This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

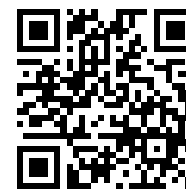

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49412 3

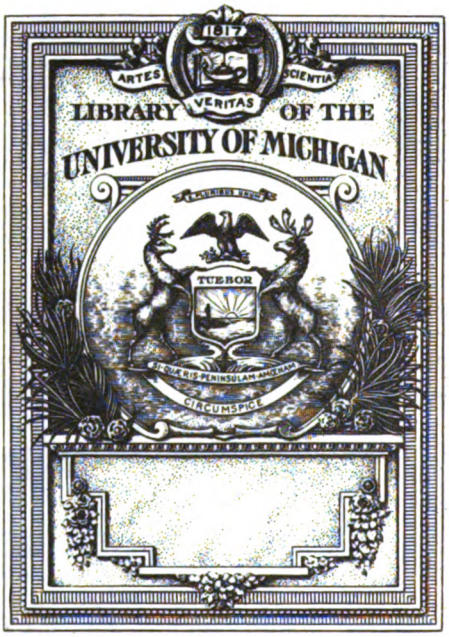

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Strasbourg Univ. Biblio.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LH
3101
.B8

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 1 1 ...

7e ANNÉE
No 1

LF
3101
.B3

1928
1er NOVEMBRE

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide: France 15 fr. - Etranger 20 fr.
Prix du numéro: France 2 fr. - Etranger 2,50 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages
I. P. MONTET	**Les Ruines de San.**	1
II.	**Chronique.**	
	Examens de la Faculté des Lettres (1927-1928) . .	10
	Les succès de la Faculté aux concours de l'enseignement secondaire et primaire	11
	Les effectifs de la Faculté en 1927-1928	11
	Bourses de vacances	12
	Fondation Thiers	12
	Doctorat ès lettres : soutenance de M. Lafourcade .	12
	Réunions du Samedi (Linguistique, Orientalisme et Archéologie)	13
III.	**Concours et examens.**	
	1. — *Textes à traduire et à commenter.* (Grec, p. 16. — Latin p. 17. — Histoire du moyen âge ; p. 19).	
	2. — *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire* (1928). Agrégations de philosophie, d'histoire et géographie, d'allemand	24
	3. — *Sujets donnés aux examens de la Faculté* (juin 1928) Certificats d'études secondaires d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge, d'histoire moderne et contemporaine, d'histoire de la musique, de géographie et de géographie physique, d'études pratiques d'italien	25
	Baccalauréat.	
P. COLLOMP	*Observations sur la version grecque*	28
A. BOULANGER	*Observations sur la version latine*	30
E. PONS	*Observations sur la composition d'anglais*	31
IV.	**Revue bibliographique.**	
P. CHAVIGNY	*La vocation de nos enfants* (C. PF. . . .)	33
G. HUISINGA	*Herbst des Mittelsalters* (M. BLOCH)	38
R. BALLESTER	*Histoire de l'Espagne* (M. BLOCH)	35
G. COHEN	*Le théâtre en France au moyen âge* (M. SCHNEEGANS)	35

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. MAUGAIN
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

(voir la liste aux pages 3 et 4 de la couverture)

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION LES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS VI^e^

En vente chez tous les Libraires

Digitized by Google

7e ANNÉE
N° 1

1928
1er NOVEMBRE

Les Ruines de San.

Rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique sur une Mission à Tanis (Mai 1928).

Monsieur le Ministre,

Les ruines de San que vous m'avez chargé d'étudier sont parmi les plus célèbres et en même temps les moins connues de toute l'Egypte. Leur célébrité tient d'abord au fait que la ville, sous la forme צען est citée quatre fois dans l'Ancien Testament et qu'en particulier le Psaume LXXVIII rappelle les miracles accomplis par Dieu en faveur de son peuple dans les champs de Tanis, puis aux monuments uniques en leur genre que Mariette y a découverts pendant ses fouilles de 1860 à 1864 et aux discussions qu'ils ont provoquées. Néanmoins peu d'égyptologues ont visité le site et l'on a vite énuméré ceux qui y ont travaillé.

Au début nous trouvons, comme l'on peut s'y attendre, les érudits de la Commission d'Egypte. Louis Cordier nous a laissé une *Description des ruines de San* [1]) extrêmement minutieuse et fort utile, car il a noté l'emplacement de blocs de grès, de basalte et de granit qui ont disparu depuis. Outre ce travail, il faut consulter l'excellente carte du Tell publiée dans l'Atlas, Antiquités, t. V, pl. 28 et le Mémoire de Du Bois Aymé sur les branches du Nil [2]). Plus tard, les ruines furent exploitées pour le compte des collectionneurs qui approvisionnaient alors les Musées européens. C'est ainsi qu'un sphinx et un colosse de Tanis [3]) sont entrés au Louvre. Mais il était réservé à Mariette d'y entreprendre des travaux méthodiques. San est l'une des premières localités où l'infatigable fouilleur ait fait des recherches après sa nomination au poste de directeur des antiquités égyptiennes, l'une des dernières où il ait eu des ouvriers. Malheureusement il ne put faire transporter les trouvailles à son musée de Boulaq, ni même achever l'ouvrage qu'il méditait de publier sur ce grand site. Il n'en rédigea que l'introduction et ébaucha deux chapitres qui ont été publiés, après sa mort, par Maspero [4]). Cependant le monde savant avait

[1]) *Description de l'Egypte*, t. V, ch. XXIII, p. 99-134.

[2]) *Ibid.*, t. VIII, p. 49-76.

[3]) A. 17 et A. 21, cf. Mariette, *Lettre à M. le Vicomte de Rougé* sur les fouilles de Tanis, dans la *Revue Archéologique*, 1861, p. 113.

[4]) Mariette, *Fragments et documents relatifs aux fouilles de San*, dans le *Recueil des Travaux*, IX (1887), 1-20.

Digitized by Google

été tenu rapidement au courant des principales découvertes par les deux lettres à Em. de Rougé et la notice sur la stèle de l'an 400 que publia la *Revue Archéologique* [1]). Un peu plus tard Em. de Rougé inséra dans son Album [2]) deux grandes vues, très pittoresques, du chantier de Tanis en activité où l'on voit des sphinx, des statues, des obélisques à moitié sortis de terre, et plusieurs photographies des plus belles pièces, et, dans les *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Egypte*, la copie de plusieurs textes. Les documents produits par les fouilles de Tanis furent étudiés par le savant académicien dans ses Cours du Collège de France en 1869 [3]), par Chabas [4]), Devéria [5]) et Brugsch [6]).

L'attention des égyptologues fut de nouveau attirée sur Tanis en 1884 par les travaux de l'*Egypt exploration fund*, qui avait inscrit à son programme l'exploration de la partie orientale du Delta. Nous devons à Flinders Petrie un corpus des inscriptions de Tanis, complété par quelques bonnes photographies ainsi qu'un plan du temple [7]). Mais le plus beau résultat de son exploration fut la découverte dans une maison d'époque relativement tardive, à l'est du Tell, de nombreux papyrus dont deux sont célèbres, le papyrus des signes et le papyrus géographique [8]). Depuis Petrie personne n'a plus tenté d'arracher au sol de Tanis les secrets qui y sont ensevelis. En 1904, le Service des Antiquités de l'Egypte décida de transporter au Musée du Caire les monuments laissés sur place, opération qui, malgré les difficultés causées par l'état des routes et le poids des objets, fut menée à bien par le chef des travaux Barsanti, assisté de M. Daressy [9]). Depuis qu'ils sont à la disposition du public, ces précieux monuments ont été souvent publiés [10]) et discutés. Laissant de côté ceux d'entre eux qui n'ont d'intérêt que par rapport à l'Egypte, on reste en présence de deux problèmes que déjà Mariette et Rougé avaient abordés et qu'ils croyaient avoir résolu et dont la solution définitive sera peut-être apportée par celui qui reprendra les fouilles dans le site célèbre.

Le premier de ces deux problèmes a rapport à la date et à l'identité des quatre sphinx trouvés par Mariette dans l'avenue qui mène au sanctuaire du temple. L'ancienne Egypte n'offre rien de pareil. Comme le dit très bien Mariette « la tête est d'un art auquel je ne saurais véritablement

---

[1]) *Revue Archéologique*, 1861, 97-III; 1862, 297-304; 1865, 169-185.

[2]) *Album photographique de la Mission remplie en Egypte par le Vicomte E. de Rougé* (1863-1864), numéros 87, 88, 103, 110, 113, 114, 116, 117, 118, 120-122.

[3]) *Bibliothèque Egyptologique*, t. XXV, p. 123-145.

[4]) *Ibid.*, XI, p. 21-36.

[5]) *Revue archéologique*, 1861, II, 250, 261.

[6]) *Beiträge zu den Untersuchungen über Tanis*, dans l'*Aeg. Zeitschrift* 1872, 16-20.

[7]) Petrie. *Tanis*, part. I (1883-4), second memoir of the Egypt exploration fund, London 1885; part. II, London 1888.

[8]) Petrie. *Two hieroglyphic papyri from Tanis*, Londres 1889.

[9]) Cf. Maspero, *Transports des gros monuments de San au Musée du Caire, Annales du Service*, V (1904), 203-4.

[10]) Cf. en dernier lieu Capart, *Les monuments dits Hyksos*, Bruxelles, 1914, qui donne toute la bibliographie.

Digitized by Google

rien comparer. Les yeux sont petits, le nez est vigoureux et arqué en même temps que plat, les joues sont grosses en même temps qu'osseuses, le menton est saillant et la bouche se fait remarquer par la manière dont elle s'abaisse aux extrémités. L'ensemble du visage se ressent de la rudesse des traits qui le composent et la crinière touffue qui encadre la tête donne au monument un aspect plus remarquable encore »[1]. Les socles sont gravés tantôt au nom de Ramsès II, tantôt au nom de Menoptah, dont les cartouches apparaissent encore sur les épaules, et un Psusenès de la XXIe dynastie a encore logé son prénom dans l'espace libre sur la poitrine et entre les pattes, mais il est évident que ces rois ne sont que des usurpateurs, car les quatre sphinx portent sur l'épaule droite une inscription qui a été martelée, mais qui rappelle invinciblement par la longueur des lignes et le style des hiéroglyphes encore visibles la légende d'Apopis sur un autre colosse de Tanis. Or, Apopis est l'un des rois Hyksos. Mariette concluait donc que les quatre sphinx offraient cet immense intérêt d'être contemporains des Hyksos eux-mêmes et il faisait encore remarquer à l'appui de sa théorie la ressemblance des habitants actuels de la région de Tanis avec les sphinx. Ces indigènes qui ne se considèrent pas comme des fellahs et que le gouvernement égyptien d'autre part traitait comme des intrus, soutiennent, avec une naïveté que leur profonde ignorance fait plus surprenante, que les ruines de San sont les restes d'une grande cité qui avait été autrefois la capitale de leurs ancêtres.

L'opinion de Mariette, si fortement motivée, a cependant perdu la faveur des égyptologues. On a soutenu qu'Apopis était comme Ramsès II et Meneptah un usurpateur, attendu que s'il avait été le légitime propriétaire des sphinx il n'eût pas fait graver sa légende sur l'épaule, mais qu'on la verrait soit sur la poitrine, soit sur le socle. Ceci admis, bien qu'un grand nombre de statues portent le nom du roi qu'elles représentent gravé sur l'épaule, les uns ont attribué les sphinx à des rois de la XIIe dynastie, tantôt Amenemhat III, tantôt Sanousrit III, et plus récemment M. Capart, franchissant hardiment les siècles, fait l'honneur de ces admirables ouvrages de sculpture aux premiers temps de l'Egypte. Toutes ces hypothèses sont bien fragiles, tandis que les raisons alléguées par Mariette ont non seulement gardé toute leur valeur, mais peuvent être renforcées par ce que nous savons maintenant de la civilisation qui s'était développée en Syrie dès la XIIe dynastie égyptienne. Cette civilisation que l'on connaît surtout par les fouilles de Byblos a été fortement influencée, à ses débuts, par l'Egypte, mais elle est arrivée assez vite à produire des œuvres originales et se trouva même capable un jour d'influencer le pays qui lui avait fait connaître le luxe et les arts. On a remarqué depuis longtemps que l'art égyptien au début de la XVIIIe dynastie présente des nouveautés dont on croyait apercevoir la source en Crète et dans les îles égéennes. En réalité, la plupart de ces nouveautés sont des emprunts à l'art et à l'industrie des Syriens, emprunts qui n'ont pu se faire que lorsque les Hyksos dominaient l'Egypte. D'ailleurs, pendant tout le Nouvel Empire,

[1]) *Rev. Arch.* 1861, p. 105.

Digitized by Google

les produits syriens n'ont cessé d'être appréciés et recherchés des Egyptiens. Si l'on remarque en outre qu'un ancien roi de Byblos se qualifie de fils du lion et que les sculpteurs syriens, en tous temps, comme on peut le voir à Gebeil et à Zindjirli, ont particulièrement aimé représenter le lion, on peut admettre que les rois Hyksos aient suggéré aux artistes égyptiens qu'ils avaient pris à leur service de remplacer le type traditionnel du Sphinx égyptien par des lions à face humaine.

Le roi Apopis dont le nom a été gravé sur les sphinx de Tanis est en outre connu par quelques monuments et par des récits mi-historiques, mi-légendaires pour avoir fondé sa capitale dans une ville du nome saïtique, à l'est de la branche bubastite, appelée Avaris et y avoir construit un grand temple en l'honneur de son dieu Seth. Les érudits ont beaucoup discuté et discutent encore sur l'emplacement d'Avaris. Em. de Rougé, le premier, l'a identifiée avec Tanis. Depuis, presque tous les sites antiques de la partie orientale du Delta, Péluse, Silé, Tell Yahoudieh, Héliopolis, ont eu des partisans [1]). Cette incertitude tient à ce que les deux raisons qui permettent de localiser les noms des villes pharaoniques font ici défaut. Aucun nom de l'Egypte moderne ne peut être comparé à Avaris. D'autre part, les documents hiéroglyphiques qui mentionnent Avaris ne fournissent pas de renseignement positif. Si l'on pouvait lire sur un monument trouvé à sa place antique : « le roi... a édifié son monument dans la ville d'Avaris », le problème serait résolu. Au lieu de cela, on lit sur quelques statues trouvées à Tanis, à Tell Moqdam, à Bubaste cette mention : « Seth, seigneur d'Avaris ». Les Egyptiens ajoutaient souvent au nom d'une divinité une épithète rappelant la ville où on l'honorait tout particulièrement. Seth étant le seigneur d'Avaris, il était normal, toutes les fois qu'on représentait ce dieu, même en dehors d'Avaris, de mentionner la ville dont il était le seigneur. A défaut d'argument sans réplique, il faut examiner à quel site antique s'appliquent le mieux les rares renseignements que nous avons sur Avaris.

Manéthon ne nous apprend pas grand'chose quand il écrit que cette ville était située dans le nome saïtique à l'est de la branche bubastite du Delta. Les géographes anciens appellent d'ordinaire « pélusiaque » et « tanitique » les deux branches orientales du Nil. Si Manéthon avait employé l'un de ces deux mots, il nous aurait rendu un précieux service, tandis qu'avec le terme « bubastite », il nous laisse dans l'indécision, car l'ancienne Bubaste était située entre les branches pélusiaque et tanitique fort rapprochées dans cette région et unies d'ailleurs par de nombreux canaux, comme on peut le voir sur l'admirable carte publiée dans la *Description de l'Egypte* [2]). Les limites du nome que Manéthon appelle « saïtique » ne sont pas connues et la plupart des éditeurs ont même corrigé « saïtique » en « sethroïtique », mais Hérodote et, selon Strabon, d'autres auteurs encore donnaient le nom de saïtique à la branche du Nil

---

[1]) Cf. Clédat, *Le site d'Avaris*, dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Champollion*, Paris, 1922, p. 185, 201.

[2]) *Atlas*, pl. 28.

Digitized by Google

qui passait à Tanis. La situation du Tell de San, à l'est du canal de Moueys, la branche tanitique des Anciens, convient donc à ce qui nous est dit d'Avaris.

Comment expliquer, si l'on n'accepte cette identification, que les faits qui selon certains auteurs se sont passés à Tanis ont eu lieu selon d'autres à Avaris? D'après le papyrus Sallier I et d'autres sources grecques et égyptiennes, Avaris était la capitale des Hyksos. Or, l'auteur du Livre de Sothis appelle « tanite » la dynastie des rois Hyksos, parmi lesquels il nomme Apopis. Le Psaume LXXVIII rappelle les miracles qui se sont passés dans les champs de Tanis. Or, Josephe, citant, dit-il, textuellement Manéthon, raconte que ceux qu'on appelait les impurs furent par ordre du roi relégués dans la ville d'Avaris restée déserte depuis l'expulsion des Pasteurs. Les impurs firent alliançe avec les descendants des Pasteurs qui envoyèrent 200.000 guerriers dans Avaris et jetèrent la terreur dans toute l'Egypte. Ainsi, les noms de Tanis et d'Avaris semblent employés l'un pour l'autre, et l'on notera encore que ce qu'on nous dit d'Avaris restée déserte après la victoire des Egyptiens au début de la XVIIIe dynastie s'applique admirablement à Tanis. Les monuments que Mariette y a trouvés sont, les uns, antérieurs à l'expulsion des Pasteurs, les autres, du temps de Ramsès II et de ses successeurs. Aucun n'appartient à l'époque qui va du début de la XVIIIe dynastie au règne de Ramsès II.

Enfin et surtout, Tanis apparaît à la fois comme la ville des Hyksos et comme la ville du dieu Seth, dont le nom s'y trouve 18 fois, d'après l'index des noms divins dressé par Petrie. C'est précisément ce que les textes anciens disent d'Avaris. Il n'y a pas lieu d'être surpris par cette double dénomination. Beaucoup de grandes villes, Memphis et Thèbes, pouvaient s'appeler de différentes façons. La grande ville de Saïs était parfois désignée par l'expression « le château de Neith » qui, réservée d'abord au temple de la déesse locale finit par s'employer pour la ville elle-même.

En conséquence, nous tiendrons sinon pour complètement démontré et pouvant se passer de toute confirmation, du moins pour extrêmement vraisemblable que Tanis et Avaris ne faisaient qu'une seule cité. C'est dire l'intérêt qui s'attache à la reprise des fouilles dans le site de Tanis puisqu'on peut espérer qu'une exploration complète nous procurerait des documents capables de nous instruire sur le séjour des Israélites en Egypte, sur la domination des Hyksos et sur leur départ.

Le Tell de San est long d'environ trois kilomètres et large d'un et demi. On laisse à sa gauche le village, resté comme au temps de Mariette un des plus pauvres de l'Egypte, puis le cimetière musulmán et l'on aperçoit bientôt les premiers blocs de granit entre deux longues lignes de décombres (pl. I, 1). Ces blocs appartiennent à la porte monumentale pratiquée dans le mur ouest de la vaste enceinte de briques crues, qui apparaît sur la carte de la Description, d'après laquelle est fait le croquis ci-joint, et sur le plan de Fl. Petrie, beaucoup mieux que sur le terrain, car elle est en partie recouverte par les déblais de Mariette. Cette porte était large

Digitized by Google

de 4 m. 65 et les embrasures mesuraient environ 15 m. de long. Les assises inférieures sont seules restées en place et disparaissent presque complètement sous les blocs des rangées les plus hautes. En avant de la porte, Petrie a dégagé de place en place un pavement qui n'est plus visible aujourd'hui. Ayant pénétré à l'intérieur de l'enceinte et en marchant suivant l'axe du temple, on rencontre une colonne monolithique de granit à chapiteau palmiforme, longue de 10 m. 70 et décorée de cartouches de Ramsès II. Un chapiteau de même style visible à quelque distance prouve qu'une avenue de colonnes conduisait de la porte au temple. On arrive bientôt à un espace occupé par de grands tronçons d'obélisque, puis après avoir franchi un nouvel espace vide, au moins maltraité des obélisques de Tanis (pl. I, 2), puisqu'il n'est brisé qu'en deux pièces et pourrait être remonté. A partir de là, sur environ 150 mètres de long, mais sur une largeur beaucoup moindre, le sol est recouvert de blocs de granit, de grès, de schiste. Le nombre des obélisques est tout à fait exceptionnel. Tous ces blocs, aussi bien ceux qui datent de Ramsès II que les plus récents, sont admirablement taillés. Les hiéroglyphes et les personnages qui les décorent ont été gravés dans la perfection. Deux colosses de grès représentant Ramsès II debout, coiffé de la couronne de la Haute-Egypte, ayant auprès de lui sa femme, Mat-neferou-râ, la fille du roi des Hittites, ne méritent pas une moindre louange. Malheureusement, ils sont brisés et même en supposant qu'on puisse récolter tous les fragments, la reconstitution ne pourra être très satisfaisante. Les blocs cessent, et un nouvel espace vide d'une cinquantaine de mètres les sépare des derniers tronçons d'obélisque groupés à peu de distance de l'angle sud-est de l'enceinte. On voit donc que Mariette a déblayé le temple d'un bout à l'autre dans le sens de la longueur. Il est probable que la fouille a été poussée à fond puisque Mariette a ramassé une quantité de petites tablettes de diverses matières déposées sous les dalles lors d'une restauration du temple par les Pharaons de la XXIe dynastie [1]). Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait plus rien à faire dans le temple proprement dit. Le plus grand des obélisques est resté à la place où les savants de la Commission d'Egypte l'ont signalé et très probablement cache d'autres antiques ; d'autre part, Mariette en suivant l'axe du temple, a simplement jeté ses déblais à droite et à gauche et recouvert des parties de l'édifice qu'il serait intéressant de mettre à jour. Il faudra autant que possible atteindre le sol antique dans tout l'intérieur de l'enceinte et déblayer celle-ci également du côté extérieur. On connaît une autre porte monumentale qui était pratiquée au milieu du mur nord. Il en reste des blocs de granit qui ont été signalés par Louis Cordier et par Mariette. J'ai fait dégager quelques morceaux de grès qui affleuraient le sol vers cet endroit. Ils appartiennent à un colosse de Ramsès II.

Si les restes imposants du grand temple attirent impérieusement l'attention, on ne peut négliger les vestiges épars à la surface des collines de décombres qui entourent l'enceinte. A l'est de celle-ci, la carte de la

---

[1]) Mariette, *Monuments divers*, texte p. 29-30.

Digitized by Google

Commission indique trois colonnes. Mariette parle de six colonnes et croit à l'existence d'un second temple situé entre le premier et la plus haute des collines de décombres. C'est de là qu'il a tiré une statue de granit noir, d'époque tardive, qu'il a publiée dans ses *Monuments divers*. On ne voit à l'heure actuelle en cet endroit que quelques blocs épars et un débris de colonne, mais si l'on atteint le haut de la colline qui domine l'ensemble du Tell et que couronne un petit tas de pierres (pl. I, 2), on remarque de nouveaux vestiges. Le sommet est tout parsemé d'éclats de granit et de grès et deux gros blocs de granit s'enfoncent dans le sol. Sur le versant oriental on aperçoit un naos de granit brisé en trois morceaux. Le plus gros est resté accroché près du sommet, un second à mi-pente, tandis que le troisième a roulé jusqu'en bas.

Au sud du temple, une seconde ligne de monticules fait pendant à la première. On y remarque aussi des éclats de pierres, mais quand on a franchi ces monticules et atteint un assez long plateau dominant de quelques mètres seulement la vaste plaine environnante, les éclats de grès, de schiste, de basalte et de granit se font particulièrement nombreux. J'ai même pu récolter le torse d'une statuette de basalte, un débris d'un colosse de grès, un fragment de granit noir qui a sûrement appartenu à un lion ou à un sphinx. Malheureusement, le plaisir que pourraient causer ces trouvailles est diminué quand on constate les traces indubitables d'une exploitation en règle des ruines par les indigènes à une époque plus ou moins rapprochée : beaucoup d'auges et de bassines ont été taillées ainsi dans des blocs de grès et de granit. Des blocs de schiste et de basalte ont été convertis en pierres de moulin. Des pierres plates décorées de hachures parallèles appartiennent aussi, je pense, à l'époque où des indigènes se sont installés dans les ruines, mais quelles que soient les destructions qu'ils ont pu causer, il paraît difficile qu'ils n'aient rien laissé subsister des constructions dont tant de débris nous révèlent l'existence en cet endroit.

Cette région où l'abondance des fragments antiques est si remarquable est comprise entre deux groupes de blocs de granit, le plus petit sur la pente méridionale des collines de décombres, le plus important au sud-ouest, où l'on compte une douzaine de blocs ayant environ 1 mètre de hauteur et deux et demi de diamètre (pl. II, 1). Complètement décomposés à la surface et déformés, ils font songer néanmoins à des chapiteaux campaniformes. Louis Cordier assure que ces chapiteaux reposent sur des colonnes enterrées jusqu'à fleur de terre et que douze autres colonnes dépouillées de leur chapiteau, sont également enterrées.

En marchant dans la direction de l'ouest, parallèlement à la ligne des monticules, on arrive à une assez vaste plaine encadrée comme l'enceinte du temple par des collines de décombres. Chemin faisant, on rencontre des blocs de granit et des éclats de pierre. Au centre de la plaine, je fis dégager un bloc de granit qui affleurait le sol. C'était le haut d'une superbe colonne monolithe en granit, à chapiteau palmiforme, pareille à celle qui subsiste dans le temple et ornée comme elle des cartouches de Ramsès II, s'enfonçant obliquement dans le sol (pl. II, 2). Cette colonne

Digitized by Google

est beaucoup trop éloignée du grand temple pour que l'on puisse supposer que des indigènes l'aient traînée pendant plusieurs centaines de mètres. Elle atteste l'existence soit d'un nouvel édifice qui serait complètement enterré, soit à tout le moins, d'une allée de colonnes. Je pencherais pour la première hypothèse, car un monticule voisin est tout parsemé d'éclats de grès et de schiste.

Ainsi sur presque toute l'étendue du Tell apparaissent des vestiges prometteurs. L'exploration d'un pareil site, qui ne le cède en Egypte qu'à Thèbes et Memphis, exigera beaucoup d'années et des dépenses considérables. Daninos Bey, qui en l'absence de Mariette, a dirigé pendant quelque temps les fouilles de Tanis, estimait avec raison qu'il fallait employer à la fois de 150 à 200 ouvriers, ce qui entraîne aujourd'hui une dépense quotidienne d'environ 1.500 francs. Le concours d'un architecte apparaît en outre comme indispensable. L'Institut français du Caire qui a longtemps disposé de la concession de Tanis n'y a jamais fait le moindre travail. La concession a donc été retirée, mais comme elle n'a été demandée jusqu'à présent par personne, on peut encore espérer que l'œuvre si magnifiquement commencée par la Commission d'Egypte et par Mariette sera achevée par des savants français.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Pierre MONTET.

Digitized by Google

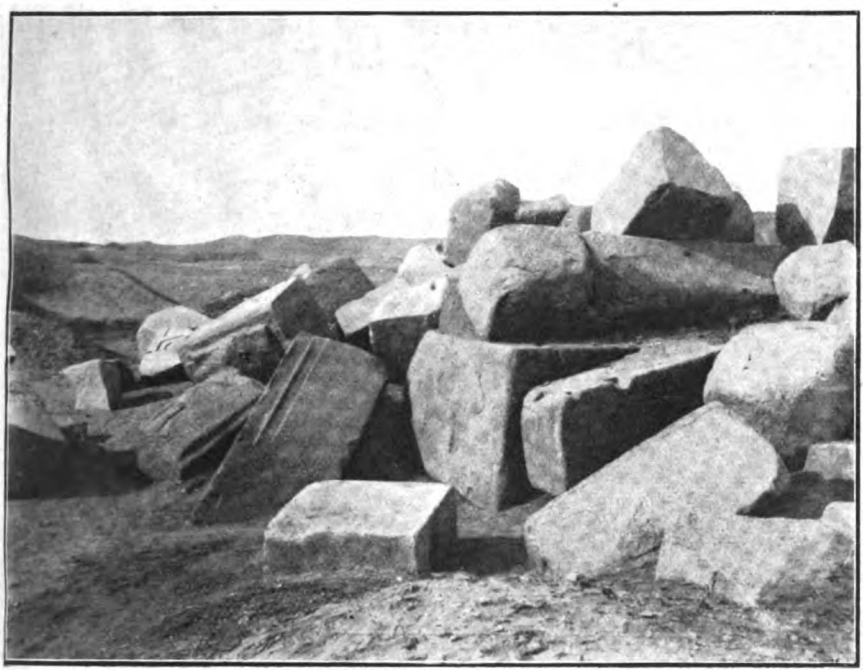

1. Grand temple de Tanis. La porte monumentale.

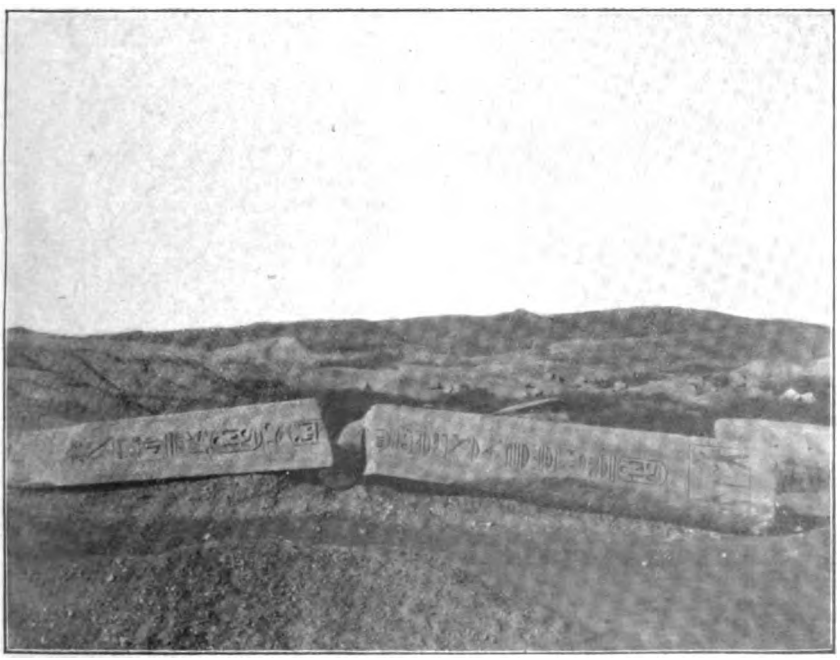

2. Grand temple de Tanis. Un obélisque.

Digitized by Google

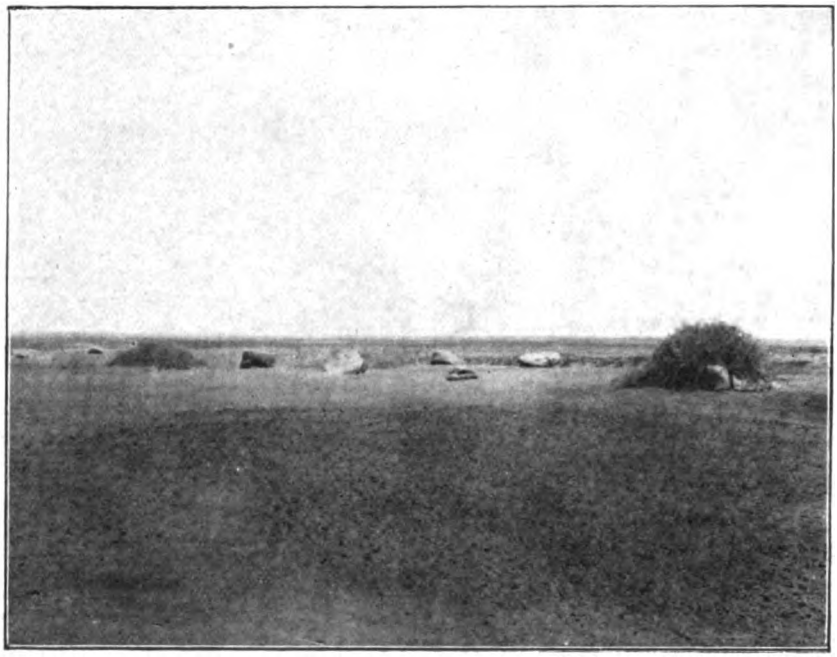

1. Tanis. Restes d'une colonnade au sud-est du temple.

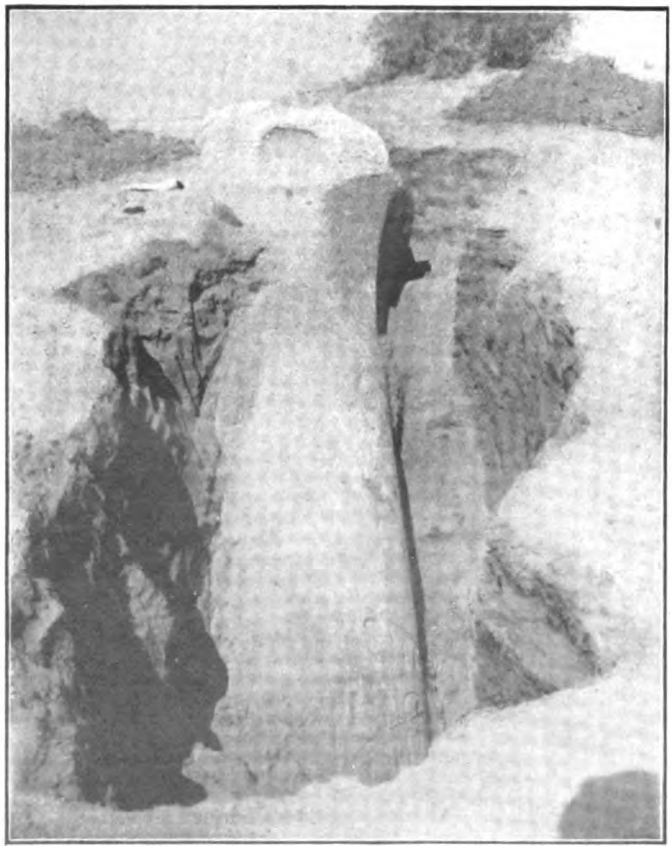

2. Tanis, Une colonne enterrée, au sud du temple.

Digitized by Google

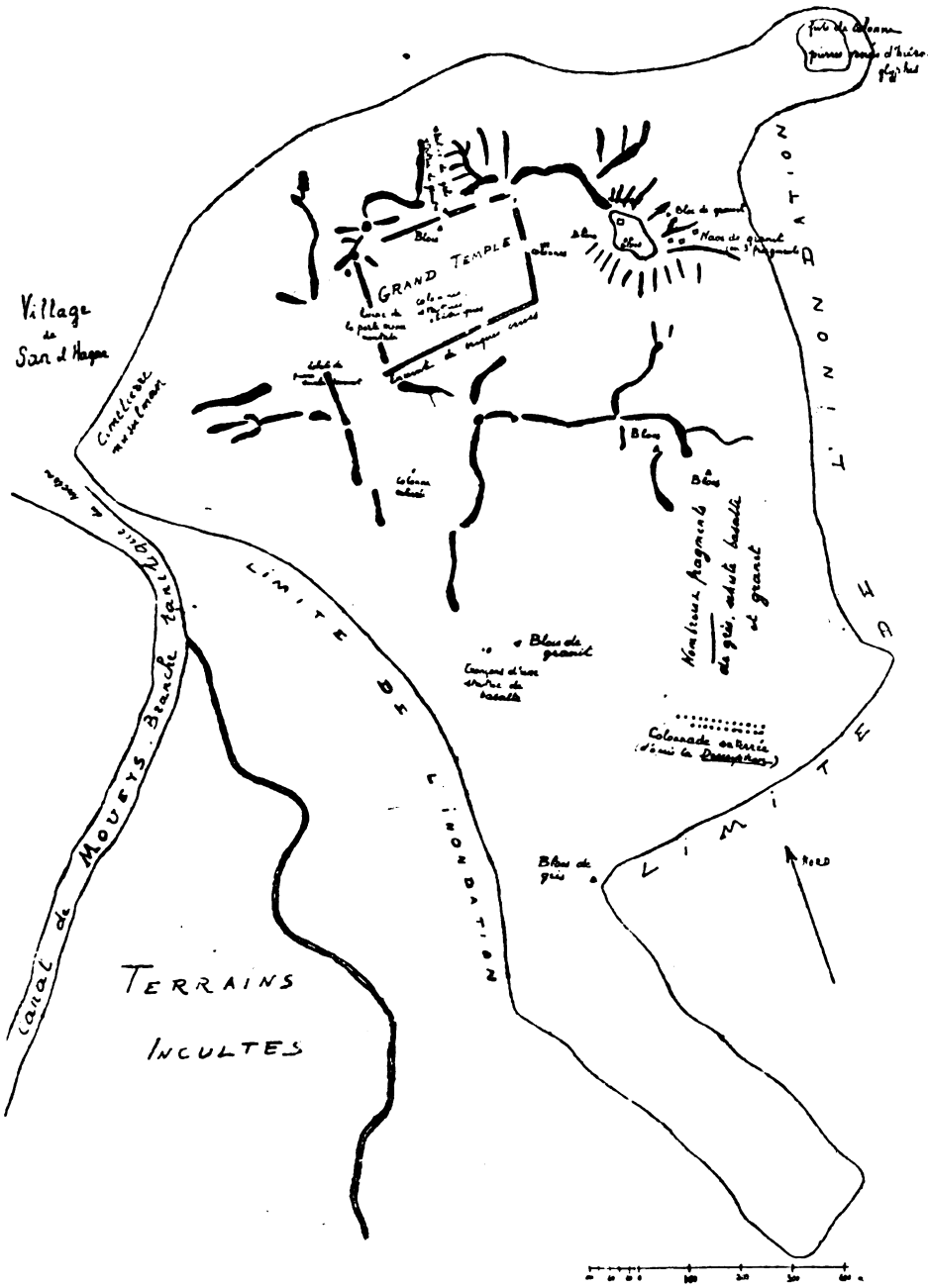

Carte du Tell es San, formé par les ruines de l'ancienne Tanis.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Examens de la Faculté des Lettres (1927—1928).

Thèses 3

(2 thèses d'Etat, mention : très honorable; 1 thèse d'Université, mention: très honorable.

Diplômes d'Etudes Supérieures:

Philosophie	1
Lettres	2
Histoire	3
Allemand	7
Anglais	1
Italien	1
Total :	15

Mentions :

Bien	6
Assez bien	4
Passable	5
Total :	15

Certificats d'Etudes Supérieures:

Examinés	358
Admis	190

Mentions :

Très bien	1
Bien	16
Assez bien	48
Passable	125
Total :	190

se répartissant de la façon suivante :

Philosophie :

	Examinés	Admis
Histoire générale de la Philosophie	7	7
Psychologie	14	8
Philosophie générale et Logique	8	7
Morale et Sociologie	10	8

Lettres :

Etudes grecques	19	7
Etudes latines	20	11
Littérature française	42	18
Grammaire et Philologie	14	9

Histoire :

Histoire ancienne	12	4
Histoire du moyen âge	13	7
Histoire moderne et contemporaine	20	3
Géographie	12	8

Langues vivantes :

Etudes littéraires classiques	38	20
Philologie :		
Allemand	25	14
Anglais	13	10
Italien	1	—
Littérature :		
Allemand	19	9
Anglais	6	2
Italien	1	1
Etudes pratiques :		
Allemand	31	13
Anglais	8	5
Italien	2	2
Espagnol	1	—

Certificats libres :

Littérature française du moyen âge	2	2

Digitized by Google

	Examinés	Admis
Littérature française classique	6	5
Littérature française du XIXe siècle	2	1
Littératures modernes comparées	5	4
Histoire de la langue et de la grammaire françaises	1	1
Histoire de la musique	2	1
Histoire contemporaine	2	1
Géographie physique	1	1
Etudes anglaises modernes	1	1
Totaux :	358	187

Baccalauréat :

1re partie :	Examinés	Admis
Latin-grec	284	125
Latin-langues viv.	515	273
Latin-sciences	202	80
2e partie :	628	349
Totaux :	1629	827

Mentions :

Très bien	2
Bien	26
Assez bien	184
Passable	615
Total :	827

Cette statistique donne lieu à quelques observations. Tandis que le nombre des candidats au Diplôme d'études supérieures n'a pas varié d'une année à l'autre (15), le nombre des jeunes gens examinés en vue du Certificat d'études supérieures a passé de 318 à 358, soit une augmentation de 40, la proportion des admis devenant d'ailleurs un peu moins élevée (196 sur 318 en 1926-1927, 187 sur 358 en 1927-1928).

Le nombre des candidats examinés au baccalauréat en octobre 1926 et juillet 1927 avait été de 1525. Il a passé à 1627 pour les sessions d'octobre 1927 et juillet 1928, soit une augmentation de 102. La proportion des admis s'est accrue sensiblement, puisqu'elle s'est élevée de 43,67 % à 50,82 %.

Les succès de la Faculté aux concours de l'enseignement secondaire et primaire

Agrégation de Philosophie. — Admissible : M. Regnault.

Agrégation d'Histoire et de Géographie. — Reçus : MM. Diény (4e), Woytt, Jourcin — Admissibles : Mlle Pinel, M. Daum.

Agrégation des Lettres. — Admissible : M. Boillot.

Agrégation de Grammaire. — Reçu : M. Schwartz.

Agrégation d'Allemand. — Reçus : MM. Ayrault (1er), Clary (2e), Heinrich, Mlle Darstein. — Admissibles : M. Bonnieux, Mlle Liebisch.

Agrégation d'Anglais. — Reçue : Mlle Proebster.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand dans les Lycées et Collèges. — Reçus : MM. Faessel, Roos. — Admissible : Mlle Martin.

Professorat des Ecoles normales (anglais). — Reçue : Mlle Broquet (2e).

Effectifs de la Faculté en 1927—1928.

Le total de nos étudiants s'est élevé à 727 (275 femmes et 452 hommes, 619 Français et 108 étrangers). En 1926-1927 il n'avait atteint que le nombre de 599. Le gain réalisé est donc important, car il égale 128 unités.

Digitized by Google

Le total des inscriptions a été 441 (369 en 1926-1927) ; celui des immatriculations proprement dites 445 (353 en 1926-1927).

Bourses de vacances.

Grâce au généreux concours que nous avons trouvé, hors d'Alsace et surtout en Alsace même, auprès de Mme P. Mellon de Paris, de M. Debrix, directeur de la Société générale alsacienne de banque, M. Hartmann, industriel à Munster, M. Herrenschmidt, président de la Chambre de commerce de Strasbourg, M. Henri Lévi, directeur des Grands Moulins de Strasbourg, M. Marchal, industriel à Rothau, M. le Directeur des Mines de Pechelbronn, nous avons pu fournir à sept de nos étudiants, comme récompense de leur travail et de leurs succès, l'occasion de faire à l'intérieur de la France un séjour d'été de six semaines environ. Ils ont parcouru à loisir des régions différentes, employant ainsi leurs vacances à enrichir leur patrimoine d'idées et de sentiments. La Faculté très touchée de l'intérêt que lui ont témoigné les personnes nommées leur adresse ses chaleureux remerciements.

Fondation Thiers.

Un élève de la Faculté, M. Deléage, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, vient d'avoir l'insigne honneur d'être nommé pensionnaire de la Fondation Thiers, à Paris.

Doctorat ès-lettres

Soutenance des Thèses pour le Doctorat ès-lettres de M. C. LAFOURCADE

M. Lafourcade, agrégé d'anglais, professeur à l'Institut français du Royaume-Uni, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Strasbourg (février-mai 1928), a présenté à ladite Faculté [1]), le 10 juin, dans la salle du doctorat du Palais du Rhin, ses thèses pour le doctorat ès-lettres :

La jeunesse de Swinburne (1837-1867), 2 vol. [2]).

Swinburne's Hyperion and other poems with an essay on Swinburne and Keats, 1 vol. [3]).

M. Lafourcade a été déclaré digne du grade de docteur ès-lettres avec la mention *très honorable*.

M. Lafourcade a, dans son exposé initial, insisté sur le nombre et l'importance des documents nouveaux, lettres et œuvres inédites, dont il a pu prendre connaissance, au British Museum et surtout dans la collection

---

[1]) Le jury comprenait M. Maugain, doyen ; M. Cazamian, professeur à la Sorbonne ; MM. Blondel, Koszul, Pons et Tronchon, professeurs à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

M. Maugain a d'abord remercié M. Cazamian d'avoir bien voulu prendre dans ces débats une part qui, d'ailleurs, lui revenait de droit, puisque le travail du candidat s'est fait en grande partie sous sa direction.

[2]) Paris, Les Belles Lettres. Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg.

[3]) London, Faber & Gwyer.

Digitized by Google

de M. Wise. Grâce à eux, il a pu jeter une lumière beaucoup plus abondante sur l'histoire de la vie de S. et sur les nombreux essais (que souvent on croyait perdus) où s'exerça le talent du poète anglais. Tout le problème de sa formation se trouve ainsi éclairé : si l'influence « préraphaélite » apparaît moins profonde qu'on n'a généralement pensé, la continuité de l'inspiration de l'auteur, la précocité des idées et des thèmes qui resteront caractéristiques de sa manière (libéralisme, « antithéisme », sadisme) et son don prodigieux d'assimilation, se révèlent plus convaincants que jamais.

Le jury a reconnu les mérites de la thèse principale : elle est certainement, parmi nos thèses françaises de littérature anglaise, exceptionnellement enrichie de textes nouveaux. L'étude biographique a paru conduite avec beaucoup de soin, elle rectifie plusieurs fois les données des prédécesseurs et les portraits des contemporains rencontrés par Swinburne sur sa route sont parmi les passages les mieux venus de l'ouvrage. On a d'autant plus regretté, surtout dans le second volume, une présentation morcelée qui peut avoir ses avantages pour l'étudiant désireux de scruter telle ou telle œuvre du poète, mais qui entraîne l'auteur à des répétitions bien lassantes, d'un chapitre à l'autre ; le style même de M. Lafourcade, qu'on trouve précis, voire original et savoureux par endroits, a paru, dans cette longue analyse de « l'œuvre », assez souvent relâché, trop indulgent à l'anglicisme, et non exempt de menues contradictions. Enfin, l'enthousiasme de l'auteur pour son sujet a semblé le conduire à des exagérations ; bien des réserves déjà faites, et que M. Lafourcade ne croit pas devoir adopter, mais qu'il ne discute pas non plus, permettent de douter et de l'originalité de la pensée et de la profondeur des sensibilités de Swinburne. Et ses perversions pourraient être définies plus exactemnt par des psychiâtres.

La thèse secondaire a paru, dans son domaine restreint, plus parfaitement satisfaisante ; c'est une bonne édition d'un texte inédit fort curieux. Il semble pourtant qu'il s'y trouve des fautes de lecture, et les références n'ont pas toujours été soigneusement vérifiées, peut être aussi l'essai d'ailleurs très finement conduit qui précède ce texte — somme toute plus « miltonien » que « keatsien » — et où d'importantes influences « shelleyennes » sont négligées — est-il amené ici d'une manière un peu artificielle.

Au total, ces deux ouvrages témoignent non seulement d'un grand bonheur dans la recherche des documents, mais d'amples connaissances, et d'un goût, qui peut ne point paraître irréprochable, mais dont l'expression n'en est que plus courageuse.

Réunions du Samedi.

Samedi 19 mai 1928. — Linguistique, Orientalisme et Archéologie

M. Cavaignac présente : Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e éd., tome II : *Die Zeit der ägyptischen Grossmacht*. Il s'y trouve d'abord quelques vues parfois aventureuses sur l'état de l'Orient dans la 1re moitié du 2e millénaire (extension de l'empire des Hyksos, influence de la civilisation crétoise en Egypte). L'auteur présente un tableau développé de la civilisation égyptienne sous la 18e dynastie et fait un effort méritoire pour débrouiller les connexions qui existent entre les faits mentionnés par les

Digitized by Google

tablettes de Tell-el-Amarna et ceux dont parlent les documents de Boghazkeui (vers 1350). Dans le chapitre réservé aux Hittites du XIIIe siècle, il parle avec la réserve voulue des rapports avec les Achéens (Grecs), sur lesquels tous les textes ne sont pas encore sortis. L'ouvrage s'arrête à l'invasion des Peuples de la mer (vers 1180).

M. Tesnière rend compte du livre que M. M. Murko, professeur de philologie slave à l'Université tchèque de Prague, vient de publier en allemand sur « La signification de la Réforme et de la Contre-réforme pour la vie intellectuelle des Slaves du Sud ». Ce livre traite essentiellement de la question des influences de civilisation sur la formation de la langue littéraire serbo-croate. L'auteur y démontre par des arguments irréfutables et par des citations nombreuses que l'idée de l'unité linguistique et ethnographique des Slaves du Sud, que l'on fait d'ordinaire remonter seulement au mouvement illyrien de 1830, a des sources beaucoup plus anciennes et que l'idée première en est due aux écrivains slovènes et croates de la Réforme protestante du XVIe siècle, qu'imitèrent ensuite les contre-réformateurs. — Après avoir esquissé en quelques pages le mouvement protestant slovène, qui est assez bien connu, l'auteur insiste sur l'action que les réformateurs entreprirent dans l'espoir de convertir au protestantisme, non seulement les Croates, mais encore les Serbes et les Turcs jusqu'à Constantinople. Ainsi apparaît en pleine lumière l'œuvre du baron Ungnad et de son imprimerie d'Urach (Wurttemberg), qui publiait en trois alphabets différents : glagolite croate čakavienne (traduction d'Anton Dalmatin et de Stephan Consul), cyrillique bosniaque, et caractères latins. — En chargeant les Jésuites de la lutte contre la Réforme, Rome avait conscience de la profondeur de l'œuvre faite par le livre protestant, et elle décida de combattre la Réforme avec ses propres armes, c'est-à-dire par le livre en langue slave. En 1580, Grégoire XIII fonde un « Collegium illijricum » à Loreto. M. Murko met particulièrement en évidence le rôle de deux missionnaires, Jurij Križanić et le jésuite Bartul Kašić. Le premier, dont la vie entière fut dominée par l'idée fixe d'aller à Moscou pour y entraîner le tsar dans une croisade panslave contre Constantinople, et qui ne réussit guère qu'à passer 15 ans de sa vie en exil en Sibérie, est curieux par sa conception de l'identité de langue et de nation entre les Russes et les Slaves du Sud. — Quant à Kašić il écrivit la première grammaire serbo-croate, qui parut à Rome en 1604. Il s'agissait de créer une sorte de langue commune yougoslave dans laquelle pût se développer l'œuvre de la Contre-réforme catholique. Abandonnant son dialecte natal dalmate čakavien, Kašić se refuse également à adopter le ragusain, qu'il trouve trop mélangé d'éléments romans et pas assez central, ce qui le fait mal voir à Raguse, dont la littérature était à cette époque florissante ; et il reprend la tradition déjà répandue que le bosniaque est la « lingua toscana » du pays, pour en faire la base de sa grammaire. Or, cette grammaire est à la base de toutes les grammaires ultérieures, et c'est ce qui explique le recul précoce du čakavien, dont la littérature s'éteint au XVIIIe siècle, et du kajkavien, qui était très rempli d'éléments sto-

Digitized by Google

kaviens bosniaques bien avant que l'illyrisme de 1830 n'amenât les Croates de Zagreb à adopter, par le pacte de 1850, le dialecte herzégovinien de Vuk Karadžić. Le rôle de Vuk Karadžić apparaît ainsi sous un jour tout nouveau. En remplaçant le mélange de russe, de serbe et de slavon qui servait aux Serbes de langue littéraire depuis Dositej Obradović, et qui était très éloigné de la langue du peuple, par son dialecte natal herzégovinien, Vuk Karadžić n'a pas a proprement parler fondé la langue serbo-croate moderne, mais il a rendu le mouvement illyrien de 1830 possible, en lui permettant de s'appuyer sur une langue comprise du peuple et fondée sur un parler très central. D'ailleurs le nom de l'illyrisme lui-même ne remonte pas seulement à l'Illyrie napoléonienne, mais à la Réforme, qui, sur le modèle de l'humanisme, remplaçait volontiers les dénominations ethnographiques modernes par des dénominations gréco-romaines. — En concluant M. Murko montre que la conception moderne de l'unité yougoslave date du XVIe siècle et que le mérite de l'avoir eue revient aux Réformateurs protestants. En effet, dans les siècles antérieurs, ni le plus puissant des tsars bulgares, Siméon, ni le plus puissant des tsars serbes, Stephan Dušan n'avaient eu d'autre idée que de conquérir Byzance pour s'y faire couronner empereurs, et c'est parce qu'ils n'ont pas eu l'idée d'établir leur puissance sur une base ethnographique et linguistique solide que leurs empires ont été caducs. Le royaume actuel des Serbes, Croates et Slovènes, tel qu'il s'est constitué après la grande guerre, est donc l'aboutissement d'un mouvement d'idées qui remonte, non pas seulement à l'illyrisme romantique comme on le croyait jusqu'à présent, mais à la Réforme protestante. — M. Murko termine en passant en revue la littérature très riche et trop peu connue déjà publiée sur ce sujet. — Largement informé, résultat de longues recherches et d'un effort de synthèse témoignant d'une érudition vaste et minutieuse, le livre de M. Murko est extrêmement suggestif. En faisant apparaître plusieurs questions de première importance sous un jour entièrement nouveau, il renouvelle complètement l'histoire de la formation intellectuelle et linguistique des Slaves du Sud, qui, grâce à son très beau livre, au récent livre de Margulies sur le Suprasliensis, et aux toutes prochaines thèses de M. A. Vaillant sur la formation de la langue littéraire ragusaine, commence à sortir de l'obscurité qui l'enveloppait jusqu'à présent.

M. Ginsburger rend compte d'un petit ouvrage intitulé *« Die Götter Griechenlands »*, dont l'auteur, le pasteur *Bonin von Burckardt*, veut prouver que les noms des dieux de la Grèce, sauf peut-être celui de Zeus, sont d'origine sémitique. M. Ginsburger montre que cette hypothèse est sans fondement. Des notes additionnelles de la plaquette sont consacrées à la question de l'Atlantide et de la forme primitive du serment. M. Ginsburger est d'avis que la première est sans valeur, tandis que la seconde pourrait avoir de l'intérêt, si l'auteur avait tenu compte d'un usage juif très ancien et qui montre que, chez les Juifs, il y eut, en effet, un rapport entre le serment et le cercle (ὅρκος-ἕρκος) en ce sens que le serment devait être prêté dans une enceinte sacrée, dans le temple ou dans un cercle dessiné par terre et figurant le temple.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Version grecque (Licence)
pour le 24 novembre 1928

Conseils à un tyran

Χρὴ δέ, ὦ Ἱέρων, οὐδ' ἀπὸ τῶν ἰδίων κτημάτων ὀκνεῖν δαπανᾶν εἰς τὸ κοινὸν ἀγαθόν. Καὶ γὰρ ἔμοιγε δοκεῖ τὰ εἰς τὴν πόλιν ἀναλούμενα μᾶλλον εἰς τὸ δέον τελεῖσθαι ἢ τὰ εἰς τὸ ἴδιον ἀνδρὶ τυράννῳ. Καθ' ἓν δ'ἕκαστον σκοπῶμεν· οἰκίαν πρῶτον ὑπερβαλλούσῃ δαπάνῃ κεκαλλωπισμένην μᾶλλον ἡγεῖ κόσμον ἄν σοι παρέχειν ἢ πᾶσαν τὴν πόλιν τείχεσί τε καὶ ναοῖς καὶ παραστάσι καὶ ἀγοραῖς καὶ λιμέσι κατεσκευασμένην; Ὅπλοις δὲ πότερον τοῖς ἐκπαγλοτάτοις αὐτὸς κατακεκοσμημένος δεινότερος ἂν φαίνοιο τοῖς πολεμίοις ἢ τῆς πόλεως ὅλης εὐόπλου σοι οὔσης; Προσόδους δὲ ποτέρως ἂν δοκεῖς πλείονας γίγνεσθαι, εἰ τὰ σὰ ἰδίᾳ μόνον ἐνεργὰ ἔχοις ἢ εἰ τὰ πάντων τῶν πολιτῶν μεμηχανημένος εἴης ἐνεργὰ εἶναι; Τὸ δὲ πάντων κάλλιστον καὶ μεγαλοπρεπέστατον νομιζόμενον εἶναι ἐπιτήδευμα ἁρματοτροφίαν, ποτέρως ἂν δοκεῖς μᾶλλον κοσμεῖν, εἰ αὐτὸς πλεῖστα τῶν Ἑλλήνων ἅρματα τρέφοις τε καὶ πέμποις εἰς τὰς πανηγύρεις, ἢ εἰ ἐκ τῆς σῆς πόλεως πλεῖστοι μὲν ἱπποτρόφοι εἶεν, πλεῖστοι δ'ἀγωνίζοιντο; Νικᾶν δὲ πότερα δοκεῖς κάλλιον εἶναι ἅρματος ἀρετῇ ἢ πόλεως ἧς προστατεύεις εὐδαιμονίᾳ; Ἐγὼ μὲν γὰρ οὐδὲ προσήκειν φημὶ ἀνδρὶ τυράννῳ πρὸς ἰδιώτας ἀγωνίζεσθαι. Νικῶν μὲν γὰρ οὐκ ἂν θαυμάζοιο ἀλλὰ φθονοῖο, ὡς ἀπὸ πολλῶν οἴκων τὰς δαπάνας ποιούμενος, νικώμενος δ'ἂν πάντων μάλιστα καταγελῷο. Ἀλλ'ἐγώ σοί φημι, ὦ Ἱέρων, πρὸς ἄλλους προστάτας πόλεων τὸν ἀγῶνα εἶναι, ὧν ἐὰν σὺ εὐδαιμονεστάτην τὴν πόλιν ἧς προστατεύεις παρέχῃς, εὖ ἴσθι νικῶν τῷ καλλίστῳ καὶ μεγαλοπρεπεστάτῳ ἐν ἀνθρώποις ἀγωνίσματι.

Thème grec.

(pour le 15 novembre 1928)

Sur la désignation des magistrats par voie de tirage au sort.

Mieux vaut comprendre que critiquer. Le tirage au sort a été inventé en des temps lointains où les hommes ne connaissaient pas de meilleur moyen pour faire désigner leurs chefs par leurs dieux. Il a été conservé par des générations plus récentes à qui le jugement de Dieu offrait l'avantage d'apaiser les sanglantes rivalités des grandes familles. Et maintenant il ne cessait pas, même dans les cités oligarchiques, d'amortir les dissensions des partis, en empêchant une faction victorieuse de faire prévaloir la tyrannie majoritaire dans tout le gouvernement, dans

Digitized by Google

toutes les administrations, et d'exaspérer ainsi l'opposition ; il supprimait la plaie des manœuvres électorales, et Aristote cite l'exemple d'Héraia en Arcadie, où l'élection fut supprimée parce qu'elle favorisait l'intrigue.... Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les inconvénients du tirage au sort étaient fortement atténués dans la pratique. Les incapables étaient retenus d'y participer par la crainte du ridicule ; les gens de probité douteuse par la perspective de la docimasie.

G. Glotz, *La cité grecque*, p. 249.

Thème latin

(à remettre à M. Boulanger le 16 novembre ; Correction, 23 novembre).

(Certificat de Latin)

Denys se moquait des musiciens qui accordent leurs flûtes et n'accordent pas leurs mœurs, des orateurs qui étudient à dire justice, non à la faire. A quoi faire la science, si l'entendement n'y est ? Or, il ne faut pas attacher le savoir à l'âme, il l'y faut incorporer. Il ne l'en faut pas arroser, il l'en faut teindre et s'il ne la change et améliore son état imparfait, il vaut beaucoup mieux le laisser là. C'est un dangereux glaive et qui empêche et offense son maître s'il est en main faible et qui n'en sache l'usage. Nous prenons en garde les opinions et le savoir d'autrui et puis c'est tout : il les faut faire nôtres. Me veux-je armer contre la crainte de la mort ? c'est aux dépens de Sénèque. Veux-je tirer de la consolation pour moi ou pour un autre ? je l'emprunte de Cicéron. Je l'eusse prise en moi-même si on m'y eût exercé. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande si elle ne se digère, si elle se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie ?

(d'après Montaigne, I, 24.)

Version latine

(Agrégations des Lettres et de Grammaire)

(A remettre à M. Boulanger le 22 novembre ; Correction le 29 novembre.)

Postquam litteris Sulpicii consulis, cui Tarquinii provincia evenerat, cognitum est depopulatum agrum circa Romanas salinas prædæque partem in Cæritum fines avectam et haud dubie juventutem ejus populi inter prædatores fuisse, T. Manlius, dictator factus, ex auctoritate patrum ac populi jussu Cæritibus bellum indixit. Tum primum Cærites, tanquam in verbis hostium vis major ad bellum significandum quam in suis factis, qui per populationem Romanos lacessierant, esset, verus belli terror invasit, et, quam non suarum virium ea dimicatio esset, cernebant ; pœnitebatque populationis, et Tarquinienses exsecrabantur defectionis auctores ; nec arma aut bellum quisquam apparare, sed pro se quisque legatos mitti jubebat ad petendam erroris veniam. Legati senatum cum adissent, ab senatu rejecti ad populum deos rogaverunt, quorum sacra bello Gallico

Digitized by Google

accepta rite procurassent, ut Romanos florentes ea sui misericordia caperet, quæ se rebus affectis quondam populi Romani cepisset; conversique ad delubra Vestæ hospitium flaminum Vestaliumque ab se caste ac religiose cultum invocabant: eane meritos crederet quisquam hostes repente sine causa factos? aut, si quid hostiliter fecissent, consilio id magis quam furore lapsos fecisse, ut sua vetera beneficia, locata præsertim apud tam gratos, novis corrumperent maleficiis florentemque populum Romanum ac felicissimum bello sibi desumerent hostem, cujus afflicti amicitiam petissent? Ne appellarent consilium, quæ vis ac necessitas appellanda esset. Transeuntes agmine infesto per agrum suum Tarquinienses, cum præter viam nihil petissent, traxisse quosdam agrestium populationis ejus, quæ sibi crimini detur, comites. Eos seu dedi placeat, dedere se paratos esse, seu supplicio affici, daturos pœnas. Cære, sacrarium populi Romani, deversorium sacerdotum ac receptaculum Romanorum sacrorum, intactum inviolatumque crimine belli hospitio Vestalium cultisque diis darent. Movit populum non tam causa præsens quam vetus meritum, ut maleficii quam beneficii potius immemores essent. Itaque pax populo Cæriti data, indutiasque in centum annos factas in æs referri placuit.

Thème latin

(A remettre à M. Boulanger le 15 novembre. Correction le 22 novembre.)

La science étymologique est, selon le caractère des recherches, ou une curiosité tantôt facile, tantôt paradoxale, ou une étude féconde, qui d'un côté tient à la partie la plus obscure de l'histoire, de l'autre à l'analyse de l'esprit humain, à l'invention des langues et à la perfection de la parole. Pour nos langues de filiation latine en particulier, indiquer à côté du terme moderne le mot latin d'où il dérive, c'est faire peu de chose et parfois se tromper: car parfois le terme latin avait lui-même une racine septentrionale à laquelle touchaient avant la conquête romaine les anciens habitants de notre sol qu'on appelle nos pères. De plus lors même que la dérivation du mot latin vers nous est évidente, souvent le mot, expressif à son origine, est devenu pour nous sans couleur. Le dictionnaire qui, au mot «rival», ajoutera pour racine le mot latin « rivalis » ne m'apprend rien s'il ne m'explique comment les laboureurs latins et les jurisconsultes romains appelaient « rivales » les deux riverains qui se partageaient et souvent se disputaient un ruisseau pour arroser leur pré et comment ce mot a pris de là un sens moral, éloigné du terme primitif. Il en est de même de presque tous les mots.

Villemain, Préf. à la 6e éd. du Dict. de l'Académie.

Digitized by Google

Conférence d'histoire du moyen âge. — Explication de textes relatifs aux institutions carolingiennes.

NOTE CONCERNANT L'EXPLICATION DES TEXTES

Pour préparer l'explication, il sera presque toujours indispensable d'avoir recours à l'édition dont le texte ci-dessous ne donne qu'un extrait, sans l'appareil critique, les notes, le lexique et tous autres instruments de travail que les éditeurs mettent, avec plus ou moins de générosité, à la disposition des lecteurs.

La plupart des textes peuvent être convenablement expliqués en se servant des ouvrages généraux sur les institutions carolingiennes, dont les principaux vont être indiqués. Ces ouvrages renvoient d'ailleurs aux travaux plus spéciaux. Lorsqu'un texte, pour être compris et commenté, exige la consultation d'un livre ou article portant sur un sujet particulier, on trouvera les références nécessaires en note.

Orientation générale.

E. Lavisse, *Histoire de France*, t. II, 1 (les Carolingiens traités par A. Kleinclausz, — histoire politique — et C. Pfister, « origines du régime féodal »).

L. Halphen, *Les Barbares*, Paris, 1926 (peu de chose sur les institutions).

Institutions.

En français : A. Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, 14e éd., Paris, 1921.

E. Chénon, *Histoire générale du droit français*, Paris, 1926.

En allemand : G. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III et IV, 2e éd., Kiel 1883 et Berlin 1885 (très complet, très clair ; recherches aisées). — H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, 2e éd., 2 vol., Munich et Leipzig, 1906 et 1928. — R. Schröder, *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte*, t. I, Leipzig, 1919 (ces deux ouvrages confondent dans un même exposé les périodes mérovingienne et carolingienne ; le premier, lucide et intelligent, le meilleur certainement de son espèce, est malheureusement incomplet ; le second est un manuel d'étudiants, très dense).

On fera bien de se reporter aussi aux t. III (*L'Alleu et le domaine rural*), IV (*Les origines du régime féodal*), V (*Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*) de l'*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, de Fustel de Coulanges ; mais noter que les t. III et IV, en principe, sinon toujours en fait, se rapportent à l'époque mérovingienne et que le t. V, constitué, après la mort de l'auteur, à l'aide de diverses études, imprimées et manuscrites, qu'il avait rédigées à intervalles assez éloignés, est le moins bien au point de tout l'ouvrage.

Digitized by Google

Diplomatique.

Les indications essentielles, suffisantes pour les débutants, dans A. Giry, *Manuel de Diplomatique*, Paris, 1894 ; à compléter, pour ce qui concerne la chancellerie royale et impériale, par H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien*, t. I, 2e éd., Leipzig, 1912.

La langue.

On remarquera que, en dépit de la « renaissance carolingienne », un certain nombre des textes reproduits ci-dessous sont rédigés dans un latin « barbare », c'est-à-dire fortement influencé par l'usage vulgaire. A défaut du manuel général qui nous fait cruellement défaut, on s'orientera grâce au livre, toujours précieux, de Max Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, et au répertoire tout récemment dressé par Jeanne Vieillard, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne. (Bibl. de l'Ec. des Hautes Etudes, section histor. et philolog.*, fasc. 251), Paris, 1927.

Les leçons de Ludwig Traube, recueillies, sous le titre *Die lateinische Sprache des Mittelalters*, au t. II de ses *Vorlesungen und Abhandlungen* (Munich, 1911), p. 31 et suiv., sont extrêmement suggestives.

Il est à peine besoin de rappeler l'existence du Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis ;* mais il est sans doute moins superflu de signaler : 1° que le Du Cange, dictionnaire d'antiquités plus encore que lexique, ne dispense nullement de recourir, le cas échéant, aux dictionnaires du latin classique ; 2° que les instruments de travail les plus utiles pour l'interprétation du « latin carolingien » sont encore les *indices rerum et verborum* qu'on trouvera à la fin des grandes éditions et qui seuls permettent de préciser le sens des mots difficiles par renvois aux contextes; le meilleur de beaucoup — en fait, un véritable lexique — est celui qu'a dressé Zeumer pour son édition des *Formulae.*

I. — INSTRUCTIONS DONNÉES AUX « MISSI ».

1) *Capitularia regum Francorum*, éd. Boretius-Krause (*Mon. Germ. hist.*, LL., *sectio* II), t. I, n° 46 [1].

1. Ut unusquisque in suo missatico maximam habeat curam ad praevidendum et ordinandum ac disponendum secundum Dei voluntatem et secundum iussionem nostram.

2. De sacramento. Ut qui antea fidelitatem partibus nostris non promiserunt promittere faciant, et insuper omnes denuo repromittant, ut ea quae inter filios nostros propter pacis concordiam statuimus pleniter omnes consentire debeant.

3. Ut praedicti missi per singulas civitates et monasteria virorum et puellarum praevideant, quomodo aut qualiter in domibus aecclesiarum et ornamentis aecclesiae emendatae vel restauratae esse videntur, et dili-

[1]) Sur l'interdiction de l'usure, portée par ce capitulaire, voir F. Schaub, *Der Kampf gegen den Zinswucher, ungerechten Preis und unlauteren Handel im Mittelalter*, Freiburg i. B., 1905.

Digitized by Google

genter inquirant de conversatione singulorum vel quomodo emendatum habeant quod iussimus de eorum lectione et canto caeterisque disciplinis aecclesiasticae regulae pertinentibus.

4. Ut singuli episcopi, abbates, abbatissae diligenter considerent thesauros ecclesiasticos, ne propter perfidiam aut neglegentiam custodum aliquid de gemmis aut de vasis, reliquo quoque thesauro, perditum sit, quia dictum est nobis quod negotiatores Iudaei necnon et alii gloriantur, quod quicquid eis placeat possint ab eis emere.

5. Volumus ut equaliter missi nostri facient de singulis causis, sive de haribanno sive de advenis sive de ceteris quibuslibet causis. De advenis volumus, ut qui iam diu coniugati sunt per singula loca, ut ibi maneant et sine causa et sine aliqua culpa non fiant eiecti; fugitivi vero servi et latrones redeant ad propria loca.

6. Auditum habemus, qualiter et comites et alii homines qui nostra beneficia habere videntur comparant sibi proprietates de ipso nostro beneficio et faciant servire ad ipsas proprietates servientes nostros de eorum beneficio, et curtes nostrae remanent desertae et in aliquibus locis ipsi vicinantes multa mala paciuntur.

7. Audivimus quod aliqui reddunt beneficium nostrum ad alios homines in proprietatem, et in ipso placito dato pretio comparant ipsas res iterum sibi in alodem : quod omnino cavendum est quia qui hoc faciunt non bene custodiunt fidem quam nobis promissam habent. Et ne forte in aliqua infidelitate inveniantur; quia qui hoc faciunt, per eorum voluntatem ad aures nostras talia opera illorum non perveniunt.

8. Sunt et alii qui iustitiam legibus recipere debent et in tantum fiunt in quibusdam locis fatigati, usque dum illorum iustitiam per fideiussorum manus tradant, ita ut aliquid vel parvum possint habere, et fortiores suscipiant maiorem porcionem.

9. De mendicis qui per patrias discurrunt volumus ut unusquisque fidelium nostrorum suum pauperem de beneficio aut de propria familia nutriat, et non permittat aliubi ire mendicando; et ubi tales inventi fuerint, nisi manibus laborent, nullus eis quicquam tribuere praesumat.

10. De teloneis et cespitaticis, sicut in alia capitula ordinavimus, teneant, id est ubi antiqua consuetudo fuit, ita exigantur, ubi nova fuerint inventa, destruantur.

11. Usura est ubi amplius requiritur quam datur; verbi gratia si dederis solidos decem et amplius requisieris, vel si dederis modium unum frumenti et iterum super aliud exigeris.

12. Cupiditas in bonam partem potest accipi et ad malam : in bonam iuxta apostolum : « cupio dissolvi et esse cum Christo », et in psalmo : « cumcupivit anima mea in atria Domini ».

13. Cupiditas vero in malam partem accipitur, qui supra modum res quaslibet iniuste appetere vult, iuxta Salomonem : « post concupiscentias tuas non eas ».

14. Avaricia est alienas res appetere et adeptas nulli largiri; et iuxta apostolum haec est « radix omnium malorum ».

15. Turpe lucrum exercent, qui per varias circumventiones lucrandi causa inhoneste res quaslibet congregare decertant.

Digitized by Google

16. Foenus est qui aliquid prestat ; iustum foenus est, qui amplius non requirit nisi quantum prestitit.

17. Quicumque enim tempore messis vel tempore vindemiae, non necessitate, sed propter cupiditatem, comparat annonam aut vinum, verbi gratia de duobus denariis comparat modium unum et servat usque dum iterum venundare possit contra dinarios quatuor aut sex seu amplius, hoc turpe lucrum dicimus ; si autem propter necessitatem comparat, ut sibi habeat et aliis tribuat, negotium dicimus.

18. Consideravimus itaque, ut praesente anno, quia per plurima loca fames valida esse videtur, ut omnes episcopi, abbates, abbatissae, obtimates et comites seu domestici et cuncti fideles qui beneficia regalia tam de rebus ecclesiae quamque et de reliquis habere videntur, unusquisque de suo beneficio suam familiam nutricare faciat, et de sua proprietate propriam familiam nutriat ; et si Deo donante super se et super familiam suam, aut in beneficio aut in alode, annonam habuerit et venundare voluerit, non carius vendat nisi modium de avena dinarios duos, modium unum de ordeo contra dinarios tres, modium unum de spelta contra denarios tres si disparata fuerit, modium unum de sigale contra denarios quattuor, modium unum de frumento parato contra denarios sex. Et ipsum modium sit quod omnibus habere constitutum est, ut unusquisque habeat aequam mensuram et aequalia modia.

II. — LE SERVICE D'OST.

2). *Instructions données en 807 à Aix-la-Chapelle.*

Capitularia, t. I, n° 48.

Memoratorium qualiter ordinavimus propter famis inopiam, ut de ultra Sequane omnes exercitare debeant.

1. In primis quicumque beneficia habere videntur, omnes in hostem veniant.

2. Quicumque liber mansos quinque de proprietate habere videtur, similiter in hostem veniat ; et qui quattuor mansos habet, similiter faciat. Qui tres habere videtur similiter agat. Ubicumque autem inventi fuerint duo, quorum unusquisque duos mansos habere videtur, unus alium praeparare faciat ; et qui melius ex ipsis potuerit, in hostem veniat. Et ubi inventi fuerint duo quorum unus habeat duos mansos et alter habeat unum mansum, similiter se sociare faciant et unus alterum praeparet ; et qui melius potuerit, in hostem veniat. Ubicumque autem tres fuerint inventi, quorum unusquisque mansum unum habeat, duo tercium praeparare faciant ; ex quibus qui melius potest, in hostem veniat. Illi vero qui dimidium mansum habent, quinque sextum praeparare faciant. Et qui sic pauper inventus fuerit qui nec mancipia nec propriam possessionem terrarum habeat, tamen in praecio valente... solidos, quinque sextum praeparent [1]). Et unicuique ex ipsis qui in

---

[1]) Les deux manuscrits qui nous ont conservé ce texte insèrent après *praeparent* la phrase : « et ubi duo tercium de illis qui parvulas possessiones de terra habere videntur », qui est évidemment hors de sa place. A supposer qu'elle ait appartenu au texte original, on recherchera à quel endroit il convient de la rétablir.

Digitized by Google

hoste pergunt fiant coniectati solidi quinque a suprascriptis pauperioribus qui nullam possessionem habere videntur in terra. Et pro hac consideratione nullus suum seniorem dimittat.

3. Omnes itaque fideles nostri capitanei cum eorum hominibus et carra sive dona, quantum melius praeparare potuerint, ad condictum placitum veniant. Et unusquisque missorum nostrorum per singula ministeria considerare faciat unum de vassallis nostris, et praecipiat de verbo nostro ut cum illa minore manu et carra de singulis comitatibus veniat et eos post nos pacifice adducat, ita ut nihil exinde remaneat et mediante mense Augusto ad Renum sit.

Haec autem constituta volumus, ut observent omnes generaliter praesenti anno qui ultra Sequanam commanere videntur.

3). *Lettre de convocation à un abbé* [1]).

Capitularia, t. I, nº 75.

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Carolus serenissimus augustus a Deo coronatus magnus pacificus imperator, qui et per misericordiam Dei rex Francorum et Longobardorum, Fulrado abbati.

Notum sit tibi, quia placitum nostrum generale anno presenti condictum habemus infra Saxoniam in orientali parte super fluvium Bota in loco qui dicitur Starasfurt. Quapropter precipimus tibi ut pleniter cum hominibus tuis bene armatis ac preparatis ad predictum locum venire debeas XV. Kal. Iul. quod est septem diebus ante missam sancti Iohannis Baptiste. Ita vero preparatus cum hominibus tuis ad predictum locum venies, ut inde, in quamcumque partem nostra fuerit iussio et exercitaliter ire possis; id est cum armis atque utensilibus necnon et cetero instrumento bellico, in victualibus et vestimentis. Ita ut unusquisque cabalarius habeat scutum et lanceam et spatam et semispatum, arcum et pharetras cum sagittis: et in carris vestris utensilia diversi generis, id et cuniada et dolaturia, tarratros, assias, fosorios, palas ferreas et cetera utensilia que in hostem sunt necessaria. Utensilia vero ciborum in carris de illo placito in futurum ad tres menses, arma et vestimenta ad dimidium annum. Et hoc omnino precipimus ut observare facietis ut cum bona pace pergatis ad locum predictum, per quamcumque partem regni nostri itineris vestri rectitudo vos ire fecerit, hoc est ut preter herbam et ligna et aquam nichil de ceteris rebus tangere presumatis; et uniuscuiusque vestri homines una cum carris et caballariis suis vadant et semper cum eis sit usque ad locum predictum, qualiter absencia domini locum non det hominibus eius male faciendi.

Dona vero tua quae ad placitum nostrum presentare debes nobis medio mense Maio transmitte ad locum ubicumque tunc fuerimus; si forte rectitudo itineris tui ita se conparet, ut nobis per te ipsum in profectione tua ea presentare possis, hoc magis optamus. Vide ut nullam negligentiam exinde habeas, sicut gratiam nostram velis habere.

---

[1]) Cf. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II, fasc. 2, Lille 1926, chap. XVII, et chap. XV, § 1.

Digitized by Google

II. Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire (1928).

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Première composition

sur un sujet tiré du programme des lycées.

Raison et Société.

Deuxième composition

sur un sujet tiré du programme des lycées.

Le langage considéré comme moyen de communication entre les consciences individuelles.

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Version italienne

pour le 15 novembre.

Voir plus loin le texte de Giov. della Casa, donné au certificat d'études pratiques.

Thème italien

pour le 22 novembre.

Voir plus loin le texte de Chevillon, donné à l'agrégation d'allemand.

Composition d'histoire de la philosophie.

La théorie platonicienne de la Participation. (Participation du monde sensible aux Idées et Participation des Idées les unes aux autres.)

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Histoire ancienne.

Le parti démocratique à Rome, des Gracques (inclus) à l'abdication de Sylla.

Histoire du moyen âge.

Le pouvoir royal en Angleterre sous les trois premiers Plantagenets : étude d'institutions. (Sans exposer la crise de la Grande Charte, on montrera dans quelle mesure elle a été causée par les progrès de l'administration monarchique.)

Histoire moderne et contemporaine.

Bismarck et l'unité allemande.

Digitized by Google

Géographie.

Le volcanisme, ses manifestations, ses effets : étude de géographie physique.

Agrégation d'allemand.

Thème

Harmonies bretonnes.

Pourquoi donc ai-je tant aimé ce hameau de marins ? Sans doute, du milieu de nos confusions modernes, du sein de notre monde instable et trop vaste, nous aspirons à tous les souvenirs d'un temps où la vie des hommes était réglée, modeste, appuyée à la foi, à la coutume, de vision limitée, chacun arrêté dans sa forme, d'accord avec lui-même, avec son groupe et tout l'ordre expliqué du monde.

Ce village, tel que je le revois (il a bien changé), semblait le type de tout ce qui fait la Bretagne si touchante. Des harmonies séculaires y duraient, qui ne sont pas encore tout à fait rompues. Ces chaumières, dont les lentes fumées ont monté tous les jours, depuis si longtemps, entre les ramures, sans que rien indiquât jamais que des vivants s'arrêtaient de vivre et que d'autres apparaissaient ; cet oratoire rustique, ce pauvre mur du quai, dont la pierre çà et là disloquée, mangée de lierres, se mêle, parmi les racines énormes d'un chêne, aux saillies du rocher ; ce lavoir, sous la source, où la Sainte Vierge dans sa niche entend toujours les mêmes caquets bretons : on dirait que ces choses, de tout temps, ont fait partie de la petite côte, aussi naturellement que cette source, ces rochers, ces ramures. Un peu de vie humaine s'est posé là — il y a combien de siècles ? — associé pour toujours à la vie de cette terre. Elle en a la simplicité, la patience, l'aspect de chose éternelle. A travers ses générations, elle est restée la même, invariable en ses rythmes, comme cette eau venue des infinis, qui flue et reflue, chaque jour si paisiblement, sous le mur du port et l'ombre des feuillages.

Et, de même, la nature ici, s'est pénétrée d'essence humaine. La mer, dans la crique ombreuse où dorment, chez eux, les rudes bateaux noirs, se fait humble, paysanne, intime comme sous une feuillée la mare d'une ferme portant les canetons qu'elle a vus naître. Ces beaux chênes aussi, ces châtaigniers au tronc puissant et droit, on voit bien qu'ils ne sont pas sauvages, qu'ils ont grandi près de l'homme, avec lui, en confiance, en alliance. Il y a toujours de longs avirons, des mâts de rechange, des gaffes, lourds outils de pêcheurs, appuyés à leurs branches, mêlés à eux, associés à leur figure, comme il y a toujours eu du linge en train de sécher sur les ajoncs de la pente. Ces arbres sont familiers, familiaux, comme les lits-clos de fermes, qui servirent aux maîtres et n'ont pas cessé de servir.

A. Chevrillon, *L'enchantement breton.*

Digitized by Google

III. Examens de la Faculté.

(Juin 1928)

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Histoire ancienne

Composition

La conquête de l'égalité de la plèbe romaine depuis les Douze Tables jusqu'au commencement du IIIe siècle avant J.-C.

Version latine

Fragment du texte du monument d'Ancyre.

Annos undeviginti natus exercitum privato consilio et privata impensa comparavi, per quem rem publicam a dominatione factionis oppressam in libertatem vindicavi. Eo nomine senatus decretis honorificis in ordinem suum me adlegit *C.* Pansa et A. Hirtio consulibus, consularem locum sententiae dicendae simul dans, et imperium mihi dedit. Res publica ne quid acciperet damnum tum a me pro praetore simul cum consulibus providendum censuit. Populus autem eodem anno me consulem, cum consul uterque bello cecidisset, et triumvirum rei publicae constituendae creavit. Qui parentem meum interfecerunt, eos in exilium expuli judiciis legitimis ultus eorum facinus et postea bellum inferentes rei publicae vici bis acie.... Vota pro valetudine mea suscipere per consules et sacerdotes quinto quoque anno senatus decrevit. Ex iis votis saepe fecerunt vivo me ludos aliquotiens sacerdotum quattuor amplissima collegia, aliquotiens consules. Privatim etiam et municipatim universi cives uno animo continenter apud omnia pulvinaria pro valetudine mea sacrificaverunt. Nomen meum senatus consulto inclusum est in saliare carmen et sacrosanctus ut essem in perpetuum et quoad viverem, tribunicia potestas mihi tribueretur, statutum est.

Histoire du moyen âge

Etudier l'organisation et l'évolution de la monarchie pontificale d'Innocent III à Boniface VIII (1198-1303) et indiquer comment durant cette même période les papes sont parvenus à affermir leur autorité spirituelle sur l'Eglise.

Histoire moderne et contemporaine.

Quatre sujets au choix :

1° Les rapports de la Monarchie et des Parlements, en France, de 1715 à 1789. — 2° L'Empire Colonial Espagnol. — 3° L'Assemblée Constituante et l'Eglise Catholique. — 4° Napoléon III et l'Italie.

Histoire de la Musique

La Flûte enchantée de Mozart. — Histoire et critique du livret. Appréciation de la partition.

Digitized by Google

Géographie et Géographie physique

Le cycle d'érosion fluviale en structure homogène.

Etudes pratiques — italien

Version (Durée : 4 heures)

Se alla violenza si potesse resistere in alcun modo fuori che co 'l ferro et con l'armi, io temerei, serenissimo principe et eccellentissimi signori, di poter esser ripreso da voi meritamente di ciò che io son costretto d'esporre nel mio presente ragionamento, e stimerei che la materia, della quale io favello, fosse alla mia condizione et al mio presente abito del tutto contraria e difforme ; ma, però che dalla forza non può l'uomo altramente difendersi né aiutarsi che co'l vigor dell' animo e con l'armi e con la guerra, io non credo che alcuno possa a buon' equità biasimarmi, se io parlerò non volentieri, ma a forza, né di quello che mi piacerebbe di dire, ma di quello che è necessario di fare non meno a quest' eccelso e magnanimo Dominio che al Papa o ad altri, ciò è di procacciare difesa o scampo alla commune salute, alla commune vita, alla commune libertà. La quale, se ella non è posta in grandissima tempesta, e se alla non è assalita e assediata e circondata da gravissimo pericolo e da superbo et acerbo inimico, continoviamo la nostra umile e pacifica quiete ; chè io non consiglio e non richieggo alcuno che, potendo aver onesta et ancora dimessa pace, elegga più tosto utile né gloriosa guerra ; ma, però che, se io non m'inganno, al nostro ozio et al nostro riposo sono già apparecchiati e poco meno che avvolti et annodati i miserabili lacci e l'aspre e gravi catene della servitù, io prego la Serenità vostra e gl'illustrissimi suoi Senatori, che si degnino d'ascoltarmi con benigno animo, e non come colui che intenda a guastare la vostra pace, ma come quello che procaccia di mantenere la commune libertà ; la quale i gloriosi avoli vostri, secondo che io odo, non solo apprezzarono più che gli agi e la morbidezze e'l riposo, ma egli sprezzarono per lei eziandio la vita loro.

Orazione di Mons. Giovanni della Casa per esortare la Repubblica Veneta a entrare in lega co'l Papa et co'l Re di Francia contro l'Imperator Carlo Quinto.

BACCALAURÉAT

Version grecque

Deux vaillantes bêtes.

Εἰσελθὼν ἄνθρωπος εἰς τὸν νεὼν τοῦ Ἀσκληπιοῦ τὰ εὐόγκα τῶν ἀργυρῶν καὶ χρυσῶν ἔλαβεν ἀναθημάτων, καὶ λεληθέναι νομίζων ὑπεξῆλθεν· ὁ δὲ φρουρὸς κύων, ὄνομα Κάππαρος, ἐπεὶ μηδεὶς ὑλακτοῦντι τῶν ζακόρων ὑπήκουσεν αὐτῷ, φεύγοντα τὸν ἱερόσυλον ἐπεδίωκε· καὶ πρῶτον μὲν βαλλόμενος λίθοις οὐκ ἀπέστη, γενομένης δ' ἡμέρας εἵπετο, ἀναπαυομένῳ δὲ παρενυκτέρευε, καὶ βαδίζοντος πάλιν ἀναστὰς ἐπηκολούθει, τοὺς δ' ἀπαντῶντας ὀδοιπόρους ἔσαινεν, ἐκείνῳ δ' ἐφυλάκτει

Digitized by Google

καὶ προσέκειτο. Ταῦτα δ' οἱ διώκοντες πυνθανόμενοι παρὰ τῶν ἀπαντώντων ἅμα καὶ τὸ χρῶμα φραζόντων καὶ τὸ μέγεθος τοῦ κυνὸς προθυμότερον ἐχρήσαντο τῇ διώξει, καὶ καταλαβόντες τὸν ἄνθρωπον ἀνήγαγον ἀπὸ Κρομμυῶνος. Ὁ δὲ κύων ἀναστρέψας προηγεῖτο γαῦρος καὶ περιχαρής, οἷον ἑαυτοῦ ποιούμενος ἄγραν καὶ θήραμα τὸν ἱερόσυλον. Ἐψηφίσαντο δὴ σῖτον αὐτῷ δημοσίᾳ μετρεῖσθαι καὶ παρεγγυᾶσθαι τοῖς ἱερεῦσιν εἰς ἀεὶ τὴν ἐπιμέλειαν, ἀπομιμησάμενοι τὸ πρὸς τὸν ἡμίονον φιλανθρώπευμα τῶν παλαιῶν Ἀθηναίων. Τὸν γὰρ ἑκατόμπεδον νεὼν Περικλέους ἐν Ἀκροπόλει κατασκευάζοντος, λίθοι προσήγοντο πολλοῖς ζεύγεσι καθ' ἡμέραν· τῶν οὖν συνειργασμένων μὲν προθύμως ἤδη δὲ διὰ γῆρας ἀφειμένων ἡμιόνων εἷς κατερχόμενος εἰς Κεραμεικόν, καὶ τοῖς ἀνάγουσι ζεύγεσι τοὺς λίθους ὑπαντῶν ἀεὶ συνανέστρεφε καὶ συμπαρετρόχαζεν, οἷον ἐγκελευόμενος καὶ παρορμῶν· διὸ θαυμάσας αὐτοῦ τὴν φιλοτιμίαν ὁ δῆμος ἐκέλευσε δημοσίᾳ τρέφεσθαι.

Observations sur la version grecque

Le texte de la version grecque ne contenait aucune phrase dont la construction pût arrêter un bon élève de première : tout au plus une ligne était-elle assez délicate à saisir et interpréter (οἷον ἑαυτοῦ ποιούμενος . . ἱερόσυλον.). Les correcteurs ont d'ailleurs été d'accord pour user d'indulgence en cet endroit, et pour ne pas condamner trop rigoureusement de menues erreurs sur la valeur précise de certains mots soit dans le texte (ἅμα, πάλιν), soit en eux-mêmes (μετρεῖσθαι), réservant leur sévérité pour les fautes qui trahissent une grave ignorance de la grammaire. — La statistique suivante porte sur cent copies : 94 de Strasbourg, 3 de Mayence, 3 de Sarreguemines. On la compare avec celle qu'on avait établie pour la session de 1924. (Cf. Bulletin, IV, 1, nov. 1925, p. 27.)

	1924	1928
Moyenne générale	9,68	9,09
Ont atteint ou dépassé la moyenne 10 . .	56,9 %	46 %
13 et au-dessus	21,5 %	15 %
De 10 à 12½	35,4 %	31 %
De 6 à 9½	26,5 %	34 %
Inférieurs à 6	16,4 %	20 %

La moyenne générale des notes n'a pas beaucoup baissé, mais tandis qu'en 1924 plus de la moitié des copies atteignaient ou dépassaient dix, il n'en est plus de même en 1928. Ce qui n'a guère changé ce sont les défauts dominants : absence de logique, dédain de la syntaxe et de la morphologie. On paraît avoir parfois lu le texte trop vite ou sans attention puisque les noms propres sont estropiés : Kapparos devient Karapos ou Karrapos. Lorsqu'une mauvaise lecture de ce genre porte sur un verbe ou sur un nom commun on fait apparaître un « chien couronné » (ἀνατρέφω et ἀναστέφω), ou des fleurs quand il s'agit de rencontre (ἀπαντᾶν et ἀπανθεῖν), ou bien on transforme la poursuite en opinion (διωξις et δόξα). — Est-ce distraction pure, ou connaissance trop « brumeuse » du vocabulaire ?

Ce n'est plus par la confusion de deux formes distinctes que s'explique une autre erreur : παρορμῶν appartient aussi bien à παρορμεῖν qu'à

Digitized by Google

παρορμᾶν. Mais on aurait pu s'apercevoir qu'il est peu vraisemblable qu'un mulet « jette l'ancre ». Et ceci nous ramène au chapitre, très riche comme en 1924, des traductions faites à l'encontre du plus élémentaire bon sens. Il y a de pures absurdités, rigoureusement « impensables » ; des contradictions dans les termes : « il prit la fuite et poursuivit le voleur », le même chien au même instant flattait « *tous* les passants et aboyait *contre* chacun » ; des affirmations que leur invraisemblance aurait dû rendre suspectes : « ils se décidèrent par un vote à mesurer *au voleur* sa nourriture au nom de l'Etat » ; « on apportait... des pierres précieuses sur beaucoup de chariots ». Le texte dit : λίθοι : le candidat a sans doute choisi sa traduction au hasard dans un lexique plutôt qu'il n'entendait ranger le marbre parmi les pierres précieuses. Ce genre de fautes provient de ce que l'on n'essaie pas de *penser* vraiment le texte.

D'autres fautes proviennent de l'ignorance — on voudrait croire : de l'oubli momentané — de la grammaire. Νομίζων λεληθέναι devient : « voulant les cacher » ; τὸ πρὸς τὸν ἡμίονον φιλανθρώπευμα τῶν παλαιῶν Ἀθηναίων : « imitant ainsi avant le mulet le trait d'humanité des anciens Athéniens ». Cette fois le traducteur, qui connaît peut-être théoriquement l'enclave, n'a pas lu suffisamment de grec pour en avoir le sentiment spontané ; il confond πρός et πρό, comme une autre παρά et περί. Très souvent ἀπὸ Κρομμυῶνος est traduit « à Crommuônos » ou « vers Crommuônos » : car la désinence du génitif est si peu reconnue qu'elle passe telle quelle dans la transcription.

On signalera pour finir deux défauts contraires : le littéralisme excessif et la paraphrase. Une version n'est jamais trop exacte, mais certains littéralismes, loin de rendre l'exactitude plus grande, lui nuisent. Quand ἀναπαυομένῳ et βαδίζοντο sont traduits par « celui qui se reposait » et « celui qui marchait », le littéralisme n'est tout d'abord qu'illusoire puisque cette traduction supposerait l'article, et le lecteur, qui ne comprend pas bien s'il s'agit du même personnage, pense que le traducteur ne comprenait pas non plus et transposait mot pour mot sans voir la pensée. L'autre défaut se manifeste par des additions oiseuses ou malheureuses, même par la double traduction d'un même mot : καταλαβόντες « ils comprirent, s'emparèrent de l'homme ». Est-ce encore une distraction ? ou l'auteur, hésitant entre deux sens, a-t-il cru s'assurer le maximum de chances en les « choisissant » tous les deux ?

Paul COLLOMP.

Version latine.

Description de l'île de Bretagne.

Britanniae pars interior ab iis incolitur, quos, natos in insula ipsa, memoria proditum dicunt. Maritima pars ab iis, qui, praedae ac belli inferendi causa, ex Belgis transierant, qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt, et bello illato ibi remanserunt atque agros colere coeperunt: Hominum est infinita multitudo, creberrimaque aedificia, fere gallicis consimilia : pecorum magnus numerus. Utuntur aut aere, aut annulis ferreis ad certum pondus exami-

Digitized by Google

natis, pro nummo. Nascitur ibi plumbum album in mediterraneis regionibus, in maritimis ferrum ; sed ejus exigua est copia : aere utuntur importato. Materia cujusque generis, ut in Gallia, est, praeter fagum atque abietem. Leporem et gallinam et anserem gustare fas non putant : haec tamen alunt, animi voluptatisque causa. Loca sunt temperatiora quam in Gallia, remissioribus frigoribus. Insula natura triquetra ; cujus unum latus est contra Galliam : hujus lateris alter angulus, qui est ad Cantium, quo fere omnes ex Gallia naves appelluntur, ad orientem solem ; inferior ad meridiem spectat. Hoc latus tenet circiter millia passuum quingenta. Alterum vergit ad Hispaniam atque occidentem solem : qua ex parte est Hibernia, dimidio minor, ut aestimatur, quam Britannia.

César.

Observations sur la version latine

Il semble que le texte, tiré du Ve livre du *Bellum Gallicum* (chapitres 12 et 13), ait inspiré aux candidats un sentiment de trompeuse sécurité ; sans doute parce que c'est aux dépens de César qu'ils ont commis en quatrième leurs premiers contresens. Notons d'ailleurs que l'auteur de cette description de la Grande-Bretagne n'est probablement pas César lui-même. On s'accorde généralement à reconnaître que les digressions géographiques du *Bellum Gallicum* ont été hâtivement compilées par des secrétaires du proconsul, au moment de la publication. Mais si certaines constructions peuvent paraître étrangères au style ordinaire de César, le vocabulaire et la syntaxe n'en sont pas moins classiques.

Quoi qu'il en soit, les résultats, dans l'ensemble, ont été fort médiocres. En dépit de l'indulgence, pourtant très grande, des correcteurs, il n'a été possible d'attribuer une note égale ou supérieure à la moyenne qu'au tiers environ des candidats. Les très mauvaises copies abondent ; certaines sont de véritables tissus d'absurdités et il n'en est pas où le sens ait été parfaitement dégagé. Cependant les difficultés n'étaient pas très redoutables. Le texte se compose en majeure partie de phrases très courtes, à verbe être, ou dépourvues de verbe. Seules les deux premières phrases réclamaient un certain effort d'analyse, effort dont la plupart des candidats ont été incapables. Point n'était besoin d'être grand clerc pour découvrir que dans « *Britanniae pars interior ab iis incolitur, quos, natos in insula ipsa, memoria proditum dicunt* », *natos* et *proditum* sont des infinitifs du parfait, où, comme il arrive souvent dès l'époque classique, *esse* est sous-entendu ; que le premier dépend du second qui lui-même est régi par *dicunt*. Trop souvent on a donné comme sujet à *dicunt* l'accusatif *quos*. De même dans la seconde phrase la reprise *quibus... ex civitatibus* a été méconnue.

Le dernier tiers du texte a donné lieu à d'étranges confusions. L'auteur, après avoir indiqué que l'île est de forme triangulaire, définit l'un après l'autre chacun des trois côtés. Mais le texte proposé se termine avant qu'il soit question du troisième côté. Or, nombre de candidats, trop zélés, ont voulu retrouver à tout prix les trois côtés du triangle, ce qui les a

Digitized by Google

amenés à confondre *latus* et *angulus*, en dépit de la différence de genre, à rendre *alterum* par « le troisième côté ».

Les erreurs de détail sont innombrables. Bien qu'il ne soit pas utile d'enrichir le sottisier du baccalauréat, signalons que *Gallos* a été rendu par « galloches », *alunt* par « ils se nourissent », *naves appelluntur* par « les navires sont appelés », *leporem et gallinam et anserem gustare fas non putant* par « ils ne pensent pas goûter la justice divine, la grâce, la poule et l'oie ». *Millia passuum quingenta* a donné lieu aux traductions les plus diverses : « cinquante, quinze cents, cinq mille » ou même « quatre mille pas ».

Dans l'ensemble, sans parler de la traduction qui presque jamais n'est écrite en français, la grande infériorité de la plupart de ces versions a deux causes évidentes : d'une part les candidats sont incapables de démêler la construction grammaticale des phrases les plus simples ; d'autre part, ils font du dictionnaire le plus déplorable usage. Non contents de puiser au hasard dans les longs articles qui leur offrent une grande variété — au moins apparente — de sens pour un même mot, ils consultent parfois, par mégarde, l'article qui précède ou suit celui qui les intéresse. J'imagine que l'interdiction de tout dictionnaire ou lexique pour cette épreuve produirait de meilleurs résultats.

André BOULANGER.

Version anglaise

I notice that people always make gigantic arrangements for bathing when they are going anywhere near the water, but that they don't bathe much when they are there. Personally, when I am on the sea-side I feel in the morning that I want to stop in bed till the last moment, and then come down and have my breakfast. Once or twice virtue has triumphed, and I have got out at six and half-dressed myself, and have taken my drawers and towel, and stumbled dismally off. But I haven't enjoyed it. They seem to keep a specially cutting east wind waiting for me, when I go to bathe in the early morning ; and they pick out all the three-cornered stones, and put them on the top, and they sharpen up the rocks and cover the points over with a bit of sand so that I can't see them, and they take the sea and put it two miles out, so that I have to huddle myself up in my arms and hop, shivering through six inches of water.

Thème anglais

Il est curieux de voir que les rêves ne se réalisent que rarement, ou se réalisent d'une manière imprévue ; ce que l'on désire n'a plus de charme quand on l'obtient. Quand on habite la ville, on rêve de randonnées à la campagne, de baignades au bord de la mer, mais dès que l'on est seul face à face avec la nature, on regrette son cabinet de travail, ses livres, ses habitudes. On regrette même les heures paresseuses du matin et quand la femme de chambre frappe à notre porte au petit jour pour nous rappeler que la plage est tout près, que la marée haute nous attend, que l'eau est

Digitized by Google

bonne et fraîche, nous nous replongeons dans la tiédeur du lit en savourant par avance la bonne odeur d'œufs et de lard frits qui va monter de la cuisine en nous promettant un exquis petit déjeuner. L'amour des sports et celui du confort ne s'accordent pas toujours, même en Angleterre, et dans le cœur des plus authentiques Anglais.

Observations sur la version et le thème anglais

A. *Version.* Le texte était un passage court et facile du « Three Men in a Boat » de Jérôme. K. Jérôme, égayé de deux ou trois traits humoristiques fort apparents. Il n'y avait aucune difficulté de sens véritable : seule une phrase (they pick out all the three cornered stones *and put them on the top*) pouvait donner lieu pour des anglicistes encore peu expérimentés, à une double interprétation. Mais le trait culminant, vers lequel convergeait tout l'effet comique du paragraphe (they take the sea and put it two miles out) ne comportait aucune subtilité et eût dû être compris de tous les candidats, ce qui n'est point le cas, car 4 ou 5 copies seulement sur 75 sont exemptes de contresens ou de faux-sens. Le français laisse souvent à désirer aussi ; les fautes d'orthographe et de syntaxe ne sont pas rares et beaucoup de candidats emploient des mots — pourtant familiers — sans en connaître la signification exacte. D'autres impropriétés résultent d'une confusion avec l'anglais (« vent coupant », etc., des « pierres à trois coins », etc.) ou témoignent d'une certaine indolence d'esprit et d'un insuffisant entraînement à la transposition. Une seule copie a obtenu la note 17, trois la note 15 ; la plupart des copies admises ne dépassent guère la note 11.

B. *Thème.* Peut-être le texte était-il de nature un peu abstraite ; cependant une ou deux très bonnes copies prouvent qu'il n'était pas au-dessus de la « force » d'un bon élève de 1re. Très peu de candidats ont trouvé l'expression courante traduisant « se réaliser » (come true) ; d'autres expressions de difficulté à peu près égale mais de caractère plus concret (« randonnées ») ont eu plus de chance : une quinzaine de candidats ont trouvé le mot exact : rambles, au lieu d'y substituer des termes vagues ou impropres comme : walks ou journeys. Mais dans la plupart des copies les grosses incorrections sont nombreuses : think *at*, dream *for*, remind avec l'acc. sans *of*, wait construit transitivement, *in* au lieu de *into*, etc. Les fautes « d'article » sont relativement peu nombreuses, il n'y a qu'une proportion infime de candidats qui aient ignoré que « Nature » se suffisait sans détermination, et ce sont à peu près les mêmes qui ont omis l'article dans « *l'*amour des sports » (*Love* of sports !). Un seul candidat a commis la faute grossière qui consiste à employer *this* pour *that* dans la construction « celui de »....

Une seule copie a atteint la note 15 ; une douzaine environ la note 13, les autres dépassent à peine la moyenne. E. PONS.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Paul CHAVIGNY. *La vocation de nos enfants. Essai d'orientation professionnelle.* 1 vol. in-12, 171 p., Paris, librairie Delagrave, 1928.

Dan la *Bibliothèque des chercheurs et des curieux* où il a déjà publié un très intéressant volume sur l'organisation du travail intellectuel, le docteur Paul Chavigny, médecin général de l'armée, professeur à notre Faculté de Médecine de Strasbourg, nous donne ce nouvel ouvrage dont nous recommandons la lecture à tous les parents qui se préoccupent de l'avenir de leurs enfants. Il ne s'y agit point des enfants qui, à la sortie de l'école primaire, veulent apprendre un métier, mais des jeunes gens qui, après les études secondaires et les études primaires supérieures, recherchent une profession. En vérité ils sont bien mal orientés pour ce choix, par eux-mêmes, par leurs parents et leurs professeurs. A ces jeunes gens il faut un *orienteur*, qui doit être un médecin, connaissant bien leur tempérament, leurs antécédents, leur caractère et leurs traits dominants, bien renseigné également sur les qualités requises par chaque fonction ; ce médecin les guidera ainsi vers la profession qui leur conviendra le mieux, *the right man in the right place.* Il n'a garde d'oublier les jeunes filles qui sont obligées, elles aussi, de se créer une carrière et pour elles le choix à faire est question encore plus délicate. M. le docteur Chavigny pose ainsi les jalons d'une science nouvelle : son volume est rempli de fines observations, relevé par des anecdotes savoureuses, des réflexions caustiques. Ainsi, après avoir constaté que beaucoup de jeunes gens terminent leurs classes, sans s'être décidés pour une profession, il ajoute : « Heureusement qu'aux yeux de beaucoup de familles, la Faculté de Droit est, pour les indécis, le prolongement naturel du lycée ; cela recule de quelques années la nécessité de faire un choix. » On pourrait citer beaucoup de traits semblables. Le livre intéresse et amuse ; mais surtout il fait réfléchir. C. PF.

J. HUIZINGA, *Herbst des Mittelalters : Studien über Lebens- und Geistesformen des 14. und 15. Jahrhunderts in Frankreich und in den Niederlanden.* Munich, Drei-Masken-Verlag, 1928 ; in-8°, XII-554 p., 16 pl.

Voici la deuxième édition de ce livre capital, j'entends la deuxième édition de la traduction allemande, seule forme sous laquelle l'ouvrage, dont la langue originale est le hollandais, peut être lu par l'immense majorité des historiens français. D'excellents critiques ont déjà, à propos de la première édition, dit toute sa valeur (cf. notamment M. Jordan dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1925, et notre collègue Hoepffner, *Rev. Critique*, 1927, p. 201). Je voudrais simplement marquer ici, en quelques mots, ce qu'il me paraît apporter de nouveau et de fécond.

C'est une étude de psychologie historique, psychologie collective bien entendu. Le point de départ est significatif. M. Huizinga voulait « mieux comprendre » l'art des Van Eyck et des artistes qui les ont suivis ; il s'est aperçu

Digitized by Google

que l'intelligence de cette esthétique ne pouvait être atteinte qu'au prix d'une enquête très large, permettant de reconstituer les tendances psychiques caractéristiques de la civilisation franco-néerlandaise, en cet « automne du moyen-âge ». (Je dois avouer que je goûte assez peu cette comparaison saisonnière et je suis d'autant plus à l'aise pour confesser mes répugnances que des doutes analogues paraissent être venus, après coup, à M. Huizinga lui-même : voir p. VIII). M. Huizinga possède, au plus haut degré, une qualité très rare : il perçoit les différences. Ni par l'intelligence, ni surtout par la sensibilité, les hommes des XIVe et XVe siècles ne lui paraissent avoir été pareils à nos contemporains. Ce sont ces contrastes dont il poursuit la recherche à travers tous les symptômes qui lui semblent pouvoir les révéler. On notera à ce propos quelques justes remarques de méthode sur l'intérêt des sources narratives, que nous tendons aujourd'hui trop souvent à négliger au profit des documents diplomatiques : « les chroniqueurs ont beau ne nous donner des événements qu'un récit bien superficiel et très souvent erroné ; pour comprendre l'époque, ils sont indispensables » (p. 11). Seuls, en effet, avec la littérature et l'art, ils permettent de reconstituer l'atmosphère intellectuelle et morale. Le livre est très riche ; il l'est à ce point que l'auteur n'a pas eu le courage d'en dégager lui-même les résultats essentiels. Le lecteur cherche en vain, à la fin, les quelques pages de conclusion qui lui étaient dues. Je crois voir que pour M. Huizinga les traits fondamentaux de cette psychologie « automnale » sont les suivants : besoin impérieux de donner aux idées et aux sentiments des expressions concrètes, imagées, sensibles (d'où les fêtes, les grands spectacles religieux ou profanes) ; sentiment profond, quasiment exaspéré, des grands contrastes de l'existence (les conditions matérielles créaient une opposition beaucoup plus vive qu'aujourd'hui entre l'hiver et l'été, entre le jour et la nuit ; même puissance antithétique dans le domaine moral) ; pénétration de la vie tout entière par « le désir d'une vie plus belle » idéalement conçue (« stylisation » des mœurs nobles sous l'influence du code chevaleresque ; goût des cérémonies) ; surexcitation de la sensibilité religieuse ; croyance à la valeur du détail, chaque objet étant tenu pour une chose en elle-même digne d'intérêt (d'où, vu les conditions différentes des diverses formes artistiques, à la fois la minutie, admirablement expressive, des peintres et l'exaspérant pointillisme des littérateurs).

Faut-il exprimer des réserves ? Quelques-unes viennent à l'esprit. Certains faits importants sont omis : par exemple les mouvements antinobiliaires, si puissants surtout à la fin du XIVe siècle, et dont l'étude imposerait d'importantes corrections aux conclusions du chapitre III (« la conception hiérarchique de la société »). Il est à peine question des épidémies qui furent pour les hommes du moyen-âge finissant une terreur constante : pourtant l'angoisse perpétuelle des « grandes mortalités » paraît de nature à expliquer cette hantise de la mort, si sensible alors dans la littérature et l'art, et peut-être aussi quelques traits plus profonds de la physionomie morale de l'époque. — Dans l'étude des sources littéraires, la part faite à Villon est bien faible. — Froissart est-il si inintelligent que M. Huizinga veut bien le faire ? Les pages sur la Flandre, à propos de Jacques Arte-

Digitized by Google

velde, ne sont pourtant point d'un historien médiocre. — Surtout la méthode me paraît présenter une lacune vraiment grave : il est sans cesse question de la société du temps comme si elle était une, ou peu s'en faut ; peut-on cependant concevoir une psychologie collective, qui ne fasse aucune différence entre les classes sociales ?

Il n'en reste pas moins que ce livre demeurera comme un des ouvrages d'histoire les plus originaux et les plus suggestifs qui aient depuis longtemps été écrits. Il porte sur un moment particulièrement curieux de la civilisation française ; il est bourré de citations de textes français (qu'il a fallu, dans un appendice, traduire pour les lecteurs allemands). Quand pourrons-nous mettre en regard des deux éditions de la traduction allemande une modeste traduction française ?

Marc BLOCH.

RAFAEL BALLESTER, *Histoire de l'Espagne : traduit de l'espagnol par* THÉODORIC LEGRAND. Paris, Payot, 1928 ; in-8°, 319 p.

Ce sont deux lieux communs — et deux vérités — que de dire d'abord que nous manquons de bonnes traductions d'ouvrages historiques étrangers, ensuite que l'histoire d'Espagne est en France trop mal connue (elle n'est d'ailleurs pas aisée à connaître). L'idée de traduire un ouvrage espagnol sur l'histoire d'Espagne pouvait donc sembler doublement heureuse. Malheureusement je crains fort que le manuel de M. Ballester, énumération toute sèche d'une longue série de faits (depuis la mention de la péninsule ibérique dans l'Odyssée sous le nom de Σικανίη — ? — jusqu'à l'apparition de la lumière électrique à Barcelone, en 1852), n'aide que médiocrement les lecteurs français à comprendre, en profondeur, et, partant, à goûter l'histoire du peuple espagnol. La traduction est-elle toujours très sûre ? Je ne pense pas que M. Ballester doive être tenu pour responsable de l'étrange cascade de *ils* qui rend absolument inintelligible le récit de la guerre de succession, sous Alphonse X (p. 97, 2e alinéa), non plus que de la phrase où l'on voit Philippe V modifier « la loi de succession à la Couronne *vulgairement appelée loi salique*, en excluant les femmes des droits successoraux » (p. 257).

Marc BLOCH.

COHEN (GUSTAVE), *Le Théâtre en France au moyen-âge.* I. Le théâtre religieux. (« Bibliothèque Générale illustrée », 6e volume.) Paris, Les Editions Rieder, 1928. 80 pages et 59 planches en héliogravure. (16 fr. 50.)

M. Gustave Cohen, dont les études et les découvertes heureuses ont contribué à préciser nos connaissances des origines et de l'organisation du théâtre religieux du moyen-âge, a résumé à l'usage du public lettré l'histoire dramatique du moyen-âge depuis le moment où les prêtres, évoluant autour de l'autel, suggèrent plutôt qu'il ne représentent aux yeux des fidèles les épisodes de Noël et de la Résurrection (drame liturgique) jusqu'aux miracles et aux mystères de la fin du moyen-âge. Obéissant aux mêmes lois que la peinture et la sculpture, ces drames religieux puisent dans la Bible, dans la légende des saints et dans la vie contemporaine

Digitized by Google

les éléments pittoresques, comiques ou tragiques qui, en s'ajoutant aux faits empruntés à la Bible ont permis à Eustache Marcadé (Passion d'Arras), à Arnoul Greban, à Jean Michel de composer leurs vastes fresques dramatiques, au décor compliqué permettant de transporter l'action des profondeurs de l'Enfer en passant par les lieux terrestres au Ciel et au Paradis. Disparu à la fin du XVIe siècle, ce théâtre a transmis au siècle suivant le goût d'un spectacle varié et pittoresque, qui explique le succès de la tragicomédie romantique d'Alexandre Hardy et la résistance qu'eurent à vaincre les défenseurs des règles ; le système de décor « simultané », que nous retrouvons dans la tragicomédie, dans les dessins du manuscrit de Mahelot, dans Pyrame et Thisbé de Théophile, dans la tragicomédie Tyr et Sidon de Schelandre (1628) et dont le souvenir persiste dans les premières œuvres de P. Corneille est, lui aussi, un héritage du drame médiéval.

Des analyses des œuvres dramatiques les plus importantes avec les indications scéniques empruntées aux rubriques des manuscrits, des détails caractéristiques pris dans le « Livre de Conduite du régisseur et le Compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1506 ». retrouvé par M. Cohen, les traductions de passages remarquables par leur beauté, leur énergie, et 59 planches reproduisant des miniatures, permettent à l'imagination du lecteur de se faire une idée précise de la mise en scène, du décor, du jeu des acteurs médiévaux.

Grâce à ces charmantes compositions (9 miniatures des Miracles de Notre-Dame, la précieuse série de 30 illustrations de la Passion d'Arras du 1er quart du XVe s., les 29 miniatures de la Passion de Valenciennes de 1547) nous nous rendons compte de ce que furent les gestes, les attitudes, les groupements des acteurs, leur costume, bien que le cadre architectural et les paysages, dans lesquels sont placées les figures si expressives du Manuscrit d'Arras soient évidemment disposés en vue de l'effet pictural. Les miniatures du manuscrit de Valenciennes de 1547 semblent reproduire plus fidèlement les *mansions* de la scène médiévale. Réunissant en un tableau et sur des plans différents plusieurs scènes qui dans le drame se suivent dans l'ordre chronologique, ces peintures méritent d'être étudiées de très près et interprétées avec soin. Les planches 44 b et 45 b, par exemple, représentent la prédication de Jean dans le désert, le baptême du Christ, Hérode et Hérodias, l'emprisonnement de Jean, la vocation des apôtres, le sermon de la Montagne, la résurrection du fils de la veuve de Naïn (plutôt que celle du paralytique) ; les 8 dernières planches donnent une idée plus exacte encore de la réalité. Une amusante figure représentant le Meneur du Jeu clôt cette intéressante série.

Sans en surfaire la valeur littéraire, M. Cohen s'est efforcé de relever les parties vivantes de ces œuvres dont le défaut principal est « de n'avoir point su se borner ».

Ce premier volume consacré au théâtre religieux nous fait espérer que M. Cohen y joindra le complément nécessaire, l'histoire du théâtre comique du moyen-âge.

F. Ed. SCHNEEGANS.

Imprimerie Alsacienne Strasbourg — Le gérant: A. Schann

Digitized by Google

LF
3101
.B8

JAN 5 1929

7e ANNÉE
No 2

1928
1er DÉCEMBRE

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide: France 15 fr. - Etranger 20 fr.
Prix du numéro: France 2 fr. - Etranger 2,50 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

			Pages
I.	A. KOSZUL	**Wickham Steed**	37
II.	P. FOUCHÉ et P. HAWELKA	**Initiation phonétique à l'étude des langues romanes**	40
III.		**Concours et examens.**	
		1. — *Notes sur les auteurs et les questions des programmes.*	
	A. OGUSE	*Ménandre*	49
	A. BOULANGER	*Salluste*	57
	M. BLOCH	*Le régime seigneurial et féodal en France aux X^e, XI^e, XII^e siècles*	59
		2. — *Textes à traduire et à commenter.* (Grec, p. 63. — Latin, p. 64. — Grammaire ancienne, p. 66. — Allemand, p. 67. — Anglais, p. 68. — Italien, p. 71. — Histoire du moyen âge; p. 71).	
		3. — *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire* en 1928. (Agrégations des Lettres, de Grammaire, d'Italien).	74
		4. — *Sujets donnés au baccalauréat en 1928.*	
	Ed. SCHNÉEGANS	Observations sur la composition française . .	78
IV.		**Revue bibliographique.**	
		Chronique anglaise	
	A. S. TURBERVILLE	*English Men and Manners in the XVIIIth century* (E. PONS)	82
	D. MARSHALL	*The English Poor in the XVIIIth century* (E. PONS)	83
	H. SWAZEY BUCK	*A Study in Smollett* (E. PONS)	84
	KŒSSLER et DEROCQUIGNY	*Les Faux amis* (E. PONS)	84
	N. ALLARDYCE	*A history of late eighteenth century drama* (A. KOSZUL)	87
	A. ELLIS	*St. Mallarmé in English verse* (A. KOSZUL) . . .	88

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. MAUGAIN Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

(voir la liste aux pages 3 et 4 de la couverture)

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION LES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS VI^e

En vente chez tous les Libraires

Digitized by Google

7e ANNÉE
No 2

1928
1er DÉCEMBRE

Wickham Steed.

Le 22 novembre, au cours de la séance solennelle de rentrée des Facultés, M. le Recteur Pfister a remis les insignes de docteur *honoris causa* à M. H. Wickham Steed. M. Koszul, professeur de langue et littérature anglaises, a prononcé l'allocution suivante :

Au milieu de juillet 1914, à l'heure où la tempête que l'on sait s'accumulait sur nos têtes insouciantes, l'ambassadeur d'Autriche à Londres, le comte Mensdorff, invitait à déjeuner le directeur politique du *Times*. Celui-ci, qui connaissait l'ambassadeur de longue date, mais qui jamais n'avait recherché son intimité, refusa d'abord. Pourtant, comme aussitôt, à trois reprises, jour après jour, l'invitation se renouvelait, le publiciste finit par céder et, le 20, il rencontrait l'ambassadeur. Après le repas, le comte Mensdorff lui dit : « Je voudrais faire appel à vous, vous demander d'employer votre influence sur la presse britannique pour faire bien comprendre la position de l'Autriche dans la crise actuelle. Il nous est impossible de tolérer plus longtemps les provocations serbes. La Serbie doit être punie. Mais, si la presse veut bien la guider, l'opinion anglaise restera amicalement disposée à notre endroit, et le conflit pourra être localisé ». Le directeur du *Times* répondit qu'il était trop ami de l'Autriche pour l'aider à un suicide. Et comme l'ambassadeur se récriait, il lui expliqua la manière dont il envisageait les suites fatales de cette tentative de « punition » : « Au premier coup de feu tiré vers l'autre rive de la Save, dit-il, la Russie vous criera halte ! L'Allemagne sommera la Russie de ne pas intervenir. La Russie refusera. L'Allemagne mobilisera et se jettera sur la France par la Belgique. Et l'Angleterre, voyant des soldats allemands en Belgique, se dressera contre l'Allemagne et contre vous. — Vous n'interviendrez point, dit le comte ; j'en ai des assurances. — Nous interviendrons certainement, répliqua son interlocuteur ; peu importent vos assurances : vous ne savez pas la force du sentiment public en Angleterre. » Et l'invité quitta son hôte.

Mesdames et Messieurs, nous avons aujourd'hui parmi nous l'homme clairvoyant et courageux qui fut le héros de cette scène.

L'Université de Strasbourg, dont le sort était si étroitement lié à l'accomplissement de ces vues prophétiques, l'Université de Strasbourg qui se pique de n'être point une tour d'ivoire fermée à l'étude des événements contemporains, et qui aime rendre un hommage deux fois chaleureux à la science lorsque celle-ci reste tournée vers l'action bienfaisante, s'est plu

Digitized by Google

à décerner à M. H. Wickham Steed un doctorat d'honneur. Nous sommes heureux de le saluer ici, avec respect, avec gratitude, dix ans jour pour jour après la date mémorable où, confirmant ses pronostics et couronnant ses espérances, les troupes françaises entrèrent dans cette ville. Nous admirons en lui l'Anglais d'élite, disons mieux : l'Anglais d'exception, qui poussé de bonne heure par un instinct très sûr avait compris que c'était au cœur de l'Europe, dans ce cœur où battait le sang de tant de races diverses, qu'un jour se décideraient les destinées du Vieux Monde. Nous savons que, tout jeune, il rechercha la forte instruction, l'ardeur au travail de recherche patiente ou de libre critique, qu'il savait devoir trouver en Allemagne ou en France, de Iéna à Paris. Nous savons qu'au cours d'une carrière de correspondant qui fut très vite brillante, à Berlin, à Rome, à Vienne, il acquit une connaissance merveilleuse, inégalée sans doute chez d'autres, des langues étrangères, et une profonde intelligence des ressorts les plus compliqués de la vie politique des nations européennes. Ces dons, ce savoir et ce talent exceptionnels, Monsieur Steed les a mis au serviec de la grande œuvre de l'éducation par la presse de nos démocraties — œuvre essentielle, comme il l'a souvent proclamé, que trop d'influences néfastes déforment et contrarient, et que pourtant nos démocraties ne sauraient négliger sans le plus grave péril : autrefois dans le *Times*, dans la *Revue d'Edimbourg*, ailleurs encore, et depuis quelques années dans la *Revue des Revues*, c'est-à-dire dans quelques-unes des plus importantes parmi les publications périodiques qui entendent rester fidèles aux plus belles traditions du journalisme britannique, les articles de M. Steed, noblement pensés, noblement écrits, ont été de ceux qui ont mis le jour le plus clair, coordonné et fortifié les espoirs les plus généreux, dans le chaos des événements contemporains. Nous ne feindrons pas d'ignorer que ces hautes consultations n'ont pas toujours donné raison à la politique française des difficiles années de l'après-guerre ; bien plutôt pourrions-nous presque nous en réjouir aujourd'hui, où nous montrons ainsi, une fois encore, que nos universités apprécient d'autant plus les amis de la France qu'elles savent l'indépendance de cette amitié et sa constante subordination à l'amour primordial de la vérité et de la justice.

Oui, Monsieur, et vous l'avez compris — sans quoi vous n'auriez point, rompant avec votre habitude, accepté le titre que nous vous offrions : ce titre va en vous au savant, au savant d'une science d'autant plus rare et délicate qu'elle travaille sur les éclosions vivantes, mais combien confuses, d'un présent toujours fugitif. Permettez-moi sur ce point, où ma propre parole n'aurait aucune autorité, de citer simplement un autre savant, le bon juge que nous avons perdu, il y a un an, le maître d'histoire moderne dont le rapport qu'il fit sur votre œuvre aura été l'un des derniers écrits. Voici ce que M. Georges Pariset nous dit au Conseil de la Faculté des Lettres le 6 mai 1927 :

« Si l'on pouvait retrouver et réunir toutes ses correspondances de journaux et ses nombreux articles de revues, on constaterait sans nul doute que Steed a déjà publié, au jour le jour, la matière de bien des

Digitized by Google

volumes. Mais il nous a donné la substance de ses observations à Rome dans son « Histoire Politique de l'Italie contemporaine » qui a paru dans la 9e édition de l'*Encyclopédie Britannique* (mais n'a malheureusement pas été publiée séparément) et à Vienne dans sa *Monarchie des Habsbourg* dont le profond retentissement s'atteste par 4 éditions en Angleterre de 1913 à 1918, la saisie du livre par la police et son interdiction en Autriche, la traduction française par Firmin Roz en 1914, rééditée en 1915. Avec une admirable sûreté d'information et une pénétration véritablement prophétique, Steed décrit le système dualiste, la position du vieil empereur François-Joseph, et le statut de la famille des Habsbourg, l'armée, la bureaucratie, la police, la justice et l'église, puis le peuple, les juifs, l'opinion, la presse, et il termine par une analyse de la politique étrangère si dangereusement orientée par d'Aehrenthal. Ce livre révélateur est à bien des égards un chef-d'œuvre. Il classe son auteur au premier rang de cette grande école anglaise de publicistes, dont Bryce avec ses études sur les démocraties d'Amérique a été dans ces derniers temps le plus illustre représentant. »

Le rapport de M. Pariset continuait ainsi, examinant avec un plaisir évident les deux gros volumes de souvenirs que vous avez fait paraître en ces dernières années ; mais il se terminait sur une note plus anecdotique, qui n'en a pas moins pour nous tous beaucoup de prix :

« (M. Steed) a compris l'importance pour la France et pour l'Europe de la question d'Alsace-Lorraine. Avant la guerre, il connaissait déjà Strasbourg. Il y était en vacances en 1913, chez son vieil ami, notre collègue, le professeur Paul Sabatier, lorsque se produisit l'affaire de Saverne. Il trouva moyen, sans dévoiler son identité, qui lui eût interdit l'accès au tribunal, d'assister aux audiences du célèbre procès, et ses correspondances, envoyées de manière détournée au *Times*, ont instruit le public européen sur les procédés insolents et grossiers de la soldatesque germanique en Alsace. Nous nous souvenons tous de la magnifique conférence qu'il a bien voulu nous donner ici même à l'université de Strasbourg, il y a sept ans, sur ses souvenirs de France et d'Alsace. En proposant de l'inscrire sur la liste de nos docteurs honoraires, la Faculté des Lettres estime qu'elle ne paie pas seulement une dette de reconnaissance, mais qu'elle s'agrège l'un des publicistes qui représentent au plus haut degré les éminents mérites de la presse britannique, un écrivain brillant et profond dont le nom est étroitement lié à la politique internationale contemporaine. »

M. Sabatier, M. Pariset — voilà, Monsieur, les hommes qui méritaient de vous adresser la parole aujourd'hui en cette salle, les hommes dont l'accueil vous aurait pu toucher particulièrement. Croyez du moins qu'ils ont su avant de nous quitter nous inspirer quelque chose, une grande part, de la haute estime et même de l'amitié reconnaissante qu'ils entretenaient à votre égard. Laissez-nous, en terminant, évoquer leurs noms à côté du vôtre : vous n'en agréerez que plus volontiers notre hommage.

A KOSZUL.

Digitized by Google

Initiation phonétique à l'étude des langues romanes

PREMIÈRE PARTIE

Notions de phonétique générale [1])

CHAPITRE PREMIER.

Généralités d'acoustique.

I. — Tout mouvement périodique de l'air, quelle que soit sa cause (corde ou verge vibrantes, sirène, tuyau à bouche, à anche, etc.), produit un *son.*

Le son est *simple* ou *complexe.* Complexe, il résulte de la superposition de sons simples (*harmoniques*).

Soit un son simple. Sa *hauteur* [2]) dépend de sa *fréquence*, c'est-à-dire du nombre de vibrations par seconde. Il est audible quand la fréquence est comprise entre certaines limites, assez mal déterminées d'ailleurs (16 v. à 20.000 v.) ; inaudible, quand la fréquence est hors de ces limites. L'*intensité* du son varie dans le même sens que l'*amplitude* de l'oscillation du corps vibrant.

Soit un son complexe. Les sons constituants forment une série dite harmonique. Le premier terme de la série s'appelle le *fondamental.* C'est aussi généralement le *nominal*, c'est-à-dire le son qui sert à nommer le son complexe. C'est encore le premier harmonique. Le second terme est le second harmonique, et ainsi de suite. La hauteur dépend du nombre de vibrations du fondamental. Les fréquences des divers harmoniques sont comme la suite des nombres entiers.

Le nombre et l'intensité relative des harmoniques déterminent le *timbre* du son complexe. Les diverses combinaisons des harmoniques permettent de distinguer des sons de *même hauteur* ; c'est ainsi que le *la*^{3} (fréquence 435) du violon se distingue du *la*^{3} d'un trombone, d'une clarinette, etc.

---

[1]) Le but de ces notions de phonétique générale est de permettre à l'étudiant de comprendre: *a*) l'état phonétique du latin; *b*) le passage du latin au roman; *c*) la phonétique historique des langues romanes particulières qu'il étudiera dans les grammaires spéciales.

[2]) La hauteur, l'intensité et le timbre sont ce qu'on appelle les *qualités physiologiques* du son.

Digitized by Google

II. — Une remarque essentielle pour la théorie des voyelles : le fondamental (harmonique 1) n'est pas nécessairement prépondérant. De même, les intensités des harmoniques ne vont pas toujours en décroissant à mesure que croît leur numéro. Voici les phénomènes avec un instrument à anche, armé ou non d'un pavillon conique.

Sans pavillon, le fondamental est intense, ainsi que les premiers harmoniques, dont les amplitudes décroissent très vite.

Avec le pavillon conique, le fondamental et les premiers harmoniques ont des amplitudes très petites : les harmoniques voisins d'une hauteur *fixe* (*formant*), caractéristiques du système tuyau-pavillon, prennent une importance énorme.

Les phénomènes sont les mêmes avec un instrument à anche muni d'un *résonateur* quelconque.

III. — On rappelle à ce propos ce qu'est un instrument à anche. On choisit à dessein un tuyau du jeu d'orgue appelé « voix humaine ». La figure 1 en donne la description.

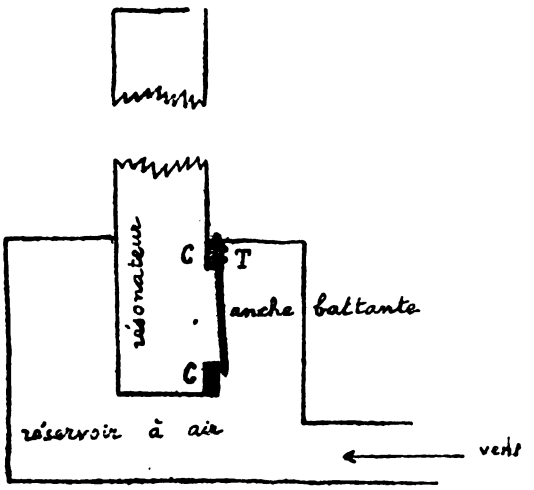

Fig. 1.

L'anche est une languette rectangulaire de laiton battu fixée par son talon T sur l'un des bouts d'un cadre CC. Ce cadre est fixé sur la paroi d'un résonateur. Le système anche-résonateur est placé sur un réservoir à air alimenté par le vent d'une soufflerie. Sous l'action de ce vent, l'anche parle. Supprimons le résonateur ; le son est désagréable et criard. Donnons au résonateur une forme et une grandeur convenables : le son devient doux et étoffé. En particulier, on peut donner au système le timbre d'une voyelle déterminée ; c'est ainsi que les orgues ont des « voix humaines » en *a*, en *e*, en *i*, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE II [1]).

La Voix.

La *voix* est le son émis par l'appareil phonateur humain. Cet appareil se compose, comme l'instrument à anche dont on a parlé, de trois parties. La soufflerie est constituée par les *poumons*. A l'anche correspondent les *cordes vocales* enfermées dans le *larynx;* au tuyau de résonance, les *résonateurs supralaryngiens*. Ces derniers sont: le *pharynx* (guttural, buccal, nasal), les *fosses nasales* et la *cavité buccale*.

On donnera quelques indications sur le larynx et les cordes vocales, ainsi que sur les résonateurs supralaryngiens.

I. — *Larynx et cordes vocales.* — Le larynx est cette portion du conduit respiratoire, faisant suite à la trachée-artère et débouchant dans

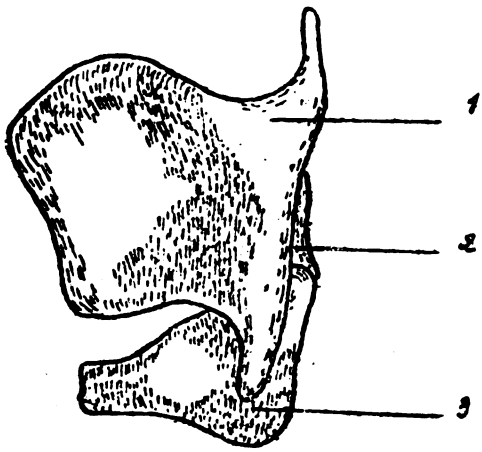

Fig. 2.
Cartilages du larynx vus de profil:
1 thyroïde, 2 arythénoïdes, 3 cricoïde.

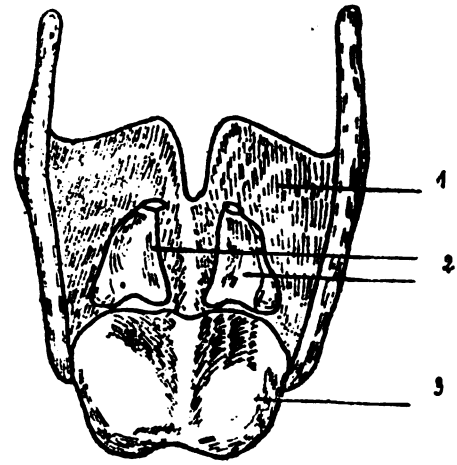

Fig. 3.
Cartilages du larynx vus d'arrière:
1 thyroïde, 2 arythénoïdes, 3 cricoïde,

le pharynx guttural, qui s'élève en avant lorsqu'on avale, et qui s'abaisse aussitôt après la déglutition.

Sa charpente est constituée par quatre cartilages, dont deux forment paire. A la base est le *cricoïde*, qui repose sur la trachée et que l'on peut comparer à un gros anneau (κρίκος), dont le chaton serait tourné du côté de la colonne vertébrale. Sur le cricoïde s'articule, par ses cornes

[1]) L'étudiant consultera avec fruit le livre de M. Pierre Bonnier: *La Voix, sa culture physiologique* (Paris, Alcan), dont nous nous sommes inspirés.

Digitized by Google

inférieures, le *thyroïde*, lame cartilagineuse pliée en deux et dont la saillie antérieure constitue la « pomme d'Adam » ; c'est une sorte de bouclier (θυρεός) protecteur de l'appareil vocal. Enfin, à droite et à gauche du bord supérieur du cricoïde, et sur la face arrière, oscillent deux petits cartilages, de forme pyramidale, qu'on appelle les *aryténoïdes*. Les figures 2 et 3 donnent une idée de la position respective de ces cartilages.

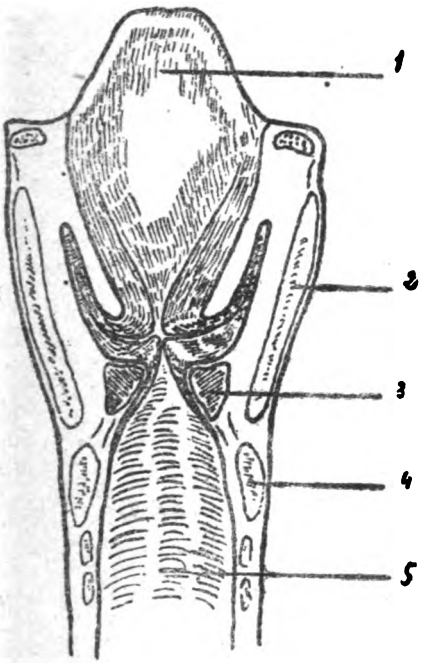

Fig. 4.

Larynx pendant la respiration libre (coupe longitudinale de droite à gauche): 1 épiglotte, 2 thyroïde, 3 corde vocale, 4 cricoïde, 5 trachée-artère.

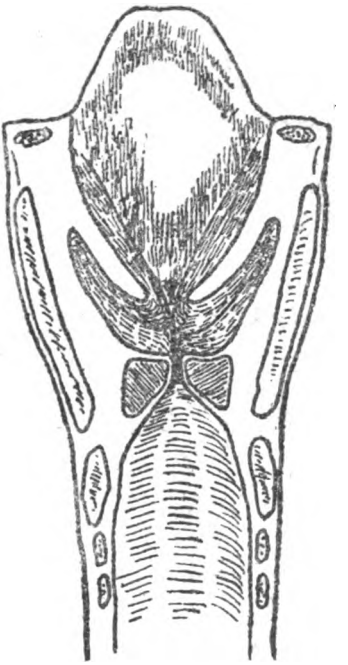

Fig. 5.

Larynx pendant la phonation (coupe longitudinale de droite à gauche).

Les diverses pièces de cette charpente sont reliées entre elles par de petits muscles dont les plus importants sont les deux *thyro-aryténoïdiens inférieurs*, vulgairement appelés *cordes vocales*. Ils partent de l'angle rentrant du thyroïde et s'insèrent sur l'apophyse vocale interne de chaque aryténoïde. Au-dessus de ces thyro-aryténoïdiens, il y en a encore deux autres, appelés *supérieurs*, qui sont séparés des premiers par un espace qui porte le nom de ventricule de Morgagni. Leur rôle dans la phonation est très faible. Ce sont les *fausses* cordes vocales. Les figures 4 et 5 permettent de se représenter les unes et les autres.

Digitized by Google

Les muscles thyro-arthénoïdiens inférieurs entrant en vibration produisent un son.

A l'état de non-phonation, les cordes vocales sont écartées, et la *glotte*, c'est-à-dire l'espace laissé entre elles, affecte la forme d'un triangle, dont la base est en arrière ; cf. fig. 4 et 6. Au moment de la phonation, les cordes vocales se rapprochent, mais sans se toucher complètement, et la glotte se rétrécit ; cf. fig. 5 et 7. On dit qu'il y a *adduction*. Lorsque l'attitude vocale cesse, la glotte s'ouvre de nouveau ; c'est le phénomène d'*abduction*. L'adduction et l'abduction sont dues à la contraction de différents muscles qui font opérer un mouvement de bascule aux arythénoïdes sur lesquels ils sont insérés. Les muscles de l'adduction sont les *thyro-arythénoïdiens internes* et *externes* et les *arythénoïdiens obliques* et *transverse* ; les *crico-arythénoïdiens latéraux* et *postérieurs* commandent au contraire l'abduction.

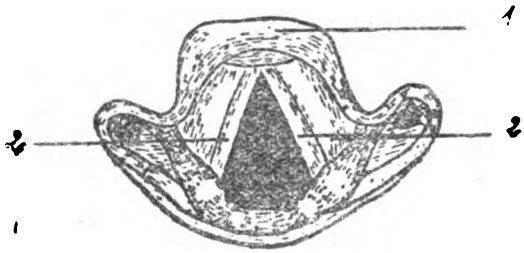

Fig. 6.

Glotte pendant la respiration libre (vue d'en haut) : 1 épiglotte, 2 cordes vocales.

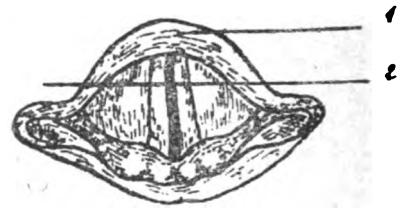

Fig. 7.

Glotte pendant la phonation (vue d'en haut) : 1 épiglotte, 2 cordes vocales.

Mais l'adduction ne constitue que le premier temps du travail laryngien. Le rapprochement des cordes vocales s'oppose au passage de l'air venant des poumons. Par suite de cet obstacle, la pression de ce dernier augmente, et les cordes vocales s'écartent légèrement. Aussitôt la pression sous-glottique diminue, et les cordes vocales se rapprochent sous l'effet de la contraction des muscles thyro-arythénoïdiens et arythénoïdiens qui n'a pas cessé. De nouveau, l'air empêché de passer fait pression sur les cordes vocales, et ainsi de suite. Ce régime vibratoire produit un son, qui n'est pas encore la voix, mais seulement le *son laryngien*.

Plus la fréquence du mouvement vibratoire est grande, plus ce son est *aigu ;* plus l'amplitude de l'oscillation est considérable, plus ce son est *intense*. D'autre part, la fréquence dépend ici de la tension de tout le système laryngien : tension des cordes vocales qui cherchent à rapprocher leurs insertions, tension des autres muscles qui, agissant sur le thyroïde et le cricoïde, luttent contre ce rapprochement. Cet antagonisme entraîne le raidissement et le durcissement des cordes vocales, et augmente la résistance qu'elles opposent au courant expiratoire. La hauteur du son laryngien est en fonction de cette résistance. Quant à

Digitized by Google

l'amplitude de la vibration glottale, elle est proportionnelle à la pression de l'air venant des poumons. On ne dira rien du mécanisme délicat d'accommodation musculaire que suppose dans l'appareil laryngien toute augmentation de la pression sous-glottale.

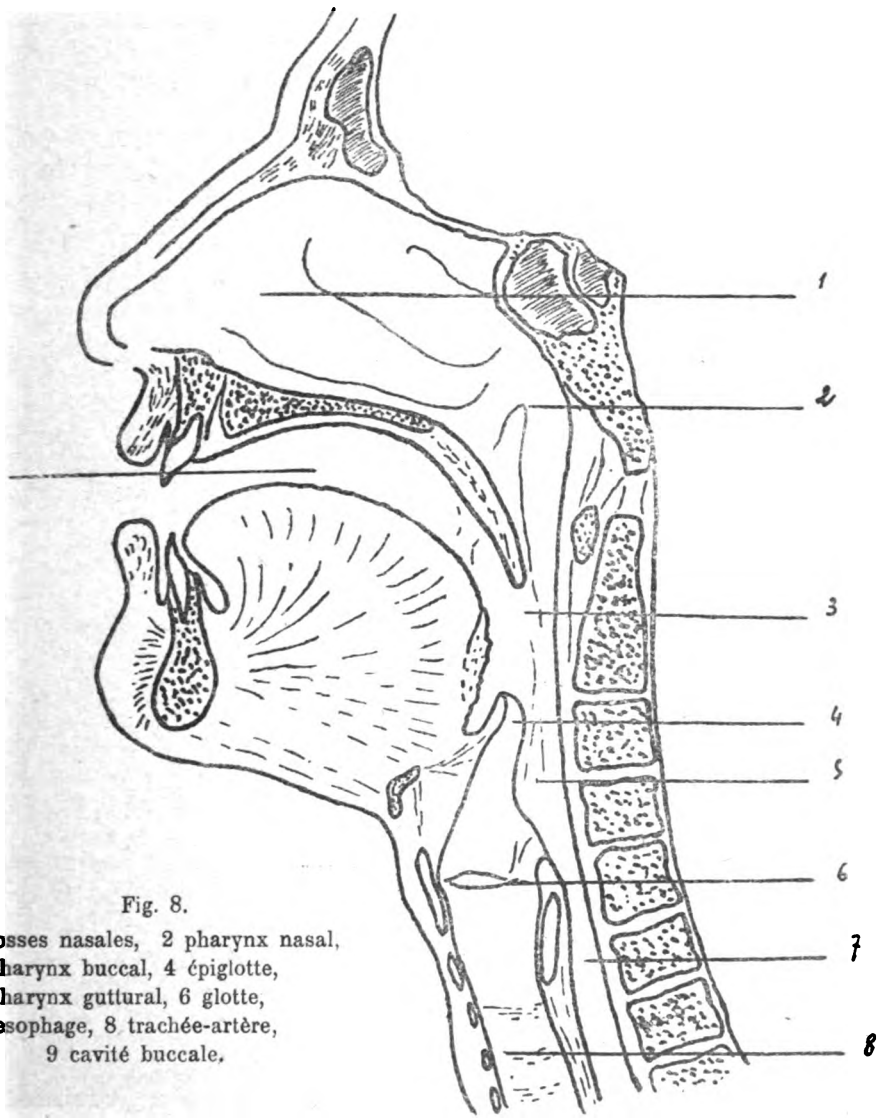

Fig. 8.
1 fosses nasales, 2 pharynx nasal,
3 pharynx buccal, 4 épiglotte,
5 pharynx guttural, 6 glotte,
7 œsophage, 8 trachée-artère,
9 cavité buccale.

II. — *Résonateurs supralaryngiens.* — Le son laryngien est faible, criard, désagréable et sans couleur. Pour qu'il devienne ce qu'on appelle la *voix*, il lui faut l'office de résonateurs qui l'amplifient et l'étoffent.

Digitized by Google

De même dans un jeu d'orgue le son de l'anche a besoin, a-t-on vu, d'être modifié par un tuyau de résonance.

Chez l'homme, les résonateurs sont constitués par les cavités sus- et sous-glottiques, mais surtout par les cavités supralaryngiennes (*pharynx*, *fosses nasales* et *cavité buccale*) représentées dans la figure 8.

Sous l'action de la poussée aérienne venant du larynx, l'air de ces cavités, ou de quelques-unes d'entre elles seulement, entre lui-même en vibration, produisant des harmoniques qui se combinent avec le son laryngien (*fondamental*) et lui donnent le timbre de la voix humaine.

Ces cavités n'ayant exactement ni la même forme, ni le même volume chez tous les individus, il s'ensuit que les harmoniques aussi diffèrent et que chacun de nous possède son *timbre naturel* qui le caractérise.

De plus, *chez un même individu*, certaines de ces cavités peuvent, à des degrés divers, modifier leur forme et changer de volume. C'est le cas en particulier de la cavité buccale. D'autre part, nous pouvons utiliser l'ensemble des résonateurs supralaryngiens, ou ne pas utiliser certains d'entre eux, la cavité nasale par exemple. Les variations d'harmoniques qui en résultent ont pour effet de différencier notre voix et de lui donner le timbre particulier de *a*, *e*, *i*, *v*, *z*, etc.

CHAPITRE III.

Les phonèmes.

I. — *Définition.* — Supposons les cordes vocales entrant en vibration sous l'action du courant expiratoire et varions l'emploi et la forme des résonateurs supra-laryngiens, des cavités buccale et nasale en particulier.

En utilisant comme résonateurs :	On obtient les sons suivants :
a) La cavité buccale (ouverte) + la cavité nasale :	*ẽ* (fr. *fin*), *ã* (fr. *pan*), *õ* (fr. *bon*), *œ̃* (fr. *un*), etc.
b) La cavité buccale (ouverte) *sans* la cavité nasale :	*i* (fr. *fils*), *e* (fr. *dé*), *ɛ* (fr. *dais*), *a* (fr. *pas*), *ɑ* (fr. *port*), *o* (fr. *pot*), *u* (fr. *fou*), *ü* (fr. *pur*), *œ* (fr. *peu*), *ə* (fr. *peur*), etc.
c) La cavité buccale (fermée) + et la cavité nasale :	*m*, *n*, *ṅ* (esp. *blanco*), etc.
d) La cavité buccale fermée complètement (pendant un certain temps) ou incomplètement, sans la cavité nasale :	*b*, *d*, *g*. *v*. *z*. *j* (fr. *jeu*), *ɥ* (fr. *yeux*), *w* (fr. **oui**), *l*, *r*, etc.

Supposons, au contraire, que le courant expiratoire ne fasse pas vibrer les cordes vocales. Il n'y a pas de son laryngien ni, par conséquent, de voix proprement dite. Mais la poussée aérienne met en branle l'air des cavités supralaryngiennes qui produisent des harmoniques et

Digitized by Google

ces derniers, se combinant avec les bruits ou les bruissements engendrés par l'appareil phonateur, donnent aux uns ou aux autres une couleur spéciale qui permet de les différencier.

En utilisant comme résonateur la cavité buccale :	On obtient les résultats suivants :
a) ouverte :	*h* (allem. *hoch*).
b) à moitié fermée :	*β̞* (esp. **c***iento*), *s* (fr. *sol*), *ʃ* (fr. **ch***eval*), *ç* (allem. **ich**), *x* (esp. **j***ugar*), etc.
c) complètement fermée (pendant un certain temps) :	*p*, *t*, *k*, etc.

On dit que *ẽ*, *ɑ̃*, *õ*, *œ̃*, *i̯*, *e̯*, etc., *h*, *β̞*, *s*, *ʃ*, etc. sont des *phonèmes*. D'après ce qui précède, on peut les définir des *éléments acoustiques du langage, caractérisés au point de vue physiologique par la présence ou l'absence de vibrations glottales et la forme ou l'emploi spécial des résonateurs supralaryngiens.*

Si l'on tient compte de plus des *clics* et des *articulations inspiratoires* utilisés normalement par certains peuples primitifs (Hottentots, p. ex.), on peut compléter la définition précédente, en ajoutant que le phonème est aussi *caractérisé par un mouvement inspiratoire, expiratoire ou nul de l'appareil respiratoire humain.*

II. — *Division générale des phonèmes.* — Certains phonèmes portent le nom de *voyelles ;* d'autres celui de *consonnes.*

On a essayé plusieurs fois d'établir les bases de cette distinction. On a défini la voyelle un élément nécessaire et suffisant pour constituer une syllabe (grammairiens grecs), et la consonne « un mode d'articulation du son qui varie suivant les mouvements de la langue ou des lèvres » (*Dict. Gén.*). Enfin la voyelle serait cet élément du langage qui peut se prononcer seul, tandis que la consonne a besoin de l'appui d'une voyelle (*Littré, P. Passy*). Mais les consonnes peuvent à elles seules constituer une syllabe, et se prononcer sans l'aide d'une voyelle ; cf. tchèque *prst* « doigt », allem. *geritt(e)n*, angl. *ridd(e)n*, et même en français les interjections *s !*, *pst !*, *ʃt !*, etc. De plus, dire d'une consonne que c'est « un mode d'articulation du son », c'est admettre que toutes les consonnes comportent des vibrations glottales, ce qui n'est pas le cas de *f*, *s*, *ʃ*, etc., par exemple.

Si l'on examine les conditions physiologiques de leur production, on constate que pour les voyelles les cordes vocales vibrent toujours ; que le résonateur buccal est toujours ouvert ; que le résonateur nasal peut l'être (voyelles nasales) ou non (voyelles orales) ; enfin que l'effort musculaire [1]) nécessaire pour la mise et la tenue en place des organes pho-

---

[1]) Pour cette question de la tension musculaire, voir M. Maurice Grammont, *L'Assimilation* (Extrait du *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. XXIV), Paris, H. Champion, 1923, pp. 5 ss., et M. Pierre Fouché, *Etudes de phonétique générale* (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, vol. 39), 1927, pp. 4 ss.

Digitized by Google

nateurs, loin de se soutenir pendant la durée de l'articulation, décroît au contraire. Pour les consonnes, les cordes vocales peuvent vibrer (consonnes sonores) ou rester immobiles (consonnes sourdes) ; le résonateur buccal est complètement fermé pendant un certain temps (consonnes occlusives) ou fortement rétréci (consonnes constrictives) ; le résonateur nasal peut être utilisé (consonnes nasales) ou non (consonnes orales) ; quant à l'effort musculaire, il croît dans certains cas (consonnes explosives : *p* dans *pa*, p. ex.) et décroît dans d'autres (consonnes implosives ; *p* dans *ap*, p. ex.).

On peut donc donner des voyelles et des consonnes les définitions suivantes :

Les voyelles sont des phonèmes essentiellement sonores —, articulés avec une tension musculaire décroissante —, et comportant l'emploi du résonateur buccal ouvert, avec le concours ou non du résonateur nasal.

Les consonnes sont des phonèmes sonores ou sourds —, articulés avec une tension musculaire tantôt croissante, tantôt décroissante —, et comportant l'emploi du résonateur buccal complètement fermé ou fortement rétréci, avec le concours ou non du résonateur nasal.

La question souvent agitée de savoir s'il n'y a pas des phonèmes mi-consonnes ou mi-voyelles (*y*, *w*, *ẅ* dans fr. *yeux*, **oui**, *huit*) qui opéreraient la transition entre les véritables voyelles et les véritables consonnes se trouve résolue d'elle-même : *y*, *w* et *ẅ* peuvent être articulés avec une tension musculaire tantôt croissante (fr. *yeux*, **oui**, *huit*) et tantôt décroissante (ital. *guai*, catal. *pau*) doivent être considérés comme des consonnes au même titre que *p*, *b*, *t*, *d*, etc.

(A suivre).

P. FOUCHÉ.
P. HAWELKA.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les auteurs et les questions des programmes

LICENCE

Ménandre, les extraits inscrits au programme.

I. — *Introduction.*

Depuis que L. Bodin et P. Mazon ont publié les *Extraits d'Aristophane et de Ménandre* qui figurent au programme du certificat d'études grecques pour la partie consacrée à Ménandre, le texte de cet auteur a reçu de nombreuses améliorations dont les réimpressions des *Extraits* ont peu profité. Les présentes notes sont destinées à être employées concurremment avec l'édition Bodin-Mazon et à remédier à ses insuffisances [1]; les candidats au certificat d'études grecques ne sauraient, en effet, ignorer ni le remarquable travail philologique qui a amené le texte de Ménandre à son état actuel ni les résultats qu'il a produits.

II. — *Les manuscrits et l'établissement du texte.*

Le texte de Ménandre était perdu, à l'exception des passages cités par des auteurs anciens, lorsque, à partir de la fin du siècle dernier, des découvertes papyrologiques vinrent en rendre au jour des fragments étendus [2].

La plus considérable de ces découvertes, mais non la dernière en date, est due à G. Lefebvre. Celui-ci trouva sur le site de l'ancienne Aphroditopolis [3], en 1905, une partie d'un *codex* de Ménandre, c'est-à-dire d'un de ces manuscrits dont les feuilles étaient pliées en deux (chacune avait donc 4 pages) et insérées les unes dans les plis des autres de manière à former des cahiers que l'on cousait par leurs dos. Par la suite, S. de Ricci acheta en Egypte deux minuscules fragments et G. Lefebvre et J. Maspéro retrouvèrent d'autres restes du *codex*. Les trouvailles de Lefebvre et

---

[1]) Ces insuffisances ne sont pas le fait des deux savants éditeurs mais celui des nécessités matérielles auxquelles ils ont dû se plier.

[2]) A vrai dire dès 1876 deux nouveaux fragments s'étaient ajoutés à ceux que l'on possédait déjà, et en 1891 un troisième qui provenait comme eux d'un manuscrit de St-Pétersbourg s'y était joint. Mais l'attribution des fragments de Pétersbourg à Ménandre fut d'abord contestée. On l'admet universellement aujourd'hui et on reconnaît généralement dans le fragment II un passage de l'*Arbitrage*.

[3]) En Haute-Egypte.

Digitized by Google

Maspéro, conservées au Caire, consistent en sept feuilles et trois demi-feuilles à peu près complètes, plus vingt-quatre fragments de feuilles et demi-feuilles, dont dix-neuf ont permis de reconstituer en partie six feuilles et demi-feuilles[4]); au total, compte tenu des vers mutilés, c'est environ 1600 vers de Ménandre répartis sur cinq comédies, dont aucune, malheureusement, n'est conservée en entier, que nous rend le *codex* du Caire. Celui-ci est notre principal manuscrit de Ménandre, et, pour la majorité des vers qu'il contient, le seul. En particulier on n'en a pas d'autre pour la *Samienne ;* pour l'*Arbitrage* on ne peut y adjoindre que la feuille II du manuscrit de St-Pétersbourg[5]) (41 vers dont le *codex* du Caire n'a rien gardé) et le fragment Papyrus 1236 d'Oxyrhynchus[6]) (65 vers dont le premier coïncide avec le vers 385 des *Extraits* de Bodin et de Mazon et dont les 44e à 54e inclus tombent dans une lacune du *codex* du Caire). Le papyrus Didot du Louvre devrait figurer dans la liste des manuscrits de l'*Arbitrage* pour un fragment que nul autre ne donne s'il était vrai que les vers qu'il contient proviennent de cette pièce ainsi qu'on l'a prétendu récemment et non d'une tragédie inconnue d'Euripide[7]); il semble bien qu'il n'en soit rien.

La tâche des éditeurs de Ménandre était rendue particulièrement délicate par le fait qu'ils disposaient le plus souvent d'un manuscrit unique interrompu par de larges lacunes, parfois mutilé ou effacé partiellement[8]), et que les morceaux de leurs manuscrits avaient été retrouvés soit en désordre, soit isolément ; il leur fallait reconnaître Ménandre dans ces membres épars, les attribuer à telle ou à telle pièce, les ordonner dans chacune selon la marche d'une action sur laquelle ils étaient d'ordinaire mal renseignés ; en outre les mots et les vers mutilés ne pouvaient être reconstitués, les passages qui péchaient contre la logique, la grammaire ou la métrique corrigés que par des conjectures.

A ces difficultés s'ajoutait pour le premier éditeur d'un manuscrit nouveau celle de la lecture du document. On conçoit que dans ces conditions la première publication de Lefebvre, malgré ses mérites, soit aujourd'hui périmée : de nouveaux fragments du *codex* du Caire se sont ajoutés

---

[4]) Les éditions critiques reproduisent les sigles que Lefebvre a affectés aux fragments du *codex* du Caire dans ses deux éditions (*Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et *Papyrus de Ménandre*, Le Caire, 1907 et 1911) ; feuilles entières (quatre pages) B_1, $_2$, $_3$, $_4$, C_1..., E_1..., F_1..., H_1..., I_1..., J_1... ; unique fragment de feuille entière β_1... (à cheval sur un pli) ; demi-feuilles (deux pages) A_1, $_2$, D_1, $_2$, G_1, $_2$; fragments de demi-feuilles de K_1, $_2$ à Z_1, $_2$ (pas de W) et de α_1, $_2$ à ι_1, $_2$ (pas de β). Appartiennent à la même feuille ou demi-feuille M, N, T, V, X (cet ensemble reconstitue presque en entier la moitié d'une feuille dont D_1, $_2$ était l'autre moitié ; aussi l'appelle-t-on D_3, $_4$) ; L, P, S, α, ι — O, γ — Q, β — R, Y — δ, ϵ, ζ Les fragments Reinach (ceux qui furent achetés par S. de Ricci) sont nommés ψ et ω.

[5]) Cf. n. 2.

[6]) B. Grenfell and A. Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, X, 1914, London.

[7]) Ces vers figurent dans les *Tragicorum graecorum fragmenta*[2] de Nauck, sous le numéro 953 des fragments d'Euripide.

[8]) On prendra une idée de l'état du manuscrit du Caire en examinant les magnifiques planches de la seconde publication de Lefebvre.

Digitized by Google

aux anciens ; des manuscrits ont été découverts ou identifiés qui nous donnent au moins partiellement le texte de vers ou de parties de vers qui manquent au *codex* ; le groupement des fragments de ce dernier a été corrigé ; des lectures plus correctes ou plus complètes, dues à Lefebvre lui-même, à S. de Ricci, A. Körte, Ch. Jensen (deux révisions), S. Sudhaus ont rétabli le texte exact ou permis de le retrouver par conjecture [9]) ; là où le texte du *codex* est peu satisfaisant, des conjectures sans cesse plus vraisemblables ont été proposées ; on a amélioré la répartition des répliques entre les personnages, précisé le développement de l'action. Reposant essentiellement sur la première publication de Lefebvre et sur les premiers travaux auxquels elle a donné lieu, les *Extraits* de Bodin et Mazon sont loin de correspondre à l'état actuel de nos connaissances.

III. — *L'action dans l'*Arbitrage [10]).

Charisios a appris de son esclave Onésimos qu'en son absence Pamphilé — alors sa femme depuis cinq mois — a mis au monde un enfant qu'elle a fait exposer ; il ignore qu'il est le père de cet enfant — car Pamphilé est précisément la jeune fille à qui, étant ivre, il a fait violence aux Tauropolies et qui lui a arraché son anneau ; elle-même n'a pas reconnu en lui l'homme des Tauropolies. Bien qu'il la croie coupable de perfidie, Charisios ne peut se résoudre à répudier Pamphilé et cherche à s'étourdir en menant chez son ami Chairestratos [11]) une vie de débauche et de prodigalités avec Habrotonon [12]), une jeune musicienne. L'enfant abandonné a été recueilli par le berger Daos ; celui-ci le confie à l'esclave de Chairestratos, Syriscos, charbonnier, marié et sans enfant, mais prétend garder pour lui les objets qu'il a trouvés avec le bébé, entre autres un anneau (celui de Charisios), bien que Syriscos les réclame au nom de son protégé.

Telle était la situation au début de la pièce ; si elle était exposée entièrement dès les premières scènes [13]), un dieu devait s'en charger dans

---

[9]) Ces lectures sont désignées dans les éditions critiques par les sigles Ri., Lef.[2] (Lef.[1] indique la première édition de Lefebvre), K, Jen. [1] [2] (ou J. [1 et 2]) qui n'ont pas besoin d'explications ; les lectures notées pap. dans l'édition de S. Sudhaus, *Menandri reliquiae nuper repertae*[2], Bonn 1914, sont celles de Sudhaus lui-même. Son édition et celle de A. Körte (encore très utile mais non suffisante) *Menandrea*[2], ed. major, Leipzig 1912, donneront par leurs apparats critiques une idée des résultats obtenus par les réviseurs du manuscrit du Caire à la liste desquels il faut ajouter Th. Reinach. Ces éditions sont souvent citées S^2 et K^2. Les fragments de St-Pétersbourg ont beaucoup gagné à la révision de J. Hutloff.

[10]) Bien que les idées de U. v. Wilamowitz-Moellendorff ne s'imposent pas toutes, son édition (Menander, *Das Schiedsgericht...*, Berlin 1925) marque des progrès décisifs dans l'interprétation des restes de l'*Arbitrage* et les résumés de la pièce qui se trouvent dans des éditions plus anciennes peuvent passer pour périmés.

[11]) J. v. Leeuwen reste persuadé (cf. son édition *Menandri Fabularum reliquiae...*[2], Leyde 1919) que Chairestratos est le père de Charisios ; il semble cependant que la dissertation de J. Hutloff (*De Menandri Epitrepontibus* [p. 36 sqq.], Berlin 1913) ait apporté contre cette opinion des arguments décisifs.

[12]) Cette orthographe est défendue avec de bons arguments par U. v. Wilamowitz-Moellendorff dans son édition, p. 48.

[13]) Il n'était pas indispensable qu'elle le fût.

Digitized by Google

un monologue aujourd'hui perdu ; car la première scène, la conversation d'Onésimos et du cuisinier loué par lui pour Charisios, Carion [14]) ne pouvait apprendre aux spectateurs ce que les personnages ignoraient eux-mêmes.

L'exposition achevée, paraissait un vieillard ; ses récriminations, les observations ironiques dont Chairestratos, qu'il ne voyait pas, les ponctuait, les réponses que celui-ci faisait aux questions d'un ami, révélaient que c'était Smikrinès, beau-père de Charisios ; instruit de la vie que menait son gendre, il venait interroger Pamphilé.

Au second acte il s'en retourne peu satisfait des réponses de sa fille [15]); à ce moment Syriscos et Daos le prennent pour arbitre ; il attribue au premier l'enfant et les objets, et s'en va ; Onésimos survient, reconnaît aux mains du vainqueur l'anneau de son maître et le réclame ; il obtient à grand peine que Syriscos le lui confie et s'engage à le montrer à Charisios qui saura bien déclarer s'il en est le propriétaire.

Au troisième acte paraissent successivement, sans se voir, et méditant l'un sur ce qu'il doit faire de l'anneau, l'autre sur les mépris de Charisios, Onésimos et Habrotonon ; le premier explique ses hésitations à Syriscos qui vient réclamer l'anneau : il devine comment Charisios a perdu son anneau et suppose qu'il saura mauvais gré à qui le lui rapportera, faisant de lui le père de l'enfant sur qui on l'a trouvé ; Syriscos s'éloigne après avoir déclaré que l'affaire doit se régler sans tarder ; Habrotonon qui a entendu la conversation des deux hommes apprend à Onésimos qu'elle saurait reconnaître la mère de l'enfant ; c'est sans doute une jeune fille dont elle ignore le nom, mais qu'elle a vue aux Tauropolies et qui, elle le sait, y a subi les violences d'un inconnu. La musicienne, l'anneau au doigt, provoquera l'étonnement, les aveux de Charisios ; elle se donnera pour sa victime, révélera l'existence de l'enfant ; le père la rachètera sans doute d'esclavage ; plus tard il saura la vérité. Habrotonon se rend auprès de lui ; Onésimos se livre alors à un monologue qu'interrompt l'arrivée de Smikrinès ; celui-ci voit paraître Carion dont les services sont devenus inutiles, car les révélations d'Habrotonon ont interrompu le banquet chez Chairestratos ; le cuisinier vient d'apprendre à Smikrinès que son gendre a un bâtard quand se présentent Chairestratos et un ami ; le vieillard leur annonce qu'il remmène sa fille ; c'est en vain que l'ami de Chairestratos essaie d'excuser la conduite de Charisios [16]).

Au quatrième acte Smikrinès essaie de persuader sa fille qu'elle doit

---

[14]) U. v. Wilamowitz-Moellendorff a fort ingénieusement déterminé le nom de ce cuisinier jusqu'alors resté anonyme ; cf. n. 16.

[15]) C'est en effet lui, semble-t-il, et non Onésimos qui parle au début de cet acte (Wilamowitz).

[16]) A partir de l'entrée de Smikrinès le texte est très mutilé ; il reste de grandes incertitudes, mais, dans l'ensemble, les interprétations de Wilamowitz ont grandement éclairci cette scène difficile. C'est lui qui a reconnu que Charisios n'y paraît pas ; le manuscrit du Caire porte en marge X A P au vers 405 (numérotage de l'édition S[2]) ; Wilamowitz a montré par un rapprochement heureux que le copiste aurait dû écrire K A P, abréviation de Carion, nom d'un cuisinier.

Digitized by Google

quitter Charisios ; elle s'y refuse [17]) ; il s'éloigne (probablement pour aller chercher la nourrice de Pamphilé, Sophroné, avec laquelle il rvient à l'acte cinq) et Pamphilé exhale son chagrin en un monologue dont il reste peu de chose ; survient Habrotonon qui reconnaît Pamphilé [18]) ; celle-ci reconnaît elle-même les objets dont est paré l'enfant que tient la musicienne ; les deux femmes s'en vont ensemble pour causer à loisir. Or, Charisios a entendu la conversation de son beau-père et de sa femme ; à la pensée que celle-ci lui pardonne sa conduite, son fils illégitime, il est déchiré de remords ; Onésimos nous l'apprend dans un monologue où il exprime la crainte que ce revirement ne lui soit funeste, à lui qui a révélé la naissance de l'enfant de Pamphilé à Charisios. Celui-ci paraît lui-même, s'adresse les plus véhéments reproches, se déclare résolu à garder sa femme malgré Smikrinès ; Onésimos, qui s'est enfui quand son maître s'est montré, revient avec Habrotonon ; une rapide explication apprend alors la vérité à Charisios [19]).

Au cinquième acte, Smikrinès revient, après des scènes dont la marche se laisse difficilement deviner ; malgré les remontrances que Sophroné lui a adressées chemin faisant, il est résolu plus que jamais à reprendre sa fille. Onésimos, qui lui ouvre la porte, entame avec lui une discussion plaisante à la fin de laquelle il lui apprend l'heureux dénouement de toute l'intrigue. La fin de la pièce manque ; elle ne pouvait être très longue ; sans doute Habrotonon et Onésimos étaient-ils récompensés ; en tout cas il devait se produire une réconciliation générale.

IV. — *Notes sur le texte des fragments de* l'Arbitrage.

a) Avant-propos.

Pour utiliser ces notes on devra garder présents à l'esprit certains caractères du manuscrit du Caire et la valeur des signes employés tant par lui que par les notes elles-mêmes.

1° Le *codex* du Caire note d'ordinaire les élisions, ponctue à l'occasion soit du point en haut ·, soit des deux points : ; ce signe marque aussi les

---

[17]) Manuscrit du Caire Z^2. Z^1 (Wilamowitz suit à tort l'ordre inverse) ; les éditions récentes seules placent ce fragment au début de l'acte IV, alors que K^2 le croyait étranger à l'*Arbitrage* et que S^2 le fait figurer à l'acte I.

[18]) Personne ne croit plus que la personne rencontrée par Habrotonon soit Sophroné.

[19]) On se représentera les allées et venues des personnages au cours de ce quatrième acte, avec Wilamowitz, de la façon suivante : c'est de chez Chairestratos que sortent successivement Habrotonon, Onésimos, Charisios ; celui-ci ne paraissant pas avant l'acte quatre (cf. n. 16) n'a donc pas bougé de chez son ami depuis le début de la pièce et c'est de là qu'il a entendu la conversation de Smikrinès et de Pamphilé ; quand Habrotonon et Pamphilé quittent la scène ensemble, c'est chez Pamphilé qu'elles vont, c'est-à-dire chez Charisios (et non, comme on l'a dit, chez Smikrinès ; la maison de Smikrinès n'est pas sur la scène : elle est à Athènes et l'action a lieu à la campagne ; Smikrinès pourrait avoir deux maisons, mais la pièce n'exige nullement ce luxe) ; c'est encore chez Charisios qu'Onésimos se précipite quand son maître sort de la maison voisine (celle de Chairestratos) et c'est ainsi qu'il peut ramener Habrotonon avec lui.

Digitized by Google

changements de personnages qui sont également notés par la *paragraphos*, trait qui souligne le début des vers au cours desquels ou après lesquels les changements ont lieu ; les noms des personnages figurent parfois, en abrégé, dans l'une des deux marges ou dans l'interligne. Les mots, comme c'est l'usage, sont écrits sans séparation.

Les formes de certaines lettres présentent des ressemblances qui peuvent créer des confusions chez le lecteur (entre α, λ, δ — entre ε, σ, ο, θ, ω entre γ, π, τ, etc.).

2° Les *notes* partout où elles citent le papyrus en reproduisent les particularités ; elles donnent la transcription en majuscules si c'est nécessaire seulement ; elles marquent la fin du vers par un trait vertical ǀ, les additions rendues nécessaires par une omission du copiste par les crochets brisés, ⟨ ⟩, celles qu'exigent les lacunes du manuscrit par les crochets droits [ ] ; lorsque le manuscrit porte des traces minuscules qui paraissent correspondre à telle lettre fortement mutilée ou presque effacée, cette lettre est transcrite entre crochets droits et au-dessous figure un point ; pour une lettre dont le manuscrit garde des traces assez importantes ou assez significatives pour qu'on puisse la reconnaître sans trop d'hésitation, on a recours au point seul ; les points *sur la ligne* marquent des lacunes du manuscrit.

Ces *notes* ne constituent pas un véritable apparat critique ; on n'y trouvera, sauf exception, nulle indication relative aux vers où le texte du premier tirage des *Extraits* est indiscutablement exact, ce qui ne veut pas dire qu'il soit faux pour tous les vers dont il sera fait mention ici. Le sens critique des étudiants saura discerner parmi les conjectures et restitutions qui leur seront offertes celles qui s'imposent de celles qui sont simplement possibles ou probables, voire uniquement curieuses.

Les noms qui figurent à la suite des lectures, conjectures, restitutions sont ceux de leurs auteurs. La mention (*Extraits* ¹), (*Extraits* ²) signifie que tel texte a été adopté par les *Extraits* dans le premier tirage ou dans les suivants.

b) Le texte.

α) Devant l'arbitre (manuscrit du Caire D 1-2, C 1-2, B 1 et 15 vers de B 2).

1 sq. δυστυχης: /$\overline{\text{ου}}$δεισ'εχεινταμησ': papyrus; Δα. συκοφαντεῖς.... Συ. οὐ δεῖ σ'ἔχειν τὰ μὴ σ'. K; «du darfst nicht behalten, was dir nicht gehört», kann nur S. sagen; D. hätte σχεῖν, bekommen, gesagt..... Wil.; cf. cependant les emplois de ἔχειν aux vers 69 et 75; sont-ils analogues?

13 sq. ὅμως · ..../... μαθεῖν · Wil.

16 sqq. ἀπανταχοῦ, / καὶ.../ ἔχειν πρόνοιαν κοινόν ἐστι... divers.

39 τοιουτοσί τις ἦν; «tam locuples igitur eram?» vel melius fortasse «nimirum haec mea condicio erat» (sine interrogationis signo) ut loquatur ironice S². τοιουτοσί τις ἦν = τοιαῦτ' ἐφρόνουν. Wil. [20])

41 sq. «τί γάρ»; ἐγώ, / «περίεργός εἰμι», καὶ Lef.; τί γάρ; ἐγὼ / περίεργός

[20]) Le commentaire de Wil. est τοιαῦτα φρονῶν; le lapsus est évident.

Digitized by Google

εἰμι καὶ Die ärgerliche Frage «ja, warum?» begleitet eine Geberde, ein Achselzucken, und das Geständnis folgt: «Ich bin nun einmal so». Wil.

53. ΣΜΙΚ (en marge) ε̄δ̄ε̄ουσυρισκ' : ολην papyrus; quamquam constat Syrisci nomen Smicrini non esse notum, tamen Menandrum hanc rem neglexisse crediderim K[2]; versus offensionem habet duplicem, nam et pes excidit nec Syrisci nomen ΣΥΡΙΣΚ' novit Smicrines; ... in archetypo talia fuisse cred(o) ΕΔΕΟΥΣΥΤΑΥΘ'ΟΥΤΩΣ: vel quidquid fuit S[2]; Σμι. ἐδέου Σύρισ(χ)'; ⟨Συρ. οὕτως.⟩ Lef.; Σμι. ἐδέου Σύρισκ'; ⟨Συρ. ἔγωγ'.⟩ Hense, v. Leeuwen; Σμι. ἐδέου σὺ ⟨ταῦτα; Συρ. φήμ'.⟩ S[2]; ἐδέου Σύρισκ⟨ε; [21]) Συρ. φήμ'.⟩ (la question est attribuée à Daos, comme le propose de Stefani) der Richter wird die Rede nicht unterbrechen, zumal in einer für ihn gleichgültigen Sache, ... dagegen ist es dem Daos wichtig, dass der jetzt so freche Gegner ihn damals angefleht, ihm sogar die Hand geküsst hat... Unbedacht war es, hier den Namen Syriskos zu tilgen, der dann nur in einer Randnotiz zu V. 76 vorkommen würde Wil. Ce dernier argument ne paraît pas probant; il repose d'ailleurs sur une erreur: le nom de Syriskos figure déjà dans l'interligne des vers 20-21.

57 ἐπόεις ταῦτ'; est attribué à Daos par de Stefani que suit Wil.

68 παρὼν [τότε] v. Leeuwen; prima vocis littera (τ opinor) legi potest S[2].

70 τῶν ἐμῶν ἐ[γώ]· Ellis; ἐ[γώ]. S[2] qui a donc vu des traces du Γ.

76 ε̄ῑρηκεν: ουκηκουσαςειρηκεν: papyrus; Σμι. εἴρηκεν — (une pause) οὐκ ἤκουσας; εἴρηκεν Lef.; Syriscus tamquam attonitus et constanter silens bis admonendus est; scriba non feliciter ita distinguit (en mettant: après le premier εἴρηκεν, ce qui suppose qu'il n'est pas prononcé par Smikrinès) ut Syriscus timide e sene quaerat num Davus re vera finem dicendi fecerit. Sane verbera timet, propterea silet, non stolida quaerit S[2].

92 ταυθ'ατι papyrus; ὅτι Richards, etc.

96 εἰ πρῶτος εὗρε τἀλλότρια divers.

98 sqq.τουτ'ηνυπερτουτουλεγων/ηκωδεκαινυνουχ[22])εμαυτουουδεεν/ιδιοναπαιτων papyrus; texte défendu par ceux qui ponctuent ἦν. et rattachent λέγων à ἥκω comme v. Arnim (cf. τοῦτ' ἦν. ὑπὲρ τούτου λέγων ἥκω δὲ καὶ νῦν, οὐκ ἐμαυτοῦ γ', οὐδὲ ἓν / ἴδιον ἀπαιτῶν *Extraits*[2]); τότ' Leo; λέγειν. Leo, etc.; ἐμαυτοῦ, v. Arnim, Herzog; ἐμαυτοῦ ⟨γ'⟩ Lef.; ἐμαυτοῦ ⟨σ'⟩ S.

104/... ις Lef.[2], ..[α]ις J[1]; [ὁ πα]ῖς J.

106/... ς Lef., ... ας K.; [ᾠξ]ας Leo.

108 sq. τραγῳδούς, οἶδ'ὅτι, / |κ]αὶ K (d'après sa lecture de 109 . αι).

109 sq. πάντα . Νηλέα τινά / Πελίαν τ'ἐκείνους divers (*Extraits*[1]).
πάντα, Νηλέα τινά / Πελίαν τ'. ἐκείνους (*Extraits*[2]).

117 ειδεκελαβων papyrus; εἰ δέ γε λαβών Lef.

122 ..ν..τουδε papyrus; [νῦ]ν [αὖ]τοῦ δὲ Lef. (*Extraits*[1]); [τὴ]ν [αὖ]τοῦ δὲ S (*Extraits*[2]); [τὴ]ν [δὲ] τοῦδε v. Arnim.

128 τηρεῖν, πρὸ πολλοῦ ταῦθ' Lef.

129 φησιν papyrus; φήσ' Leo, etc.

---

[21]) Le ; est remplacé dans le texte de Wil. par un . ; c'est une erreur matérielle, comme le montre la traduction «hast du mich gebeten?».

[22]) Le copiste a écrit par erreur X pour K.

Digitized by Google

131 ουκεστι papyrus; οὐκέτι S².

138 Δί[α, σοῦ] Lef.

140 ταδικειν papyrus; τ⟨ῷ⟩ἀδικεῖν divers (*Extraits*²); fortasse ⟨τοῦ⟩τ'ἀδικεῖν, scilicet τὸ παιδίον S².

142 Σωτῆρ'· ἅπανθ' divers (*Extraits*²).

143 Les lectures ε... K, ε/.. J² confirment ἔχει conjecture de Wil. et Headlam.

146 sqq. τηνπηρανλ (Lef., K, J¹, τηνπηρανχ Ricci, S).../καιδειξονενταυτηπεριφερειςγαρ: βρ... (Lef., mais βρα.. K, βρ[α].. S)/προσμεινονικετευωσ'ιν'αποδω: τι γαρ papyrus; πήραν λ[αβέ] Lef., K², πήραν χ[άλα] K¹, en raison de la lecture de Ricci, en dépit de la sienne à laquelle il est revenu quand J¹ l'a confirmée; Συρ. τὴν πήραν.../... δεῖξον. Ἐν ταύτῃ περιφέρεις γάρ — (pause) βρ[αχὺ] πρόσμεινον..... ἵν'ἀποδῷ. Δα. τί γὰρ divers. Die Bitte an Smikrines zeigt, dass er ohne Gruss abgehen wollte. Wil.

149 Συρ. δός ποτ' (ou ποτε) ἐργαστήριον. divers (Lef. attribuait déjà ces mots à Syriscos).

150 Σμ. πάντ' ἔχεις; Συρ. Οἶμαί γε δή, divers.

152 sq. ουκαν. ομην ΣΥΡ (cette abréviation en marge)/¨¨.λλευτυχει papyrus; Δα. οὐκ ἂν [ᾠ]όμην. / Συρ. [ἀ]λλ'εὐτύχει Nicole, Wil.

153 Les lectures de K, J², Lef.² confirment τοιούτους ἔδει conjecture de v. Arnim et v. Herwerden.

154 sq. ἀδίκου πράγματος. / ὦ Ἡράκλεις, οὐ γέγονε divers.

155 Les révisions de J confirment de l'avis de leur auteur οὐ γέγονε δεινοτέρα κρίσις proposé par S. Sed spatium aegre sufficere videtur K² (avant le seconde révision de J).

156 ΣΥΡ (en marge) πονηροςησθαςωπο.ηρ' papyrus; après ρ Lef.² donne: et J1 et 2 seulement un espace plus considérable que celui qui sépare d'ordinaire deux lettres; Συρ. πονηρὸς ἦσθα ς. Δα. ὦ divers.

157 φυλαξειςαυτ lacune papyrus; à la fin de la ligne restes très incertains (Α. ou Δ. J¹, ΙΑ K, ΙΙ S²); αὐτ[ά divers; la suite est en blanc chez Wil. (αὐτ[ά ist sicher ..... aber weiter ist mancherlei gut möglich).

174 [ἄγε] δεῖξον K, [ἐπι]δείξον S².

175 ὁ ποῖος divers; «der was für einer». Wil.

180 Les lectures de K, Lef.², J² confirment [οἷον] τὸ σῶσαι ([οἷον] Lef.; τὸ K) reçu par *Extraits*².

185 Les lectures de K, Lef.² confirment τούτῳ τι καθυφείμην conjecture de v. Arnim (*Extraits*²).

192 ημοιδ...... ωσ. ιπαρεχω J²; ἥ 'μοι δ[ός, ἵν 'ἐγ]ὼ σ[ο]ι παρέχω J.

197 καταμενω /αυριον · papyrus; καταμενῶ. / αὔριον ὅτῳ divers; καταμενῶ αὔριον ist nicht zu verbinden....; er wird ja nicht morgen, sondern höchstens εἰς αὔριον bleiben. Offenbar gehört αὔριον..... ἕτοιμος zusammen. Wil.

201 διατουτι papyrus; διὰ τούτου Croiset (*Extraits*²); διὰ τουτὶ πάντα νῦν σῴζεται heisst «daran liegt es, dass jetzt alles gut geht». Also hat Croiset richtig τούτου hergestellt.

(à suivre) A. OGUSE.

Digitized by Google

Agrégations des Lettres et de Grammaire

Bibliographie des auteurs latins

I.

SALLUSTE, *De Catilinae coniuratione.*

1° EDITIONS

Conjuration de Catilina, texte latin, avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. Antoine et R. Lallier, Paris, 1888. (Introduction et notes explicatives très développées.) Les discours sont accompagnés de notes très abondantes dans les *Contiones* de Fédel.

Conjuration de Catilina. Guerre de Jugurtha, texte établi par B. Ornstein et traduit par J. Roman, Paris, 1924, Collection G. Budé. (L'apparat critique, établi avec un soin minutieux par une néophyte enthousiaste, pèche par excès d'abondance. Les notes explicatives, rédigées par M. Goelzer, sont nombreuses et de grand intérêt.) — Cette édition pourra dispenser de recourir aux éditions critiques de Jordan, 3e éd., Berlin, 1887 et de A. W. Ahlberg, Göteborg, 1911 ; Leipzig, Teubner, 1919 (ed. maior), 1925 (ed. minor).

2° VIE DE SALLUSTE

Outre les introductions des éditions citées, voir l'article SALLUSTIUS de Funaioli dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, 2e série, I, 1920, col. 1913-1955.

3° HISTOIRE DE LA CONJURATION [1])

C. John, *Die Entstehungsgeschichte der catil. Verschwörung*, dans *Fleckheis. Jahrb.*, suppl. 8, 1875/6, p. 703. — W. Drumann-P. Groebe, *Geschichte Roms*, t. V, 2e partie, p. 413 et 3e partie, Leipzig, 1912-1919. — G. Boissier, *La conjuration de Catilina*, Paris, 1905, et *La première Catilinaire*, dans *Strena Helbigiana*, Leipzig, 1900, p. 28. — B. Jonson, *Catilina, his conspiracy*, Oxford, 1921. — E. G. Hardy, *The catilin. conspiracy in its context*, Oxford, 1924.

Sur la séance du Sénat du 5 déc. 63 : R. Lallier, *Observations sur le discours de Caton dans Salluste*, dans *Annales Fac. Let. de Bordeaux*, 3, 1881, p. 211. — E. Lang, *Das Strafverfahren gegen die Catilinarier und Caesars und Catos darauf bezügliche Reden bei Sall.*, Progr., Schönthal, 1884. — C. Thiaucourt, *Le procès des complices de Catilina*, dans *Ann. Fac. Let. de Caen*, 3, 1887, p. 635. — J. Mispoulet, *La vie parlementaire à Rome*, Paris, 1889. — E. W. Ciaceri, *Processi politici*, 1918.

---

[1]) Pour l'histoire générale de la période comprise entre la mort de Sylla et la mort de César, voir T. R. Holmes, *The Roman Republic*, Oxford, 1923, 3 vol.

Digitized by Google

4° LES INTENTIONS ET L'ART DE SALLUSTE DANS LE CATILINA

Thiaucourt, *Etude sur la conjuration de Catilina*, Paris, 1887. — Ed. Schwartz, *Die Berichte über die catil. Verschwörung*, dans *Hermes*, 32, 1897, p. 554 (très riche d'idées). — Ullmann, *Essai sur le Catilina de Salluste*, dans *Rev. de Philol.*, 42, 1918, p. 5. — L. Alhert, *Charakterdarstellung bei Sallust*, dans *N. Jahrb. f. Alt.*, 1919, p. 170.

Salluste et Cicéron. — Outre les articles de Funaioli et de Schwartz déjà cités : H. Wirz, *Catilinas und Ciceros Bewerbung um das Konsulat für das Jahr 63.* Zürich, 1864. — R. Banz, *Die Würdigung Ciceros in Sallusts Gesch. der catil. Verschwörung*, Einsiedeln, 1904. — J. Tolkiehn, *Zur Behandlung Ciceros durch Sallust*, dans *Phil. Woch.*, 1925, col. 1404 (au sujet de la mention de la première Catilinaire dans *Catil.*, 30, 6).

La préface du Catilina. — G. Boissier, *Les prologues de Salluste*, dans *J. des Sav., 1903, p. 59.* — R. de Nack, *Les préfaces de Salluste*, dans *Rev. de Fribourg*, 28, 1907, p. 499. — C. Wagner, *De Sallustii prooemiorum fontibus*, Leipzig, 1910. — J. Wins, *Salluste, prooemium de la conjuration de Catilina*, dans *Nova et vetera*, 1, 1912, p. 399. — J. Morr, *Die Entstehung der Einleitungen von Sall. Bel. Catil. et Jug.*, Troppau, 1914. Cf. W. Theissen, *De Sallustii, Livii, Taciti disgressionibus*, Berlin, 1912. (La plupart des auteurs exagèrent l'influence de Posidonius.)

5° SOURCES ET VALEUR HISTORIQUE

E. Dübe, *De Catilinae Sallustii fontibus et fide*, Berne, 1872. — P. Bellezza, *Dei fonti et dell'autorità storica di Sallustio*, Milan, 1891. — H. Willrich, *De coniuratione Catilinae fontibus*, Göttingen. — C. Gœpel, *Ist der Catil. des Sall. eine Parteischrift*, Jena, 1878. — J. Schliephacke, *Ueber die griech. Quellen zur Catil. Verschwörung.*

6° LANGUE

L. Constans, *De sermone Sallustiano*, Paris, 1880. — Antoine, dans l'introduction à l'édition citée, p. XLIII. — L. Fighiera, *La lingua e la grammatica di Sallustio*, Savona, 1900.

Archaïsmes. — F. Deltour, *De Sallustio Catonis imitatore*, Paris, 1859. — J. L. Schultze, *De archaismis Sallustianis*, Halle, 1871. — G. Bruennert, *De Sallustio imitatore Catonis, Sisennae aliorumque ueterum historicorum Romanorum*, Iena, 1873. — Wœlfflin, dans *Philologus*, 34, p. 137.

Langue populaire et langage de la conversation. — J. Uri, *Quatenus apud Sall. sermonis plebeii aut cotidiani vestigia appareant*, Paris, 1885.

Imitation de Thucydide; hellénismes. — E. Mollmann, *Quatenus Sall. e scriptorum graecorum exemplo pendeat*, Kœnigsberg, 1871. — J. Robolski, *Sallustius in conformanda oratione quo iure Thucydidis exemplum secutus esse existimetur*, Halle, 1881.

Clausules. — Zielinski, *Klauselgesetz*, p. 219. (Combattu par J. May, dans *Bursian*, t. 134, 1907, p. 187.

Lexique. — Dans l'édition de Dietsch, Leipzig, 1859. — Eichert, *Wörterbuch zu... Sallustius*, Hanovre, 1871. ANDRÉ BOULANGER.

Digitized by Google

Agrégation d'histoire et géographie et certificat d'histoire du moyen âge

LE RÉGIME SEIGNEURIAL ET FÉODAL EN FRANCE AUX DIXIÈME, ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES

La formule de la question est empruntée au programme d'agrégation. Ce qu'on demandera au candidat, c'est, évidemment, une connaissance générale de la société française, à l'époque considérée, l'accent étant mis sur les institutions seigneuriales et « féodales » (plus exactement seigneuriales, vassaliques et féodales). La bibliographie qui va suivre a été établie dans cet esprit.

Elle est, volontairement, des plus succinctes, et ne renferme que les ouvrages à peu près indispensables. Des indications plus détaillées seront données dans le cours, ainsi que divers conseils sur la façon d'étudier et comprendre la question, et d'utiliser la « littérature » du sujet.

I. — HISTOIRES GÉNÉRALES DE LA PÉRIODE

Au « LAVISSE » (t. II, 2 et III, 1, par LUCHAIRE ; il sera également utile de voir, dans le t. II, 1 le chapitre VII du livre III. — *Les origines du régime féodal* — par C. PFISTER), joindre : 1°, pour la Flandre et le Nord de la France, l'*Histoire de Belgique*, de H. PIRENNE, t. I, 3e éd., 1909 (une 4e éd., sous presse); 2° dans la *Cambridge Medieval History*, t. IV et V, les chapitres sur la France (par L. HALPHEN).

II. — MANUELS D'HISTOIRE DU DROIT OU D'« INSTITUTIONS ».

Il faut connaître et utiliser, chacun selon ce qu'il peut donner, les quatre principaux :

A. ESMEIN, *Cours élémentaire d'histoire du droit français*, 14e éd., 1921 (intelligent, très riche malgré sa concision, mais dense et médiocrement vivant) ;

Emile CHÉNON, *Histoire générale du droit français public et privé des origines à 1815*, t. I, 1926 (plus ample, plus aisé à lire ; pas toujours parfaitement au courant des travaux récents) ;

Paul VIOLLET, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, 3 vol., 1890-1903 (surtout les t. II et III : discursif, incomplet, souvent très suggestif) ;

Achille LUCHAIRE, *Manuel des institutions françaises, période des Capétiens directs*, 1892 (clair, précis, plein de renseignements utiles, notamment sur les institutions ecclésiastiques ; peu apte à faire comprendre la société « féodale » dans sa vie concrète et profonde).

Digitized by Google

III. — DESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ.

J. CALMETTE, *La société féodale* (Collection Armand Colin), 1923.

J. FLACH, *Les origines de l'ancienne France*, 4 vol., 1886-1917 (lire le livre deuxième du premier volume et le deuxième volume tout entier).

On trouvera également profit à lire dans la *Cambridge Medieval History*, t. III, le chapitre XVIII *(Feudalism)*, par Paul VINOGRADOFF.

IV. — LA SEIGNEURIE ET LES POPULATIONS RURALES.

Henri SÉE, *Les classes rurales et le régime domanial en France au Moyen âge*, 1901 (cf. une intéressante critique, par F. Lot, dans *Le moyen âge*, 1902, p. 20-31).

Quelques vues générales, qui ne sont pas acceptées par tous les historiens, dans MARC BLOCH, *Les « colliberti », étude sur la formation de la classe servile*, dans *Revue Historique*, t. CLVII, 1928 ; cf. aussi *Rois et serfs*, 1920, chap. I, § 1.

Sur les « chartes de coutumes », M. PROU, *Les coutumes de Lorris*, dans *Nouvelle revue historique du droit*, 1884.

V. — LES CLASSES SUPÉRIEURES DE LA SOCIÉTÉ.

Ch.-V. LANGLOIS, *Les origines de la noblesse en France*, dans *Revue de Paris*, 1902, t. V (d'après le livre de A. GUILHIERMOZ, *Essai sur les origines de la noblesse en France au Moyen âge*, 1902, trop touffu pour qu'on doive le recommander aux étudiants).

Léon GAUTIER, *La chevalerie*, 1884.

Sur le château, C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, 1re éd., t. II, *Architecture civile et militaire*, 1904.

Sur une des sources de la noblesse, en même temps que sur l'administration des seigneuries, MARC BLOCH, *Un problème d'histoire comparée, la ministérialité en France et en Allemagne* dans *Revue historique du droit*, 1928.

VI. — LA SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE.

Outre les histoires générales, signalées au § I, Ch. PFISTER, *Etudes sur le règne de Robert le Pieux*, 1885 (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sciences philologiques*, fasc. 64), livre deuxième, chap. V et livre troisième, chap. IV ; Augustin FLICHE, *Le règne de Philippe Ier, roi de France*, livre quatrième.

Sur les élections épiscopales et le monde des évêques, P. IMBART DE LA TOUR, *Les élections épiscopales dans l'église de France du IXe au XIIe siècle* (814-1150), 1891 ; cf., sur les évêques du Mans, R. LATOUCHE, *Histoire du comté du Maine pendant le Xe et le XIe siècles*, 1910 (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sciences philologiques*, fasc. 183).

Digitized by Google

On pourra prendre une idée de l'administration et de la vie intérieure d'une grande seigneurie ecclésiastique en lisant la *Préface* mise par B. GUÉRARD, en tête de son édition du *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. I (*Collection de Documents Inédits*, 1850) et le chapitre XIII du t. II de Ernst SACKUR, *Die Cluniacenser*, 1894 (ces deux travaux, d'ailleurs, l'un et l'autre insuffisants) ; cf. aussi la monographie de Marcel GARAUD, *L'abbaye Sainte-Croix de Talmond en Bas-Poitou*, 1914 (thèse droit Poitiers), qui ne donne malheureusement que peu de choses sur l'histoire administrative.

Sur l'ordre cistercien, qui, en raison des nuances originales de son ascétisme, occupa dans la société seigneuriale une place à part, d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Etudes sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux au XII^e^ et XIII^e^ siècles*, 1858 ; E. HOFFMANN, *Die Entwicklung der Wirtschaftsprinzipien im Cisterzienserorden* dans *Historisches Jahrbuch*, t. 31 (1910).

VII. — LES VILLES ET LA SOCIÉTÉ MARCHANDE.

Henri PIRENNE, *Les villes du Moyen âge : essai d'histoire économique et sociale*, 1927.

Achille LUCHAIRE, *Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, 2^e^ édition, avec introduction de Louis HALPHEN, 1911.

Comme type de ville (du Nord) on pourra prendre Beauvais, étudié par L. H. LABANDE, *Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du XV^e^ siècle*, 1892.

VIII. — LES GRANDES PRINCIPAUTÉS ; LA ROYAUTÉ.

Les indications les plus sûres sur la formation des grandes principautés se trouvent dans Ferdinand LOT, *Fidèles ou vassaux? Essai sur la nature juridique du lien qui unissait les vassaux à la royauté*, 1904. Cf. aussi les t. III et IV du grand ouvrage de FLACH, cité au § III.

Comme type de principauté, on pourra choisir l'Etat angevin, étudié par L. HALPHEN, *Le comté d'Anjou au XI^e^ siècle*, 1906, et plus récemment, pour le XII^e^ siècle, par Josèphe CHARTROU, *L'Anjou de 1109 à 1151*, 1928. Sur la vie intérieure d'un comté de médiocre importance, bonnes indications dans R. LATOUCHE, *Histoire du comté du Maine pendant le X^e^ et le XI^e^ siècle*, 1910 (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sc. philolog.*, fasc. 183).

La place de la royauté dans la société « féodale » ne peut guère être étudiée que grâce aux ouvrages généraux cités aux §§ I, II et III, et aux monographies de souverains ; à celles qui ont été citées au § VI, ajouter Ferdinand LOT, *Les derniers Carolingiens*, 1891, et *Etudes sur le règne de Hugues Capet*, 1903 (*Biblioth. de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sciences philologiques*, fasc. 87 et 147).

Digitized by Google

IX. — LES SOURCES NARRATIVES ET LITTÉRAIRES.

Seules elles permettent de restituer l'atmosphère où se sont développées les institutions « seigneuriales » et « féodales ». Personne ne saurait demander aux étudiants d'étudier, à fond, dans le texte original, même les principales d'entre elles. Mais :

Pour les *sources narratives*, on utilisera les traductions (leur habituelle médiocrité, ici, n'importe guère) notamment celles de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, dirigée par Guizot. Parcourir, en recherchant soi-même les épisodes caractéristiques : pour le Xe siècle, RICHER (découvert en 1833, l'ouvrage manque dans la collection Guizot ; mais les éditions GUADET — *Société de l'histoire de France* — et POINSIGNON — *Publications de l'Académie de Reims* — donnent des traductions), — pour le XIe, très dépourvu de bons textes narratifs, RAOUL LE GLABRE (Guizot, t. VI), — pour le XIIe, où on n'a guère que l'embarras du choix, GUIBERT DE NOGENT (*De vita sua*, Guizot, t. IX et X ; cf. B. MONOD, *Le moine Guibert et son temps*, 1905) et LAMBERT D'ARDRES (traduction dans l'édition G. de MÉNIL-GLAISE).

Pour les *poèmes épiques :* la *Chanson de Roland* dans l'édition J. BÉDIER (avec traduction) ; *Raoul de Cambrai*, très important à connaître pour comprendre le monde vassalique, n'a pas été traduit, mais a été, je crois, « adapté » ; cf. une vivante analyse au t. II. des *Légendes épiques* de J. Bédier.

Pour la *poésie méridionale* (l'œuvre de Bertrand de Born, en particulier, est un document très important pour la connaissance de la vie noble), J. ANGLADE, *Les troubadours*, 3e éd., 1922.

Comme histoires littéraires, on utilisera les premiers chapitres (par E. FARAL) de J. BÉDIER et P. HAZARD, *Histoire de la littérature française illustrée*, et le t. XII de l'*Histoire de la Nation Française* de G. HANOTAUX (par J. BÉDIER et A. JEANROY), qui, à la différence de l'ouvrage précédent, comprend dans son étude la littérature provençale.

On trouvera, dans certaines dissertations allemandes, consacrées aux *Realien* des œuvres littéraires, un dépouillement commode et des citations caractéristiques : C. J. MERK, *Anschauungen über die Lehre und das Leben der Kirche im altfranzösischen Heldenepos* (*Zeitschrift für romanische Philologie, Beiheft* 41) ; E. RUST, *Die Erziehung des Ritters in der altfranzösischen Epik*, 1888 ; F. WERNER, *Königtum und Lehenswesen im französischen Nationalepos*, 1908 (*Romanische Forschungen*, Bd. 25).

MARC BLOCH.

Digitized by Google

II. Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Version grecque (Licence)
pour le 17 décembre 1928.

Les proscriptions des Triumvirs.

Ἐυθὺς οὖν ἦν ἀνά τε τὴν χώραν καὶ ἀνὰ τὴν πόλιν, ὡς ἕκαστός πῃ συνελαμβάνετο, ἀνδρολήψια αἰφνίδια πολλὰ καὶ τρόποι τῶν φόνων ποικίλοι, τῶν τε κεφαλῶν ἀποτομαὶ τοῦ μισθοῦ χάριν εἰς ἐπίδειξιν, φυγαί τε ἀπρεπεῖς καὶ σχήματα ἄτοπα ἐκ τοῦ πρὶν περιφανοῦς. Κατέδυνον γὰρ οἱ μὲν εἰς φρέατα, οἱ δὲ ἐς τὰς ὑπονόμους τάφρους ἐπὶ τὰ ἀκάθαρτα, οἱ δὲ ἐς καπνώδεις ὑπωροφίας· ἐδεδοίκεσαν γὰρ οὐχ ἧσσον τῶν σφαγέων οἱ μὲν γυναῖκας ἢ παῖδας οὐκ εὐμενῶς σφίσιν ἔχοντας, οἱ δὲ ἐξελευθέρους τε καὶ θεράποντας, οἱ δὲ καὶ δανεισμάτων χρήστας ἢ χωρίων γείτονας. Ἐπανάστασις γὰρ δὴ πάντων, ὅσα τέως ὕπουλα ἦν, ἀθρόα τότε ἐγίγνετο, καὶ ἀθέμιστος μεταβολὴ βουλευτῶν ἀνδρῶν, ὑπάτων ἢ στρατηγῶν ἢ δημάρχων, ἐς πόδας ἰδίου θεράποντος ῥιπτουμένων σὺν ὀλοφύρσεσι, καὶ σωτῆρα καὶ κύριον τὸν οἰκέτην τιθεμένων. Οἴκτιστον δὲ ἦν ὅτε καὶ ταῦτα ὑποστάντες οὐκ ἐλεηθεῖεν. Ἰδέα τε πᾶσα κακῶν ἦν, οὐχ ὡς ἐν στάσεσιν ἢ πόλεων καταλήψεσιν· Οὐ γάρ, ὡς ἐν ἐκείνοις, τὸν μὲν ἀντιστασιώτην ἢ πολέμιον ἐδεδοίκεσαν, τοῖς δ'οἰκείοις σφᾶς ἐπέτρεπον, ἀλλὰ καὶ τούσδε τῶν σφαγέων μᾶλλον ἐδεδοίκεσαν, οὐδὲν μὲν αὐτοὺς ὡς ἐν πολέμῳ καὶ στάσει δεδιότας, σφίσι δὲ αὐτίκα γιγνομένους ἐξ οἰκείων πολεμίους ἢ δι' ὕπουλον ἔχθραν, ἢ ὑπὸ τῶν ἐπικεκηρυγμένων σφίσι γερῶν, ἢ διὰ τὸν ἐν ταῖς οἰκίαις χρύσον τε καὶ ἄργυρον· ἄπιστος γὰρ δὴ διὰ ταῦτα ἀθρόως ἕκαστος εἰς τὸν οἰκεῖον ἐγίγνετο, καὶ τὸ σφέτερον κέρδος τοῦ πρὸς αὐτὸν ἐλέου προυτίθει. Ὁ δὲ πιστὸς ἢ εὔνους ἐδεδίει βοηθεῖν ἢ κρύπτειν ἢ συνειδέναι δι' ὠμότητα τῶν ἐπιτιμίων.

Version grecque (Agrégation)
pour le 17 décembre 1928.

Τί ἐστιν αἴτιον τοῦ συγκατατίθεσθαί τινι; Τὸ φαίνεσθαι ὅτι ὑπάρχει. Τῷ οὖν φαινομένῳ ὅτι οὐχ ὑπάρχει συγκατατίθεσθαι οὐκ οἷόν τε. Δία τί; Ὅτι ἡ φύσις αὕτη ἐστὶ τῆς διανοίας τοῖς μὲν ἀληθέσιν ἐπινεύειν, τοῖς δὲ ψευδέσι δυσαρεστεῖν, πρὸς δὲ τὰ ἄδηλα ἐπέχειν. Τίς τούτου πίστις; «Πάθε, εἰ δύνασαι, νῦν ὅτι νύξ ἐστιν.» Οὐχ οἷόν τε. «Ἀπόπαθε ὅτι ἡμέρα ἐστίν.» «Οὐχ οἷον τε.» «Πάθε ἢ ἀπόπαθε ἀπὸ τοῦ ἀρτίους εἶναι τοὺς ἀστέρας.» Οὐχ οἷόν τε. Ὅταν οὖν τις συγκατατίθηται τῷ ψεύδει, ἴσθι ὅτι οὐκ ἤθελεν ψεύδει συγκαταθέσθαι· πᾶσα γὰρ ψυχὴ ἄκουσα στέρεται τῆς ἀληθείας, ὡς λέγει Πλάτων· ἀλλὰ ἔδοξεν αὐτῷ τὸ ψεῦδος ἀληθές. Ἄγε ἐπὶδὲ, τῶν πράξεων τί ἔχομεν τοιοῦτον οἷον ἐνθάδε τὸ ἀληθὲς ἢ τὸ ψεῦδος; Τὸ καθῆκον καὶ παρὰ τὸ καθῆκον, τὸ συμφέρον καὶ τὸ ἀσύμφορον, τὸ κατ' ἐμὲ καὶ οὐ κατ' ἐμὲ καὶ ὅσα τούτοις ὅμοια. Οὐ δύναται οὖν τις δοκεῖν μὲν ὅτι συμφέρει αὐτῷ, μὴ αἱρεῖσθαι δ'αὐτό; Οὐ δύναται. Πῶς ἡ λέγουσα

καὶ μανθάνω μὲν οἷα δρᾶν μέλλω κακά,
θυμὸς δὲ κρείσσων τῶν ἐμῶν βουλευμάτων;

Οτι αὐτὸ τοῦτο, τῷ θυμῷ χαρίσασθαι καὶ τιμωρήσασθαι τὸν ἄνδρα, συμφορώτερον ἡγεῖται τοῦ σῶσαι τὰ τέκνα; «Ναί· ἀλλ' ἐξηπάτηται.» Δεῖξον αὐτῇ ἐναργῶς ὅτι

Digitized by Google

ἐξηπάτηται καὶ οὐ ποιήσει · μέχρι δ'ἂν οὖ μὴ δεικνύῃς, τίνι ἔχει ἀκολουθήσαι ἢ τῷ φαινομένῳ ; Οὐδενί. Τί οὖν χαλεπαίνεις αὐτῇ, ὅτι πεπλάνηται ἡ ταλαίπωρος περὶ τῶν μεγίστων καὶ ἔχις ἀντὶ ἀνθρώπου γέγονεν ; Οὐχὶ δὲ, εἴπερ ἄρα, μᾶλλον ἐλεεῖς, ὡς τοὺς τυφλοὺς ἐλεοῦμεν, ὡς τοὺς χωλούς, οὕτω τοὺς τὰ κυριώτατα τετυφλωμένους καὶ ἀποκεχωλωμένους ;

Οστις οὖν τούτου μέμνηται καθαρῶς ὅτι ἀνθρώπῳ μέτρον πάσης πράξεως τὸ φαινόμενον (λοιπὸν ἢ καλῶς φαίνεται, ἢ κακῶς · εἰ καλῶς, ἀνέγκλητός ἐστιν · εἰ κακῶς, αὐτὸς ἔζημίωται · οὐ δύναται γὰρ ἄλλος μὲν εἶναι ὁ πεπλανημένος, ἄλλος δ'ὁ βλαπτόμενος), οὐδενὶ ὀργισθήσεται, οὐδενὶ χαλεπανεῖ, οὐδένα λοιδορήσει, οὐδένα μέμψεται, οὐ μισήσει, οὐ προσκόψει οὐδενί.

Thème grec pour le 13 décembre 1928.

Merveille n'est si le roi... mon maître est à ta furieuse et hostile venue saisy de grand desplaisir et perturbé en son entendement. Merveille seroit si ne l'avoient esmu les excès incomparables qui en ses terres et subjectz ont été par toy et tes gens commis, ès quelz n'a esté obmis exemple aulcun d'inhumainité ; ce que luy est tant grief de soy, par la cordiale affection de laquelle tousjours a chery ses subjectz, que à mortel homme plus être ne sçauroit. Toutes fois, sus l'estimation humaine plus grief luy est en tant que par toy et les tiens ont été ces griefs et tords faictz, qui de toute memoire et ancienneté aviez, toy et tes peres, une amitié avecques luy et tous ses ancestres conceu, laquelle jusques à présent, comme sacrée, ensemble aviez inviolablement maintenue, gardée et entretenue, si bien que non luy seulement ny les siens, mais les nations Barbares... ont estimé aussi facile demollir le firmament, et les abysmes eriger au dessus des nues que desemparer vostre alliance, et l'ont tant redoultée en leurs entreprinses que n'ont jamais auzé provoquer, irriter ny endommaiger l'ung, par crainte de l'aultre. Plus y a : ceste sacree amitié tant a emply le ciel que peu de gens sont aujourd'huy habitans par tout le continent et isles de l'ocean, qui ne ayent ambitieusement aspiré estre receuz en icelle, à pactes par vous mesmes conditionnnez....

Rabelais, *Gargantua*, livre I.

Version latine.

(AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE)

A remettre à M. Boulanger le 13 décembre ; correction le 20 décembre.

Remerciements au peuple.

Est hoc in more positum. Quirites, institutoque maiorum, ut ii qui beneficio uestro imagines familiae suae consecuti sunt, eam primam habeant contionem, qua gratiam benefici uestri cum suorum laude coniungant. Qua in oratione non nulli aliquando digni maiorum loco reperiuntur, plerique autem hoc perficiunt ut tantum maioribus eorum debitum esse uideatur, unde etiam quod posteris solueretur redundaret. Mihi, Quirites, apud uos de meis maioribus dicendi facultas non datur, non quo non tales fuerint qualis nos illorum sanguine creatos disciplinisque institutos uidetis, sed quod laude populari atque honoris uestri luce caruerunt. De me autem

Digitized by Google

ipso uereor ne adrogantis sit apud uos dicere, ingrati tacere. Nam et quibus studiis hanc dignitatem consecutus sim memet ipsum commemorare perquam graue est, et silere de tantis uestris beneficiis nullo modo possum. Qua re adhibebitur a me certa ratio moderatioque dicendi, ut quid a uobis acceperim commemorem, qua re dignus uestro summo honore singularique iudicio sim ipse modice dicam, si necesse erit, uos eosdem existimaturos putem qui iudicauistis.

Est illud amplissimum quod hoc honore ex nouis hominibus primum me multis post annis adfecistis, quod prima petitione, quod anno meo, sed tamen magnificientius atque ornatius esse illo nihil potest quod meis comitiis non tabellam uindicem tacitae libertatis, sed uocem uiuam prae uobis indicem uestrarum erga me uoluntatum ac studiorum tulistis. Itaque me non extrema diribitio suffragiorum, sed primi illi uestri concursus, neque singulae uoces praeconum, sed una uox uniuersi populi Romani consulem declarauit. Hoc ego tam insigne, tam singulare uestrum beneficium, Quirites, cum ad animi mei fructum atque laetitiam duco esse permagnum, tum ad curam sollicitudinemque multo magis. Quod si solus in discrimen aliquod adducerer, ferrem animo aequiore, sed mihi uidentur certi homines, si qua in re me non modo consilio uerum etiam casu lapsum esse arbitrabuntur, uos uniuersos, qui me antetuleritis nobilitati, uituperaturi.

Thème latin

(CERTIFICAT DE LATIN)

A remettre à M. Boulanger le 14 décembre ; correction le 21 décembre.

Quand Hannibal fut arrivé en Afrique, il proposa à Scipion une entrevue. On convint du temps et du lieu. Ces deux capitaines, non seulement les plus illustres de leur temps, mais dignes d'être mis en parallèle avec ce qu'il y avait jamais eu de plus grands princes et de plus fameux généraux, demeurèrent quelque temps en silence, comme étonnés à la vue l'un de l'autre et occupés d'une mutuelle admiration. Enfin, Hannibal prit le premier la parole et, après avoir loué Scipion d'une manière fine et délicate, il l'exhorta à ne se laisser pas éblouir par l'éclat de ses victoires ; que, quelque heureux qu'il ait été jusque-là, il devait appréhender l'inconstance de la fortune ; que, sans en chercher bien loin les exemples, il en était lui-même qui lui parlait une preuve éclatante ; que Scipion était alors ce qu'Hannibal avait été à Trasimène et à Cannes ; qu'il profitât de l'occasion mieux qu'il n'avait fait lui-même, en faisant la paix dans un temps où il était maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois voulaient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et toutes les îles qui sont entre l'Afrique et l'Italie. Scipion répondit en moins de paroles mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venaient de piller quelques galères romaines avant que la trêve fût expirée. Il rejeta sur eux seuls et sur leur injustice tous les maux des deux guerres.

ROLLIN, *Traité des Etudes.*

Digitized by Google

Thème latin

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE ET, FACULTATIVEMENT, CERTIFICAT DE LATIN)

A remettre à M. Boulanger le 10 janvier ; correction le 17 janvier.

J'avais dès longtemps remarqué que pour les mœurs il est besoin quelquefois de suivre des opinions qu'on sait être fort incertaines, tout de même que si elles étaient indubitables, ainsi qu'il a été dit ci-dessus; mais pour ce qu'alors je désirais vaquer seulement à la recherche de la vérité, je pensai qu'il fallait que je fisse tout le contraire et que je rejetasse, comme absolument faux, tout ce en quoi je pourrais imaginer le moindre doute, afin de voir s'il ne resterait point après cela quelque chose en ma créance qui fût entièrement indubitable. Ainsi à cause que nos sens nous trompent quelquefois, je voulus supposer qu'il n'y avait aucune chose qui fût telle qu'ils nous la font imaginer. Et pour ce qu'il y a des hommes qui se méprennent en raisonnant, même touchant les plus simples matières de géométrie, jugeant que j'étais sujet à faillir autant qu'aucun autre, je rejetai comme fausses toutes les raisons que j'avais prises auparavant pour démonstrations. Enfin, considérant que toutes les mêmes pensées que nous avons étant éveillés, nous peuvent aussi venir quand nous dormons, sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je résolus de feindre que toutes les choses qui m'étaient jamais entrées en l'esprit n'étaient non plus vraies que les illusions de mes songes.

Mais aussitôt après, je pris garde que, pendant que je voulais penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose. Et remarquant que cette vérité « Je pense donc je suis » était si ferme et si assurée que toutes les plus extravagantes suppositions des Sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais.

DESCARTES, *Discours de la Méthode, IV.*

Certificat de Grammaire et Philologie

(Composition à remettre à M. Juret avant le 15 décembre.)

Térence, *Les Adelphes*, vers 209 à 215 : Tace ... scis quid loquar : Etudier dans ce texte :

1° les particularités phonétiques des mots suivants : etiam, bene, istuc, concertasse, vidi, iniquius, hodie ;

2° les particularités syntaxiques de : conveniam ipsum, accipiat faxo, quid agerem ? adulescenti morem gestum oportuit, qui potui melius ?

(Agrégation de Grammaire)

(Remettre à M. Juret avant le 15 décembre.)

Hérondas, *Mimes*, Le maître d'école ; du vers 1 au vers 14. Etudier dans ce texte :

Digitized by Google

1° au point de vue phonétique :

κοῦ (v. 8), κἦν (v. 10), κἠτέρῳ ; — ὦμου, χείλεων, μοῦνον, μευ, ἀπαρκεῦσίν, μέζον, γραμματιστέω, ὅκοπερ, ταχέως ;

2° au point de vue morphologique :

δοίησαν, τερπνόν, ἐπαυρέσθαι, δεῖρον, ταλαίνης, παίστρην, προὔνικοι, δρηπέται ;

3° au point de vue du sens et de la syntaxe : οὕτω (v. 1) ; l'emploi des aoristes opposés aux présents et aux parfaits ; l'emploi du subjonctif dans κἦν κλαύσω (v. 10).

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Version allemande

à remettre à M. Vermeil le jeudi 13 décembre.

Immer und immer wieder kam Rodin bei seinen Akten auf dieses Sich-nach-innen-Biegen zurück, auf dieses angestrengte Horchen in die eigene Tiefe ; so ist die wundervolle Gestalt, die er La Méditation genannt hat, so ist jene unvergessliche Voix Intérieure, die leiseste Stimme Viktor Hugoscher Gesänge, die auf dem Denkmal des Dichters fast verborgen unter der Stimme des Zornes steht. Niemals ist ein menschlicher Körper so um sein Inneres versammelt gewesen, so gebogen von seiner eigenen Seele und wieder zurückgehalten von seines Blutes elastischer Kraft. Und wie auf dem tief seitwärts gesenkten Leibe der Hals sich ein wenig aufrichtet und streckt und den horchenden Kopf über das ferne Rauschen des Lebens hält, das ist so eindringlich und gross empfunden, dass man sich keiner ergreifenderen und verinnerlichteren Gebärde zu erinnern weiss. Es fällt auf, dass die Arme fehlen. Rodin empfand sie in diesem Fall als eine zu leichte Lösung seiner Aufgabe, als etwas, was nicht zu dem Körper gehört, der sich in sich selber hüllen wollte, ohne fremde Hilfe. Man kann an die Duse denken, wie sie in einem Drama d'Annunzios schmerzhaft verlassen, ohne Arme zu umarmen versucht und zu halten ohne Hände. Diese Szene, in der ihr Körper eine Liebkosung lernte, die weit über ihn hinausging, gehört zu den Unvergesslichkeiten ihres Spieles. Es vermittelte den Eindruck, dass die Arme ein Überfluss waren, ein Schmuck, eine Sache der Reichen und der Unmässigen, die man von sich werfen konnte, um ganz arm zu sein. Nicht als hätte sie Wichtiges eingebüsst, wirkte sie in diesem Augenblick ; eher wie einer, der seinen Becher verschenkt, um aus dem Bache zu trinken, wie ein Mensch, der nackt ist und noch ein wenig hilflos in seiner tiefen Blösse. So ist es auch bei den armlosen Bildsäulen Rodins ; es fehlt nichts Notwendiges. »

Rainer Maria Rilke, *Auguste Rodin*, p. 325-326.

Digitized by Google

Thème allemand

A remettre à M. Ernest-H. Lévy le 20 décembre.

Venise.

De son grand passé, Venise ne conserve plus que le décor ; mais, dans ce décor, le souvenir de ce passé se décompose en une mélancolie délicieuse et comme encore comblée d'une faveur inappréciable. De tout ce qu'elle fut et de tout ce qu'elle ne sera plus jamais, Venise conserve une beauté que rend plus émouvante un caractère à la fois de déchéance et d'achèvement. D'avoir vécu sa vie en toute sa courbe, de la splendeur à la décrépitude, de l'apogée à la décadence, Venise a gardé de cette perfection de son destin une dignité et une sérénité. Sa grandeur perdue condescend à des familiarités. Elle se repose de sa gloire dans le silence qui ajoute une beauté à sa beauté, et cette beauté n'est pas celle d'une morte. Venise vit toujours en la noblesse de ses pierres et de ses eaux, en une sorte de repos humblement magnifique, en un apaisement tranquille, et elle en communique le bienfait à ceux qui la fréquentent. Là, plus que nulle part ailleurs, on est à l'abri de tout désir. Nul lieu n'est plus propice que celui-là au détachement de soi et à la paix intérieure, et ce détachement se fait sans regret et cette paix s'acquiert sans tristesse. Où mieux que dans cette ville d'illusion, où tout est mirage et reflets, où la plus massive architecture repose sur de pauvres pilotis, où la terre n'est que de l'eau épaissie et de la vase solidifiée, sentir que nous ne sommes nous-mêmes qu'un assemblage d'artifices mentaux et de perspectives spirituelles, et que nous avons en nous, comme la cité fraternelle, des palais qu'habite le souvenir, des façades décrépites et mutilées, des dédales et des impasses qu'entourent, comme sa Lagune, de vastes étendues de rêverie que sillonnent des barques noires ? De là, l'attrait de Venise sur certains esprits.

Henri de Régnier, *L'Altana*.

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

(à remettre à M. Koszul pour le 6 décembre)

Discuss the following translation — your own in prose or verse is invited :

Surgi de la croupe et du bond
D'une verrerie éphémère
Sans fleurir la veillée amère
Le col ignoré s'interrompt.
Je crois bien que deux bouches n'ont
Bu, ni son amant ni ma mère,
Jamais à la même chimère,
Moi, sylphe de ce froid plafond !
Le pur vase d'aucun breuvage
Que l'inexhaustible veuvage

Digitized by Google

Agonise mais ne consent,
Naïf baiser des plus funèbres!
A rien expirer annonçant
Une rose dans les ténèbres.

Mallarmé, Vers et Prose, Perrin, 1893.

Rising from croup and upward spring
Of vase whose glitter soon is shed,
By vigil's throes ungarlanded,
Its neck doth miss its perfecting.
Ne'er were your lips. I'm fancying,
In quaffing some one Fancy wed,
My mother Muse and Bard ill-sped —
Still sprite I, in roof's cold a-wing.
A crystal vase this, liquorless,
Whose unexhausted emptiness
Racketh and yet consenteth ne'er —
Most deadly kiss and innocent! —
Nothing to breathe and so declare
A rose born in light's banishment.

Ellis, Mallarmé in English verse, Cape, 1927.

Sujets de travaux écrits et d'exercices oraux pour le premier semestre 1928-29.

(Cours de M. Pons.)

A. — AGRÉGATION.

1° *Dissertation française* pour le 15 décembre) : Rechercher dans la *Confessio Amantis* de Gower les récits susceptibles, par la nature de leur thème, d'être comparés aux *Canterbury Tales* de Chaucer, et caractériser, en fonction des principaux de ces contes, l'art respectif de chacun des conteurs.

2° *Dissertation anglaise* (pour la rentrée de janvier) : 'Is it possible to speak of Gower's attractiveness as a story-steller, and, if so, to discriminate and define these engaging elements in his writings, marking out eventually the limitations of his charm and art.'

3° *Leçon anglaise* (décembre) : The 'Nonne Preestes Tale' studied as a sample of fabliau literature and an attempt at animal characterization.

4° *Leçon anglaise* (janvier) : How far is *Confessio Amantis* to be viewed as a picture of XIVth century life?

5° *Leçon française* (fin janvier) : L'atmosphère morale et religieuse au XIVe siècle d'après les documents littéraires les plus importants (particulièrement Langland, Gower, Chaucer).

Digitized by Google

B. — LICENCE.

Dissertation anglaise : Addison and Steele's respective merits as story-tellers in the Spectator. Try and define the style and manner of each.

C. — AGRÉGATION ET LICENCE.

1° *Leçon anglaise :* Gower's language and syntax as compared to Chaucer's.'

2° *Version* (pour le mercredi 28 novembre) : J. WALTON : *The Compleat Angler*, ch. IV, depuis :

Piscator. Nay, stay a little, good scholar. I caught my last Trout with a worm; now I will put on a minnow, and try a quarter of an hour about yonder trees for another; and, so, walk towards our lodging. Look you, scholar, thereabout we shall have a bite presently, or not at all. Have with you, Sir: o' my word I have hold of him. Oh! it is a great logger-headed Chub; come, hang him upon that willow twig, and let's be going. But turn out of the way a little, good scholar! towards yonder high honeysuckle hedge; there we'll sit and sing, whilst this shower falls so gently upon the teeming earth, and gives yet a sweeter smell to the lovely flowers that adorn these verdant meadows.

Look! under that broad beech-tree I sat down, when I was last this way a-fishing; and the birds in the adjoining grove seemed to have a friendly contention with an echo, whose dead voice seemed to live in a hollow tree near to the brow of that primrose-hill. There I sat viewing the silver streams glide silently towards their centre, the tempestuous seas; yet sometimes opposed by rugged roots and pebble-stones, which broke their waves, and turned them into foam; and sometimes I beguiled time by viewing the harmless lambs; some leaping securely in the cool shade, whilst others sported themselves in the cheerful sun; and saw others craving comfort from the swollen udders of their bleating dams. As I thus sat, these and other sights had so fully possest my soul with content, that I thought, as the poet has happily exprest it,

> I was for that time lifted above earth;
> And possest joys not promis'd in my birth.

As I left this place, and entered into the next field, a second pleasure entertained me; 'twas a handsome milkmaid, that had not yet attained so much age and wisdom as to load her mind with any fears of many things that will never be, as too many men too often do; but she cast away all care, and sung like a nightingale. Her voice was good, and the ditty fitted for it; it was that smooth song which was made by Kit Marlow, now at least fifty years ago; and the milkmaid's mother sung an answer to it, which was made by Sir Walter Raleigh, in his younger days. They were old-fashioned poetry, but choicely good; I think much better than the strong lines that are now in fashion in this critical

Digitized by Google

age. Look yonder! on my word, yonder they both be a-milking; again. I will give her the Chub, and persuade them to sing those two songs to us.

God speed you, good woman! I have been a-fishing; and am going to Bleak Hall to my bed; and having caught more fish than will sup myself and my friend, I will bestow this upon you and your daughter, for I use to sell none.

Milkwoman. Marry! God requite you, Sir, and we'll eat it cheerfully. And if you come this way a-fishing two months hence, a grace of God! I'll give you a syllabub of new verjuice, in a new-made haycock, for it. And my Maudlin shall sing you one of her best ballads; for she and I both love all anglers, they be such honest, civil, quiet men. In the meantime will you drink a draught of red cow's milk? you shall have it freely.

(Le texte se trouve également dans l'*Oxford Book of English Prose* de QUILLER COUCH, p. 194-195.)

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Version italienne

(à remettre le 13 décembre)

La version d'agrégation publiée plus bas.

Thème italien

(à remettre le 20 décembre)

Le thème d'agrégation.

Conférence d'histoire du moyen âge. — Explication de textes relatifs aux institutions carolingiennes.

(suite). [1])

III. LA RÉFORME JUDICIAIRE.

4). *Capitularia*, t. I, n° 40, c. 20. Ut nullus ad placitum bannatur, nisi qui causam suam quaerere aut si alter ei quaerere debet, exceptis scabineis septem qui ad omnia placita praeesse debent.

N° 61, c. 5. Ut nullus alius de liberis huminibus ad placitum vel ad mallum venire cogatur, exceptis scabinis et vassis comitum, nisi qui causam suam aut quaerere debet aut respondere.

N° 141, c. 14. De placitis siquidem quos liberi humines observare debent constitutio genitoris nostri penitus observanda atque senenda est, ut videlicet in anno tria solummodo generalia placita observent, et nullus eos amplius placita observare compellat, nisi forte quilebet aut accusatus fuerit aut aluim accusaverit aut ad destinionium perhibendum vocatus

[1]) Voir le *Bulletin* du 1er novembre.

Digitized by Google

fuerit. Ad caetera vero, quae centenarii tenent, non alius venire iubeatur, nisi qui aut litigat aut indicat aut testificatur.

N° 61, c. 11. Ut indices, advocati, praepositi, centenarii, scabinii, quales meliores inveniri possunt et Deum timentes, constituantur ad sua ministeria exercenda.

N° 62, c. 22. Ut vicedomini, prepositi, advocati, centenarii, scabinei boni et veraces et mansueti cum canite et populo eligantur [2]).

T. II, n° 192, c. 2. Ut missi nostri, ubicumque malos scabinos invenuint, ecciant et totuis populi consensu in locum eorum bonos eligant ; et cum electi fuerint, iusare facient, ut scientes inuiste iudicare non debeant.

N° 64, c. 3. Ut ante vicarium et centenarium de proprietate aut libertate iudicium non terminetur aut adquiratur, nisi semper in praesentia missorum imperialium aut comitum.

N° 102, c. 14. Ut ante vicarios nulla criminalis actio diffiniatur nisi tantum leviores causae quae facile possunt diiudicasi ; et nullus en eorum iudicio aliquis in servitio hominem conquirat, sed per fidem remittantur usque in praesentiam comitis. Et ingenuos homines nulla placita faciant custodire, postquam illa tria custodiont placita quae instituta sunt, nisi forte contingat, ut aliquis aliquem accuset ; excepto illus scabinos qui cum indicibus resedere debent.

N° 132, c. 2. *(Constitution relative aux Espagnols refugiés en Septimami et dans la marche d'Espagne.)* Ipsi vero pro maioribus causis, sicut sunt humicidia, raptus, incendia, de praedationes, membrorum amputationes, furta, la trocinia, alienarum rerum invasiones et undecunque avicino suo aut criminaliter aut civiliter fuerit accusatus et ad placitum venire iussus, ad comitis sui mallum omnimodis venire non recusent. Ceteras vero minores causus more suo, sicut hactenus, fecisse noscuntur, inter se mutuo definire non prohibeantur.

C. 3. Et si quispiam eorum in partem quam ille ad habitandum sibi occupaverat alios homines undecumque venientes ad traxerit et senem in postione sua, quam ad prisionem vocant, habitare fecerit, utatur illorum servitio absque alicuius contradictione vel impedimento, et liceat illi eos distingere ad institias faciendes quales ipsi inter se definire possunt. Ce tera vero iudicia, id est criminales actiones, ad examen comitis reserventur.

IV. UN PROCÈS DEVANT LE « MALLUM » CUNTAL.

5). O. Holder-Egger, *Notizen von S. Eparch in Angoulême und S. Martial in Limoges*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VII (1882), p. 634 ; cf. R. Hübner, *Gerichtsurkunden der fränkischen Zeit*, Abt. I (*Beilage* der *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, t. XII, 1892), n° 419.

---

[2]) Je suis ici le texte des mscr. 3 et 4, rejeté par l'éditeur.

[3]) Sur l'immigration espagnole, cf dans Imbart de la Tour, *Questions d'histoire sociale et religieuse* Paris 1907, l'étude intitulée *Les colonies agricoles et l'occupation des terres désertes à l'époque carolingienne.*

Digitized by Google

Cum resedisset Vulgrimnus comes Aequalisina cum rainburgis in mollo publico, Australfus sacerdos, canonicus Sancti Eparchii et prepositus ipsius interpellavit Avegonem, quia mancipia Sancti Eparchii tulerat, Dodolinane et Aldane cum infantibus eorum utriusque sexus et retro se tenebat contra legem et Dei iustitiam. Interrogatus eorum leges Australfus se Romanum, Avegus Solicum se dixit. Tunc rainburgi interrogaverunt Avegoni quid de hac re respondere haberet. Ipse dixit, quia mancipia apud se retinebat de longo tempore. Illi interrogaverunt, si valebat ipsa mancipia per iustitiam vindicare. Ipse dixit, nec per heredatem nec per testimonium volebat ea litigare. Tunc cum wadio predicto preposito mancipia coram omnibus restituit cum sua lege et in omnibus vestituram dedit.

S. Ramnulfo vicec[omnite]. XII testis firmaverunt cartum. Actum anno II, regnante Carlomanno.

V. JUGEMENT DU TRIBUNAL ROYAL

6.) L. Levillain, *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine*, n° XII.

Pipinus, gratia Dei rex Aquitanorum. Com nos, in Dei nomine, die martis, Casanogilo villa polatio nostro in pago Pictavo secus alveum Clinno, ad multorum causas audiendum rectaque judicia terminandos resideremus, ibique venientes aliqui homines nomen Aganbertus, Aganfredus, Frotforius et Martinus, tam ipse quameorum pares coloni sancti Pauli de villa Antoniaco ex monasterio Cormaricum, sive Jacob abbate, ibique se proclamabant incontra ipsa abbate vel suum advocatum nomine Ageno, eo quod jam dictus abba vel sui missi eis super querissent vel exactassent amplius de censum vel de pro soluta quam ipse per drictum facere, nec solvere non debebant nec eorum antecessores autea ad longum tempus non fecerant nec solserant, nec talem legem eis non conservabant quomodo eorum antecessores habuerant. Sed ipse Agenus advocatus et Magenarius prepositus ex ipso monasterio de presente adstabant et taliter incontra ipsos intendebent quod jaim dictus abba nec ipsi ullos functiones nec redibutiones eis non exactaveront nec exactare jusserant, nisi quale ipsi per drictum vel per triginta aneros partibus ipsius monasterii tam ipsi quam et eorum antecessores desoleront; et discriptionem ibidem optulerunt ad relegendum in quo auctinebatur quomodo sub tempus Alcuino abbate ipsi coloni ex ipsa villa, qui ad presente adstabant una cum eorum pares, cum juramento dictaverunt quid per singula mensa ex ipsa curte desolvere debebant et habebant daturum: ipsa discriptio, anno trigesimo quarto regnante Carolo rege. Interrogatum fuit ad jam dictis colonis qui ibidem de presente adherant si ipsa discriptione dictaverant vel ipsa redibutione per annorum spacia dissolveront, sicut in ipsa continebatur, aut si ipsa discriptio vera aut bona adherat, aut si contra ipsa aliquid dicere aut oponere vellebant, an non. Ipsi ipsam discriptionem veram et bonam discerunt vel recognoverunt, et hoc minime denegore non potebant quod ipsa redibutione per annorum spacia non desolsissent vel ipsam discriptionem ipsi non dictassent vel antecessores eorum. Proiude nos taliter

Digitized by Google

unacum fidelis nostris, id sunt Himmoni comiti, Dadeno, Bobilone, Launoldo, Dodone, Sigoino, Gyrlebaldo, Hisario, David, Helinberto, Adalberto, Acsindo, Amalfredo, Joseph, Arcambaldo, Erinfredo, Geraldo, Ruben, Rotgaudo, Leotgario, Ingilberto, Deotimio, Solacone seu et Johanni comiti palacii nostri vel reliquis quamplurif, visi fuimus judicasse ut, dum ipsi coloni taliter se recognocebant, sicut superius est insertum, ut ipsa discriptione, sicut ipse dictaverant vel conscripto ad herat, vel ipse ipsa redibutione per spacia annorum fecerant, ita et per singulos annos partibus ipsa casa Dei facere vel dissolvere debeant. Propterea jubemus ut, dum ac causa sic acta vel perpetrata esse cognovimus, ut memoratus Agenus advocatus sive Maginarius prepositus tale scriptum partibus ipsa casa Dei exinde recipere deberet, quod ita et de presente manifestum est fecisse.

(*Chrismon*). *Deotimius ad vicem Johanni comiti polacii recognovi et subs.* (*Signum recognitionis cum notis inclusis:* Deotimius ad vicem Johanni comiti recognovi et subscripsi). (*Locus sigilli.*)

(*Chrismon*). *Datum quinto idus junii in anno XV imperium domni Hludowici serenissimi imperatoris.* (*Chrismon.*) *Nectorius scripsit et subs.* (*Signum recognitionis.*)

III. Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire (1928).

Agrégation des lettres

Composition française

Comment, par quels mérites ou par quels caractères s'explique, à votre avis, l'intérêt passionné que, parmi toutes les œuvres de notre littérature apologétique, seules sans doute les *Pensées* de Pascal ont, de tout temps, mais surtout au XIXe siècle et de nos jours, inspiré à un si grand nombre de lecteurs, et si différents par l'esprit et les sentiments ?

Agrégation de grammaire

Composition française

Michelet disait de lui-même : Le cœur est le plus souvent chez moi le point de départ de mes pensées. Il féconde mon esprit. » Et Taine reconnaissait que « sa plus grande puissance était la faculté d'être ému ». (*Essais de critique*, p. 96.) — Montrer dans quelle mesure cette sensibilité si dangereuse pour un historien, a pu servir Michelet dans l'histoire de Jeanne d'Arc.

Agrégation d'italien

Version italienne

Questa città, la quale, per le sue molte e reverende reliquie, infino a questo dì a noi dalla ingiuria delle nimiche nazioni, e del tempo, non

Digitized by Google

leggier nimico, lasciate, più che per gli sette Colli, sopra i quali ancor siede, sè Roma essere subitamente dimostra a chi la mira, vede tutto il giorno a sè venire molti artefici di vicine e di lontane parti, i quali le belle antiche figure di marmo, e talor di rame, che, o sparse per tutta lei qua e là giacciono, o sono pubblicamente e privatamente guardate, e tenute care; e gli archi, e le terme, e i teatri, e gli altri diversi edifici, che in alcuna loro parte sono in piè, con istudio cercando, nel picciolo spazio delle loro carte o cere, la forma di quelli rapportano; e poscia, quando a fare essi alcuna nuova opera intendono, mirano in quegli esempli, e di rassomigliarli col loro artificio procacciando, tanto più sè dover essere della loro fatica lodati si credono, quanto essi più alle antiche cose fanno per somiglianza ravvicinare le loro muove; perciocchè sanno e veggono che quelle antiche più alla perfezion dell' arte si accostano che le fatte da indi innanzi. Questo hanno fatto, più che altri, monsignor messer Giulio [1]), i vostri Michelangelo fiorentino e Raffaelo da Urbino, l' uno dipintore, e scultore e architetto parimente, l' altro e dipintore e architetto altresì; e hannolo sì diligentemente fatto, che ambedue sono ora così eccellenti e così chiari, che più agevole è a dire, quanto essi agli antichi buoni maestri sieno prossimani, che quale di loro sia dell' altro maggiore e miglior maestro. La quale usanza e studio, se in queste arti molto minori posto, è, come si vede, giovevole e profittevole grandemente, quanto si dee dire ch' egli maggiormente porre si debba nello scrivere, ch' è opera così leggiadra e così gentile, che niuna arte può bella e chiara compitamente essere senza essa? Conciossiecosachè e Mirone, e Fidia, e Apelle, e Vitruvio, o pure il vostro Leombatista Alberti, e tanti altri pellegrini artefici, per addietro stati, ora dal mondo conosciuti non sarebbono, se gli altrui o ancora i loro inchiostri celebrati non gli avessero, di maniera che vie più si leggessero della loro creta, o scarpello, o pennello, o archipenzolo le opere che si vedessero. Quantunque non pur gli artefici, ma tutti gli altri uomini ancora di qualunque stato, essere lungo tempo chiari e illustri non possano altramente. Anzi eglino tanto più chiari sono e illustri ciascuno, quanto più uno, che altro, leggiadri scrittori ha de' fatti e, della virtù sua. Perchè ragionevolmente Alessandro il Magno, quando alla sepoltura di Achille pervenne, fortunato il chiamò, così alto e famoso lodatore avendo avuto delle sue prodezze; quasi dir volesse, ch' egli, se bene molto maggiori cose facesse, non andrebbe così lodato per la successione degli uomini, come già vedeva essere ito Achille, per lo non avere egli Omero che di sè scrivesse, com' era avvenuto di avere a lui. Il che, se così è, che essere per certo si vede, facciamo ancor noi, i quali agli studi delle lettere donati ci siamo, e in essi ci trastulliamo, quello stesso che far veggiamo agli artefici, che io dissi; e per le immagini e forme, che gli antichi uomini ci hanno de' loro animi, e di lor valore lasciate, ciò sono le scritture, vie più che tutte le altre opere bastevoli, diligentemente cercando, a saper noi bene e leggiadramente scrivere appariamo, non dico nella latina

[1]) Il cardinale Giulio dei Medici, divenuto poi papa sotto il nome di Clemente VII.

Digitized by Google

lingua, la quale è in maniera di libri ripiena, che oggimai vi soprabbondano ; ma nella nostra volgare, la quale, oltrachè più agevolezza allo scrivere ci presterà, eziandio ne ha più bisogno.

P. Bembo, *Della volga lingua*, III.

AGRÉGATION D'ITALIEN

Thème italien

Le paradis de la petite princesse.

Ma première habitation fut sous un bureau ministre, entre les tiroirs qui descendaient jusqu'à terre. Avec moi étaient le chien et les poupées, et de là j'observais, je cancanais et je brouillais tout le monde. Tous pourtant m'adoraient, car j'étais une petite fille prodigieuse de grâce.

Je demeurais chez deux jeunes gens, le mari ayant trente ans et la femme vingt-deux, et moi, une petite personne de cinq ans. Je les appelais mon oncle et ma tante, quoiqu'ils fussent simplement des amis sans enfants à qui mes parents me cédaient, parce que j'avais beaucoup de frères et sœurs.

Parfois on me menait en visite dans ma vraie famille. Je m'y promenais pomponnée comme un petit chien, et j'y débitais des sottises, parce qu'on ne pouvait pas me taper.

Le bien de mes grands amis, le plus beau de solitude et d'arbres à fruits que j'aie vu, était situé près de Moscou, dans les champs de Borodino. De la longue maison à un étage dépendaient deux jardins, un verger et un parc anglais, avec une immense cour plantée de cerises pour les pauvres, « pour les passants », disait mon oncle. A quelque cent mètres, je jouais encore dans l'enceinte de l'église, où l'on enterrait les propriétaires du bien, et dans ses tours, embellies de légendes, où un vieux, mort de débauches, était revenant.

L'oncle était un libre penseur, un « voltairien », comme il se qualifiait. Il jouait parfois le revenu de toute l'année. Il disait : « Je ferai son instruction et elle ne sera pas niaise. Elle saura qu'il n'y a ni Dieu, ni Diable, et elle suivra *les théories de Descartes* ». Sa femme l'adorait et prenait très au sérieux ses devoirs envers moi. Quelle que fût mon éducation, elle disait que je n'aurais pas d'autre amie ni guide qu'elle.

Et moi, depuis ma niche, les écoutant, je pensais : « Je serai une personne bien accomplie ».

Ah ! moi, j'étais une petite guenon de cinq ans, très avancée, attrapant tous les cancans au vol.

Et puis il y avait un fou, un frère de ma tante, qui avait perdu sa fiancée une semaine avant le mariage, en faisant une partie de rivière. Il buvait et, à ces moments, il voyait un diable dans son verre à vin. C'est lui qui m'a tenu le plus compagnie.

Maurice Barrès, *L'Ennemi des Lois*, III.

Digitized by Google

IV. Sujets donnés aux examens de la Faculté en 1928

Baccalauréat

Composition française

Trois sujets au choix :

I. « C'est un grand ornement que la science et un outil de merveilleux service. »

Commentez cette pensée de Montaigne (l. 1, chap. XXVI des *Essais* : « De l'institution des enfants »).

II. Dans *le Misanthrope*, dans *l'Avare*, dans le *Tartufe*, dans *les Femmes savantes* « il y a une comédie de caractère et une comédie de mœurs intimement associées. Chacune est comédie de caractère par le personnage principal : Alceste, Harpagon, Tartufe, Philaminte ; comédie de mœurs par ce qui l'entoure : salon de Célimène, maison d'Harpagon, maison d'Orgon, maison de Chrysale ».

Développez ce jugement d'Émile Faguet, en étudiant plus particulièrement une des comédies indiquées et dont le choix vous est abandonné.

III. « Tel autre fait la satire de ces gens qui s'engagent par inquiétude ou *par curiosité* dans de longs voyages, qui ne font ni mémoires ni relations [= récits de voyage], qui ne portent point de tablettes ; qui vont pour voir, et qui ne voient pas ou qui oublient ce qu'ils ont vu ; qui désirent seulement de connaître de nouvelles tours ou de nouveaux clochers et de passer des rivières qu'on n'appelle ni la Seine ni la Loire. » (La Bruyère, *Caractères*, chapitre *de la mode*.)

Après avoir expliqué ce que La Bruyère appelle ici voyager « par curiosité », comparez ce que Rousseau dit des voyages à pied qu'il recommande dans l'*Émile* :

« On observe tout le pays ; on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte, on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre ; une grotte, je la visite ; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, j'y reste. A l'instant que je m'ennuie, je m'en vais... Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. J'ai peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement et s'arracher à l'examen des richesses qu'il foule aux pieds et que la terre prodigue à sa vue. »

Observations sur la composition française (A).

Des trois sujets proposés à leur choix la grande majorité des candidats de la Section A (environ 170 sur environ 200) a d'instinct choisi le sujet littéraire (comédie de caractère et comédie de mœurs chez Molière), obéissant cette année encore à ce que l'auteur d'un des précédents rapports appelait « la loi du moindre effort intellectuel », le sujet d'histoire littéraire passant pour plus facile, permettant d'affronter l'épreuve écrite avec le plus de chance de réussite. La plupart des candidats ont fait preuve

Digitized by Google

de connaissances littéraires suffisantes, observation confirmée par l'épreuve orale ; rares sont les erreurs matérielles, le sonnet d'Oronte attribué à Philinte, Philaminte mariant ses filles à des marquis, les Femmes Savantes confondues avec les Précieuses ridicules, ou Dorante et Elmire devenus les enfants d'Harpagon, tandis qu'un autre candidat parle du trop fameux fauteuil de « Pèzenas ». Mais la majorité des candidats n'a pas su éviter les écueils du genre, la banalité, l'abus des lieux communs, des jugements tout faits, souvenirs de manuels ou de cours, que l'on retrouve de copie en copie, périphrases prétentieuses (Molière « le Dieu de la Comédie », « le législateur des bienséances »), des formules appliquées sans réflexion tel ce mot « Le Dieu de la comédie s'est fait homme et il tomba en France » (attribué à Taine !) et placé en tête d'un devoir, sans explication, devenu incompréhensible et niais.

Si quelques candidats placent judicieusement une citation de poète — à la condition de ne pas attribuer le sonnet « Heureux qui comme Ulysse » à Ronsard ou un vers des Méditations à ce même poète — et témoignent de connaissances solides et de lectures assez étendues, combien d'autres citent hors de propos les vers dont ils ont meublé leur mémoire.

Bien que le plan fût indiqué par le sujet même, trop peu de candidats ont fait l'effort de distinguer et de définir avec clarté la comédie de caractères et la comédie de mœurs. Si le premier point est traité convenablement par la plupart des candidats, rares sont ceux qui ont compris le sujet et ont développé simplement, sans prétention la formule employée par l'un d'eux : « Alceste représente un caractère en général, c'est un misanthrope ; mais il se trouve dans le salon de Célimène où se donnent rendez-vous les marquis et par là la pièce est une comédie de mœurs. » Au lieu de réunir les traits qui caractérisent la vie de salon au XVII[e] siècle dans *le Misanthrope*, ou un intérieur bourgeois du temps dans *l'Avare* ou dans *les Femmes Savantes*, les rapports des époux entre eux, des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs, la dévotion, la préciosité, beaucoup de candidats se contentent d'analyser sommairement une comédie de Molière ou font défiler les personnages secondaires, prouvant par là qu'ils n'ont pas compris ce que c'est qu'une comédie de mœurs.

Au lieu d'étudier avec soin une des pièces indiquées de Molière, d'autres, désireux d'étaler leur petit bagage littéraire, esquissent le portrait de plusieurs personnages ce qui rend leur travail superficiel et peu probant, défaut qu'ils eussent aisément évité en lisant avec quelque attention le sujet proposé.

Dans le troisième sujet il s'agissait d'une part de relever, en étudiant un passage bien connu de l'*Emile*, le charme et l'utilité des voyages à pied recommandés par Rousseau et d'expliquer d'autre part ce que La Bruyère entend par la « curiosité » et « l'inquiétude » qui poussent certains hommes de son temps à voyager sans profit ni pour eux ni pour la science. Au lieu de serrer le texte de près, de se demander ce que signifie le mot « inquiétude » (non l'inquiétude de l'âme « tourmentée de remords ou de passions », mais l'agitation, ce qui permettait des rapprochements avec le présent, auxquels certains candidats ont du reste songé), la plupart se sont con-

Digitized by Google

tentés soit de paraphraser les textes de La Bruyère et de Rousseau, soit de parler du sentiment de la nature chez Rousseau, sans se donner la peine de coordonner leurs idées et de suivre les indications des deux textes.

Les erreurs matérielles sont rares, La Bruyère placé au début du XVIIIe siècle ou considéré comme le précepteur du duc de Bourgogne. Mais que dire d'un candidat qui voit Rousseau se penchant sur les abîmes, parce qu'il « voulait avoir bien peur » et « alors il était content », ou d'un autre qui, passant à côté du sujet et ne comprenant pas pourquoi Rousseau recommande les voyages à pied, déclare gravement que les petites promenades peuvent avoir évidemment leur charme, mais qu'à pied on ne peut se rendre d'Alsace dans les Alpes ou en Amérique, opposant le cas d'un malade qui ne peut marcher à la liberté d'allure vantée par Rousseau (« à l'instant où je m'ennuie, je m'en vais ») ou tirant de ces mots « on examine ce qui vous flatte », le reproche inattendu adressé à Rousseau de n'habituer Emile qu'à rechercher l'agréable et non à supporter ce qui est pénible. Là encore la simple lecture attentive du texte eût fait éviter des réflexions sangrenues et oiseuses.

Le premier sujet (le mot de Montaigne sur la science « grand ornement » et « outil de merveilleux service »), traité par quelques rares candidats, a donné lieu à quelques bonnes copies témoignant de réflexion, à côté de bavardage et de banalités sur les progrès de la science moderne, réflexions terre à terre sur le confort actuel, les merveilles de l'automobile et de la T.S.F. que Montaigne, confondu avec Montesquieu, n'aurait pas manqué d'introduire dans son château modernisé « de la Brède » « avec une superbe Peugeot » qui l'eût conduit au cinéma de Bordeaux ! Réflexions caractéristiques de l'idéal de bien des jeunes gens modernes. Heureusement à côté de ces banalités quelques candidats se sont efforcés d'expliquer ce que Montaigne entend par « ornement », par « outil de merveilleux service », et par « science » : l'un relève la part de la science dans l'œuvre d'art (cathédrales gothiques, palais de Versailles) qu'il oppose aux progrès des sciences naturelles et aux avantages pratiques qu'en tire l'humanité. Un autre entrevoit au moins la valeur de l'étude scientifique pure, sans application pratique : « la poursuite désintéressée est un titre de gloire et un « ornement » pour l'homme » ; un autre développe l'idée contestable, mais qui suppose tout au moins un effort sérieux de réflexion personnelle, que la science a été au XVIe siècle surtout un ornement, qu'elle devint un « outil de merveilleux service » à partir du XVIIIe siècle.

Si l'ensemble des compositions laisse une impression assez fâcheuse de banalité, s'il est fait trop souvent appel à la mémoire plutôt qu'à la réflexion, au point de vue de la correction et du style l'impression générale est assez satisfaisante. Il y a encore trop de fautes d'orthographe chez les élèves de l'intérieur aussi bien que chez les Alsaciens, de fautes dans l'emploi des négations (« elle n'aime non seulement »), des temps, des participes (« les ont pus développer »), d'erreurs de sens (« aliéner » pour « allier » chez un élève de l'intérieur) ; les germanismes proprement dits sont rares : « prenons secours à elle », « l'autre matin » pour « le lendemain », « incorporation » pour « incarnation », « étoffe » au masculin = der Stoff, les voyages

Digitized by Google

à pied sont « une leçon d'instruction », « tenir des salons », ainsi que les barbarismes « portraitiser ». D'autres incorrections sont plus graves parce qu'elles viennent surtout de l'inattention, de la paresse d'esprit du candidat qui se contente d'à peu près : Chrysale qui « préfère son pot à toutes ces sciences », le caractère d'Harpagon qui « fait marcher toute la pièce », « l'embrassade de Philinte avec un homme », « ce siècle où règnent les épices » (allusion à la corruption des magistrats), ou cette étourderie impardonnable : « le poète de la nature qui était couché de tout son long sur la barque au milieu de l'île et au gré des flots » ou « on poursuit le chemin à travers la lisière ».

F. ED. SCHNEEGANS.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

CHRONIQUE ANGLAISE

A. S. TURBERVILLE, *English Men and Manners in the XVIIIth century.* Oxford, Clarendon. 1926. 8°, pp. 531-XXII. 10 shill. net.

Ce livre veut être une petite encyclopédie du XVIIIe siècle anglais, ou tout au moins une esquisse vivante de son histoire sociale, morale et intime, un petit musée de curiosités. Il y réussit surtout par les illustrations, extrêmement nombreuses, et provenant souvent de collections privées ou de documents peu accessibles. Nous devons être reconnaissants à l'auteur d'avoir groupé ainsi sous nos yeux tant de fac-similés ou de reproductions de pièces rares. Le texte, par contre, n'est pas toujours aussi satisfaisant et nous conduit souvent, sous l'attrait d'un titre pittoresque, à une déception. Le chapitre sur « Grub Street », par exemple, a bien peu à nous apprendre : pourquoi, au lieu de ressasser du trop connu sur Defoe et Johnson, n'avoir rien dit des plus typiques représentants de la gent famélique et illustre, Mrs. Manley, Lætitia Pilkington, Psalmanazar et tant d'autres ? Ces études d'ensemble sur « les hommes et les coutumes » du XVIIIe siècle ont le tort de ne pas porter assez exclusivement sur les aspects curieux et distinctifs de l'époque et de s'enfermer trop souvent dans la pure et simple biographie de types individuels assez arbitrairement choisis et sur lesquels l'auteur n'a à peu près rien de neuf à apporter. On comprend mal l'absence d'un chapitre sur les Cafés, Tavernes et Clubs, dont le rôle fut beaucoup plus important qu'il n'apparaît dans le chapitre trop général de M. Turberville sur « The world of Fashion ». Comment ne pas avoir cité dans le chapitre sur les « Divines » les « Miseries and Hardships of Inferior Clergy » de Stackhouse et n'avoir rien dit non plus des étranges contrebandiers de l'Eglise établie déployant aux alentours des prisons et de Fleetlane en particulier leur zèle intéressé de marieurs clandestins ? Et tant d'autres traits absents encore, qui marquent pourtant l'époque indélébilement. La demi-douzaine d'ébauches biographiques de Sacheverell, Burnet, Hoadley, Butler, Wesley, Priestley, ne suffit pas à nous faire pénétrer dans le vif de ce sujet de choix. Dans le chapitre sur l'art, les graveurs eussent mérité, entre les peintres et les architectes, une plus large place et la vie commune des artistes eût pu être évoquée avec plus de richesse et d'éclat. — Il est curieux que dans les indications bibliographiques données, un peu au petit bonheur et sans dates, à la fin des chapitres, ne figure pas le livre de W. C. Sydney : *England and the English*

Digitized by Google

in the XVIII th century, 2e éd. 1891, qui eût fourni à M. Turberville de précieuses suggestions et des données historiques beaucoup plus nombreuses et précises. Quelques travaux français aussi (totalement ignorés ici) tels que la thèse de Beljame sur les *Hommes de lettres et l'esprit public au XVIIIe siècle*, ou le livre de M. Barbaud sur la Ville de Bath à l'époque qui intéresse particulièrement l'auteur, auraient puissamment contribué à enrichir ces estimable ouvrage de vulgarisation qui a le mérite de se lire agréablement et d'être admirablement imprimé.

The English Poor in the XVIII th Century, by DOROTHY MARSHALL. M. A. Ph. D. (Cantab.). London, Routhledge, 1926, pp. 292.

Tout autre est l'ouvrage de Miss D. Marshall qui explore, dans un secteur cependant nettement délimité, un champ très vaste et fort incomplètement étudié jusque là. Le sujet, le paupérisme en Angleterre au XVIIIe siècle, est d'une importance primordiale tant pour l'histoire sociale, et même morale et littéraire de l'époque, que pour l'histoire politique. Mais c'est au point de vue juridique et administratif que s'est surtout placée l'auteur ; elle a fait une patiente et minutieuse étude des archives des paroisses, municipalités et comtés (plus d'une cinquantaine) qui ont joué le rôle le plus important dans l'évolution de ce que, nous appellerions aujourd'hui l'assistance publique, — elle a passé en revue, en outre, un nombre considérable de tracts, de mémoires, de pamphlets, de pétitions (littérature si foisonnante au XVIIIe siècle) et dégagé surtout, avec une méthode qui paraît prudente et sûre, les grandes lignes, presque toujours hésitantes et rompues d'ailleurs, d'un mouvement d'opinion et d'un effort, cohérent ou non, d'organisation.

Car on peut à peine dire qu'il y eut progrès, dans cette lutte sans cesse reprise contre les formes extrêmes de la pauvreté, la détresse et le vice. C'est sous Elisabeth que la paroisse avait été chargée de subvenir aux besoins des pauvres, dont le nombre n'avait fait que croître depuis la suppression du servage et la dislocation de la structure féodale « domestique » dont le manoir était le centre et le « knight » l'âme tutélaire, — mais Elisabeth n'avait donné que des ordres ou des directives en laissant toute latitude aux paroisses individuelles pour l'organisation du « relief » — ou assistance. Or, les personnes chargées de distribuer les secours aux indigents (les « overseers »), accomplissant gratuitement leurs fonctions, arrivèrent assez vite à s'en désintéresser, à s'en décharger sur des entrepreneurs, sortes de courtiers marrons en main-d'œuvre, qui de plus en plus trafiquèrent de la misère des êtres qu'on leur confiait. Ceux-ci, pour échapper à un labeur forcé et moins que rémunérateur, cherchaient à s'enfuir : d'où tant de bandes errantes, de va-nu-pieds sans domicile et quelquefois sans nom dont l'existence, d'une borne paroissiale à une autre, était perpétuellement traquée. Les Stuarts essayèrent de contraindre les paroisses à s'acquitter de leur devoir, tentèrent un contrôle des distributions de blé, de vivres, de vêtements et encouragèrent la création des « Workhouses ».

Mais vers la fin du XVIIe siècle la situation n'avait fait qu'empirer et les Workhouses étaient plus semblables à des prisons qu'à des hospices.

Digitized by Google

La condition des pauvres au XVIIIe siècle émeut quelques rares philanthropes, mais la masse de la nation confond l'indigence et le crime sous la même réprobation. Le *Gilbert's Act* de 1782 tenta de remédier à tant de maux en organisant les Associations de paroisses, et en créant des fonctionnaires inter-paroissiaux chargés de surveiller les Overseers. Mais l'esprit de la loi n'avait rien de bien humanitaire et la répression la plus intraitable était prévue pour l'indiscipline ou la paresse des protégés : le « Workhouse » trouvait son complément dans la maison de correction. Aussi la fin du XVIIIe siècle (pas plus d'ailleurs que de longues décades encore du XIXe siècle) n'apporta-t-elle de remède efficace à cette plaie sociale profonde et « purulente » de l'Angleterre ; le livre de Miss Marshall nous révèle un nombre impressionnant de détails, sur les misères et les hontes des foules grouillantes des villes et des vagabonds insaisissables des districts ruraux ; misères et hontes dont la « bâtardise » et toutes les mesures administratives et policières qu'elle suscita constitue l'un des aspects les plus obsédants. Miss Marshall nous fait pénétrer, à un degré assez exceptionnel, dans les recoins les plus obscurs et les plus émouvants du XVIIIe siècle. On pourra regretter seulement que cette étude si sérieuse et si riche dans sa probité s'enferme parfois dans des limites trop rigides et ait ainsi exclu, par exemple, toute enquête sur les rapports qu'eurent certainement, avec la question du paupérisme le mouvement du wesleyanisme et le réveil religieux. Mais l'on ne saurait insister trop sur l'importance et l'ampleur des résultats auxquels cet ouvrage a abouti.

HOWARD SWAZEY BUCK, *A Study in Smollett, chiefly Peregrine Pickle.* Yale University Press et Humphrey Hilford, 1925, pp. 216, 14 shil. net.

Cet ouvrage est une thèse de doctorat de l'Université Yale ; il consiste non pas en une étude unique on construite autour d'un centre déterminé, mais en une série de monographies disjointes, rattachées les unes aux autres par la seule personnalité de Smollett. Mais, ce manque de cohérence et d'équilibre une fois dénoncé ou admis, il reste que le livre vaut d'avoir été imprimé et qu'il apporte sur une série un peu arbitrairement choisie, de points de détail, des précisions importantes et de la nouveauté. Etude uniquement érudite et écrite sans scrupule excessif ou même sans soin particulier, mais qui ajoute à notre connaissance d'un « coin » encore mal éclairé de l'histoire du XVIIIe siècle et qui, à ce titre, mérite de prendre rang à la suite d'autres ouvrages américains de plus grande envergure, tels que les travaux du Prof. Wilbur L. Cross sur Sterne et sur Fielding.

Smollett fut le type de l'Ecossais atrabilaire, perpétuellement mécontent des autres et plein de confiance en lui-même ; son génie fut longtemps méconnu et pour les plus valables raisons, mais sa première déception comme auteur dramatique à l'âge de dix-huit ans le laissa aigri pour la vie. Cette existence fut courte, au reste, cinquante ans à peine — et se consuma en luttes, en efforts discordants, en récriminations, en querelles ; il détesta ses compatriotes et méprisa l'étranger (la France

Digitized by Google

en particulier), fuit ses contemporains qui lui semblaient injustes et prit sa revanche en les caricaturant, de façon ressemblante et grimaçante, dans ses romans et ses mémoires. C'est sur les plus typiques de ces querelles que M. Buck jette une lumière exacte ou nouvelle, en rassemblant tous les témoignages historiques, en classant et analysant les documents, en caractérisant quelquefois aussi les personnages, prototypes des créations smollétiennes. Et, à la lueur de ces rapprochements, il reprend le commentaire de *Peregrine Pickle*. Il précise le ressentiment de Smollett contre l'acteur Quin, contre Chesterfield et Carrick qui firent échec à ses ambitions théâtrales, éclaire les nombreuses allusions à ces personnages et les brocards dont les larde Smollett dans *Roderick Random* et dans Peregrine Pickle. C'est surtout sur la jalousie de Smollett à l'égard de Fielding que M. Buck apporte des vues originales, fondées sur la découverte d'une œuvre ignorée de Smollett, *Habbakuk Hilding*, ainsi que sur des rapprochements entre certains passages de Smollett et la correspondance de Garrick et Lord Lyttelton. Ce dernier, admirateur et protecteur de Smollett, eut le tort grave de ne pas lui réserver exclusivement ses faveurs, mais d'étendre son mécénat à des rivaux (Fielding) ou à des ennemis (Quin, Garrick), ce qui lui valut l'honneur de voir sa « Monodie sur la mort de sa femme » parodiée dans *Peregrine*. Quant à l'authenticité de *Habbakuk*, elle nous paraît non seulement plausible, mais extrêmement probable, en raison des allusions si nombreuses et si claires qu'elle renferme — au *Peregrine Pickle* de Smollett et au *Covent Garden Journal* de Fielding. M. Buck a eu la main heureuse et il exploite cette trouvaille avec sagacité. Les recherches ont été fécondes, non seulement sur ce point, mais sur beaucoup d'autres, et rendront possible à l'avenir et nécessaire, un nouvel effort biographique. La vie de Smollett désormais, grâce à M. Buck, apparaîtra comme un des épisodes les plus révélateurs sur la commune nature humaine, les plus fertiles en anecdotes humiliantes pour le prestige du génie, de toute l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. E. PONS.

KŒSSLER et DEROCQUIGNY J., *Les Faux Amis ou les Trahisons du vocabulaire anglais (Conseils aux Traducteurs)*. Paris, Vuibert, 1928, 390 p., 30 fr.

Les deux auteurs viennent, sous ce titre à la fois précieux et désuet, de produire un livre destiné à rendre de grands services et l'on ne peut que savoir gré au hasard qui, non sans une pointe d'ironie, a appelé à cette collaboration presque aussi involontaire que féconde, l'illustre maître et le jeune agrégé. Les mots français « félons » en anglais sont en effet légion, ainsi que les mots latins mal ou trop bien assimilés aux époques les plus diverses, tous mots dont le sens est rarement celui qu'un lecteur français devine en se fondant sur l'analogie ou l'étymologie. Et ces différences, souvent déconcertantes, de signification sont insuffisamment rendues dans les dictionnaires bilingues ; l'angliciste doit souvent, en territoire anglais, en pénétrer le mystère par ses propres moyens. Le livre de

Digitized by Google

MM. Kœssler et Derocquigny, par les abondantes précisions qu'il apporte sur le vocabulaire de la langue littéraire et shakespearienne, épargnera aux futurs traducteurs de fâcheux contre-sens, tel celui commis par Montégut dans sa traduction d'Hamlet, où est qualifiée de « douteuse » la mort *suspecte* (doubtful) d'Ophélie). L'incident diplomatique qui faillit surgir entre la France et les Etats-Unis de l'interprétation du mot français « demande » au sens impératif du l'anglais « demands » est une preuve piquante de la facilité avec laquelle peuvent naître les malentendus dans le passage d'une langue à l'autre : le vocabulaire commun constitue entre les deux idiomes une passerelle glissante et périlleuse. Le jeune Français qui confondrait en Angleterre « gratuity » et gratuité, « gratification » et gratification, s'exposerait à de désagréables surprises, tout autant que s'il manifestait son indignation devant l'épithète de « fastidious » qui lui serait par hasard appliquée en raison de son goût difficile. Il pourrait commettre de bien plus graves bévues et qui seraient de nature à justifier un retour précipité dans son pays. Grâce à MM. Kœssler et Derocquigny, le voici maintenant pourvu d'un sauf-conduit linguistique qui doit le mettre à l'abri des plus sérieuses mésaventures.

Non pourtant que ce joli et replet volume épuise la liste des méprises possibles et des difficultés sémantiques franco-anglaises. Pour ne citer que quelques expressions à ajouter à ce répertoire, rappelons que « *supine* » est d'un emploi fréquent anglais au sens étymologique, que l'épithète de *decent* peut être décernée fort « décemment » à une charmante jeune fille, que l'inscription « *perambulators* not allowed » à l'entrée d'un jardin public ne doit nullement inquiéter les piétons qui ne sont point bonnes d'enfants, que *traffic* correspond neuf fois sur dix à « circulation » et non à son homonyme français, et que « church-*parade* » n'évoque pas une manifestation religieuse théâtrale mais un service religieux militaire en campagne, de même que « sick-*parade* » désigne, non point un cortège de moribonds, mais tout prosaïquement la visite du major. Nombreuses sont les expressions de la langue militaire que l'on devrait mentionner aussi : *adjutant* (= capitaine adjudant-major), *brigadier*, qui n'est jamais l'émule du caporal, *major*, commandant, ou, dans le langage de la troupe, sergent-major « doublard » ; *subaltern* ne s'applique pas aux capitaines, et est d'un emploi beaucoup plus courant et familier que le mot français correspondant (two jolly young *subs*). D'autres expressions manquent encore qui relèvent d'une langue plus générale *pass judgment on*, *reconcile* au sens de « convertir à », *pass*, *passing* dans l'expression « *passing* fair ». La langue de la conversation présente dans le livre aussi un certain nombre de lacunes : *limit*, au sens ironique et familier (« You are a *limit !* »), *imbibe*, au sens peut-être le plus courant — et le plus amusant du mot : « that hectic colour that comes from *imbibing* too much or not *imbibing* enough » (Jerôme K. Jerôme). Signalons enfin un curieux lapsus : p. 184 « *gravel n'est pas* une maladie, mais du sable ». Cette négation sans réserve est plutôt surprenante, le sens pathologique étant, et depuis des siècles, aussi courant en anglais qu'en français.

Mais que sont ces vétilles auprès de l'imposant amoncellement de

Digitized by Google

précisions et de fines et sûres analyses que représente ce livre? Nous félicitons tout ensemble et remercions les deux collaborateurs d'avoir mené à bien ce qui apparaît comme une tâche de longue haleine — au moins pour l'un d'entre eux — et pleine de menues et subtiles embûches.

E. PONS.

NICOLL, ALLARDYCE, *A history of late eighteenth century drama 1750-1800.* Cambridge University Press, 1927. X + 387 pages, 16 sh.

Avec une ardeur laborieuse qui ne se dément pas, le savant professeur de l'université de Londres nous donne ici, deux ans après le premier, le second volume de son histoire du théâtre anglais au dix-huitième siècle.

Il a conçu son œuvre comme un répertoire plutôt que comme une histoire critique, et certes pour une période que les historiens de la littérature négligent généralement, au point de n'en retenir que quelques noms et quelques titres. cette entreprise était utile et même nécessaire : on se rendait mal compte de l'énorme quantité de productions parmi lesquelles les comédies de Goldsmith et de Sheridan brillent d'un éclat exceptionnel. L'Angleterre du temps allait encore beaucoup au théâtre ; M. Nicoll ne nous dit pas dans quelle mesure les méthodistes et autres dissidents contribuaient déjà à en écarter les classes moyennes ; mais il semble certain que le goût dramatique, loin de s'affiner, se déforma et s'épaissit au cours de ces cinquante années. Les genres sérieux, la tragédie et l'opéra, perdent du terrain, la comédie de mœurs ne se glisse dans la comédie sentimentale qu'aux mains des plus grands écrivains, et cette comédie larmoyante, comme à la fin du siècle le drame ou mélodrame romantique, fait appel à des facultés d'émotion qui nous paraissent aujourd'hui bien faciles ; d'autre part, c'est un foisonnement de comédies à ariettes, d'opéras bouffes, de farces, presque toujours sans originalité dans l'invention et sans style dans l'exécution.

Ce n'est pas à dire que M. Nicoll revienne de sa patiente enquête les mains tout à fait vides : il attire l'attention, en quelques pages d'appréciation qui sont les plus poussées de son livre (elles sont plus abondantes que celles qu'il consacre à un Goldsmith ou à un Sheridan mieux connus) sur le théâtre de Mrs Inchbald, et il nous signale çà et là quelques comédies de second rang qu'il a non sans succès remises sur les planches ou republiées. Mais il reste clair, au total, que le théâtre anglais, hésitant entre une tradition française qu'au reste il galvaude (que l'on compare si l'on veut s'en rendre compte le *Tit for Tat* de Colman l'aîné au *Jeu de l'amour et du hasard !*) et des traditions italiennes ou allemandes de qualité douteuse, ne sait trop où il va, ni ce qu'il veut faire.

L'ouvrage de M. Nicoll ne modifiera donc guère nos jugements de valeur. Mais avec ses listes de pièces de tout genre, pour lesquelles on nous donne toutes les fois qu'il est possible les lieux et dates de représentation et les éditions successives, il constitue une véritable encyclopédie indispensable au travailleur.

Et puisque tel est son caractère, qu'il nous soit permis de signaler

Digitized by Google

en terminant quelques points où l'on peut, croyons-nous, ajouter encore à la documentation de notre auteur. La collection, d'ailleurs très modeste, que possède notre Institut d'Anglais de Strasbourg, contient d'abord plusieurs de ces petits volumes des éditions de John Bell, dont il ne semble pas que M. Nicoll ait tenu compte : *The Earl of Essex* de Henry Jones (1776 et 1791), *The Gamester* d'Edward Moore (1777 et 1792), *Barbarossa* de John Brown, *Eurydice* et *Elvira* de Mallet, *The Brothers* d'Edward Young et *The Foundling* d'Edward Moore (1777), *Virginia* de Crisp, *Douglas* de John Home (appelé ici « Mr. Hume »), *The Roman Father* et *Creusa* de Whitehead (1778).

Nous avons aussi une troisième édition (R. Phillips, 1799) de *The Castle of Montval* de Whalley et une édition in-12 parue à Dublin en 1789 de *Fontainebleau* d'O'Keeffe, enfin une tragédie anonyme (pourvue d'un épilogue de Garrick) dont nous ne saurions dire si elle est distincte de celle que mentionne M. Nicoll p. 318 : *Alfred, A Tragedy. As Performed at the Theatre-Royal, in Covent-Garden.* — Lectori credere mavult. Hor. London : Printed for T. Becket, Adelphi, in the Strand. MDCCLXXVIII. On trouve même, à la fin de notre édition de *Tit for Tat* (London, 1788 — comédie qui se donne comme ayant été jouée non seulement à Haymarket, mais aussi à Dnury-Lane et à Covent-Garden) l'annonce d'une « Comic Piece » intitulée bizarrement *English Readings*, que nous ne voyons pas mentionnée par notre auteur.

Simples paillettes que tout ceci, et qui n'ont pas la prétention d'accroître les richesses de la mine ouverte par M. Nicoll.

Stephane Mallarmé in English verse, by *ARTHUR ELLIS* with an introduction by G. Turquet-Milnes, Jonathan Cape, London. 1927. 159 pages. 5 sh.

Un Mallarmé en anglais, rendu vers pour vers, dans le rythme original, avec la plupart de ses mouvements et de ses repos savamment agencés, avec ses rimes parfois paradoxales — je pense aux rimes en -ix de

« Ses purs ongles très haut dédiant leur onyx »

voici bien le plus étonnant tour de force qu'on puisse demander à cet art ingrat entre tous de la traduction.

Il faut recommander ce petit livre, fruit évident d'une longue méditation et du bilinguisme le plus fin, à tous nos étudiants français qui voudraient à la fois mieux goûter, sinon mieux comprendre, Mallarmé, et exercer leur sens de la langue anglaise. Il est en effet, fort curieux de constater qu'un Mallarmé ainsi transcrit devient non pas exactement plus intelligible — encore que, toute traduction étant une interprétation, M. Ellis ait assez souvent laissé voir comment pour sa part il soulignerait les intentions de ces textes « hermétiques » — mais plus naturel, pour autant que depuis longtemps la poésie anglaise s'est aventurée dans cette voie des suggestions, mal réductibles au discours rationnel, que cultive (à l'excès, diront sans doute bien des lecteurs) l'ésotérisme mallarméen. Près d'un siècle avant Mallarmé, le Coleridge de *Kubla Khan* laissait jouer

Digitized by Google

sous sa plume des associations d'idées et d'impressions dont on n'a fait que récemment l'analyse — voir le beau livre de M. Lowes de Harvard; Rossetti comme Baudelaire s'était complu dans les symboles de la chevelure féminine (d'autrefois). Et l'on sait combien toute cette tradition néo-platonicienne, à laquelle se rattache l'aspiration passionnée de Mallarmé vers « l'azur », est représentée chez les poètes d'Outre-Manche. M. Turquet-Milnes insiste sur ce dernier point dans le pénétrant « essai » qui sert d'introduction à ce recueil ; et l'admirable effort du traducteur, plus généralement, prouve que la meilleure initiation à l'art de Mallarmé est encore — celle que lui-même a connue — la familiarité avec les processus habituels de la haute imagination poétique anglaise. On ne sait pas au juste, je crois, dans quelle mesure Mallarmé, professeur d'anglais, pouvait penser en anglais ; mais Edgar Poe et les autres lui ont sûrement appris la leçon à laquelle l'art français, à tort ou à raison, résiste toujours — à savoir que les mots pour le poète déclenchent avant tout et plus que tout ce qui n'est pas la démarche pratique et économique du seul intellect.

Et la merveille est qu'à repenser ainsi, comme par un intérieur à peine conscient, les poèmes mallarméens, M. Ellis soit arrivé à écrire ce qui si souvent nous paraît être de très beaux vers anglais, où les renversements syntaxiques de l'original semblent tout spontanés, où même certains effets sonores particulièrement chers à la langue anglaise, comme les allitérations, éclosent avec une parfaite aisance. Rossetti disait des traductions : « The only true motive for putting poetry into a fresh language must be to endow a fresh nation as far as possible with one more possession of beauty ». C'est là, croyons-nous, ce que M. Ellis a fait ; et anglais et français, qui déjà doivent tant à sa science et à son obligeance, pour peu qu'ils aient eu à travailler au British Museum (où il est un modèle de bibliothécaire) lui devront davantage pour un modèle de traduction auquel nul sans doute n'osera jamais faire concurrence.

A. KOSZUL.

Digitized by Google

LF
3101
.B3

7e ANNÉE
No 3

1929
1er JANVIER

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide: France 15 fr. - Etranger 20 fr.
Prix du numéro: France 2 fr. - Etranger 2,50 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages
I. A. JURET	**Esquisse d'une histoire de la langue latine**	89
II.	**Chroniques.**	
	Réunions du Samedi (Histoire des religions) . . .	98
	Echos divers	101
III.	**Concours et examens.**	
	1. — *Notes sur les auteurs et les questions des programmes.*	
J. POMMIER	*Les Destinées*	102
A. OGUSE	*Ménandre* (Suite)	111
	2. — *Textes à traduire et à commenter.* (Grec, p. 122. — Latin, p. 124. — Français, p. 126. — Grammaire, p. 126. — Allemand, p. 127. Italien, p. 129. — Histoire ancienne, p. 130. — Histoire du moyen-âge, p. 132).	
	3. — *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire en 1928.*	143
	4. — *Sujets donnés aux examens de la Faculté*	
	Certificats de licence	147
	Baccalauréat	147
H. CARTERON	*Observations sur la dissertation philosophique du baccalauréat*	147
IV.	**Revue bibliographique.**	
	Chronique antique	
P. MAAS	*Textkritik* (P. COLLOMP)	149
O. TAFRALI	*La cité pontique de Dionysopolis* (P. COLLOMP) . .	150
G. BARDY	*Littérature grecque chrétienne* (P. COLLOMP) . . .	151
L. LAURAND	*Cicéron, l'Amitié* (A. GRENIER)	152
G. LAFAYE	*Ovide, les métamorphoses* (A. GRENIER)	153

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. MAUGAIN Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

(voir la liste aux pages 3 et 4 de la couverture)

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION LES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS VI^e^

En vente chez tous les Libraires

Digitized by Google

7e ANNÉE
No 3

1929
1er JANVIER

Esquisse d'une histoire de la langue latine[1]).

Le destin de la langue latine est prodigieux et singulier : d'abord simple parler d'une ville sans grande importance, elle est devenue la langue commune de toute la moitié occidentale de l'Empire romain : Italie, Espagne, Gaule, Illyrie, Afrique Mineure ; nulle part ailleurs on n'observe une telle extension d'une langue. Il y a là un très beau sujet bien propre à attirer l'effort d'un linguiste épris d'histoire tel que M. Meillet.

Pour faire œuvre d'historien d'une langue, il faut s'efforcer, comme dit M. Meillet dans l'Avertissement, de montrer comment les événements historiques et les états successifs de la société ont déterminé le développement de la langue. L'analyse de l'ouvrage montrera si l'auteur a pu remplir ce beau programme.

Sur la très longue période qui va de l'indo-européen au latin primitif nous n'avons aucun renseignement, sauf les rares indications contenues dans les langues indo-européennes encore attestées. Les données archéologiques, instructives pour les techniques, sont muettes pour l'histoire du langage. Les données historiques importantes ne paraissent que vers le IVe siècle avant J.-Ch.

M. Meillet fait valoir pour cette période préhistorique les seules données qui existent, celles des langues indo-européennes connues. Ces données sont, il est vrai, d'époques différentes, et pour la plupart d'époques bien postérieures à celle de la préhistoire envisagée. Mais, interprétées selon la méthode comparative, elles révèlent des traces des états passés de ces langues, elles permettent de fixer approximativement la chronologie, relative, de quelques faits très gros : ici la langue supplée à l'histoire, bien loin qu'elle reçoive de celle-ci un commencement d'explication.

I.

En comparant les langues italiques avec les langues celtiques, on a pu entrevoir qu'il a dû exister une *période très archaïque de civilisation commune italo-celtique*. M. Meillet fait un exposé assez détaillé des faits linguistiques qui postulent cette période commune. Ce sont surtout des

[1]) C'est le titre même d'un livre publié chez Hachette, en 1928, par M. A. Meillet.

Digitized by Google

innovations communes, ou du moins ce qui nous paraît tel. Elles se rapportent non à la phonétique qui était sans doute alors encore à peu près la continuation de l'état indo-européen, mais à la morphologie.

1) Le verbe latin, comme le verbe celtique, tire du thème du « présent » ou mieux de l'infectum des formes de présent, de passé et de futur, qui s'opposent à des formes également temporelles dérivées du thème du parfait : *dico, dicebam, dicam ; dixi, dixeram, dixero.* Le subjonctif celtique a un prétérit, comme le subjonctif latin.

2) Le latin et le celtique (peut-être avec le tokharien) sont seuls à posséder des subjonctifs en *-ā-* et en *-s-*, et ces subjonctifs ont un thème indépendant de tout autre thème verbal : *at-tig-am* à côté d'*attingo, advenam* à côté d'*advenio, faxo* : *facio.*

3) *-r* en irlandais, en osque, en ombrien et en latin a été ajoutée à des désinences personnelles moyennes pour former des personnes au passif et au moyen (ce moyen s'appelle le déponent) : *sequor :* irl. *sechur.* Il est vrai que le tokharien et le hittite présentent des faits semblables.

4) L'indo-européen n'avait pas de parfait passif : le latin et le celtique se sont créé ce passif d'après un type tout différent du grec, etc. : *dictus est* (déponent : *secutus est*).

5) Le futur en *-bō* du latin, non attesté en osco-ombrien, a un correspondant exact en irlandais. Ailleurs, rien de semblable.

Dans la morphologie du nom :

6) Génitif en *-ī* dans les thèmes en *-o-* : *virī* en latin, en gaulois et en irlandais, inconnu en osco-ombrien.

7) Confusion de l'instrument et de l'ablatif et, au pluriel, du locatif et du datif avec cet ablatif-instrumental.

8) Le suffixe *-ti-* des noms d'action a été élargi par un suffixe en *-n-* : *mentio* à côté de *mens* (*mentis*) fait italique et celtique.

9) Superlatif en *-s°mo-* : *clarissimus*, italo-celtique.

Dans le *vocabulaire*, concordances significatives :

a) préverbes-prépositions : *dē, con, sine* ;

b) certains termes de civilisation : *vātēs, rēx*, etc.

Les discordances très nombreuses et profondes entre le celtique et l'italique proviennent sans doute de ce que la période commune est très éloignée de l'état historique.

Un certain nombre de concordances de vocabulaire indique que le latin et le celtique sont orientés vers les langues nu nord : germanique, baltique et slave, plutôt que vers le grec.

II.

Période de l'italique commun.

La comparaison du latin avec les trop rares fragments de l'osco-ombrien démontre, cette fois à l'évidence, qu'il y a eu une période de civilisation commune aux parlers latins et osco-ombriens. L'osco-ombrien s'oppose au latin par beaucoup de particularités, p. ex. le latin conserve

Digitized by Google

i.-e. *qu* qui passe à *p* en osco-ombrien : *quattuor* : osque *petiro-pert* « quater », ombr. *petur-pursus* « quadrupedibus », i.-e. g^w > lat. *v*, osco-ombr. *b* : *venio*, osque *kúm-bened* « convenit », ombr. *benust* « venerit ». L'osque s'oppose à l'ombrien en ce qu'il a p. ex. conservé plus fidèlement les voyelles i.-e. que l'ombrien (et aussi que le latin).

La communauté italique, attestée par une grande similitude d'institutions, d'usages, de civilisation, l'est aussi par les innovations linguistiques communes suivantes :

1) i.-e. *bh*, *dh*, *gh* sont devenus des spirantes sourdes *f*, *þ*, *x* (d'où *h*).

2) i.-e. *ē*, *ō* sont devenus plus fermés que *ḗ*, *ṓ*.

3) Les voyelles brèves intérieures des polysyllabes se sont abrégées. D'où en latin passage aux timbres *i* et *u* et amuïssements des voyelles brèves : *efficio* < *ex* + *facio*, *pergo* < *perrego*, et en osco-ombr. amuïssements plus étendus qu'en latin : osque *actud*, ombr. *aitu* = lat. *agito*(*d*).

4) Abrègement aussi des voyelles en syllabe finale, d'où encore des amuïssements : *nec*, osque *famel* = lat. *famul* et *famulus*, *puer*.

Ces abrègements n'ont d'ailleurs pas altéré sensiblement la nature du rythme quantitatif hérité de la langue i.-e., et l'accent est resté purement mélodique sans intensité notable.

5) Certains groupes contenant une consonne devant ou après une consonne sonnante (r, l), s'allègent en osque en intercalant une voyelle brève : lat. *albus*, mais osque *Alafaternum* « Alfaternorum » ; lat. *sacra*, mais osque *sakarater* « sacratur » ; lat. *pōculum* < *poclum*.

De même consonne + *y* s'allègent en changeant *y* en *i* : *maijor* mais *senior*, *medius* (skr. *madhyaḥ*) osque *mefiai* « mediae ».

6) i.-e. *tl* > *kl* en latin et en osco-ombrien : *piaclum* : ombr. *pihaclu*.

7) La nasale finale de mot est *-m*.

8) Le *-d* final de mot tend à disparaître et toute consonne finale est faible.

Innovations morphologiques en italique commun :

1) Ablatif instrumental sing. en *-ōd* i.-e. a provoqué les abl. instr. latins *-ā*, *-ī* et *-ē*. Au pluriel l'abl. instr. sert aussi pour le datif-ablatif ; la forme i.-e. en *-ois* des thèmes en *o* : *virois* a provoqué par analogie *-ais* dans les thèmes en *-a* ; le latin a étendu *-ibus* des thèmes en *i* aux thèmes en consonne : *patribus* ; l'osco-ombrien procède de même.

2) Génitif pluriel i.-e. *-ŏm* remplacé par *-āsōn* des démonstratifs dans les thèmes en *a* : *mensārum* : osque *-azum*, ombr. *-arum*.

3) Datif sing. i.-e. *-ei* dans les thèmes en *-i* et en consonne ; d'où identification du génitif sing. dans les deux thèmes : lat. *ped-is*, d'où *avis*, mais osque *aeteis*, d'où *medíkeis* « du magistrat ».

4) Adverbes en *-ēd*, *-ŏd*, *-ād* : *rectēd*, *meritōd*, *extrād*.

5) Même emploi de l'interrogatif-indéfini i.-e. k^wi- / k^wo- : k^wo- servant de relatif, k^wi- d'interrogatif indéfini. Nulle part ailleurs. — Mêmes groupes : *quisquis* = o. *pispis*, *quīcumque* = omb. *pisipumpe*. De même encore *quom* = o. *pin*, *quam* = o. *pan*, omb. *panne* (< *pan-de*) ; *quantus* : ombr. *panta*, etc.

Digitized by Google

6) Même système de démonstratifs. Renforcés par l'enclitique *-ce* : *hic(e)* ; anaphorique (*is*) à côté de trois démonstratifs se rapportant aux trois personnes : *hic*, *iste*, *ille*.

7) Dans le verbe, innovations communes très importantes :

Le système des temps est le même partout où les textes nous fournissent des formes : ainsi l'osco-ombrien a un prétérit du subjonctif comme correspondant de l'imparf. du subj. latin : osque *patensins* = *panderent*. *Sum*, *sim* sont des correspondants en o.-o. ; de même *foret* = osque *fusid* ; les formes du perfectum de *esse* sont tirées de la racine de *fui*. En osque et en ombrien, les conjugaisons de *amare*, *habere*, *sistere*, *facere* ont leurs correspondantes et il n'y en a pas d'autres.

8) Adjectif verbal *-ndo-* : inconnu ailleurs : osque *upsannam* = lat. *operandam*.

9) La syntaxe semble à peu près la même, p. ex. emploi du style indirect dans les documents officiels.

Dans le vocabulaire, les correspondances sont nombreuses et caractéristiques :

1) Les prépositions et les conjonctions sont presque toutes identiques : *posti* issu de *pos* d'après son contraire *anti*.

Nombre de mots inconnus ailleurs : *facio*, *manus*, *sacer*, *pius*, etc.

De ces deux périodes communes (italo-celtique et italique), on ne peut préciser ni la durée ni le lieu. On ne sait rien des événements qui les ont remplies et faute de données, toute explication historique est impossible. On est dans la préhistoire.

III.

Unité latine. — Celle-ci, au contraire, se présente à nous bien localisée et dans des conditions historiques que nous connaissons en partie. Nous trouvons les parlers latins répandus sur un petit domaine entre l'étrusque au nord, l'ombrien au nord-est et l'osque au sud. Comme le falisque de Faléries est un parler latin enclavé dans des parlers étrusques, on suppose que le latin a cédé quelque partie de son ancien domaine à l'étrusque ; de plus, la position géographique du latin semble indiquer que le territoire latin serait le reste d'un domaine plus étendu, réduit par l'invasion étrusque et l'invasion osco-ombrienne. En tout cas, dans les débuts, la situation du latin semble bien peu importante dans l'ensemble des langues parlées alors en Italie : l'étrusque, le ligure et parmi les langues i.-e. reconnues : l'osco-ombrien, le grec, le messapien, le gaulois, le vénète.

M. Meillet caractérise à grands traits la civilisation latine à ses débuts jusque vers le IVe siècle. Elle contient encore beaucoup d'éléments i.-e. surtout se rapportant à la religion et à l'organisation sociale et politique : *rēx*, *domus*, *dominus*, *lēx*, *jūdex*, *interdīcō*, *crēdō*, *voveō*, *sacer*, *flāmen*, etc. Mais elle contient aussi beaucoup d'innovations ou d'adaptations d'emprunts étrangers : l'usage de dénommer un homme par un seul nom, généralement un composé tel que *Lysippos*, est, comme dans les autres

Digitized by Google

dialectes italiques, remplacé par l'emploi du type *L. Cornelius, L. f. Scipio* ; le patricien romain est devenu le chef d'un domaine rural ; l'influence étrusque se manifeste en certains emprunts : l'alphabet, selon M. Meillet, serait emprunté aux Etrusques par l'osco-ombrien, mais directement aux Grecs (? ?) par le latin ; certains noms de tribus : *Tities, Ramnes, Luceres*, d'individus : *Perperna*, etc ; certains mots techniques : *subulo* « joueur de flûte », *ister, histrio*, peut-être *urbs* (? ?). Mais on connaît si peu l'étrusque que toute précision est impossible. En tout cas, le fonds du vocabulaire latin n'est évidemment pas touché par l'étrusque.

IV. Structure du latin de Rome (de Plaute, au IIe s. ap. J.-C.). — Pour caractériser cette structure, il faudrait l'opposer à celle des états du latin commun, de l'italique commun, de l'italo-celtique. Mais, comme faute de données, on n'a pu reconstituer les états intermédiaires si ce n'est en quelques détails, pratiquement le latin de Rome ne peut guère être caractérisé dans son évolution que par opposition à l'indo-européen reconstitué par comparaison.

De l'indo-européen le latin a conservé l'accent purement musical, sans intensité qui donnerait une prépondérance à la syllabe accentuée ; le rythme purement quantitatif fondé sur l'opposition des syllabes brèves et des longues. Le timbre des voyelles brèves, bien conservé en syllabe initiale, tend dans les polysyllabes vers les timbres fermés *i* et *u* dans les autres syllabes ou même la fermeture va jusqu'à l'amuïssement : (*conficio, pergo* < *perrego*). M. Meillet y voit, comme moi, le résultat d'une accélération de la prononciation des syllabes non initiales des polysyllabes. L'altération du timbre vient en d'autres cas de l'influence du timbre d'une consonne : *pulsus* : *pello* ; *cineris* : *cinis*. L'altération de la quantité des voyelles résulte soit de l'influence de la fin de mot, soit de celle du rythme de la syllabe latine, soit de celle de certaines consonnes.

Les consonnes i.-e. sont généralement bien conservées, ex. *qu, gu* : *quis* ; mais en position intervocalique *-y-* disparaît ; les groupes consonnes + *y* sont changés ; *-s-* devient *-r-* : *aeris* : *aes* ; $g^{u}h > v$: *nivem* ; en fin de mot les consonnes sont affaiblies et certaines tendent à disparaître ; *extrā(d), manu(m)*.

Ces changements phonétiques ont un effet général sur la morphologie latine : ils rendent moins claire l'appartenance de certains dérivés ou composés à leur groupe étymologique.

Relativement à l'i.-e., la morphologie latine paraît toute nouvelle. Duel disparu ; actif-moyen remplacé par actif-passif ; système précis de temps dans les deux seuls modes : indicatif et subjonctif ; tandis que le verbe i.-e. a des thèmes variés indépendants et imprévisibles, le verbe latin forme un système tel qu'une forme connue suffit le plus souvent à faire prévoir toutes les autres. Malgré sa prudence habituelle, M. Meillet se risque ici à admettre que ce système verbal si ferme s'explique par le sens d'organisation du peuple romain : hypothèse évidemment un peu vague. D'ailleurs, à côté de ce système bien lié, M. Meillet signale immédiatement le manque de système dans les participes et adjectifs verbaux latins.

Digitized by Google

Le vocabulaire latin reflète des influences variées : influences égéennes probables : *vīnum, pampinus, racēmus, rosa, līlium, fīcus, cupressus, menta, vaccīnium* (= ὑάκινθος), *citrus, laurus ; asinus, mūlus.* — ligures probables venant de Sicile : *falx, lepus.* — Surtout influences grecques déjà très importantes, attestées par les emprunts suivants qui ne sont pas tous également anciens : *Achīvī* (avec le F conservé), *oleum, olīva* (F conservé), *māchina, mālum, castanea, elephantus,* (*cerasus* à l'époque de Lucullus ?), *Bacanal, ampora* (*ampulla*), *spat(h)a* (*spatula*), *c(h)lamidem, tecina* < τέχνα, *dracuma* < δραχμά, *mina* < μνᾶ, *massa* < μᾶζα, *cōmissor* < κωμαζῶ, *caerifolium* < χαιρέφυλλον, *cāmus* < καμός, *talentum, camera, trutina, balineum, coturnus, ancora* (< ἄγκυρα), *poena, crāpula, cādūceus* < κᾶρύκιον. En somme, des mots techniques.

Malgré ces emprunts, l'essentiel du vocabulaire latin reste franchement indo-européen. La langue latine, à cause de la prépondérance rapide de Rome, ne nous est guère connue que sous sa forme romaine. Le peu que nous savons du latin provincial, p. ex. à Faléries et à Préneste, nous aide cependant à reconnaître certains emprunts ruraux à Rome : *rūfus, rōbus* (d'où *rōbīgō*) peut-être *infra, inferus,* ; *sifilāre, bōs, anser, casa, Caesar.*

De plus l'hésitation à Rome entre diverses formes ou prononciations : *dīceris* ou *dīcere, dīxērunt* ou *dīxēre* et beaucoup d'autres cas, s'explique, selon M. Meillet, par le fait que la langue de Rome a été fixée non par une classe urbaine cultivée, mais par une aristocratie de propriétaires ruraux des environs de Rome : simple affirmation que l'auteur n'a pas la place de démontrer.

A côté de cette aristocratie existait une plèbe, de plus en plus nombreuse, s'occupant d'affaires et de métiers. Plaute et Térence nous montrent que dans ce milieu l'influence hellénistique était profonde et ne se dissimulait pas : le vocabulaire de la vie de plaisir dans les comédies est presque tout grec, même des jurons sont grecs : *hercle, pol* ! La métrique grecque y est acceptée et adaptée au public romain des spectacles. L'influence du grec dans les classes dirigeantes à Rome se manifeste dans le domaine intellectuel, mais la dignité romaine aristcratique y dissimule cette hellénisation, qui officiellement paraîtrait une déchéance. M. Meillet mentionne un certain nombre de variations graphiques ou linguistiques révélées par certaines inscriptions archaïques qui montrent que le latin n'avait pas encore d'unité complète.

Le latin se formait, mais, dit sagement M. Meillet, faute de données on ne saurait rien affirmer de net sur la façon dont il s'est constitué (p. 126).

Quant au nom latin, l'innovation essentielle, selon M. Meillet, est qu'il tend visiblement à perdre l'autonomie qu'il avait en i.-e. et à entrer dans des groupes : cela est sans doute vrai, mais il est exagéré de dire (p. 158-159) que la préposition est de rigueur avec l'ablatif et l'instrumental d'un nom : *Roma redeo, multis modis, tota provincia, hac regione,* etc. Dans les noms, surtout de la troisième déclinaison, le nominatif s'oppose à tous les autres cas : *mīles, mīlitis,* etc., *pēs, pedis,* etc. Mais ce nominatif serait

Digitized by Google

encore, selon M. Meillet, incapable d'exprimer le concept pur et simple sans rapport à un autre membre de la phrase.

Dans le vocabulaire latin, M. Meillet, à côté des restes de l'ancien fonds qu'il qualifie, un peu arbitrairement, d'aristocratique, signale bien des innovations ayant un caractère populaire: gémination intensive de consonnes intervocaliques du type *Juppiter*: *bucca*, *guttur*, *lippus*, *flaccus*, *flamma* (?), *gluttiō*, *gutta*, *mitto*, *battuo*, *capesso*; dérivation ayant valeur affective ou donnant plus de corps au mot: *accipiō*, *con- de-*, etc., *acceptāre inceptare*, etc.

Ce vocabulaire, bien approprié aux comédies de Plaute et de Térence, aux récits des annalistes et au réalisme de Caton, était insuffisant pour exprimer une pensée plus savante et plus philosophique.

Hellénisation de la culture romaine.

« Pour faire du latin une langue complète de civilisation, il restait à y verser les formes de la rhétorique grecque, à lui faire exprimer, d'une façon idiomatique, les idées de la pensée grecque. » Ç'a été surtout le rôle d'Ennius, de Pacuvius, d'Accius, surtout de Cicéron et de Virgile. Cicéron surtout a vulgarisé en un latin admirablement pur et varié les principales pensées de l'hellénisme; il est ainsi devenu « le maître de l'humanisme occidental » (p. 217).

V. Extension de la langue latine.

Grâce au prestige de l'organisation militaire et politique et administrative de l'empire romain, grâce au prestige de sa civilisation et de sa littérature et de ses écoles, le latin s'est vite répandu dans toutes les parties de l'empire qui ne parlaient pas grec et y a remplacé peu à peu les anciennes langues souvent d'un type bien différent. En dehors de cette action du prestige on ne peut rien dire, car « sur la manière dont s'est faite l'extension du latin, on n'a aucun détail précis » (p. 231).

L'action des langues remplacées par le latin a dû s'exercer sur le latin parlé dans les provinces (c'est ce qu'on appelle les substrats). Mais ces substrats ne peuvent être invoqués que pour expliquer des particularités provinciales et non les changements généraux dans l'ensemble du latin (p. 234), que M. Meillet résume dans l'avant-dernier chapitre.

VI. Changements du latin à l'époque impériale (depuis le 3e s.).

Pour définir les changements d'une langue, le linguiste oppose un état donné à une autre également connu. « Les différences entre ces états de langue proviennent d'une infinité d'innovations individuelles et des réactions auxquelles ont donné lieu ces innovations; observer ces faits dans les langues vivantes est chose malaisée; essayer de les restituer pour les langues anciennes serait une entreprise chimérique. Le comparatiste ne peut envisager que des moyennes » (p. 240).

Il semble donc qu'ici encore l'explication historique soit impossible. On ne peut que décrire en gros un état en l'opposant à un autre. Les différences de quantité disparaissent. La syllabe accentuée tend à devenir

Digitized by Google

le sommet rythmique dans chaque mot. Cet accent du bas-latin n'était sans doute pas vraiment intense, car l'*i* accentué de *filiolum*, *parietem* a été réduit (p. 252) et les voyelles inaccentuées n'ont pas tendu, comme en germanique, vers un timbre indécis. La métrique quantitative des Anciens va disparaître. Le vers roman repose sur le nombre des syllabes (ce qui me semble indiquer qu'aucune syllabe ne s'opposait aux autres par une durée nettement plus considérable) et sur la disposition des accents.

Les voyelles s'opposent de plus en plus par leur timbre : *a*, *è é*, *ò ó*, *i ĭ*, *ù ú* : neuf timbres ; les diphtongues se simplifient de plus en plus ; *ce*, *ci*, *ge*, *gi* palatalisent la consonne ; consonne + *i* devant voyelle remplace l'*i* par *y* : *medyum*, etc.

La grammaire a été bien simplifiée. Selon M. Meillet, cela est l'effet naturel de l'extension d'une langue sur un vaste territoire parmi des sujets nouveaux.

1) Simplification du système compliqué des démonstratifs.

2) La forme déponente disparaît peu à peu, le passif aussi, de même la valeur d'aspect des verbes composés. Le système de l'infectum et du perfectum avec leurs modes et leurs temps et leurs aspects a été remplacé par un système purement temporel : *dixi* n'est plus qu'un prétérit pur et simple, et l'on a tendu à recréer un type *dictum habeo* ou *teneo* pour exprimer l'état d'achèvement. De même le futur est remplacé par une périphrase expressive.

3) Si le verbe a gardé sa flexion en partie, le nom l'a perdue peu à peu, définitivement en roman (sauf la distinction du singulier et du pluriel).

4) L'article est né et a sauvé le genre féminin à côté du genre masc., mais non le neutre qui ne correspondait à aucune notion.

5) Par suite de tout cela, l'ordre des mots a pris une valeur syntaxique.

Comment expliquer toutes ces transformations qui annoncent les langues romanes ? M. Vossler y voit des changements de mentalité. M. Meillet admet qu'en certains cas la mentalité a changé : disparition du neutre, de l'aspect, mais il écarte cette hypothèse là où la notion restant la même, il y a eu seulement création de formes nouvelles : *je dirai* = *dīcam ; cela se dit* = *dicitur*. D'ailleurs on ne connaît pas la mentalité d'un peuple. M. Meillet voit en ces innovations l'aboutissement de tendances générales des langues i.-e., tendances qu'a favorisées le fait que le latin de l'empire a été parlé par des gens de toute origine.

Quant aux changements dans le vocabulaire, M. Meillet, se résumant, nous dit, p. 278 :

« Le vocabulaire roman se compose, pour l'essentiel, des anciens mots latins. Beaucoup ont disparu : mots trop courts, comme *os* que *bucca* a remplacé, composés qu'on ne savait plus analyser ou exprimant une nuance trop délicate. Et il y a eu des formations nouvelles avec des mots anciens ou des emprunts, en grand nombre. Mais il n'y a pas eu un renouvellement aussi étendu que celui qui est si apparent dans la prononciation et dans la grammaire ».

Digitized by Google

Notre sèche analyse montre que M. Meillet a parfaitement réalisé son projet « de tracer les lignes principales de la préhistoire, d'y opposer les traits essentiels et d'indiquer le point de départ du développement roman » (p. 5). Je n'ai pas vu qu'il ait réussi également à « montrer comment les événements historiques et les états successifs de la société ont en quelque mesure déterminé le développement de la langue » (p. 7), ni à montrer comment « l'histoire politique de Rome et l'histoire de la civilisation romaine expliquent l'histoire de la langue latine » (p. 5). En ce sens je n'ai rencontré que quelques vagues indications signalées ci-dessus, et M. Meillet lui-même indique à plusieurs reprises que l'indigence des documents ne permet pas de faire mieux. Je le crois sans peine. Il est a priori évident que l'histoire politique et sociale, si elle était connue dans les détails les plus intimes, éclairerait les changements qui se manifestent non seulement dans le vocabulaire d'une langue, mais encore dans ses parties les plus essentielles : phonétique, morphologie, syntaxe. Dans l'état de nos connaissances, l'histoire de la langue latine peut à peine être esquissée ; elle ne peut être réalisée. C'est un regret que nous exprimons, non certes un reproche. Remercions au contraire M. Meillet de nous avoir donné un exposé très bien ordonné et très clair, qui comble une lacune et qui est aussi précis et complet que le spécialiste peut souhaiter, tout en restant abordable aux profanes

A. JURET.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi

Samedi 8 décembre 1919. — Histoire des religions.

M. Vermeil rend compte du livre que M. L. Febvre vient de publier sur Luther [1]).

Ce livre, qui a été, et à juste titre, très remarqué, appelle tout d'abord quelques observations d'ordre formel. Il est écrit, en effet, dans un style vivant et entraînant qui, de la première à la dernière page, ne se dément jamais. Il est d'une lecture infiniment attrayante et aisée, qui lui a valu et lui vaudra les sympathies d'un public en général fermé à ce genre d'études. Qu'on pense seulement à l'immense et lourde littérature qui, en Allemagne et ailleurs, a paru sur le sujet! D'aucuns se sont quelque peu offusqués de cette forme à laquelle ils feraient volontiers le reproche d'être « oratoire ». M. Vermeil ne s'associe nullement à ce reproche. C'est un réel mérite que d'avoir, en trouvant une heureuse moyenne entre le livre pour spécialistes et la vaine ou superficielle littérature, si brillamment présenté le problème luthérien au grand public. Si M. Vermeil se permettait ici une légère critique, il dirait simplement qu'il y a, dans la forme adoptée par M. Febvre, quelque chose d'un peu voulu, d'un peu tendu, et qui sent le procédé.

Ce livre soulève encore une question de méthode. Il ne saurait laisser indifférent le lecteur qui veut se faire une conception générale de l'histoire et de ses démarches essentielles. M. Febvre prétend, avec une belle audace, nous présenter un exemple typique « des rapports de l'individu et de la collectivité, de l'initiative personnelle et de la nécessité sociale ». Il s'agit de voir quel fut l'« élan premier » de Luther et comment cet élan s'est ensuite « infléchi en raison des circonstances ». A la conception rigoureusement sociologique, plutôt française, de l'histoire, qui s'attache avant tout aux aspects sociaux des faits et y découvre volontiers l'application particulière de lois générales et universelles, s'oppose, on le sait, la conception allemande et relativiste, qui, soucieuse de séparer les sciences historiques des sciences naturelles, les ramène à l'étude du « spécifique », de ce qui est original et « sui generis » chez un individu, dans un peuple ou une civilisation. Mais pourquoi ne pas insérer entre ces deux écoles une méthode qui s'attacherait précisément à considérer les rapports ou les conflits entre l'individu original et la nécessité collective? S'il est impos-

[1]) Un Destin: Martin Luther (Collection Christianisme). Les éditions Rieder, Paris. 1928.

Digitized by Google

sible de replonger l'individu dans la réalité sociale en négligeant l'apport positif des grandes personnalités, on ne peut non plus considérer l'individu en soi, isolé de la société, comme un point de départ psychologique qui expliquerait à lui seul tout un mouvement social.

C'est bien pour cette raison que le livre de M. Febvre intéresse le germaniste qui ne saurait reconstruire l'évolution de la culture allemande moderne et contemporaine sans connaître à fond le fait luthérien. M. Vermeil rappelle qu'après son maître M. Ch. Andler il a lui-même traité cette question dans une étude sur les relations entre le luthéranisme et la civilisation allemande. Il est heureux de constater que, dans l'ensemble, M. Febvre accepte ses conclusions et leur donne une sorte d'illustration historique. Aborder ainsi le problème de la Réforme luthérienne et de l'influence qu'elle a exercée sur l'histoire politique et sociale de l'Allemagne, c'est éclairer d'un jour nouveau les origines et le caractère du mouvement singulier qu'on est convenu d'appeler le « Sturm - und - Drang ». On s'est demandé souvent, en effet, pourquoi Gœthe et ses compagnons de jeunesse s'étaient, aux environs de 1770, tournés vers le XVIe siècle pour y chercher des sujets « nationaux » pour leurs drames. Le nom de Luther a été plusieurs fois prononcé, non certes sans raison, à propos du « Götz von Berlichingen ». Entreprise bien légitime que celle du « Sturm - und Drang » ! Au lendemain de trop serviles imitations, il fallait se porter vers le problème allemand par excellence, vers la destinée tragique de ceux qui, à la fin du Moyen âge et à l'aurore des temps modernes, avaient vainement essayé de redresser l'ordre caduc du St-Empire.

M. Febvre nous dit que Luther va « prendre la tête d'une Allemagne anarchique et lui donner pour un instant l'illusion qu'elle voulait, d'une volonté unanime, ce qu'il voulait, lui, de toute sa passion ». Ne peut-on penser ici à Bismarck, au drame qu'a vécu le Chancelier dit « de fer » qui, surtout de 1871 à 1890, n'a jamais cessé de lutter, non seulement contre le le particularisme des dynasties, mais encore contre l'émiettement des partis politiques qui, incapables de constituer une majorité entraînante et durable, ont à jamais compromis l'avenir du parlementarisme allemand, cela en un temps où les institutions parlementaires assuraient aux nations occidentales un légitime et sain épanouissement ? « Un destin : Martin Luther ». Titre bien suggestif ! Beaucoup de choses tiennent, en vérité, dans ce terme de « destin ».

Du moment où M. Febvre insiste sur la rencontre entre l'individu Luther, pleinement épanoui, et la nécessité sociale, il est naturellement amené à laisser de côté les années qui précèdent 1517 et celles qui suivent 1525, donc à mettre l'accent sur la période capitale qui va de 1517 à 1525. Inutile d'insister ici sur les pages qui concernent la littérature luthérienne antérieure à Denifle et sur l'importance qu'il convient d'accorder, avec M. Febvre, à son livre. M. Vermeil rappelle ici que J. A. Möhler, le chef incontesté, et d'ailleurs infiniment remarquable, de l'école catholique de Tubingue, a, dans sa critique de Luther, devancé Denifle sur plusieurs points, en particulier sur la conception que la théologie catholique médié-

Digitized by Google

vale avait élaborée de la « justitia Dei ». Ernest Tröltsch a également écrit d'admirables pages sur les éléments médiévaux de la pensée luthérienne.

M. L. Febvre se demande si le geste de Luther fut vraiment « révolutionnaire » ? C'est, en effet, d'un travail purement « intérieur » qu'est sortie la protestation du 31 octobre 1517, et la question est toujours de savoir si Luther atteignit l'Eglise et sa structure hiérarchique en plein cœur. M. Febvre mentionne ici les Français Jean Lallier et Jean Vitrier qui osèrent, au XVe siècle, proclamer que le Pape n'avait pas tel ou tel droit. Comparaison capitale, qui soulève un immense problème et qui, si on la poussait plus avant, nous conduirait tout droit à la différence qu'on peut aisément établir, vers la fin du XVIIIe siècle, entre la France révolutionnaire et l'Allemagne, où les idées modernes ne produisent, depuis 1750 environ, qu'une fermentation sentimentale, philosophique et littéraire, sans pouvoir mordre sur les institutions établies et la structure même de la société d'alors.

Prouver qu'au fond Luther n'a pas eu de plan d'action préconçu ; qu'il s'est peu à peu laissé entraîner par Hutten et Rubianus vers une réforme avant tout allemande, donc à abandonner cette réforme universelle que voulait un Erasme ; que Rome a elle-même, par sa maladresse et ses violences, acculé Luther au schisme, telle est la démonstration que M. Febvre établit avec vigueur et clarté, montrant le Luther de cette époque qui « dans sa complexité vivante, se prête à beaucoup, ne se donne à personne, emprunte à tous, et se retrouve lui-même dans sa conscience enrichie. » Mais, alors que toute l'Allemagne est derrière sa lettre « An den Adel deutscher Nation », Luther n'agit pas. Il ne pense qu'à l'invisible Eglise. Il ne sait guère sur quelle base reconstruire l'édifice qu'il a démoli partiellement. A des réalismes divergents il n'oppose qu'un dédaigneux idéalisme. Il tournoie sur lui-même, dans une sorte de vide où le guettent l'oisiveté et les passions. Pris entre la contre-réforme qui se prépare, les extrémistes qui l'accusent de faiblesse, les partisans qui réclament la nouvelle Eglise institutionnelle, il ne sait que devenir. Il n'aboutit, comme Bismarck le fera plus tard, qu'à des compromis. Il se laisse manœuvrer, puis bat en retraite, laissant le champ libre à ceux qui vont organiser l'Eglise luthérienne, si éloignée de la doctrine primitive du Réformateur.

En somme — et c'est ce que M. Febvre ne montre pas ici avec assez de netteté — Luther a désespérément cherché une moyenne entre les deux dangers qui, dans l'Allemagne d'alors, menaçaient son œuvre et sa réforme : 1° l'orthodoxie desséchée, étroitement unie au pouvoir séculier, qui allait succéder à la « mécanisation » catholique attaquée par Luther ; 2° les excès du spiritualisme mystique et de l'esprit anarchique (Carlstadt, Münzer, la révolte des paysans, etc...). Entre le philistinisme du nouvel ordre établi et la « Schwärmerei », où trouver, pour des positions fermes, autre chose que l'idéalisme transcendantal ? Plus tard le classicisme, puis le romantisme, puis le bismarckisme s'attaqueront au même problème, sans mieux le résoudre. Mettre de l'ordre dans le corps allemand, l'animer d'une volonté unanime, c'est encore le problème d'aujourd'hui. Et, sans ordre allemand, pas d'ordre européen.

Digitized by Google

Il manque évidemment au livre de M. Febvre, pour que sa promesse initiale soit entièrement tenue, pour que soit éclairée la question des relations entre individu original et nécessités collectives, un exposé plus précis de la doctrine première de Luther et, à la fin du volume, qui nous laisse une impression quelque peu décevante, une description au moins sommaire de l'institution luthérienne. Sur ces deux points, les « Soziallehren » de Tröltsch pouvaient fournir à M. Febvre des données que M. Vermeil croit extrêmement solides et suggestives. Mais, en exprimant ce regret final, il n'en rend pas moins hommage à l'effort de M. Febvre et souhaite que son livre sur le destin de Martin Luther soit lu par tous ceux que passionne le problème des origines de la civilisation allemande actuelle et de ce qu'elle signifie pour l'Europe d'aujourd'hui.

A la suite de la communication de M. Vermeil, quelques remarques sont présentées par M. Will sur certains incidents de la vie de Luther, par M. Lefèvre sur la difficulté de définir ce qui demeure en lui original, par M. Alfaric sur l'importance de l'action qu'ont exercé sur lui les divers milieux dont il a fait partie.

M. Causse clôture la séance en résumant ses impressions personnelles sur le Congrès d'histoire tenu, pendant les dernières vacances, à Oslo, et sur la place qui y fut faite à l'histoire des religions.

Échos divers

Le 2 décembre, M. Michel Uta a soutenu ses thèses pour le doctorat ès-lettres sur les sujets suivants :

Thèse principale : La théorie du savoir dans la philosophie d'Auguste Comte.

Thèse complémentaire : La loi des trois états dans la philosophie d'Auguste Comte.

M. Uta a été déclaré digne du grade de docteur ès-lettres avec mention honorable.

M. l'abbé Bucher, élève des cours d'égyptologie de la Faculté des Lettres, est nommé membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

Les conférences suivantes ont eu lieu au Palais de l'Université, sous les auspices du Recteur et du Conseil de l'Université :

Le 23 novembre, M. Wickam Steed, docteur *honoris causa* de l'Université de Strasbourg, a parlé des *dimensions de la paix*.

Le 8 décembre, M. Paul Van Dyke, professeur à l'Université de Princeton et directeur de l'American University Union, a parlé de *Catherine de Médicis*.

Le 10 décembre, M. J. Hansen, professeur à l'Athéné de Luxembourg, a traité le sujet suivant : *La question sociale dans le théâtre de François de Curel : le repas du lion*.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les questions et les auteurs des programmes

Notes sur les Destinées.

On trouvera d'excellents *Notes et éclaircissements* dans l'édition des *Poèmes* (Conard, 1914), de F. Baldensperger. Celle de E. Estève (Hachette, 1924) est indispensable [1]). Elle donne une description exacte des manuscrits. Pour l'indication des sources, elle utilise et met au point les recherches antérieures. Elle propose des rapprochements nouveaux, parfois entre la poésie de Vigny et un tableau, comme pour la str. XXII de *Wanda*, qui paraît bien, en effet, s'inspirer d'une toile du Salon de 1836, décrite et louée par A. de Musset. Sur quelques additions et corrections de détail à y faire p. ê., voir ci-dessous. Les deux livres de P. Flottes (*A. de Vigny*, 1925 ; *La pensée politique et sociale d'A. de Vigny*, 1926) (qui ont bien des pages communes), apportent des inédits et des renseignements précieux, toutes sortes de suggestions, de points de vue bien choisis. Malgré quelques erreurs et quelques interprétations discutables, ces travaux d'un esprit lumineux et pénétrant font date dans la critique vigniste.

Le Titre. « Le titre général de ce volume est tiré de la première pièce, comme c'était la coutume dans plusieurs des recueils poétiques des anciens. Ce titre exprime d'ailleurs avec assez de justesse la disposition (faut-il dire l'inspiration ?) d'où sont nés presque tous ces vers ». Ainsi s'ouvre... l'*Avertissement* des *Pensées d'août* de Ste-Beuve [2]). La même chose peut-elle être dite des *Destinées* ?

Voir sur cette question complexe une étude de F. Baldensperger dans les *Mélanges Lanson*, l'*Introduction* de l'éd. crit. de E. Estève, et un article paru dans la *RHL* de 1925 (pp. 98-100). La thèse que j'y soutenais me paraît toujours juste en gros. D'ailleurs, la pensée de V. dans les années suprêmes a dû varier. C'est ainsi que des faits révélés par P. Flottes infirment légèrement certaines considérations de M. Estève (XI, XIII-XIV). Dans un classement de 1861 (qui omet *La Mort du Loup* ?) *Les Destinées* tiennent le dernier rang. Dans celui du 4 mai 1862, elles viennent en tête, mais à titre de *Prologue*, et même de moitié de *Prologue*, puisque leur sens devait être corrigé par celui de *La Maison du berger*. Il paraît d'ailleurs qu'elles ont

[1]) A compléter par son *Alfred de Vigny* (1923).

[2]) Les *Fleurs du Mal* désignent aussi une partie du recueil (non la première), et le recueil entier.

Digitized by Google

à un moment perdu leur nom pour s'appeler *Les Inflexibles*. Comment alors le volume se serait-il intitulé ?[1]).

Le titre de *L'Esprit pur* est une expression de la *M. du B.* (v. 327). P. ê. n'est-il pas sans intérêt d'observer que, depuis 1844, elle avait été reprise par Ste-Beuve. En 1857, celui-ci parlait, dans un article sur Banville, de « nobles poètes » procédant « plutôt de M. A. de Vigny et à qui il [avait], le premier, donné d'en haut le signal ». Et quel était leur effort ? Ils « cherchaient... *à relever l'esprit pur*, les tendances spiritualistes, etc...» Les mots, placés en tête du programme, acquéraient ainsi un relief qui frappa p. ê. V., d'autant plus qu'il se voyait considéré là comme un chef d'école. Ils lui auront paru dignes de fournir le titre du poème final dont la dernière strophe est un appel à la postérité amie.

La publication. A signaler seulement que *La Mort du Loup* a paru, en même temps que *La Flûte*, dans la *RDM* du 15 mars 1843[2]). J'insiste sur ce fait, car il a été méconnu : les Vignistes datent *La Mort du Loup* du 1er février (Bald., *Poèmes*, 399 ; Estève, *Les Dest.*, VII ; Canat, *Morc. chois.*, 494, n. 2 ; J. Giraud, 126). Ils ont été trompés, j'imagine, par la lettre de V. à Camilla Maunoir du 31 janvier 1843 : « Il va paraître demain dans la *RDM.* du 1er février », ce qui anticipait un peu.

Le texte. Je ne vois guère à signaler que le mot *landes*, v. 6 de *La Mort du Loup*. Il n'est vraiment pas permis de mettre une initiale majuscule, alors que le manuscrit et le texte publié par V. lui-même portent une minuscule, surtout quand on remarque avec raison (Estève, IX-X) que V. fait un emploi excessif des majuscules. S'il a mis une minuscule, c'est qu'il ne pensait pas au pays, où il savait sans doute qu'il y a principalement des *pins*. — Dans *L'Esprit pur*, il est arbitraire de substituer, contre le texte posthume, *Déesse de nos cœurs* à *Déesse de nos mœurs* (str. VIII), qui est très explicable. Toutes ces corrections, d'ailleurs (et l'on en pourrait proposer encore : *œuvres*[3]) pour *livres* au v. 49, etc.), procèdent d'un principe discutable : on veut que le texte de V. ait été le plus correct, le plus cohérent, le plus juste. Avec un poète comme V., que son intelligence n'a point sauvé des défaillances de la forme, et avec un écrit datant de six mois avant la mort, p. ê. faut-il se dire, au contraire, que ces incohérences et ces impropriétés sont précisément sa marque respectable. C'est aussi un peu, semble-t-il, l'avis de P. Martino.

---

[1]) Certains — par exemple M. J. Giraud, dans ses excellentes *Œuvres choisies* (Hachette) — interprètent un passage de la dernière strophe de l'*Esprit pur* («Puissent mes destinées...») comme s'il s'agissait du recueil *Les Destinées*. Il est probable que cette sorte de jeu de mots a bien été dans la pensée de V., sans que cela tire beaucoup à conséquence. Ce n'était pas seulement ce livre (encore non publié), mais toute son œuvre, qui devait valoir à V. l'estime de la postérité. Le mot de *destinée* est d'ailleurs fréquent chez lui. La Bouteille attend que l'été change «ses *destinées*» (str. XVII).

[2]) Indication donnée par M. Fourrier, étudiant à notre Faculté.

[3]) Voir dans F. Bald. un fac-similé du ms. de *La colère de Samson*, qui montre comme les *l* de V. peuvent facilement être pris pour des *e*. Mais il y aurait l'*u* en plus. C'est le compte des jambages qui détourne également P. Flottes d'accepter *traces* pour *traînes*.

Digitized by Google

Le classement. A propos du titre, M. Estève insiste justement sur les enseignements de la numérotation que portent les manuscrits examinés par lui. Persuadé, moi aussi, que ce classement mérite d'être confronté avec d'autres, j'ai essayé de l'établir en systématisant les indices fournis par l'éditeur. — Il y aurait eu (?) :

a) Un classement (à l'encre et, pour *La Flûte*, au crayon rouge) qui met en tête *Les Destinées* (1), puis *La Maison...* (2) et à sa suite : *Les Oracles* (3). Viennent ensuite les quatre *Poèmes Philosophiques* de la *RDM* (*Flûte*, 6e ; *Mont*, 7e). Enfin *La Bouteille* et *Wanda* (9). *La Colère de Samson* est omise [1]).

b) Une révision au crayon bleu, qui maintient tout d'abord les nos 6 pour *La Flûte* et 9 pour *Wanda*. Mais l'insertion de *La Colère* ([4] 5, avant puis après *La Sauvage* ?) augmente d'une unité le nº des pièces qui suivent (*Flûte* 7e, *Mont* 8e, *Wanda* 10e).

La Maison du Berger. Ce poème de 48 strophes et de 336 vers, le plus long des *Destinées*, est aussi le plus disparate. On sent à la lecture qu'il est fait de plusieurs pièces ; on croit même, sur certains points, voir la couture. Demandons au Manuscrit Barthou [2]) un contrôle de nos impressions.

Première remarque, et elle est d'importance : Avant de faire *une* lettre, notre *M. du B.* en a fait *trois*. Notre première partie représente la première lettre ; *notre troisième, à un moment, a été la seconde.* Ainsi la disparité est primitive et l'unité factice ; et l'on a le droit de rapprocher notre troisième partie de la première, en abstrayant pour un temps la deuxième.

Seconde remarque : Certaines strophes manquent dans le Ms, ce qui peut n'avoir pas de signification, si c'est (je l'ignore) un feuillet tout entier qui s'est perdu. D'autres ont été ajoutées, ce qui est déjà plus intéressant. Mais l'indice capital sera tiré de la numérotation des strophes. Notre troisième partie présente en effet une particularité. Ses six premières strophes portent des numéros romains (de I à VI), et la strophe suivante, le nº 18, en chiffres arabes. Or, *la dernière strophe de notre première partie portait tout d'abord le nº 17.* Cette consécution est instructive. A vrai dire, je n'avais pas eu besoin de l'observer pour être tenté de restituer à notre première partie notre str. XXXIX : les affinités de ces deux morceaux étaient trop sensibles. Mais cette impression est maintenant confirmée. Ainsi, M. Flottes avait raison de comparer la *M. du B.* à un éventail, et j'adopte son ingénieuse et brillante image. Seulement, selon lui, c'est un éventail fermé, qu'il faut ouvrir. Selon moi, c'est un éventail ouvert, qu'il faut fermer.

* * *

Laissons de côté, provisoirement, toute notre deuxième partie et les six premières strophes de notre troisième Ce qui reste correspond aux

---

[1]) En 1861, V. songea à la retrancher (Flottes, *La Pensée*, etc., 318, n. 2). Sur les ms., *Les Dest.*, *La Flûte* et *Wanda* sont expressément désignées comme *Poèmes*, ainsi que dans le classement de 1862.

[2]) Cf. Estève, *Les Dest.*, 13 *et seq.*

Digitized by Google

réponses, parfois contradictoires, que V. a faites à ces questions : La ville ou la campagne ? La fixité ou les voyages ? La nature ou l'humanité ? — L'analyse distingue dans notre Poème :

1° Une *Invitation à la retraite*, adressée à une femme qui réside en ville, ou voyage de ville en ville. Qu'elle vienne à la campagne ; elle y sera libre et cachée, dans l'« épaisse bruyère » et au besoin dans la Maison du Berger. Cette bruyère et la montagne sont évidemment celles du Maine-Giraud (cf. *La Mort du Loup*, oct. 1838, probablement contemporain : ici et là, la ville évoque une idée d'esclavage). C'est cette Invitation que rappellerait, au moins pour l'objet, la première strophe des *Oracles* : « Ainsi je t'appelais à dormir sous mes bois. »

Quant à la destinataire, c'est une personne qui, comme V. lui-même, est accablée par sa destinée et par les contraintes sociales [1]). Elle a une passion qu'elle doit déguiser, et elle ne le peut qu'au prix de la gêne et du mensonge. Celui qu'elle aime, semble-t-il, est Vigny [2]). Est-ce là cet amour « taciturne » et « menacé » dont parlera la dernière strophe du Poème ? Est-ce la même femme avec laquelle V. converse le soir, quand elle suit un chemin effacé et s'appuie aux branches [3]) ? (Str. I-IV, VII-VIII, XLVIII).

Mais la Maison du Berger ne sera pas immobile. A la hutte de Chactas, V. préfère la roulotte d'Eudore.

2° *L'invitation au Voyage*. Nous voici en présence de ce rêve qui a laissé tant de traces dans les papiers de Vigny, brouillons ou correspondance. Où et comment voyager ? N'importe où (str. IX) : nous verrons pourquoi. Pas en chemin de fer. V. a en portefeuille un Discours sur les chemins de fer. Il n'a pas eu besoin d'attendre la catastrophe de 1842 et les débats parlementaires de ce moment pour s'intéresser à cette invention, lui que le St-Simonisme avait touché. Les chemins de Paris à St-Germain et à Versailles datent de 1835-1837. C'est en février 1838 que le projet Molé échoue à la Chambre. En 1842, l'Angleterre, où V. était allé plusieurs fois, avait 2.521 kilomètres de voies ferrées, cinq fois plus que la France. Peut-être le poème de V. était-il plus long que ce qu'on lit dans la *M. du B.*, et il en aura seulement retenu ce que l'accident de Versailles ne rendait pas trop caduc.

Ainsi la pièce de circonstance, provoquée par cet accident, doit n'être que les trois strophes XI-XIII [4]) dont M. Lesans a montré les rapports avec

---

[1]) Voir p. ê. lettre à la Marquise de la Grange (29 déc. 1840), lettre dont les deux premières strophes seraient la transposition poétique ? ?

[2]) La Maison du Berger sera leur alcôve. Les v. 54-56 paraissent s'opposer à ce que la liaison avec Eva ne soit, comme le voudrait M. Martino, qu'une amitié fraternelle. (Bien entendu il s'agit ici non de la réalité, mais de la poésie.)

[3]) La lettre à Anna du 25 nov. 1841 parle des «longues et douces conversations du soir» où tous les deux ils goûtaient du bonheur. — Ecrivant à la marquise de la Grange (26 sept. 1842), V. fait allusion aux «longues choses que l'on se dirait en rêvant ensemble sous des allées». Voir dans la lettre du 26 oct. 1841, l'anecdote de la marquise cherchant le portrait de V. «dans le cristal d'une fontaine ». Cf. aussi page suivante n. 1.

[4]) Ecrites le 11 juin d'après le *Journal inédit* et p. ê. adaptées ce jour-là à une matière préexistante.

Digitized by Google

les débats de mai 1842. Les strophes X, XIV (remarquez l'identité de leur mouvement : *Que...!*) -XVI appartiendraient à une rédaction antérieure. Ainsi s'explique l'optimisme sans arrière-pensée qui les inspire. Description, avec des périphrases à la Delille. Thèse : V. est en principe favorable aux chemins de fer ; leur éloge ; ils servent les intérêts, c'est vrai, mais aussi les idées ; surtout, et c'est ce qui emporte l'adhésion du poète, les *passions* (opposées à *actions*) ; cependant, le poète ne les utilisera que dans les cas énumérés str. XV. Critique du chemin de fer (XVI), développée bientôt en un parallèle du chemin de fer et de la diligence (str. XVII-XVIII, antérieures aussi à la catastrophe, car après elle V. n'aurait pu dire : « Plus de hasard », etc. : on n'imagine pas un poète célébrant ainsi la maîtrise de l'aviation un mois après l'accident Bokanowski). « L'immobilité » du voyageur prend tout son sens quand on sait que les portières étaient alors fermées à clef.

Nous voici assez loin d'Eva et même de la Maison du Berger. Une strophe de transition (XIX) nous en rapproche en insistant sur l'horreur qu'a pour ce mode de locomotion la Rêverie, personnifiée en une femme au *pied* blanc, au long regard, et au *col* penché [1]), qui rappelle la belle amoureuse. Dans la troisième partie, la maison roulante ne se retrouve qu'à l'avant-dernière strophe : et justement Eva est invitée à y *rêver*. A la dernière strophe, la vision s'efface. La causerie sur les morts apaise la plainte d'Eva : « Si ce soir tu gémis en rêvant à la mort » [2]).

3° *La Nature et l'Humanité.* Un des plus importants problèmes que V. ait médités. Ce qui va le compliquer ici, c'est que (sauf pour *a)*, il est agité en fonction de la Femme.

a) En 1835, V. écrivait : « J'aime l'humanité. J'ai pitié d'elle. La nature est pour moi une décoration dont la durée est insolente, et sur laquelle est jetée cette passagère et sublime marionnette appelée l'homme ». C'est le germe des str. XLI-XLII, XLVI de *La M. du B.* : la nature-théâtre, l'amour des souffrances humaines. La str. XLIII, où la Nature paraît sous la forme d'une déesse personnifiant la Terre, pourrait n'être pas tout à fait du même jet d'inspiration [3]).

b) Heureusement cette idée a des intermittences ; la Nature n'est répulsive que si on est seul avec elle, mais la présence d'Eva la transforme. (Se rappeler que René aussi souhaitait de « partager à une autre les transports » qu'il éprouvait devant la Nature ; mais que le ton était différent !) Il n'est pas nécessaire que la Femme soit arrivée ; il suffit que le poète rêve à elle pour que le paysage revête une beauté religieuse, une grandeur qui sait être accueillante. L'éloge de la Nature (moins localisée que dans la str. VII), écrit sous des influences littéraires [3]), sera comme une incan-

---

[1]) A Anna, 25 novembre 1841 : «... Votre beau col».

[2]) *Inédit* publié par P. Flottes (*La pensée*, etc., 221). V. se souvient peut-être aussi de la *Tristesse d'Olympio :* « Voir nos *ombres* flotter où *marchèrent nos pas* » « La voir m'entraîner vers quelque source en pleurs... » « Donnez une pensée aux morts... » Pour l'adjectif *ingrate*, cf. cette phrase (A Mme de la Grange, 3 oct. 1840) : « La terre nous blesse de toutes les façons, l'ingrate que nous ne cessons de flatter. »

[3]) Voir l'étude des sources.

Digitized by Google

tation (str. V, VI) qui, jointe à l'Invitation à la retraite, décidera de la venue d'Eva [1]). — De même, plus encore peut-être, c'est la voyageuse Anna qui communiquerait du charme aux « belles contrées de la terre » (L. de V. à Anna, 21 sept. 1843).

Ainsi V. pourra dire encore que la Nature n'est qu'une décoration, mais cela dans un sens nouveau. Il ne s'agira plus du théâtre de la Comédie humaine, mais d'une toile de fond pour un visage féminin. Déjà les *Amants de Montm.* (1830) ne voyaient rien « que les feux mutuels de leurs yeux », la nature étalant « vainement sa confuse peinture Autour du front aimé ». Un peu plus artiste et moins absorbé — et encore! — V. écrira : « La terre n'est rien qu'une décoration de théâtre et un panorama. J'en ferai le tour avec toi, mon amie, si tu le veux, mais nous irons où tu voudras, au nord ou au midi. Le paysage ne sera jamais que le fond d'un tableau qui sera ta figure ; tu es l'âme du monde et il n'est que le tapis où se posent tes pieds. »

En publiant cette esquisse, M. Flottes y a vu avec raison le germe des str. IX et XXXIX. Il n'importe que celle-ci s'applique ou non à une retraite fixe. Au Maine-Giraud ou en voyage, l'essentiel est que la femme soit l'âme du monde : soit que V. lui rapporte tout (XXXIX), soit qu'il regarde tout en elle (cf. les str. IX et XL, XIX, partout où le poète parle des yeux d'Eva qui éclairent le monde et le transfigurent).

Ainsi il se sauve de l'abaissement et de la palinodie, qu'il y aurait à goûter pour lui-même l'univers physique. Il ne sacrifiera pas au tourisme anglais, cette superstition des paysages. Il ne les aimera que réverbérés dans une prunelle humaine. — Ce n'est pas tout. Il sauvera aussi son amie, en faisant servir la complicité des lieux à son éducation philosophique et historique. Tel est, croyons-nous, le sens de la str. XLVII [2]). Grâce aux paysages, Eva comprendra les « tableaux humains » que l'Intelligence du poète aura conçus. Lui, il n'a pas besoin de ce secours : « Que sont, après tout, ces beaux voyages que j'aurais aimés? Je serais bien peu de chose si la méditation ne me donnait plus que ne peut donner la vue des terres historiques. » (A Mme de la Grange [3]), 26 sept. 1842. Cf. dans *J. d'un P.* 238, *Le Voyage*, qui pourrait bien être daté par là).

c) Car V. est enchaîné à Paris. Ramené du rêve à la réalité, il doit se consoler de son immobilité forcée [4]). La femme est là : ce n'est pas Eva, c'est Lydia ; la Nature est lointaine. Eh bien ! il en prendra son parti.

---

[1]) En revanche, quand V., ces années-là, ne peut quitter Paris l'été, il dénigre la campagne : voir ses lettres à Mme de la Grange, qu'il essaie d'en dégoûter, pour la ramener dans la capitale.

[2]) Voir une autre explication dans P. Flottes, *La pensée*, etc., 235.

[3]) De ce que je nomme souvent cette correspondante, il ne s'ensuit pas que je vois en elle Eva (qui est elle sans doute, mais aussi bien d'autres!) La Lettre à Eva sur les *mâles* douleurs me rappelle pourtant cette *mâle* amitié qui caractérisait pour V. ses relations avec la marquise.

[4]) Voir à ce sujet la lettre dont M. Martino a bien vu l'importance : à Anna, du 7 sept. 1856, où V. prie son amie de ne pas lui décrire son voyage : cela lui « déchirerait l'âme ». Il y reprend le thème de la « toile de fond », cadre « à la beauté que l'on aime» (Eva, mais il ajoute : «à la personne qui vous accompagne dans la vie » : Lydia). Cette lettre est d'un V. vieilli ; je la crois de 56.

Digitized by Google

Il commandera à ses yeux de ne plus « trouver de charmes » à cette Nature. Il reprendra son anathème contre elle : il lui avait refusé son amour (str. XLVI), maintenant il la hait (XLIV). Ne pouvant avoir ce qu'il aime, il se persuade qu'il le déteste, et il aimera ce qu'il a. De là cette conversion vers Lydia, qui est « fragilité », « tendresse » et « souffrance » (str. XLV). Ce dernier mot est essentiel. Car il permet à ce cas particulier l'application de l'amour général que V. professe pour les « souffrances humaines ».

4° *Les deux Sexes.* Il ne reste plus à rendre compte que des str. XXXIII-XXXVIII. Il n'y a guère de difficulté que pour la dernière, car, quant aux autres, leur sens est clair. Cette « deuxième lettre » à Eva (*repentir* de *La Col. de S.* : « Les deux sexes mourront chacun de son côté ») a pour objet de révéler à la femme son rôle et sa vocation (str. XXXIII-XXXIV) ; éloge de la femme. Sa force et sa faiblesse. Parallèle de l'homme et de la femme (XXXV-XXXVII). Cette partie toute morale, où l'influence de la Bible et de Milton se fait sentir [1]), n'a pour ainsi dire rien de commun avec le reste du poème, si ce n'est que l'utilité mutuelle des deux sexes était indiquée aussi dans le Voyage, et qu'en célébrant la pitié d'Eva [2]), V. rejoint le thème de la souffrance humaine. Quant à la strophe XXXVIII, M. Flottes en a proposé une explication (236-238) qui n'est pas sans se heurter à certaines difficultés. — Quoi qu'il en soit, c'était une transition bien nécessaire, puisque V. avait dédoublé son Invitation à la retraite. (On remarquera que le *Viens donc* du v. 267 n'était pas dans la 1re rédaction. La troisième partie devenant parallèle à la première, il fallait attirer derechef Eva hors de la ville, non que son amour, comme tout à l'heure, y souffre, puisqu'elle y remplit un rôle social; et il fallait l'attirer au nom de ce rôle social. Il n'est pas étonnant que la strophe soit obscure, et que les critiques ne s'accordent pas sur le mot qu'on entend (fraternité ou pitié, selon J. Giraud, et c'est probable ; expansion de l'homme sur les terres vierges, selon P. Flottes).

* * *

Les sources. A toutes celles que les critiques et éditeurs ont indiquées, ajoutez celles-ci :

1° En personnifiant la Terre (str. XLIII), V. s'est souvenu d'un passage célèbre des *Soirées de St-Pétersbourg* sur la science antique : « *Elle livre aux vents des cheveux* qui s'échappent d'une mitre orientale ; l'éphod couvre son *sein* soulevé par l'inspiration : elle ne regarde que le ciel, etc...» (I, 104-105, éd. de 1821).

---

[1]) Mme de la Grange s'occupait d'œuvres charitables (l. de V. du 29 déc. 1840). — Quant au vers: « Tu pousses par le bras l'homme... Il se lève armé », rarement il a été plus de situation qu'alors, quand tout homme politique avait son Egérie; Guizot Mme de Liéven, Thiers Mme Dosne, etc.

[2]) Pour la source de la str. XXXV, je citerais, outre celles qu'on a indiquées (et où il n'est pas question du regard), le célèbre *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum* du *Cant.* IV, 9; l'allusion aux Gazelles (cf. ici str. XXXVI) est quatre versets plus haut (*Cant.* IV, 5). P. ê. le v. 52 de *La Sauv.* s'inspire-t-il de Ps. 103, 16 (« Cedri Libani, quas plantavit »).

Digitized by Google

2° Mais surtout, il s'est rappelé *La Divine Epopée*, d'A. Soumet (*J. de la L.*, 19 déc. 1840). Comment M. Citoleux, si renseigné et si consciencieux, a-t-il pu écrire (466) : « Nous n'avons, malgré notre bonne volonté, rien pu enlever des œuvres de Vigny, pour le restituer à Soumet » ? En fait, la *D. E.* est un des livres qui ont le plus influé sur la composition des *Destinées* (*M. du B.* et *Mt des Oliviers* surtout).

On connaît l'admiration de Vigny jeune pour Soumet, son aîné de neuf ans. Elle avait bien dégénéré quand en 1842, V. désignait la *D. E.* comme une preuve des « prétentions littéraires démesurées » de son époque (*J.* 161). Au moins connaissait-il ce poème, dans la *Préface* duquel il avait pu lire une page sur la poésie moderne, telle qu'elle s'est révélée « au génie des Jules Lefèvre, des Alfred de Vigny, des Alexandre Guiraud »[1]. C'est un problème d'histoire littéraire que d'établir les rapports chronologiques entre la *D. E.* et le *Satan sauvé* de V. Le parallélisme est troublant : même sujet (à cela près que Soumet, pour sauver Satan, emploie J. C.) ; *l'Enfer*, chant I de V. (*J.* 257), ch. III de Soumet ; — *La Fin du monde*, ch. II de V. (*J.* 259) ; ch. VII de Soumet ; — *Le ciel*, ch. III de V. ; la *D. E.* se termine sur une vision du ciel. Soumet pourrait bien avoir pris l'idée à V., et sut en remplir près de 450 pages de vers. — Quoi qu'il en soit, la *D. E.* a paru avant nos *Destinées*. On peut toujours dire, il est vrai, que les vers de V. que je rapproche de ceux de S. ont été écrits bien avant 1843-1844 ; — avant 1840. Mais la preuve en serait à faire ; en outre, S. a travaillé de longues années à sa *D. E.*, que J. Lefèvre annonçait trois ans avant sa publication[2]. J'admets donc que, pour certains cas, c'est V. qui s'est souvenu de S.

Or, dans la *D. E.*, le chant VII se termine par un discours que chacun des trois Anges (celui de l'Air, celui des Forêts et des Fleurs, celui des Mers) adresse à la Terre qui va mourir (Souvenir probable de l'*Hymne de l'Ange de la Terre après la destruction du globe*, dans les *Harmonies* de Lamartine). L'Ange des Mers explique son rôle (p. 246) : les vers qu'il consacre aux vents de l'équateur, qui poussent les courants chauds vers les glaces du pôle, expliquent la str. VII de la *Bouteille à la Mer* aussi directement que le font les *Etudes* de Bernardin de St-Pierre. Or, ces vents, dit le poète, « *suivaient, chaque printemps, leur route accoutumée* » (Cf. *M. du B.* : « Je suivais dans les cieux ma route accoutumée ». (Cf. aussi, S. 184, l'apostrophe à l'Amérique : « Tu t'épanouissais, brumeuse et vierge encore »). Plus loin, les Trois Anges interpellent la Terre « au pâle front » (248). La pluralité des mondes (voir, il est vrai, déjà *Eloa*) inspire plusieurs vers de la p. 249. *Ib.* une allusion aux grands hommes, « marchant de périls obsédés, Pour léguer leur vitesse aux peuples

---

[1]) *D. E.*, Paris, 1841, p. 9, n. 2. Cf. p. 8 : «Autant la liberté diffère du destin et la Providence de la fatalité, autant la poésie moderne diffère de la poésie antique». P. 9 : «Le génie des émotions lui apparaît environné de symboles».

[2]) S. en faisait sans doute des lectures. Je ne sais si V. y assista. Si oui, il ne s'ensuivrait pas nécessairement, de ce que certains de ses vers fussent imités de S., qu'il ne les eût pas écrits avant 1840.

Digitized by Google

attardés ». Je me borne à feuilleter : comment douter, cependant, que ces personnifications n'aient parlé à l'esprit de V., surtout lorsqu'on voit les trois Anges quittant la Terre et remontant vers l'Empyrée (comme les Destinées, dont l'ascension est d'ailleurs autrement décrite) ? — A propos de ce dernier Poème (v. 70), cf. les « tables d'airain » d'Idaméel, dans la *D. E. passim.*

On pourrait rapprocher de la partie II de la *M. du B.* le début du chant XII (« Amante de quinze ans, ô jeune poésie », etc... ; le mot *perle* est ici et là). Mais l'influence de Barbier est plus directe, et nous avons mieux à faire. C'est de retrouver Eva en Sémida, à qui Idaméel dit : « J'ai fait un ciel doré pour luire sur ta tête » (199). Cf. *La M. du B.* : « Le ciel pour moi n'est plus qu'une auréole », etc. — Voici un autre groupe de textes : P. 164 de la *D. E.* (hymne à la lune) : « [Nous ne te verrons plus] Dans le gazon bleuâtre en glissant faire éclore Des fleurs que n'ouvre pas le réveil de l'aurore ; Sous le voile abaissé des feuillages *amis* »[1]), etc... Comparer la str. VI de la *M. du B.* Voir aussi les pp. 243-245, où bien des éléments de cette str. et de la précédente se retrouvent : l'eau, les herbes et les fleurs, les saules, les lys (« Mes lys de la pudeur tissaient les *chastes* voiles » ; remarquez la fréquence du verbe *balancer*). — Cf. enfin, p. 224 « des magiques lueurs » : ici, str. XL, « sa magique saveur », (au fait, *lueur* serait plus propre).

Dans ces derniers cas, toutefois, l'imitation est douteuse : V. a pu se souvenir directement de lui-même. Il avait déjà écrit, dans *La Dryade* : « La lune... Verse au gazon bleuâtre un regard... » Ce mot de *gazon* est d'ailleurs fréquent dans les Poésies de jeunesse, de même que *balancer* (quatre fois dans *Eloa*, deux fois dans *Suzanne* ; dans *Le Déluge*, *Le Malheur*, *Les Amants de M.*), qui se lit aussi dans *La Colère de S.* — *Eloa* contient également ces vers : « Ces fleurs dont la beauté ne s'ouvre que la nuit », et: « A ces douces *lueurs*, au *magique* appareil » ; cf. encore « *magique* tableau ». Lamartine : « Ton *magique* horizon ». (Dans *La Colère de S.* : « Leurs mobiles lueurs »). On lit dans *Héléna* : « La lune promenait l'or de ses feux *amis* ». — Ainsi, sur tous ces points, S. dépend de V.[2]). Mais il ne'n faut pas moins noter ce fait curieux, que l'auteur d'*Eloa* s'est retrouvé dans la *D. E.* comme dans un miroir de sa jeunesse, et qu'il a pu imiter, plus d'une fois, sa propre image. Les vers alanguis et roucoulants de S., inspirés d'*Eloa*, auront composé la musique de fond sur laquelle V., dans sa maturité, a dessiné quelques mélodies plus sobres.

Nous rencontrerons encore l'influence de S. dans *Le Mont des Oliviers.*

(*A suivre*).

J. POMMIER.

---

[1]) Cf. encore p. 27 : «Les clairs de lune *amis* des larges gazons verts, etc...»

[2]) Un sujet comme celui de l'Agonie du monde, a de même été emprunté au *Déluge* de V., etc.

Digitized by Google

Ménandre, les extraits inscrits au programme[1]).

(Suite.)

[Les collations du manuscrit du Caire sont citées ici telles qu'elles figurent dans les éditions et études de leurs auteurs, sous cette réserve qu'il est parfois fait usage de minuscules là où ils ont recouru aux majuscules. Cette fidélité aux collations utilisées a paru plus sûre qu'une interprétation personnelle de leurs résultats, principalement dans le cas des révisions de Jensen et de Sudhaus; celles-ci recourent, en effet, à un symbole particulier, l'inclusion entre [ ] d'une lettre pointée, pour représenter les lettres dont le papyrus garde des traces que les caractères d'imprimerie ne peuvent reproduire avec fidélité et qui sont, cela va de soi, les plus mutilées et celles dont la lecture est le plus problématique[2]). Cet usage ne saurait passer pour heureux, puisque ce signe n'est pas généralement employé dans la transcription des documents écrits et que tout symbole parti-

---

[1]) Voir *Bulletin de la Faculté des Lettres*, 1er décembre 1928, 49 sqq. dont quelques détails appellent les précisions ou rectifications suivantes:

P. 50. Sur le contenu fort composite du Papyrus Didot, cf. Körte, *Hermes*, 1926, 134 sqq.; le passage qui concerne notre auteur est une longue tirade, qui sera probablement publiée prochainement dans le *Bulletin*, et qui était attribuée à Euripide sur la foi d'une mention qui figure sur le papyrus; Körte, *l. c.* et *ibid.* 350 sq., s'est attaché à démontrer que le texte est de Ménandre, mais non de l'*Arbitrage*.

P. 54 sqq. La traduction de Körte, *Hellenistische Dichtung*, 50 sqq. montre qu'il renonce à répartir les vers 53 et 57 comme le manuscrit et suit aujourd'hui de Stefani et qu'il revient à χ[dλα.] au vers 146; on remplacera divers par Lef.[1] pour les vers 16 sq. (πρόνοιαν, est la ponctuation de Lef., mais celui-ci comprend le texte comme ceux qui ne mettent pas de virgule), 77, 109; par S pour 154, par v. Leeuwen pour 175; Wil. par v. Leeuwen pour 13 sq; à la 2e ligne de la note consacrée au v. 155 on ajoutera un point après κρίσις et à la fin de la ligne on écrira «la» pour «le»; on ajoutera 45 ἐγεγόνει· divers, 152 (attribué comme ce qui précède depuis οἶμαι [v. 150] à Syriscos) λέγοντος . ὡς ἡλίσκετ' ! οὐκ ἂν ψόμην. v. Leeuwen, 160 sq. εἰσφερε. / Χαιρέστρατον νῦν Lef.[1] suivi par ceux qui croient que Chairestratos est le père de Charisios, 164 ἀπαρίθμησαι Lef.[1] (*Extraits*[2]; *Extraits*[1] ἀπαριθμῆσαι v. Leeuwen), 173 [o]ὗτός ἐστι. Headlam, Wil., 182 προσπαίζεις ἐμοί; v. Arnim, 187 στρεπτόν τι τουτί· λαβὲ σύ . πορφυρᾶ πτέρυξ. v. Leeuwen; on remplacera pour 106/...ς Lef. par/..ας Lef.[2]; enfin on notera que, quelle que fût la fin du vers 157, il se terminait avec une phrase (ὅπως du vers 156 ne dépend pas de τηρήσω du vers 158).

[2]) On se rendra compte de la façon dont Jensen a opéré en comparant le fac-simile d'une page du manuscrit de sa collation qui est donné dans *Hermes* 1914 en regard de la page 410 et la transcription en minuscules, complétée pour quelques endroits par une transcription en majuscules qui se lit *ibid.* p. 410 sq.

Digitized by Google

culier à un auteur est une cause d'erreurs ou de difficultés quelque avantage qu'il puisse présenter par ailleurs ; il a été cependant suivi ici pour la raison indiquée plus haut.

Les collations de Jensen sont citées d'après ses deux articles *Rh. Mus.*, 1910, 541 sqq. et *Hermes*, 1914, 384 sqq. ; celle de Sudhaus d'après son édition 1914 et ses *Menanderstudien*. Il arrive que la transcription en minuscules chez ces deux auteurs diffère quelque peu de ce que ferait attendre la transcription en majuscules, et dans le cas de Sudhaus que celle-ci ne présente pas le même aspect dans les *Menanderstudien* et dans l'édition. Dans ces cas la préférence a été donnée ici à la transcription en majuscules et aux *Menanderstudien*. En trois endroits de nos fragments l'édition Sudhaus signale comme étant de Jensen des lectures qui ne figurent pas dans les articles de ce savant ; ces citations, dues probablement au fait que Sudhaus a retrouvé dans les notes de Jensen, dont il a eu communication, des lectures que leur auteur avait gardées inédites, sont expressément signalées comme attribuées à Jensen par Sudhaus dans les notes suivantes.]

β) Remords et désespoir de Charisios (manuscrit du Caire 9 vers de H^1 et H^2 ; pap. Oxyrhynchus 1236 pour les vers 387 sqq.).

384/ μεμανητ' (= μεμάνητ') J^1.

386 τοιοῦτό [τι.] / Robert.

387 Pap. Caire / τιγαραντις . . . ασειεναλλογεγον[ϵ] J^1, / τιγαραντις . . . . σειεναλλογεγον Lef.^{2}, / τιγαραν[τ]ις . . . ασειεναλλογεγον[ϵ] S ; Pap. Oxy. 1236 / τιγαραντις ϵ Ces lectures confirment / τί γὰρ ἄν τις εἰκάσειεν (Croiset, K) ἄλλο γεγονέναι ; (γεγονέναι Capps, S^1).

388 ἀρτί[ως πολύν] / Leo.

389 (après διακύπτων) ENΛ J^1 (pour qui la dernière lettre peut être aussi ϰ ou X), S. ἐν[διέτριψεν ἅθλιος.] / Robert (avant J^1 et S) ; cette conjecture a inspiré ἐνδ[ιέτριψ' ἀκροώμενος.] / Wil. ; ἐνδ[ελεχῶς ἐπάλλετο.] / S^2.

390 Pap. Caire (après τι ΠϵΡΙΙ J^1 d'après qui la dernière lettre peut être T, ΠϵΡΙΙ K, ΠϵΡΙΙ Lef.^{2}, S ; Pap. Oxy. 1236 υ . ρ . . . . . Ces lectures confirment περὶ τοῦ πράγματος / Croiset.

391 Pap. Caire οὐ' K, Lef.^{2}, S, Oϰ'C J^2 ; Pap. Oxy. 1236 δ'οιαμεν / (= ὁ δ'οἷα μέν)

394 (après κεφαλήν) (θ') ἄ(μ') ἐπάταξε v. Leeuwen, Headlam.

397 sq. διακούσας ἀπῆλθ' εἴσω ποτέ, / βρυχηθμός divers.

399 / « ἐγὼ » γὰρ « ἁλιτήριος » [1]), Wil.

402. Pap. Caire συγγν . [μ]η[ν] . . ρ[ων] / J^1, συγγν . . ης . . ρο (ou ω) ϛ (ou ν) / Lef.^{2}, CYΓΓN . MH . . . I . ϛ / J^2 qui croit C plus probable que N après H et voit le haut d'une lettre ronde avant le C final, συγγν . [μ]η[ϛ] . . ρος / S ; Pap. Oxy. 1236 γνωμησμερος / Le manuscrit d'Oxyrhynchus, en concordance avec les lectures de J^2 et S et certaines lectures de Lef.^{2} confirme συγγνώμης (Lef.^{1}) μέρος / v. Leeuwen

404 λοιδορεῖ τ' S^2.

---

[1]) Pour certains vers, la ponctuation est assez variable selon éditions ; les seuls endroits où cette diversité soit signalée sont ceux où le sens en est quelque peu affecté.

Digitized by Google

405/ . . τω K, / . υτω J¹, / . . τω Lef.², / . ΙΤω J², / . ΙΤω / S ; ces lectures confirment αὐτῷ / v. Arnim, Wil. (*Extraits*²) ; [αὐ]τόν / S² qui croit à une faute du copiste.

417 ἐνταῦθ' ἔδειξ' · « ἄνθρωπος ὢν / v. Arnim, K ; Wil. adopte cette ponctuation, mais son commentaire et sa traduction en supposent une autre, celle qu'on trouve dans les *Extraits*. Il faut donc légèrement modifier ses observations. «Ich der unsträfliche» fangt er an. Es musste irgendwie folgen «habe gesündigt». Da schiebt sich der Gedanke an die Gottheit vor, die den Hochmut gestraft hat und so wird der erst anders gerichtete Gedanke in ἔδειξα ἄνθρωπος ὢν gegeben. Im folgenden ist das δαιμόνιον redend zu denken, wie die Futura am besten beweisen ; dass sich das am Ende verliert, ist bei der Erregung des Sprechers natürlich. En réalité la fin de la pensée qui commence avec ἐγώ ne vient pas, et c'est dès ἄνθρωπος que le δαιμόνιον prend la parole.

418/ ωτρισκακοδαιμονκαιμεγαλαφυσας pap. Caire ; .... καὶ μέγα φυσᾷς v. Leeuwen, Leo.

422 ἐπιδειχθήσει (δ') ἅμα / v. Leeuwen.

426 sq. : 427 / . . . . . εβηκος : K, S ; / . . . . . εβηκος · Lef.²

Ces lectures confirment τὸ συμβεβηκός · v. Arnim (*Extraits*²).

426 σοὺ est impossible à cause de τὸ συμβεβηκός ; / [παρ' ἀνδρα κ]οὺ Housman, / [ἔφασκε κ]οὺ Wil.

Après 427 le manuscrit d'Oxyrhynchus donne les restes de onze vers qui manquent à celui du Caire et qui sont numérotés chez S² 539 sqq. ; le monologue de Charisios se terminait par les vers 543-547 (les précédents sont trop mutilés pour qu'il y ait intérêt à les citer).

543 . . . . . ὁ δὲ πατὴρ
[προπετ]έστατ' αὐτῇι [1]) χρήσεται . τί δέ μοι πατρός ;

545 [ἐρ]ῶ διαρρήδην · « ἐμοὶ σύ, Σμικρίνη,
[μὴ] πάρεχε πράγματ', οὐκ ἀπολείπει μ' ἡ γυνή.
[τί] οὖν ταράττεις καὶ βίαζῃ Παμφίλην ; » —

A ce moment Charisios apercevait Onésimos et la scène finale de l'acte commençait.

γ) Smikrinès chez son gendre (Manuscrit du Caire H³ moins ses deux premiers vers, H⁴).

451/ αλλαπεριμενω papyrus ;
/ ἀλλ' ἢ περιμένω Wil.

453 σύ ; / divers.

454/ « οὐκ ὀξυλαβῆσαι κρεῖττον » ; divers (Smikrinès citerait ici un des conseils que Sophroné lui a donnés en chemin), Σω. οὐκ ..... κρεῖττον. Coppola (*Riv. Fil.* 1926, 402).

455/ αν[ε].ιλαληςτι S ;
Cette lecture confirme / ἂν ἔτι λαλῇς τι. v. Arnim, Leo (ponctuation de Lef. [1]).
κρινομαιπροςσωφρονην / papyrus ;

---

[1]) 544 . . . . εστατ'αυτης papyrus ; [προπετ]έστατ' αὐτῇι Hunt ; [ἀπρεπ]έστατ S² ; [τῆι προικὶ] ταύτης v. Leeuwen.

Digitized by Google

κρίνομαι πρὸς [Παμφίλην.] / Mit ihr hat er einen Handel, der geschlichtet werden muss. Mit seiner Sklavin kann er sich nicht gleichstellen. Wil.; κρίνομαι πρὸς Σωφρόνην; / v. Arnim, Leo.

456/ μετάπεισον αὐτὴν ὅταν ἴδῃς. divers (Pamphile ut ad saniora consilia redeat da operam, nisi vis me in te pessima edere exempla. v. Leeuwen), / Σω. μετάπεισον .... ἴδῃς. Coppola (*ibid.*).

458 sq. Insigne exemplum minarum tam atrocium ut absurdae fiant: «interficiam te, ut dicto mihi te obsequentem reddam». v. Leeuwen.

468 sq. / φρονουντοςησπουδη: τοθ'αρπασμ'ηρακλεις / θαυμαστονοιονπρος θεων καιδαιμονων papyrus; / φρονοῦντος ἡ σπουδή, τὸ θ'ἅρπασμ', Ἡράκλεις, / θαύμαστον οἷον. Σμι. (iratus) πρὸς θεῶν καὶ δαιμόνων — v. Leeuwen (que K suit dans sa traduction, alors qu'il proposait une autre disposition du texte K^1 et K^2).

Ἅρπασμ' est interprété de façons très diverses. Prononcé par Onésimos, ce mot désignerait la tentative que Smikrinès fait pour reprendre «sa» dot et sa fille. Prononcé par Smikrinès il signifie dilapidation (de la dot de Pamphilé) pour certains critiques, mais d'autres interprétations qui ne satisfont guère ont été également proposées.

476 sq. / εκαστονεπιτριβουσινησωζουσι: πως · / λεγειςγαρεπιπονοντιν'αυτους ζην.... / ουκαραφρον ... ζουσινημων ..... (dans cette lacune on a lu [ο] ι θ ... J^1, . ι [θ] ... S, mais Wil. considère ces lectures comme tout à fait douteuses) / φησεις papyrus.

478 οἱ θεοί / v. Arnim semblait confirmé par J^1 et S; cf. infra le texte proposé par Wil. et son commentaire; φροντίζουσιν et au vers précédent βίον sont les restitutions, universellement acceptées, de Lef.[1];

σῴζουσι; πῶς; / λέγεις ..... [βίον]. / «οὐκ ἄρα ..... [ο]ἱ θ [εοί;]» φήσεις· / K^2 (qui attribue tout ce passage à Onésimos); σῴζουσι; Σμι. πῶς; / Ον. λέγεις ..... [βίον.] / Σμι. οὐκ ἄρα ..... [ο]ἱ [θεοί;] / Ον. φήσεις. S^2; σῴζουσι; πῶς; / λέγεις ... [βίον.] / Σμι. οὐκ ἄρα φρον[τί]ζουσιν ἡμῶν; [οὔ τί που] / φήσεις. Ον. ἑκάστῳ v. Leeuwen; σῴζουσι; Σμι. πῶς; / λέγεις ... [βίον.] / Σμι. οὐκ ἄρα φρον-[τί] ζουσιν ἡμῶν; Ον. [καὶ μάλα,] / φήσεις. Smikrines ist über die Rechnung (le calcul d'Onésimos 473 sqq.) verwundert. So kann es nicht zugehen, sonst wären die Götter nicht die μάκαρες ῥεῖα ζώοντες; sollten sie sich nun gar nicht um uns kümmern? ... Onesimos weist ihn überlegen zurecht. Er soll schon zustimmen (allusion à φήσεις) dass sie es allerdings tun. φήσεις kann unmöglich nackt stehen (ce qui arrive si l'on écrit οἱ θεοί · à la fin de 478), weil sonst ganz unbestimmt bleibt, worin er zustimmen soll. Wil.

479 συν[ψκισαν] / S.

480 ЄNϗC . ЄXI J^2, ЄNϗЄ . ЄXI S; ces lectures confirment ἐνδελεχής Robert; ἐνδ[ελ]ε[χὴς παρὼν φύλαξ] / Robert, et, d'après lui, ἐνδε[λ]εχὴ[ς ἡμῶν φύλαξ] / Wil.

481 χρῇ, [Σμικρίνη,] / S^2; χρῇ[σθαι θέλῃς,] / Robert; χρῇ[σθαι θέλῃ,] / Headlam, K; χρή[σῃτ' ἄφρων,] / ou χρή[σηθ' ἑκών,] v. Leeuwen; χρη[σώμεθα,] / da kein dem ἕτερος (du vers 482) entsprechendes Subjekt vorhanden ist, bleibt die erste Person pluralis allein möglich. Wil. (qui proposait autrefois χρήσῃτ' adopté par v. Leeuwen entre autres).

488 ανδροςσαυτουθυγατερα / papyrus; ἀνδρὸς αὑτοῦ θυγατέρα / Robert, Leo.

490 θεα / papyrus; θε(ῶ,) Robert; ἰδού wäre sehr willkommen, aber θεῷ[1])

---

1) Imprimé à tort θεῷ.

Digitized by Google

oder θεᾷ, das dann Frage sein muss, wird sonst nicht gebraucht. Frage ist befremdend, da niemand da ist, den er anreden kann. Die Änderung θεοί hilft nichts, zumal es ὦ θεοί sein müsste. Wil.; θε(οί.) Richards; θεά. v. Arnim.

492. Man pflegt τις indefinit zu fassen ... (les éditions accentuent cependant τοῦτον τίς [S[1], [2], K[1], [2], Robert, *Extraits*, v. Leeuwen] et Wil. assez singulièrement τοῦτόν τις); (es sind) zwei lebhafte Fragen. Wil.

498 / αφεισο papyrus; / ἀφεῖσο v. Leeuwen, etc.

505 sq. / τοιςταυροπολιοις: σωφρονη: ταυτηνλαβων / χορωναποσπασθεισαν: αισθανειγε: νη / papyrus; / τοῖς Ταυροπολίοις, Σωφρόνη, ταύτην λαβὼν / χόρων ἀποσπασθεῖσαν — αἰσθάνει γε; Σω. ναί. Ida Kapp; nicht Smikrines, sondern Onesimos muss sich an Sophrone wenden, sie muss er fragen, um einen indezenten Ausdruck zu vermeiden. Er kann sich denken, dass sie um die Schwangerkeit der Pamphile Bescheid weiss. Das ist auch der Fall und bestätigt sich in ihren kurzen Antworten. Wil.

508 / απανταταγαθα: papyrus; / ἅπαντ' ἀγαθά. v. Arnim, etc.

510 : τιμωροςει: / papyrus; Σμι. τί; Σω. μῶρος εἶ. / Leo. Man hat μῶρος εἶ der Sophrone geben wollen, damit μῶρος nicht zweier Endungen wäre (c'est-à-dire pour éviter d'attribuer à cet adjectif un féminin identique au masculin), wie es doch auch bei Euripides Medea 61 ist. Dabei ist nicht gedacht, dass sie ihrem Herrn das nicht bieten dürfte. Und was soll das nackte τί im Munde des Smikrines sein? Wil.

514 sqq. / ....ςλεγεινυν: οιδα· (α possible K, α·J[1] et [2], S, possible Lef.[2]; le manuscrit est endommagé à cet endroit et devait d'après J[2] et S porter: et non·) ευισθ'οτι / .....ς (J[1] et [2], S; .....ς Lef.[2]) προ (J[1] et [2], προ Lef.[2], προ S τερασυνηκε: πανδεινονλεγεις: / ..... ονε. (S, ...ον .. J[1], ...νε. K, Lef.[2], J[2] ευτυχημαμειζονουδεεν / .... [υ] (S seul) τ'αληθεςεσθ'ολεγειςτοπαιδιον papyrus;[1])

[Οὗτο]ς λέγει νῦν; Σω. οἶδα ⟨πάντ'.⟩ Ον. εὖ ἴσθ' ὅτι

515 [ἡ γραῦ]ς προτέρα συνῆκε. Σμι. πάνδεινον λέγεις.

Σω. [οὐ γέγ]ονεν εὐτύχημα μεῖζον οὐδὲ ἕν.

Σμι. [εἰ τοῦ]τ'ἀληθές ἐσθ' ἁλέγεις, τὸ παιδιόν.

514 ⟨πάντ'.⟩ Wil.; Σω. οἶδα. ⟨Σμι. πῶς;⟩ Ον. ... S[2]; Σω. οἶδ' ⟨ἔγωγ',⟩ εὖ ἴσθ' ὅτι. Ον..... Leo, v. Leeuwen.

515 ἡ γραῦς προτέρα S[1] (confirmé par les réviseurs du manuscrit).

516 οὐ γέγονεν Wil. (confirmé par les réviseurs du manuscrit); l'attribution à Sophroné est de Lef.[1]; le vers est donné à Smikrinès par K, à Onésimos par S[2].

517 εἰ τοῦτ' Wil., Headlam.

V. *Notes sur les vers* 3-201 *de la* Samienne[2]). (Manuscrit du Caire. G[1-2], I[3-4], F[1-2]).

3 εἰσῆλθον, Lef.[1]

6 ἔνδον ἐκέλευσ' divers.

11 αιδ'εβουν K, J[1], Lef.[2]; S (*Menanderstudien* 40) affirme l'exactitude de οιδ' Lef.[1].

---

[1]) Ici s'arrête la page H[4] du manuscrit.

[2]) Nul autre indice que la présence des mots τὴν Σαμίαν dans le texte aux vers 50 et 139 n'a amené à identifier la pièce dont les feuilles G, I, F du manuscrit du Caire donnent une partie avec la Samienne de Ménandre. Aussi cette identification est-elle contestée.

Digitized by Google

15 ϵ̣Ḳ ?? / Lef.[2], c̣ . X̣ . . / K, Π[ⲁ̣]λ̣Ị / J[1] (d'après qui la 2e lettre peut être une lettre ronde, la 3e X), Γ̣ . . Ị / J[2], ⁻ . . ⟍ S;

π[d]λ̣ι̣[ν] / ou π[o]λ̣ύ̣ J, [τ̣ι̣ν̣α] (non excluditur τυχόν) S[2].

18 ταμειιου / papyrus;

ταμει⟨δ⟩ίου / Hense, ταμ⟨ι⟩ει⟨δ⟩ίου / Croenert (*Extraits*[2]); εἰς τὸ τοῦ ταμιείου / ἔμπροσθεν ὄν v. Leeuwen.

19 ὤν, Lef.[1], ὤν · divers.

21/ ταμιειονημιν papyrus;

/ ταμιεῖον ἐγγύς. v. Leeuwen.

22/ τίτθη τις αὕτη, πρεσβυτέρα, Wil.

24 κεκραγός, ἠμελημένον / S.

33 (après γεγον) . . . . λHKⲁITOⲭ . / K, . Ṇⲁ̣ . λ̣H J[1], . Ṇⲁ̣ . λHKⲁITOⲭ̣ Lef.[2], [1]) λc̣ ⟍ H . J[2],[2]) . λ̣ . (.) . ⟍ HKⲁITOⲭ. / S;

γέγον[ε]ν̣ est sûr, ἄλλη v. Herwerden, etc. serait confirmé par J[1], Lef.[2], mais cf. [ἤδ]η melius spatio convenire videtur S[2]; καὶ τόδε v. Herwerden est confirmé par Ḳ, Lef.[2], S; τόδε scilicet φυλακτέον μοι S[2].

43 σε, » καὶ « K[2].

45 ωταλαινα papyrus (ω K avec hésitation, J[2], [ω̣] S), malgré les doutes de Lef.[2]; ὦ τάλαινα

48 ἐξῆλθον universellement accepté (*Extraits*[2]) est la leçon du papyrus.

51 ἅμα · / ou ἅμα . / divers.

55/ ουθ'υπονοω papyrus; le Θ est refait sur un ⲭ; *il constitue donc une correction et non une erreur du copiste* (cf. J[2]); οὐδ' est à rejeter; οὔθ' Lef.[1] a des partisans; οὔθ' (= ὅ ἔτι) Wil.

65 (avant ονθ'ορω /) Restes du haut d'une lettre ronde (ou d'un Π) suivis de ⋊̣ Ị J[2], Π . Ị Ͻ (Ị est la haste de droite d'un ⲁ qui a été tracée presque verticale, comme cela arrive; cf. *Menanderstudien* 41 qui donne un exemple à l'appui) S; ces lectures confirment τουτον⟨ι⟩ [3]) παρόνθ' v. Leeuwen.

66 τεον / K, Lef.[2], [α]τ̣εον / S;

ἐα̣]τ̣έον / v. Leeuwen, S (*Extraits*[2]).

67 τού[τους οὓς ἄγει.] / S[1], τού[τους ἐκποδών.] / S[2] (qui croit τούτους οὓς ἄγει. possible), τοὺ[ς μισθουμένους.] / Wil. (τοὺ[ς ἄλλους ἔσω.] / *Extraits*[2] est une ancienne conjecture de Wil.), τοὺ[ς ἄνδρας θ' ἅμα.] / Intransitivum est verbum παράγειν v. Leeuwen; les autres exemples de παράγω (Samienne 80, Arbitrage 188, 194, Périkeiroméné 275) sont intransitifs; mais il s'agit d'impératifs présents.

68 (après μάγειρ') εγω . α̣τ̣ο̣ . ς̣ θ̣ . . . . ουκ J[1], εγω . α̣τ̣ο̣ . ς̣ θ̣ . . . . ο̣υκ Lef.[2], εγω̣ . α̣τ̣ο̣.ς̣.θ̣ . . . . ο̣υ̣κ S;

ces lectures confirment ἐγώ (K), μὰ τοὺς θεούς (Wil.), οὐκ

70 (après πάντα) Π . [Ͻ̣C̣] . . . . . ỊC̣ϵ̣Ṃ[OI] J[2], Π[POcΠ] . . . . I[C]ϵ̣ṂOỊ] S (*Menanderstudien*);

---

[1]) Le Δ est regardé par Lef. comme seulement possible.

[2]) Cette lecture est citée par S[2] seul.

[3]) Le vers tel qu'on l'établirait d'après le manuscrit serait incorrect; il y manquerait un demi-pied devant παρόνθ' ὁρῶ (τοῦτον παρόνθ' ὁρῶ).

Digitized by Google

ces lectures confirment προσπαίζεις ἐμοί, / S (*Rh. Mus.* 1911, 629).

71/ ἰδιῶτ'; v. Leeuwen.

δοκειςγεμ . . . [η] τους [θ]εους J[1],

δοκειςγεμ . . . . τους . εους / Lef.[2], δοκειςγεμ . . . [η] τους [θ]εους / S; ces lectures confirment νὴ τοὺς θεούς / Croenert, Headlam; θεούς. S (*Rh. Mus.* 1911, 485).

73 ε . σιπηνικα / J[2], ε[ι]σιπηνικα / S;

ces lectures confirment εἰσι, πηνίκα / Keil.

77 πάντα — (Parménon lui coupe la parole) S (cf. sa ponctuation de 71).

79 καὶ σύ . τοῦτό γε / Parmeno et colaphum reddit et superaddit alterum S[2]; jeu de scène inadmissible selon Wil.

83/ τοῦ[τον μὲν οὐ]δέν, divers [1]).

84 (avant πραττόμενον) / Tc . . . CΓ∂. J[1], / TO . . . . CT (ou Γ) ∂. Lef.[2], / T∂[3]) . . . . CΓ∂. J[2], S;

/ τά[χ'οἶδ]ε γὰ[ρ] S[2] (τά[χ'οἶδ]ε avait déjà été proposé par S [*Rh. Mus.* 1911, 486]),

/ τά[ξει δ]ὲ πᾶ[ν] (πᾶν Mazon). Mit der Bemerkung, der Koch wäre schlau genug selbst Bescheid zu wissen, motiviert Demeas dass Parmenon drinnen nicht nötig ist, und die Anweisung, die er der Chrysis durch die Tür zuruft, ergänzt das (allusion aux vers 86 sqq.) Wil., / το[ῖς οἰκ]έτα[ις] v. Leeuwen.

86 sqq. / προιωνπεπληχε: διδοτε (διδοτε S seul, διαγε Lef.[1 et 2], K) . . . . . / αποτωνκεραμιωνπροςθεωντιδειποειν / papyrus;

πέπληχε. Παρ . . . . . κεραμίων. Πρὸς θεῶν τί (Lef.[1] rattachait déjà πρὸς θεῶν à ce qui suit cette expression) K; Παρ. δίδοτε . . . . . κεραμίων. Δημ. (morae impatiens) πρὸς θεῶν — Παρ. τί v. Leeuwen; Δημ . τοῦτον μὲν (vers 83) . . . . . κεραμίων, πρὸς θεῶν. Παρ. τί S.

89 τιδειποεινδευρ' papyrus; le début du 4e pied manque; il faut une brève après ποεῖν. Post θύρας . . . . legebam C ε, quod post ποεῖν omissum et in margine additum erat. Ergo comprobari videtur quod . . . . inseruerat Wilam. S[2].

τί δεῖ ποεῖν ⟨σέ;⟩ Wil. confirmé par la lecture de S).

92 [τί οὖν] / (ou [με · τί]) / Eitrem.

93 sq. (après συγκρύπτεις τι) προςμ'η J[1], προς . η K, Lef.[3] (qui croit μ possible après πρός), προςμ'η J[2], S;

ces lectures s'accordent avec πρός μ', ᾐσθημ' ἐγώ. / Wil.

Ἐγώ aurait été écrit par erreur au début du vers suivant, bien que l'observation de S[2] «fortasse servo dandum (ἐγώ;)» mérite considération; si l'on retranche ἐγώ du vers 93, celui-ci commencera donc avec μὰ κ. τ. λ. et devra être restitué en conséquence. On a proposé μὰ τὸν Ἀπ[ό]λλ[ω τουτονί,] / Headlam, μὰ τὸν Ἀπ[ό]λλ[ω,' γὼ μὲν οὔ,] / divers, μὰ τὸν Ἀπ[ό]λλ[ω, μὰ τὸν Ἄρη,] / S[2].

96 μηδὲν Lef.[1]

(après εἰκάζεις) κ J[1]; [2])

ἴ[σως.] S[2]; καλῶς reste possible.

---

[1]) On ponctue ce vers d'après la restitution choisie pour le suivant ainsi on trouve: λανθάνει, Wil., λανθάνει· S[2], λανθάνει v. Leeuwen.

[2]) J n'a vu que le bas de la boucle de cet α.

[3]) S[2] cite la lecture ι comme étant de Jensen, sans autre mention.

Digitized by Google

Παρ. οὐ γὰρ . . . / ἢ μήποτ' ἂρ — v. Leeuwen.

97 sqq. δευρ': [1]) ἰδο[υ] (J[1], ἰδου très vraisemblable Lef.[2], ΙΔΟΥ S) — — τοπαιδιοντινος (K, τινος J[1], τινος Lef.[2], τινος S) εστιν . ην . (dans cet espace · K, Lef.[2]; selon J[1] ην était autrefois entre deux:) τοπαιδιον / τινοςε (J[1], ε Lef.[2], ϵ)..... ω: (J[1], S, ω: Lef.[2]) papyrus;

ces lectures confirment au v. 97 ἰδού Leo, au v. 98 τίνος ἐστίν; Wil., et ont amené à proposer au v. 99 τίνος ἔ[στ' ἐρωτ]ῶ. J;

Παρ. ἰδο[ύ . Δημ . λέγε] / τὸ παιδίον τινός ἐστίν; Παρ. ἦν. Δημ. τὸ παιδίον / τίνος ἔ[στ ἐρωτ]ῶ. J, Δημ. φράσον,] / ..... ἐστίν. (S[2]) Παρ. ἦν. τὸ παιδίον — | Δημ. S[1];

on peut ponctuer au v. 97 λέγε· (J, assez singulièrement, ne ponctue pas) ou φράσον· (cf. K[2], v. Leeuwen); en ce cas on lira nécessairement ἐστίν; au v. 98.

100/ σον[δ] J[1], / σο[ν] J[2] qui croit ϰ impossible à la 4e place, / σο S[2] qui croit possibles ν ou υ à la 3e place, φ ou ψ à la 4e;

/ σὸν [δέσποτ'.] J[1], / σό[ν γ'ἐστιν.] J[2], / σο[ῦ φασιν.] S[2], / σο[ῦ, δέσποτ'.] v. Leeuwen.

101/ OIϰaIaIaKPIBC(.) (J[2 2]), οιδαγαρακριβ. S) et après une lacune de 3 ou 4 lettres ΓaI(.)aIΠC J[1] d'après qui le dernier mot du vers serait ἐ[μοί] dont il n'a d'ailleurs reconnu aucune lettre avec certitude, TaKaIΠε K, TaKaIΠε .... ϵM Lef.[2] qui croit ἐμοί impossible à la fin du vers. ΓaI(.)aIΓ ..... [CIION] / J[2] d'après qui les traces relevées à la fin du vers concorderaient au mieux avec CNON, ΓaI. aIΠC.....N / S d'après qui la fin du vers pourrait être ΘωN ou NON papyrus;

/ οἶδα γὰρ ἀκριβῶ[ς πάν]τα καὶ J[1] (πάντα καὶ avait déjà été proposé par Leo); (après καὶ) πέφαστ' ἐμοί, / Leo qui semblait confirmé par J[1] est à rejeter; π[άλαι μαθών,] / S[2] (d'après sa lecture ΘωN /); π[άλαι ἔμαθον] / v. Leeuwen; ἀπ[αρνεῖ κενόν,] / Schmidt (restitution dont la première lettre semble faire difficulté, alors que les quatre dernières s'accordent avec les lectures de J[2] et S).

103[3]) / CT (ou TO) ..CICK..... HCI (ou ΠO) J[1 4]), / CT... ICK..... T. | / Lef.[2], / C... ƆICK..... ¯. IO (ou ICI) [5]) J[2], / C¯.. IϵK (ou ICK, ou ϒCI)..... HCI

---

[1]) οὗτος, βλέπε δεῦρ' s'explique, comme on l'a signalé depuis longtemps, de la même façon que Soph. *Trach.* 402 οὗτος, βλέφ' ὧδε (« dis donc toi, regarde moi » Masqueray).

[2]) La première collation de Jensen était à peu près identique d'après la citation qu'il en donne dans *Hermes* 1914, 400 / OIϰaIaIaKPIBC(.) Du Δ il avait vu seulement l'angle gauche. Le C figure ici la moitié gauche d'un ω comme dans le texte. Quant au signe (.) il indique un espace trop étroit pour une lettre large. Les résultats atteints par J[1] pour la partie du vers qui suit ἀκριβῶς sont reproduits le plus exactement par Sudhaus, *Rh. Mus.* 1911, 487.

[3]) La ponctuation du v. 102 dépend de la restitution adoptée pour 103; on trouve soit συνοῖσθα σύ, (devant / ὅτι et ὅτου), soit συνοῖσθα συ· (devant / ὃ γὰρ κ. τ. λ.).

[4]) Sudhaus, *Rh. Mus.* 1911, 488, qui cite les lectures de Jensen d'après les notes de celui-ci donne C¯ (ou Cϒ ou Tϒ). OIC K..... O. HCI.

[5]) S[2] cite à cet endroit ϒCI comme étant une lecture de Jensen sans autre mention.

Digitized by Google

S (*Menanderstudien*). / ὅτ[ι τ]οῖς κ . . . . ∴ [σι] J[1], / [δ γὰρ τ]εκ[εῖν οὔ φ]ησι,[1]) S[2], / ὅτ[ι τ]οῖς κ[ατ᾽οἶκον ἵδρ]υσι Schmidt (d'après J[1]), ὅτ[ου τόδ', οὑμόν φ]ησι, Wil., / ὅτ[ι δ]ι᾽ἐκ[εῖνον τοῦτο] v. Leeuwen qui croit que le manuscrit portait τουτι.

104/ Τ.CΦΗ . . . . ⅄⅄ J[1], / ΤΙCΦΗ . . . . ⅄⅄ Lef.[2], / . . CΦΗ . [IN] . Iϫ . . . ⅄⅄ J[2], S (celui-ci donne [I]Δ); τ[ί]ς (v. Leeuwen) φη[σίν;] J[1]; après φησίν;) Δημ. οὐδείς, ἀλλ' Leo paraît trop long à J[2] qui préfère εἶδον · ἀλλ' S ou οἶδά γ' · ἀλλ' Robert qui s'accordent avec ses lectures; on ne peut en dire autant de ἔμαθον . ἀλλ' v. Leeuwen.

105 ΤΙΝΟCЄCΤΙΝ : Є . . . . Ο · (ou ⅄, ou Є) T K qui croit τινος très douteux, / ΤΙCϫЄCΤΙΝ : ЄΙ . . . . ЄΤ Lef.[2] qui regarde τινος de K et τιςδ comme également douteux, / ¯. . . (.)[1]) ЄCΤΙΝ : ЄΙ . . . . ΟΤ J (jusqu'à εστιν J[2], la suite J[1]), / ¯ΙϽ⅄(.)[2]) ЄCΤΙΝ : Є · . . . . . . ΟΤ S; (avant ἐστίν;) / τίνος K, / [τί γάρ] S[2], / [ταῦτ'] v. Leeuwen; / τίνος ἐστίν; Παρ. εἰ[κός σ'οὐδ]ὲ τἄλλα λανθάνειν. / Wil. (τίνος d'après K), Παρ. εἶ[πον, δέσπ]οτ', ἀλλὰ Leo, / [ταῦτ'] ἐστίν; Παρ. ἔ[στί, δέσπο]τ' v. Leeuwen (δέσποτ' d'après Leo), / [ταῦτ'] ἐστίν; Παρ. εἶ[πον δή μ]ε τἄλλα λανθάνειν. / Schmidt (ταῦτ' d'après v. Leeuwen, εἶπον d'après Leo), / [τί γάρ] ἐστιν — Παρ. (il n'attend pas la fin de cette nouvelle question pour dire) ε[ἰ γένοιτ]ο τἄλλα λανθάνειν. / S[2].

Les restitutions de Wil. et Schmidt supposent Є avant τἄλλα, les autres O; celle de la réponse de Parménon par v. Leeuwen un C là où Lef.[2] et J[2] donnent un I; celle de S[2] paraît exiger que Parménon exprime imprudemment un souhait compromettant à haute voix, puisque Déméas entend λανθάνειν qu'il reprend au vers suivant.

109 ποῖ σύ, ποῖ μαστιγία; divers.

111 ὤ, τί, Δημέα S[1] (à tort).

115 (après βουλόμενος η) . . . . νος / K, J, η . . . . . . ος / Lef.[2], η . . . . . . νος S ἢ [δουλούμε]νος S[1]; on a proposé aussi ἢ κατεχόμενος / Leo, ἢ πεπληγμέμος / v. Herwerden et d'autres conjectures analogues; ἠ[λλοιωμέ]νος / v. Leeuwen.[3])

117 (après διανοίας) . . ΙΟ[4]) / J[1], . [C]ΙΟΤ / J[2], pour qui la dernière lettre ne peut être Π, . CΙΟΤ / S; διανο[ίας (Lef.) ἧς (v. Herwerden) τ]ότ[ε] J[2] . εἰκ]ότ[ως] / n'est pas impossible selon S[2].

118 (après ἐμοί) ΤЄΠΑΡ⅄¯Є¯⅄ΓΜЄΝΟC · ΝΥΝΙ J[1], παρατεταγμενος Lef.[2] παρατ[ε]ταγμενος S; παρατεταγμένος · J.

120 ουκερων papyrus; cette lecture confirme οὐκ ἐρῶν, Leo (*Extraits*[2]).

125 πολλαδ'εργαζεται / papyrus; il manque un demi-pied avant ἐργάζεται outre δ⟨ήτ'⟩ Mazon, on a proposé δ'⟨ἐξ⟩εργάζεται / Headlam, etc., πολλά⟨κις⟩

---

[1]) Cette restitution suppose une conception de l'intrigue de la pièce qui est particulière à son auteur et d'après laquelle Chrysis aurait représenté le bébé que Déméas l'a vu nourrir comme un enfant recueilli par elle en l'absence du maître de la maison.

[2]) Sur la valeur de ce signe, cf. la note relative au v. 101.

[3]) V. Leeuwen place ἠλλοιωμένος / ἔρωτι entre virgules.

[4]) Lors de sa première collation Jensen n'a vu que le bas de cet O après lequel il discernait la partie droite d'un Π.

Digitized by Google

δ'ἐργάζεται / v. Leeuwen, qui considère — πολλάκις δ'ἐργάζεται et le vers suivant comme une incidente, rattachant ainsi 127 à αὐτόν du v. 124.

126/ ..... 'ακρατος papyrus; / [τοιαῦτ]' ἄκρατος Headlam, / [ἀνόητ]' ἄκρατος Leo.

127 (avant ἐπιβουλεύσαντα) N J^2, [1]) S; cette lecture confirme / μηδὲν S^1; / οὐθέν v. Leeuwen est également possible (ne pas oublier comment ce critique ponctue; cf. au v. 125). (Après ἐπιβουλεύσαντα) τοι papyrus; πω Wil. etc.

128 (avant γάρ) / ..... ¯·. Πω J^2 d'après qui οὐδέπω est impossible, S / [οὐδενὶ τρό]πῳ J.

131/ .... ι (K, S, ι Lef.[2]); cette lecture confirme / οὐδ'εἰ Leo, v. Leeuwen.

133 ἄνθρωπος divers; ὄλεθρος — v. Leeuwen.

135 πέπαυσ'ἐρῶν, / Lef.[1].

136 (après και) τατυμημεν papyrus; τἀτύ(χ)η<μα> μὲν Richards, etc.

137 ὑιόν. Lef.[1]; / ἐνεστι — διὰ τὸν ὑιόν, v. Leeuwen.

142 ἐνθάδε; / divers.

143/ παῖ · Παρμένων · divers.

145 τί τοῦτο; παῖ . / divers.

147 τοῦτο; παῖ . / divers.

148 (vociferantis intus Demeae audiuntur clamores) v. Leeuwen.

150 μου papyrus; μοι K.

155 sq. ε̄σκορακαςηδη: δυσμορος: ναιδυσμορος / ελεεινοναμελειτοδακρυον παυσωσ'εγω papyrus; Δημ. ἐς κόρακας ἤδη. (ou κόρακας, ἤδη.) Χρ. δύσμορος. Δημ. (se moquant d'elle) Ναί, δύσμορος. ἐλεεινὸν ἀμέλει τὸ δάκρυον divers, d'après Leo, Wil.

159 sq. οτιτουτ'ανειλομηνδιατουτοκαι: τικαι: / διατουτο · τοιουτ'ηντοκακον-μανθανω · (· K, et non Lef.[2], ni S) papyrus; ces lectures confirment διὰ τοῦτο καὶ —. Δημ. τί „καί"; / Eitrem.

160/ διὰ τοῦτο. τοιοῦτ' ἦν τὸ κακόν. Χρ. <οὐ>[3]) μανθάνω. / Wil., Ellis; / διὰ τοῦτο . Χρ. τοιοῦτ' ἦν τὸ κακόν; <οὐ> μανθάνω. / (<οὐ> d'après Will, Ellis) v. Leeuwen.

161 οὐκ ἠπιστάμην —; / S^2.

165 τις. μη papyrus; dans la lacune qui précède μ il n'y aurait eu que: selon K, que Lef.[2] approuve; νῦν δὲ τίς; Δημ. μή ... Leo.

166 / ..... ςτα K, / .. ειςτα Lef.[2]; la lecture de Lef.[2] confirme / ἔχεις τὰ S (qui ponctue après πάντα·).

167 .... εραπαινας papyrus;[3]) un point figure sous le ς qui pouvait être surmonté d'un autre point, mais non d'une lettre (J^2, S); si ce point figurait autrefois sur le manuscrit — lequel est endommagé au dessus du ς — le copiste a employé là l'équivalent de nos ratures; le ς serait donc à négliger dans l'établissement du texte (cf. Sudhaus, *Menanderstudien* 42); σοί, / [ἰδού θ]εράπαιναν, Χρυσί. Robert; σοὶ / [δύο θ]εραπαίνας. Χρυσί, v. Leeuwen; σοι, / [δθεν θ]εράπαινα, Χρυσί. S^2 d'après qui ἰδού est trop court.

---

[1]) Jensen n'a vu que la moitié droite de cette lettre.

[2]) Il manque dans le vers, tel quel donne le manuscrit, un demi-pied avant μανθάνω.

[3]) K, et S ont vu une *paragraphos* au début de ce vers.

Digitized by Google

168 sq. προσιτεον: / β̄ελτισθ'ορα:[1]) papyrus; Μάγειρος . τὸ πρᾶγμ' ... ἐστι· προσιτέον . / Χρυ. βέλτισθ'ὅρα Radermacher; d'après celui-ci Μάγειρος . τὸ πρᾶγμ' .... / ... ὅρα — v. Leeuwen qui attribue encore au cuisinier μὴ δάκῃς . v. 169, οὔπω δάκνει, ὅμως — v. 172 sq., καὶ δικαίως· ἀλλ' ἰδού, εἰσέρχομ' ἤδη. v. 174 sq.

172 ουπωδακνει / leçon du papyrus, qui est d'ordinaire conservée (= οὔπω δάκνει.).

175 τὸ μέγα πρᾶγμ'[2])

177 sq. / αἱ κατὰ σὲ Χρυσὶ πραττόμεναι δραχμὰς δέκα / μόνας ἑταῖραι τρέχουσιν ἐπὶ τὰ δεῖπνα καὶ / serait le texte calqué sur le papyrus; il exige que ἑταῖραι soit scandé comme un anapeste, ce qui peut à la rigueur se soutenir (cf. fragm. 727 de Ménandre dans les *Comicorum Atticorum Fragmenta* de Kock);

on a transposé:

/ αἱ κατὰ σ' ἑταῖραι Χρυσὶ πραττόμεναι δέκα / δραχμὰς μόνας τρέχουσιν Leo, ou supposé une lacune:

/ αἱ κατὰ σέ, Χρυσί, πραττόμεναι δραχμὰς δέκα / μόνας ἑταῖραι ⟨τῶν ἐραστῶν μετ'ὀλίγον / σκεδαννυμένων⟩ τρέχουσιν ..... decem drachmas victui quidem abunde sufficiunt cotidiano, non suppetunt fere in vita illa dissoluta ad parandum viaticum aetati maturae: celeriter enim flos juventutis evanescit S[2]; mais cf. der Sinn ist «Hetären wie du laufen für 10 Drachmen» Wil., ou corrigé ἑταῖραι en ἕτεραι Richards, Headlam (*Extraits*[2]).

179/ πίνουσ'ἄκρατον, ἄχρις ἂν ἀποθάνωσιν K, S[2]; 179 verdirbt falsche Interpunktion den lustigen Sinn «sie laufen auf die Symposien und müssen sich da toll und voll trinken, sonst müssen sie hüngern» Wil.; ἄχρι ἂν Headlam.

190 sq. τί τοῦτο; πρόσθε τῶν θυρῶν / ἔστηκε Χρυσὶς κλάουσ'; οὐ μέν οὖν ἄλλη . v. Leeuwen. (*Extraits*[2], mais avec κλαίουσ, que donne Lef.[1]).

192 τιποτ'εστιτογεγονος papyrus;

τί ποτε τὸ γεγονός; divers.

196 παιδαριον· εμβροντησια· / papyrus;

παιδάριον ἐμβροντησίᾳ. / v. Leeuwen; παιδάριον ἐμβροντησία [ς] . / Richards.

197 sq./ αλλ'εστ'εκεινοςηδυς · (il y avait peut-être ici: selon J[2]) ουκωργιζετο / ευθυςδιαλιπωνδ'αρτι (S, . K, Lef.[2]) ως: ος papyrus;

Χρ . οὐκ ὠργίζετο / εὐθύς, διαλιπὼν δ', ἀρτίως · ὃς Nicole, Wil.

201 Δημέας; χ[ολᾷ.] / divers; χ[ολᾷ;] / v. Leeuwen (χ[ολᾷ] d'après Croenert).

A. OGUSE.

---

[1]) La *paragraphos* qui figure au-dessus de βέλτισθ' n'est pas indiquée par S, mais elle est chez K, Lef.[2].

[2]) Robert regardait déjà ces mots comme une exclamation, mais les attribuait à Chrysis; aujourd'hui v. Leeuwen les donne à Déméas sous cette même forme.

Digitized by Google

II. Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Version grecque

Pour le 26 janvier 1929 (Agrégation)

Menaces de Typhon contre Zeus.

Χεῖρες ἐμαί, Διὸς οἶκον ἁρπάξατε, πυθμένα κόσμου
σείσατε σὺν μακάρεσσι, καὶ αὐτοέλικτον Ὀλύμπου
κόψατε θεῖον ὄχῆα, καὶ αἰθερίης ἐπὶ γαίῃ
κίονος ἑλκομένης φυγέτω δεδονημένος Ἄτλας,
ἄντυγα δ'ἀστερόφοιτον ἀπορρίψειεν Ὀλύμπου.
μηκέτι δειμαίνων ἕλικα δρόμον — οὐ γὰρ ἐάσω
ὑμοις θλιβομένοις κυρτούμενον υἱὸν ἀρούρης
αἰθέρος ὀχλίζοντα παλινδίνητον ἀνάγκην —,
ἀλλὰ θεοῖς ἑτέροισιν ἀτέρμονα φόρτον ἐάσας
μαρνάσθω μακάρεσσιν, ἀναρρήξειε δὲ πέτρας
τρηχαλέοις βελέεσσιν ὀιστεύων πόλον ἄστρων,
ὅν παρος ἠέρταζεν, ἱμασσόμεναι δὲ κολώναις
ταρβαλέαι φυγέτωσαν ἀνάλκιδες ὑρανὸν Ὧραι,
δμωίδες Ἡελίοιο· περιπλέγδην δὲ λαβοῦσαι
ἠέρι μίξατε γαῖαν, ὕδωρ πυρί, πόντον Ὀλύμπῳ.
Καὶ πισύρων ἀνέμιων τελέσω δούλειον ἀνάγκην,
μαστίζω Βορέην, κλονέω Νότον, Εὖρον ἱμάσσω,
καὶ Ζέφυρον πλήξαιμι, καὶ ἤματι νύκτα κεράσσω
χειμερίην· καὶ γνωτὸς ἐμὸς πολυπίδακι λαιμῷ
Ὠκεανὸς πρὸς Ὄλυμπον ἄγων ὑψούμενον ὕδωρ
ἄστρα κατακλύσσειε, καὶ ὕδατι διψὰς ἀλάσθω
Ἄρκτος Ἀμαξαίοιο δεδυκότος ἱστοβοῆος.
Ταῦροι ἐμοί, δονέοντες ἰσήμερον ἄντυγα κύκλων
αἰθέρι μυκήσασθε, χαρασσομέναις δὲ κεραίαις
ἰσοτύπου φλογεροῖο κεράατα ῥήξατε Ταύρου·
καὶ βλοσυρῶν μέγα χάσμα δαπτύξασα γενειῶν
ἄρκτος ἀνοιστρήσειε Τυφαονὶς Ἄρκτον Ὀλύμπου·
αἰθερίῳ δὲ Λεώντι λέων ἐμὸς ἀντιφερίζων
Ζῳδιακῆς ἀέκοντα μεταστήσειε κελεύθου·
ἡμετέρους δὲ δράκοντας Ὄφις φρίξειεν Ἀμάξης . . . .
. . . . ἀλλὰ θαλάσσης
κύματα λυσσήεντα, λόφοι χθονός, ἄγχεα νήσων
φάσγανά μοι γεγάασι, καὶ ἀσπίδες εἰσὶ κολῶναι,
καὶ σκόπελοι θώρηκες ἀγήες, ἔγχεα πέτραι,
καὶ ποταμοὶ σβεστῆρες ἀκιδνοτάτοιο κεραυνοῦ.
Δεσμοὺς δ' Ἰαπετοῖο Ποσειδάωνι φυλάσσω,
ἀμφὶ δὲ Καύκασον ἄκρον ἑὐπτερος ἄλλος ἀρείων
αἰετὸς αἱμάξειε παλιμφυὲς ἧπαρ ἀμύσσων
Ἡφαίστου πυρόεντος, ἐπεὶ πυρὸς ἕνεκα κάμνει
ἥπατος αὐτοφύτοιο χαρασσομένοιο Προμηθεύς.

Digitized by Google

Version grecque

Pour le 26 janvier 1929 (Licence)

L'Héroïne d'un drame répond à son père qui veut la contraindre au divorce

Ὦ πάτερ, ἐχρῆν μὲν οὓς ἐγὼ λόγους λέγω
τούτους λέγειν σε· καὶ γὰρ ἁρμόττει φρονεῖν
σὲ μᾶλλον ἢ 'μὲ καὶ λέγειν ὅπου τι δεῖ,
Ἐπεὶ δ'ἀφῆκας, λοιπόν ἐστ' ἴσως ἐμέ
ἐκ τῆς ἀνάγκης τά γε δίκαι' αὐτὴν λέγειν.
Ἐκεῖνος εἰ μὲν μεῖζον ἠδίκηκέ τι
οὐκ ἐμὲ προσήκει λαμβάνειν τούτων δίκην,
εἰ δ' εἰς ἔμ' ἡμάρτηκεν, αἰσθέσθαι με δεῖ.
Ἀλλ' ἀγνοῶ δὴ τυχὸν ἴσως ἄφρων ἐγὼ
οὖσ', οὐκ ἂν ἀντείποιμι· κἀιτοι γ', ὦ πάτερ,
εἰ ταῦλλα χρίνειν ἐστὶν ἀνόητον γυνή,
περὶ τῶν γ' ἑαυτῆς πραγμάτων ἴσως φρονεῖ.
Ἔστω δ' ὃ βούλει· τοῦτο, τί μ' ἀδικεῖ, λέγε.
Ἔστ' ἀνδρὶ καὶ γυναικὶ κείμενος νόμος,
τῷ μὲν διὰ τέλους ἣν ἔχει στέργειν ἀεί,
τῇ δ', ὅσ' ἂν ἀρέσκῃ τἀνδρί, ταῦτ' αὐτὴν ποιεῖν.
Γέγονεν ἐκεῖνος εἰς ἐμ' οἷον ἠξίουν,
ἐμοί τ' ἀρέσκει πάνθ' ἃ κἀκείνῳ, πάτερ.
Ἀλλ' ἔστ' ἐμοὶ μὲν χρηστός, ἠπόρηκε δέ·
σὺ δ'ἀνδρὶ μ', ὡς φῄς, ἐγδίδως νῦν πλουσίῳ,
ἵνα μὴ καταζῶ τὸν βίον λυπουμένη.
Καὶ ποῦ τοσαῦτα χρήματ' ἔστιν, ὦ πάτερ,
ἃ μᾶλλον ἀνδρὸς εὐφρανεῖ παρόντα με;
Ἢ πῶς δίκαιόν ἐστιν ἢ καλῶς ἔχον
τῶν μὲν ἀγαθῶν με τὸ μέρος ὧν εἶχεν λαβεῖν,
τοῦ συναπορηθῆναι δὲ μὴ λαβεῖν μέρος;
Φέρ', ἐὰν ὁ νῦν με λαμβάνειν μέλλων ἀνήρ —
ὃ μὴ γένοιτο, Ζεῦ φίλ', οὐδ' ἔσται ποτέ,
οὐκ οὖν θελούσης, οὐδὲ δυναμένης ἐμοῦ —
ἂν οὗτος αὖθις ἀποβάλῃ τὴν οὐσίαν,
ἑτέρῳ με δώσεις ἀνδρί; κᾆτ' ἐὰν πάλιν
ἐκεῖνος, ἑτέρῳ; Μέχρι πόσου δὲ τῆς τύχης,
πάτερ, σὺ λήψει πεῖραν ἐν τῷ 'μῷ βίῳ;
Ὅτ' ἦν ἐγὼ παῖς, τότε σ' ἐχρῆν ζητεῖν ἐμοί
ἀνδρ' ᾧ με δώσεις· σὴ γὰρ ἦν τόθ' αἵρεσις.
Ἐπεὶ δ'ἅπαξ ἔδωκας, ἤδη 'στίν, πάτερ,
ἐμὸν σκοπεῖν τοῦτ' εἰκότως, μὴ γὰρ καλῶς
κρίνασ' ἐμαυτῆς τὸν ἴδιον βλάψω βίον.
Ταῦτ ἔστιν· ὥστε μή με, πρὸς τῆς Ἑστίας,
ἀποστερήσῃς ἀνδρὸς ᾧ συνῴκισας·
χάριν δικαίαν καὶ φιλάνθρωπον, πάτερ,
αἰτῶ σε ταύτην. Εἰ δὲ μή, σὺ μὲν βίᾳ
πράξεις ἃ βούλει, τὴν δ'ἐμὴν ἐγὼ τύχην
πειράσομ' ὡς δεῖ μὴ μετ' αἰσχύνης φέρειν.

Digitized by Google

Version latine

(AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE)

(A remettre à M. Boulanger le 24 janvier ; correction le 31 janvier.)

Latina mihi facundia ut inuentione, dispositione, consilio, ceteris huius generis artibus similis grecae ac prorsus discipula eius uidetur, ita circa rationem eloquendi uix habere imitationis locum. Namque est ipsis statim sonis durior... Sed accentus quoque, cum rigore quadam, tum similitudine ipsa minus suaues habemus, quia ultima syllaba nec acuta unquam excitatur, nec flexa circumducitur sed in grauem uel duas graues cadit semper. Itaque tanto est sermo graecus latino iucundior ut nostri poetae, quotiens dulce carmen esse uoluerint, illorum id nominibus exornent. His illa potentiora quod res plurimae carent appellationibus, ut eas necesse sit transfere aut circumire ; etiam in iis quae denominata sunt, summa paupertas in eadem nos frequentissime reuoluit ; at illis non uerborum modo sed linguarum etiam inter se differentium copia est. Quare qui a Latinis exiget illam gratiam sermonis attici det mihi in eloquendo eandem iucunditatem et parem copiam. Quod si negatum est, sententias aptabimus iis uocibus quas habemus, nec rerum nimiam tenuitatem, ut non dicam pinguioribus, fortioribus certe uerbis miscebimus, ne uirtus utraque pereat ipsa confusione. Nam quo minus adiuuat sermo, rerum inuentione pugnandum est. Sensus sublimes uarlique eruantur. Permouendi omnes affectus erunt, oratio translationum nitore illuminanda. Non possumus esse tam graciles : simus fortiores. Subtilitate uincimur : ualeamus pondere. Proprietas penes illos est certior : copia uincamus. Ingenia Graecorum etiam minora suos portus habent : nos plerumque maioribus uelis moueamur, ualidior spiritus nostros sinus tendat ; non tamen alto semper feramur, nam et litora interim sequenda sunt. Illis facilis per quaelibet uada accessus : ego aliquid, non multo tamen, altius in quo mea cymba non sidat inueniam. Neque enim, si tenuiora haec ac pressiora Graeci melius in eoque uincimur solo et ideo in comoediis non contendimus, prorsus omittenda pars haec orationis, sed exigenda ut optime possumus ; possumus autem rerum et modo et iudicio esse similes : uerborum gratia, quam in ipsis non habemus extrinsecus condienda est.

Thème latin

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE ET, FACULTATIVEMENT, CERTIFICAT DE LATIN)

(A remettre à M. Boulanger le 31 janvier ; Correction le 7 février.)

Il disait que l'esprit dans cette belle personne était un diamant bien mis en œuvre. Et continuant de parler d'elle : « C'est, ajoutait-il, comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent ; on ne sait si on l'aime ou si on l'admire : il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas

Digitized by Google

plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis. Pleine de vivacité et capable de sentiments, elle surprend et elle intéresse ; et, sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui, entre autres plaisirs qu'elles font dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante et qui cherche à s'éclaircir ; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit et d'imiter Elvire qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit. Vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive : elle oublie les traits où il faut des raisons ; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente.

La Bruyère, ch. XII *(Des jugements).*

Thème latin

(CERTIFICAT DE LATIN)

(A remettre à M. Boulanger le 25 janvier ; correction le 1er février.)

Certaines gens portent trois noms de peur d'en manquer ; ils en ont pour la campagne et pour la ville, pour les lieux de leur service ou de leur emploi. D'autres ont un seul nom dissyllabe qu'ils anoblissent par des particules dès que leur fortune devient meilleure. Celui-ci par la suppression d'une syllabe fait de son nom obscur un nom illustre ; celui-là par le changement d'une lettre en une autre, se travestit et de Syrus devient Cyrus. Plusieurs suppriment leurs noms qu'ils pourraient conserver sans honte pour en adopter de plus beaux où ils n'ont qu'à perdre par la comparaison que l'on fait toujours d'eux qui les portent avec les grands hommes qui les ont portés. Il en est qui, nés à l'ombre des clochers de Paris veulent être Flamands ou Italiens comme si la roture n'était pas de tout pays, allongent leurs noms français d'une terminaison étrangère, et croient que venir de bon lieu, c'est venir de loin.

(La Bruyère, *De quelques usages*, 9.)

Version latine.

CERTIFICAT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES ET CERTIFICAT DE LATIN

(A remettre à M. Grenier le 15 janvier 1929.)

Ideo ego adulescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex his, quae in usu habemus, aut audiunt aut vident, sed piratas cum catenis in litore stantes, sed tyrannos edicta scribentes, quibus imperent

Digitized by Google

filiis ut patrum suorum capita praecidant, sed responsa in pestilentiam data, ut virgines tres aut plures immolentur, sed mellitos verborum globulos et omnia dicta factaque quasi papavere et sesamo sparsa. qui inter haec nutriuntur, non magis sapere possunt, quam bene olere, qui in culina habitant. pace vestra liceat dixisse, primi omnium eloquentiam perdidistis. levibus enim atque inanibus sonis ludibria quaedam excitando effecistis, ut corpus orationis enervaretur et caderet. grandis et ut ita dicam pudica oratio non est maculosa nec turgida, sed naturali pulchritudine exsurgit. nuper ventosa istaec et enormis loquacitas Athenas ex Asia commigravit animosque iuvenum ad magna surgentes veluti pestilenti quodam sidere afflavit, semelque corrupta regula eloquentia stetit et obmutuit. ad summam, quis postea Thucydidis, quis Hyperidis ad famam processit? ac ne carmen quidem sani coloris enituit, sed omnia quasi eodem cibo pasta non potuerunt usque ad senectutem canescere.

(Pétrone.)

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Dissertation française de Licence

A remettre à M. H. Tronchon le jeudi 10 janvier
(au plus tard le 17, pour les candidats de l'extérieur).

Un des personnages du *Rouge et Noir* donne du roman une définition que Taine, stendhalien convaincu, paraît avoir reprise en la précisant :

Stendhal : « Eh, Monsieur ! un roman est un miroir qui se promène sur une grande route. »

Taine : « Le roman, sorte de miroir mobile qu'on peut transporter partout et qui est le plus propre à refléter toutes les faces de la nature et de la vie. » *(Origines de la France contemporaine, L'Ancien Régime).*

Expliquer, justifier ou discuter, compléter s'il y a lieu, en s'aidant d'exemples choisis parmi la littérature romanesque moderne et contemporaine, française ou étrangère.

Dissertation française

(A remettre à M. Schneegans dans le courant de février.)

Agrippa d'Aubigné, disciple de Ronsard, d'après les textes inscrits au programme de licence.

CERTIFICAT DE GRAMMAIRE ET PHILOLOGIE (FACULTATIVEMENT : LITTÉRATURE FRANÇAISE ET ÉTUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES)

(A remettre à M. Hœpffner pour le 28 janvier.)

Le seignor de Baruth *respondy* en telle maniere que tous ceaus quy la estoient se merveillerent, et tous ses amis en douterent trop. Le respons fu tel : « Sire, vous avés piessa oï parler de mes paroles polies

Digitized by Google

et je ray bien oy parler souvent et lonc tens de vos euvres ; et quant je *mui* a venir sa, tout mon conseil me dist, a une vois, ce *meïsme* que vous me faites *orres* et pis, et je ne vos croire nuluy ; et ce ne fu mie por ce que je bien ne doutace, mais j'*oissy* à droit essient, et enprès vous vueill encores plus volentiers recevoir prison ou mort que consentir que l'on peüst dire ne noter de mal, ne soufrir que la besoigne de Nostre Seignor et le conquest de la Terre Sainte et le vostre servise fust mis ariere par mey ne par mon lignage, ne par *ceaus* de la terre ou je *fuis*, ne que novelles alassent par la crestienté et deïst l'on : « Ne savés ? L'emperere de Rome ala outre mer, et eüst tout *conquis*, se ne fussent ceaus d'Ybelin, les deslëaus d'outre mer, qui plus aiment les Sarazins que les Crestiens : et se revelerent et ne vostrent sivre l'empereor, et por ce est tout perdu. »

Phil. de Novare, ch. XXVIII-XXIX.

1° Traduire. — 2° Expliquer la formation et l'évolution des mots soulignés. — 3° Signaler les traits caractéristiques pour l'état de la langue au XIII[e] siècle.

Langue et littérature allemandes

Version

(à remettre à M. Schlagdenhauffen le 16 janvier).

Von kommenden Dingen.

Blicken dereinst unsre Nachkommen zurück auf unsre Epoche, so werden sie mit erschreckter Bewunderung rühmen, wie in den wenigen Jahrhunderten der europäischen Schichtenverschmelzung das intellektuale Denken zum Gipfel stieg und als sein Wahrzeichen die Mechanisierung der Welt hinterliess... Nur aus dem Aufstieg der unvordenklich geknechteten Unterschichten werden sie den niederen negerhaften Zug unsrer Zeit erklären können, den gierigen Hang zu Kram und Tand bei Weibern und Männern, die Lebensangst und Menschenfeindschaft, die Sammelwut der Erhaltungsmittel, die Haltlosigkeit der Wertungen, den Mangel an bindender Sitte, an Verantwortung, Selbstgefühl und Solidarität. Wie gemeinhin die Zeiten aufbrechender Leibeigenschaften und Urschichten, die Alter des verkommenden Griechentums, des späten Römerreichs, so wird unsre Epoche als ein Ende und als ein Anfang gelten ; dass aber nicht fremde Unterjochung, sondern innerer Wille die Wiedergeburt erzwang, das sei und bleibe vorbildloses Verdienst unsrer Geschlechter.

Ist es nun möglich und erspriesslich, das Kommende zu beschleunigen ; durch Gesetze und Einrichtungen, durch Vorkampf und Werbung, durch Vorbild und Kundgebung das Werdende herbeizuziehen ? Vergessen wir nie, dass die Gesinnung es ist, welche die Einrichtung bewegt ; in die Gesinnung greift die Weltbewegung ein, sie widerstrebt, aber gehorcht, wie die Feder der Uhr. Ihr folgt das Räderwerk, nicht umgekehrt, und kein vorschnelles Stellen des Zeigers kann das Werk beflügeln. Langsam

Digitized by Google

reift ein Zeitalter, dessen tiefstes Gewissen erst heute berührt wird. Nicht die Frühlingsstürme des Krieges, nicht die Strahlen des Friedens dringen in die tiefe Stille des Erdreichs, in der das Korn des Lebens keimt. Geist erzeugt Geist, Ding schafft Dinge. Selbst vom Willen hängt der Geist nicht ab, weder kann der Wille ihn schaffen noch ihn zerstören. Ist die Zeit gekommen, so werden die Stimmen der Sehnsucht sich mehren, die nach neuer Gerechtigkeit verlangen, und sie werden nicht schweigen, ehe die Gewissheit neuer Werte, unantastbarer Wahrheitsgüter aus der Nacht des Zweifels erwacht ist. Diese Güter aber, die der Einsicht unsrer Zeit sich erschliessen, sind die Güter der Seele. Die Verkündung ihres Reiches ist geschehen, heute wie vor tausend Jahren ; ihr Sinn hat sich nicht geändert, ihre zeitliche Form ist gewandelt. Dieses Reich aber beginnt in der Tiefe des Bewusstseins und wirkt auf die Tiefe des Gewissens, erst dann keimt es auf zur Welt des Tages...

Im Licht des Tages wird erwachendes wirtschaftliches Gewissen sich darin bekunden, dass Besitz nur noch als anvertrautes Gut erscheint, worüber Rechenschaft geschuldet wird, dass an die Stelle besitzender Willkür Verantwortung des Besitzes tritt, dass ein Leben und eine Arbeit weder um des Erwerbes, noch um des Genusses willen geführt werden kann.

Walther Rathenau.

Thème allemand

(A remettre à M. Leroux avant le 1er février.)

Pension bourgeoise.

La façade de la pension donne sur un jardinet, en sorte que la maison tombe à angle droit sur la rue Neuve-Ste-Geneviève, où vous la voyez coupée dans sa profondeur. Le long de cette façade, entre la maison et le jardinet, règne un cailloutis en cuvette, large d'une toise, devant lequel est une allée sablée, bordée de géraniums, de lauriers-roses et de grenadiers plantés dans de grands vases de faïence bleue et blanche. On entre dans cette allée par une porte bâtarde, surmontée d'un écriteau sur lequel est écrit : *Maison Vauquier*, et dessous : *Pension bourgeoise des deux sexes et autres*... Le jardinet, aussi large que la façade est longue, se trouve encaissé par le mur de la rue et par le mur mitoyen de la maison voisine, le long de laquelle pend un manteau de lierre qui la cache entièrement, et attire les yeux des passants par un effet pittoresque dans Paris. Chacun de ces murs est tapissé d'espaliers et de vignes, dont les fructifications grêles et poudreuses sont l'objet des craintes annuelles de Mme Vauquier et de ses conversations avec les pensionnaires. Le long de chaque muraille règne une étroite allée qui mène à un couvert de tilleuls, mot que Mme Vauquier, quoique née de Conflans, prononce abstinément *tieuilles*, malgré les observations grammaticales de ses hôtes. Entre les deux allées latérales est un carré d'artichauts flanqués d'arbres fruitiers en quenouille, et bordé d'oseille, de laitue ou de persil. Sous le couvert de tilleuls est plantée une table ronde peinte en vert et entourée de sièges. Là, durant les jours cani-

Digitized by Google

culaires, les convives assez riches pour se permettre de prendre du café, viennent le savourer par une chaleur capable de faire éclore des œufs.

Balzac, *Le Père Goriot.*

LANGUES ET LITTÉRATURES MÉRIDIONALES

Version italienne
pour le 18 janvier 1929.

Dante e i vestiti.

Nel tempo che re Ruberto di Napoli era vivo, et in vita quel poeta novello Dante da Firenza, il quale, non potendo stare in Firenza nè in terra dove la Chiesa potesse, si ridusse, il predetto Dante, alcuna volta con quelli della Scala, alcuna volta col signore di Mantova, et tutto il più col duca di Lucca, cioè con messer Castruccio Castracani. Et essendo già la nomea sparsa del senno del ditto Dante, et re Ruberto disideroso di averlo, per vedere e sentire del suo senno e virtù; con lettere scritte a ser duca e simile a Dante, lo pregò che li piacesse andare. E deliberato Dante di andare in corte del re Ruberto, si mosse di Lucca, e camminò tanto che giunse a Napoli; e venuto in corte vistito assai dozzinalmente, come soleano li poeti fare, e fatto assapere a re Ruberto come Dante era già venuto, e fattolo richiedere, era ora quasi del desnare quando Dante giunse in sala, dove lo re Ruberto desnare dovea. Dato l'acqua alle mani e andati a taula, lo re alla sua mensa, e li altri baroni posti a sedere, ultimamente Dante fu messo per coda di taula. Dante, come savio, prevede quanto il Signore ha avuto poco provvedimento; non di meno avendo Dante voluntà di mangiare mangiò; e come ebbe mangiato subito si partio, e camminò verso Ancona per ritornare in Toscana. Lo re Ruberto poich'ebbe mangiato, e stato alquanto, domandò che fusse di Dante. Fulli risposto, che lui si era partito, e verso Ancona camminava. Lo re cognoscendo che a Dante non avea fatto quello onore che si convenia pensò che per tale cagione si fusse sdegnato, e fra sè disse: I'ho fatto male; poichè mandato avea per lui, lo dovea onorare, e da lui sapere quello io disïava. Et di subito rimandò per lui fanti suoi propri li quali, prima che giunto fusse ad Ancona l'ebber trovato. E datoli la lettera del re, Dante, rivòltosi, ritornò a Napoli, e di una bellissima roba si vestio, e dinanti da re Ruberto si presenta. Lo re lo fè al desnare mettere in capo della prima mensa, che a lato alla sua era; e vedendosi Dante esser in capo di taula, pensò di mostrare al re quello avea fatto. E come le vivande vennero e' vini, Dante prendeva la carne, e al petto su per li panni se la fregava: così il vino si fregava sopra i panni. Lo re Ruberto, e li altri baroni che quine erano, diceano: Costui de'essere uno poltrone: ch'è a dire che 'l vino e la broda si versa sopra i panni? Dante che ode ch'altri lo vitupera, sta cheto. Lo Re, che ha veduto tutto, rivòltosi a Dante, disseli: Che è quello che io vi ho veduto fare? Tenendovi tanto savio, come avete usato tanta bruttura? Dante che ode quello disiderava, dice: Santa corona, io cognosco che questo grande onore ch'è ora fatto, lo avete fatto a' panni; e pertanto io ho voluto che i panni godano le vivande apparecchiate.

Giovanni Sercambi.

Digitized by Google

Thème italien

Pour le 25 janvier : Le texte du thème allemand, plus haut.

Pour le 8 février : Le texte du thème anglais du concours du certificat, plus bas.

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

1. Ann-épigr. 1922, nº 8.

T · POMPEI
VS · G · F · GA
LERIA · FRA
TERNVS
CLVNIENS
IS · AV · XV
H · S · E
T · R · P · D · S · T
T · L

2. C · I · L · VIII, 9124 = Dessau, 8084.

D · M · S
C · IVLIO · SATVR
NINO · PATRI · DVL
CISSIMO · C · IVLI
VS · GITTEUS · ET
ROGATIANUS
FRATRES · FIL.
EIVS · TVMVL.
CONSTITVE
RVNT · VITA · V
SO · ANNIS
CVII

D · M · S
AELIAE · MA
TRONAE · PIIS
SIMAE · MATRI
C · IVLIVS · GIT
TEVS · ET · IVLI
VS · ROGATI
ANVS · FRATR
ES · HOC · SIMV
LACRUM · FECE
RUNT · VITA · VSAE
ANNIS · LXXV

3. C · I · L · VI, 31829 = Dessau, 8092

D · M
C · CALPVRNIVS · PHILOKYRIVS · V · E ·
ET · SEPTIMIA · AMMIAS · CONIVX
CONPARAVERVNT · SIBI · MEMORIAS II
ET · C · CALPVRNIO · AMMIANO · EQ · R ·
FILIO · SVO · ET · LIBERTIS · LIBERTABVS
QVE · POSTERISQVE · EORVM · ARMA
RIVM · DISTEGVM · CVM · TA
BERNA · ET · HORTVLO · SI · QVIS · HOC
ARMARIVM · VENDERE · VOLVERIT · TVNC · INFE
RET · ARCAE · PONTIFICVM · FSL · MIL · N ·

4. C · I · L · VIII, 3463

D · M · S ·
AVRELIAE · VERCEL
LAE · CONIVGI · DVLCIS
SIMAE · QVAE · VIXIT · PLVS
MINVS · ANNIS · XVII · NON
FVI · FVI · NON · SVM · NON · DESIDERO
ANTHIMVS · MARITVS · EIVS

5. C · I · L · VI, 7788 = Dessau, 8219

D · M ·
RACILIA · EVTYCHIA
FECIT · CN · RACILIO
TELESPHORO · PATRO
NO · ET · CONIVGI · CVM

Digitized by Google

QVA · VIXIT · ANNIS XXI · MENSI
BVS VII · ET · CN · RACILIO · FRVC
TVOSO · FILIO · QVI · VIXIT · ANNIS X
MENSIBVS VIII DIEBVS XXII HORIS
V · ET · SIBI · ET · RACILIAE · FRVCTVOSAE · FI
LIAE · NATVRALI · IDEMQVE · SOCIAE
ET · LIBERTIS · LIBERTABVSQVE · POSTERISQVE
EORVM · ET · SI · QVIS · HVIC · MONIMENTO · POST · ME
ALIQVAM · CONTROVERSIAM · FACERE · VOLV
ERIT · AVT · DE · NOMINE · AVFERRE · INFERET · AERA
RIO · P · R · H · V · M · N · IN FRONTE · P · XIIS · IN · AGRO ·
P · XII

H · M · D · M · A

6. C · I · L · IX, 136 = Dessau, 8238
M · LOLLIVS · ARPHOCRAS
V.F · S · ET · PAELINAE · VXORI · V ·
ET · LIBERTIS · LIBERTAB · POST · Q · EORVM
M · S · S · E · H · N · S
NEQVE · VLLI · LIQVEBIT · LOCATIONIS
CAVSA · IN · ANNIS · CENTVM · QVAN
DOQ · TRANSVENDERE · QVOD
SI · QVI · ADVERSVS · IT · FECERINT
EORVM · BONA · PERTINERE
DEBEBVNT · AD · REM · PVBLICAM

7. BRVNDISINORVM
C · I · L · XIV, 3857 = Dessau, 8350
DIS · MANIBVS
VALERIA · ATHENAIS
FECIT · MODIAE · T · F · PAVLINAE
PIISSIMAE · ET · SIBI · SVIS · POSTERISQVE
EORVM · V · ANNIS · XIII · M · XI · HVNC · LO
CVM · VTI · ME · VIVA · DETERMINAVI · CVM
ASCENSV · GRADVM · VII · ET · CIPPIS · INSCRIPTIS
VII · COLLIG · IN · CIRCVITV · P · CCCXXX · ET · AB · IIN
TROITV · PORTAE · SVPERIORIS · DESCENSVS
DEXTERIORIS · PARTE · VSQVE · AT · CIPPVM · III · CVM
TABERNA · VIA · LATA · A · PARIETE · P · V · CEDERE DEBE
BIT · ET · PILAS · STRVCTILES · II · VSQVE · AD · IANVAM
SVPERIORE · HYPANPELVS · HVIC · CEDAT · IN · RI
GORE · MACERIAE · ET · FVRCARVM · ET · ARA · IN · QVA

8. C · I · L · VI, 10284 = Dessau, 7947
PELAGIORVM
HOC · MONVMENTVM · CVM · COHAERENTI
AREOLA · ET · DVABVS · IN · GAMMA · PORTICIBVS
SVPERPOSITO · CVBICVLO · SOLARIO · TRICLINIO · NE
QVIS · A · NOMINE · NOSTRO · ALIENARE · AVDEAT
NEVE · IN · EO · CORPVS · EXTRANEVM · INFERRI · PATIATVR

Digitized by Google

ALIOQVIN · SIT · FACVLTAS · CVICVMQVE · EX · FAMILIA
NOSTRA · ADEVNDI · PER · QVERELAM · PONTIFICES
C · C · V · V · QVORVM · DE · EA · RE · NOTIO · EST
ET · POENAM · HSL · M · N · ARCAE
COLLEGII · EORVM
INFERENDORVM · EXSEQVENDI

9. C · I · L · VI, 29195 = Dessau, 8482 10. C · I · L · X, 4881 = Dessau 8530

HIC · SITVS · EST · M ·
VLPIVS · FIRMVS · A · L ·
ANIMA · BONA · SV
PERIS · REDDITA
RAPTVS · A · NYMPHIS
VIX · ANN · VIIII · M · VI
DECEPTOR · PARENTO
RVM · VLPIVS · NYMPHICVS
FIL · DVLCISSIMO

C · HERENNIO · C · F
TER · MELAI
AEDILI · IIVIR ·
L · NONIO · ASPRENATE · COS
III · NON · SEPT · H · X · NATUS EST
A · CABINIO · SECVNDO · COS
III · NON · SEPT · H · X · MORITV
MELANTA · FILIO

Conférence d'histoire du moyen âge. — Explication de textes relatifs aux institutions carolingiennes.[1])

(suite).

VI. L'IMMUNITÉ.[2])

7) *Immunité ecclésiastique ; début de l'époque carolingienne.*
Diplomata Karolina, I, nº 10.

Pippinus rex Francorum vir illuster omnibus episcopis, abbatibus, ducibus, comitibus, domesticis, vicariis, centenariis vel omnibus missis nostris discurrentibus tam presentibus quam et futuris. Cognoscatis quia maximum regni nostri augere credimus munimentum, si beneficia oportuna locis ecclesiarum benivola deliberacione concedimus ac Domino protegente stabiliter perdurare confidimus. Igitur noverit solercia vestra, quod nos ad peticionem venerabilis viri Dubani episcopi tale pro eterna retribucione beneficium visi sumus indulsisse, ut in villas vel res ecclesie sancti Michaelis archangeli de monasterio, quod est constructum in insula Rheni que vocatur Hohenaugia, quas presenti tempore aut nostro aut cuiuslibet munere habere videtur vel quas deinceps in iure ipsius sancti loci voluerit divina pietas ampliare, nullus iudex publicus ad causas audiendum vel freda undique exigendum quoque tempore non presumat ingredi, sed predictus Dubanus vel sui successores propter nomen Domini vel sancti Michaelis sub integre emunitatis nomine ipsas res valeant dominare. Pre-

---

[1]) Voir le *Bulletin*, 1er novembre et 1er décembre 1928.
[2]) Voir M. Krœll. *L'immunité franque*, Paris, 1911.

Digitized by Google

cipientes ergo precipimus, ut neque vos nec iuniores vestri nec ulla publica iudiciaria potestas quoque tempore in villas ubicumque in regno nostro ipsuis ecclesie aut regia aut privatorum aut bonorum hominum largitate collatas vel quas inantea Deum timentes fuerint collaturi, ad audiendas altercaciones ingredi aut freda de quibuslibet causis exigere nec mansiones aut paratas vel fideiussores tollere presumatis ; sed quidquid exinde de servientibus, qui sunt infra agros vel fines seu usper terras predicte ecclesie sancti Michaelis commanentes vel qui aliubi commanent et ibidem legitimo ordine aspicere videntur, fiscus noster aut de freda aut undecumque potuerit sperare, ex nostra indulgencia pro futura salute in luminaribus ipsius ecclesie per manum agencium eorum ad ipsam ecclesiam proficiat in perpetuum. Et quod nos propter nomen Domini et anime nostre remedium seu nostre subsequentis progenei plena devocione indulsimus, nec regalis sublimitas nec quorumlibet iudicum seva cupiditas refragari temptet. Et ut presens auctoritas tam presentibus quam futuris temporibus Deo adiutore permaneat, manu nostra subter eam decrevimus affirmare vel de anulo nostro sigillare.

Signum (M.) Pippini gloriosissimi regis.
In Dei nomine Baddilo recognovit et [sub] scripsit.

Datum mense septemb. die XV anno VII regnante Pippino rege ; actum Duria ; in Dei nomine feliciter.

8) *Immunité laïque, pour un réfugié espagnol ; règne de Louis-le-Pieux.* Cl. Devic et J. Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, nouv. éd., t. II, Toulouse, 1885, pr. n° 34, col. 100.

In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi. Ludovicus divina ordinante providentia imperator augustus. Omnibus fidelibus sancte Dei Ecclesiae tam nostris praesentibus scilicet et futuris notum sit qualiter quidam homo fidelis noster, nomine Johannes, veniens [in] nostra praesentia que in manibus nostris se comendavit et petivit nobis sua aprisione quicquid genitor noster ei concesserat hac nos, et quicquid ille occupatum habebat aut aprisione fecerat vel deincebs occupare aut prendere potebat, sive filii sui cum homines earum, et ostendit nobis inde auctoritate quod genitor noster ei fecit. Nos vero alia ei facere jussimus sive melioravimus. Et concedimus eidem fideli nostro Johanne in pago Narbonense villare Fontes et villari Cello-Carboniles cum illorum terminos et pertinentias, cultum et incultum ab integre, et quantum ille in villa Fontejoncosa vel in suos terminos sive in aliis locis vel villis sive villares occupavit, sive aprisionem fecit una cum suis hominibus, vel deincebs facere poterit tam ille quam filii sui ; omnia per nostrum donitum habeant ille et filii sui et posteritas illorum absque ullum censum vel alicujus inquietudine. Et nullus comes nec vicarius nec juniores eorum nec ullus judex publicus illorum homines qui super illorum aprisione habitant aut in illorum proprio distringere nec judicare presumant : sed Johannes et filii sui et posteritas illorum illi eos judicent et distringant, et quicquid per lege judicaverint stabilis permaneat, et si extra legem fecerint per legem emendent.

Digitized by Google

Et hec auctoritas nostra firma permaneat dum ille et filii sui et posteritas illorum ad nos et filios nostros aut ad posteritate illorum fideles extiterint. Et ut credatis de anulo nostro impressione signari jussimus. Durandus diachonus ad vicem Helisachar recognovit. Data kalendas januarias anno Christo propicio primo imperii domni Hlumivici piissimi augusti, indictione VIII. Actum Aquisgrani palacio regio, in Dei nomine feliciter. Amen.

VII. L'IMPÔT NORMAND.[1])

Tribut de l'année 877.

9) [Hincmar] *Annales Bertiniani*, éd. G. Waitz (*S.S. in usum scholarum*), p. 135.

Inde placitum suum generale Kalendis Iulii habuit, ubi per capitula, qualiter regnum Franciae filius suus Hludowicus cum fidelibus eius et regni primoribus regeret, usque dum ipse Roma rediret, ordinavit, et quomodo tributum de parte regni Franciae quam ante mortem Lotharii habuit, sed et de Burgundia exigeretur, disposuit, scilicet ut de mansis indominicatis solidus unus, de unoquoque manso ingenuili 4 denarii de censu dominico et 4 de facultate mansuarii, de manso vero servili duo denarii de censu dominico et duo de facultate mansuarii, et unusquisque episcopus de presbiteris suae parrochiae secundum quod cuique possibile erat, a quo plurimum quinque solidos, a quo minimum 4 denarios episcopi de singulis presbiteris acciperent et missis dominicis redderent. Sed et de thesauris ecclesiarum, prout quantitas loci extitit, ad idem tributum exsolvendum acceptum fuit. Summa vero tributi fuerunt quinque milia librae argenti ad pensam. Illi vero, tam episcopi quam et alii qui trans Sequanam sunt de Neustria, tributum illis Nortmannis qui in Ligeri erant secundum quod sibi ab eis fuit impositum, undecumque valuerunt, reddere procuraverunt.

10) *Capitularia*, t. II, n° 280.

Rédaction B.

Anno incarnationis dominicae DCCCLXXVII, nonis maii, in Compendio palatio, de aliqua, sed non de tota parte regni quod domnus imperator Karolus habuit, antequam iunior Hlotharius defunctus fuisset, haec constituta est exactio Nortmannis, qui erant in Sequana, tribuenda, ut a regno eius recederent.

Episcopi, abbates, comites ac vassi dominici ex suis honoribus de

---

[1]) Cf. Imbart de la Tour, Mémoire indiqué ci-dessus à propos du texte n° 4.

[1]) E. Jorenson, *The Danegeld in France*, Rock Island (Illinois), 1923; F. Lot, *Les tributs aux Normands et l'Eglise de France au IXe siècle*, dans *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. LXXXV, 1924; E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II, fasc. 2, p. 425 et suiv.

Digitized by Google

unoquoque manso indominicato donent denarios duodecim, de manso ingenuili quatuor denarios de censu indominicato et quator de facultate mansuarii, de servili vero manso duos denarios de censu indominicato et duos de facultate mansuarii.

De omnibus vero ecclesiis unusquisque episcopus de suo episcopatu vel abbas de sua solummodo abbatia, in cuiuscumque episcopi sint parrochia, accipiant cum misso episcopi, in cuius parrochia sunt, de presbyteris secundum possibilitatem quinque solidos vel quatuor vel tres vel duos vel unum solidum : a quo plurimum quinque solidos, a quo minimum quatuor denarios.

De ecclesiis vero imperatoris et imperatricis et comitum ac vassallorum imperialium, tam de illis, qui cum imperatore pergent, quam et illis, qui remanserint, episcopus, in cuius parrochia consistunt, secundum praedictum modum coniectum accipiat.

De negociatoribus autem vel qui in civitatibus commanent iuxta possibilitatem, secundum quod habuerint de facultatibus, coniectus exigatur.

Rédaction A :

Haec exactio a Nortmannis, qui erant in Sequana tempore Karoli regis, de suo regno fuit facta, ut ab ipsius regno recederent.

Unusquisque episcopus, qui habet abbatiam, aut abbas, qui similiter habet abbatiam, aut comes, qui aeque habet abbatiam, de suo manso indominicato similiterque et de vassallorum accipiat de manso indominicato denarios duodecim, de manso ingenuili quatuor denarios de censu dominicato et quatuor de sua facultate, de servili vero duos denarios de censu et de sua facultate duos.

De omnibus vero ecclesiis unusquisque episcopus vel abbas de sua solummodo potestate accipiant de presbyteris a quocumque plurimum solidos quinque et de unoquoque iuxta quod possibile fuerit, ita ut a quo plurimum quinque solidos, a quo minimum quator denarios.

De ecclesiis vero, quas comites et vassalli dominici habent, seu de illis qui cum seniore nostro pergere debent, sive qui remanserint, episcopus, in cuius parrochia consistunt, secundum pretaxatum modum accipere procurabit.

De ecclesiis vero imperatricis episcopus similiter accipiet praetaxato modo.

VIII. LIQUIDATION D'UNE CRISE SOCIALE.

11) *Capitularia*, t. I, n° 88.

1. Primis omnium placuit nobis, ut cartulas obligationis, quae factae sunt de singulis hominibus qui se et uxores, filios vel filias suas in servitio tradiderunt, ubi inventae fuerint, frangantur, et sint liberi sicut primitus fuerunt.

2. Qui pulsat, quod res venundasset et non iusto pretio, accedant

Digitized by Google

ambe partes super res quas venundavit, et existimatores cum ipsis, et rememorent et adpretient res ipsas, sicut tunc valebant quando res ipsae bene restauratae fuerunt, antequam nos hic cum exercitu introissemus. Et si res adpretiata fuerint iusto pretio, sicut in ipsa cartula legitur quod res ipsas legitimo pretio venundasset, sicut tunc valuerunt ut dictum est, venditio ipsa firma permaneat. Nam si res ipsius amplius estimaverint quod tunc valuissent quam pretio ipso quod accepit, et ipse qui venundaverit ostendere potuerit, ut strictus necessitate famis venditionem ipsam fecisset, aut forte cartula ipsa manifestaverit tempore necessitatis famis, cartula ipsa frangatur, et pretio iuxta quod in ipsa cartula legitur reddat, et recipiat res suas sicut modo invenerit eas, anteposito aedificia aut labores, qui postea ibi facti sunt, ipse qui fecit tollat, aut sicut inter eos convenerit. Et de ista venditione ipsa persona agat qui venundavit aut filius eius, nam non alter propinquus.

3. Cartula illa que legitur de donatione similiter volumus ut adpretietur, si amplius valuerint res ipse quando bene restaurate fuerint, quam ipso launegild fuisset quando accepit, et ipsam donationem similiter strictus necessitate famis fecisset; et si approbare potuerit, reddat launegild et recipiat res suas; et cartula ipsa frangatur.

4. De donatione vel venditione que in loca venerabilia facta sunt suspendi iussimus, usque dum compensaverimus in sinodo cum episcopis et comitibus, quomodo fieri debeant. Et hoc iubemus, ut illis partibus iustum procedat iudicium, ubi nos aut nostra hostis fuerimus, pro illud quod supra scriptum est. Et hoc statuimus, ut cartule ille quae tempore Desiderio factae fuerunt per districtionem famis aut per qualecumque ingenio, ut ista causa non computetur, sed iuxta legem ipsorum exinde procedat iudicium. Et hoc damus in mandatis, ut quicumque homo ab hac presenti die vicesimo mensis Februarii res suas vendere aut alienare voluerit, in omnibus eorum permaneat potestatem: tantum sic faciunt, sicut eorum fuerit lex.

Unde qualiter nobis complacuit, presentem deleberationis notitiam pro amputandas intentiones fieri iussimus et nobis relegi fecimus, et volumus ut sic procedat iudicium.

IX. PRÉCAIRES.[1])

« Precaria oblata ».

12) C. Zeuss, *Traditiones possessionesque Wizenburgenses*, Spire, 1842, n° CCLXIV.

Venerabile in Christo Eremberto episcopo et omnibus non abetur incognitum qualiter, in Dei nomen, Albericus precatur, dummodo metuit petitio et uestra decreuit uoluntas ut ad meam petionem uel supplica-

1) René Wiart, *Le régime des terres du fisc au Bas-Empire. Essai sur la precaria*, Paris, 1894; E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. I, chap. XXVI; cf. plus loin la note au texte n° 14.

Digitized by Google

tionem rem uestram in loco nuncupante que dicitur Altorfo et Badgisingas in pago Salinago — quem ego ipse Albericus per meum testamentum ad parte ecclesie sancto Petro Uuizenburgo condonani — tibi in beneficio concedere deberimus; quod ita et fecimus ad usu fructuario dum tu aduixeris, in ea vero ratio annis singuli in cinso modius LXXX. de sale dare debeas. Et si de ipso cinso negliens aut tardus aparuero cum fide facta ipso cinso restituam. Et post meum quoque discesso cum omnem rem superpositam vel inmelioratam absque ulla dubitatione in uestra dominatione uel eclesie uestre sancto Petro Uuizenburgo debeat reuertere. Facta epistola precaria; datum quod fecit mensis iuliis dies. XII., anno. XIIII. regnante domino nostro Pipno rege Testes: Teodorico; Gundaco; Frumigero; Uualarico: Chodringo; Gunterico; Uuidoldo; Agiruino; Uuillihardo; Uuicranno. Ego Uuibaldus cancellarius scripsi et subscripsi.

« Precaria remuneratoria ».

13) Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin (Doc. inédits)*, p. 127, n° LX.

Domino sancto et venerabili patri Rodulfo, abbati de monasterio sancti Petri sanctorumque confessorum Christi Audomari atque Bertini, ego, in Dei nomine, Rodinus traditor atque precator. Trado itaque res proprietatis meae ad praescriptum monasterium, in pago Pontivo, super fluvium Alteiae, in villa quae dicitur Remnia: ecclesiam unam, et mansum indominicatum cum castitiis et, inter ipsum mansum ac terram arabilem vel pratum sive silvam mansa VIIII; itemque, in Cathriu, in eodem pago, cum manso indominicato, mansa VII; itemque, in pago Ambianensi, in Sana Terra, in loco qui vocatur Rosierias, mansum cum castitiis una cum ipsorum locorum communiis, perviis legitimis, wadriscrapis; et mancipia XX, his hominibus: Anastasium cum uxore sua et infantibus illorum VI, Adralda cum infantibus duobus, Gerlandum, Haldolfum, Folcombertum, Theodradum, Rodbertum, Restaldum, Civiredam, Rainildam, Anstrudam. Et haec omnia, ut supra dictum est, ad monasterium jam dictum trado legaliter atque transfirmo perpetuo possidenda, ea ratione ut, tam ipsas res quas trado, quam et ipsas quas expeto ecclesiae vestrae, in precariam, pro beneficio vestro, accipiam, ego videlicet et conjunx mea Ada, filiique nostri et filiae; hoc sunt: in pago Ambianensi, in Sana Terra, quae dicitur Rustica Villa, et Roserias mansum indominicatum et inter ipsum mansum et terram arabilem vel pratum, mansa XII; in Centla, mansum I; in Hunduncurth mansum indominicatum et mansa XV; item, in pago Kamaracensi, in Finis, mansa IIII; et mancipia haec: Odoher, Folcardum et uxorem suam Odernam, cum infantibus suis: Gerbertum, Abbonellum, Rudoricum, Sigerum, Rikardum, Bakalerum, cum tribus reliquis. Pro ipso quoque usufructuario, annis singulis, nonis septembris, ego et conjux mea solidos persolvamus V; post nostrum vero obitum, filii nostri solidos VI persolvant. Sed post nostrum omnium

Digitized by Google

obitum ambae res superius nominatae, cum omni melioratione et superpositione, ad opus fratrum in eodem monasterio Domino famulantium, absque ullius contrarietate, recipiantur, quibus et census persolvit. Si qui etiam, quod futuris testamur, si nos ipsi aut illius de heredibus vel proheredibus nostris, seu quelibet extranea persona, huic nostrae traditioni contraire aut infringere temptaverit, auri libras XII, argenti pondera XXX, coactus exolvat, et quod repetit non evindicet; sed haec traditio, cum precaria sua, firma permaneat, cum stipulatione subnixa.

Actum in monasterio Sithin, in ecclesia sancti Petri, anno I. Karoli magni imperatoris, VI. idus septembris.

Signum Rodini qui hanc traditionem, cum precaria, firmavit.

Signum Albrici. Signum Vuadharii. Signum Anselmi. Signum Guntardi. Signum Odgrini, advocati. Signum Thiodradi, scavini. Signum Adalwini.

Grimbaldus, sacerdos et monachus, scripsi et subscripsi.

14) *Précaire « verbo regis ».*

Gesta domni Aldrici Cenommanicae urbis episcopi, éd. R. Charles et L. Froger, Mamers, 1889, p. 183 [1]).

Domino sancto et venerabili basilicae sancti Gervasii et Prothasii martiris infra urbe Cenommannis civitate constructa, ubi Merolus episcopus praeesse videtur, ueisque congregatione in ipsa aecclesia consistentem. Ego enim in Dei nomine, Vuilibertus, dum et cognitum est qualiter domnus Karolus gloriosus rex villa sancti Gervasii Belfaidum, vicum publicum, cum suis appendiciis et Senmurum et Ingranda et Villare sive Fontanas et Monasteriolo et Bragolio sive Auciaco, vico publico, cum omni integritate vel eorum appendiciis ad iam dictam aecclesiam redire iussit; et postea per verbo domno nostro Karolo glorioso rege fuit peticio, et vestra decrevit voluntas ut ipsa locella per vestrum beneficium ad usum fructuarium ordinem mihi tenere permistis, id est, cum mansis, casis, domibus, edificiis mancipiis, accolabus, libertis, terris, vineis, silvis, pratis et pascuis, vel quantum ad ipsa loca aspectum esse videtur, dum ego advivo, per vestrum beneficium mihi liceat tenere et dominare. Et spondimus vobis, ut praeiudiciis ipsius sancti Gervasii vel vestro non sit, annis singulis ad festivitatem sancti Martini hibernatica argenti libram unam et dimidia vos ad partem sancti Gervasii et rectoris aecclesiarum transsolvere faciam, aut decimam et nonam ex omni reditu pleniter persolvam; et si negligens aut tardus exinde apparuero ad praedictum placitum, fidem exinde facere debeam, et ipsas res. dum ego advivo, perdere non debeam; et post meum quoque, Deo iubente, discessum ipsa locella cum eorum soliditate ad se pertinentis vel aspicientis vel quidquid ibidem adtrahere et inmeliorare

[1]) Texte débarrassé des corrections orthographiques introduites à tort par les éditeurs. Pour le commentaire, voir E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II, fascicule 1, Lille 1922, notamment chap. I à IV et fasc. 2, 1926, chap. IX et XI.

Digitized by Google

potuero, et quantumcumque tunc temporis ibidem inventum fuerit, vos aut rectores sancti Gervasii sine ullius iudicis consignatione aut heredum meorum contraditione in vestra faciatis revocare dominatione et potestate ad faciendum quod volueritis, et hae precarie, ac si semper per quinquennium renovate fuissent, firme et stabiles permaneant. Actum Cenomannis civitate publicae, anno XXVIII regnante domno Carolo glorioso rege, in mense maio. S. Vuiliberti, qui hanc precariam fieri et ad firmare rogavit. S. Hervich. S. Adalulfi. S. Osberti. Boso. S. Vuedramni. S. Troduini. S. Gehreri. S. Ramestani. Bavo subscripsit. Eptardus subscripsit. Salahardus subscripsit. S. Amalberti. Beraldus subscripsit. S. Pharamundi. Vinneradus diaconus scripsit et subscripsit.

X. LES RELATIONS DE DÉPENDANCE PERSONNELLE.

15) *Formule de recommandation, début de l'époque carolingienne ou fin de l'époque mérovingienne.*

Formulae Turonenses, nº 43. (Formulae merowingici et karolini aevi, éd. K. Zeumer : *Monum. germ. hist.*, LL, sectio V)[1]).

Qui se in alterius potestate commendat.

Domino magnifico illo ego enim ille. Dum et omnibus habetur percognitum, qualiter ego minime habeo unde me pascere vel vestire debeam, ideo petii pietati vestrae, et mihi decrevit voluntas, ut me in vestrum mundoburdum tradere vel commendare deberem ; quod et ita feci ; eo videlicet modo, ut me tam de victu quam et de vestimento, iuxta quod vobis servire et promereri potuero, adiuvare vel consolare debeas, et dum ego in capud advixero, ingenuili ordine tibi servicium vel obsequium impendere debeam et de vestra potestate vel mundoburdo tempore vitae meae potestatem hon habeam subtrahendi, nisi sub vestra potestate vel defensione diebus vitae meae debeam permanere. Unde convenit ut, si unus ex nobis de has convenentiis se emutare voluerit, solidos tantos pari suo conponat, et ipsa convenientia firma permaneat ; unde convenit, ut duas epistolas uno tenore conscriptas ex hoc inter se facere vel adfirmare deberent ; quod ita et fecerunt.

16) *Législation sur l'abandon du seigneur par le vassal, et le bénéfice.*

Capitularia, t. I, nº 77, c. 16. — Quod nullus seniorem suum dimittat postquam ab eo acciperit valente solido uno, excepto si eum vult occidere aut cum baculo caedere vel uxorem aut filiam maculare seu hereditatem ei tollere.

Nº 104, nº 8. — Si quis seniorem suum dimittere voluerit et ei approbare potuerit unum de his criminibus : id est primo capitulo si senior eum iniuste in servitio redigere voluerit ; secundo capitulo si in vita eius consiliaverit ; tertio capitulo si senior vassalli sui uxorem adultaverit ; quarto

[1]) Cf. V. Ehrenberg, *Kommendation und Huldigung*, Weimar, 1877.

Digitized by Google

capitulo si evaginato gladio super eum occidere voluntarie occurrerit; quinto capitulo si senior vassalli sui defensionem facere potest postquam ipse manus suas in eius commendaverit et non fecerit, liceat vassallum eum dimittere. Qualecumque de istis quinque capitulis senior contra vassallum suum perpetraverit, liceat vassallum eum dimittere.

N° 94, c. 5. — Stetit nobis de illos homines qui hinc intra Italia eorum seniores dimittunt, ut nullus eos debeat recipere in vassatico sine comeatu senioris sui, antequam sciat veraciter pro qua causa aut culpa ipse suum seniorem dimisit. Et ille homo qui eum recipere voluerit et ipsum secum habuerit debeat eum in nostra presentia presentare, aut ipse aut missus suus, intra quadraginta noctes postquam ipse homo ad eum venerit, si nos intra Italia sumus; et si nos intra Italia non fuerimus, tunc postquam in Dei nomine fuerimus reversi ipse intra quadraginta noctes eum in nostra presentia debeat presentare, sicut supra diximus. Et si quis super hoc facere presumpserit et sic non adimpleverit, exinde bannum nostrum ad partem nostram componat.

N° 132, c. 6. — Noverint tamen iidem Hispani sibi licentiam a nobis esse concessam, ut se in vassaticum comitibus nostris more solito commendent; et si beneficium aliquod quisquam eorum ab eo cui se commendavit fuerit consecutus, sciat se de illo tale obsequium seniori suo exhibere debere, quales nostrates homines de simili beneficio senioribus suis exhibere solent.

T. II, n° 281, c. 9. *(Capitulaire de Quierzy-sur-Oise, promulgué par Charles le Chauve le 14 juin 877, en vue de son départ pour l'Italie)* [1]). — Si comes obierit, cuius filius nobiscum sit, filius noster cum ceteris fidelibus nostris ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsuis comitatus et episcopo, in cuius parrochia consistit, eundem comitatum praevideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster cum ceteris fidelibus nostris ordinet, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, donec iussio nostra inde fiat. Et pro hoc nullus irascatur, si eundem comitatum alteri, cui nobis placuerit, dederimus quam illi qui eum hactenus praevidit. Similiter et de vassallis nostris faciendum est. Et volumus atque expresse iubemus ut tam episcopi quam abbates et comites seu etiam ceteri fidelis nostri hominibus suis similiter conservare studeant. Et tam de episcopatibus quam et de abbatiis vicinus episcopus et comes praevideant ne aliquis res ecclesiasticas vel facultates diripiat et nullus ad eorum eleemosynam faciendam impediat. Quod si praesumpserit et secundum leges humanas hoc componat et secundum leges ecclesiasticas inde ecclesiae, quam laesit, satisfaciat, et nostram harmiscaram secundum modum culpae et ut nobis placuerit sustineat.

c. 10. Si aliquis ex fidelibus nostris post obitum nostrum Dei et

---

[1]) Cf. L. Halphen, *A propos du capitulaire de Quierzy-sur-Oise*, dans *Rev. historique*, t. CVI (1911).

Digitized by Google

nostro amore compunctus seculo renuntiare voluerit et filium vel talem propinquum habuerit, qui rei publicae prodesse valeat, suos honores, prout melius voluerit, ei valeat placitare. Et si in alode suo quiete vivere voluerit, nullus ei aliquod impedimentum facere praesumat, neque aliud aliquid ab eo requiratur, nisi solummodo ut ad patriae defensionem pergat.

17) *Un vassal royal à un changement de gouvernement.*

Einharti epistolae (*Mon. germ. hist.*, *EE.* t. V, *EE. kar. aevi*, t. III), n° 28 [1]).

MAGNIFICO ET HONORABILI ATQUE INLUSTRI VIRO N. GLORIOSO COMITI E[INHARTUS] SEMPITERNAM IN DOMINO SALUTEM.

N., vassus dominicus, frater uxoris N. comitis, morbo pedum et senectute gravis, volebat venire ad domnum imperatorem ; sed non potuit propter infirmitatem suam. Cum primum potuerit, veniet ad servitium eius. Interim postulat, ut sibi liceat beneficium suum habere, quod ei domnus Karolus imperator dedit in Burgundia in pago Genawensse, usque dum ille ad presentiam eius venerit ac se in manus eius commendaverit. Michi quoque rectum et utile videtur ut ita fiat, sicut ipse desiderat, quia vir bonus ac prudens est et bone famae inter vicinos suos. Et vos bene faciatis, si eum in hac re adiuvare dignemini. Opto, ut semper bene valeatis in Domino.

18) *Cession de vassal.*

Einharti epistolae, n° 63.

DOMINO SANCTO ET MERITO VENERABILI N. SUMMI DEI SACERDOTI E[INHARTUS] P[ECCATOR].

Vasallus iste nomine [Agan]theo propinquus meus est et fuit per aliquantum tempus in meo servitio ; sed quia nunc desiderat sub vestro dominatu dies suos ducere, placuit parvitati meae quod in tam familiari loco esse elegisset, et ideo has commendatorias litteras ei dare decrevi : ut per meam interventionem faciliorem accessum ad vestram sanctitatem haberet et apud vos resedisset, quem mihi propinquum adsevero. Precor igitur, ut eum suscipere et per servitium vestrum nutrire dignemini. Puto quod non in[utilem in illo servi]torem habere debeatis. Opto, ut semper bene valeatis in Domino.

19) *Asservissement volontaire.*

Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, éd. A. Bernard et A. Bruel, t. I, n° 30 [2]).

---

[1]) Cf. le n° 27.

[2]) Pour les trois textes suivants, cf. Marc Bloch, *Les colliberti, étude sur la formation de la classe servile* dans *Revue historique*, t. CLVII. 1928, notamment chap. III.

Digitized by Google

In Dei nomine, noticia vel tradiccione, qualiter quibus presentibus bonis ominibus, qui anc noticia vel tradiccione subterfirmaverunt, insertum qualiter venit omo nomen Berterius in Asine villa, in publico, ad ecclesia Sancti Petri, plena plebe conjuncta, inluster vir Teutbolt comite, ibique in eorum presencia fuit mea peticia et vestra decrevit voluntas, nec invitis, nec coactus, nec circumventus, nisi per mea plenissima prumta voluntate, corrigiam ad collum meum misi et manibus in potestate Alariado vel ad uxore sua Ermengart, ad integrum estatum suum, secundum lege romana, se tradidit : quod insertum est quod omo bene ingenuus estatum suum meliorare et pegiorare potest ; ut post ac die de me ipsum et de mea angnicione faciatis quitquit volueritis, vos vel eredes vestri, ad abendi, vendendi, donandi vel ingenuandi. Et si ego, per me me ipsum aut per consilium malorum ominum, me de servicio vestro abstraere voluero, taliter mihi detinere vel destringere debeatis, vos vel missi vestri, sicut relico mancipio originalio vestro. Is presentibus qui corrigiam notaverunt et tradiccione ista subverfirmaverunt : S. Erlulfo. S. Rainart. S. Magione. S Ahino. S. Costancione. S. Mahidranno. S. Bertran. S. Vuinierio. S. Adalayo. S. Ingelbolt. S. item Vuiniero. S. Berfredo. S. Vuandalbert. S. Disderio. Ego Eldevoldus roytus tradiccione ista scripsi, datavi die sabato, in mense junio, anno primo post obitum Bosone, et regnante Karolo imperatore.

20) *Une femme se fait « tributaire » d'une abbaye.*

A. van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye Saint-Pierre au Mont Blandin, à Gand*, t. I, Gand, 1868, n° 4, p. 8 b.

Temporibus Lodowici regis quedam femina nomine Regnewig, libera cum esset, tributariam se esse constituit ut ibi annis singulis propter mundeburdem in censum solveret denarios II ad festivitatem S. Amalberge que venit VI kal. novemb.; et cum se in matrimonio copulasset pro badimonium solveret denar. VI ; post ejus quoque de hac luce discessum de conlaboratu suo valente denar. XII.

21) *Affranchissement « cum obsequio ».*

E. Pérard, *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1664, p. 57.

In Christi Domini Dei nostri nomine, David humilis decanus et presbyter atque canonicus ecclesiae Sancti Stephani Divionensis castri quibusdam suis dilectis ancillis Johanne et Otgeldi, pro Dei amore et aeterna Christi remuneratione, sive etiam pro vestro fideli servitio quod mi sine ulla contradictione exibuistis, et ut divina pietas peccata mea mihi dimittere dignetur, crevit mi voluntas ut vos a jugo servitutis absolverem et in meliori conditione et statu vivendi sublevarem. Secundum itaque legis usum et consuetudinem, per hanc absolutionis cartam, prodono vobis servile servitium, vosque ab ipso jugo servitutis absolvo : ita ut ab hac die nec

Digitized by Google

michi nec ulli ex heredibus meis aut alicui hominum servile servitium aut noxae conditionis obsequium persolvatis, nisi hoc tantum quod pro patrocinio et deffensione atque mundeburdo supradictae ecclesiae sancti Stephani, ad communionem et mensam canonicorum fratrum, annis singulis, unaquaeque de vobis de suo capite denarii uni persolvat; et si infans masculus de vobis natus fuerit, cum ad legitimos annos venerit, simul pro capite suo, omnibus annis, denarios duos eisdem fratribus persolvat; si vero femina, ut vos, denarium unum ad mensam fratrum solvat. Praeterea vero sub libera et quieta in toto mundo permanant libertate, nullo contradicente. Si quis vero, quod fieri non credo, ego ipse, aut ullus de heredibus meis vel successoribus aut alia opposita persona contra hanc absolutionem vel libertatem venire aut amplius requirere vel a vobis repetere voluerit, non solum non valeat evindicare quod repetit, sed insuper inferat vobis utrisque partibus una cum socio fisco tantum quantum unciae tres auri valent; et haec nichilominus ingenuitas et absolutio omni tempore firma et stabilis permaneat, stipulatione subnixa Actum Divione castello, publice. Signum David presbyteri qui hanc ingenuitatem fieri et firmari rogavit.

III. Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire (1928).

Agrégation d'allemand

Version allemande

Leidenschaft der Redlichkeit.

Nur ein Gebot gilt dir: Sei rein.

« Passio nuova oder Leidenschaft der Rechtlichkeit », so sollte der Titel eines von Nietzsche früh geplanten Buches lauten. Er hat es nie geschrieben, aber — was mehr ist — er hat es gelebt. Denn leidenschaftliche Redlichkeit, eine fanatische, eine passionierte, bis zur Qual emporgespannte Wahrhaftigkeit ist allein die schöpferische Urzelle von Nietzsches Wachstum und Verwandlung: hier sitzt, tief, in Fleisch und Hirn und Nerven verhakt, die verborgene, stählerne Sprungfeder, die seinen Denktrieb ständig in Spannung hält und mit schusshaft tödlicher Kraft gegen alle Probleme des Lebens abschnellt.

Redlichkeit, Rechtlichkeit, Reinlichkeit — man ist ein wenig überrascht, gerade bei dem « Amoralisten » Nietzsche keinen absonderlicheren Urtrieb zu entdecken als gerade das, was auch die Bürger, die Krämer, die Händler und Advokaten stolz ihre Tugend nennen, — Ehrlichkeit, Redlichkeit bis ans kühle Grab, eine rechte und echte Armeleute-Tugend des Geistes also, ein durchaus mittleres und konventionelles Gefühl. Aber bei Gefühlen ist die Intensität alles, der Inhalt nichts; und dämonischen Naturen ist es gegeben, auch den längst eingefriedeten und temperierten

Digitized by Google

Begriff noch einmal empor in ein schöpferisches Chaos, in eine unendliche Anspannung zurückzureissen. Sie geben selbst den unbetontesten, den abgenutztesten Elementen der Konvention das Feuerfarbene und Ekstatische des Überschwangs: was ein Dämonischer ergreift, wird immer wieder neu chaotisch und voll unbändiger Gewalt. Darum hat die Redlichkeit eines Nietzsche nicht das mindeste zu tun mit der ins Korrekte abgeflauten Rechtlichkeit der Ordnungsmenschen — seine Wahrheitsliebe ist durchaus Flamme, ein Wahrheitsdämon, ein Klarheitsdämon, ein wildes, jagdhaftes, beutegieriges Raubtier mit den feinsten Instinkten der Witterung und den gewalttätigsten der Raublust. Eine Nietzsche-Rechtlichkeit hat nicht ein Zollbreit mehr gemein mit dem haustierhaften, gezähmten, durchaus temperierten Vorsichtsinstinkt der Händler und ebensowenig mit der vierschrötigen bullenhaften Michael Kohlhaas-Redlichkeit mancher Denker (etwa Luthers), die, mit Scheuklappen rechts und links, nur auf eine, nur auf ihre Wahrheit tollwütig losstürzen. So gewalttätig, so brutal oft Nietzsches Wahrheitsleidenschaft ausbrechen mag, so ist sie doch immer zu nervenhaft, zu kultiviert, um je borniert zu werden: niemals rennt sie sich fest, niemals hakt sie sich ein, sondern durchaus flammenhaft zuckt sie weiter von Problem zu Problem, jedes aufzehrend und durchleuchtend und doch von keinem gesättigt. Herrlich ist diese Zweiheit: nie setzt bei Nietzsche die Leidenschaft aus, niemals die Redlichkeit. Stefan Zweig, *Der Kampf mit dem Dämon.*

AGRÉGATION D'ANGLAIS

Version anglaise

English Essayists.

Lamb is no Lamb but a thing of nimbler nature — sometimes a mocking cuckoo, sometimes a wise white owl, blinking his enormous golden orbs against an intrusive light and whirring into the soft dusky privacy of the mind, sometimes a robin, friendliest of domestic voices, kindest of winter's colours, and sometimes a rich-throated blackbird flitting with his prose elegies about the graves of the poets he loved — Sidney and Cotton and Coleridge and the rest; the purest of egotists, the most candid of self-revealers, the best loved of all lovers. It is easier, though hardly more useful, to find a metaphor for Hazlitt — that vigorous, restless, watchful, and growling hound, who barks out his short, crisp sentences, snaps here, fondles there, never sleeps, has a merry eye for a few, and a flashing eye for most, flings himself with wild fangs upon a Gifford and heaves at last with angry gratification. He, too, is his own eternel subject, his essays are the irritable plate on which his features have been recorded, both consciously and unconsciously, during long years of self-communion.

Extravagancies of metaphor, however, are to be avoided, and we may leave Hazlitt (never quite adequately admired), and stay scarce a moment to mark de Quincey's intricate confusion of sound with colour, the rich hues wreathed in cloud, in those disorderly conceptions which at once

Digitized by Google

fascinate and fatigue us, and prove that in him one of the greatest essayists was strangled, not fulfilled — an impish and unstable figure playing upon his own fantastic personality as though it were another's.

We cannot so easily leave his impressive contemporary Landor who achieved a new form for the essay when he wrote and rewrote his all but endless *Imaginary Conversations*, mingling by mere hap the imaginative and the rational in capricious proportion and using a prose that no one since has bettered. His best passages may occur almost anywhere, and include such phrasing as this that echoes along the vaulting of the senses :

« ... He who hath lived in this country can enjoy no distant one. He breathes here another air ; he lives more life ; a brighter sun invigorates his studies, and serener stars influence his repose. Barbary hath also the blessing of climate ; and although I do not desire to be there again, I sometimes feel a kind of regret at leaving it. A bell warbles the more mellifluously in the air when the sound of the stroke is over, and when another swims out from underneath it, and pants upon the element that gave it birth. In like manner the recollection of a thing is frequently more pleasing than the actuality : what is harsh is dropped in the space between. »

Landor might have told more of himself if he had been less sharply aware of himself and had cared less to support an ideal disdain which we cannot wholly admire ; but he is still an essayist of the true personal order, still the self-portrayer, with a restless world sinking into sullen cloud behind his briefly tranquillised figure.

But injustice will yet be done if we pursue this light-heeled journey with no more than an unreflecting glance at Matthew Arnold, and forget the sallies that shook, or at least vexed, the intellectual world of fifty years ago. Arnold enjoyed the air of dispute and was never so happy as in asserting that others were wrong and foolish and perturbed about nothing, and thus he hangs half-way between the critical and the personal, friendlier than he cares to show, yet guarding his inward flame somewhat too jealously from the casual breath of others. John Freeman.

Certificats d'aptitude a l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges.

Composition française

Certificat d'allemand

Examiner cette définition de l'esprit français à la lumière de quelques exemples choisis dans notre littérature : « Un esprit qui ne se force ni au paradoxal ni à l'étrange, qui ne vise pas à étonner ou à déconcerter, mais qui s'accorde avec le bon sens dont il est le sourire. De la malice et de l'indulgence. De la sensibilité, prompte à s'émouvoir, mais qui a sa pudeur et qui évite les grandes démonstrations. Rien d'excessif, d'appuyé ; jamais l'air de s'en faire accroire. Rien de brutal, de la mesure. du goût. Et tout cela fait une manière qui n'est que de chez nous. »

R. Doumic.

Digitized by Google

CERTIFICAT D'ANGLAIS

L'utopie de William Morris n'est pas une œuvre isolée dans la littérature anglaise ; chaque siècle les Anglais ont ajouté un ouvrage ou deux au genre de l'utopie qu'ils ont recréé au commencement des temps modernes avec Thomas Morus.

Ce fait n'est-il pas de nature à élargir singulièrement la conception que le Français moyen se fait du caractère anglais ?

Thème anglais

L'installation de la chambre d'opium, de ce sanctuaire que Than balaye les pieds nus et que le marchand d'arachides de Marseille ne souille jamais de son obèse présence, atteste, par son luxe sobre et discret, le bon goût de Rose Grenade et les nombreuses campagnes de ses amants aux pays soumis à l'écriture chinoise.

Sur le large lit bas, enrichi de sentences morales taillées dans l'ivoire ou la nacre, quatre personnes peuvent s'étendre à l'aise. Elles y reposent sur une double épaisseur de ces matelas cambodgiens aussi frais que des nattes, dont l'élasticité est si admirable qu'on peut fumer dessus du soir à l'aube, pendant des années, sans que l'empreinte du corps les déforme. Pas d'autres meubles dans la pièce qu'une demi-douzaine de fauteuils carrés, une sorte de bahut-étagère et la table. Mais le tout est de ce beau bois du Sud où les ébénistes de Canton aiment à sculpter un motif plaisant de poissons et de fruits d'eau. Au dossier des fauteuils, dont le siège de marbre jaune luit à nu, s'accrochent des coussins plats, où se cabrent des dragons d'or à cinq griffes.

La table porte la théière dans son panier et, rangées autour d'elle, de fines tasses Kien-Loung, posées sur leurs soucoupes de bronze comme des nénuphars sur leurs feuilles.

Enfin sur les tablettes du bahut s'étale la riche collection des ustensiles de la fumerie.

D'abord les pipes : rotins aux noires vertèbres, bambous rougeoyants et lisses comme de la porcelaine vivante, tuyaux d'ivoire et d'écaille, où la fumée coule aussi douce que le son dans une flûte. Les fourneaux : énigmatiques champignons bruns, timbrés d'antiques caractères, plantés sur leurs supports aux miroitantes incrustations. Les lampes : légères pièces ciselées, chef-d'œuvre des orfèvres de Hong-Kong, où le verre se pose comme un nid tiède dans les bambous d'argent, fragiles fleurs cantonaises aux translucides émaux incarnadins, lourds blocs tonkinois où, dans des cuivres de nuances choisies, se tordent ou volètent des bêtes obscures. Enfin la délicate variété des menus outils, des frêles et jolies choses, si précieuses qu'à les toucher avec amour, les mains gardent on ne sait quelle douceur élégante : anneaux de jade pour rouler les pilules, scarabées bleus et minuscules chauves-souris pour préserver les yeux de la flamme, longues aiguilles souples, étuis de corne de buffle ou de rhinocéros à tenir la pâte, boîtes à dross, coupes à éponges, racloirs aux manches polis comme des laques. Henry Daguerches, *Consolata. fille du Soleil.*

Digitized by Google

IV. — Sujets donnés aux examens de la Faculté

CERTIFICATS LIBRES

Histoire de la grammaire et de la langue française.

Faire le commentaire grammatical du texte suivant :

Mais or oiez de Governal :
Espee çainte, sor cheval
De la cité s'en est issuz.
Bien set, se il fust conseüz,
Li rois l'arsist por son seignor.
Fuiant s'en vait por la poor.
Mot ot li mestre Tristan chier,
Quant il son brant ne vout laissier,
Ainsois le prist la ou estoit ;
Avec le suen l'en aportoit.

Traduire et faire le commentaire de tous les mots qui diffèrent du français moderne au point de vue phonétique, morphologique et sémantique. Ajouter les remarques syntaxiques nécessaires et déterminer la date et le dialecte du texte.

Littérature française classique.

Commenter ce jugement : « Le héros du *Mariage de Figaro*, c'est Figaro, le sémillant barbier, un Figaro singulièrement élargi et grandi. ...Toute la comédie est une effrontée dérision de l'ordre établi. »

Littérature française du moyen âge.

Qu'est-ce qu'un roman breton ? Ses origines et sa formation. (Tenir compte des textes au programme, les Lais de Marie de France et le Roman de Tristan de Béroul.)

Littérature française du XIXe siècle.

Le sentiment religieux dans *La Colline Inspirée*.

BACCALAURÉAT

Dissertation philosophique.

Le candidat traitera l'un des sujets suivants : I. Sensation et perception. — II. Émotion et passion. — III. Le problème psychologique du moi.

Observations sur la dissertation philosophique.

La dissertation de philosophie à la session de juillet 1928 ne marque pas de progrès sensible sur les années précédentes. Si le nombre des copies notées au-dessus de la moyenne est plus grand, le nombre des très bonnes notes a diminué. Il y a lieu de remarquer d'abord que les candidats ne savent pas lire leur sujet. Le texte imprimé qui le leur apporte déclenche en eux un effort d'imagination plutôt que de jugement. Ils ramassent dans

Digitized by Google

leur mémoire ce qui de près ou de loin a un rapport avec les mots qui les frappent et s'encombrent ainsi dès l'origine d'un bagage que beaucoup n'ont pas le courage ni l'art d'abandonner par la suite. C'est ainsi que les sujets comme : *Sensation et perception*, *Emotion et passion* sont une occasion fatale de montrer tout ce que l'on sait de chacun de ces termes ; d'où des paragraphes inutiles sur *l'énergie spécifique des nerfs* (1er sujet), ou sur la théorie de William James, ou la thérapeutique des passions (2e sujet). Le candidat n'a pas à montrer qu'il ne sait pas rien du tout, mais qu'il sait quelque chose, et il le montrera autant par ce qu'il laisse de côté que par ce qu'il dit expressément. C'est en cela que consiste l'art de la dissertation.

Il y a donc lieu d'abord de bien saisir ce que l'on doit et ce que l'on veut dire, et pour cela une discipline de l'attention et par conséquent du caractère est nécessaire, qui ne servira pas que pour le baccalauréat. Ensuite, il faut savoir disposer par ordre ce que l'on a à dire : c'est la composition qui relève de la mémoire et de l'intelligence. Nous n'avons pas l'impression que la mémoire des candidats soit disciplinée ni même assez développée. Le procédé couramment employé d'énumérations successives et de juxtaposition de petites touches est la preuve, croyons-nous, d'un effort de mémoire violent mais peu sûr de lui. Dans beaucoup de cas cela suffit à expliquer l'absence d'organisation interne et de suite logique dans le développement, l'absence de vue d'ensemble, les omissions fâcheuses (on néglige le rôle de la mémoire et du jugement dans la perception ; on se contente de traiter le problème de la formation de l'idée du moi en négligeant le problème de son contenu) ; enfin les fautes de style, incorrections et platitudes. Peut-être d'ailleurs est-il impossible d'obtenir en un an la familiarité avec les bons auteurs et les grands systèmes qui permettrait d'éviter ces défauts.

Il faut en outre signaler, bien entendu, les graves fautes dues à l'imprécision de la pensée elle-même. Par exemple tel candidat (1er sujet) confond perpétuellement la distinction de la sensation et du sentiment, d'une part, de la sensation et de la perception d'autre part. Pour tel autre, la sensation et la perception sont tour à tour différentes de nature, puis une seule et même chose. Mais en général, à notre avis les fautes graves dont l'intelligence est directement responsable sont très rares.

L'examen oral ne présentant pas de signification suffisante (en ce qui concerne la philosophie) nous n'en parlerons point. Nous remarquons seulement que les matières à option sont souvent choisies sans méthode et presque toujours mal étudiées. Cette négligence prend les proportions d'une catastrophe quand il s'agit d'un auteur important qu'on lit pour la première fois le matin de l'oral. On rencontre ainsi des élèves de Philosophie qui, prétendant avoir étudié Descartes, confondent le Cogito et le Doute, et n'ont jamais entendu parler de l'argument ontologique. Il y a d'ailleurs quelques grands auteurs qu'il est indispensable de connaître si l'on veut que la classe de philosophie ait un sens. Ainsi l'on pourra faire passer dans le programme obligatoire la plus grande partie des matières à option. Ce sera la meilleure façon de les étudier.

H. CARTERON.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Chronique antique

P. MAAS, *Textkritik.* (*Einleitung in die Altertumswissenschaft* ², hrsg. von A. Gercke und E. Norden. I. 2.). 1927.

On ne voit pas d'objection de quelque importance à présenter contre la doctrine exposée par M. P. M. On a plaisir, au contraire, à l'entendre condamner presque dédaigneusement les systèmes périmés — ou qui devraient l'être — de la majorité des manuscrits, ou du plus ancien, du plus complet, du meilleur manuscrit (§ 20), ou proclamer (§ 6), avant de donner les règles du stemma, le postulat de la transmission mécanique. Peut-être met-il un peu trop au second plan (§ 16) le principe qu'une conjecture doit pouvoir expliquer l'origine des leçons fautives. (Cf. d'ailleurs ce que dit M. P. M. lui-même § 19 *b*.) — Le plan adopté rejette tous les exemples à la fin : ce n'est pas sans danger pour eux, ni même peut-être pour la théorie, qui peut, par contre, gagner à ce système un aspect plus rigoureux. L'auteur semble bien avoir cherché le maximum de rigueur et de netteté ; on ne peut que le féliciter d'avoir enfermé les principes de la critique dans des formules tranchantes comme celles d'un code et précises comme des théorèmes de géométrie. Il a poussé la précision jusques à substituer à la division courante en *recensio* et *emendatio*, parce qu'elle paraît ne pas prévoir les cas où la tradition ne doit pas, ou ne peut pas être corrigée, ni ceux où l'on n'a pas à corriger mais à choisir entre deux leçons transmises, une division en *recensio* et *examinatio*, l'*examinatio* pouvant donner lieu à *selectio* ou *divinatio* (§ 2). Par malheur M. P. M. ne disposait que de trop peu de pages : le fascicule n'en a que 18, et les exemples commencent p. 12. Il en résulte qu'il n'a pu donner qu'un abrégé si concis que la lecture en est assez difficile : peut-être eût-il mieux valu même diluer un peu, pour se faire comprendre mieux et surtout plus vite, en sacrifiant au besoin l'élégance d'une présentation par trop sobre. — Le procédé de classement des manuscrits d'après des critères purement matériels (lacunes provenant de déchirures, omission de lignes entières) n'est traité qu'en quelques lignes (§ 8) et à propos des copies de manuscrits conservés : il méritait un peu plus, et peut servir en d'autres cas (cf. Clark, *Descent of Manuscripts*, 1912). La question des traditions contaminées est traitée (§ 10) en ce qui concerne les indices de contamination et l'utilisation du stemma (valeur de leçons isolées) : mais on voudrait que l'auteur eût exposé, s'il la croit possible, la théorie de la construction du stemma pour une tradition contaminée. Enfin, si les règles de la recension sont très nettement exposées, leur justification par le principe

Digitized by Google

qui les soutient, l'application de la probabilité, est presque sous-entendue. Elle va sans dire asurément ! Mais en une matière aussi fertile en controverses on ne saurait assurer trop solidement les premiers principes.

A défaut du traité complet que M. P. M. ne pouvait donner en si peu d'espace, on sera bien aise d'avoir au moins un aide-mémoire pour les occasions difficiles, un résumé d'autant plus utile en sa brève précision qu'on a d'ordinaire plus de peine à garder présentes à l'esprit dans tout leur ensemble les lois d'une discipline très compliquée.

O. TAFRALI, *La Cité Pontique de Dionysopolis. Kali-Acra, Cavarna, Tékè et Ecrêné.* Paris, Geuthner, 1927. 80 pp. 16 planches.

Les 16 planches qui ornent le présent volume ne sont pas toutes également réussies. On ne distingue pas grand'chose pl. III, et le pointillé de la pl. I est un peu trop apparent. Mais c'est une bonne idée que de présenter au lecteur les paysages explorés, et de reproduire pour lui deux dessins du peintre Jules Laurens, dont le second (pl. XV) a le mérite d'avoir fixé l'aspect romantique d'une forteresse qui semble avoir souffert depuis. Ainsi que l'indique un sous-titre M. O. T. expose les résultats d'une exploration archéologique qu'il a faite en 1920 sur la côte de la mer Noire entre les caps de Kali-Acra et d'Ecrêné, et des recherches historiques entreprises à cette occasion. Il n'a pas limité son attention aux restes antiques. Tékè, qu'il étudie, n'a rien que le tombeau d'un saint musulman, et les restes d'un couvent de derviches. La forteresse d'Ecrêné est « byzantine ou génoise » (p. 49) et non romaine comme l'assurent les guides. Byzantine aussi la forteresse de Kali-Acra, et les tas de pierres qu'on voit à quelque distance ne sont même pas sûrement des ruines. M. O. T. essaie pour Baltchic, Ecrêné, Cavarna, Kali-Acra, de retrouver les anciens noms, et s'il n'arrive pas toujours à la certitude ce n'est pas faute d'avoir consulté les documents : la longue bibliographie qu'il donne et les cartes anciennes qu'il discute le prouvent. Pour Baltchic du moins l'identification est sûre depuis qu'on y a trouvé des décrets de Dionysopolis. C'est là que M. T. et ses prédécesseurs ont découvert le plus de restes antiques : un peu de l'enceinte, des sculptures, des monnaies, et une tombe romaine, étudiée déjà par Škorpil au moment de la trouvaille fortuite, fouillée à nouveau par M. T., et dont on a retiré nombre d'objets variés, depuis des instruments de chirurgie jusques à une statuette mutilée d'Osiris. Les destins de cette petite cité grecque en lisière des barbares, ses relations avec les cités voisines, la Macédoine, Rome, les Daces de Burebista, ne manquent pas d'intérêt. Il est regrettable qu'on en sache assez peu de chose. M. T. a du moins le mérite d'avoir complété sur place la documentation en un temps où le voyage n'était pas sans danger, de l'avoir commodément rassemblée, et discutée. On trouvera dans la partie épigraphique 9 inscriptions de Baltchic et deux de Cavarna, déjà publiées, mais pas toutes ensemble. — Quelques fautes d'impression [1]).

[1]) P. 37. Petit sceau de bronze, lire seau. — P. 52, n. 2. Faut-il lire *auditis* et *gesta* au lieu de *auditio* et *gesti* ? Le texte tel qu'il est imprimé me reste inintelligible.

Digitized by Google

G. BARDY, *Littérature grecque chrétienne (Bibliothèque catholique des sciences religieuses).* Paris, Bloud et Gay. [1928.] 188 pp.

Il existe déjà plusieurs histoires de la littérature grecque chrétienne. C'est un vaste sujet, même si l'on s'arrête en 527. M. G. B. le traite une fois de plus en un tout petit livre, agréable à lire, et qui peut servir de vue d'ensemble aux gens du monde un peu pressés, et même de première initiation aux étudiants. Ils y trouveront même une bibliographie, et l'indication de travaux à faire. La bibliographie est un peu courte : M. B. qui cite d'ailleurs des travaux étrangers, peut alléguer p. 178 que « nous n'avons pas encore, du moins en France, d'études d'ensemble sur les plus grands écrivains du Ve s. » ; on regretterait qu'il omette les études de Harnack sur Marcion (il indique p. 20 les *Texte und Untersuchungen* dont elles font partie) et le livre de Bousset sur Clément d'Alexandrie : mais les ouvrages signalés peuvent faire connaître les autres. — Négligeant ici quelques questions de détail qu'on pourrait poser on voudrait s'en tenir au fond même et au plan du livre. Un court tableau de ce genre ne peut être un traité complet où tous les problèmes soient posés : il peut être une synthèse où la structure, l'originalité, la vie de la littérature étudiée soient mises en relief et expliquées. M. B. esquisse cette synthèse dans l'introduction générale, les « vues d'ensemble » qui précèdent chaque période, et la conclusion. Mais son plan est en partie inapte à faire apparaître dans la trame même de l'exposé les idées directrices qu'il a reconnues. Il distingue d'abord trois époques : origines, âge d'or, déclin : la division est très naturelle. Mais dans chaque période il classe les œuvres par provinces. Sans doute on ne niera pas que « chacune des grandes provinces chrétiennes garde... sa physionomie propre » (p. 26). Mais l'auteur, qui se rend compte lui-même de ce qu'il y a d'artificiel et d'arbitraire dans ce classement (ibid.) insiste (p. 50) à propos de la correspondance de Denys de Corinthe sur « la puissante réalité de l'unité chrétienne ». Pourquoi découper cette unité en sections géographiques à l'intérieur desquelles l'exposé risque de dégénérer en catalogue et notices juxtaposées, au lieu de faire continuellement apparaître comment la littérature chrétienne est née et s'est développée avec la vie même de la société chrétienne, pour répondre aux besoins de cette vie ? M. B. eût évité, en procédant ainsi, quelques désaccords criants avec la suite des temps, dont voici quelques exemples. La Didaché n'apparaît qu'au ch. III, p. 53, parce qu'elle est *peut-être* d'origine syrienne, et c'est « le plus ancien peut-être des écrits chrétiens qui nous ont été conservés, en dehors du N. T. ». Pamphile de Césarée apparaît à la p. 63, avant Origène, qui pourtant était déjà mort lorsque Pamphile, son disciple posthume, vint se fixer à Césarée. — N'est-ce pas aussi sacrifier d'une autre manière à une ordonnance bien extérieure et matérielle que de traiter p. 29 à propos de St Clément de Rome (extrême fin du Ier a.) de toute la littérature apocryphe publiée sous son nom entre le IIe et le Ve siècles et dont une partie est d'ailleurs sans doute rédigée en Syrie alors qu'avec St Clément on en est au chapitre : Rome et la Gaule ? Si bien que le classement géographique n'est plus observé ! — Ce sont là d'incontestables imperfections, mais on ne saurait en faire un crime à l'auteur sans méconnaître l'immense difficulté de sa tâche.

P. COLLOMP.

Digitized by Google

CICÉRON, *L'Amitié*, texte établi et traduit par L. Laurand, *Collection des Universités de France* publiée sous le patronage de l'Association *Guillaume Budé*. Paris, Société d'Edition « Les Belles Lettres », 1928. (Prix : 12 fr.)

M. Laurand est actuellement, parmi les spécialistes de la langue et du style de Cicéron, l'un des meilleurs, pour ne pas dire, le meilleur. Nous avons indiqué ici même l'année dernière (*Bulletin* de mars 1928, p. 182-184), tout le profit que les latinistes pouvaient tirer de l'ouvrage qu'il a autrefois publié sur ce sujet et qui venait de paraître en seconde édition à la Librairie des Belles Lettres. La publication, par ses soins, d'un traité de Cicéron, dans la Collection Guillaume Budé, présente donc un intérêt tout particulier. Le livre est, en effet, de ceux qui méritent d'être remarqués.

Le *de Amicitia* qu'a choisi M. Laurand, pour commencer, nous l'espérons bien, est peut-être le plus charmant de tous les traités de Cicéron. Il a été de tout temps l'un des plus lus et, par conséquent des plus souvent copiés au moyen âge et des plus souvent édités. Les manuscrits sont extrêmement nombreux, sans qu'il soit possible d'établir parmi eux des familles bien nettes. Les variantes, compliquées par les corrections, sont en nombre infini. Pour les noter toutes, dit le nouvel éditeur, il ne faudrait pas moins d'une page d'apparat pour chaque ligne de texte. M. Laurand ne se laisse pas entraîner, rassurons-nous, à cet étalage d'érudition. Son apparat se réduit à ce qui est indispensable pour justifier la leçon qu'il adopte.

Il n'en est pas moins arrivé à renouveler, dans une certaine mesure, la critique de ce texte déjà si étudié. Il a pris pour base deux manuscrits qui n'avaient pas encore été utilisés jusqu'ici quoiqu'ils fussent parmi les meilleurs : un *Laurentianus* de Florence du X^e^ siècle et un *Parisinus* du début du XI^e^ siècle. Il a utilisé en outre une photographie d'un autre manuscrit, en possession, autrefois, de l'éditeur Didot, collationné par Mommsen et qui avait disparu. M. Laurand avait eu, ces années dernières la sagacité de le retrouver à Berlin. C'est probablement à cette bonne fortune que nous devons l'édition actuelle. Une série d'articles, publiés par lui, depuis 1926 apporte de très intéressants détails sur les diverses sources manuscrites du texte : *Rev. Et. lat.*, IV, 1926, p. 61-62 ; *Musée Belge*, XXX, 1926, p. 33-49 ; 131-136 ; *Classical Philology*, XXI, 1926 : *le fragment du* De Amicitia *contenu dans le manuscrit de Sélestat*. Nanti de ces bases nouvelles, M. Laurand a pu tirer, en outre, un heureux parti de son expérience du style cicéronien et, en particulier de ses études du rythme oratoire et des fins de phrase. L'ordre des mots se trouve ainsi, en de nombreux cas, définitivement fixé. La qualité de la clausule permet souvent le choix entre les différentes leçons : *clausula melior*, trouvons-nous presque à chaque page, dans l'apparat. Le corps des phrases se trouve, aussi, fréquemment amélioré. M. Laurand ne cherche pas la correction : il est prudent, plutôt conservateur par tempérament mais, lorsque la faute est évidente, il procède avec méthode et corrige presque toujours heureusement. Un mot, une lettre, suffit parfois pour préciser de façon intéressante la pensée de Cicéron. En voici un bel exemple qui nous montre Cicéron — ou si l'on préfère, Lelius, hésitant entre la croyance à l'immortalité de

Digitized by Google

l'âme et l'idée épicurienne de l'anéantissement total : chap. 14 : *sin autem aut illa vereor — haud illa vereor — ita vereor — aut illa verior...* donnent les manuscrits. Le mot *vereor* se trouve déjà à la ligne précédente ; le *aut* ou *haud* est un redoublement de *autem*. On adoptera sans hésiter la correction de M. Laurand : *sin autem illa veriora ut idem interitus sit animorum et corporum...*

A une érudition dont on admire la conscience et la solidité, M. Laurand joint une qualité éminente, il sait être clair et simple. Rien de plus complet que son introduction, brève cependant et d'apparence presque élémentaire. De même que pour son apparat critique, il a su trouver une mesure parfaite pour les notes explicatives qui accompagnent la traduction. La traduction elle-même est excellente, très exacte et d'un français de fort bon aloi, tout à fait classique dans son élégante sobriété. C'est un plaisir de lire l'aimable traité de Cicéron dans un bon texte et de le relire dans la traduction de M. Laurand. Nous tenons à recommander tout particulièrement à nos étudiants ce livre à l'aide duquel ils pourront utilement s'entraîner aussi bien au thème qu'à la version.

G. LAFAYE, *Les Métamorphoses*, texte établi et traduit par OVIDE ; t. 1 (chants I-V) ; t. 2 (VI-X). Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'*Association Guillaume Budé*. Paris, Soc. d'Edition « Les Belles Lettres ». 1928.

Il convient de rendre hommage, devant cette édition des dix premiers chants des *Métamorphoses* d'Ovide, au souvenir de l'excellent latiniste que fut Georges Lafaye. Pendant une bonne partie de sa vie, il s'était occupé d'Ovide et voici que son édition, ou du moins la plus grande partie de son édition, paraît au lendemain de sa mort. A l'œuvre de l'aimable poète latin restera associée la mémoire de l'aimable maître qui, à la Sorbonne, a formé des générations de latinistes.

On se souvient du travail de G. Lafaye, publié en 1904 dans la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris : *Les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs*. On en retrouve la riche substance, mise au courant des travaux les plus récemment parus en Allemagne et en Italie, dans l'*Introduction* de la nouvelle édition d'Ovide. En une trentaine de pages, G. Lafaye expose tout ce qu'il faut savoir sur les *Métamorphoses* ; c'est un excellent chapitre de littérature générale, traité avec autant de goût et de délicatesse que d'érudition.

L'établissement du texte d'Ovide est, on le sait, tout particulièrement délicat, d'abord parce qu'on ne sait si Ovide lui-même avait établi définitivement son texte. Lorsqu'il partit en exil, il lui restait, nous dit-il lui-même, beaucoup à corriger. Dans quelle mesure et dans quelles conditions a-t-il fait ces corrections et les a-t-il introduites dans sa rédaction primitive, nous l'ignorons. C'est ainsi que l'on discute si les doublets qu'on rencontre si souvent dans le texte représentent un procédé de répétition par lequel se manifesterait l'exceptionnelle facilité d'Ovide, ou s'il faut y reconnaître des corrections dues au poète lui-même ou encore si ce ne sont pas de simples interpolations. Quand des deux rédactions, l'une pèche manifestement contre la langue, la métrique ou même l'usage d'Ovide, la décision est facile. Mais là où manquent les preuves positives, dit M. Lafaye.

Digitized by Google

il faut bien se décider par des raisons de goût, c'est-à-dire par des raisons individuelles. Une seconde raison de l'incertitude du texte est que durant l'antiquité aussi bien que le moyen âge, Ovide a toujours été très lu, par conséquent souvent copié et extrêmement corrompu. La plupart des fautes, pense M. Lafaye, remontent à l'antiquité elle-même. Nos manuscrits, dont le plus ancien remonte au XIe siècle, se trouvent donc fort éloignés de l'original correct, si jamais il y en eut. Mais actuellement l'établissement du texte bénéficie des travaux de nombreux et excellents philologues depuis Heinsius au XVIIe siècle et Burmann au XVIIIe jusqu'à Magnus (éditions de 1885, 1903 et 1919) et Ehwald (éditions de 1914, 1915, 1916), pour ne citer que les principaux. M. Lafaye continue et complète cette lignée.

« Pour établir cette édition », nous dit-il, « j'ai reçu un secours précieux venu de très loin. Il y a quelques années les étudiants de l'Ecole supérieure Barringer à Newark (New-Jersey), ayant appris que l'Association Guillaume Budé se préparait à donner une nouvelle édition des Métamorphoses, lui ont offert, sur le conseil de leurs professeurs MM. Milwitsky et Crosse, une reproduction photographique in extenso du meilleur des manuscrits, le *Marcianus* 225 de Florence. » — C'est ce manuscrit que M. Lafaye a pris comme base de son édition, notamment pour l'orthographe, en le collationnant avec les deux manuscrits de Paris, dont l'un est probablement celui dont s'était déjà servi Heinsius et en s'aidant, naturellement, de tout le travail critique accompli avant lui. L'apparat est réduit à l'essentiel, il n'en est pas moins assez compliqué et tout en restant clair, témoigne de tout le difficile travail de l'édition. Nous avons désormais, en France, un bon texte d'Ovide, établi par un savant qui était en même temps un homme d'un goût très fin.

Ces qualités littéraires, si utiles pour éditer un poète tel qu'Ovide se retrouvent dans la traduction qui restera, nous semble-t-il, un modèle du genre. Contentons-nous de reproduire quelques lignes dans lesquelles M. Lafaye expose l'un des principes qui l'ont guidé et qui sont comme une leçon posthume de l'excellent maître : « La forme que l'on donne à la traduction d'un ouvrage grec ou latin dépend en grande partie de l'idée que l'on se fait de l'auteur, de son caractère, de ses goûts et de ses habitudes d'esprit. Il y a, dans les Métamorphoses, sous l'unité apparente de la composition, une très grande diversité de ton, une souplesse extrême dans l'art des contrastes. Un des traducteurs de 1838 (ce doit être Charles Nisard) a parfaitement noté chez Ovide un mélange de familiarité et d'élégance qui le distingue des autres poètes de son temps. Il ne faut pas chercher à corriger Ovide en le traduisant ; il faut respecter autant que possible ses anachronismes d'expression, ses antithèses, ses pointes, ses répétitions de mots. ...C'est là une des principales difficultés que rencontre le traducteur ; il faut qu'il ait à sa disposition un grand nombre de synonymes pour lutter avec tous ceux que le poète a accumulés en deux ou trois vers. Quelquefois le traducteur désespère ; mais lorsqu'il quitte le jeu, il est d'autant plus émerveillé des ressources de l'enchanteur qu'il les a étudiées de plus près. »

— Souhaitons que le troisième volume qui devra achever l'édition des Métamorphoses ne tarde pas trop à suivre les deux premiers.

A. GRENIER.

Imprimerie Alsacienne Strasbourg — Le gérant: A. Schann

Digitized by Google

LF
3101
.B8

FEB - 5 1929

7e ANNÉE
N° 4

1929
1er FÉVRIER

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France 15 fr. - Etranger 20 fr.
Prix du numéro : France 2 fr. - Etranger 2,50 fr

Digitized by Google

SOMMAIRE.

		Pages
I. G. Maugain	**Les belles vacances de sept étudiants**	156
II.	**Chronique.**	
	Réunions du Samedi (Linguistique, archéologie et orientalisme, p. 159. — Histoire des religions, p. 159.)	
	Visite de M. le professeur Crofts	162
	Certificats d'études supérieures de licence	162
	Amicale des étudiants de la Faculté des Lettres .	162
	Légion d'honneur	162
III.	**Concours et examens.**	
	1. — *Notes sur les questions et les auteurs des programmes.*	
J Pommier	*Notes sur les Destinées* (suite et fin)	163
	2. — *Textes à traduire ou à commenter.* (Grec, p. 173. — Latin, p. 174. — Anglais, p. 176. — Italien, p. 177. — Histoire ancienne, p. 178.)	
IV.	**Revue bibliographique.**	
	Chronique française.	
F. Ed Schnéegans	*Jean Calvin. Epître au roi François I* (J. Pannier)	181
	Andry de la Vigne (Ph. Aug. Becker) . . .	182
	Problèmes littéraires du XVI^e siècle (L. Saineán)	188
E. Hœpffner	*Womens Costume* (Erinnica Rathbone Goddard)	186
	The Anglo-Norman Voyage (E. G. R. Waters)	187

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

(voir la liste aux pages 3 et 4 de la couverture)

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, Paris VI^e

En vente chez tous les Libraires.

Digitized by Google

7e ANNÉE
No 4

1929
1er FÉVRIER

LES BELLES VACANCES DE SEPT ÉTUDIANTS

L'été dernier, la Faculté des Lettres de Strasbourg a eu la joie de faciliter à sept de ses étudiants, nés et élevés dans un des trois départements recouvres, les moyens d'accomplir un beau voyage à l'intérieur de la France. Elle les a pris parmi ceux que leur travail et leurs succès rendaient le plus dignes de cette faveur, car ce qu'elle voulait, c'était récompenser le mérite. Son choix s'est porté sur M. Théodore Lang, déjà pourvu non seulement de la licence, mais du diplôme d'études supérieures de langue et littérature allemandes, M. Emile Baas et M. Raymond Lucien Klée, tous deux licenciés de philosophie, MM. Roger Jaquel, Robert Werner et Camille Wollbrett, licenciés d'histoire et géographie, M. Auguste Thomas, à qui manque un seul certificat pour avoir la licence littéraire. A maint autre encore les titres n'eussent pas fait défaut pour figurer sur la liste des élus. Mais notre aide ne pouvait rester efficace si nous la partagions entre un plus grand nombre de jeunes gens.

Quand nous disons *notre aide*, nous ne pensons pas seulement à la Faculté, mais beaucoup plus à quelque généraux mécènes qui nous ont libéralement fourni les ressources nécessaires pour réaliser le vœu que nous leur recommandions[1]). Ce sont Madame P. Mellon de Paris, M. Debrix, directeur de la Société Générale Alsacienne de Banque, M. Hartmann, industriel à Munster, M. Herrenschmidt, président de la Chambre de Commerce de Strasbourg, M. Henri Lévi, directeur des Grands Moulins de Strasbourg, M. Marchal, industriel à Rothau, M. le Directeur des Mines de Péchelbronn.

Nos sept étudiants ont décidé, en pleine liberté, quelle partie de la France, ils allaient visiter, puis ils ont établi leurs itinéraires avec le concours d'un homme tout à fait désigné pour les guider de ses conseils, notre professeur de géographie, M. H. Baulig. Quelques-uns ont ensuite préparé leur voyage avec un soin méticuleux par l'étude des ouvrages qui s'imposent en ces occasions. Enfin, chacun est parti de son côté, pour une durée d'environ six semaines. Il a visité deux ou trois des provinces suivantes: Bourgogne, Dauphiné, Savoie, Provence, Languedoc, Guyenne, Gascogne, Béarn, Orléanais, Auvergne, Normandie, Bretagne. De plus, on s'est volontiers arrêté à Lyon ou à Paris. En cours de route, on n'a oublié ni professeurs, ni doyen: on leur a

[1]) Voeu émis à l'unanimité par le Conseil de la Faculté, sur la proposition de M. le Professeur Marc Bloch.

Digitized by Google

souvent adressé des cartes postales, voire des lettres. De retour en Alsace, on a rédigé des récits qui se recommandent tous par la sobriété, la simplicité, un heureux accent de sincérité. Mais ces qualités communes à tous n'empêchent pas, il va sans dire, les tempéraments de s'affirmer.

Plusieurs s'attardent dans les vieilles églises ou bien recherchent avec une préférence marquée les spectacles naturels. « Chartres, dit l'un, nous appelle trop impérieusement pour pouvoir résister à son charme. *Voici la lourde nappe...* chantons-nous avec Péguy lorsque, dépassant Saint-Cyr et les forêts de l'Ile de France, nous entrons dans l'opulente Beauce. A peine avons-nous le temps d'admirer, jaillissant de la plaine beauceronne, l'élancement triomphal des flèches de Chartres, que déjà, par un frais matin d'été, le train nous dépose dans la ville. La cathédrale aura notre première visite. Que dire de notre impression ? Nous avons lu Péguy, et nous voudrions chanter avec lui la simplicité admirable de ces lignes, leur harmonie exquise, la richesse de ces portails, la majesté de ces tours, fières comme des épis de Beauce, et puis le silence divin de cette nef, l'embrasement de ces murs, l'élégance de ces colonnes, la foi de ce peuple qui a pu rêver cette merveille, et le génie de cet homme qui a pu traduire cette foi et réaliser ce rêve ».

Voici une partie des impressions que la capitale de la Normandie laisse à un jeune strasbourgeois : « Un ciel clément m'épargna les averses et me permit de goûter en paix les splendeurs de Rouen. Dans cette ville un peu chaotique, l'unité de style invraisemblable de St.-Ouen m'empoigna fortement. Cette nef est dignement surmontée d'une merveille de tour centrale : ses pinacles aigus profilent sur le couchant moiré de pourpre la couronne ducale de Normandie en une svelte et immatérielle silhouette. Une note toute humaine et chaude se dégage du gothique flamboyant et délicieusement intime de St.-Maclou. Puis c'est l'immense chose, la cathédrale. La façade en a la ténuité d'une dentelle poussiéreuse. Le calcaire, par son propre effritement, remet sans cesse une nuance claire dans cette grisaille de pierre et dote les statues en extase de traines immaculées. Les tombeaux somptueux des cardinaux d'Amboise et du sénéchal de Brézé qui ornent le choeur me semblent d'une grandiloquence outrée quand, sur la Place du Vieux Marché, j'aperçois la dalle où Jeanne expira. Est-ce l'attristant souvenir de la Pucelle qui fait la mélancolie brumeuse de celle ville ? »

Un autre de nos voyageurs visite Le Hâvre, Honfleur, Lisieux, Caen, Pontorson. Ensuite, dit-il, « les neuf kilomètres qui nous séparent du Mont Saint-Michel sont enlevés joyeusement, malgré le bruit infernal des autos et autocars qui nous doublent à chaque instant. Là-bas, une pointe fine qui se perd dans le ciel au bleu profond nous attire, puis disparait à nos regards ; nous passons quelques charmantes fermes normandes ; nous regardons brouter des troupeaux de moutons sur le prés salés : enfin à un détour de la route, le Mont réapparaît à un kilomètre devant nous. Apparition à vrai dire ; car tout dépasse notre attente ; nous ne pouvons nous lasser de suivre ces contours élancés, d'admirer cette flèche ; nous cherchons les détails dans les constructions qui se précisent au fur et à mesure que nous avançons ; mais sans cesse l'unité harmonieuse de cet ensemble nous conduit vers cette flèche, et la flèche vers le ciel, et le ciel vers cette immensité qui maintenant nous

Digitized by Google

assaille de tout côté. Oublions la laide digue et les ensablements qu'elle provoque, oublions la grève délaissée par les eaux à cette heure de midi, et nous pourrons saluer Saint-Michel-au-péril-de-la-mer avec le même virginal enthousiasme que les pélerins du temps jadis. »

A l'autre bout de la France, un de nos sept étudiants monte, vers le soir, à Notre-Dame-de-la-Garde et s'extasie sur le spectacle qui s'étale à ses pieds. Un autre voudrait être poète pour chanter dignement ces villes « merveilleuses et uniques qui s'appellent Arles et Avignon « Il ajoute : «L'expérience de Paris fut profonde. mais non pas plus forte que celle du Midi qui m'a été particulièrement chère à moi, enfant de l'Est. »

Tel autre de nos Alsaciens parcourt l'Auvergue. Il recherche moins les émotions esthétiques que l'occasion de vérifier les enseignements de ses maîtres et de ses livres. « En ce qui concerne la géographie physique, écrit-il, un voyage sur les lieux est le complément heureux et presque indispensable des études théoriques et livresques. Sans doute certains paysages et aspects du relief ne me surprirent guère : tels les Bois Noirs, que j'ai traversés à pied de St.-Priest à Thiers ; ils présentent absolument les mêmes traits que les Vosges Méridionales et leurs sombres forêts de sapins. Mais deux sortes de formes du relief furent tout à fait nouvelles pour moi : la topographie volcanique et la topographie calcaire ou karstique. A l'ouest de Clermont-Ferrand, du sommet du Puy de Dôme, je pus me rendre compte de ce qu'étaient les volcans récents et très bien conservés, formant, suivant une image un peu usée, mais très exacte, un véritable paysage lunaire. Une descente par les brèches et cinérites au Nid de la Poule, cratère très régulier au bas du Puy de Dôme, puis une randonnée jusqu'au Puy de Pariou, dont le cratère a 97 m. de profondeur, me permirent de considérer de près ces témoins volcaniques non moins instructifs, mais (vu qu'ils sont à l'écart des routes carrossables) ignorés du public des autos-cars. Plus loin au sud, les sommets plus élevés du Puy de Sancy, du Puy Ferrand et de la Banne d'Ordanche, les roches phonolithiques de Tuilière et de Sanadoire, le Gerbier de Jonc, les nombreux lacs volcaniques que j'eus l'occasion de voir ou de visiter, les pointements volcaniques aigus, les « sucs » vellaves aux renommés Rochers de Corneille et d'Aiguilhe, les Orgues basaltiques d'Espaly corrigèrent ce que ma représentation du paysage volcanique aurait pu avoir de trop absolu d'après la seule vue des dômes réguliers visités en premier lieu. Le Cantal enfin, que j'ai traversé d'est en ouest et dont j'ai escaladé deux sommets, m'a montré quelles proportions imposantes un seul volcan pouvait avoir. »

Ce qui intéresse un autre étudiant c'est le spectacle de l'activité humaine : les caves de Saumur, les fromageries d'Annecy, l'industrie laitière de la vallée de Chamonix, la ganterie grenobloise, la vente du poisson à Saint-Malo et à Granville, les Halles de Paris.

Çà et là nous trouvons des remarques précises sur le coût de la vie partout élevé, mais moins dans les villes universitaires et dans quelques autres. « Suivant les localités, nous dit l'un, j'ai payé le petit déjeuner entre 1 fr. 50 et 4 francs ; les repas de 6 à 20 francs. » Un autre proteste contre le prix des pêches dans la région d'Avignon : 6 frs. 25 le demi-kilo ! On observe

Digitized by Google

qu'à Nice et à Annecy, on se loge et on mange à des conditions raisonnables. On nous dit : « A l'occasion, descendez à tel hôtel, évitez tel autre. »

Mais tous résolvent en souriant le problème économique. Ils ont vingt ans ou un peu plus ; ni la Faculté, ni la famille ne les ont laissés sans ressources. Et puis, ils trouvent partout un accueil si aimable qu'ils ont vite fait d'oublier quelques surprises légèrement désagréables pour leurs bourses.

Cet accueil, voilà ce qui les enchante unanimement. De leur contact avec leurs compatriotes de l'intérieur, ils gardent presque toujours un excellent souvenir, qui s'exprime dans maints passages de leurs récits. Obligé de nous limiter, nous donnerons la parole seulement à un jeune historien : « Le Curé de P...., qui eut l'obligeance de me servir de cicerone dans son église pendant près d'une heure, fut le guide idéal. Il m'exposa avec quel soin il veillait sur *son* église qu'il chérissait depuis vingt ans et les travaux qu'il avait dû y faire exécuter ; ayant appris que je me mêlais aussi un peu d'histoire, il me retraça les différentes phases de cette église ; il poussa ensuite l'obligeance jusqu'à me chercher des jumelles pour me permettre de distinguer les admirables chapiteaux, et m'introduisit dans le local où il conserve jalousement, entre autres trésors, une Vierge en bois avec Ste.-Anne et l'enfant Jésus, une pièce unique du XIII[e] siècle. Au Centre-Orcet, petite station de chemin de fer, à laquelle j'aboutis en descendant de Gergovie, je rencontrai un employé du P.L.M. Nous engageons la conversation ; apprenant que je suis Alsacien, il me serre la main avec effusion, m'invite à passer avec lui l'heure entière que je dois attendre avant le départ de mon train ; cette heure ayant passé trop vite, il a la bonté de m'accompagner en chemin de fer jusqu'à Issoire et de m'y recommander chaleureusement à un hôtelier de ses amis, risquant de rater le dernier train (il était 22 heures) qui pouvait le ramener au Centre-Orcet. »

Ce n'est pas nous qui mettrons en doute le profit que nos sept jeunes gens ont tiré de leurs dernières grandes vacances. Mais nous aimons mieux le leur laisser dire à eux mêmes ; ils n'y ont certes pas manqué. Un seul parlera pour tous. « Mon voyage, écrit-il, fut de toute beauté. Il a soulevé en moi bien des enthousiasmes sincères ; il m'a donné bien des enseignements précieux. Il a été d'un effet durable. Je le constate par le singulier enrichissement dont a bénéficié et bénéficie encore toute ma vie intrieure. Je suis heureux surtout d'avoir pu donner sur beaucoup de points, sur des points essentiels, un fondement solide et concret à la connaissance trop uniquement littéraire que j'avais de mon pays. »

Ce langage est éloquent dans sa sobriété. Il est pour nous un encouragement à recommencer l'éxpérience tentée en 1928. Nous avons le ferme espoir de pouvoir le faire. Les nobles et généreux concours manquent-ils jamais quand il s'agit de nos chers étudiants d'Alsace et de Lorraine ?

Gabriel MAUGAIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi

Samedi 15 décembre 1928. — Linguistique, Archéologie et Orientalisme

Mr Karst rend compte de l'ouvrage de A. Dirr. — *Einführung in das Studium der Kaukasischen Sprachen* 1928.

Mr Cavaignac rend compte des ouvrages de Mr. Karst. *Alarodiens et Proto-Basques.* — *Grundsteine zu einer Mittelländisch-Asianischen Urgeschichte.* 1928

L'auteur avec sa connaissance approfondie des langues caucasiennes et basques s'attaque, dans ces ouvrages, à la question importante des rapports pouvant exister entre les langues répandues de l'Inde à la Méditérannée, et qui ne sont ni sémitiques ni indo-européennes. Il s'attache à relever les traces laissées par les plus anciennes de ces langues chez les Sémites et chez les Grecs, en particulier dans la mythologie.

Mr. C. fait certaines réserves sur quelques étymologies. La discussion donne lieu de la part de Mr. Karst, qui est présent, à des observations intéressantes.

Mr. Juret rend compte de l'ouvrage d'A. Meillet. *Esquise d'une histoire de la langue latine.* 1928. Voir les pages 89 et suiv. du Bulletin du 1er janvier 1928.

Samedi 19 Janvier 1929. — Histoires des religions.

1) M. Alfaric ouvre la réunion en présentant un livre publié en 1928 par les «Editions sociales internationales» (Paris, 3, rue Valette), sur *La religion au pays des Soviets* (in-12, 244 p., 12 fr.).

Nous sommes si peu et si mal informés sur ce qui se passe en Russie que toute information sérieuse qui nous en vient doit être bien accueillie. Celle-ci s'impose d'autant plus à l'attention que l'auteur est un témoin particulièrement autorisé. Né à Léningrad en 1881, il a fait ses études d'abord en Russie, puis à New-York. Dans cette dernière ville, il entra de bonne heure au service de l'Eglise épiscopale méthodiste et fut attaché à la section de l'Institut paroissial oriental, puis à une assistance des prisonniers de guerre, organisée par l'Y. M. C. A. et à des oeuvres de presse. Rentré en Russie en 1921, à l'occasion des secours fournis aux affamés par les Etats-Unis, il s'y occupa bientôt d'enseignement, donna son aide à la reconstitution des Académies théologiques de Léningrad et de Moscou, puis occupa dans la seconde une chaire de morale sociale. Sa formation protestante le préparait à collaborer avec la partie «réformiste» de l'Eglise orthodoxe.

Avec elle, M. Hecker approuve la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et prône l'acceptation loyale du régime soviétique, où il voit une réalisation partielle du royaume de Dieu... Sans méconnaître l'athéisme foncier et militant des bolchévistes, il soutient que leur politique, mortelle pour les religions d'autorité, ne peut que favoriser la religion de l'esprit. Son

Digitized by Google

exposé n'est donc point celui d'un simple rapporteur. Il se montre très tendancieux. Il n'en apporte pas moins des renseignements nouveaux et très précieux. A vrai dire, il parle assez peu, trop peu, de la politique religieuse des Soviets. Mais il fournit des précisions nombreuses, dont certaines étaient inédites, sur les réactions diverses que les mesures gouvernementales ont provoquées dans les milieux croyants et surtout parmi les éléments progressistes du clergé orthodoxe.

2) M. André Boulanger présente une étude de A. D. Nock, *Early gentile Christianity and its hellenistic background*, qui fait partie d'un recueil publié par A. Rawlinson, intitulé *Essays on the trinity and the incarnation* (Londres, 1928) et qui, pour cette raison, risquerait d'échapper à l'attention.

M. Nock, admirable connaisseur de l'histoire religieuse des derniers siècles païens, a réussi à présenter en cent pages un exposé sommaire mais complet d'une formidable question: celle des rapports de l'hellénisme avec le christianisme primitif. Avec une parfaite objectivité, l'auteur passe en revue les divers problèmes, apportant pour chacun d'eux l'indication des travaux les plus récents, de l'article ou du livre essentiel. Il a des pages érudites et profondes sur la «préparation psychologique» du christianisme par les religions païennes, sur le rôle de saint Paul dans la transformation du christianisme en religion universelle. Dans une série de chapitres clairs et fortement documentés, il étudie les précédents païens aux appellations de *Kyrios*, de *Soter* et de Fils de Dieu, donnés à Jésus, à la vie mystique chrétienne, au culte du Père céleste, aux rites du christianisme primitif, c'est-à-dire tel qu'on le connaît aux environs de l'an 80 de notre ère. Il traite ensuite des rapports de ce christianisme avec les philosophies religieuses hellénistiques.

Le christianisme, dit-il excellemment, ne s'est pas développé «in vacuo», mais sur un fond hellénistique. Il peut avoir avec ce qui l'entoure bien des éléments communs, mais c'est de lui-même qu'il tire sa force vive de développement. Il est essentiellement et très consciemment original.

Somme toute, ce petit ouvrage est une introduction aussi sûre que pratique à l'un des problèmes les plus difficiles et les plus considérables de l'histoire des origines chrétiennes.

3) M. Courtillier fait une rapide revue des études qui composent la *Mythologie asiatique illustrée* (in-4°, X-432 p., 240 fr.), publiée par la «Librairie de France» (Paris, 110, Boulevard Saint-Germain).

Toutes sont dues à des spécialistes réputés. Aussi ont-elles une grande valeur, malgré des inégalités inévitables en pareille occurrence. Très remarquable est celle qui se trouve consacrée à la Chine par M. Maspéro. Mais on aura autant de plaisir que de profit à lire aussi celles de M. Haekin sur le Lamaïsme et sur le Bouddhisme en Asie centrale, de Mlle Linossier sur le Bouddhisme de l'Inde, de Mme Wilman-Grabowska sur le Brahmanisme, de M. Ch. H. Marchal sur l'Indochine et Java, de M. Eliséef sur le Japon.

Des illustrations nombreuses et bien choisies augmentent l'attrait du

Digitized by Google

volume. Enfin, une préface de M. Paul-Louis Couchoud fait ressortir l'intérêt qui s'attache à l'étude des vieux mythes de l'Asie, en montrant que ceux-ci représentent le rêve et l'expérience d'une moitié de l'humanité, trop ignorée de nous.

4) M. Causse signale à l'attention l'important ouvrage consacré par le Père Dhorme au *Livre de Job*, dans la collection des *Etudes bibliques* (Paris, Gabalda, in-8°, cxx — 610 p., 100 fr.).

L'auteur de ce travail est un hébraïsant et un assyriologue de valeur. Il a publié déjà un commentaire des *Livres de Samuel*, qui appartient à la même série, et aussi une étude générale sur *La religion babylonienne* et un *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*. Il était donc bien préparé pour l'étude du poème biblique qu'il vient de nous donner.

En fait, sa traduction est soignée. L'introduction et les notes témoignent d'une information très étendue et très sûre. L'érudition linguistique, philologique et archéologique tient ici une place importante, comme d'ailleurs dans tous les ouvrages de la même collection. Elle y fait perdre un peu de vue, comme en chacun des autres, l'essentiel du sujet. L'on y voudrait une analyse plus pénétrante du livre et de l'auteur lui-même.

L'on souhaiterait aussi un peu de «littérature comparée». Le Père Dhorme consacre une dernière page seulement à la question des influences étrangères qui ont pu s'exercer sur l'auteur de *Job*. Et c'est pour les exclure. Un tel jugement est assez surprenant. Les Babyloniens avaient un poème du «juste souffrant» dont le Père Dhorme lui-même a publié jadis un fragment suggestif. Chez les Egyptiens a circulé aussi un «dialogue d'un fatigué du monde avec son âme», traduit par Erman, qui présente encore plus d'affinités avec le livre de Job. Celui-ci ne constitue donc pas un cas isolé. Il appartient à un genre littéraire dont la diffusion a été assez large. Et il agite un problème qui s'est souvent posé. A vouloir l'isoler, pour en faire mieux ressortir l'inspiration divine, on risque de s'en faire une vue assez superficielle et incomplète.

5) M. Ginsburger présente l'ouvrage que M. Karst vient de publier sous le titre d'*Alarodiens et Protobasques* (Vienne, Mékhitaristes, in-8°). Il montre comment l'auteur s'est efforcé d'expliquer certains noms, ethniques ou autres, qui se trouvent cités dans l'Ancien Testament et dont l'étymologie restait jusqu'ici mystérieuse. Un exemple typique est fourni par celui d'*Aschkenaz* (*Gen.*, x, 3). C'est, selon M. Karst, un composé de Asake et Anasc signifiant en euscarien frères et race, donc probablement *un clan de frères*, de sorte qu'il faut admettre, avec beaucoup de probabilité, que par Aschkenaz, on désignait des ancêtres des Arméniens.

A cette occasion, M. Boulanger pose quelques questions à M. Karst, au sujet de son grand ouvrage de sujet identique *Grundsteine zu einer Mittelländisch-Asianischen Urgeschichte*, Leipzig Harrassowitz, 1928, xxxi-247 pages in-8°, où sont expliqués par les langues asianiques, par le vieil arménien et le basque, les noms de très nombreuses divinités helléniques.

Digitized by Google

Visite de M. le Prof. Crofts.

M. J. Crofts, professeur à l'Université de Bristol, professeur d'échange envoyé en France par l'Angleterre, a donné à notre section d'anglais une série de trois conférences sur le développement de la conception de la tragédie chez Shakespeare, une conférence sur l'oeuvre de Browning, et une conférence sur deux poètes contemporains: De la Mare et Masefield.

La dernière de ces conférences attira un nombreux public dans la salle de la rue Geiler, que la Société des Amis de l'Université met à la disposition du Club Anglais; les autres leçons surent aussi retenir dans les salles de cours de l'Université bien des auditeurs de la ville qui vinrent grossir les rangs des étudiants.

Les analyses très attentives et pénétrantes de M. Crofts, l'originalité de nombre de ses aperçus, la clarté et la simplicité vigoureuses de ses exposés, enfin la netteté de son élocution, ont été très appréciées de son auditoire qui gardera le meilleur souvenir de son passage à Strasbourg.

Certificat d'Etudes supérieures de licence.

Session de mars 1929.

M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé que la session extraordinaire de mars 1929 des examens de licence serait réservée à tous les étudiants titulaires de *trois inscriptions* à la date du 1er janvier 1929.

En outre, les candidats déclarés *admissibles,* avant la fin de l'année scolaire 1927-1928, à un ou plusieurs certificats, seront admis à en subir, en mars 1929, les epreuves orales, quel que soit le nombre de leurs inscriptions.

Amicale des étudiants de la Faculté des lettres.

Composition du nouveau Comité de l'Amicale.

Président : M. KLEE.
Vice-Présidente : Melle SIGRIST.
Vice-Président : M. GEORGER.
Secrét.-Général : M. RICHERATEAU.
Secrét.-Adjoints : MM. SONTAG, WESTPHAL.
Trésorier : M. HOEPFFNER.
Commissaire des Fêtes : M. KLAEYLE.
Commissaire des Fêtes adjointe : Melle JURET.
Membres suppléants : MM. ACHARD, BLANCHOT, THEWES.

Légion d'honneur.

M. A. Koszul, professeur à la Faculté, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les questions et les auteurs des programmes

Notes sur les Destinées.

(Suite et fin).

LE MONT DES OLIVIERS. Jésus y dit : « Si j'ai *coupé les temps en deux parts...* », et Soumet (*D.E.* 278) présente ainsi Caïn : « Ce laboureur.. Dont le crime *en deux parts scinda l'humanité* ». La ressemblance est frappante. Elle nous engage à faire d'autres rapprochements.

Le Chant X de la *D.E.* est intitulé *Les Trois Heures du nouveau Gethsémani*. Pour sauver l'Enfer, Jésus recommence sa Passion. Mais cette fois, la tâche étant plus rude, aucun ange ne vient le conforter, non plus que dans le *Mt. des O.* qui s'autorise, on le sait, du silence de 3 évangélistes. Ce délaissement est souligné, chez S., par Lucifer lui même, qui dit au Christ : « Aujourd'hui, quel silence autour de ton supplice ! Nul ange, en l'apportant, n'adoucit le calice » (340). Ce qui chez V. caractérise le discours du Christ au début, c'est la longueur de la protase avec l'anaphore de *Si;* puis l'adjuration « *Au nom* du passé..., *Par* le sang.. » Ces deux constructions se retrouvent chez S. : les *si* au ch. XII (409-410) ; les *par* au ch. X. : « Par ton nom, par [mes] pleurs... Fuis » (342), et 345-346 : « Par.. toutes mes douleurs.. Laissez.. » Noter aussi des analogies de rythme comme celle-ci : S : « Je viens, Seigneur, je viens reconquérir ce sang » (351). V. : « N'ont rien, mon Père, *oh rien* qui m'épouvante autant ». Ce vers : « Toi-même en les comptant. Père, tu t'en effraies » est-il de S., est-il de V.? Il est du 1er (334). Ici et là, même emploi des expressions : « Le Fils, le Père » S. : « Ainsi parlait le Fils ; et cependant le Père Ecoutait » (411, après un blanc comme chez V. : « Ainsi le divin Fils parlait au divin Père »). L'expression « le Dieu » est dans V. (« Si j'ai caché le Dieu.. ») comme dans S. (411 : La croix « a secoué le Dieu », et surtout 353 : « Il engloutit le Dieu dans l'envergure de ses ailes ».) Ici et là, enfin, certains mots se répondent : *Laver* (V. v. 56, 58), S. p. 341 : « Dans ton coeur.. pourras-tu Trouver assez de sang pour *laver* les enfers ? »[1]). *Absoudre* (en rime) : S. 367 : « C'est Dieu qu'il faut absoudre Ou frapper » ; V. (Le Christ à Dieu) « Laissez-moi vous absoudre etc.. »[2]) Ici et là, *obole*

---

[1]) S. est un disciple de J. de Maistre ; cf. pp. 390 et suiv: les couplets de Lucifer : « O triomphe du sang ! » etc.

[2]) Il est vrai que ce mot se trouve déjà en rime dans *Eloa* ; cf. aussi dans *La Col. de S.* : « Ecrase en l'absolvant, l'être faible.. ». Mais le *Mt. des O.*, comme S., applique l'absolution à *Dieu*.

Digitized by Google

et *parabole* en rime (*S.* 350). Le Christ est appelé, dans *Les Destinées :* « jeune *athlète* » ; comme S. lui dit : « Ton front d'*athlète* » (352). « D'un vol *inaperçu* » (*Les Dest.* v. 40) ; les voiles des chérubins, « légers, flottants, *inaperçus* » (S. 328)[1]. Naturellement le theme du doute se rencontre dans la *D.E.* (S. 353 : « Oh ! lamentable Christ, tu ne crois plus en toi etc... ») ; de même l'idée de la rédemption incomplète (S. 349-350 : « Ces fils d'Adam qui manquent chez les anges Esclaves qu'en mourant je n'ai pu délier ») ; celle du Christ-Humanité (S. 375) etc.

Laissons la *D.E.*, bien qu'elle ait pu, p. ê., agir sur d'autres points encore, favoriser par ex. le goût de V. pour l'Orient, dont témoignent certains inédits (Flottes, *La Pensée*, 221). *Le Mont des Oliviers* a pu être aussi, on l'a dit, inspiré par une toile de Mantegna. N'oublions pas pourtant que la scène du Jardin des Olives a donné lieu à plusieurs tableaux[2] dont la plupart se ressemblent pour l'ordonnance générale. J'emprunte au *Larousse du XIX^e^ siècle*, qui en fournit la liste, cette description de celui du Guide : « Christ à genoux sur un rocher.. Dans le fond à droite, apôtres endormis, puis plus loin Judas ». Ce sont les traits que E. Dupuy (*Vigny* II, 357-358) a été « frappé de retrouver » et dans Mantegna et dans V.

Quoi qu'il en soit, notons, parmi les détails communs de ces tableaux, la présence d'Anges *apportant les instruments de la Passion.* A ajouter aux commentaires courants, pour les v. 71-72. M. J. Giraud explique « Toute la croix » ainsi : « L'instrument de la passion, ou la passion elle-même ». C'est bien, avant tout, l'instrument. Le héros des évangiles, au Jardin, a pu *prévoir*, sur le tableau, il *voit*, il voit les verges etc. : et « toute la croix qui se dresse » dans la main de l'ange. V., qui n'admet pas les messagers, a soigneusement gardé ce qu'ils apportent.

Enfin il n'est pas impossible que certains vers du *Mont des Oliviers* s'inspirent de G. Sand. V. connaissait l'amie de M^me^ Dorval ; collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* (il y avait donné *Stello*), il devait la lire. Or en octobre-novembre 1838 et en janvier 1839 y parut *Spiridion.* A la fin de ce roman, on découvre *le manuscrit de Spiridion.* Il y est parlé d'une vision, où le Christ apparaît : la scène du Jardin des Oliviers se joue à nouveau sous le regard du voyant. G. Sand y amène Moïse, et un dialogue s'instaure. Jésus : « Toi aussi, tu as fait de grandes choses, et pourtant ta loi a fait aux hommes de grands maux... ». Moïse : « Un jour viendra, où ta loi aura le même sort que la mienne, où.... des pontifes et des rois se serviront de ta

---

[1] Noter aussi des rejets, comme celui-ci : S. « La montagne, où du Christ s'éternise la lutte *Tremble* » (331) ; V. « La Terre... *Frissonnait* » ; ailleurs V. (v. 33) « Et la terre *trembla* ». Mais les rejets sont une vieille pratique de V. Voir dans Héléna : (Bald. 307) celui de *tombent.*

[2] Notamment le *Christ au Jardin des Oliviers* de Delacroix (Salon de 1827) ; Callet prétendait en 1864 avoir lu *Le Mont des Oliviers* de V. (sans doute une première ébauche) « aux environs de 1830 » (Baldensp. 371). Toutefois cette toile est d'un sentiment assez éloigné de celui du poème. Encore plus différent est le tableau d'A Scheffer (1839), avec son bel ange blanc. Je me suis demandé si le fameux portrait du dominicain Lacordaire par Chassériau (achevé avant le 28 nov. 1840 ; Salon de 1841) n'est pas pour quelque chose dans la représentation du Christ « vêtu de blanc » et « croisant les deux bras sur sa robe ». Mais finalement je crois que non.

Digitized by Google

parole et de ton autorité pour persécuter, condamner à mort, et livrer aux plus affreux supplices les prophètes nouveaux, qui viendront continuer et perfectionner ta doctrine..» Ces lignes ont pu influer, comme l'*Hymne au Christ* de Lamartine (cf. quant à ce dernier point J. Giraud, 142 n.), sur les vers 63-66 du *Mont des Oliviers*. Pour le reste, l'optimisme de G. Sand, son paysage de mansuétude, sont aux antipodes de V. [1]).

A propos de *L'Esprit pur*, M. Estève a finement distingué «les trois terminologies différentes» auxquelles V. fait des emprunts. Parmi elles, «celle des mystiques du M.A., annonciateurs du *règne de l'Esprit.*» Mais G. Sand est à nommer à côté de Michelet. Car, dans son roman, c'est l'*Esprit* qui guide les élus; la façon dont elle remania la fin, en 1842, accentuant cette philosophie sous l'inspiration de P. Leroux, ajoutant au Manuscrit de Spiridion un exemplaire de *l'Evangile éternel*, valut à *Spiridion* d'être la seule oeuvre que Renan nomma en 1866, de celles qui lui paraissaient représenter la «postérité légitime» de Joachim de Flore au XIX[e] siècle.

LA FLUTE. — Excellente note d'Estève (109 n. 2) sur Bonald. Y ajouter ceci: L'attention publique, aux alentours de 1840, avait été ramenée sur ce penseur par sa mort (23 nov. 40) et par la *Notice* que lui consacra son fils Henri (1841). J. Simon fit un article dans la *RDM*. Il y parlait assez longuement de la définition dont il s'agit, en regrettant qu'elle omette l'activité libre, et en se moquant de la complaisance que l'auteur des *Recherches Philosophiques* nourrissait à l'endroit de cette formule, qui n'était pas de lui: M. de B., écrit J., Simon, «oublie le *Ier Alcibiade* de Platon; la formule se trouve textuellement dans Plotin» [2]). Un rédacteur d'une revue catholique, en sept. 1842, s'emportait contre Leroux, qui avait osé qualifier B. de fanfaron, pour avoir défini l'homme ainsi. C'était à qui proposerait de remplacer *intelligence*: l'un lui substituait *âme*, l'autre *esprit*. En 1845, un séminariste trouvait la définition imparfaite, vu qu'elle n'exprime que la moitié du fait, depuis la chute. (On remarquera que V. l'a complétée. «Des organes *mauvais* servent l'intelligence». Il est à la fois près et loin de la pensée catholique). Tout ceci pour signaler qu'au cas où nous ne saurions pas d'ailleurs que V. a lu B. *dans le texte*, cette citation serait bien incapable de prouver qu'il l'y a lu.

Le v. 93 «De la glace d'un lac plonge dans la fournaise» contient-il une réminiscence de Milton, *Par. perdu* (l. II): Tantôt les anges déchus sont «plongés dans la glace au sortir d'un lit de feu terrible,.. tantôt ils sont rejetés dans le feu»?

A propos de *La Sauvage* et d'un projet de Poème sur le principe de propriété (Flottes, *La Pensée*, 208 n. 3), noter le synchronisme du mémoire le

---

[1]) Les v. 111, 118 du *Mont des Oliviers*, rappellent aussi la question de Lucrèce: «..Quare mors immatura vagatur?» (Les v. qui suivent celui-ci parlent d'*enfants*) (*De nat. rer.* V., 221).

[2]) C'est, je pense, de quoi se souviendra Ste-Beuve dans un *Lundi* de 1851: «D'autres avant B. l'avaient trouvée, mais il l'a réinventée et mise en honneur de nouveau», ce qui est vrai.

Digitized by Google

Proudhon (1840) (« La propriété, c'est le vol »), répondant à une question posée par l'Acad. de Besançon.

LES ORACLES. Cette pièce me paraît poser un problème important concernant les dates que V. a inscrites au bas de ses *Destinées.*

M. Estève a indiqué (p. 60) la manière dont *Les Oracles* sont datés sur le ms. « Ecrit le 24 février 1862 » a été biffé « par distraction », dit V., et remplacé par « 24 février 1862 ». Le *Post-Scriptum* est daté du « 28 mars *surcharge* 23 [ou 28] avril ». D'après Estève, 63, il ne semble pas que l'année soit marquée. La date de 1862 n'appartiendrait donc qu'à l'édition posthume.

Admettons provisoirement la théorie classique, que ces deux morceaux ont été composés dans les premiers mois de 1862. Toutes sortes de difficultés surgissent. Je ne parle pas seulement du v. 3 du *Postscriptum,* qui voudrait la date de 1860 [1]). Mais surtout le contenu de cette satire politique se comprend assez mal, si on la place dans l'année qui précéda celle de la mort de V.

Les Oracles sont une suite à la deuxième partie de la *M. du B.*, que leur str. II rappelle expressément. Le titre même est emprunté à la strophe VIII de cette partie (v. 3). « Ce sol qui tremblait sous vos pieds » (*Les Oracles,* str. IX.) est repris du v. 2 de la str. VII de la *M. du B* (2ème partie). L'attaque est, ici et là, menée contre le personnel politique de la monarchie de Juillet [2]) ; dans *Les Oracles,* V. ajoute des allusions sans bienveillance à la famille royale.

Le tableau du régime de Juillet est d'un homme qui en a encore les tares présentes à l'esprit. Deux allusions à « la doctrine », une au « divan doctrinaire » (Guizot et son Etat-Major), une à la fameuse « coalition », une aux « corrupteurs » [3]). La Révolution de 1848 (que V. a vue, étant alors à Paris) est évoquée par deux ou trois traits : peut-être la campagne des *banquets* (dernière strophe), la mention de la chute rapide (str. IV), et celle des « dogues révoltés » (les gardes nationaux et la troupe ? [4])

En revanche, la pièce est à peu près muette sur ce qui s'ensuivit. Les politiciens de Juillet sont couchés au fond du grand abîme, où ils ont conservé leurs vanités et leurs haines, « cherchant encore dans l'air leur parole perdue » (str. XI). Et la Raison et la Justice leur prophétisent « l'expiation » : « Tomber est trop doux » ; ils subiront le reste de la punition (str. IX) ; partout où ils iront, « froids, importants et fourbes », ils porteront le trouble etc. [5]).

---

[1]) « Entre elles [les journées de février 1848] et ce jour ont marché douze années. »

[2]) Le 8 avril 1840, sous le Ministère Thiers, V. parle de vers sur la « critique des avocats » qu'il ne voudrait pas donner à un député (A Mme de la Grange, 51.) Et cf. *La M. du B.* v. 192-193.

[3]) Voir encore *Postscrip.* str. I, v. 5.

[4]) Cf. Flottes, *La Pensée* etc. 282, où V. applique à l'armée le mot *dogues* (1848).

[5]) On lit dans *Les Martyrs (Oeuvres,* éd. Garnier, t. IV) ; « Partout où [les chrétiens] se glissent, *ils font naître des troubles* » (221-222). Cette accusation, portée par Hiéroclès, fait dire à Chateaubriand dans ses *Remarques* (503) : « Voilà les véritables armes des *sophistes.* Ils combattent en dénonçant ». V. se serait-il souvenu de ce passage, en en dénaturant l'esprit ?

Digitized by Google

Au lendemain de 1848, quand les vaincus sortent « du limon confus des révolutions Où pêle-mêle, on voit tomber les incapables », ce jugement passionné sur le passé, et le vague de ces prophéties se comprennent ; quatorze ans après, quand l'Empire a derrière lui dix ans de stabilité, beaucoup moins. Louis-Philippe est mort en 1850[1] ; Molé est mort en 1855, Pasquier meurt en cette année 1862. Où sont Rémusat, Duchâtel, Barante ? Retirés de la vie politique. V. mourra avant la rentrée de Thiers, qui s'était tu pendant douze ans.

Il est vrai qu'on a dit comment cette bouffée de souvenirs était remontée, avec des invectives, à la tête du futur auteur de *L'Esprit pur*, quatorze ans après. Si cette explication est fondée sur des inédits ou sur des documents que je n'ai pas eus sous la main, je m'incline. Sinon je dirai les motifs qui me porteraient à ne pas l'accepter.

On a donc cherché à travers la presse du temps ce qui avait bien pu causer la colère de V. On l'a trouvé dans d'orageuses séances où le Sénat avait discuté l'Adresse[2]). Répondent-elles bien au texte des pièces qu'elles ont, assure-t-on, suscitées ? Où sont, au Sénat, ces « obstinés coupables » dons l'orgueil montre encore « ses vieilles passions » et « hurle ... quelque sombre horoscope » ? Sans doute les citations réunies par M. Estève (53 n. 2) sont-elles spécieuses. Au premier abord, on adhère aussi à ce qu'écrit P. Flottes : que l'horoscope (pourquoi, à vrai dire, prendre ce mot plus à la lettre que le titre *Les Oracles ?*) serait cette prédiction de Ségur : l'Empire, si vous n'y prenez garde, tombera par un nouveau Polignac (Persigny).

A la réflexion pourtant, les doutes s'amoncellent. Quant on lit les débats *in extenso* dans *Le Moniteur*, on a peine à croire que les deux ou trois phrases recueillies aujourd'hui par les vignistes, aient provoqué la pièce de V., de V. qui en veut aux responsables du 24 février 1848, parce qu'ils relèvent la tête. Or, dans ces discussions du Sénat, rien ne rappelle la vie politique de la monarchie de Juillet, ni le sujet (il s'agit du nouveau régime de la presse, et de la question romaine), ni les hommes. Car enfin, qui parla surtout le 20 et le 21 février ? Le comte Ségur-d'Aguesseau et le marquis de la Rochejaquelein. Or, ils n'étaient « d'obstinés coupables » ni l'un ni l'autre. Le premier, préfet destitué de Louis-Philippe, avait passé au Légitimisme sans réussir à se faire élire député avant 1848. Le second, condamné à mort par contumace après le soulèvement de la Vendée, puis acquitté, avait été élu député du Morbihan en 1842. Il fut de ceux que la chambre *flétrit* après le pélerinage de

---

[1]) N'est-il pas étrange qu'en 1862, V. n'ait pas eu un mot pour cet événement qui... fit date dans la « destinée [du] Roi » ?

[2]) M. Baldensperger dit à ce propos que V. a peu « lire dans le *Constitutionnel* ou ailleurs, le c.r. de la séance du 22 » (380). Le détail est infime, mais j'ai idée que V. ne lisait pas, alors le *Consittutionnel*, du moins régulièrement. Voici pourquoi. Le 29 janvier précédent, V. recevait Baudelaire, qui lui parla d'un article de Ste Beuve *(Des prochaines élections de l'Académie)* paru dans *Le Constitutionnel* du 20 janvier. Or V. ne le connaissait pas, et B. dut le lui envoyer (Baudelaire, *Lettres*, 338). Si V. avait lu *Le Constitutionnel* régulièrement, un pareil article ne lui aurait pas échappé.

Digitized by Google

Londres. Démissionnaire et réélu, il prit la parole assez souvent. Mais ce n'est assurément ni ce chef du néo-légitimisme, ni l'obscur Ségur, que V. pouvait considérer comme les « conseillers » de Louis-Philippe. Quant à l'horoscope, aurait-il paru si « sombre » à celui que M. Flottes lui-même nous montre évoluant depuis 1855 « vers la critique de l'Empire », surtout lorsqu'on sait combien Persigny, mis en cause par Ségur, avait de malveillance à l'égard de V.[1]) ? Il est douteux que, des deux hommes, ce soit Ségur qui ait exaspéré le poète.

* * *

On est donc, semble-t il, fondé à ne pas admettre les identifications proposées. Puisqu'une seule chose est certaine, c'est que V. attaque les orléanistes officiels, — si l'on tient à ce qu'il ait composé *Les Oractes* et le *Postscript.* en février-mars 1862, il faut chercher ces Orléanistes où ils étaient alors : non *au Sénat mais à l'Académie*[2]). Là est le « petit monde » où V. avait accès, où sa vanité connut tant de vissicitudes. Or les journaux du 21 février ne contenaient pas seulement le c.r. des débats du Sénat. Ils publiaient aussi le résultat du scrutin ouvert à l'Académie pour remplacer Lacordaire : le prince Albert de Broglie[3]) était élu par 22 suffrages. Je renvoie pour le commentaire de cette élection, à l'article de Ste Beuve, dont j'ai parlé plus haut, et à celui de Baudelaire dans la *Revue anecdotique.* « Etre destiné, si l'on vit encore vingt ans, écrivait Ste-Beuve, à voir se vérifier ce mot de M. Dupin : « Dans vingt ans, vous aurez encore à l'Académie un discours doctrinaire ». , c'est étouffant . . ! » Ailleurs : « Quelqu'un qui s'amuse à compter sur ses doigts ces sortes de choses a remarqué que si M. Dufaure avait consenti à la douce violence qu'on voulait lui faire, il eût été le dix-septième ministre de Louis-Philippe dans l'Institut, et le neuvième dans l'Académie française ». C'est contre A. de Broglie que Baudelaire, visiteur de V., avait songé à poser sa candidature.

V., malade, ne put sans doute aller voter, mais il n'en pensait pas moins. Deux ans, mois pour mois, auparavant, le 2 février 1860, Lacordaire avait été élu par une « petite coalition » des gouvernants de Juillet : l'expression est de V. lui-même, qui ajoutait (lettre à la vicomtesse du Plessis, 29 février 1860) : « [Son] élection eût été plus pure sans cet alliage grossier et vulgaire qui reste encore au fond des eaux après la tempête, comme la vase du gouvernement à demi-parlementaire de juillet 1830 ». V. avait-il voté pour Lacordaire ? Selon Dupuy (I, 41 ; II, 263), il aida à son élection ; A. de Luppé (*Lettres* à M. et M^me^ de la Grange, 146 n. 2), dit carrément qu'il vota *contre.* C'est Guizot qui reçut Lacordaire ; il reparla, à propos de Tocqueville, de l'histoire politique de Juillet.

Vais-je donc, moi aussi, proposer une date, des identifications ? Le moins possible. Je préfère imaginer en 1861-1862, V. malade, maniant et remaniant ses papiers. Il en retire cette sorte de Sermon sur les journées de fé-

---

[1]) P. Flottes, *La Pensée,* 309 et 297 n. 7.

[2]) On pourrait encore songer à la publication (commencée en 1858) des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* où Guizot présente son apologie.

[3]) Fils du duc de Broglie, ministre et pair sous Louis-Philippe.

Digitized by Google

vrier 1848 ; il le met au point et au net[1]), et il écrit : *Bon à imprimer* avec la date du jour, comme il l'a fait deux mois auparavant, pour *Wanda*[2]), *Wanda* composée en 1847. Pourquoi s'occupe-t-il alors de cette pièce ? Le succès de la coalition des Orléanistes, électeurs de Broglie, et surtout sa quasi-coïncidence avec l'anniversaire du 24 février 1848, sont peut-être des raisons suffisantes : en tout cas *la date du 24 février 1862 au bas des ORACLES, est avant tout un anniversaire.*

Si V. avait dans ses papiers ce Sermon, quand l'avait-il écrit ? Probablement au lendemain de la Révolution de 1848, qu'un penseur comme lui ne put pas vivre sans méditer sur elle. Ainsi s'expliqueraient au mieux et le texte des *Oracles*, tel qu'on l'a caractérisé plus haut, et la parenté de ce texte avec les sentiments que V. professa, après sa réception à l'Académie, pour Louis-Philippe et son entourage. Voir dans P. Flottes (*La Pensée*, 257 *et seq.*) ces jugements, dont certains sont sur et contre Molé, la « raideur doctrinaire » de Guizot, Duvergier de Hauranne. La même image de la maison qui croule sur les démolisseurs se retrouve dans *Les Oracles* et dans ces inédits. De même pour les comparaisons orientales : les *Oracles* parlent des « sultans » et du « divan doctrinaire » ; les *Inédits*, « du dédain de vizirs ou de pachas » qui perd la bourgeoisie. On sait par ces documents-ci que Vigny pense surtout aux méfaits involontaires de l'opposition dynastique (Thiers)[3]). Les *Oracles* disent les politiciens « gonflés d'orgueil mondain » ; les *Inédits* font allusion au « chuchotement des intrigues de leur salon. » Ici et là, est notée la corruption gouvernementale. Bref V. devient républicain : « .. Puisse la France trouver et mettre en oeuvre une forme de l'état républicain qui la délivre de ces corruptions dynastiques »[4]). Dans *Les Oracles* (str. 13), V. se range parmi ceux qui inscrivent au mur, le jour venu, ces mots : « *Et nunc, reges mundi, intelligite !* » Le 24 février fut une « victoire »[5]).

Au lendemain de la Révolution, quand V. espère encore jouer un rôle politique, il a donc pu écrire *Les Oracles*. Les élections à la Constituante (résultats connus le 28 avril (comme une des dates du P. script.!) 1848, si V. y échoua, furent une condamnation de la monarchie de Louis-Philippe : aucun des candidats officiels de Guizot ne fut élu ; Thiers lui-même, candidat à Marseille, partagea cette défaveur.

Cependant les orléanistes eurent, et même sans tarder, leur jour de revanche. L'année suivante, les élections à la Législative y amenaient une majorité telle que l'assemblée élut président Dupin, président de la Chambre sous Louis-Philippe (mai 1849) ! A défaut de Guizot et des siens (à qui Vigny,

---

[1]) C'est ainsi que M. Estève caractérise le Ms Thomas (VI) : « *Mise au net* avec quelques corrections ».

[2]) Cf. Estève, 144.

[3]) Dans une strophe inédite des *Or.*, Vigny distinguait deux moments dans la guerre faite au pouvoir : celui des récitateurs de litanies (cf. « Sophistes [Car ce terme du *Postscrip.* est déjà dans *Les Oracles*] qui parlez d'un ton de sermonnaire »), et celui des improvisateurs, qui précipitent la catastrophe. Son Discours de réception (1846) contenait un morceau sur l'Improvisateur,

[4]) Flottes, *A. de Vigny*, 242.

[5]) *Id.*, *La Pensée*, 275.

Digitized by Google

cette année-là, donnait la parole à l'Académie en qualité de Directeur, prenant une illusoire revanche « sur ces puissants abattus »[1]), Thiers recouvrait de l'autorité, ainsi que Molé et de Broglie, « les burgraves ». Mais la « fusion » essayée des orléanistes et des légitimistes ne réussit pas. Profitant de cette situation, Louis-Napoléon entra en conflit avec la majorité divisée. Menacés, des orléanistes se rapprochèrent des républicains. La bataille s'engagea à l'Assemblée, en janvier 1851. C'est alors que Thiers fit la prédiction célèbre : « *L'Empire est fait* ». L'excitation dans le monde parlementaire et dans les salons, fut extrême.

Je ne prétends point que ce soit là l'horoscope. Je dis seulement que des *Oracles* à la strophe II du *Postscript.*, les Orléanistes se sont ragaillardis. Ils cherchent si peu maintenant « leur parole perdue » qu' « ils hurlent à grands cris ». Un mois (de février à mars 1862), où rien ne s'est passé, n'explique pas ce retour de forces. Alors ? Alors, faut-il croire que le *Postscript.* est, comme le veut le v. 3, de 1860 ? Faut-il rapprocher du moins sa strophe II de la lettre du 29 février 1860 (l'image de la vase leur est commune) ? Qui voudra répondre à ces questions devra, croyons-nous, observer que le *Postscript.* est un morceau composite, où l'attaque contre le Sophiste a seule de l'importance, le reste n'étant qu'un raccord.

Oui, au nombre des symboles de V., il faut compter celui-là (pourquoi est-il si mal placé et si complexe ?) : le Sophiste représenté par un Serpent. M. Citoleux a montré combien V. a goûté La Fontaine ; je ne crois pourtant pas qu'il ait signalé la fable *Le Serpent et la lime*, qu'un vers de *La M. du B.* n'est pas seul à rappeler[2]). La Fontaine s'adresse aux « esprits du dernier ordre qui, n'étant bons à rien, cherchent surtout à mordre ». Il leur dit : « Vous vous tourmentez vainement. Croyez-vous que vos dents imprimant leurs outrages Sur tant de beaux ouvrages ? Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de *diamant* ». On a reconnu l'un des thèmes : celui du Diamant (la Poésie)[3]) que le sophiste mordra en vain. Il y en a un autre. Dès *La Col. de Sams.*, V. parle de la vipère qui serpente et se traîne en sa fange : c'est la femme. En 1851 (M. Flottes l'a noté), il écrit : Les intrigues [politiques] s'agitent déjà comme les serpents qu'on voit dans le vinaigre, au microscope » Ces deux images s'amalgament comme elles peuvent pour former le second thème (du Sophiste qui rampe et « se tord »), lequel s'allie tant bien que mal au premier.

Quel est ce sophiste ? est-ce le même que le Zoïle auquel V. pense en inscrivant dans son *Journal* (246-247) l'admirable symbole du *Cygne*, où un serpent encore joue son rôle ? Celui-ci pourrait bien être l'homme le plus haï

---

[1]) *Ib.*, 304.

[2]) « Nous nous sommes joués à plus fort que nous tous » ; cf. La F. : « Tu te prends à plus dur que toi ». La fable suivante : *Le lièvre et la perdrix*, peut être rapprochée de la chasse racontée dans la *Mort du L.* (« . . En défaut » ; « Rustaut, qui n'a jamais menti » et cf. V. « Lui que jamais ici l'on ne vit en défaut ». Le goût des majuscules est commun à V. et à La F. (*L'Homme et la Couleuvre :* « Ce n'est point le Serpent, c'est l'Homme »)

[3]) Voir non seulement la str. VI du *Postscript.*, mais encore la str. XXIX de *la M. du B.* Celle-là, par ses deux derniers vers, reprend et confirme celle-ci.

Digitized by Google

de V.: le comte Molé, coupable de s'être fait applaudir sous la Coupole aux dépens de l'Académicien qu'il recevait. S'il est aussi le sophiste, le vers: « Oublié, méprisé, qu'il conspire et se torde » conviendrait à la situation de Molé, après sa chute, situation telle que la haine pouvait l'interpréter [1]: celle d'un courtisan lâché par Louis-Philippe, supplanté par Guizot, inconsolable d'avoir perdu le pouvoir, n'osant pas s'engager à fond dans l'opposition, mais esquissant en 1843 une « coalition » nouveau style, où il se fût allié à Dufaure contre Guizot etc. Bref, ces vers seraient de peu postérieurs à janvier 1846, et voici une dernière observation qui le confirme: On lit dans *La Bout. à la Mer* (str. XXIV): « Qu'importe oubli, *morsure,* injustice insensée »: c'est la même idée et le même mot (cf. encore dans cette str., « le Juste et le Bien », à rapprocher de la str. IV. du *Postscript.)* Or *La Bout. à la Mer* est de 1846-1847.

Ainsi la plus grande partie du *Postscript.* et les *Oracles* correspondraient à deux événements capitaux de la vie privée de V. et de l'histoire de France: l'humiliation de janvier 1846, et la Révolution de 1848. L'interruption de toute vie parlementaire sous l'Empire autoritaire, puis le renouvellement du personnel et des problèmes politiques, me détourneraient de chercher après 1852 l'occasion de ces pièces.

Et qu'on ne repousse pas cette opinion parce qu'elle s'oppose à la souscription de V. Car elle s'y oppose moins qu'il ne paraît d'abord; et dans la mesure où elle s'y oppose, des analogies l'autorisent.

En premier lieu, pourquoi *écrit* voudrait-il dire *composé* et non pas simplement *mis au net*? Au bas des *Destinées,* on lit: « *Ecrit*.. 27 août 1849 »: prétend-on que le laborieux V. ait composé ce jour-là ces 123 vers? Au bas de *La Colère de S.,* on lit: « *Ecrit* le 7 avril 1839 »; mais une esquisse en prose avait précédé en décembre etc. — Il s'agit là, on le voit, plutôt de l'interprétation de la date officielle que de sa sincérité. Mais n'y a-t-il pas aussi beaucoup à dire sur ce dernier point?[2]) Se tient-on aux dates officielles pour les autres *Destinées*? Voyons un peu. De *La Bout à la Mer,* datée d'oct. 1853, les premiers vers seuls seraient d'alors: la rédaction du Poème était achevée le 27 novembre 1847. Le plan de *Wanda* (1847) est de 1845[3]). La str. du Silence (datée du 2 avril 1862) était déjà faite en 1851[4]) — Quant à *L'esprit pur,* c'est encore plus compliqué.

---

[1]) Qu'on songe à la violence de l'injure: le sophiste aux « détours *infâmes* ».

[2]) Cf. là-dessus une bonne note dans Fl., *La Pensée* 32 n. 3. — Un exemple saisissant du sans-façon de V. à l'égard des dates, nous est donné par les *Billets de Wanda* (il est vrai qu'il y opère sur celles de l'histoire publique). Il a tout d'abord daté le premier du jour où il lut *Wanda* à la dame polonaise (21 oct. 1857, car le 5 qu'il y substitua est en surcharge du 7). Puis il changea l'année pour obtenir un synchronisme tragique, mais en retenant le quantième du mois.

[3]) Cf. Flottes, *ib.* 270 et n. 1, 267.

[4]) Elle devait commencer une série de *Stances* sur ce sujet. Ce pluriel laisserait croire que nous n'avons que la tête sans le corps. Mais qu'est ce qui, venant après de pareils vers, n'eût pas affaibli?

Digitized by Google

il est daté dans l'éd. posth. du 10 mars 1863. Or la première strophe — M. Flottes l'a révélé — remonte à l'époque des lettres à Eva. Quant aux strophes II-VI, elles ne sont sûrement pas non plus de la vieillesse du poète. Il faut faire attention au dernier v. de la str. II ; « Si *j'écris leur histoire*, ils descendront de moi ». Entendons dans son sens plein et strict le premier hémistiche. A ce moment V. *se dispose à être l'historiographe de ses ancêtres*. Ces str. sont donc contemporaines des projets et des travaux que nous connaissons d'ailleurs, ces *Fragements de Mémoires*, écrits pour répondre « à une tendre sollicitation » (de quelle Eva ?) vers 1847. Quant aux dernières strophes, de quand datent-elles au juste ? Les phrases dont elles sont composées jalonnent les écrits de V., depuis la *Préface* de ces *Poèmes* dont l'auteur « sait se connaître lui-même », jusqu'au v. 234 de la *M. du B.* et aux réponses que V. a faites à de jeunes admirateurs : à E. Biré (4 sept. 1847): « Lorsque nous parlons au public des théâtres,.. il *jette des fleurs* à nos acteurs.. Mais le public des livres où est-il ?.. Si vous aimez mes *tableaux*,.. j'en aurai de nouveaux à vous envoyer » ; à Ch. Farcinet (11 juillet 1851) : « Sans doute ce *miroir* qui est en vous grandit et embellit les objets, puisque mes.. livres vous apparaissent si beaux ». Cela ne veut pas dire que les str. finales de *L'Esprit pur* n'aient pas été écrites en 1863 ; mais de tels rapprochements montrent que V, n' exprimait pas des idées pouvelles.

Or, si beaucoup d'éléments des *Déstinées* sont ainsi de dates diverses et incertaines, on voit combien il était difficile, combien même il l'est encore, de retracer exactement, à l'aide de ces seuls Poèmes, l'histoire intellectuelle de Vigny.

J. POMMIER.

Rectificatif au Bulletin du 1er janvier 1929, p. 103.

Depuis l'apparition de mon premier article, M. Baldensperger a bien voulu me faire savoir que la date de *La Mort du Loup* était, quoi que j'en eusse dit, celle qu'il indique. Je lui en donne acte, à lui et aux autres Vignistes; c'est eux qui ont raison, comme je l'ai, dans un récent voyage à Paris, constaté à première vue, en ouvrant la *R D M* de la Bibliothèque Nationale.

Je ne disposais ici que de l'édition belge, témoin insuffisant, je le vois aux libertés qu'elle s'est permises envers l'original. Voici, en effet, la reproduction de la partie de la *Table des Matières* qui concerne notre sujet: «Cte Alfred de Vigny. — Poèmes Philosophiques. — No II *La Mort du Loup*. — N III *La Flûte*.

Chronique de la Quinzaine [14 mars 1843]».

La Flûte suit dans le texte la fin de *La Mort du Loup*, sur la même page.

La Sauvage est bien à part, et porte, comme dans la *R D M* authentique, «Sans sa marche cyclique», faute que celle-ci signale, à la fin du trimestre, parmi les *Errata*. L'édition belge est fidèle quand il ne le faut pas.

En ce qui concerne les livres, on sait les fréquentes réclamations que nos écrivains de cette époque (Michelet etc) ont élevées à propos des contrefaçons belges. Plusieurs ouvrages, dans notre Bibliothèque universitaire, ne sont représentés que par des éditions de ce genre. C'est ainsi — je le signale à toute éventualité — que mon article sous presse *Autour d'un roman religieux de G. Sand* a dû être fait sur une édition de Bruxelles du *Spiridion* de 1839.

J. P.

Digitized by Google

II. — Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Versions grecques

pour le 23 Février 1929.

1° Agrégation : le texte publié dans le Bulletin de Décembre, p. 63 : les Proscriptions des Triumvirs.

2° Licence : Mythe sur la préhistoire d'Athènes.

Θεοὶ γὰρ ἅπασαν γῆν ποτε κατὰ τοὺς τόπους διελάγχανον — οὐ κατ' ἔριν· οὐ γὰρ ἂν ὀρθὸν ἔχοι λόγον θεοὺς ἀγνοεῖν τὰ πρέποντα ἑκάστοις αὐτῶν, οὐδ' αὖ γιγνώσκοντας τὸ μᾶλλον ἄλλοις προσῆκον τοῦτο ἑτέρους αὑτοῖς δι' ἐρίδων ἐπιχειρεῖν κτᾶσθαι — δίκης δὴ κλήροις τὸ φίλον λαγχάνοντες κατώκιζον τὰς χώρας, καὶ κατοικίσαντες, οἷον νομῆς ποίμνια, κτήματα καὶ θρέμματα ἑαυτῶν ἡμᾶς ἔτρεφον . . . Ἄλλοι μὲν οὖν κατ' ἄλλους τόπους κληρουχήσαντες θεῶν ἐκεῖνα ἐκόσμουν, Ἥφαιστος δὲ κοινὴν καὶ Ἀθηνᾶ φύσιν ἔχοντες, ἅμα μὲν ἀδελφὴν ἐκ ταὐτοῦ πατρός, ἅμα δὲ φιλοσοφίᾳ φιλοτεχνίᾳ τε ἐπὶ τὰ αὐτὰ ἐλθόντες, οὕτω μίαν ἀμφω λῆξιν τήνδε τὴν χώραν εἰλήχατον ὡς οἰκείαν καὶ πρόσφορον ἀρετῇ καὶ φρονήσει πεφυκυῖαν, ἄνδρας δὲ ἀγαθοὺς ἐμποιήσαντες αὐτόχθονας ἐπὶ νοῦν ἔθεσαν τὴν τῆς πολιτείας τάξιν· ὧν τὰ μὲν ὀνόματα σέσωται, τὰ δὲ ἔργα διὰ τὰς τῶν παραλαμβανόντων φθορὰς καὶ τὰ μήκη τῶν χρόνων ἠφανίσθη. Τὸ γὰρ περιλειπόμενον ἀεὶ γένος, ὥσπερ καὶ πρόσθεν ἐρρήθη, κατελείπετο ὄρειον καὶ ἀγράμματον, τῶν ἐν τῇ χώρᾳ δυνάστων τὰ ὀνόματα ἀκηκοὸς μόνον καὶ βραχέα πρὸς αὐτοῖς τῶν ἔργων. Τὰ μὲν οὖν ὀνόματα τοῖς ἐκγόνοις ἐτίθεντο ἀγαπῶντες, τὰς δὲ ἀρετὰς καὶ τοὺς νόμους τῶν ἔμπροσθεν οὐκ εἰδότες, εἰ μὴ σκοτεινάς περὶ ἑκάστων τινὰς ἀκοάς, ἐν ἀπορίᾳ δὲ τῶν ἀναγκαίων ἐπὶ πολλὰς γενεὰς ὄντες αὐτοὶ καὶ παῖδες, πρὸς οἷς ἠπόρουν τὸν νοῦν ἔχοντες, τούτων πέρι καὶ τοὺς λόγους ποιούμενοι, τῶν ἐν τοῖς πρόσθεν καὶ πάλαι ποτὲ γεγονότων ἠμέλουν. Μυθολογία γὰρ ἀναζήτησίς τε τῶν παλαιῶν μετὰ σχολῆς ἅμ' ἐπὶ τὰς πόλεις ἔρχεσθον, ὅταν ἤδη τισὶν ἤδη τοῦ βίου τἀναγκαῖα κατεσκευασμένα, πρὶν δὲ οὔ. Ταύτῃ δὴ τὰ τῶν παλαιῶν ὀνόματα ἄνευ τῶν ἔργων διασέσωται.

Thème grec

pour le 22 février 1929.

Que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les Etats, nous ne craindrons point de le dire à l'avantage des lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie : du moment que des esprits sublimes passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'oeuvre comme ceux de votre frère, quelque étrange inégalité qui durant leur vie la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette

Digitized by Google

différence cesse. La postérité qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque dans les âges suivants on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration des siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus célèbre de ses poètes.

Racine, *Discours prononcé à l'Académie française à la réception de MM. de Corneille et Bergeret.*

Version latine

(Agrégations des lettres et de grammaire)

(A remettre à M. Boulanger le 14 fevrier ; Correction le 21 février)

Qua re quibusdam temporibus prouenerit corrupti generis oratio quaeris, et quo modo in quædam uitia inclinatio ingeniorum facta sit, ut aliquando inflata explicatio uigeret, aliquando infracta et in morem cantici ducta ? qua re alias sensus audaces et fidem egressi placuerint, alias abruptae sententiae et suspiciosae, in quibus plus intellegendum esset quam audiendum ? qua re aliqua aetas fuerit quae translationis iure uteretur inuerecunde ? Hoc quod audire uulgo soles, quod apud Græcos in prouerbium cessit : talis hominibus fuit oratio qualis uita. Quem ad modum autem uniuscuiusque actio dicendis similis est, sic genus dicendi aliquando imitatur publicos mores, si disciplina ciuitatis laborauit et se in delicias dedit. Argumentum est luxuriae publicae orationis lasciuia, si modo non in uno aut in altero fuit sed adprobata est et recepta.

Quo modo Maecenas uixerit notius est quam ut narrari nunc debeat, quo modo ambulauerit, quam delicatus fuerit, quam cupierit uideri, quam uitia sua latere noluerit. Quid ergo ? Non oratio eius aeque soluta est quam ipse discinctus ? Magni uir ingenii fuerat, si illud egisset uia rectiore, si non uitasset intellegi, si non etiam in oratione difflueret, Videbis itaque eloquentiam ebrii hominis inuolutam et errantem et licentiae plenam. Quid turpius « amne siluisque ripa comantibus ? » Vide ut « alueum lyntribus arent uersoque uado remittant hortos »... « inremediabilis factio rimantur epulis lagonaque temptant domos et spe mortem exigunt »... Non statim cum haec legeris hoc tibi occurret hunc esse qui solutis tunicis in urbe semper incesserit ? — nam etiam cum absentis Caesaris partibus fungeretur, signum a discincto petebatur — hunc esse qui in tribunali, in rostris, in omni publico coetu sic apparuerit ut pallio uelaretur caput exclusis utrimque auribus, non aliter quam in mimo fugitiui diuitis solent ? Haec uerba tam improbe structa, tam neglegenter abiecta, tam contra consuetudinem omnium posita ostendunt mores quoque non minus nouos et prauos et singulares fuisse... Hoc istae ambages compositionis, hoc uerba transuersa, hoc sensus miri, magni quidem

Digitized by Google

saepe sed eneruati dum exeunt, cuiuis manifestum facient : motum illi felicitate nimia caput.

N.B. Les phrases entre guillemets sont des citations du *De cultu suo* de Mécène.

Thème latin

(AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE ET, FACULTATIVEMENT, CERTIFICAT DE LATIN)

(A remettre à M. Boulanger le 21 février ; Correction le 28 février.)

Quand on parcourt d'un esprit recueilli les « Pensées » de Marc-Aurèle, on croit entrer dans un monde qui n'est plus celui de l'Antiquité. C'est encore la doctrine de Sénèque et d'Epictète, mais le stoïcisme a pour ainsi dire, désarmé. Les mêmes principes ont perdu leur âpreté, leur raideur, leur pointe. Le stoïcisme n'a plus rien de menaçant. Il ne poursuit plus le vice ; il a renoncé à l'hyperbole, au faste, aux injures altières. On se sent enveloppé d'influences clémentes ; on dirait que la fibre humaine s'est amollie Peut-être le règne de cinq bons princes a-t-il pacifié les esprits et fait déposer les armes défensives d'une forte philosophie. Peut-être aussi ce changement tient-il à la haute condition de ce nouveau sage. Le doux et noble emperreur. dans l'isolement de sa grandeur, placé au-dessus des hommes et de leurs atteintes, prévoyant d'ailleurs sa fin prochaine, a trouvé sans doute un plaisir triste à s'entretenir avec lui-même, à rendre, avant de quitter le monde, son âme conforme aux lois divines dont il nourissait sa pensée, à se plonger enfin dans les calmes et sévères délices de la contemplation morale.

C. MARTHA, Les moralistes sous l'Empire Romain, p. 180.

Thème latin

(CERTIFICAT DE LATIN)

A remettre à M. Boulanger le 15 février ; Correction le 22 février

Le capitaine de mer doit appréhender de se voir es périls ordinaires, soit par cas fortuit, où quelquefois l'ignorance et la témérité vous engage, comme s'opiniâtrer à doubler un cap ou faire une route hasardeuse de nuit parmi les bancs, écueils, îles, rochers et glaces. Mais quand le malheur vous y porte, c'est où il faut montrer un courage mâle, se moquer de la mort bien qu'elle se présente, et faut d'une voix assurée et d'une résolution gaie inciter un chacun à prendre courage, faire ce que l'on pourra pour sortir du danger et ainsi ôter la timidité des coeurs les plus lâches. Car quand on se voit en un lieu douteux, chacun jette l'oeil sur celui qu'on juge avoir de l'expérience, car si on le voit blémir et commander d'une voix tremblante et mal assurée, tout le reste perd courage, et, souvent on a vu perdre des vaisseaux au lieu d'où ils eussent pu sortir s'ils avaient vu leur chef courageux et résolu user d'un commandement hardi et majestueux.

CHAMPLAIN, Traité de la marine et des devoirs d'un bon marinier.

N.B. *Cette référence doit être traduite.*

Digitized by Google

CERTIFICAT D'HISTOIRE ANCIENNE

Version latine : traduction et commentaire

remettre à M. Grenier, le 18 Février 1929.

Narbonensis provincia appellatur pars Galliarum quae interno mari alluitur, Braccata ante dicta, amne Varo ab Italia discreta, Alpiumque vel saluberrimis romano imperio jugis ; a reliqua vero Gallia latere septentrionali, montibus Cebenna et Jura ; agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli provinciarum postferenda, breviterque Italia verius quam provincia. Oppida, Illiberis, magnae quondam urbis tenue vestigium ; Ruscino Latinorum ; Narbo Martius Decumanorum colonia, XII M. passuum a mari distans — Oppida de cetero rara praejacentibus stagnis : Agatha quondam Massiliensium et regio Volcarum Tectosagum atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit unde dictus Rhodanus amnis — At in ora Massilia Graecorum Phocaeensium foederata, Athenopolis Massiliensium, Forum Julii Octavanorum colonia quae Pacensis appellatur et Classica atque oppidum Latinorum Antipolis. In mediterraneo coloniae Arelate Sextanorum, Beterrae Septimanorum, Arausio Secundanorum. In agro Cavarum Valentia, Vienna Allobrogum. Oppida latina, Aquae Sextiae Salluviorum, Avenio Cavarum.. etc... Vocontiorum civitatis fœderatæ duo capita Vasio et Lucus Augusti ; oppida vera ignobilia XIX sicut XXIV Nemausensibus attributa.

Plin. *Nat.* - *Hist.*, III, 4.

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES.

Thème anglais

(AGRÉGATION ET LICENCE)

A remettre à M. Pons le dernier jeudi de février

Ainsi, quand le soleil d'un jour nouveau se leva radieux à l'horizon des collines et commença à rougir les murailles de l'abbaye effrayée et cependant espérant encore, il n'y avait plus pour elle de chance de délivrance.

La garnison en fut bientôt informée. Une heure environ après le lever de l'aurore, le chevalier, appuyé contre les créneaux de la façade, vit les manants restés dans le préau se réunir en poussant de grands cris et se grouper autour des débris de la porte ; en même temps, débouchant de la rue du bourg et franchissant le pont, une partie de la population, ayant en tête maître Simon et Payen, armés de hauberts comme des chevaliers, se mit à gravir le coteau pierreux. Pendant ce temps, une autre troupe plus nombreuse, mais composée surtout d'une grande foule d'enfants et de femmes, se répandit dans la plaine, et avec des pioches, des pelles, et des tombereaux, commença à tracer et à creuser les fossés que, dans la nuit précédente, les consuls avaient décrété de faire étendre autour de la cité.

Cette seconde troupe fit peu d'impression sur l'esprit de monseigneur Philippe ; il se souciait peut, disons même point du tout, de ce que les manants de Typhaines prétendaient faire dans leurs demeures, et il n'attachait d'impor-

Digitized by Google

tance qu'à ce qu'ils méditaient contre l'abbaye. Il n'y eut pas, du reste, à hésiter longtemps sur les projets de maître Simon et de sa bande.

Au premier rang marchaient des hommes pliant sous le poids de longues échelles ; derrière venaient des paysans armés d'arcs et de frondes ; d'autres suivaient, pourvus de faux et quelques-uns de lances.

Le chevalier envoya chercher Foulques.

— Que te semble, lui dit-il, de ce qui va nous arriver ?

— Rien, répondit Foulques ; nous aurons une matinée ennuyeuse.

— Ennuyeuse, pouquoi ?

— J'ai toujours du malheur quand je me querelle avec les communiers. J'ai dans l'ésprit que je vais perdre mon autre oeil.

—Non, tu en seras quitte pour un doigt ou quelque chose de pareil, dit messire Philippe ; on n'est jamais atteint deux fois de la même façon.

— Je serais porté à croire, fit observer l'écuyer en tenant toujours son oeil unique bien ouvert sur la cohue rebelle, que nous ne sortirons pas d'ici vivants ; les Sarrasins font quelquefois quartier ; mais les manants révoltés, jamais. Je suis fâché qu'hier matin nous n'ayons pas eu une autre idée que celle de venir ici.

— Et moi, je suis charmé, repartit le chevalier, d'avoir eu une occasion, peut-être unique, de faire ce que personne n'a jamais tenté. Crois-tu que depuis le temps du baron Olivier et des douze pairs, un homme d'armes ait jamais défendu une forteresse à lui seul ? Par ma foi, si je suis tué, je laisserai un bon renom derrière moi, et Mahaut cherchera longtemps avant de me remplacer par quelqu'un qui me vaille. D'autant que c'est pour elle que je fais cet exploit ; ce vieux moine aurait mérité qu'en récompense d'avoir pris mon domaine, j'eusse laissé à ses serfs le plaisir de lui couper la gorge.

Comte de Gobineau, *L'abbaye de Typhaines.*

Langues et littératures méridionales

Version italienne
pour le 21 février.

Lionardo. — Della settimana passata mandai per Urbino al Bettino scudi cinquanta d' oro in oro, i quali ti facessi pagare costà. Credo gl' àrai ricievuti e che ne farai quel tanto che ti scrissi, o a quello de' Ceretani o a altri, dove vedrai il bisognio : e dara'ne aviso. Circa l'aconciare i casi mia di che ti scrissi, io non volevo dire altro, so non che per esser vechio e amalato, che mi pareva di far testamento. E 'l testamento è questo : ciò è di lasciare a Gismondo e a te ciò che i' ò, in questo modo : che tanto n' abbi a far Gismondo mio fratello, quanto tu mio nipote, e che delle cose mia none possa pigliar partito nessuno l' uno senza il consenso dell' altro ; e questo, quando vi paia far per via di notaio, io sempre retificherò.

Circa la malattia mia, io sto asai meglio. Noi sia' certi che io ò la pietra, ma è cosa picola e per grazia di Dio e per virtù dell' aqua ch' i' beo, si va consumando a poco a poco, in modo ch' i' spero restarne libero. Ma pure, perchè son vechio e per molti altri respetti, àre' caro quel mobile che ò qua tenerlo costà, che stéssi a' mia bisogni e poi restassi a voi : e questo

Digitized by Google

sarebbe un circa quattro mila scudi ; e massim 'ora, che avendo andare al bagnio, mi vorrei star qua più spedito ch' i' potessi. Sie con Gismondo e pensateci un poco e avisate, perchè è cosa che non fa manco per voi che per me.

Circa il tôr donna, stamani m' è stato a trovare uno amico mio e àmi pregato ch' io ti dia aviso d' una figluola di Lionardo Ginori, nata per madre de' Soderini. Io te ne do aviso come sono stato pregato, ma non te ne so parlare altrimenti, perchè no' n' ò notizia : però pénsavi bene e non aver rispetto a cosa nessuna · e quando se' resoluto, rispondimi, acciò ch' i' possa rispondere o del si o del no a l' amico mio.

A dì cinque d'aprile 1549.

Michelagniolo Buonarroti in Roma.

Io àrei bene avuto caro che inanzi che avessi tolto donna, avessi comperato una casa più onorevole e capace che quella ove siate, e io v' àrei mandati i danari.

Questo ch' io ti scrivo di quella de' Ginori, te lo scrivo solo perchè sono stato pregato, non perchè pigli più una che un' altra. Fa' pure secondo che ti va a fantasia e non aver rispetto nessuno, come altre volte t' ò scritto. A me basta saperlo inanzi al fatto : però cerca e pènsavi e non indugiare, quando abbi il capo a simil cosa.

Thème italien

Pour le 14 février. Voir plus haut le texte du thème anglais.

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

1) C. I. L. III, 5211.

T · VARIO · T · FIL
CLEMENTI · CL · CEL ·
PROC · AVG · PROVINCIAR
RAETIAE · MAVRETAN ·
CAESARIENSIS
LVSITANIAE · CILICIAE
PRAEF · AL · BRITANNICAE · MILIAR ·
PRAEF · AVXILIARIORVM · TEMPORE
EXPEDITIONIS · IN . . TINGITANIAM
MISSORVM ·
PRAEF · EQ · ALAE · II · PANNONIORVM
TRIB · LEG · XXX · VLP · PRAEF · COH · II
GALLORVM · MACEDON
VALER · VRBANVS
LICIN · SECVNDINVS
DECVRIONES
ALAR · PROVINC · MAVRETAN ·
CAESARENSIS

Digitized by Google

2) Dessau, 1330.

C · FVRIO · SABINIO · AQVILAE
TIMESITHEO · PROC · PROV · LVGVD · ET
AQUIT · PROC · PROV · ASIAE · IBI · VICE · XX
ET · XXXX · ITEMQ · VICE · FROCOS · PROC ·
PROV · BITHYNIAE · PONTI · PAPHLAGON .
TAM · PATRIMONI · QVAM · RAT · PRIVATAE
IBI · VICE · PROC · XXXX · ITEM · VICE · PROC ·
PATRIMON · PROV · BELGIC · ET · DVARVM
GERMANIAR · IBI · VICE · PRAESID · PROV ·
GERMAN · INFERIOR · PROC · PROV · SY .
RIAE · PALESTINAE · IBI · EXACTORI · RELI
QVOR · ANNON · SACRAE · EXPEDITIO
NIS · PROC · IN · VRBE · MAGISTRO · XX
IBI · LOGISTAE · THYMELAE · PROC · PROV
ARABIAE · IBI VICE · PRAESID · BIS · PR ·
RATION · PRIVAT · PER · BELGIC · ET · DVAS
GERM · PRAET · COH · I · GALLIC · IN · HISPAN ·
C · ATILIVS · MARVLLVS · ARVERNVS
ET · C · SACCONIVS · ADNATVS · ME
DIOMATR · PATRONO · OPTIMO ·

3) C. I. L. XII, 4354.

L · AEMILIO · L · F · PAP · ARCANO
TRIB · MIL · LEG · XI GEM · ET . TRIB ·
MIL · LEG · I · MINERV · ITBM · TRIB · MIL · LEG II AVG . OMNIB
HONORIBVS · IN · COL · SVA · FVNCT · ADLECTO · IN · AMPLISSIMVM
ORDINEM · AB · IMP · CAES
HADRIANO · AVG · IIIIII VIR
EQVITVM · ROMANOR · CVRIONI
QVAESTORI · VRBANO · TRIB
PLEBIS · PRAETORI · DESIGNAT
L · AEMILIVS · MOSCHVS IIIIII VIR
AVG · PATRONO · OPTVMO · POST
OBITVM · EIVS · INLATIS · ARCAE
SEVIROR · OB · LOCVM · ET · TVITIO
NEM · STATVAE . HS N · III
L · D · D . IIIIII VIROR · ET · SPORTVLIS · DEDIC · XIII

4) Insc. lat. d'Afr. nº 281.

C · VETTIO · C · FIL · VOLT · SABI
NIANO · IVLIO · HOSPITI · COS · SODALI
TITIO · LEG · AVG · PR · PR · PROVINCIAR · III · DACIA
RVM · ET · DELMATIAE . CVRATORI AEDIVM · SACRAR
ITEM · R · P · PVTEOLANORVM · PRAEPOSITO · VEXILLATIO
NIBVS · EX · ILLYRICO · MISSIS · AB · IMP · DIVO · M · ANT

Digitized by Google

NINO · AD · TVTELAM · VRBIS · DONIS · DONATO || ||
EODEM · IMP · OB · EXPEDITIONEM · GERM · ET · SARM ·
CORONA · MVRALI · VALLARI · ITEMQ · AVREA · HASTIS
PVRIS · DVAB · VEXILLIS · TOTIDEM · LEG · AVG · PR · PR ·
PANNONIAE · INFERIORIS · PRAEF · AERARI · SATVR
NI · LEG · LEG · XIIII . GEM · CVM · IVRISDICATV · PANNO
NIAE . SVPERIORIS · LEG · AVG · RATIONIBVS · PV
TANDIS · TRIVM · GALLIARVM · LEG · LEG · III · ITA
LIAE · CONCORDIS · IVRIDICO · PER · TRACTVS
ETRVRIAE · AEMILIAE · LIGVRIAE . LEG ·
AVG · AD · ORDINANDOS · STATVS · INSVLARVM
CYCLADVM · LEGATO · PROVINCIAE · ASIAE
PRAETORI · TRIB · PLEB · QVAESTORI . TRANS
LATO · IN · AMPLISSIMVM · ORDINEM · AB · IMP ·
DIVO · T · ANTONINO · TRIB · MIL . LEG · I · ITALIAE
PRAEF · COHORTIS · II . COMMAGENORVM
COL · AVRELIA · Commoda THVBVRBO
MAIVS · PATRONO · D · D · P · P ·

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Chronique française

JEAN CALVIN, *Epitre au Roi François I.*, préface de l'édition française de l'Institution de la Religion chrétienne (1541) ; texte publié pour la première fois, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale avec introduction et notes par Jacques Pannier. Paris, Fischbacher 1927, XXXIV, 34 p. (10 Fr.) La *Société calviniste de France*, fondée à Paris en 1926, annonce la réédition de *l'Institution de la religion chrétienne* de 1541, l'édition parue en 1911 chez Champion étant épuisée (Bibl. de l'école des Hautes-Etudes. Sciences historiques et philologiques fasc. 176 et 177). En attendant, M. J. Pannier fait paraître en une plaquette très bien présentée, avec deux reproductions du titre et de la première page du texte, le texte de *l'Epitre au Roi*, placée par Calvin en tête de *l'Institution*, mais publiée en tirage à part, dont deux exemplaires se sont conservés ; l'un se trouve à la Bibliothèque Nationale (L. d 176, 1.041), l'autre à la Bibliothèque de Zurich (Gall. XVIII. 450²) M. Pannier reproduit le texte de la Bibliothèque Nationale avec quelques variantes de l'édition complète de *l'Institution* (1541) et quelques notes explicatives. Le texte est précédé d'une introduction historique et littéraire, indiquant les éditions de *l'Institution* et les rares exemplaires, qui ont échappé à la destruction ordonnée en 1542 par la Sorbonne. L'éditeur résume l'histoire des débuts de la Réforme en France jusqu'à l'époque des grandes persécutions, provoquées par l'affaire des placards (1534), et caractérise l'attitude de François I. à l'égard de la Réforme et de Calvin ; désirant une réforme de l'Eglise, le roi tantôt cède aux instances de sa soeur Marguerite, tantôt au contraire se laisse entraîner à des mesures violentes (« extermination » des réformés ordonnée en 1536, interdiction d'imprimer aucun livre sous peine de mort 1535), tandis qu'il poursuit sa politique d'alliance avec les luthériens allemands contre Charles Quint. C'est à ce moment que Calvin prend la plume pour défendre « la pourette Eglise » persécutée, dissiper la fatale confusion des luthériens et des sectes anabaptistes séditieuses, et proclamer les dogmes fondamentaux de la Réforme en une « confession », qui est, avec les romans de Rabelais, le premier monument de la prose française au XVI^e^ siècle. L'éditeur rappelle dans quelles circonstances *l'Institution* a été composée et publiée et quelles « incalculables conséquences dans le monde entier », a eu en particulier le chapitre *de la Liberté chrétienne*, que l'on peut considérer comme une des « sources profondes de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen » et des libertés américaines.

F. Ed. SCHNEEGANS

Digitized by Google

BECKER (Ph. Aug.) Andry de la Vigne (ca. 1470 - ca. 1515) (Berichte über die Verhandlungen der sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse 80. Band 1928, 2. Heft) Leipzig S. Hirzel 1928. 73 p.

M. Ph. Aug. Becker, auquel on doit d'importants travaux sur la littérature française du XVI. siècle — sur Le Maire de Belges, Clément Marot, Marguerite de Navarre, Bonaventure des Périers — étudie la vie et l'œuvre d'Andry de la Vigne, un des derniers « rhétoriqueurs », contemporain de Jean Marot (né en 1467), d'Octovien de Saint-Gelais (né en 1468), de Jean Le Maire de Belges (né en 1473). Grâce à une interprétation ingénieuse des poésies lyriques, reliées par le poète ou par un imprimeur, sous le titre de *Vergier d'honneur, au Voyage de Naples,* récit en prose et en vers de l'expédition d'Italie de Charles VIII (1495), l'auteur a sensiblement enrichi et précisé notre connaissance de la biographie et de l'œuvre de de la Vigne. Né à La Rochelle vers 1470, le poète étudie et obtient le titre de maître des arts, entre au service de Marie d'Orléans, comtesse d'Etampes,, pour laquelle il écrit une Complainte, sa première oeuvre connue, dont les fragments ont été retrouvés dans une compilation du temps, le *Jardin de Plaisance,* (publié par Verard 1501). Puis il voyage en Bourgogne, à Lyon, à Genève, séjourne à Chambéry, pour « chanter contrepoint », c. à d. probablement comme chanteur à la Sainte-Chapelle du Château de Chambéry ou comme maître de musique. Après avoir offert au roi une oeuvre allégorique en vers et en prose, *Ressource de Chrétienté,* où l'expedition d'Italie est représentée comme le prélude d'une croisade contre les Turcs, Andry accompagne Charles VIII en Italie. Il a raconté les évènements auxquels il assiste dans son *Voyage de Naples,* intéressant par les descriptions des fêtes, par les détails sur la vie privée du roi, plutôt que pour l'étude des opérations militaires ou diplomatiques. Le 7 novembre 1494, il est de retour à Lyon. Il compose des poèmes adressés au roi, à la reine, aux grands personnages de la cour royale. Après un court séjour à Paris, il voyage en Allemagne, en Suisse, en Lorraine, sans que nous puissions suivre sa trace, dans ses lointaines pérégrinations. En 1496, il fait représenter à Seurre son *Mystère de St-Martin,* avec la *Farce du meunier* et la *Moralité de l'Aveugle et du Boiteux ;* un rapport détaillé et fort curieux de cette représentation nous a conservé des détails précieux pour l'histoire du théâtre médiéval. De la Vigne quitte, on ne sait pour quelle cause, le service du roi en 1496 et nous le retrouvons à la cour de Lorraine, puis de 1497-1500 il a dû être secrétaire du duc Philippe I et de Philibert II de Savoie. En 1501, nous avons la surprise de le trouver à Paris où il compose les bizarres *Comptaintes et épitaphes du roy à ela Bazoche.* (Pierre de Baugé mort à l'âge de 20 ans) et se désigne d'escolier estudiant en l'Université de Paris, dans une requête adressée au Parlement en vue de faire cesser l'impression du *Vergier d'honneur,* entreprise par l'éditeur parisien Michel le Noir. Andry obtient satisfaction et un privilège d'impression valable jusqu'en 1505. En 1504 enfin nous apprenons qu'il entre au service d'Anne de Bretagne, dont il reste secrétaire jusqu'à la mort de la reine (1514), qu'il célèbre dans des *épitaphes en rondeaux* et une *déploration.* François I semble l'avoir chargé de rédiger la chronique de son règne, dont le début (mort de

Digitized by Google

Louis XII, enfance et couronnement de François I) s'est conservé. Après 1515 nous perdons le poète de vue. Sur ces quelques faits décousus en partie connus en partie nouveaux, M. Becker nous donne d'intéressantes précisions et trace le portrait, semble-t-il, définitif de ce poète de cour, doué d'un talent réel, maniant avec virtuosité les formes compliquées de la poésie des rhétoriqueurs. L'auteur analyse avec soin et sagacité les poèmes d'Andry, ses ballades, ses rondeaux, relevant les éléments de vie, de poésie personnelle, tantôt mélancolique, tantôt pittoresque, de satire véhémente qui le rattachent à Villon, à Charles d'Orléans. A l'aide de ces éléments il évoque des figures de femmes, une Marguerite, une Iehanne Brebis de Seurre, que le poète chante ou invective dans ses vers, des amis de Paris ou de Seurre avec lesquels il échange des poèmes et place Andry au rang qui lui revient dans cette école des rhétoriqueurs, dont les oeuvres marquent la fin du moyen-âge et annoncent l'art de la Renaissance. Les travaux de M. Ph. Becker sont particulièrement méritoires, les oeuvres de ces poètes étant ou inédites ou conservées dans des impressions anciennes et rares, leur lecture étant souvent d'un attrait médiocre. Pour les interpréter utilement, pour expliquer les allusions obscures, les acrostiches, les jeux de mots et les énigmes subtiles de ces poèmes, il faut joindre à l'ingéniosité la connaissance des détails de l'histoire et de la littérature du temps, pour tirer de ces vers hérissés d'ornements baroques, d'un « gothique flamboyant », les éléments de poésie, de lyrisme, les détails réalistes, les traits de satire, qu'ils contiennent, il faut de la patience, du coup d'oeil, un goût sûr. Nous trouvons ces qualités réunies dans l'intéressante étude de M. Becker.

F. Ed. SCHNEEGANS.

L. SAINEAN, *Problèmes littéraires du Seizième siècle. Le cinquième livre, Le Moyen de Parvenir, Les Joyeux Devis.* Paris. E. de Boccard 1927. 1 vol. in-8° de VIII et 302 pages.

M Sainéan, spécialisé dans l'étude du vocabulaire ancien, des jargons, de la langue de Rabelais, étudie méthodiquement trois importants problèmes de la littérature narrative du 16e siècle. Il s'efforce tout d'abord, après avoir exposé l'état de la question, de distinguer dans le 5e livre de Pantagruel les parties qui peuvent être attribuées avec vraisemblance à Rabelais et les additions de l'éditeur de 1562, le manuscrit du 5e livre étant considéré comme une forme plus ancienne du texte, précédant celui de 1562.

Le Prologue, composé en partie d'emprunts faits aux livres précédents du roman n'est pas de Rabelais. D'importantes parties du 5e livre sont évidemment empruntées au *Songe de Poliphile* de Francesco Colonna, ce curieux roman allégorique illustré de gravures précieuses, auquel Rabelais avait emprunté des éléments de la description de Thélème; mais, tandis que dans les premiers livres les matériaux étrangers étaient refondus par Rabelais, dans le 5e livre nous trouvons le texte même du *Songe*, en partie littéralement transcrit. Il en va de même des passages tirés du *Disciple de Pantagruel* (1538), récit de voyage fabuleux, inspiré de Lucien

Digitized by Google

et qui ne doit à Rabelais que le nom de son héros, mais que Rabelais a visiblement utilisé dans son roman. L'éditeur de 1562 semble donc avoir intercalé dans le 5e livre des notes prises par Rabelais au cours de ses lectures et retrouvées dans ses papiers. D'autre part, le 5e livre développe logiquement et méthodiquement le récit de la quête de l'Oracle de la Dive Bouteille et seul l'auteur lui-même a pu tracer le plan du 5e livre et fixer les étapes du voyage de découverte de Pantagruel. Etudiant les grands épisodes du 5e livre, l'auteur y retrouve l'esprit satirique hostile à Rome et aux «démoniacles Calvins», à tout fanatisme, ainsi qu'aux gens de loi, aux Chats-fourrés, qui caractérise les livres précédents La violence du ton satirique que l'on a crue incompatible avec l'humour comique de Rabelais, éclate dans l'épisode des noces de Basché du Quart livre, dans l'invective contre les «pastophores taulpetiers», on pourrait ajouter la cruelle attaque contre les «ocieux moines», aussi méprisés et inutiles qu'«un singe» (B. I.). Le «gentil» Marot n'a-t-il pas écrit le féroce poème de l'*Enfer*? Le ton de ces morceaux s'explique par la condamnation du Quart Livre et les persécutions auxquelles Rabelais semble avoir été en butte quelques mois avant sa mort.

Dans les épisodes du royaume de la Quinte, de l'Alchimie et de la Scolastique, M. Sainéan retrouve la marque du génie rabelaisien, bien que des détails de forme et des additions (le nom de Scaliger parmi les entélé-chistes) soient attribuables à l'éditeur de 1562. Il relève les analogies évidentes entre les épisodes secondaires du 5e livre, les descriptions zoologiques du Pays de Satin, entre le Pays d'Ouï dire, le pays des Lanternois et les livres précédents et montre que l'esprit de Rabelais apparaît dans l'ensemble et dans le détail du 5e livre.

Etudiant avec soin le vocabulaire, l'auteur conclut que le 5e livre contient des mots qui manquent dans les premiers livres, que le vocabulaire s'est enrichi, par exemple de termes techniques d'architecture, empruntés à l'italien, tandis que pour décrire l'abbaye de Thélème Rabelais ne s'était servi que de mots français. Les hébraïsmes, que Rabelais seul au seizième siècle a employés, les grécismes sont nombreux dans toute l'oeuvre de Rabelais et le 5e livre témoigne d'une richesse et d'une originalité du vocabulaire supposant une étendue de connaissances que ne possédait alors que Rabelais (1).

Le 5e livre conserve donc dans son ensemble le plan primitif, l'esprit de l'oeuvre à laquelle Rabelais a dû travailler entre 1548 et 1552. L'*Isle Sonnante* et la *Papimanie* ont pu être composées pendant le dernier séjour à Rome, la satire des Chats-fourrés après la condamnation du Quart Livre. «Les grands épisodes du livre posthume et même la plupart des chapitres secondaires se présentent sous une forme à peu près achevée.» A ces éléments authentiques, l'éditeur de 1562 a dû ajouter quelques interpolations et a utilisé pour les descriptions du temple de la Dive Bouteille des parties laissées par Rabelais à l'état d'ébauche. Telles sont les

(1) Voy. les sérieuses objections que tire du vocabulaire du 5e livre, M. P. Villey, Rabelais et Marot Champion. Paris 1923. p. 299-302.

Digitized by Google

conclusions auxquelles M. Sainéan est amené, non pas par des raisons de sentiment, mais par un examen approfondi de l'oeuvre dans son ensemble et dans le détail de sa composition et de son vocabulaire. Le problème n'étant pas de ceux qui comportent une solution définitive, les conclusions de l'auteur de cette importante et savante étude, qui confirme celles d'A. Lefranc, de J. Boulenger, de Tilley, présentent un très haut degré de vraisemblance.

La seconde partie est consacrée à l'étude du *Moyen de Parvenir*. M. Sainéan résout par une hypothèse hardie et qui est très vraisemblable, le problème des origines de ce livre étrange. Tout est bizarre dans ce recueil de contes; le titre ne s'explique pas par le contenu qui ne donne ni le moyen de parvenir à réussir dans les affaires de ce monde ni de trouver la pierre philosophale, ni d'acquérir la richesse; les en-tête des chapitres sont choisis au hasard. Le livre commence par *car* au milieu d'une phrase; il se présente comme un Banquet philosophique qui réunit des centaines de personnages de toutes les professions et de tous les temps, sans que leurs discours, les historiettes qu'ils racontent, soient en rapport avec la qualité, le caractère des convives, tissu incohérent de contes plaisants, souvent d'un cynisme révoltant, sur les sciences occultes, les femmes, l'amour. Cette incohérence est voulue et l'auteur relève avec complaisance les digressions constantes, le décousu du dialogue: «je ne vis jamais tant sauter du coq à l'asne», prétendant que son livre est plein «de fidelles instructions et sens parfait, tellement que c'est tout un par où vous le lisez.» Qui a pu écrire cette oeuvre déconcertante, d'une si impertinente prétention à l'originalité, mais révélant des qualités remarquables de style, des dons de narrateur de premier ordre, une connaissance approfondie de tous les procédés rabelaisiens?

Une étude détaillée des sources du vocabulaire et des historiettes du M. de P., de l'influence dominante de Rabelais sur le style du livre, et, d'autre part, des oeuvres authentiques de l'auteur présumé Béroalde de Verville amène M. Sainéan à conclure que le digne et médiocre écrivain que fut Béroalde, qui déclare avoir dans toutes ses oeuvres «mis peine et devoir de faire triompher la vertu de chasteté», ne peut avoir écrit le M. de P., mais que, d'autre part, cet ouvrage touche à des questions qui ont préoccupé le polygraphe Béroalde (1).

Les dix premières éditions du M. de P. ont paru sans nom d'auteur, mais d'Aubigné, qui a connu Béroalde, lui attribue le M. de P. Or, Béroalde déclare dans son *Palais du Curieux* de 1612 qu'il a fait un livre devant porter le titre de Moyen de Parvenir, «mais on me l'a vollé, si que pour en avoir le plaisir, vous attendrez encor. Je l'ay mis en tel estat que je l'avouerai mien, au lieu que l'exemplaire dont on m'a fait tort, est insolent et que je desnierois estre de moy.» M. Sainéan conclut

(1) Dans son compte rendu du livre de M. Sainéan, M. Plattard objecte que les termes genevois et tourangeaux, que M. S. attribue à Béroalde de Verville, se trouvent en partie dans des anecdotes scabreuses que l'on ne saurait mettre au compte du digne chanoine de Saint-Gatien de Tours (v. Revue du 16e siècle 1927, p. 406).

Digitized by Google

que Béroalde avait, en effet, composé une satire en dialogue, mais qu'un remanieur de grand talent et dont nous ne connaîtrons probablement jamais le nom, s'est emparé de l'ouvrage et l'a refondu, en a fait un livre nouveau et d'esprit et de tendance et de forme. Ce livre Béroalde le désavoue formellement.

Cette hypothèse est très séduisante, mais on se demande ce que fut cette « satire universelle » des « vices de chacun », devenue le livre paradoxal que son auteur désigne de «centre de tous les livres», enseignant «en peu de paroles» toutes les sciences, mais qui n'est, malgré ses prétentions et la science qui s'y étale, qu'un tissu d'historiettes. Quel fut cet inconnu jugeant son temps avec un pareil détachement, un pareil scepticisme et capable de mêler à des contes licencieux ces lignes si âpres: «Or là avant, n'espargnons personne; aussi bien tous ont faibli, les prêtres ont accusé Jésus-Christ; les gens de justice l'ont condamné; les ministres l'ont fouetté; le peuple l'a injurié; les passants se sont mocquez de luy; les gens d'armes l'ont crucifié», en ajoutant ces lignes émouvantes: «il n'y a que les pauvres femmes qui l'ont pleuré, et ainsi ont trouvé le moyen de parvenir, sans quoy elles seroient trop dévergondées»...

M. Sainéan termine son étude par un chapitre sur l'influence très forte du M. de P., qu'il relève dans La Fontaine, dans le Tristram Shandy de Laurence Sterne, dans les Contes drôlatiques de Balzac.

La troisième partie réfute victorieusement les objections qui ont été faites à l'attribution de la partie primitive des *Joyeux devis* à Bonaventure des Périers, tandis que d'importants appendices sont consacrés au Songe de Poliphile et au Disciple de Pantagruel et à leurs rapports avec l'oeuvre de Rabelais.

Ce livre très riche de matière est une contribution importante à l'étude des conteurs du seizième siècle, de leur vocabulaire, des sources qu'ils ont utilisées. Une table des matières détaillée et un index alphabétique comprenant environ 900 mots étudiés dans le texte complètent heureusement ce remarquable travail. F. Ed. SCHNEEGANS.

EUNICE RATHBONE GODDARD, *Womens Costume in French Texts of the eleventh and twelth centuries* (John Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, vol. VII.)Paris, Presses Universitaires, 1927.
In 8°, 263 pages et 7 planches.

L'ouvrage surprend au premier moment. Le titre annonce une étude archéologique, historique ou peut-être litteraire, et on se trouve devant une étude philologique et lexicologique. L'auteur y examine en effet, l'un après l'autre, dans l'ordre alphabétique, tous les mots techniques qui se rapportent au costume féminin dans les textes littéraires français des XI° et XII° siècles. Tel qu'il est, le travail est fait avec un soin remarquable. Les citations sont nombreuses; je crois même qu'elles y sont au grand complet. En les confrontant entre elles et en les rapprochant — c'est la principale nouveauté du livre — des données iconographiques de l'époque, miniatures ou sculptures, l'auteur aboutit presque toujours à des définitions nettes et sûres. On réussit

Digitized by Google

d'une part à corriger d'anciennes erreurs solidement accréditées dans la lexicographie de l'ancien français, d'autre part à préciser des significations qui étaient restées jusqu'ici vagues et incertaines. C'est un de ces ouvrages solides et utiles, commodes à consulter, qui, n'exigeant que du soin, de la méthode et de la réflexion, ne dépassent pas les capacités normales d'un bon travailleur consciencieux et appliqué. Mais ce ne sont en quelque sorte que des matériaux bruts. Aucune image d'ensemble ne se dégage de cette étude et on ne saisit pas, sauf par quelques indications rapides dans l'Introduction, l'évolution du costume durant les siècles sur lesquels porte le travail. Il y a aussi un problème littéraire. A partir du XII[e] siècle, la description du costume féminin devient un thème poétique qui ne manque dans aucun roman français et qui passe d'un auteur à l'autre. Il doit donc être possible d'établir sur ce point la filiation des auteurs et de déterminer leur degré d'originalité. En étudiant encore quelques autres thèmes du même genre, on obtiendrait ainsi des élément solides qui permettraient de fixer la chronologie encore si incertaine de ces œuvres — pour le moins leur chronologie relative — et de préciser les rapports littéraires qui existent entre les romanciers de ce temps. Tout ce travail reste encore à faire.

E. HOEPFFNER.

The Anglo-Norman of St. Brendan, by Benedit, ed t with Introduction by *E. G. R. WATERS;* Oxford, Clarendon Press, 1928, in 8°, CCII + 212 p.

L'édition critique de l'important poème du moine Benoît nous était jadis promise par la collaboration de G. Paris et de Suchier. On ne saurait faire un meilleur éloge de celle de M. Waters qu'en la déclarant digne de cet illustre parrainage. L'établissement du texte, le commentaire qui l'accompagne, le glossaire, sont faits avec un soin méticuleux, correspondant à la remarquable présentation matérielle du volume. Cela ne veut pas dire que nous soyons toujours d'accord avec l'éditeur. Pour l'établissement du texte M. Waters a usé d'une méthode, à notre avis, trop constructive. Mieux eût valu suivre encore plus qu'il ne l'a fait le manuscrit-base *A* et conserver, par exemple, au vers 1279 la *lectio difficilior* de *A : E l'offrande qu'n li portout,* au lieu de : *qu'hom li portout.* Corriger dans le texte défectueux de *A* au vers 46 *(Quer e trestuz ert amis) ert* en *eret* que ne donne aucun manuscrit, me semble un procédé inadmissible. Il est vrai qu'*ere* se trouve à la rime ; mais on y trouve aussi *ert.* Alors pourquoi ne pas lire avec *B : Quer a trestuz ert il amis* ? Surtout qu'il résulte d'observations que nous avons faites depuis de longues années que la forme *ere,* comme *Dié, gié,* sert à peu près exclusivement à la rime et ne paraît presque jamais à l'intérieur d'un vers. Quand on l'y rencontre, comme dans les éditions de St.-Alexis ou de Chrétien de Troyes, ce sont les éditeurs qui l'y ont fait entrer, à tort, à mon avis. N'est-ce pas aussi trop hardi que d'introduire au vers 41 la forme *neüle* qui ne se trouve dans aucun manuscrit et qui ne figure nulle part ailleurs dans ce texte ? La leçon des mss. : *E se il* (pour *si, A) lur falt nule rien* est tout à fait satisfaisante ; les objections de M. Waters ne me paraissent pas fondées. Mais il s'agit là et dans quelques autres cas,

Digitized by Google

d'ailleurs peu nombreux, d'appréciations personnelles sur lesquelles on peut facilement ne pas être d'accord.

Dans l'introduction M. Waters étudie tous les problèmes techniques qui se rattachent au texte : les manuscrits et leur filiation — pourquoi faut-il que ces deux chapitres, si étroitement apparentés, soient séparés par l'étude sur l'auteur, la date et la versification ? — Puis ce sont des recherches sur les rapports du poème anglo-normand avec les textes latins, et enfin un examen très poussé de la langue de l'auteur, tandis que celui de la langue des copistes est rejeté en appendice (App. II, p. 143 ss.) M. Waters nous promet pour plus tard l'étude des problèmes littéraires que soulève le texte. Nous retrouvons ici le même soin méticuleux et la même prudence que dans le reste du volume, avec, si j'ose dire, quelquefois même un excès de zèle. On y apprend en tous cas beaucoup. Nous aurions bien quelques objections à présenter, mais elles ne portent que sur des points de détails. J'avoue cependant que je reste quelque peu sceptique au sujet de la césure de l'octosyllabe et du raccourcissement du vers à rime féminine, au moins en ce qui concerne la parfaite régularité avec laquelle le texte de M. Waters nous présente ces deux phénomènes et qui n'est obtenue qu'en faisant quelque violence à la tradition des manuscrits. Ces réserves n'enlèvent rien à la valeur de l'édition que M. Waters vient de nous donner. Elle comptera parmi les meilleures éditions d'anciens textes français de ces dernières années.

E. HOEPFFNER.

Imprimerie Heitz & Cie

Le gérant: P. Heitz

Digitized by Google

LF
3101
.B8

ANNÉE
N° 5

MAR 23 1929

1929
1er MARS

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide: France 15 fr. - Etranger 20 fr
Prix du numéro: France 2 fr. - Etranger 2,50 fr

Digitized by Google

SOMMAIRE.

		Pages
I. A. JURET	**Les langues dans l'Europe nouvelle**	189
II.	**Chronique.**	
G. MAUGAIN	*Nécrologie :* H. Carteron	197
	Réunions du Samedi (Histoire littéraire, p. 198. — Linguistique, Orientalisme et Archéologie, p. 199. — Histoire des religions, p. 200.)	
	Légion d'honneur	202
	Avis important aux étudiants	202
III.	**Concours et examens.**	
	1. — *Notes sur les auteurs et les questions des programmes.*	
A. OGUSE	*Ménandre. Erratum et notes complémentaires* . .	203
H. TRONCHON	*Prévost*	207
	2. — *Textes à traduire ou à commenter.* (Grec, p. 212. — Grammaire ancienne, p. 218. Latin, p. 213. — Epigraphie latine, p. 215. — Allemand, 218. — Italien, p. 220.)	
	3. — *Sujet donné au baccalauréat (Version grecque)*	222
IV.	**Revue bibliographique.**	
	Chronique antique.	
P. COLLOMP	*L'Administration civile de l'Europe byzantine* (G. ROUILLARD)	223
A. JURET	*Syntactica* (EINAR LŒFSTEDT)	224
	Altitalisches Wörterbuch (F. MULLER)	226

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. MAUGAIN
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

(voir la liste aux pages 3 et 4 de la couverture)

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, Paris VI^e^

En vente chez tous les Libraires.

Digitized by Google

7e ANNÉE
No 5

1929
1er MARS

LES LANGUES DANS L'EUROPE NOUVELLE[1])

M. Meillet caractérise ainsi les nouveautés que présente cette seconde édition du livre qu'il a publié sous ce titre: «Les changements intervenus (dans les frontières politiques) ont obligé à beaucoup modifier l'exposé des faits étudiés dans c livre. Ils n'ont pas intéressé la doctrine: il a suffi d'en aviver les arêtes pour la faire apparaître bien tranchée. La grande nouveauté de cette seconde édition consiste dans l'appendice qui y est joint.» Pour rendre compte de ces nouveautés, il suffirait peut-être d'analyser l'une ou l'autre de ces innovations pour faire voir avec quelle clarté et quelle compétence et quelle grande conscience les faits sont exposés et par M. Meillet et par M. Tesnière.

Mais les problèmes exposés ont un intérêt et une portée si considérables, la doctrine qui anime ce livre est si remarquable et si riche en aperçus de toute sorte qu'il y a toujours intérêt à la repenser et à l'analyser. Je crois aussi être utile à nos étudiants, lecteurs de ce Bulletin, en leur faisant entrevoir par une analyse, même rapide, quel grand intérêt aura pour eux l'étude de cet ouvrage.

Le nombre des langues qui, dans l'Europe nouvelle, prétendent être des langues de civilisation, augmente constamment; on trouve, par exemple, chez les Slaves non seulement le russe, le tchèque, le serbo-croate, le bulgare, le polonais, mais aussi le slovène, le petit-russe; chez les Baltes le lette, le lituanien, le finnois, l'este, etc. Tel est le fait nouveau que présente l'état linguistique de l'Europe. M. Meillet se propose «de marquer les conditions historiques et sociales qui ont déterminé cette situation et d'examiner si ces conditions sont assez durables pour rendre impossible d'y remédier, si l'excès du mal n'appellera pas une réaction.» P. 3.

Pour ne rien négliger de ce qui, dans le passé le plus lointain, peut expliquer le présent, M. Meillet note quelques traits de ce qu'on entrevoit a) de l'époque préhistorique antérieure à l'extension de l'indo-européen, b) de la période de l'extension de l'indo-européen. Le basque est aujourd'hui le seul survivant des langues, sans doute

(1) A propos d'un livre récent: A. MEILLET. *Les langues dans l'Europe nouvelle.* Avec un appendice de L. TESNIERE sur la *Statistique des langues de l'Europe.* Paris. 1928.

Digitized by Google

nombreuses, parlées dans l'Ouest de l'Europe pendant la 1ère période. M. Meillet signale les essais de certains linguistes pour le rapprocher des langues du Nord de l'Afrique et du Caucase: il se borne à indiquer les difficultés du problème venant de ce que les langues à comparer sont si différentes et éloignées depuis tant de dizaines de siècles. Quant à la période d'extension de l'indo-européen, M. Meillet signale que des dialectes i.-e. sont installés dès le milieu du 2e millénaire avant J. Chr. en Asie Mineure et plus à l'Est, tandis que, plusieurs siècles plus tard, les dialectes i.-e. celtiques s'avancent jusqu'à l'extrême Ouest de l'Europe. Mais, comme on ne sait rien des populations qui ont porté l'indo-européen en des points si éloignés (elles n'écrivaient pas et ne voulaient pas écrire), on peut seulement entrevoir le caractère de cette extension d'après les monuments des anciens Grecs, Celtes, Germains, Slaves; le succès en serait dû à ce que les Indo-européens auraient eu comme chefs des hommes d'action qui avaient le sens d'une forte organisation sociale et qui cependant, chacun dans son domaine propre, étaient individualistes à l'extrême. Sans avoir de civilisation matérielle supérieure, les Indo-européens se seraient imposés grâce à leurs qualités personnelles et sociales; ils se seraient assimilé la civilisation des peuples soumis lorsque ceux-ci leur étaient supérieurs et, d'autre part, ils auraient donné aux groupements nouveaux une organisation sociale qui aurait répondu à un besoin de cette époque. Hypothèse que l'auteur présente dans les termes qui conviennent.

Nous entrons dans la réalité présente avec le chapitre III, qui décrit l'extension actuelle des langues i.-e. en Europe: langues celtiques, romanes, germaniques, albanaise, baltiques, slaves, grecque, arménienne, indo-iraniennes, représentées celles-ci par l'ossète et le tzigane; et avec le chapitre IV, qui décrit le domaine des langues non i.-e. parlées à l'Est de l'Europe: finnois, hongrois et petits groupes finno-ougriens: este, live, carélien, vepse, syriène, votiak, tchérémisse, mordve, etc.; turc; langues du Caucase, surtout la famille du Sud: géorgien, mingrélien, souane, laze. — Chapitres riches en renseignements exacts et précis exposés avec clarté et sérénité.

Chapitre V. — Les langues ne sont pas comme des individualités isolées et sans lien historique. Certaines forment ensemble une famille, quand elles continuent une seule et même langue parlée antérieurement et dont elles sont des différenciations; ces différenciations se sont d'ailleurs produites sans que jamais les sujets parlants aient eu conscience de parler une autre langue que celle de la génération précédente. Certaines familles de langues se sont formées pendant la période historique, par exemple les langues romanes issues du latin. Mais, pour la plupart des langues, leur parenté a besoin d'être démontrée: la preuve en cette matière consiste à établir des concordances de certaines sortes qui ne peuvent être fortuites (p. 55). Plus ces concordances sont nombreuses et pré-

Digitized by Google

cises, mieux la parenté est établie. La comparaison entre des langues apparentées suffit parfois à faire reconnaître les traits généraux de la langue antérieure qu'elles continuent. Ces traits, une fois connus, peuvent servir à reconnaître la parenté d'une autre langue: ainsi on a bien vite reconnu le caractère i.-e. du koutchéen. Mais quand les concordances sont peu nombreuses et peu précises, la preuve de la parenté est impossible, par exemple entre l'indo-européen et le sémitique, entre l'indo-européen et le finnois, entre le caucasique et le berbère et le basque. L'utilité pratique de la parenté des langues varie avec la valeur des concordances; elle est très grande là où ces concordances sont nombreuses, comme dans les langues romanes ou dans les langues slaves; elle est pratiquement nulle là où les concordances sont faibles; par exemple pour étudier les langues slaves, il n'est presque d'aucune utilité de savoir le français ou l'anglais.

Le fait de la parenté des langues est purement historique; il indique une succession dans le temps, mais n'implique aucun autre lien. En particulier il n'y a aucun lien nécessaire entre une langue et la race de ceux qui la parlent. Parmi ceux qui parlent anglais en Europe et en Amérique, bien peu sont des descendants d'Anglo-Saxons de pure race; parmi ceux qui parlent le portugais ou l'espagnol en Amérique, bien peu descendent de vrais Portugais ou de vrais Espagnols, etc. Il n'y a aucune communauté linguistique correspondant à une unité de race en Europe. La race juive est sans doute la moins mélangée: or, en Europe, elle n'a pas de langue propre. Comme le dit M. Meillet p. 73: «Tout enfant, de quelque origine qu'il soit, paraît apte à parler n'importe quelle langue; les différences de tendances résultant de l'hérédité ont des conséquences souvent importantes, pour le développement ultérieur des langues, mais au début elles sont si peu sensibles qu'on les aperçoit à peine.» Existe-t-il un héritage de tendances linguistiques propres à tel type physique de race? ou propres à tel groupe, p. ex. au groupe germanique?

Le chapitre VIII montre que souvent il n'y a non plus aucun lien entre la langue et la nation; exemples: l'Irlande, la Bretagne, le Midi de la France, certains Grecs et Arméniens qui parlent turc quoique n'étant à aucun degré de nationalité turque. Cependant l'unité de langue est le plus clair et le plus efficace des caractères par lesquels se distingue une nation: une langue qui est soutenue par le sentiment national se maintient; celle qui n'est pas soutenue par ce sentiment (provençal, breton), tend à disparaître.

A défaut de la nationalité, l'unité de civilisation peut maintenir l'unité de langue, ainsi la langue grecque a été sauvée par l'existence, puis le souvenir d'une grande civilisation. L'histoire de l'arménien montre peut-être encore mieux que cette cause peut suffire même dans les conditions les plus difficiles. Au contraire, des langues qui n'ont pas servi de support à une civilisation puissante et

Digitized by Google

complète se sont affaiblies plus facilement: ainsi le provençal et le breton armoricain. Pour qu'une langue se maintienne, il n'est pas nécessaire que la civilisation qu'elle exprime soit de valeur exceptionnelle, il suffit que les sujets parlants croient à l'excellence de leur civilisation réelle ou même de leur possibilité de civilisation: ainsi la population arabe se refuse à abandonner l'arabe pour une langue étrangère, même de haute civilisation, telle que le français ou l'anglais.

Le fait que les langues i.-e. actuelles sont si différentes entre elles et si différentes des langues qu'elles continuent, pose le problème, d'importance capitale, du renouvellement des langues. M. Meillet, au chapitre X, assigne à ce renouvellement trois groupes de causes: le ou les substrats, les conditions linguistiques, l'interruption des relations sociales. On entend par substrat linguistique les tendances linguistiques héréditaires provenant d'une langue antérieure à laquelle une autre s'est substituée. Ce substrat peut être unique ou multiple: ainsi le français continue sans doute le latin, mais un latin où divers substrats ont pu insérer leurs influences. La question des tendances héréditaires ou substrats est d'ailleurs très trouble: il ne me semble pas que jamais il soit permis de parler d'un substrat unique dans un état donné, car les hérédités se croisent dans les mêmes individus et sont en nombre impossible à préciser et d'une valeur également indéfinie. Qu'est-ce que le subtrat celtique? Combien de substrats plus anciens recouvre-t-il? Quelle synthèse a bien pu résulter de la coexistence de telles tendances venues de x avec telles autres tendances venues de y? Comme le dit M. Meillet p. 91, «les influences qui déterminent le cours nouveau pris par la langue sont trop complexes pour se laisser analyser, mais il n'en résulte pas qu'elles ne soient pas.» Plus faciles à déterminer sont les conditions linguistiques et sociales qui produisent des changements dans les langues. Lorsque les relations sociales, par affaiblissement de la civilisation, se relâchent, les innovations peuvent se précipiter, surtout si à cette cause s'ajoute celle des substrats. Voir par exemple l'histoire de l'anglais et celle de la formation du français. Il est vrai que les parlers polynésiens restent peu différenciés, quoique les relations sociales en ces pays ne soient pas très actives. M. Meillet explique ce fait par l'absence d'innovations dans les usages et la vie sociale de ces peuples.

Si les causes d'innovation agissaient seules, les langues se différencieraient à l'infini et seraient finalement impropres à remplir leur rôle qui est de rendre possibles les relations entre les hommes. Or, une langue remplit d'autant mieux cette fonction, qu'elle est parlée ou du moins comprise par un plus grand nombre d'hommes, sur une aire plus vaste (p. 103).» La civilisation amène donc à adopter une langue commune en sacrifiant plus ou moins les langues locales. C'est ce que montre l'adoption du français par presque tous les habitants de toutes les provinces françaises: parmi les causes

Digitized by Google

qui ont amené ce résultat, l'auteur signale l'influence de l'administration, des contrats, de l'école, de l'armée, des livres et du théâtre, du commerce, du progrès de la vie urbaine, des communications, du prestige qui vient de diverses causes, du fait que la Révolution française en donnant les mêmes droits à tous les citoyens a rapproché des gens d'origine très diverse. Exemple analogue de l'extension du latin: résumé remarquable, à grands traits. Parmi toutes les conditions particulières, il y en a une qui semble dominer, celle du prestige: une langue ne s'impose à des sujets que si ceux-ci estiment qu'elle est pour eux non seulement plus utile, mais plus honorable, plus capable d'exprimer ce qu'ils considèrent comme leur bien idéal. Les parlers locaux ne disparaissent devant la langue commune que s'ils n'ont aucun prestige, national ou autre, qui les soutienne.

D'ailleurs les langues communes comportent bien des différences qui proviennent soit de l'apprentissage de la langue chez les enfants, soit de l'action des substrats, soit d'autres causes. Ainsi l'on observe diverses nuances du français commun selon les régions, les milieux sociaux.

En l'absence d'une langue vivante commune pouvant suffire à tous les besoins, même les plus élevés de la civilisation, on est amené parfois à se servir de langues mortes savantes pour les besoins de la pensée scientifique, philosophique ou religieuse: ainsi, le latin au moyen-âge, le grec, le sanskrit, le pâli, l'araméen ,l'arabe littéraire, le chinois idéographique.

Mais il est plus commode et plus conforme à l'amour-propre national d'avoir pour langue commune de civilisation une langue nationale, c'est-à-dire analogue au parler employé dans l'usage local et familier. De là vient la lutte pour des langues nationales nouvelles, lutte qui se manifeste surtout dans la compétition des places et autour de l'école. Cette lutte est favorisée par les progrès de la démocratie qui exigent que tous les citoyens aient les mêmes droits devant la loi et que l'on agisse sur le peuple des ouvriers et des paysans.

Quand, après la Renaissance, les langues nationales ont servi définitivement comme organes des plus hautes formes de la pensée: science, religion, art, etc., on a senti le besoin de les rendre aussi parfaites que possible comme instruments destinés à exprimer les pensées les plus hautes et les plus fines. Ainsi on leur a donné, à côté de la forme vulgaire, une forme plus une et plus choisie qui, consacrée par des oeuvres de haute valeur, a pris une valeur à peu près fixe. Au XVIIe siècle, dit M. Meillet, p. 161, «les grandes langues de l'Europe occidentale ont acquis l'aspect qu'elles ont encore aujourd'hui et, depuis, elles n'ont plus changé que dans le détail.»

Au chapitre XVIII, M. Meillet résume les caractères du français littéraire fixé au XVIIe siècle. Ce français a emprunté au latin non seulement l'art de la période variée et compliquée, mais aussi beau-

Digitized by Google

coup de mots; de plus en plus l'emprunt se substitue à la dérivation 1) Ainsi pour donner un abstrait au verbe *émouvoir* on emprunte *émotion*, ainsi l'abstrait de *père* est *paternité*, de sorte qu'un Français qui ne sait pas le latin est hors d'état de comprendre les rapports que soutiennent les mots français entre eux». Par suite, ces mots abstraits apparaissent plus purs de toute association avec des noms usuels. «Mais, dit l'auteur, cette supériorité n'existe que pour les gens qui ont exercé leur esprit à la pensée abstraite...; qui ne s'est pas assoupli l'esprit par une longue gymnastique est hors d'état d'écrire le français avec quelque propriété d'expression. Le français d'un demi-lettré fait sourire presque à chaque phrase.» Il y a là sans doute un brin d'exagération; il n'y a pas lieu de sourire quand un demi-lettré exprime des notions qui lui sont familières. — 2) Pour désigner une notion nouvelle, on emprunte un mot au latin ou au grec en le francisant plus ou moins. 3) A la suite de l'influence des salons et de l'Académie, on a donné «à l'expression une extrême délicatesse et déterminé l'usage jusque dans des détails infiniment petits»: 4) Le français parlé se rapproche plus ou moins du français écrit selon le degré de culture de ceux qui parlent. 5) Malgré l'influence des chefs-d'oeuvre consacrés, le français écrit et surtout le français parlé subissent des changements soit dans la prononciation, soit dans la grammaire, soit surtout dans le vocabulaire. 6) «Entre la langue écrite et la langue parlée, la différence est de plus en plus grande. La langue écrite devient de plus en plus purement traditionnelle... La littérature souffre du caractère artificiel de la langue. Les ressources que fournit une langue aux écrivains ne sont pas infinies. L'expérience montre que les écrivains les épuisent vite. Ce moment d'épuisement une fois arrivé, les écrivains en sont réduits à employer des formules qui ont déjà servi, des clichés»... Toutes les grandes littératures de l'Europe et de l'Amérique sont atteintes du même mal, auquel on ne voit aucun remède.» Si cela était entièrement vrai, il me semble qu'on devrait, au nom de l'art, abandonner ces langues mortes à leur triste sort. Mais il y a longtemps qu'on se plaint d'être venu trop tard au monde. Il suffit de remarquer que le langage ne consiste pas seulement en des moyens d'expression, mais encore en ce qui est exprimé, et que de ce côté les artistes doués de génie sauront toujours trouver du nouveau et rajeunir par là entièrement la langue qu'ils emploieront. Il serait d'ailleurs bien surprenant que nos grandes langues de civilisation, si merveilleuses comme instruments de la pensée scientifique, fussent devenues inaptes à exprimer des expériences artistiques nouvelles.

Dans la dernière partie de son livre, (ch. 19 à 34), M. Meillet décrit la situation linguistique actuelle dans les diverses régions de l'Europe en vue de faire ressortir les avantages qui résultent de l'emploi de grandes langues de civilisation et les inconvénients graves qui proviennent de l'emploi de petites langues locales promues

Digitized by Google

à la dignité de langues communes de civilisation. En France le problème de la langue ne se pose ni en Bretagne ni en Flandre, ni dans le Midi, mais seulement en Alsace où l'allemand était devenu langue de civilisation et où le français est suspect au clergé et très peu répandu dans le peuple. En Grande-Bretagne, la question de la langue se pose en Irlande. En général, les grandes langues de civilisation de l'Europe occidentale ont trop de prestige et de valeur pratique pour qu'un idiome provincial puisse entrer en lutte avec elles.

Dans l'Europe orientale, la situation est tout autre. «Faute d'avoir été atteintes par la civilisation gréco-romaine et d'avoir pu ensuite se l'assimiler en quelque manière, les populations de l'Europe orientale ont dû souvent recourir à des voisins pour trouver les moyens de civilisation qui leur manquaient»; d'où un mélange d'éléments parlant sur le même territoire des langues différentes.

De là résulte un enchevêtrement linguistique plein d'inconvénients et qui va à l'extrême dans la grande bande géographique qui va de la Finlande à la Grèce: souvent la langue de la minorité y jouit d'un plus grand prestige que la langue nationale de la majorité: la majorité ressent comme une sorte de trahison le fait de préférer à la langue nationale une langue soi-disant supérieure mais étrangère; la minorité ressent comme une humiliation et une perte de temps l'obligation d'apprendre une langue qui n'ajoute rien à sa culture générale. Dans les pays qui appartenaient autrefois à l'Empire austro-hongrois la situation est généralement bien trouble, par exemple en Tchéco-Slovaquie, en Roumanie, en Pologne. En Russie chaque petit groupe linguistique a le droit d'avoir des écoles où l'on enseigne sa langue; cependant les hommes cultivés continuent d'acquérir la pratique exacte du grand russe et les autres langues de l'Union soviétique gardent une situation inférieure.

Les inconvénients des petites langues nationales qui ne sont soutenues par aucune tradition littéraire et scientifique importante, sont évidents: comment pourrait-on se tenir au courant soit de la science, soit de l'art littéraire, et, en général, de la civilisation, si l'on ne possède par exemple que le lituanien, le letton, l'este ou même le flamand ou le magyar? Il faut évidemment que qui veut profiter de la civilisation occidentale acquière la pratique d'une ou de plusieurs grandes langues de civilisation, le français, l'anglais, l'allemand, etc.

Il fut un temps où la pratique du latin suffisait presque. Depuis le XVIe siècle, le latin a peu à peu cessé de jouer ce rôle. Au XVIIIe siècle, le français semblait en train de devenir dans toute l'Europe la langue commune de civilisation. Mais, à partir de la Révolution, chaque grande nation, puis chaque nation, même de moindre importance, prétend posséder une langue suffisant à tous les besoins, même les plus élevés, de la vie humaine. Il en résulte que la production littéraire et scientifique s'exprime en un grand nombre de langues, et qu'il est par suite impossible, même à un spé-

Digitized by Google

cialiste dans sa spécialité, de se tenir au courant de travaux publiés en tant de langues différentes. Presque le seul trait d'union qui existe entre les langues de l'Europe occidentale est dû au latin: les langues romanes continuent plus ou moins fidèlement le latin et par suite il est relativement facile de passer de l'une à l'autre; les langues germaniques, surtout l'anglais, sont dans le vocabulaire et la syntaxe toutes pénétrées de l'influence du latin et des langues romanes, surtout du français. Grâce au latin, les langues qui expriment la civilisation occidentale présentent encore un certain air de famille. Comme cette civilisation moderne continue la civilisation gréco-romaine, le latin occupe donc au point de vue des langues et à celui de la transmission de la civilisation une place centrale; en négliger l'étude serait affaiblir ce qui reste d'unité linguistique dans le monde civilisé.

Le besoin d'une langue commune entre gens de nationalités diverses est si grand, qu'il a suggéré la création de langues artificielles telles que l'espéranto. M. Meillet expose avec sympathie les caractères essentiels de ces essais et certains perfectionnements qu'il juge possibles.

La deuxième moitié du livre est la *Statistique des langues de l'Europe* par L. Tesnière. Ce n'est pas un appendice; c'est un livre de 200 pages, très précieux non seulement pour le linguiste. Après une Introduction où l'auteur critique la valeur des données dont on dispose et indique la méthode suivie, il donne tous renseignements sur l'état linguistique actuel des divers pays de l'Europe; il y ajoute une statistique comparative des langues du monde et enfin une carte en couleurs, très instructive, représentant le domaine de chaque langue de l'Europe. Ce livre ne s'analyse pas, mais qu'il nous soit permis d'exprimer à l'auteur notre reconnaissance pour le grand service qu'il nous a rendu en nous donnant un exposé très clair, d'une documentation riche et précise. **Abel JURET.**

Digitized by Google

CHRONIQUE

Nécrologie

Le 17 février, un deuil cruel a frappé la Faculté des Lettres de Strasbourg. Elle a perdu M. Henri Carteron, maître de conférences d'histoire de la philosophie. Un nombreux cortège de parents, de collègues, d'étudiants, d'amis, a suivi le convoi funèbre, d'abord à l'église Saint-Maurice, puis au cimetière de la Robertsau, où M. Maugain, doyen de la Faculté, a prononcé les paroles suivantes:

Henri Carteron était d'une simplicité toute franciscaine. Aussi les phrases recherchées et les longs discours détonneraient-ils sur le bord de sa tombe. Suivant la volonté de sa chère compagne, interprète de ses sentiments les plus intimes, une seule voix s'élèvera ici, et encore à condition de se taire bien vite. Nous sommes reconnaissants de la faveur qui est faite à la Faculté des Lettres, car ainsi nous ne laisserons point partir notre cher collègue sans lui adresser un mot d'adieu.

Sa vie n'est pas difficile à raconter. Henri Carteron était né le 9 novembre 1891 à Issoudun dans l'Indre. Il se distingua comme excellent élève au lycée de Châteauroux, où il prépara son baccalauréat, et au lycée Henri IV, où il suivit l'enseignement de la première supérieure. En 1914, il est admissible à l'Ecole Normale et se voit offrir une bourse qu'il ne croit pas devoir accepter. De 1914 à 1916 nous le trouvons au lycée de Montluçon, où l'introduit une délégation.

Il interrompt ses services de 1916 à 1918. En novembre 1918, la chaire de philosophie de Toulon lui est confiée à titre temporaire. A ce moment s'accomplit dans sa vie un événement qu'il ne cessera de bénir: il épouse celle qui fut pour lui l'amie au dévouement à la fois éclairé, entier, sans trêve, celle qui ne l'a jamais quitté au cours de sa maladie ni de son agonie, celle qui, par sa force d'âme, l'a puissamment aidé à la résignation, quand vint la minute du suprême sacrifice, celle qu'il laisse gardienne de deux petits êtres chéris, l'un âgé de trois ans, l'autre encore attendu.

Après la guerre, Carteron est reçu à l'agrégation de philosophie et devient tour à tour professeur aux lycées de Châteauroux et de Montpellier. C'est dans cette dernière ville que les pouvoirs publics vont le chercher, au mois de novembre 1923, pour lui confier le soin d'enseigner, à notre Faculté, l'histoire de la philosophie. Carteron venait de se désigner à leur attention par ses thèses de doctorat, non encore soutenues, mais déjà lues, approuvées, vantées par les juges

Digitized by Google

les plus compétents. Quelques semaines après, ces deux ouvrages allaient lui conquérir, en Sorbonne, le grade de docteur ès-lettres, avec mention très honorable.

L'activité d'Henri Carteron à Strasbourg a été considérable. D'autres auront sans doute l'occasion d'en considérer tel ou tel aspect avec une compétence et une autorité qui ne m'appartiennent pas. Quant au Doyen de la Faculté des Lettres, il se borne à porter ici un témoignage que nul ne saurait contester. Carteron était adoré de ses étudiants et exerçait sur eux un ascendant visible. Le secret, le voici: ce maître s'attachait à eux avec une ferveur d'apôtre, il se faisait aimer en aimant. Ce don de soi-même est, Dieu merci, fréquent dans notre monde universitaire. Carteron comptera parmi les plus fidèles gardiens de cette noble tradition, qu'il a cultivée avec passion.

Notre cher collègue nous quitte presque à la fleur de l'âge, à l'heure où des joies nouvelles s'apprêtaient à éclore en son foyer, au moment aussi où il allait corriger les épreuves de travaux longuement préparés. A combien d'espoirs légitimes il a dû renoncer!

Puisse notre amitié pour lui, puisse notre sympathie respectueuse pour la noble femme qui porte son nom être un adoucissement à la douleur de cette chère compagne, à la douleur aussi de ce pauvre père que nous saluons d'un coeur ému. Ils savent bien avec quelle sincérité nous mêlons nos larmes aux leurs.

Réunions du Samedi

Samedi, 8 décembre 1928. — Histoire littéraire.

M. Koszul, en ouvrant la séance, remercie au nom de tous M. Tronchon qui, pendant plusieurs années, a bien voulu organiser et présider nos réunions avec un zèle et une compétence dont tous garderont le meilleur souvenir.

M. Pommier présente le livre de M. Tronchon, *Ernest Renan à l'étranger*. Il en dit tout le mérite et l'intérêt. Il fait valoir surtout l'ampleur de la documentation, et le prix du classement que l'auteur a établi entre les diverses influences qui ont agi sur Renan. Des chapitres comme ceux que M. Tronchon a consacrés à l'antiquité gréco-latine ou à l'Angleterre sont absolument neufs. L'étude centrale sur l'Allemagne est une mise au point judicieuse, qui s'accompagne, pour ce qui concerne Herder, de nombreuses trouvailles. D'ailleurs, la part des influences françaises n'est pas perdue de vue: l'auteur, à l'occasion, sait fort bien la mettre en lumière. L'ensemble forme l'ouvrage le plus important qui ait paru sur Renan depuis l'année du centenaire.

(Le compte rendu de M. Pommier paraîtra *in extenso* dans la *Revue de Littérature comparée*.)

Digitized by Google

L'échange de vues qui suit la communication de M. Pommier lui permet d'indiquer quelles réserves il ferait sur quelques traits peu connus du caractère de Renan; il se demande aussi s'il n'y a pas quelque artifice à faire de Renan un « comparatiste » avant la lettre, et si une étude comme celle de M. Tronchon doit nécessairement se réclamer du « comparatisme » pour faire ce qu'elle fait excellemment d'ailleurs; à quoi M. Tronchon répond avec bonne humeur qu'au comparatisme d'aujourd'hui rien de ce qui est vraiment intéressant en matière de relations littéraires n'est étranger.

M. Maugain entretient l'assemblée d'un important ouvrage que vient de publier M. H. Hauvette sous le titre suivant, *L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du* XVI^e^ *siècle.* (In-8° de 390 p. et 3 illustrations, Bibliothèque littéraire de la Renaissance, Paris, Champion.) Il conclut ainsi: « M. Hauvette pique ou réveille excellemment notre curiosité en faveur d'une oeuvre dont l'auteur fut le grand interprète de la Renaissance. Il nous décide à la relire. C'est lui-même qui sera le guide sûr entre tous dont nous aurons besoin pour nous reconnaître dans un monde des plus intéressants, certes, mais assez étranger aux hommes de notre temps. » Nos lecteurs trouveront les données essentielles de la communication de M. Maugain dans un prochain numéro de la *Revue critique.*

M. Maugain présente ensuite la thèse soutenue en Sorbonne (1928) par M. Henri Bédarida sur *Parme et la France de* 1748 *à* 1789 (In-8° de XVI — 648 pages, avec 16 planches hors texte. Paris, Champion. Bibliothèque de la *Revue de littérature comparée, t.* XXXV). Il fait un grand éloge de cet ouvrage, auquel il consacre un compte rendu dans la *Revue de littérature comparée* du 1er janvier 1929.

Samedi, 2 février 1929. — Linguistique, Orientalisme et Archéologie.

M. Cavaignac expose l'état actuel de la «question achéenne», telle qu'elle se présente après la publication des *Keilschriftliche Urkunden aus Boghazkeui,* XIV, 1 et 3. Voir le prochain *Bulletin* (1er avril 1929).

M. Collomp signale le numéro de décembre 1928 de la *Chronique d'Egypte. Bulletin périodique de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth* et rend compte des ouvrages suivants: 1) *G. Rouillard, L'Administration civile de l'Egypte byzantine,* 2e éd. 1928 (voir à la partie bibliographique du présent Bulletin). — 2) *C. del Grande, Liturgiae preces hymni Christianorum e papyris collecti. Neapoli.* Federico et Ardia, 1928. Les fragments de prières ou de liturgies anciennes sur papyrus sont passablement dispersés dans diverses collections de textes. C. Wessely avait déjà rendu grand service aux liturgistes et aux historiens du christianisme en publiant «*Les plus anciens monuments du Christianisme écrits sur Papyrus*» (Patrologie Orientale, 1907-1924). M. C. del Grande réédite ici 27 pièces liturgiques ou prières et trois hymnes; le troi-

Digitized by Google

sième hymne et les numéros 8, 9, 10, 12, 14, 16, 17, 18, 23, 25 de la première série ne figuraient pas dans la publication de C. Wessely. Chaque texte est pourvu d'indications bibliographiques, et d'un apparat où sont notés les suppléments des éditeurs antérieurs, auxquels M. C. del Grande en préfère parfois de nouveaux. On regrette un peu qu'il renvoie aux éditions originales les lecteurs désireux de connaître les dimensions des papyrus et leurs caractéristiques paléographiques (*quod ad mensuras scripturamque peculiarem... cujusque papyri spectat*). Une courte introduction attire l'attention sur les principales confusions graphiques que les plus défectueux de ces textes présentent avec une particulière abondance, et insiste sur la fréquence des formules empruntées à l'Ecriture, ce qui peut être d'un grand secours pour la restitution des passages lacuneux. Elle soulève aussi la question particulièrement intéressante des rapports de forme de la liturgie chrétienne et des liturgies païennes. Les hymnes homériques ni les poèmes de Pindare et de Bacchylide, où toute la place est prise par des récits de mythes, ne fournissent rien. (M. d. G. signale pourtant p. 9 l'épithète σωτήρ deux fois appliquée à Zeus par Pindare). Mais Eschyle lui paraît offrir plus de rapprochements, en des vers où il voit une influence orphique. Les Grecs auraient eu deux liturgies, l'une exotérique, l'autre ésotérique, celle des mystères et c'est cette dernière qui aurait eu quelque influence sur la forme de la liturgie chrétienne. — 3) *Fragments sur Papyrus de l'Anaphore de St-Marc* (*Revue des Sciences religieuses*. VIII. 1928. No 4). Ces fragments, conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, ont été déchiffrés par la Conférence papyrologique de la Faculté des Lettres avec le concours, particulièrement efficace pour la comparaison avec les autres documents liturgiques, de M. l'abbé Andrieu, professeur à la Faculté de Théologie catholique. Ils donnent une partie malheureusement très courte de la liturgie de Saint Marc en une rédaction antérieure de sept ou huit siècles aux manuscrits d'après lesquels elle était jusqu'à maintenant publiée. Comme on pouvait s'y attendre, cette rédaction est bien plus sobre et plus pure.

M. Juret rend compte de la deuxième édition de: *A. Meillet. Les Langues dans l'Europe nouvelle,* à laquelle est joint un «appendice» statistique très important, rédigé par M. Tesnière (voir plus haut, p. 189). Il présente, ainsi que MM. Tesnière, Boulanger, Koszul, diverses observations à propos des théories de M. Meillet.

Samedi, 16 février 1929. — Histoires des religions.

M. Halbwachs rend compte des *Mélanges d'histoire des religions et de Folklore,* par Robert Hertz, parus, tout dernièrement, dans *la Collection des Travaux de l'Année Sociologique* (Paris, Alcan, 1929). Hertz, sorti de l'Ecole Normale Supérieure en 1904, a été tué pendant la guerre, en avril 1915. On a réuni dans ce volume trois études qu'il avait

Digitized by Google

pu achever et publier de son vivant. — La plus courte est intitulée: *la prééminence de la main droite*. Tout en faisant une part à la théorie physiologique, l'auteur pense que la coutume d'exercer la partie droite du corps a son origine dans une contrainte sociale; le droit et le gauche s'opposeraient comme le profane et le sacré: phénomène de polarisation religieuse. — Le plus long et sans doute le plus important de ces essais est une *Contribution à l'étude de la représentation collective de la mort*. Elle repose sur une très riche documentation. Mais Hertz a porté surtout son attention sur les Dayaks de Bornéo, en Mélanésie, qui ont été souvent observés et décrits. Il a été surtout frappé d'un fait, qu'il n'a pas découvert, mais qu'il a été le premier à mettre en pleine lumière: c'est ce lui des doubles obsèques. Au lendemain de la mort, la famille transporte le corps non loin du camp, enveloppé d'écorces, ou enfermé dans un cercueil provisoire, ou exposé dans les branches d'un arbre. On laisse s'écouler un temps qui peut atteindre plusieurs années. Après quoi, on réunit les ossements, ceux d'un certain nombre de morts, au cours des obsèques définitives, qui ouvrent aux disparus la cité des morts. Hertz étudie les croyances relatives au cadavre, à l'âme, aux parents du mort, et aux transformations qui s'opèrent en eux durant ces phases. Il passe en revue les rites et croyances anciennes qu'on retrouve dans un grand nombre de sociétés non civilisées. D'après lui, si on laisse s'écouler quelque temps entre la sépulture provisoire et les obsèques définitives, c'est qu'on croit que la mort n'est pas instantanée et que l'âme ne pénètre pas tout de suite dans la cité des ancêtres. C'est que la mort d'un de ses membres produit sur le clan ou la tribu un effet de surprise, de scandale et de découragement: il lui faut un certain temps pour réagir et reprendre confiance. Elle y parvient en se représentant que la mort n'est que le commencement d'une vie nouvelle, parmi les esprits tutélaires du groupe. — Enfin on a reproduit une enquête que l'auteur fit en 1912 sur Saint-Besse: c'est l'étendue d'un culte alpestre, résultat de nombreuses excursions, séjours prolongés, conversations avec les habitants du pays, etc. Très curieuse et pittoresque monographie, qui soulève plus d'un gros problème hagiographique.

M. Hoepffner présente un article de M. Ch. B. Lewis, paru dans les Mélanges Karl Appel (*Zeitschr. für roman. Philologie*, 47, 1927, 254-270). Sous le titre bizarre de «The Function of the Gong in the Source of Chrestien de Troyes' Yvain», l'auteur y montre d'une façon tout à fait convainquante que le conte, utilisé par Chrétien de Troyes dans la première partie de son roman d'*Yvain*, contient des survivances d'anciennes croyances et d'anciens rites païens. L'eau de certaines sources, versée sur telle pierre, amène la pluie; en frappant un plaque d'airain, un gong, on fait naître l'orage et la tempête. C'est provoquer en même temps le magicien, le prêtre, qui est le maître de la source. Vainqueur, le compétiteur prendra la place du vaincu dont il épousera la femme ou la fille. M. Lewis fait très bien voir comme tous ces éléments sont encore nettement visibles chez Chrétien et dans quelques autres textes contemporains, à travers

Digitized by Google

toutes les déformations, voulues et involontaires, qu'on a fait subir aux données primitives. Son étude donne sur ce point des résultats plus satisfaisants que la plupart des travaux analogues publiés dans ce domaine. Cependant, avec ces derniers, l'auteur commet la faute de vouloir tout expliquer et tout préciser. On croira difficilement avec lui que le conte de Chrétien provienne exclusivement de l'antiquité classique et en particulier du culte de Zeus à Dodone, sur lequel il fournirait des données précieuses. Mais l'étude de M. Lewis fait voir que des recherches poussées dans cette direction peuvent aboutir à des résultats intéressants, à condition d'être menées avec une extrême prudence. M. Hoepffner illustre par quelques exemples les dangers que peut présenter cette méthode. M. Ginsburger présente quelques observations à ce sujet.

M. Ginsburger rend compte de l'ouvrage publié par *Paul Fiebig* sous le titre: *Rabbinische Gleichnisse. Vokalisierte hebräische und aramäische Texte, dargeboten für das Studium der Gleichnisse Jesu mit Verzeichnis der nichtbiblischen Wörter.* Leipzig, 1929, J. C. Hinrichs, in-8° IV., 51 p. (hectographiées). M. G. fait ressortir surtout la différence que l'on peut constater entre les paraboles rabbiniques rédigées en araméen et celles qui sont conservées en hébreu. Il est d'avis qu'il s'agit là de deux genres littéraires distincts, d'une littérature savante, d'un côté, et d'une littérature populaire, de l'autre, l'hébreu ayant été, à partir de l'exil, la langue des Scribes et des Talmudistes, tandis que l'araméen était toujours la langue du peuple.

Légion d'honneur.

M. *Albert Grenier,* professeur à la Faculté, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Avis important aux étudiants.

Les étudiants de la Faculté désireux de consacrer leurs grandes vacances à un préceptorat sont priés de se faire connaître à M. le Doyen Maugain.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les auteurs et les questions des programmes.

Ménandre, les extraits inscrits au programme.

[La date à laquelle a été fournie la seconde épreuve de l'article paru en Janvier interdisait une correction complète qui aurait ajouté au retard avec lequel le *Bulletin* était déjà condamné à paraître. Force a donc été de laisser subsister les fautes les moins graves et la variété que présentaient les types des majuscules grecques employées, variété qui ne correspond à aucune particularité du manuscrit du Caire.

L'erratum suivant donne en italique l'indication des erreurs qu'il importe le plus de rectifier; il est suivi de quelques éclaircissements dont l'utilité s'est révélée au cours des explications.]

Erratum[1].

P. 111, n. 1, l. 5 *le passage du papyrus Didot qui concerne Ménandre figure grâce à l'obligeance de M. Collomp, dans le numéro même du Bulletin qui en annonçait la prochaine publication*; cf. p. 123.
P. 112, v. 390, l. 1 après τι fermer la parenthèse
l. 2 1° sous la 1re barre verticale pas de point
2° sous la dernière barre verticale un point
3° après ρ 7 points
v. 402, l. 1 ajouter après le 1er ς (de Lef.[2]) (ou ν)
n. 1, l. 1 ajouter après selon les
P. 113, v. 405, l. 1 1° sous la 1re barre verticale pas de point
2° sous la 2e barre verticale un point
3° devant S pas de barre inclinée
v. 418, l. 1 à la fin lire φυσᾷς
v. 426 sq., l. 1 S ne dit pas si, comme K, il a vu :
v. 426 l. 1 au lieu de σοὺ lire σου
n. 1, l. 1 1° au lieu de papyrus lire manuscrit
2° ajouter à la fin de la ligne une apostrophe
P. 114, v. 456, l. 1 au lieu de αὐτὴν' lire αὐτήν,
v. 468 sq., l. 1 rapprocher θεων de προς

[1] O. Guéraud a donné dans le *Bull. Inst. fr. arch. or.* 1927, que je n'ai pu consulter, „un certain nombre de petites lectures nouvelles" (S. de Ricci, *R. É. G.* 1928, 441) du manuscrit du Caire; j'ignore s'il en est qui concernent les extraits inscrits au programme.

Digitized by Google

v. 476 sq., l. 1 lire 476 sqq.
l. 2 *la lacune qui précède le second* ζ *est de deux lettres*
l. 8 avant φήσεις une barre inclinée
l. 9 au début pas de barre inclinée
l. 10 le point est, sous θ et non sous l'ε voisin
l. 12 *vers la fin supprimer* Σμ.
l. 13 resserrer les deux premières syllabes
v. 480, l. 2 le point est sous le 3e ε et non sous le 2e
P. 115, v. 505 sq., l. 2 *après* νη *ajouter* :
v. 510, l. 2 au lieu de εἳ lire εἳ
v. 514 sqq., l. 1 sous le 1er α un point
l. 3 sous le dernier π pas de point
l. 6 *au début, au lieu de* O o
l. 9 1° séparer ὁ de λέγεις
2° *à la fin* *pas de point*
P. 116, v. 18, l. 3 la barre inclinée devrait être après ὄν
v. 33, l. 1 placer l'appel de la note 1 avant la virgule
l. 2 1° *la lecture de* J[2] *comporte un point au début, et non à la fin*
2° placer l'appel de la note 2 avant la virgule
3° *après* (.) *pas de point sur la ligne*
v. 67, l. 5 après impératifs insérer ou indicatifs
v. 68, l. 2 sous ς pas de point
v. 70, l. 1 1° avant le sigle J[2] barre inclinée
2° avant le sigle S, au lieu de] barre inclinée[1])
P. 117, v. 71, l. 3 rapprocher les mots séparés par des blancs
v. 84, l. 2 *la lacune intérieure de la lecture de* J[1] *est de quatre lettres*
v. 96, l. 2 placer l'appel de la note 3 avant le point-virgule
P. 118, v. 96 avant ἢ insérer καλῶς
v. 97 sqq., l. 1 à la fin barre inclinée
l. 3 1° après J[1], ajouter S,
2° après Lef.[2] à la fin supprimer , S
l. 4 devant S insérer ω
l. 8 après ἐστ une apostrophe
v. 101, l. 3 *la lacune intérieure de la lecture de* Lef.[2] *est de cinq lettres*
v. 103, l. 2 lecture de S { sous le 1er I un point
sous le dernier C un point
n. 3, l. 2 vers la fin, au lieu de ου lire οὐ
P. 119, v. 103, l. 1 *le texte de* S *est cité d'après l'édition: dans les* Menanderstudien *les deux premières lettres sont hors des crochets et des points figurent*

---

1) Προσμαίζεις ἐμοί ‚ἰδιῶτ'. *appartient au cuisinier.*

Digitized by Google

sous le premier ε *et sous les trois dernières lettres*

v. 105, l. 1 *après* O *pas de point*
l. 2 sous le 1er ϵ pas de point
l. 10 sous le τ un point
v. 115, l. 1 1° *la parenthèse ne se ferme pas après* η *mais après* βουλόμενος
2° *devant* J *supprimer* K,
3° *la lacune de la lecture de* Lef.² *est de neuf lettres*
4° *la lacune de la lecture de* S *est de huit lettres*
5° *avant* S *insérer* K,
6° après S un point-virgule
l. 2 *lire au lieu de* πεπληγμέμος πεπληγμένος
v. 117, l. 2 après J au lieu d'un point un point-virgule
v. 118, l. 1 à la fin une virgule
l. 2 chez J le dernier point est non sous ε mais sous le τ qui suit
v. 125, l. 1 à la fin un point-virgule
P. 120, v. 127, l. 1 placer l'appel de la note 1 avant la virgule
v. 155 sq., l. 1 1° rapprocher les mots qui les suivent des deux signes:
2° à la fin un trait d'union
l. 3 après δάκρυον un point
v. 159 sq., l. 1 rapprocher les mots qui le suivent du signe :
v. 166, l. 1 1° *la lacune indiquée par* K *est de quatre lettres*
2° *après* Lef.² *ajouter* , / . . εκστα S
3° *au lieu de* la lecture de Lef.² confirme *lire* les lectures de Lef.² et de S confirment
P. 121, v. 175 *après* πρᾶγμ' *un point*
v. 177 sq., l. 1 *supprimer* der Sinn ist

Notes complémentaires.

P. 113, v. 418 est faux dans le manuscrit; il est trop long d'un demi-pied et le 6e pied est un trochée; la correction μέγα pour μέγαλα ou la suppression de καί le rendent juste.

v. 451 est faux dans le manuscrit: il aurait un spondée au 4e pied, un trochée au 5e, et une longue pour le 6e; les corrections ἀλλὰ περιμείνω et ἀλλ'ἢ περιμένω le rendent également juste et suppriment en outre la combinaison réputée interdite (quatre brèves entre deux longues) par laquelle il commence.

P. 114, v. 488 est faux dans le manuscrit: il a un spondée au 4e pied; on rétablit également bien un ïambe par les corrections ἀνδρὸς αὐτοῦ et ἀνδρὸς αὑτοῦ; cette dernière permet de garder le sens de σαυτοῦ puisque le réfléchi de la 3e personne

Digitized by Google

peut se substituer à ceux des deux autres, ou de donner au propos d'Onésimos une valeur générale.

v. 468 sq. S, tout en attribuant τὸ δ'ἅρπασμ' κ.τ.λ. à Smikrinès, met un point après οἷον et suppose que, lorsque le vieillard a prononcé le mot δαιμόνων, Onésimos lui coupe la parole

P. 115, v. 492 Puisque Wil. donne tort à la majorité des éditeurs et que ceux-ci regardent τις comme un interrogatif, il doit falloir rétablir ainsi la note de Wil. que celui-ci a rédigée autrement par inadvertance: Man pflegt τις interrogativ (il avait écrit indefinit) zu fassen, *aber da würde wohl ἤ stehen*[1]) (en effet τοῦτον τίς ἄλλος ἢ ὁ τρόπος ἀπολλύει; serait bien plus intelligible que τοῦτον τίς ἄλλος, οὐχ ὁ τρόπος ἀπολλύει;). So sind es zwei lebhafte Fragen (c'est-à-dire qu'on écrira τοῦτόν τις ἄλλος, οὐχ ὁ τρόπος ἀπολλύει; cet homme, c'est un autre qui le perd? ce n'est pas son caractère?).

v. 508 est faux dans le manuscrit: il a un dactyle au 4e pied; les corrections τἀν πάντ' ἀγαθά et ἅπαντ' ἀγαθά le rendent également juste.

P. 118, v. 101, l. 9 même avec une crase (κἀπαρνεῖ) la restitution de Schmidt καὶ ἀπαρνεῖ est inconciliable avec la présence d'un I à la 3e place après πάντα, laquelle est hors de doute.

P. 120, v. 192 est doublement suspect dans le texte du manuscrit; il comporte aux 3e et 4e pieds la combinaison réputée interdite de quatre brèves encadrées par deux longues, et le 4e pied est un anapeste dont les deux brèves terminent un mot de trois syllabes, ce qui passe pour irrégulier. La suppression de ἐστί remédie à tout.

A. OGUSE.

---

[1]) Le membre de phrase en italique n'avait pas été cité dans l'article précédent.

Digitized by Google

PRÉVOST [1]).

(1°) *Manon Lescaut*: Certificats d'Etudes Littéraires Classiques et de Littérature française classique.

(2°) *Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité*, tome 5 (séjour en Angleterre): Certificat de Littératures Modernes Comparées.

I. Textes. — Pour les *Mémoires et Aventures*, tome 5: l'édition que vient d'en donner, avec Introduction et Commentaire, miss Mysie E. I. Robertson: Champion, 1927, Bibliothèque de la Revue de Littérature Comparée, tome 38 (Institut de Littérature Comparée, 13.743).

— Pour *Manon*, les éditions abondent, du texte de Garnier avec Notice par J. Janin, à celui de la Bibliotheca Romanica (Heitz, Strasbourg) et à plus d'une publication de luxe. Les deux volumes de Didot (1797, avec vignettes de Lefèvre) demeurent parmi les plus estimés des bibliophiles; mais, comme dit M. André Le Breton, „c'est à qui offrira la plus belle toilette à la coquette fille de Prévost".

Il importera, pour l'explication du texte, de confronter celui dont on dispose à l'édition définitive de 1753, qui présente quelques variantes importantes par rapport au texte primitif de 1731. La sagacité de Sainte-Beuve l'avait noté dès 1853 (*Lundis*, tome IX: l'épisode, ajouté, du prince italien; et „quelque trace de respect humain" à travers telles variantes, vers la fin).

On trouvera la liste des additions et variantes de 1753, dressée par A. de Montaiglon, dans l'édition Glady 1875 (p. 351—372); et l'indication des modifications successives, donnée par G. d'Heilly, dans l'édition Jouaust (1867).

II. Biographie.

*1° Henry Harrisse. *L'abbé Prevost, Histoire de sa vie et de ses œuvres d'après des documents nouveaux* (1896). in-16°. (Cd. 118.851.)

*2° V. Schrœder. *Un romancier français au XVIII^e siècle. L'abbé*

[1]) On a mentionné les cotes de la Bibliothèque Nationale et Universitaire, ou les Instituts où se trouvent les ouvrages indiqués. — Les plus importants sont signalés par une astérisque.

Digitized by Google

Prévost, sa vie, ses œuvres (thèse, 1898.) (Cd. 118.855.)

3° (accessoirement) H. Harrisse. *La vie monastique de l'abbé Prévost (1720—1763).* Quatre articles du *Bulletin du Bibliophile*, 1903 (p. 75—79, 147—159, 205—214, 264—274) (cf. déjà une étude de la *Revue de Paris*, 15 mai 1896). Portrait fort sympathique; en somme, apologie. A la fin (p. 273) inscription funéraire gravée sur la tombe de Prévost. (A. 500.079.)

4° H. de Noussanne. *La mort et la tombe de l'auteur de* MANON LESCAUT; dans l'*Illustratton* du 19 août 1922: quelques détails documentaires; photographies.

*5° Pour la période monastique et les deux séjours en Angleterre, Mysie E. I. Robertson, édition signalée plus haut des *Mémoires et Aventures*, tome 5; *Préface:* documents inédits, pièces d'archives, qui font la lumière sur les démêlés de Prévost avec la justice britannique.

On peut négliger:

6° Abbé Valtier, *Notice sur l'abbé Prévost*: Comité d'Archéologie de Senlis, 1869—1871. (D. 186.949.)

7° de Luçon: *Documents relatifs à l'abbé Prévost*; Bulletin du Comité des Travaux Historiques, 1883 (Histoire et Philologie), p. 74—75. (D. 500.161.)

8° Froger. *L'auteur de Manon Lescaut au Maine*: Mémoires de la Société Historique et Littéraire de La Flèche (manque d'ailleurs à Strasbourg).

III. Etudes littéraires générales.

Ajouter aux n^{os} 1 et 2 (Harrisse et Schrœder).

9° V. Schrœder. *L'abbé Prévost journaliste: Revue du XVIII^{e} siècle*, avril-juin 1914 (II. 2), p. 128—140: (à l'Institut de Français).

*10° Trois études que Sainte Beuve consacre en 1831, 1847, 1853, à Prévost son compatriote:

Portraits Littéraires, tome I. (Cd. 164.926 ou 109.027.)
Derniers Portraits Littéraires. (Cd. 119.798.)
Lundis, tome IX. (Cd. 119.801.)

11° A. Sayous. *Le XVIII^{e} siecle à l'étranger* (1861), t. I, p. 21 ss. (Cd. 109.037 ou 168.308.)

12° Arsène Houssaye. *Galerie de Portraits. Le XVIII^{e} siècle* (nouv. éd. 1845) simple miniature, mais jolie. (Cd. 108.715.)

*13° Anatole France. *Le Génie Latin* (1913). Quelques pages, mais exquises. (Cd. 108.641.)

*14° F. Brunetière. *Etudes Critiques*, tome III (1887). Sévère pour l'homme, mais équitable pour l'esprit. et nettement sympathique à l'œuvre accomplie. (Cd. 108.488.)

Digitized by Google

IV. Etudes plus spéciales à Prévost romancier.

*15° A. Le Breton. *Le roman au XVIII^e siècle* (1898). Diverses analyses, bien faites; toute l'étude est fine, et joliment présentée. (Cd. 164.891.)

16° J. Merlant. *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin* (1905). Quelques pages de l'Introduction. (Cd. 108.858.)

*17° S. Etienne. *Le genre romanesque en France depuis l'apparition de la* NOUVELLE HELOÏSE *jusqu'aux approches de la Révolution* (1927). Surtout p. 35 ss., 91 ss.
(à l'Institut de Littérature Comparée, 13.740.)

*18° B. Woodbridge. *Romantic tendencies in the Novels of abbé Prévost.* Modern Language Association of America, 1911. (Cd. 500.019.)

— A titre accessoire, quelques indications à prendre dans les études un peu touffues de

19° Kawczynski, *Studien zur Literaturgeschichte des XVIII. Jahrhunderts,* Leipzig 1880, p. 96—103. (A. 101.351.)

20° F. Zimmer. *Studien zur Romantechnik des abbé Prévost.* Diss. Leipzig 1912. (Cd. 118.857.)

21° F. Pauli. *Die philosophischen Grundanschauungen in den Romanen des abbé Prévost, im besondern in der* MANON LESCAUT. Marburg 1911. (Cd. 118.854.)

V. Sur MANON en particulier.

*22° H. Harrisse. *Bibliographie et Notes pour servir à l'histoire de Manon Lescaut,* 2^e édition, 1877. (Cd. 118.852.)

*23° G. R. Havens. *The date of composition of* MANON LESCAUT. Modern Language Notes (Baltimore) XXXIII-3, mars 1918. (Cd. 500.008.)

24° E. et J. de Goncourt. *La Femme au XVIII^e siècle* (nouv. éd. 1877). (D. 189.077.)

25° A. Beaunier. *La véritable Manon Lescaut.* Revue des Deux Mondes, 1^er octobre 1918. (A. 500.105.)

*26° P. Hazard. *Manon Lescaut, roman janséniste.* ibid., 1^er avril 1924. La question, entrevue déjà par Sainte-Beuve (voir note aux *Texte* en tête, posée par Harrisse (n° 3), p. 153—168, indiquée par F. Pauli (n° 21), p. 12 ss., est traitée ici d'ensemble et dans le détail, avec beaucoup de finesse précise.

VI. L'Exotisme de Prévost.

a) l'Exotisme américain (à propos de *Manon*).

*27° P. Heinrich. *Prévost historien de la Louisiane* (1907). (Cd. 118.853.)

Digitized by Google

*28° G. Chinard. *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècles* (1913); 3^e partie, chap. 3: l'Amérique et le rêve sentimental dans la première moitié du XVIII^e siècle. (à l'Institut de Littérature Comparée, 17.001 II.)

29° (à titre accessoire) Baron Marc de Villiers. *Histoire de la fondation de la Nouvelle-Orléans, 1717—1722.* manque à Strasbourg.

b) Influence de l'Angleterre.

Préface de Mysie E. I. Robertson à son édition, citée en tête; après quoi l'on peut négliger

30° F. B. Bury. *The abbé Prévost in England.* Scottish Review, 1899, p. 38 ss. (manque d'ailleurs à Strasbourg.)

*31° G. R. Havens. *The abbé Prévost and English literature.* Elliott Monographs, n° 9. Johns Hopkins Press, Baltimore 1921. (Cd. 168.989.)

32° (à titre de complément). G. R. Havens. *The abbé Prévost and Shakespeare.* Modern Philology, Chicago, XVII-4, avril 1919. (à l'Institut d'Anglais.)

Renouvelle l'étude de la question: Prévost beaucoup moins enthousiaste qu'on n'a cru de Shakespeare; et à peu près tout ce qu'il dit de lui est d'emprunt.

33° E. Seillière. *Le premier observateur de l'âme anglaise: l'abbé Prévost et son Cleveland* (analyses utiles). — Séances et Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, mars 1918, p. 266—277. (A. 500.195.)

*34° J. Texte. *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* (1895), p. 44—67, p. 184 ss. (Cd. 119.760.)

(Est aussi aux Instituts de Français et d'Anglais.)

En particulier sur Prévost et Richardson, revoir:

Brunetière (n° 14), p. 235 ss.

Le Breton (n° 15), p. 191 ss.

S. Etienne (n° 17), p. 120 ss.

c) En général.

— Sur Prévost et l'*Histoire générale des Voyages*, etc., revoir:

Brunetière (n° 14), p. 251 ss.

G. Chinard (n° 28), p. 338 ss.

35° *Le Pour et Contre*, ouvrage périodique d'un goût nouveau . . . (revue rédigée par Prévost).

La Bibliothèque universitaire a les tomes I à X, La Haye 1733—1738. (Cd. 118.828.)

36° Jakob Staab. *Das Journal Etranger unter dem abbé Prévost, und seine Bedeutung für die literarischen Beziehungen zwischen England und Frankreich im Zeitalter der Aufklärung.* (Prévost le dirige en 1755.) Diss. (Erlangen-)Strasbourg 1912. (Cd. 118.856.)

37° Heilborn. *Abbé Prévost d'Exiles* (zu seinem 100jährigen Geburtstag) *und seine Beziehungen zur deutschen Literatur:* Nation (1897), t. XIV, p. 398. (A. 11.285.)

Digitized by Google

VII. Sur Prévost écrivain.

Indications utiles chez F. Zimmer (n° 20) et, *passim*,
Sainte-Beuve (n° 10)
Brunetière (n° 14)
V. Schröder (n° 2)
H. Harrisse (n° 1).

VIII. Sur l'influence de Prévost.

Revoir Brunetière (n° 14), p. 257 ss.
S. Etienne (n° 17), p. 35, 91 ss., 168 ss., 303 – 362.
V. Schröder (n° 2), p. 229 ss., 355 ss.
Le Breton (n° 15), p. 135 ss.
Etc.

Henri TRONCHON.

Digitized by Google

II — Textes à traduire ou a commenter.

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Version grecque.

(LICENCE ET AGRÉGATION.)

Pour le 16 mars 1929.

Exorde d'un plaidoyer (fictif) pour Socrate.

Οὐδ' εἰ πλείους, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τῶν νυνὶ τούτων αἰτιῶν ἐπάγοι τις Σωκράτει πείθων ὑμᾶς ὡς ἀνάγκη κακῶς οἰκεῖσθαι τὴν πόλιν μὴ τούτου δόντος δίκην, οὐκ ἄν μοι δοκῶ τὸ μὴ οὐ φίλος αὐτῷ καὶ γεγονέναι καὶ πάντα χρῆσθαι τὸν χρόνον ἐν ὑμῖν ἀρνήσασθαι. Οὔτε γὰρ ἧς ἐφ' ἑκάστου καὶ λόγου καὶ ἔργου δικαιοσύνης αὐτῷ σύνοιδα τὴν τῶν ἀδίκως ἐπ' αὐτὸν συνεστηκότων βλασφημίαν καλῶς ἂν εἶχεν ἰσχυροτέραν ἡγήσασθαι, πολλῆς τ' ἂν ἦν κακίας, ᾧ συνῆν τε πρότερον καὶ περὶ τῶν ἐμαυτοῦ σύμβουλον ἐποιούμην, τοῦτον, ἐπειδὴ πάσχει κακῶς, ἐγκαταλείπειν. Οὕτω δὲ ἔχοντα γνώμης πρέποι μὲν ἂν καὶ συνεύχεσθαι Σωκράτει καὶ τοὺς θεούς, οἳ κάλλιστα τὸν τοῦδε βίον ἐπίστανται, καλεῖν ἐπὶ τὸν παρόντα ἀγῶνα, δεῖ δὲ ἴσως καὶ λόγῳ βοηθοῦντα φαίνεσθαι καὶ μηδὲν ἀφ' ὧν ἂν δόξαιμι τὰ δίκαια ποιεῖν παρελθεῖν. Καὶ γὰρ ἂν εἴη δεινὸν ἐπὶ μὲν Μελήτῳ καὶ ταῖς παρ' ἐκείνου λοιδορίαις Ἄνυτον ἀναβῆναι λόγον κακοήθη τε καὶ μακρὸν κομίζοντα καὶ πάλιν ἐπὶ τούτῳ Λύκωνα μηδεμιᾶς ἀποσχέσθαι τέχνης, ὅπως εἰς ὑμῶν ἀποθάνῃ, ἡμᾶς δέ, οὓς λυπεῖν ὡμολόγηκεν Ἄνυτος τοῖς κατὰ Σωκράτους λόγοις, ἀφώνους ὡς οὐκ ἀνωμένους ἑστάναι καὶ γενέσθαι χείρονας τῆς τῶν κατηγόρων ἐλπίδος, ἄλλως θ' ὅτε ἐν τῷ τὰ προσήκοντα τῇ φιλίᾳ πληροῦν καὶ τὸ τοὺς δικάζοντας ὑμᾶς ἐξελέσθαι τῆς ἐπιορκίας ἔνεστιν. Ὁ γὰρ τὴν τῶν ἐπηρεαζόντων ἀπάτην οὐκ ἐῶν ἰσχύσαι φύλακας ἀκριβεῖς ποιεῖ τοὺς ψηφιζομένους τῶν ὅρκων. Ὥστε οὐ τῷ φεύγοντι συνηγορήσων μᾶλλον ἀνέβην ἢ τῶν ὑμῖν συμφερόντων ποιησόμενος πρόνοιαν.

Σωκράτει μὲν οὖν, ὦ ἄνδρες, βραχὺς τοῦ θανάτου λόγος· οὔτε γὰρ ἐν ἅς ἀεὶ ζητῶν διετέλει τοῦ ζῆν τὸ τεθνάναι χαλεπώτερον εὗρε, τόν τε κεκρατηκότα τῶν ἡδονῶν, ὧν ἕνεκα ζῆν ἐπιθυμοῦσιν οἱ πολλοί, καὶ τὴν ἐνθένδε μετανάστασιν ἀνάγκη ῥᾳδίως φέρειν. Ἔτι δὲ οἷς οὐκ ὀλίγοι τῶν φανερῶς ἀδικούντων, τῷ τε παρ' ὑμῶν ἐλέῳ καὶ δάκρυσι τοῖς αὑτῶν καὶ παίδων ἱκετείαις, εὕροντο σωτηρίαν, τοσοῦτον ἀπέσχε διὰ τούτων αὐτὸν ἐξαιτήσασθαι, ὥστ' ἤδη τινὰς ὑμῶν ἠσθόμην τραχύτερον ἐσχηκότας πρὸς αὐτὸν τῷ μηδενὶ τούτων ἀξιῶσαι χρήσασθαι. Ἐγὼ δὲ οὐ διὰ τοῦτο τῆς συνηγορίας ἀπέστην, ὅτι σμικρός τε ὁ λειπόμενος Σωκράτει χρόνος καὶ φόβος οὐδεὶς τῆς τελευτῆς, ἀλλὰ πολὺ μᾶλλον πρέπειν ἡγούμενος τὸν τοιοῦτον τῇ φύσει μηδὲν ἀδίκως ἐν ὑμῖν παθεῖν, καὶ ἅμα τοῦ μὴ πολλὰ τοιαῦτα ἐν τῇ πόλει τολμᾶσθαι μηδὲ ἀναγκάζεσθαι τοὺς μὲν δικάζοντας ἀσεβεῖν, κοινῇ δὲ ἀδοξεῖν Ἀθηναίους, παρεκελευσάμην ἐμαυτῷ τὴν Ἀνύτου συκοφαντίαν ἐλέγξαι.

Thème grec pour le 21 mars.

Lettre de Brutus à Cicéron I, XVI, 1—4.

(D'après la traduction donnée par Fénelon, *Lettre à l'Académie*, Projet de rhétorique.)

Digitized by Google

Composition de grammaire.

(AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.)

A remettre à M. Juret.

Perse, Satire II, 1—14. Etudier dans ce texte les points suivants:

1° Phonétique et morphologie:

-is de *labentis* (v. 2); *prece poscis* (3) parenté étymologique des deux mots; formes de la déclinaison de *divis* (4); pourquoi *ne* est-il entré en composition dans *nequeo* (4), *nescio, nolo?* — désinence de *procerum* (5); étymologie et explication d'*hospes*; expliquer le parfait *vixi* de *vivere* (7), les formes *sustuli. latum* de *tollere* (7), le parfait *impuli* d'*impello* (13).

2° Syntaxe:

Temps. Valeur du temps dans *poscis, libabit, promptum est, ebullit.*
Aspects: *poscis, committere, promere* (6), *tollere, conditur* (14).
Modes: *nequeas, crepet.*
Participes: *nisi seductis*

Composition de grammaire.

(LICENCE CLASSIQUE.)

A remettre à M. Juret.

Euripide, Iphigénie en Tauride, vers 492 à 501. Etudier dans ce texte les points suivants:

1° Phonétique et morphologie:

ὑμῶν, πλέον, γύναι; γεγώς; formation des verbes καλέω, μανθάνω, λαμβάνω, τίθημι, δίδωμι.

2° Syntaxe:

Valeur du temps dans κέκληται, μαθεῖν, ἔθετο, καλοίμεθα, δός.
Valeur du démonstratif dans τόδε (493), ὅδε (494), τοῦτο (494), τόδε (496), τοῦτο (501).
Valeur de ἐν ἡδονῇ.

Version latine

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

(A remettre à M. Boulanger le 15 mars; correction le 21 mars.)

Politique de Rome à l'égard de Capoue.

Tris solum urbis in terris omnibus: Carthaginem, Corinthum, Capuam statuerunt maiores nostri posse imperi grauitatem ac nomen sustinere. Deleta Carthago est, quod cum hominum copiis, tum ipsa natura ac loco, succincta portibus, armata muris, excurrere ex Africa, imminere duabus fructuosissimis insulis populi Romani uidebatur. Corinthi uesti-

Digitized by Google

gium uix relictum est. Erat enim posita in angustiis atque in faucibus Graeciae sic ut terra claustra locorum teneret et duo maria maxime nauigationi diuersa paene coniungeret, cum pertenui discrimine separentur Haec quae procul erant a conspectu imperi non solum adflixerunt sed etiam, ne quando recreata exsurgere atque erigere se possent, funditus sustulerunt. De Capua multum est et diu consultatum: exstant litterae publicae, sunt senatus consulta complura. Statuerunt homines sapientes, si agrum Campanis ademissent, magistratus, senatum, publicum ex illa urbe consilium sustulissent, imaginem rei publicae nullam reliquissent, nihil fore quod Capuam timeremus. Itaque hoc perscriptum in monumentis ueteribus reperietis, ut esset urbs quae res eas quibus ager Campanus coleretur suppeditare posset, ut esset locus comportandis condendisque fructibus, ut aratores cultu agrorum defessi urbis domiciliis uterentur, idcirco illa aedificia non esse deleta... Arbitrabantur (maiores nostri) Corinthi et Carthagini etiam si senatum et magistratus sustulissent agrumque ciuibus ademissent, tamen non defore qui illa restituerent atque qui ante omnia commutarent quam nos audire possemus; hic uero in oculis senatus populique Romani nihil posse exsistere quod non ante exstingui atque opprimi posset quam plane exortum ac natum. Nam post Q. Fuluium Q. Fabium consules, quibus consulibus Capua deuicta atque capta est, nihil est in illa urbe contra hanc rem publicam non dico factum sed nihil omnino est cogitatum.

Thème latin

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

(A remettre à M. Boulanger le 22 mars; correction le 11 avril.)

De la tyrannie

Il y a deux sortes de tyrannies: une réelle qui consiste dans la violence du gouvernement et une d'opinion, qui se fait sentir lorsque ceux qui gouvernent établissent différentes choses qui choquent la manière de penser dans une nation. Dion dit qu'Auguste voulut se faire appeler Romulus, mais qu'ayant appris que le peuple craignait qu'il ne voulût se faire roi, il changea de dessein. Les premiers Romains ne voulaient pas de rois parce qu'ils n'en pouvaient souffrir la puissance. Les Romains d'alors ne voulaient point de rois, pour n'en point souffrir les manières. Car quoique César, les triumvirs, Auguste, fussent de véritables rois, ils avaient gardé tout l'extérieur de l'égalité et leur vie privée contenait une espèce d'opposition avec le faste des rois d'alors; et quand ils ne voulaient pas de rois, cela signifiait qu'ils voulaient garder leurs manières et ne pas prendre celles des peuples d'Afrique et d'Orient. Dion nous dit que le peuple romain était indigné contre Auguste à cause de certaines lois trop dures qu'il avait faites, mais que, sitôt qu'il eut fait revenir le comédien Pylade que les factions avaient chassé de la ville, le mécontentement cessa. Un peuple pareil sentait plus vivement la tyrannie lorsqu'on chassait un baladin que lorsqu'on lui ôtait toutes ses lois. (Montesquieu, *Esprit des Lois*, XIX, 3.)

Digitized by Google

Thème latin

CERTIFICAT DE LATIN

(A remettre à M. Boulanger le 15 mars; correction le 22 mars.)

Telle fut la fortune du peuple romain, ou plutôt ta fut le dessein particulier de la divine providence, qui arrachait Rome aux étreintes d'Hannibal pour en faire un jour la maîtresse de l'univers, que cette ville produisit deux illustres héros, Fabius et Marcellus, et vit au même moment leur vertu briller de tout son éclat. La République avait succombé sous les armes carthaginoises, elle avait besoin à la fois d'une sage fermeté, pour se relever de ses ruines et d'un courageux élan pour repousser l'ennemi enivré de sa victoire. C'est alors que le génie de ces deux hommes se compléta réciproquement d'une manière si heureuse que le courage de l'un servait de borne à la prudence de l'autre, que la sage lenteur du premier mettait un frein à l'audace du second. Et de même qu'il y a dans l'âme une double faculté, la volonté qui fait agir le bras, la réflexion qui dicte les résolutions, facultés qui ont un tel besoin de leur mutuel concours que si l'une d'elles venait à faire défaut, celle-ci serait mutilée et impuissante, celle-là aveugle et livrée au hasard, ainsi l'on peut dire sans se tromper que Fabius fut l'âme et le conseil de la République, et que Marcellus en fut le ressort, le bras qui exécute.

Chacun d'eux est si bien apparié à l'autre que Fabius semble fait pour protéger Rome, Marcellus pour l'illustrer; que l'un est le bouclier du peuple romain, l'autre son épée; le premier empêcha les Romains d'être vaincus; le second leur apprit à vaincre.

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

Inscriptions de Djémila

1) C. I. L. VIII, 8319.

DIVO · VERO · FRA
TRI
IMP · CAES · M · AVRELI
ANTOniNI · AVG
ARM · MED · PARTH · MAX · PONTIF
MAX · TRI · P · XXIII · IMP · V · COS · III · P · P
C · IVLIVS · CRENSCENS · DIDIVS · CRES
CENTIANVS · EQVO · PVBLICO · AB IMP · EXORNA
TVS · FL · P · P · IIII · COL · CIRT · ET · CVIC · PONT
OMNIBVS · Q · HONORIBVS . IN · V · COL · FVNCT
STATVAM · QVAM · EX · HS · III · N EX LIBERA
LITATE · SVA · PROMISIT · AMPLIATA
PECVNIA · IN · BASILICA · IV
LIA · QVAM · A · SOLO . PECVNIA
SVA · EXTRVXIT · POSVIT · IDEM
QVE DEDICAVIT

Digitized by Google

2) Année épigraphique, 1911, n° 101

IMP CAES M AV
RELIO SEVERO
ANTONINO PIO FEL
AVG · DIVI · SEPTIMI
SEVERI · PII · ARAB · ADIAB · PARTH · MAX ·
BRITT · MAX · AVG · ET · IVLIAE DOMNAE AVG
MATRIS CAESAR ET SENATVS ET PATRIAE
FILIO DIVI M · ANT PII GERMAN · SARM
NEP · DIVI ANT · PII · PRONEP · DIVI · HADR ·
ABNEP · DIVI · TRA · PARTH · ET · DIVI · NERV ·
ADNEP PARTH · MAX · BRIT · GER · MAX ·
PONT · MAX · TRIB · POT · III · IMP · III
COS · IIII · P · P · PROCOS RES PVB
CVICVLITANORVM VIAS TORREN
TIBVS EXHAVSTAS RESTITVIT AC NO
VIS MVNITIONIBVS DILATAVIT

3) Ibid. n° 107

TI . CL · SVBATIANAE AQVILI
NAE ET TI · CL · DIGNAE SVBATI
AE SATVRNINAE C · C · P · P · FILIA
BVS TI · CL · SVBATIANI PRO
CVLI LEG · AVGGG · PR · PR · PROV
SPLEND . NVMID · C · V · COS · DE
SIG · LEG · LEG · VI FERRATAE
FIDELIS · CONSTANTIS CVRATORIS
ATHENIENSIVM ET PATRENSIVM
PRAETORIS VRBANI CANDIDATI TRI
BVNI CANDIDATI Q VRBANI · SVB
PRAEFECTI CLASSIS PRAETORI
AE MISENATIVM PRAEFECTI ALAE
CONSTANTIVM TRIBVNI COH
VI CIVIVM ROMANORVM PRAEF
COHORTIS III ALPINORVM
RES PVBLICA CVICVLITANO
RVM HOMINIS BONI PRAESI
DIS CLEMENTISSIMI OB INSIG
NEM EIVS IN PATRIAM SVAM
PRAESTANTIAM
D · D · P · P ·

4) Ibid. n° 112

L · ALFENO M · FILIO
QVIR SENECIONI
SACERDOTI NEPTV
IVALI · PROC · AVG · PRO
VINCIAE BELGICAE
CVICVLITANI ·
QVOD · PROMTISSIMA
BENIGNITATE · SVA · VTI
LITATES COLONIAE ·
SVAE · SPLENDIDISSIME
IVVIT · NVPER · CVM PRO
VINCIAE MAVRETA
NIAE CAESARIENSI
PRAEESSET
D · D P · P ·

5) Année épigraphique, 1914, n° 45

GARGILIAE C F
MARCIANAE MA
RITAE RARISSIMÆ
C · AEMILIVS · C · F · PAP
MARTIALIS · PONTI

Digitized by Google

FEX QVAESTOR ET
AEMILI MARCIA
NVS ET MARTIALIS
IVNIOR ORDINIS NOS
STRI VIRI · EQVITES · R ·
CVM HONORATO
FRATRE MATRI DIGNIS
SIME DIVISIS SPOR
TVLIS TAM DECVRI
ONIBVS QVAM CIVIB
EDITIS LVDIS SCAENICIS DE SVO POSVIT

Inscriptions de Constantine (Suite).

6) C. I. L. VIII, 6948.

GENIO POPVLI
M · ROCCIVS FELIX
M FIL QVIR EQ PVBL
IIIIVIR SAC VRB FL DIVI
M · ANTONINI STATVAM QVAM
OB HONOREM IIIIVIRATVS PROMISIT
EX HS VI MIL N SVA PECVNIA
POSVIT AD CVIVS DEDICATIONEM
SPORTVLAS DENARIOS SINGVLOS
SECVNDVM MATRICEM PVBLICAM
CIVIBVS DE SVO DEDIT ITEMQVE
LVDOS SCAENICOS CVM MISSILIBVS · ·

7) Ibid. 7098.

M · CAECILIVS Q FIL QVIR naTALIS
AED IIIIVIR QVAESTOR QQ PRAef. COL
MILLEVITANAE ET RVSICADENSIS · ET
CHVLLITANAE PRAETER HS LX N QVAE OB
HONOREM AEDILITATIS ET IIIIVIRATVS e T QQ ·
REIP INTVLIT ET STATVAM AEREAM SECVriTATIS
SAECVLI ET AEDICVLAM TETRASTYLAM CVM sTATVA AE
REA INDVLGENTIAE DOMINI NOSTRI QVAS In HONORE
AEDILITATIS ET IIIIVIRATVS POSVIT ET LVDOS SCAENICOS
DIEBVS SEPTEM QVOS CVM MISSILIBVS PER IIII COL · EDIDIT
ARCVM TRIVMPHALEM CVM STATVA AEREA virtVTIS DOMINI N
ANTONINI AVG QVEM OB HONOREM QuinQVENNALI
TATIS POLLICITVS EST EODEM ANNO sua pECVNIA
EXTRVXIT

Digitized by Google

PHILOLOGIE ALLEMANDE

Version allemande

à remettre à M. E. Lévy.

Goethe und Herder.

Es war glücklichste Fügung, dass Goethe in Strassburg mit Herder zusammentraf. Denn dieser war der einzige Mensch, der ihn damals zu fördern vermochte. Pietismus und Alchimie hatten den Sinn für ursprüngliches Naturweben in ihm geweckt. Herder loderte seine Begeisterung für Volksdichtung in ihn hinein und schüttete einen Reichtum einfachster Lieder vor ihm aus. Lieder, so ursprünglich und kräftig, ja so «wild» und stammelnd, dass sie unmittelbar aus dem Schoss der schöpferischen Gottnatur hervorgegangen schienen. Geboren ohne die Künste des glättenden, abschwächenden, verwässernden menschlichen Verstandes. Je rätselhafter ihr Sinn oft durch die abgebrochene Sprunghaftigkeit der Darstellung war, um so weiter schienen sie dem nüchternen Tageslichte der Vernunft entrückt, um so tiefer eingesenkt in die Dämmergründe des reinen Gefühlslebens. Was Ergebnis eines Abbröckelungs- und Verschleifungsprozesses war infolge des Wanderns der Lieder, von Mund zu Mund und durch oft sehr unzulängliche Köpfe, schien den Verzückten höchste Absicht der schöpferischen Gottnatur — als ob die rätselvollen Falten und Risse verwitterten Gesteines so aus der Hand der Schöpfung hervorgegangen wären!

« Ich ward », berichtet Goethe, « mit der Poesie von einer ganz andern Seite, in einem andern Sinne bekannt als bisher, und zwar in einem solchen, der mir sehr zusagte. Die hebräische Dichtkunst... die Volkspoesie, deren Ueberlieferungen im Elsass aufzusuchen er uns antrieb, die ältesten Urkunden als Poesie gaben das Zeugnis, dass die Dichtkunst überhaupt eine Welt- und Völkergabe sei, nicht ein Privaterbteil einiger feinen, gebildeten Männer ». So geriet er durch Herder « in die glückliche Lage, alles, was ich bisher gedacht, gelernt, mir zugeeignet hatte, zu komplettieren, an ein Höheres anzuknüpfen, zu erweitern. »

Die unmittelbarste Anschauung der damaligen Bewegung seines Innern geben die Niederschriften aus jener Zeit und der darauf folgenden. Der Aufsatz « Von deutscher Baukunst », die Rede « Zum Shakespeare-Tag » und später die Rezensionen für die « Frankfurter Gelehrten Anzeigen » und der kleine « Anhang zu Mercier-Wagners Neuem Versuch über die Schauspielkunst ». Es tönt in ihnen allen wie das krachende Sprengen erstarrter Schalen, unter denen mit gewaltigem Druck neues Leben zum Licht drängt.

E. ERMATINGER.

Digitized by Google

Version allemande

(A remettre à M. Spenlé pour le 14 mars.)

Die Wahrheit zu sagen, so trifft der Einwand, den Fontane gegen Keller erhebt, («Erbarmungslos überliefert er die ganze Gotteswelt seinem Keller-Ton»), wenn es ein Einwand ist, ihn selber nicht weniger oder kaum weniger als diesen. Auch hat er die ganze Gotteswelt seinem Fontane-Ton überliefert; und wer möchte es anders wünschen? Der Einwand ist kein Einwand und Fontanes naturalistisch beeinflusste Stiltheorie ist nicht auf der Höhe seiner Praxis. Zwar trägt jeder Stoff seinen Stil in sich, und der Manierist taugt so wenig wie der Glattschreiber. Aber jene stilistische Mimikry, die einen Schriftsteller befähigt, jede Wendung seines Vortrags mit der Amtosphäre der Welt zu erfüllen, die er darstellt, schliesst die Einheit und geprägte Eigenart der stilistischen Persönlichkeit keineswegs aus. Richard Wagner hat, wie jeder Künstler, der diesen Namen verdient, nie zweimal dasselbe gemacht und ist in jedem seiner Werke stilistisch vollkommen ein anderer. Das hindert nicht dass er an einer einzigen Zeile, einem einzigen Takt aus irgendeinem seiner Werke als ganz er selbst zu erkennen ist. Die Sache ist die, dass der Künstler zwar nicht selber redet, sondern die Dinge reden lässt, dass er sie aber auf seine persönliche Art reden lässt. Und nochmals: wer möchte wünschen, dass Fontane es anders gehalten hätte?

Es ist etwas unbedingt Zauberhaftes um seinen Stil und namentlich um den seiner alten Tage, wie er uns in den Briefen der achtziger und neunziger Jahre wieder entgegentritt. Mir persönlich wenigstens sei das Bekenntnis erlaubt, dass kein Schriftsteller der Vergangenheit oder Gegenwart mir die Sympathie und Dankbarkeit, dies unmittelbare und instinktmässige Entzücken, diese unmittelbare Erheiterung, Erwärmung, Befriedigung erweckt, die ich bei jedem Vers, jeder Briefzeile, jedem Dialogfetzchen von ihm empfinde. Diese bei aller behaglichen Breite so leichte, so lichte Prosa hat mit ihrer heimlichen Neigung zum Balladesken, ihren zugleich mundgerechten und versmässigen Abbreviaturen etwas bequem Gehobenes, sie besitzt, bei scheinbarer Lässigkeit, eine Haltung und Behältlichkeit, eine innere Form, wie sie wohl nur nach langer poetischer Uebung denkbar ist, sie steht in der Tat der Poesie viel näher, als ihre unfeierliche Anspruchslosigkeit wahrhaben möchte, sie hat poetisches Gewissen, poetische Bedürfnisse, sie ist angesichts der Poesie geschrieben, und wie seine Greisenverse, die doch so konzentriert und vollkommen sind, dass man sie sofort auswendig weiss, stilistisch seiner Prosa immer näherkommen, so ist es das Merkwürdige, dass seine Prosa sich in demselben Masse sublimiert, in welchem sie (Erlaubnis für das Wort) verbummelt. Man hat ihn oft einen «Causeur» genannt, und er selbst hat es getan. Jedoch die Wahrheit ist, dass er ein Sänger war, auch wenn er zu klönen schien, und sein Causeurtum, das nach «Effi Briest» in einer dichterisch wohl eigentlich bedenklichen Weise überhandnahm, besteht in einer Verflüchtigung des Stofflichen, die bis zu dem Grade geht, dass schliesslich fast nichts als ein artistisches Spiel von Ton und

Digitized by Google

Geist übrigbleibt. War das Verfall? Er selbst scheint es dafür gehalten zu haben. «Das Buch» schreibt er über «Poggenpuhls» ist kein Roman und hat keinen Inhalt. Das «Wie» muss für das «Was» eintreten, — mir kann nichts Lieberes gesagt werden. Natürlich darf eine Literatur nicht auf dem Geschmack ganz, ganz alter Herren aufgebaut werden. Aber so nebenher geht es.» Eine Auffassung, die ihm wohl ansteht, nicht ebensowohl aber uns anderen ziemen würde. Wenn unsere erzählende Literatur etwas mehr von diesem Geschmack eines ganz, ganz alten Herren beeinflusst worden wäre, so hätten wir heute im deutschen Roman mehr Kunst und weniger Philisterei. Thomas MANN.

Langues et littératures méridionales

Thème italien
pour le 10 mars.

Les Gardiens de la Dune (1)

Sans doute, si les gens d'ici ont fait de ces dunes leurs cimetières, c'est que la terre y était infertile et que ces landes désolées ne pouvaient loger que des morts. Mais la vie donne un sens plus haut à ce qui d'abord n'avait été qu'une pauvre pensée utilitaire; et personne, visitant ces grands terrains mortuaires, ne peut échapper à l'idée que cette armée de tombes rassemblées sur ce rivage, c'est la protection mystérieuse, l'obstacle quasi infranchissable dressé par les vivants et les morts contre les pensées étrangères qui, portées sur l'Océan, voudraient aborder l'Islam.

Chaque soir, à l'heure du moghreb, quelques graves burnous, leurs tapis de prière sous le bras, viennent s'asseoir sur la dune du cimetière de Rabat. Le soleil descend lentement jusqu'à toucher le bord des eaux; les murs de la kasbah flamboient, et sous la lumière frisante, chaque petite pierre de tombe devient d'un côté un miroir, et de l'autre une plaque d'ombre. Des vaches, des moutons à l'aventure paissent les chardons poussiéreux. Un vapeur ancré au large, envoie ses tristes fumées dans la paix du jour finissant. Une lourde barcasse, armée de vingt rameurs, s'en va décharger le navire et, pendant quelques minutes, le cimetière tout entier est comme suspendu à l'effort de ces vingt hommes, luttant avec leurs bras pour surmonter les lames qui barrent l'entrée du Bou Regreg. Tous les deux coups de rames, les vingt rameurs se lèvent pour donner un plus grand effort, puis se rassoient et disparaissent sous le toit que que forment au-dessus de leurs têtes les manches de leurs avirons. La voix du patron de la barque, debout au gouvernail, ne cesse d'exhorter l'équipage par des objurgations, des plaisanteries, des injures; et de cette chose noire, vivante, armée de longues pattes menues qui vont et viennent sur la mer, s'élève un sourd gémissement à des intervalles très lointains, un morceau de complainte, comme en ont certainement chanté les ancêtres de ces mariniers, entraînés sur les galères.

(1) Texte donné à l'agrégation d'anglais en juillet 1928.

Digitized by Google

Dès que le disque du soleil a effleuré les eaux, il semble précipiter son déclin. En disparaissant sous les vagues, quand le ciel est sans brume, parfois il fait jaillir le fameux rayon vert que les navigateurs ont cherché pendant des années sur tous les océans et qu'ils n'ont rencontré qu'ici. Bien des fois je suis venu, à l'heure du soleil déclinant, sur cette dune, mais jamais je n'ai vu le rayon fabuleux surgir des eaux embrasées. Et vraiment, je finis par croire que ce feu d'artifice, que l'on ne voit jamais et que toujours on espère, n'est rien qu'une invention de la fantaisie orientale, une allégorie transparente, une fable qui dirait: «Viens chaque soir au milieu de ces ombres guetter le rayon vert. Si tu ne le vois pas aujourd'hui, reviens demain, après-demain encore. Et, quand longtemps ainsi tu auras fatigué ton désir, peut-être, au spectacle apaisant de la mer et de la mort, verras-tu jaillir de ton âme le rayon qui éclaire la vie...»

J. et J. THARAUD.

Version italienne
pour le 14 mars

A M. Alfonso Toscano. A Roma.

Non m'è cosa punto nuova, onorato M. Alfonso, l'amore che mostrate nelle vostre lettere portarmi il dotto e buono e famosissimo M. Claudio Tolomei; nè credo sia cosa nuova a lui quello che io gli porto, ed il gran conto che io di lui fo. Tuttavia a me è carissimo il testimonio sopra ciò vostro ed il ragionamento che meco di lui fate. E sopra tutto m'è di sommo piacere, che egli pensi di donare e scrivere a me alcuna sua opera, e spezialmente con sì chiaro segno d'avermi per amico suo, come è quello del qual mi dite. Però sarete contento rendergli di ciò quelle maggiori grazie che sapete si convengono a tanta cortesia. Bene è vero, che io v'ho una grande invidia, poscia che avete voi veduta quella opera, e non l'ho veduta io. Direi che lo pregaste ad esser contento di farlami vedere. Ma non vorrei gravarlo soverchiamente. Ed aspetterò in questo mezzo la sua orazion di Pace che voi mi promettete. Anzi non posso far così, che io non vi prieghi a dirgli che io sono oggimai vecchio, e perciò tanto più disidero ragionevolmente che egli non tardi a lasciarmi veder quella opera che egli mia vuole che sia. La quale se egli si contenterà di mandarmi, io la riceverò in luogo di singular dono. E senon vorrà che io la lasci vedere a persona e rimandigliele subitamente, così farò senza niun fallo, e di questo siatenegli voi mallevadore e promessa per me, e pigliate anco fatica e carico di darla al cavallaro acconcia di maniera che ella non possa ricevere alcuna offesa nel portarla colui, dove la dirizzerete. Certo che io non potrei aver da voi cosa più cara, e tanto ancora maggiormente, quanto io ho ora il gusto tutto stemperato dalla lezione d'alquante sciocche cose, che sono uscite fuori a farsi leggere, e vorrei tornarlo alla sua natural forma con quella lettura che so bene io quanta dolcezza averà in sè e quanta armonia: dunque non solo di nuovo ve ne priego e gravo; ma già n'aspetto l'opera; tanto mi fido, non pur di voi, ma anco di M. Claudio, che non si debba in ciò lasciar nè da me nè da voi pregare in vano.

Digitized by Google

E torno a dirvi ed a promettervi sicurissimamente: che se egli vorrà, che altro occhio che il mio non la vegga, altro occhio non la vederà. Se egli la vi darà, sarà bene la rinvolgiate e fasciate in tela cerata, e per lo primo cavallaro la mandiate e Vinegia in mano di B. Giovan Matteo Bembo, mio nipote, che sta a Santa Maria Nuova sul Campo, assai conoscuito da' cavallari tutti, condannandola grossamente, acciò sia bene e diligentemente portata. Delle novelle di Roma vi ringrazio. E vi ricordo che io vostro sono. State sano e salutatemi M. Girolamo Negro.

A' 4 di luglio 1529. Di Villa.

Pietro BEMBO.

III. — Sujets donnés aux examens de la Faculté (1928).

Baccalauréat.

Version grecque.

PHILISCUS ESSAIE DE CONSOLER CICÉRON EXILÉ.

Λόγισαι τοῦθ' ὅτι, ἐπειδήπερ ἅπαξ ἐπέπρωτό σοι τοιοῦτό τι **παθεῖν**, κάλλιστον δήπου καὶ ἄριστον συμβέβηκε τὸ μηδὲν ἀδικήσαντά σε ἐπηρεάζεσθαι. Σὺ μὲν γὰρ πάντα τὰ καθήκοντα τοῖς πολίταις συνεβούλευσας καὶ ἔπραξας οὐκ ἰδιωτεύων, ἀλλ' ὑπατεύων, οὐδ' ἰδίᾳ τι πολυπραγμονῶν, ἀλλὰ τοῖς τῆς βουλῆς δόγμασι πειθόμενος... Σοὶ δὴ ἀνδρείως φέρειν τὰ δόξαντα τῷ δαίμονι καὶ καλὸν καὶ ἀναγκαῖόν ἐστιν. Οὐ γάρ που μᾶλλον ἂν ἐθελήσαις τῷ τε Κατιλίνᾳ συμπράξας καὶ τῷ Λεντούλῳ συνομόσας καὶ πάντα μὲν τἀναντία τῶν συμφερόντων τῇ πατρίδι παραινέσας μηδὲν δὲ τῶν προσταχθέντων σοι ὑπ' αὐτῆς ποιήσας οἴκοι μένειν ἀδικήσας ἢ κατορθώσας φυγεῖν. Οὐκοῦν εἰ καὶ τῆς δόξης σοι μέλει, πολλῷ που αἱρετώτερόν ἐστι μηδὲν ἀδικήσαντά σε ἐκπεπτωκέναι ἢ κακουργήσαντά τι οἴκοι μεμενηκέναι· ἡ γὰρ αἰσχύνη τοῖς ἀδίκως ἐκβαλοῦσί τινα, ἀλλ' οὐ τῷ κατ' ἐπήρειαν ἐξελαθέντι προσγίγνεται. Καίτοι ἔγωγε ἀκούω τοῦθ' ὅτι οὐκ ἄκων οὐδ' ἄλουϛ μετέστης, ἀλλ' ἐθελοντὴς ἐμίσησας τὸν μετ' αὐτῶν(1) βίον, ἅτε μήτε βελτίους σφᾶς ποιῆσαι δυνάμενος μήτε συναπολέσθαι σφίσιν ὑπομένων, καὶ ἔφυγες οὐ τὴν πατρίδα, ἀλλὰ τοὺς ἐπιβουλεύοντας αὐτῇ. Ὥστε ἐκεῖνοι μὲν ἄτιμοι εἶεν ἂν πάντα τἀγαθὰ ἐκ τῶν ψυχῶν ἐκβεβληκότες, σὺ δὲ ἐπίτιμος καὶ εὐδαίμων.

(1) αὐτῶν: les adversaires politiques de Cicéron.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Chronique antique

G. ROUILLARD. *L'Administration civile de l'Egypte byzantine.* 2ème éd. Paris. P. Geuthner. 1928.

Mlle G. R. a du réimprimer, en la corrigeant et l'augmentant, sa thèse de doctorat parue il y a quelques années. Très honorable pour l'auteur ce fait ne l'est pas moins pour le public qui cette fois a su reconnaître la valeur d'un livre austère, sans titre tapageur qui fasse appel à la curiosité vulgaire. Et le public est récompensé par la présentation luxueuse [1]) de cette deuxième édition, où l'on peut prendre haleine en admirant de très belles illustrations. Elles n'ont souvent avec le texte qu'un lien assez lâche. A côté de l'édit XIII de Justinien d'un rapport de police (grec) et d'une quittance d'impôts (arabe), pièces éminemment administratives, il y a des planches empruntées à la description de l'Egypte, des bas reliefs, des objets divers, des tissus coptes. Mais on regretterait de ne pas avoir ces images, et leur présence rappelle utilement que tout se tient en histoire, et que la connaissance de l'administration byzantine est surtout intéressante en ce qu'elle permet de mieux se représenter la vie des administrés. Et c'est bien en cet esprit que Mlle R. parait avoir conçu sa tâche puisque à la première partie sur les institutions administratives (pp. 27—172) elle fait succéder une importante étude des mœurs administratives (pp. 173—249). Beaucoup de lecteurs ont sans doute trouvé cette seconde partie la plus attachante, quelque sombre que soit le tableau tracé: les torts des administrés, les exactions des fonctionnaires, les fantes du pouvoir central: tels sont les trois panneaux du triptyque. Justinien a reçu de ses prédécesseurs une situation difficile: les abus accablent le peuple; le patronat, les grands domaines, l'autopragie entravent l'action du pouvoir, et les dissensions religieuses aggravent le désordre. L'Edit XIII, que Mlle R. date de 538/9, est une vaste réforme, entreprise avec confiance, mais qui n'empêche pas «la faillite du gouvernement impérial dans la province» (p. XIV). «A la veille de l'invasion arabe, l'état de l'administration civile de l'Egypte est aussi déplorable qu'à l'avénement de Justinien» (p. 241). Mlle R. indique, avec des réserves d'ailleurs, que cet état de choses pourrait bien avoir eu comme conséquence la facilité de la conquête arabe: quant aux causes du

[1]) Quelques fautes d'impression ont échappé: p. 5: *respectivemnt*; p. 78 n. 2: *Zachariae, voir Lingenthal* pour *von Lingenthal;* p. 155 n. 5: *vilage*; p. 215: *incapble*; p. 78 n. 4: διώουγος pour διώρυγος; p. 81 n. 6 de la p. précédente: μεοισμός pour μερισμός; p. 144 n. 3: ποώτη pour πρώτη: p. 80 fin: . . *dans la ville d'Alexandrie. Il a voulu* . . .: il faut une virgule et non un point; p. 83 n. 5: ἐννέα χρυσοὺς βουλόμεθα γάρ . . . ponctuation oubliée après χρυσούς.

Digitized by Google

mal, tout le livre les met en relief, même lorsque il n'en parle pas expressément: l'absence de sens moral chez les gouvernants, de sens civique chez les gouvernés. Mais pouvait-on demander beaucoup de sens civique à ces pauvres coptes méprisés, accablés d'impôts ? — Mais les réflexions philosophiques auxquelles le lecteur trouvera dans la 2e partie une ample matière resteraient vagues sans une connaissance exacte des institutions, que la première partie cherche à fournir. La tâche était difficile. Il se peut que l'insuffisance même de notre documentation nous fasse apparaître l'administration byzantine plus compliquée encore qu'elle n'était: en réalité, elle n'était certainement pas simple, et la cohue des fonctionnaires n'est parfois pas moins inextricable que l'enchevêtrement de leurs attributions. Quant à la langue des documents, ce grec ou les traductions de termes latins voisinent avec des termes archaïques usés et détournés de leur sens aussi bien qu'avec des néologismes, elle n'est pas toujours logique ni claire. Il n'est pas très logique que συνήθεια puisse désigner les impôts extraordinaires et σύμμαχοι des courriers. Il n'est pas très favorable à la clarté «qu'un même terme soit employé tantôt avec un sens large, tantôt avec un sens restreint» (p. 67); et quand on voit que les papyrus font connaître dans l'*officium* du *praeses* un γραμματηφόρος, des *cursores* et un ταχυδρόμος on se demande si l'on n'est pas exposé, ici et ailleurs, à distinguer plusieurs choses quand il n'y a que plusieurs noms (p. 51). Mlle R. serait certainement la dernière à croire qu'elle ait pu projeter sur toutes les parties de son difficile sujet une lumière absolument complète: mais le lecteur qui mesure l'énorme masse de documents qu'elle a réunis et admire la clairvoyance avec laquelle elle les a classés ne trouve pas prématurée l'étude d'ensemble qu'elle a tentée. Il y voit la mise au point de ce qu'on peut actuellement savoir, comme aussi le précieux répertoire où puiseront ceux qui, travaillant à des recherches connexes, auront besoin de se renseigner sur l'administration byzantine en Egypte.

P. COLLOMP.

EINAR LOEFSTEDT. *Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins.* 1ère Partie. Ueber einige Grundfragen der lateinischen Nominalsyntax. — Lund Gleerup; Ed. Champion Paris.

Voici d'abord le contenu de cet ouvrage divisé en 17 chapitres: 1) syntaxe d'accord; 2) l'emploi du singulier au lieu du pluriel; 3) l'emploi du pluriel au lieu du singulier; 4) le pluriel elliptique, type: *Castores: Castor* et *Pollux;* 5) le nominatif et le vocatif; emploi de l'un pour l'autre: *deus* pour *dive,* type *Sic venias hodierne;* 6) le génitif et l'adjectif exprimant la possession: *hospitatis* (ou *hospitis*) *filius;* 7) que le génitif de prix n'est pas issu du génitif de classification; 8) génitif partitif; 9) génitif et ablatif de qualité; 10) génitif auprès des *verba judicialia;* 11) datif: développement de ses emplois; 12) datif sympathétique, type: *quid mihi Celsus agit?;* 13) accusatif d'objet; 14) objet interne; 15) ablatif: développement de ses emplois; 16) ablatif de comparaison; 17) emploi des négations.

L'exposé de ces questions n'est pas présenté de façon complète et systématique. Il ne s'agit pas d'un traité de syntaxe, mais de le-

Digitized by Google

çons plus ou moins remaniées et d'études plus personnelles. Bien des chapitres sont des leçons où les questions sont présentées plutôt d'ensemble, sans entrer dans le détail; ces leçons nous donnent une idée très avantageuse du talent du professeur, qui, non seulement expose clairement, mais signale à l'etudiant bien des questions insuffisamment étudiées et indique des points de vue de méthode; naturellement le spécialiste trouve moins à glaner dans ces leçons, mais il est rare qu'un exposé de M. Loefstedt ne nous révèle pas quelque particularité rare ou inconnue. — Dans les chapitres plus personnels, on voit mieux l'application de la méthode de l'auteur, qui, philologue de haut mérite, s'efforce d'unir à la recherche minutieuse du philologue les points de vue du linguiste. C'est avec plaisir et grand profit qu'on suit par exemple l'étude des types suivants: *fit tritici mod.* xxxii CCCC (Cic. Verr, 3, 116), emploi de l'ablatif de comparaison, particularités de l'emploi des négations. Le succès du linguiste me paraît moins assuré chez M. Loefstedt que celui du philologue. Ainsi, je ne comprend pas pourquoi l'auteur voit un singulier collectif dans l'inscription *cave cǫnem* «prends garde au chien» (de la maison), dans l'expression *esca erat locusta et mel* «sa nourriture était de la sauterelle et du miel»: espèce et non collection. Les faits relatifs au type *ferocem agis* «tu fais le brave», sont fort bien exposés, mais ce que ce type présente de particulier n'a rien à faire avec la question de l'accusatif d'objet, quoi qu'en pense l'auteur. Sans doute l'auteur écarte avec raison la théorie localiste selon laquelle le datif aurait d'abord eu un sens local; mais il me semble qu'un linguiste poserait autrement la question: on comprend qu'un signe syntaxique qui a signifié d'abord un rapport local, désigne ensuite un rapport aussi abstrait que celui du datif: *je dis à Pierre.* Mais je ne comprends pas qu'un linguiste se demande si un rapport local peut devenir un rapport abstrait. La transformation que le linguiste observe ou imagine, suppose déjà l'existence de ce rapport abstrait. Mais ce point tient à l'attitude générale du linguiste: celle de M. Loefstedt n'est pas celle que je préfère.

A. JURET.

Dr Frederik Muller Jzn. *Altitalisches Wörterbuch.* Göttingen. Vandenhoeck und Ruprecht. 1926; broch. 25 RM, relié 27,50.

Instrument de travail excellent. Ce dictionnaire nous donne sur chaque mot des indications sur le premier auteur qui nous l'atteste, sur sa conservation ou sa disparition en roman, sur sa forme à l'époque de l'italique commun, sur sa signification la plus ancienne, sur sa constitution morphologique et sa parenté avec d'autres mots, de plus sur les étymologies qui avaient cours chez les Anciens; la bibliographie, réduite à l'essentiel pour l'époque antérieure à la 2e édition du dictionnaire de Walde, est plus riche pour l'époque suivante.

Digitized by Google

Le titre a bien de quoi effrayer: comment reconstituer avec certitude le vocabulaire de l'italique commun? M. Muller a eu le beau courage de le tenter: il considère comme appartenant à cette époque les vocables attestés en latin et en osco-ombrien dont la structure morphologique ou d'autres caractères garantissent l'antiquité. Il est possible que le choix fait par M. Muller soit en partie arbitraire, mais cela n'a pas de conséquence fâcheuse. La graphie des vocables est celle qui est usuelle dans les traités de linguistique; pour une part, elle est hypothétique et ne sera pas du goût de tout le monde; à la fin du volume, un index aide à retrouver les mots difficiles; il n'était sans doute guère possible de faire mieux. L'information de M. Muller ne laisse guère à désirer, du moins en ce que j'ai pu contrôler. La méthode qu'il emploie pour faire la critique des étymologies proposées et les apprécier me semble reposer, sauf en quelques points, sur une saine doctrine aussi bien en morphologie qu'en phonétique. Il a trop de bon sens pour se perdre fréquemment en de nébuleux rapprochements; cependant j'avoue que sur ce point je souhaiterais une critique plus rigoureuse par endroits. L'épithète «verfehlt», que l'auteur donne à certaines hypothèses dont il ne mentionne pas même l'essentiel, est un procédé plus commode qu'utile pour les lecteurs. Parmi les étymologies, il eût été utile de distinguer celles qui défient toute critique et celles qui sont simplement généralement acceptées, parce qu'elles sont en elles-mêmes vraisemblables et qu'on n'en a pas de meilleures. Par exemple l'étymologie de *paricida* donnée dans le *Wörterbuch* est celle qui est généralement acceptée; c'est peut-être la bonne. Mais elle n'est pas vraiment démontrée et certaines discussions récentes ont fait paraître des difficultés. Toutes nos observations n'affaiblissent en rien le mérite du travail imposant de M. Muller. Il nous fournit les matériaux avec une critique et un soin très diligents. C'est à nous de savoir nous en servir.

A. JURET.

Digitized by Google

LF
3131
.B3

7e ANNÉE
No 6

1929
1er AVRIL

APR 30 1929

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide: France 15 fr. - Etranger 20 fr
Prix du numéro: France 2 fr. - Etranger 2,50 fr

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. J. Karst — **Aperçu bibliographique de l'état actuel de la linguistique caucasienne** 227

II. — **Chronique.**

Réunions du Samedi
(Histoire littéraire, p. 232. — Histoire des religions, p. 233.)

Concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'administration centrale du ministère des colonies . . 235

Préceptorats de vacances 235

Postes dans l'enseignement primaire supérieur . . 236

III. — **Concours et examens.**

1. — *Notes sur les auteurs et les questions des programmes.*

A. Koszul — *Shakespeare, King Lear* 237

2. — *Textes à traduire ou à commenter.*
(Grec, p. 244. — Latin, p. 245. — Epigraphie p. 247. — Diplomatique, p. 249. — Allemand, p. 252. — Anglais, p. 254. — Italien, p. 255.)

3. — *Sujets donnés aux examens de la Faculté. Licence* 256

IV. — **Revue bibliographique.**

L. Tesnière — *La question religieuse en Tchécoslovaquie* (Frant Cinek) 257

Comment l'amour est mort (Tolstoi - Sikorski). 258

Un joueur (Dostoievski - Mongault) 262

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, Paris VI^e^

En vente chez tous les Libraires.

Digitized by Google

7e ANNÉE
No 6

1929
1er AVRIL

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE
de l'Etat actuel de la Linguistique caucasienne[1])

Pour l'étude des langues du Caucase dans leur ensemble, l'on était jusqu'ici faiblement outillé. Comme ouvrage fondamental nous avions l'imposante série de matériaux recueillis par le général von Uslar. A base de cette matière brute avaient été rédigés par l'émi nent linguistique Fr. A. v. Schiefner des monographies grammaticales et lexicologiques sur les langues Abchase (1863), Tchétchéne (1864), Dargua-Lesghienne (1866), Kurino-Lesghienne (1873); en outre des essais plus approfondis sur le thouchétien (1856), Avaro-lesghien (1862, 72, 73) Udique-lesghien (1863). En 1895, R. v. Erckert publia enfin son grand travail *Die Sprachen des Kaukasischen Stammes,* ouvrage composé d'une série kaléïdoscopique de petites chrestomathies ou esquisses grammaticales sur tous les idiomes des tribus montagnardes du Caucase alors connus. C'est ce livre remarquable, prologué et patronné par le linguiste Frédéric Muller, qui initia d'abord le monde occidental à la linguistique caucasienne; car les travaux d'Uslar (écrits en russe), et ceux de Schiefner, contenus dans les Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, étaient, sauf de rares exceptions, destinés à rester lettre morte pour les savants occidentaux, auxquels généralement ces produits de la science russo-baltique restaient inaccessibles. Cependant, le grand manuel-compendium de v. Erckert, malgré tous ses mérites incontestés pour le défrichement de ce domaine linguistique quasi vierge, se montrait défectueux sous de nombreux rapports: l'auteur avait recueilli ses matériaux pour la plupart de seconde main; de là de nombreuses inexactitudes de détail ainsi que des théories et combinaisons mal fondées ou même erronées.

L'ouvrage de M. Dirr vient donc fort à propos pour remédier à cet inconvénient. Il se divise en trois grandes parties: 1. Langues

---

[1]) D'après le livre d'Adolf DIRR, *Einführung in das Studium der Kaukasischen Sprachen, mit einer Sprachkarte.* Leipzig, Ed. «Asia Major», 1928, 380 p.

Digitized by Google

ponto-caucasiennes (ou idiomes du nord-ouest): Abchasien, Ubyche, Circassien; II. *Langues du sud-ouest ou carthvéliniennes:* georgien, mingrélien, laze, souanéthique; III. *Langues du nord-ouest ou caspi-caucasiennes:* 1) *Groupe tchétchéne* ou nakhtchuoi comportant tchétchéne proprement dit, l'ingouche, le batsique: 2) *Groupe lesghien ou daghestanique,* dont les idiomes suivants: l'aware, andique, les langues de Botlich, de Godoberi, de Karata, de Kuanada Bagulalien), de Tschamalal (Hihatl), de Tindi, de Achwach ; en plus les idiomes Dido, Chwarchini, Kaputchini, Aghulien; puis le Kurinique, Djek, Buduch, Chinalug, Rutulien, Tsachurien, Udique.

Bref, il s'agit d'un recueil encyclopédique d'environ 35 idiomes, dont l'auteur, compétent comme nul autre sur ce domaine ardu, nous fournit des esquisses grammaticales, tracées de main de maître et illustrées par des échantillons de textes propres à élucider l'échafaudage compliqué et enchevêtré de ces types linguistiques.

La 1ère partie fait bien ressortir la différence morphologique entre le type abchasien, idiome à préfixes, et le circasso-cerkessien, qui opère par suffigation à l'instar de l'ouralien et du basque. Un troisième idiome, l'ubyche, ne nous était guère connu que de nom jusqu'ici. C'est grâce à une monographie particulière, de M. Adolf Dirr, intitulée *Die Sprache der Ubychen, Grammatische Skizzen, Texte, Ubychisch. Glossar,* parue à Leipzig au début de 1928, que le monde des Linguistes et ethnologues a pour ainsi dire été mis inopinément devant le fait de la découverte de cette nouvelle langue. Les traités succincts que nous possédions jusqu'ici sur cette matière, à savoir sur le circassien, les grammaire et glossaire du Hongrois Balint, sur l'abchasien les essais grammaticaux de Schiefner et de N. Marr, se trouvent ainsi utilement complétés et rectifiés.

Pour la seconde section, les langues carthvéliennes, il existait jusqu'ici les grammaires de Brosset (français), de Tchoubinoff (russe), de Marr (russo-gruzin) et de Dirr pour le géorgien proprement dit, celle de N. Marr pour le lazique (en russe), celle de Kipchidzé du mingrélien. L'excellente analyse grammaticale que M. Dirr a dédiée dans le présent ouvrage (p. 57-130) à ce complexe linguistique, est faite pour mettre au point bien des questions litigieuses. Nous nous bornons ici à relever sa discussion sur le caractère soi-disant *passif* du verbe géorgien-carthvélique. M. Hugo Schuchardt avait cherché à le démontrer dans une plaquette (*Der passive Charakter des Verbums im Georgischen*), écrite spécialement à ce sujet. Le regretté linguiste N. Finck, le mettait en controverse, tendant plutôt à interpréter sur base nominale le type du verbe de ces langues. M. Dirr, qui voue un chapitre entier à cette question (pp. 62 sqq.), semble avoir définitivement tranché la question en indiquant une voie moyenne entre les deux théories adoptées jusqu'ici.

La IIIe partie de cet ouvrage, celle sur les idiomes caspi-caucasiens ou daghestaniens, nous paraît la plus forte, la plus utile. C'est que nous possédions déjà une demi-douzaine, sinon même da-

Digitized by Google

vantage, de grammaires et chrestomathies ayant trait à une série de langues lesghiennes et composées par M. A. Dirr lui-même: grammaires de la langue udine (Sbornik, tome 33), du Tabassaranique (ibid. t. 35), de l'idiome andique (ibid. t. 36), de la langue agulienne (ibid. t. 37), de l'idiome arcini (ibid. t. 36) du rutulo-lesghien (ibid. 42), du tsakhourique (ibid. t. 43), chrestomathie des langues andi-didoïennes (ibid. t. 40). Tous ces excellents traités sur ces différents idiomes lesghiens avaient, il est vrai, paru dans la grande bibliothèque périodique russe intitulée *Sbornik materialow dlya opicaniya miestnosteï i plemien Kawkaza* (Recueil de matériaux pour la description des régions et peuples du Caucase, Tiphlis), et étant composés en russe, étaient condamnés à rester généralement inaccessibles au public érudit d'occident. C'est pourquoi leur remaniement en allemand et apparition dans le corps du présent ouvrage encyclopédique sera certainement saluée par les linguistes européens comme un événement important, propre à lever enfin le voile suspendu si longtemps au-dessus de ces parages ethnologiques du Caucase tourano-caspien. Par suite d'un scrupule peut-être excessif, l'auteur s'est borné pour certains de ces idiomes à des esquisses quelque peu maigres et rudimentaires, n'osant pas se fier aux matériaux de ses devanciers, d'Erckert, Schiefner, Uslar. En revanche, nous avons l'avantage de nous sentir en terrain solide et dorénavant linguistes et ethnologues pourront sans crainte d'être mal renseignés se confier entièrement à cet excellent Manuel sommaire que vient de nous livrer M. Dirr sur les langues du monde caucasique.

L'usage pratique de ce livre sera facilité par des appendices qu'il renferme. Listes explicites sur les noms numéraux, index grammatical, etc., etc. Mentionnons encore le chapitre introductoire sur le système phonétique des langues caucasiennes, qui contient des observations très précieuses sur les explosives aspirées, ainsi que les sons latéraux (tl. kl. etc.), si caractéristiques de certains membres de ce groupe.

L'ouvrage de M. Dirr remplacera très avantageusement celui du baron de Erckert (*Sprache des Kaukas-Stämmes*) et paraît appelé à contribuer efficacement à l'étude et à l'approfondissement de la philologie caucasienne.

Il est plutôt *sprachphilosophisch* que «*sprachvergleichend*»; qu'il nous soit permis d'exposer encore brièvement ici la théorie de son auteur sur la question de la parenté des langues «caucasiennes».

Il n'y a pas de famille caucasienne uniforme et issue d'une souche commune, mais bien *trois* groupes distincts entre eux, issus de trois racines différentes: le groupe caspi-lesghien, le groupe carthvélien, le groupe pontique-caucasien. Ces trois groupes ne sont pas originaires ou autochtones au Caucase, mais d'origine exotique; le Caucase est un *refugium gentium* et ainsi ces trois groupes ethniques et linguistiques compris sous la dénomination commune de *Caucasiques* ont probablement leur habitat primitif dans d'autres

Digitized by Google

parages de l'Asie antérieure, desquels ils ont été expulsés et repoussés dans le cours des millénaires vers les côtes et ravins des Monts caucasiques. En effet, les 3 groupes de langues susdites présentent entre eux des différences lexicales et morphologiques tellement radicales, qu'il paraît impossible de les classer scientifiquement et génétiquement sous une même rubrique générale. Voilà le motif pour lequel M. Dirr s'est refusé à entreprendre l'essai d'une *grammaire comparée* des langues soi-disant caucasiennes.

Toutefois, l'auteur reconnaît qu'il y a même entre les trois groupes originairement disparates certains liens de cohésion et de contact. Mais, observe-t-il très judicieusement, ils sont probablement dûs à un mouvement de convergence, d'unification et assimilation postérieure. Les particularités *communes* aux trois groupes des langues du Caucase seraient dûes à une vieille langue *proto-caucasienne* qui aurait secondairement influencé les peuples et langues qui ont déferlé successivement de l'Asie antérieure sur les flancs du Caucase, de sorte que du croisement et mélange de ces trois groupes entre eux allogènes avec une 4e langue primitive, c'est-à-dire le «*proto-caucasien*» se seraient formées les langues actuelles du Caucase composant les 3 groupes en question.

Au lieu du terme «proto-caucasien», qui nous paraît mal approprié et sujet à des équivoques et confusions, nous proposerions plutôt celui de *alarodo-ibérien*, ou *alarodo-vascoïde*. La langue euscara-basque forme le chaînon occidental d'une série d'idiomes primitifs, «alarodo-ibériens», qui s'étendait du Pont Euxin à travers l'Asie Mineure et le bassin Méditerranéen jusqu'en Hispanie. Ce sont ces idiomes alarodo-bascoïdes qui secondairement doivent avoir *influencé et modifié* les trois groupes de langues suscités (qu'on appelle communément caucasiennes). La grande et noble tâche de la linguistique future consistera à renouer la chaîne alarodo-ibero-bascoïde à la caucasienne. Il y a là ample matière à la création d'une philologie ou linguistique comparée *ibéro-caucasienne* ou aussi *pyrénéo-caucasienne*. En ce sens, notre travail *Alarodiens et Proto-Basques* (Vienne 1928) peut compter comme base préparatoire.

Les langues du Caucase sont-elles vraiment *isolées* ou bien ont-elles des points de rattachement avec le cercle linguistique asianique? Voilà la question soulevée par A. Dirr, *Introduction III, pp.* 24 *sqq.* à la suite des anciennes opinions plus ou moins erronnées de Frédéric Muller (*Grundriss der vergl. Sprachwissenschaft*) et d'autres qui soutenaient la théorie de l'isolement. M. Dirr, qui tend à être partisan de la monogénèse linguistique représentée par Alfredo Trombetti, se borne à citer le résultat de la thèse de ce dernier, d'après laquelle seraient plus ou moins apparentés aux langues primitives du Caucase les idiomes de l'Asie antérieure suivants:

I. — 1) Chaldo-Vanique (Préarménien-Ourartéen); 2) Mitanni; 3) Elamique et Cosséen; 4) Héthitique et Arzawi.

Digitized by Google

II. — 1) Langues indigènes d'Asie-Mineure (Lycien, Lydien, Carien, Mysien, Pisidien, Isaurien, Lycaonien et Cappadocien); 2) Etrusque, lemno-tyrrhénien; 3) crétique primitif.

III. — Ibéro-Hispanien et Basque-Escuara.

L'auteur signale en plus encore les théories parallèles de l'académicien russe Nic. Marr, fondateur de l'école du *Japhétidisme*, d'après lequel les langues caucasiques seraient apparentées d'un côté avec les chamito-sémitiques, de l'autre avec le cercle ibéro-alarodien euscarien, ensuite avec l'ouralo-altaïque, dont la branche ouralienne (finno-ougroise), montre de sa part d'étroites relations avec l'indo-européen primitif. Les travaux de l'école japhétidique de Marr paraissent dans le *Yapheticeskiy Sbornik* (Recueil Japhétique) à Saint-Pétersbourg (Leningrad). L'essence de cette doctrine se trouve déposée dans une plaquette de M. Marr, dont la version allemande éditée par M. Braun porte en titre: *N. Marr, der japhetitische Kaukasus und das dritte ethnische Element im Bildungsprozess der mitelländischen Kultur.* Berlin, Leipzig, Stuttgart (Kohlhammer) 1923.

En face de la grande importance que le monde du Caucase tient dans l'enchaînement des peuples du cercle asianique-méditerranén, l'ouvrage de M. Dirr formera dorénavant un précieux guide, un manuel indispensable à tous ceux qui s'occupent d'ethnologie, de linguistique comparée; ce manuel de 380 pages, grand in-8o, muni d'une *Carte linguistique du Caucase*, paraît surtout appelé à donner un nouvel élan à la philologie arméno-alarodo-caucasienne, domaine étroitement relié à l'Hétitologie, à laquelle la nouvelle discipline chaldique-ourartéenne ou préarménienne donnera un nouveau relief, une signification extraordinaire; les textes épigraphiques chaldo-ourartiques (en cunéiforme) paraissent dans le *Corpus Inscriptionnen Chaldicarum*, édité par Lehmann-Haupt, dont la dernière livraison sera publiée prochainement. J. KARST.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi

Samedi 26 janvier 1929. — Histoire littéraire.

M. Schneegans présente le gros volume de L. Sainéan, *Problèmes littéraires du seizième siècle: le Cinquième Livre, le Moyen de Parvenir, les Joyeux Devis* (1927). On trouvera ce compte rendu de M. Schneegans dans le numéro de février du présent Bulletin, pages 183-186.

M. Alfaric dit quels souvenirs évoque et quels problèmes pose le livre récent de Claudius Grillet: *Victor Hugo spirite* (Paris-Lyon, Emmanuel Vitte, 1929, in-16, 223 p., 12 fr.).

Déjà en 1863, Auguste Vacquerie avait fait quelques confidences sur la place que les tables tournantes avaient tenue à Jersey dans la vie du poète proscrit. Des renseignements supplémentaires avaient été fournis depuis lors en divers articles de Revues. Un registre officiel des séances spirites a même paru en 1923, par les soins de Gustave Simon. M. Claudius Grillet en résume le contenu dans une 1ère section de son livre, qui expose «les faits», au moins dans leur substance. Il en souligne l'importance dans les chapitres suivants, qui exposent tour à tour «l'influence de Victor Hugo sur les tables» et «l'influence des tables sur Victor Hugo». Après quoi il étudie, de ce point de vue nouveau, «le poète» et «l'artiste», dans les années qui ont suivi les expériences de Jersey. Un bref appendice, intitulé «la clef du mystère», discute l'hypothèse précédemment émise d'une transmission de la pensée de Victor Hugo, pour conclure qu'elle est insuffisante, que le mystère demeure entier, et que la solution en doit être demandée non seulement aux spécialistes de la «métapsychique», mais «sans doute aussi aux théologiens». Par là, M. Grillet donne clairement à entendre que les phénomènes merveilleux de Jersey sont dus à des revenants et, pour une certaine part, selon toute apparence, à des démons.

M. Alfaric ne croit pas devoir s'attarder à l'hypothèse théologique d'interventions démoniaques, qui se heurterait, même pour des amateurs de surnaturel, à de multiples invraisemblances, car tout paraît bien humain en cette affaire. Il écarte de même la solution «métapsychique», qui recourt à des manifestations d'âmes désincarnées, en faisant observer que ce ne sont pas seulement des morts illustres ou

Digitized by Google

très chers qui parlent chez Hugo par l'intermédiaire des tables, mais encore la colombe de l'arche, l'ânesse de Balaam, le lion d'Androclès, l'ombre du sépulcre, et même l'Idée, le Drame, le Roman, la Poésie, la Critique, voire la Blague. Pour lui, tout s'explique d'une façon bien plus simple et toute positive par cette «Blague» même, dont l'intervention est officiellement attestée, et à laquelle il s'agit seulement de donner un nom propre. Le poète est hors de cause, car plusieurs séances importantes se tinrent en son absence et il fut très ému par celles auxquelles il assista. Sa femme joua comme lui un rôle très passif. Elle garda même une réserve défiante à l'égard des esprits et finit par se fâcher contre celui d'une certaine «dame blanche» qui se mettait à faire au grand homme des déclarations fort troublantes. Ce fut surtout son fils Charles qui fit parler les tables. Mieux vaut dire que ce fut lui qui parla, le plus souvent, en elles. On s'explique ainsi qu'elles se soient si bien approprié les idées et les phrases de l'auteur des Contemplations, celles même des pièces à peine terminées par lui et encore inédites, que son entourage immédiat pouvait seul connaître. Il paraît clair aussi qu'Auguste Vacquerie joua, en ces séances, un rôle fort actif. Charles Hugo eut en lui un collaborateur, ou du moins un émule. C'est dans leur psychologie qu'il faut chercher l'explication dernière des scènes spirites de Jersey.

Samedi 16 mars. — Histoire des religions.

M. Cavaignac présente à la réunion les deux derniers volumes parus dans sa collection: *La Paix romaine*, dont il est l'auteur, *l'Empire romain et l'Eglise*, de M. J. Zeiller.

Il cherche à expliquer le plan du premier de ces volumes. L'Introduction était nécessaire comme soudure avec les deux volumes précédents de la collection, sur l'Inde et la Chine archaïques. Pour l'histoire du monde méditerranéen l'ordre géographique a été adopté pour éviter de refaire un récit des guerres civiles, qui a été souvent et très bien présenté par d'autres. Chaque pays méditerranéen a été suivi jusqu'à l'établissement définitif de la paix romaine. L'auteur se reproche de n'avoir pas assez mis en relief la figure d'Agrippa, qui a été presque autant qu'Auguste, le fondateur de l'Empire. Le paragraphe sur la monnaie en Egypte, devrait être reconsidéré après l'article de Th. Reinach dans la *Revue des Etudes grecques* (1928), lequel est postérieur à la rédaction du volume. Enfin, même après l'apparition du livre de M. Rostostzef, sur l'histoire économique de l'Empire, l'Edit du maximum aurait mérite quelques développements.

Le volume de M. Zeiller, qui fait suite au précédent, a été assez naturellement conçu sur le même plan. Après l'exposé chronologique de M. Duchesne, il ne restait, pour renouveler le sujet, qu'à présenter une histoire locale, province par province, de l'expansion du christianisme: c'est ce qu'offre le travail de M. Zeiller. Le danger était que certaines questions générales, malaisées à rattacher à une province particulière, n'eussent pas le relief convenable. L'auteur a su habilement éviter cet écueil:

Digitized by Google

l'explication des grandes hérésies, la figure de Saint Jérôme, ne sont nullement sacrifiées. Il est regrettable que le chapitre sur l'expansion chrétienne en dehors de l'Empire ne soit pas le dernier: la faute en est au directeur de la collection, qui n'a pas demandé à temps cette modification de plan. Le volume, en effet, sera suivi de deux autres sur l'Inde et la Chine à l'époque bouddhique, qui se termineront sur les connexions lointaines établies entre le monde chrétien et le monde bouddhique aux VI^e^ et VII^e^ siècles: on sait du reste que les conséquences en ont été rejetées dans le domaine des simples possibilités historiques par l'explosion de l'Islam. Une courte discussion s'engage entre M. C. et M. Boulanger sur les inconvénients et les avantages des bibliographies par chapitres.

M. Alfaric fait ressortir l'intérêt que présente la dernière publication de P. L. Couchoud: *Théophile ou l'étudiant des religions* (Paris, Delpeuch). C'est un recueil de notes prises au jour le jour plutôt qu'un livre. On y trouve des réflexions éparses suggérées par les publications récentes. Venant d'un liseur doublé d'un méditatif, l'exposé constitue comme un panorama intelligemment commenté du travail, qui se fait aujourd'hui dans le domaine trop ignoré de l'histoire des religions. On le suit avec d'autant plus d'intérêt que le style est élégant, en restant naturel, et allie une grande simplicité à une finesse souvent très pénétrante.

M. Alfaric signale, par la même occasion, les volumes récemment parus des diverses Collections que dirige M. Couchoud aux Editions Rieder, notamment: dans *Christianisme*, le début d'un *Catéchisme pour adultes*, par Louis Coulange, et une *Courte histoire du célibat ecclésiastique*, oeuvre posthume de Houtin; dans *Judaïsme*, *Le pays d'Israël, un marxiste en Palestine*, par Emile Vandervelde; dans les *Textes du christianisme*, la *Vie* de Joachim de Flore, la traduction de son *Evangile éternel*, et celle des *Philosophoumena* d'Hippolyte de Rome; dans la *Bibliothèque générale illustrée*, *Les civilisations anciennes de l'Asie Mineure* par Félix Sartiaux.

M. Alfaric attire enfin l'attention sur un article important qui vient de paraître dans la *Revue d'histoire des religions*. Partant de la thèse, développée par Loisy, d'après laquelle les *Actes des Apôtres* contiendraient deux rédactions artificiellement soudées, P. L. Couchoud, en collaboration avec R. Stahl, dégage des indices nouveaux et très précis qui permettraient de reconnaître plus sûrement et de mieux caractériser les deux auteurs. Il propose, en terminant, d'identifier l'un, le plus ancien, avec Marcion, et l'autre, celui qui a donné au livre sa forme définitive, avec l'auteur de la 1re Epître, dite de Clément, écrite d'après lui, comme d'après Delafosse, vers 140.

M. Ginsburger rend compte du livre intitulé «*Auf rauhem Wege*», *Jugenderinnerungen eines deutschen Professors*, Giessen, Töpelmann, 1927, in-8o, 215 p., oeuvre posthume de Lidzbarski, sémitisant bien connu de l'Université de Berlin. M. G. montre que l'auteur n'avait depuis

Digitized by Google

longtemps plus été en rapport avec sa famille et ses coreligionnaires polonais, lorsqu'il rédigea ses mémoires. C'est de là, sans doute, que proviennent les erreurs que l'on rencontre par ci par là dans son livre. A part cela, on y trouve des renseignements intéressants et amusants sur la vie des Juifs de Pologne dans la seconde moitié du XIXe siècle.

M. Koszul présente le premier volume d'un Official Catholic Year Book, qui renferme une quantité de renseignements précis sur les progrès récents et la situation actuelle du catholicisme aux Etats-Unis. On y trouve non seulement les grands chiffres déjà assez remarqués chez nous — population catholique, un sixième de la population totale; multiplication des évêchés, et surtout des congrégations religieuses; importance des contributions financières faites aux oeuvres de missions, intérieures et étrangères, aux oeuvres d'assistance et d'éducation, etc. — mais encore bien des détails curieux, p. ex. sur les infractions admises dans la pratique au principe constitutionnel, qui refuse toute contribution d'Etat aux écoles religieuses. Le recueil ne dit naturellement rien, dans son optimisme un peu officiel, des réserves que l'on pourrait faire et qui sont parfois faites en effet sur certains de ces chiffres eux-mêmes, ou sur la qualité de l'activité religieuse des clercs et des laïcs; rien non plus de ce qui pourrait subsister (M. Koszul estime d'ailleurs qu'il ne faudrait pas en exagérer l'importance) de cet «américanisme» dont on a beaucoup parlé il y a quelque vingt-cinq années. Dans son ensemble le tableau ici offert est impressionnant, et donne une idée fort juste du rôle que joue dans les Etats-Unis d'aujourd'hui une Eglise jadis insignifiante, et qui est devenue la plus nombreuse de celles que montre la carte religieuse du pays.

Concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire a l'administration centrale du Ministère des colonies.

Un concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'Administration centrale du Ministère des Colonies sera ouvert à Paris le 3 juin 1929.

Voir l'avis apposé au tableau d'affichage du 1er étage du Palais universitaire.

Préceptorats de vacances.

Les étudiants de la Faculté désireux de consacrer leurs grandes vacances à un préceptorat sont priés de se faire connaître à M. le Doyen Maugain.

Digitized by Google

AVIS AUX CANDIDATS A UN POSTE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

Une circulaire ministérielle en date du 8 mars 1929, rappelle les conditions dans lesquelles les licenciés es-lettres ou ès-sciences, *peuvent* être nommés professeurs d'écoles normales ou d'écoles primaires supérieures, et les titulaires de certains groupes de certificats de licence *peuvent* obtenir un emploi d'instituteur délégué, et après trois ans de délégation, de professeur-adjoint. Ces conditions sont indiquées à la page 24 du *Livret-Guide*.

La circulaire «rappelle aux étudiants ès-lettres et ès-sciences qui désirent entrer dans l'enseignement primaire supérieur que le Certificat d'aptitude au Professorat des Ecoles normales, donne *un droit de priorité* pour la nomination à un emploi de professeur. Il est donc de leur intérêt de posséder ce certificat d'aptitude. L'examen est divisé en deux parties. Les étudiants qui sont licenciés, et les étudiants qui sont possesseurs des certificats d'études supérieures énumérés ci-dessus (Professeurs adjoints), sont dispensés de subir les épreuves de la Ire partie. Ils peuvent donc se présenter directement aux épreuves de la seconde partie. Le programme de ces épreuves est publié chaque année au *Journal Officiel*, au mois d'août.»

Enfin, à titre de disposition transitoire, « les candidats qui auront obtenu *avant le* 31 *décembre* 1930 les groupes des certificats ci-dessous conserveront le bénéfice des décrets du 17 février 1925 et du 29 juillet 1925 et pourront être nommés à un emploi de professeur dans les Ecoles primaires supérieures.

A. — 1) Psychologie ou morale et sociologie ou pédagogie; 2) Littérature française; 3) grammaire et philologie; 4) certificat d'ordre littéraire au choix de l'intéressé.

B. — 1) Psychologie ou morale et sociologie ou pédagogie; 2) histoire moderne et contemporaine; 3) géographie; 4) certificat d'ordre historique ou géographique au choix de l'intéressé.

C. — 1) Littérature française ou études littéraires classiques; 2) littérature étrangère; 3) philologie; 4) certificat d'ordre littéraire ou philologique au choix de l'intéressé.»

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

I. — Notes sur les auteurs et les questions des programmes.

SHAKESPEARE: KING LEAR.

(Agrégation et Certificat d'Anglais, Concours de 1929).
Bibliographie pratique et programme d'étude.

Rappelons d'abord qu'on ne saurait fructueusement entreprendre l'étude d'une pièce de Shakespeare sans rafraîchir la connaissance que l'on peut, que l'on doit avoir de son oeuvre en général, et même de l'histoire du théâtre anglais de la Renaissance.

Se servir pour cela, tout d'abord, d'un *Shakespeare* complet — que tout étudiant d'anglais doit posséder; inutile de chercher de grandes et coûteuses éditions; il existe bien des éditions en un volume (par exemple CRAIG, Oxford University Press) pourvues de quelques notes ou d'un glossaire, et qui suffisent parfaitement à cette lecture de textes abondante et répétée que nous recommandons; d'ailleurs la meilleure édition annotée de la pièce que l'on doit étudier en détail est celle que l'on se fait soi-même, d'après ses besoins et ses goûts particuliers.

Comme première introduction à l'étude de Shakespeare en général, compulser les chapitres de bonnes histoires de la littérature anglaise (celui de Saintsbury dans la *Cambridge History*, vol. V.; celui de Legouis (dans LEGOUIS et CAZAMIAN) les introductions aux volumes d'extraits traduits de LEGOUIS (*Pages choisies*, Colin, 1898) et de FEUILLERAT (Renaissance du Livre, 1922 — ce dernier recueil comprend justement une traduction soignée de *Lear*), les petits manuels souvent réimprimés de DOWDEN, ceux plus récents de CRUMP (*A guide to the study of Shakespeare plays*, 1925 — tout scolaire encore) et de LAMBORN et HARRISON (*Shakespeare, the man and his stage*, 1923 — utile surtout pour la compréhension du milieu) enfin les volumes d'envergure un peu plus large, de RALEIGH (English Men of Letters, 1907) ou d'ALDEN (américain, 1922).

***

En lisant la pièce une première fois, on portera son attention sur son architecture générale, on essaiera de se représenter l'effet que peut avoir dans une salle de spectacle cet exemple particulièrement curieux de

Digitized by Google

la technique dramatique de Shakespeare. A ce sujet on trouvera très intéressant et profitable de se poser les questions qui déjà ont exercé la finesse d'analyse de bien des critiques:

Et par exemple, pourquoi *Lear* déçoit-il généralement sur la scène? la complication de l'action y est-elle pour quelque chose? l'entrelacement des deux trames, des deux destinées — celle de la famille Lear et celle de la famille Gloucester — est-il trop serré parfois (les scènes entrecoupées de l'acte III)? surtout comme LAMB et BRADLEY l'ont dit (*On the tragedies of Shakespeare*, 1811; et *Shakespearian Tragedy*, 1904) Lear est-il trop grand, trop titanesque, trop épique, pour la scène? et si nos techniques matérielles permettent aujourd'hui mieux qu'au temps de Lamb de représenter la tempête du IIIe acte, nos acteurs restent-ils de taille et de voix trop menues pour remplir à souhait ce qui est essentiellement un rôle de géant, de colosse?

Pourquoi encore, cas unique dans les grandes tragédies, Shakespeare a-t-il voulu ici une seconde intrigue, très poussée, outre l'intrigue principale (dont la vieille pièce se contentait encore)? a-t-il senti qu'un large écho donné à son histoire d'ingratitude filiale suggérerait la faillite morale de toute une génération, que le cas de Lear paraîtrait moins exceptionnel et d'autant plus menaçant? et la grandeur de la pièce est-elle faite pour une part de cette abondance même des objets d'horreur et de pitié de la manière dont Shakespeare, après les avoir simplement juxtaposées, rapproche ces deux intrigues de plus en plus étroitement jusqu'à les entremêler; si bien que peu à peu Lear et Gloucester apparaissent comme des frères qu'il est logique et beau de voir côte à côte dans leur abîme d'infortune? ou bien faut-il avouer que le malheur de Lear apparaîtrait plus tragique s'il n'était pas ainsi doublé par le malheur de Gloucester? et d'une manière générale n'est-il pas à craindre que ,contrairement à ce qui se passe pour la comédie, où la répétition d'un cas risible augmente le rire (se rappeler ce qu'en a dit Bergson), la répétition d'un cas tragique diminue plutôt l'effet de terreur et de pitié que l'auteur en attend?

On notera aussi — et sans doute on jugera aussi diversement — le soin avec lequel Shakespeare, non content de rapprocher les deux victimes de l'ingratitude filiale, a voulu réunir de plus les trois coupables, en imaginant (trait inconnu de ses prédécesseurs) de faire aimer Edmond par Goneril et par Regan; d'où comme une troisième action, qui commence bien tard, au IVe Acte, et que le dramaturge n'a le temps ni de préparer, ni de développer, comme il sait le faire quand il le veut.

Ne pas craindre pour stimuler le jugement critique qui doit essayer de répondre à ces questions, non seulement de consulter les ouvrages anglais volontiers chaleureux dans leur appréciation de l'art shakespearien (tels MOULTON, LOUNSBURY, BAKER), mais encore d'écouter les sévères condamnations portées parfois par des observateurs étrangers (comme PELLISSIER, 1913).

⁂

Digitized by Google

L'étude des caractères demande une seconde, sinon une troisième lecture de la pièce, et même une mise bout à bout des parties de la pièce qui éclairent respectivement les divers personnages; c'est à ce point de vue surtout qu'il apparaît indispensable de faire à plusieurs reprises l'exploration de la pièce entière, chacun de ces voyages devant nous révéler un ordre particulier de faits ou de valeurs, attirer notre attention sur tel ou tel enchaînement que risque d'obscurcir d'abord la complexité inhérente aux conceptions dramatiques de Shakespeare; c'est ici surtout que l'étudiant se gardera du travail tout fait, et sans s'interdire le recours aux études de BRADLEY et de GRANVILLE-BARKER particulièrement, (*Prefaces to Shakespeare*, 1927), qui sont souvent fort suggestives et pénétrantes, cherchera à retracer lui-même des portraits dont chaque ligne doit pouvoir se justifier; on tiendra compte naturellement des esquisses que Shakespeare trouvait chez ses devanciers — et pour l'intelligence de cette surhumaine figure du roi Lear en particulier, la comparaison est édifiante

Ce caractère de Lear offre un cas rare, et fort remarqué, d'étude, non de développement, non d'élaboration psychologiques, mais de désagrégation mentale, de folie. Non que les fous ne paraissent, et même assez souvent, sur la scène anglaise de la Renaissance: on lira, non sans amusement, les scènes où Dekker (*Honest Whore*), Middleton (*The Changeling*), Fletcher (*The Pilgrim*), Chapman (*A Humorous Day's Mirth*), nous présentent des spécimens de pauvres aliénés du temps, et des exemples de la manière dont on avait coutume de les traiter ou maltraiter. Mais justement, ce qu'il y a de si prodigieusement exceptionnel dans Shakespeare est que ni dans *le Roi Lear*, ni ailleurs (*Titus Andronicus*, *Hamlet*, *Timon*, et de ci de là, p. ex. dans la curieuse scène I du Ve acte de *Com. of Errors*) le grand génie humain de Shakespeare ne s'est complu aux aspects risibles de l'aliénation mentale. Bien des spécialistes au contraire, John BUCKNILL (1859), Carl STARCK (1871), ONIMUS (*Revue des Deux Mondes*, avril 1876), ont été émerveillés de la pénétrante sympathie avec laquelle Shakespeare s'est attaché à décrire bien plutôt que les états de folie évoluée, les folies en germe, en devenir, en évolution. Sans doute serait-ce une erreur manifeste de prétendre encore, avec quelques critiques du 18e siècle, que Lear devient fou par regret d'avoir perdu sa couronne, plutôt par par chagrin devant l'ingratitude de ses filles (voir la préface de Johnson, 1765); mais il est vrai que le dramaturge a fortement insisté, et non seulement au début de la pièce, mais plus loin encore (acte IV, sc. VI) sur l'orgueil et l'autoritarisme démesurés, déjà voisins de la démence, de son héros. C'est ici, en somme, l'un des cas les plus avérés de la justesse et de la profondeur auxquelles parvient l'observation d'un profane, et auxquelles les techniciens d'un autre âge, plus encore qu'à la science des médecins du temps (Timotheus Bright, 1586), sont amenés à rendre hommage. Il existe sur toute cette question un petit essai d'E. A. PEERS *Elizabethan Drama and its mad folk, Cambridge*, 1914 (compte rendu de CREIZENACH dans le *Jahrbuch*, vol. 51).

On a beaucoup étudié déjà les «fous-bouffons» dont *le Roi Lear* offre

Digitized by Google

le plus parfait exemple: voir entre autres HETHERINGTON, art. du *Cornhill Magazine*, déc. 1879 — SCHOLDERER, art. de *The Library*, vol. 16 — un article spécialement consacré au Fou de Lear, par Ad. EY, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 1880. vol. 64, et surtout H. RICHTER «Der Humor bei Shakespeare, *Shakespeare Jahrbuch*, vol. 45, 1909, où l'évolution progressive du «clown» au «philosophical fool» est fort bien présentée. Le fou du *Roi Lear* — véritable apothéose du type, comme le dit ce dernier critique — gagne à être ainsi rapproché de ses congénères, et plus généralement encore à être situé, historiquement, dans ce large courant de révolte, volontiers humoristique, du libre bon sens humain, dont est faite pour une bonne part la sagesse de la Renaissance (revoir l'*Eloge de la Folie* d'Erasme). Sans doute peut-on croire avec Schücking (*Die Charakterprobleme bei Shakespeare*, 1927 2e éd. p. 82), que la singulière disparition de ce personnage au IIIe acte de notre pièce, donne à penser que Shakespeare ne lui attachait probablement pas toute l'importance dont ses commentateurs l'ont revêtu; mais étudié à la lumière des créations et des inspirations analogues du temps, on aura peine à voir dans ce rôle un élément accidentel et sans portée profonde, destiné surtout à ces spectateurs élizabéthains dont le rire n'était point «dur à la desserre» (*Hamlet*, II, ii, 337) et l'on peut bien faire à Shakespeare l'honneur de croire qu'il a lui-même à tout le moins entrevu la plupart des valeurs que nos commentaires découvrent là.

⁂

L'étude minutieuse du texte de la pièce se fera à l'aide des instruments habituels: les lexiques de SCHMIDT et d'ONIONS, qui portent exclusivement sur le vocabulaire de Skahespeare, celui de MAYHEW et SKEAT, qui couvre plus généralement les usages de l'anglais de l'époque, sans oublier l'indispensable *NED*, le grand dictionnaire d'Oxford, qui si souvent complète et corrige tous les autres. On se fera une petite grammaire de Shakespeare éclairée par des exemples puisés dans *Lear;* les livres bien connus de FRANZ et d'ABBOTT serviront de guide, et l'on trouvera d'utiles suggestions dans le chapitre consacré à la langue de Shakespeare dans *Shakespeare's England* (Oxford 1926) comme aussi — au point de vue du style — dans JESPERSEN, *Growth and structure of the English Language.*

Sans doute ce travail de commentaire et d'interprétation de détail a été fait cent fois et souvent fort bien fait; et ce serait présomption dangereuse de vouloir opérer comme si l'on n'avait point de prédécesseurs dans cette exégèse; on se servira donc de toutes les éditions auxquelles on pourra avoir accès: celles de FURNESS (Philadelphia 1880 — vieillie déjà mais riche des dépouilles prélevées sur toutes les éditions antérieures) de WRIGHT (Oxford), de VERITY (Cambridge), de CRAIG (« Arden Shakespeare », London, 1901).

⁂

Mais les meilleures éditions ne dispensent pas de l'effort que tout étudiant doit faire, du moins à propos de quelques passages choisis pour

Digitized by Google

lui servir de terrain d'exercice, s'il veut se rendre compte non seulement des résultats, d'ailleurs souvent si controversés, auxquels la critique est arrivée, mais encore et surtout des voies qui ont acheminé cette critique vers ces résultats; et c'est pourquoi il est bon de se mettre de temps en temps en présence des tout premiers textes, des éditions originales de notre pièce: de l'in-folio de 1623 (fac-simile STAUNTON) et des in-quarto de 1608 (fac-sim. PRAETORIUS, 1885), avec introduction de P. A. DANIEL, qui donnera une idée du genre de problèmes posés par ces éditions primitives; le cas du *Roi Lear* est justement l'un des plus célèbres; il est même recommandable de ne point entreprendre l'examen d'un passage sans avoir sous les yeux ces premiers textes: on les trouvera commodément confrontés dans l'édition du *Bankside Shakespeare*, New-York 1890, ou dans le premier volume des *Shakespeare Reprints* de VIETOR 1892. Et, puisque nos explications doivent aboutir à une traduction, on aura recours, non seulement aux traductions existantes de FRANÇOIS-VICTOR-HUGO, de MONTEGUT, et de FEUILLERAT (Renaissance du Livre), mais aux vieux dictionnaires de COTGRAVE (français-anglais, 1611), de MIEGE (1677) et de BOYER (1699), qui auront souvent, plus que de banals dictionnaires bilingues modernes, des expressions savoureuses, quoique parfois un peu vieillies, à nous proposer (un exemple: «foppish» et «apish» dans I, iv, versiculets du fou, trouvent leurs équivalents dans les sens premiers de «fat» et de «babouin»). Inutile d'ajouter que le LITTRE sera ici aussi souvent très secourable, en attendant l'achèvement du *Dict. de la langue fr. du* XVI^e *siècle*, de HUGUET. Bref, dans cette partie du travail qui peut passer à première vue pour la moins personnelle, on cherchera sans cesse plutôt qu'à emmagasiner un savoir tout fait, à le refaire chacun pour son compte; on repassera, afin de les mieux contrôler et apprécier, par les processus d'une étude plus que séculaire; on ne pensera une pensée d'autrui qu'après l'avoir repensée dans sa genèse.

⁂

La forme skahespearienne est dans cette pièce des plus prodigieusement riches, et il y aura lieu de distinguer les notes diverses dont est faite cette gamme de styles — la prose de noble tenue d'un Gloucester, que le vers orgueilleux de Lear rejette au début dans l'ombre, et qui, au contraire, se changera en vers au quatrième acte, alors que Gloucester sera comme grandi par l'affreux supplice subi, tandis que Lear dément mêlera bribes de prose et bribes de vers dans un désordre significatif — la prose souvent truculente du fou, coupée de bouts de refrains variés, chargés de sagesse et de poésie populaires — jusqu'à cette imitation de patois dont Edgar déguisé se sert à la fin du quatrième acte lorsqu'il défend son père — surtout, dans les parties versifiées, les contrastes hardis qui souvent à peu de distance font surgir près de propos tout quotidiens des traits tout épiques (par ex. III, vii, 59-61) — et l'effet dramatique des mots parfois les plus simples, répétés à bon escient, notamment à la fin de la tragédie.

⁂

Digitized by Google

L'étude des sources est dans le cas du *Roi Lear* d'un intérêt exceptionnel: on y trouvera matière non à vaine érudition, mais au plus salutaire exercice de ces facultés de goût et d'attention critique que nous voulons tenir en éveil; et ce sera au reste comme un résumé de l'histoire de bien des thèmes narratifs au moyen âge que cette courte série de textes que nous aurons à parcourir. Car il s'agit exclusivement pour notre propos des textes essentiels. Celui qui voudrait se faire une idée des développements, des ramifications de tout genre que la légende du Roi Lear a connus avant Shakespeare, pourra recourir à l'étude de PERRETT W. *the story of Lear from Geoffrey of Monmouth to Shakespeare* (*Palaestra*, No 35) 1904; la bonne humeur du style fera sans doute passer l'extrême aridité de la méthode. Mais l'étudiant fera sagement de borner ses lectures 1) à la charmante narration latine du bon Geoffroy; et il se rappellera à cette occasion ce que cet auteur représente dans l'histoire littéraire de France et d'Angleterre — 2) aux récits en vers de Wace (éd. Leroux de Lincy, 1836, vol. i, vers 1697-2114) — celui-ci si français par sa clarté et son aisance — et de Layamon (éd. Madden, 1847, vers 2902-3778) — celui-là sensiblement plus primitif et barbare, quoique légèrement postérieur — 3) aux abrégés en vers ou en prose de narrateurs qui déjà semblent plus blasés: chronique de Robert de Gloucester (l'extrait qui nous intéresse figure, commodément annoté, dans les *Alt-englische Sprachproben* de Mätzner), *Brut* en prose anglaise, traduit sur un modèle français très répandu (éd. Brie, dans Early English Text Society, orig. series, 131) — enfin 4) à l'un de ces résumés en latin ou en langue populaire qui dans la *Gesta Romanorum* nous montre la légende passée au rôle de simple exemple à l'usage des prédicateurs (éd. Oesterley, 1872, p. 266).

Ce qui était à l'origine une manière de conte populaire émouvant, ce qui ensuite avait servi de matière à de vrais artistes ayant d'ailleurs chacun son idée particulière de l'art, devint finalement une sorte de fable très schématique où l'on chercha surtout une portée d'édification.

***

L'histoire du *Roi Lear* sur la scène anglaise est dans ses traits essentiels extrêmement intéressante. Il faudra lire, si possible, cette adaptation de Nahum Tate (1681) qui, pendant près d'un siècle et demi, apporta aux concitoyens de Shakespeare l'une des plus profondes déformations de ses oeuvres qui aient été tentées, et acceptées, par une postérité pourtant admirative. (Comparer d'autres cas dans ODELL, *From Betterton to Irving*, 1920). L'essentiel de cette version se trouve aisément accessible dans l'édition Furness, en appendice. On notera avec soin l'évolution de la critique qui finit par réclamer, au temps du romantisme, le retour au texte original, et notamment à cette conclusion désolante, sans presque aucune analogie dans les sources auxquelles Shakespeare pouvait puiser, qui nous montre une Cordélie vaincue dès sa première manifestation de fidélité filiale, et mourante aux bras du père qui n'a ainsi connu aucun retour favorable du sort. La révolte de l'optimisme senti-

Digitized by Google

mental du XVIIIe siècle, devant ce triomphe du Mal, s'exprime avec une naïveté touchante dans la préface du Dr Johnson (1765); et même Charles Lamb, qui, dans ses *Tales from Shakespeare* suit l'original et justifie le grand dramaturge en observant «it is an awful truth that innocence and piety are not always succesful in this world», semble ne pas avoir le courage de conter à ses jeunes lecteurs l'épisode ultime de Lear portant le cadavre de la fille et se lamentant sur lui. On observera que des générations entières ont ainsi fait un contresens radical, et refusé d'y voir la leçon la plus éclatante qui en ressort; celle de la résignation, mais non d'une résignation aveugle et passive, d'une résignation clairvoyante et active au contraire, qui sait toute l'affreuse étendue de l'empire du Mal, mais qui maîtrise, comme le fait Gloucester, la tentation d'un pessimisme aride («we are to the gods as flies to wanton boys», disait-il d'abord IV, i) et qui dans les pires épreuves pose, comme plus féconde et plus noble, à côté d'une pitié toujours vive, la croyance au Bien («You ever-gentle gods» prie Gloucester IV, vi, 216) et la volonté de bien faire malgré tout («we are not the first, who with best meaning have incurred the worst», dit Cordélie, V, iii). Et si cette vue est exacte, on remarquera son importance pour la question du classement de notre pièce: même si sa date de composition (1605?) est moins tardive que par ailleurs on ne pourrait croire, *Lear* serait psychologiquement à considérer comme l'expression la plus adéquate de cette crise qui, sans faire oublier au poète les amertumes passées, l'inclina néanmoins, avant la fin de sa vie, vers une sagesse où la pitié et même l'espérance primaient tout autre sentiment, (Voir sur cette «Sagesse de Shakespeare» en général, le bel article de René BERTHELOT dans la *Rev. de Métaphysique et de Morale*, avr. 1926). Lear en effet rappelle souvent les grandes tragédies ou comédies comme *Hamlet, Troilus et Cressida,* où Shakespeare crachait à la face du monde, en termes quasi swiftiens de brutalité, son dégoût hautain de l'homme et de toutes choses; et pourtant, malgré l'immense tristesse, malgré l'horreur même des infortunes ici accumulées comme à plaisir, le lecteur de Lear ne peut s'empêcher d'y sentir poindre, comme un rayon réconfortant d'espoir et de foi, le culte obstiné de la bonté: Cordélie, et Kent aussi, y sauvent quelque chose au moins du renom de l'espèce humaine; et cette pièce qui, sans doute plus que toute autre en ce théâtre, fait verser des larmes au spectateur, n'est pas celle qui lui paraît le plus désespérément affligeante.

Enfin, l'étudiant français ne voudra pas terminer son examen du *Roi Lear* sans accorder quelque attention aux avatars que cette oeuvre connut en passant le détroit (cf. A. SAUR, *Shakespeares König Lear in Frankreich bis zum Jahre* 1827, Diss. Münich, 1910) et notamment sans lire l'adaptation que le bon Ducis perpétra pour nos classiques et sensibles ancêtres d'avant la Révolution (1783). Que si cette lecture nous paraît un peu humiliante, nous nous souviendrons qu'elle n'eut pas autrefois que des admirateurs, et qu'elle inspira dès l'année même de sa production une parodie «*Le Roi Lu*», dont certains vers sont d'une malice trop

Digitized by Google

méritée: «C'est en pleine raison que j'ai fait cent folies, y dit le trop pitoyable héros,

Depuis que je suis fou, je disserte en Caton,
Et je fais de l'esprit en oubliant mon nom.»

(le «*Lear*» de Ducis était en effet atteint non d'une vraie démence, mais bien d'une forme assurément très inquiétante d'amnésie). Et enfin les véritables héritiers chez nous de l'esprit de cette tragédie, sont à chercher parmi nos romanciers, plutôt que parmi nos traducteurs — chez Balzac (*Le Père Goriot*), et chez Zola (*La Terre*).

A. KOSZUL.

II. — Textes à traduire ou à commenter

PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Version grecque

(LICENCE ET AGRÉGATION)

pour le 22 Avril 1929.

Hector reproche à Rhésus sa lenteur à secourir les Troyens.

Ῥῆσος. Χαῖρ' ἐσθλὸς ἐσθλοῦ παῖς, τύραννε τῆσδε γῆς,
Ἕκτορ· παλαιᾷ σ' ἡμέρᾳ προσεννέπω.
Χαίρω δὲ σ' εὐτυχοῦντα καὶ προσήμενον
πύργοισιν ἐχθρῶν· συγκατασκάψων δ'ἐγὼ
τείχη πάρειμι καὶ νεῶν πρήσων σκάφη.

Ἕκτωρ Παῖ τῆς μελῳδοῦ μητέρος Μουσῶν μιᾶς
Θρηκός τε ποταμοῦ Στρυμόνος, φιλῶ λέγειν
τἀληθὲς αἰεὶ κοὐ διπλοῦς πέφυκ' ἀνήρ.
Πάλαι πάλαι χρῆν τῇδε συγκάμνειν χθονὶ
ἐλθόντα, καὶ μὴ τοῦπὶ σ' Ἀργείων ὕπο
Τροίαν ἐᾶσαι πολεμίῳ πεσεῖν δορί.
Οὐ γάρ τι λέξεις ὡς ἄκλητος ὢν φίλοις
οὐκ ἦλθες οὐδ' ἥμυνας οὐδ' ἐπεστράφης.
Τίς γάρ σε κῆρυξ ἢ γερουσία Φρυγῶν
ἐλθοῦς' ἀμύνειν οὐκ ἐπέσκηψεν πόλει;
Ποῖον δὲ δώρων κόσμον οὐκ ἐπέμψαμεν;
Σὺ δ'ἐγγενὴς ὢν βάρβαρός τε βαρβάρους
Ἕλλησιν ἡμᾶς προύπιες τὸ σὸν μέρος.
Καίτοι σε μικρᾶς ἐκ τυραννίδος μέγαν

Digitized by Google

Θρῃκῶν ἄνακτα τῆδ' ἔθηκ' ἐγὼ χερί,
ὅτ' ἀμφὶ Πάγγαιόν τε Παιόνων τε γῆν
Θρῃκῶν ἀρίστοις ἐμπεσὼν κατὰ στόμα
ἔρρηξα πέλτην, σοὶ δὲ δουλώσας λεὼν
παρέσχον· ὧν σὺ λαχτίσας πολλὴν χάριν,
φίλων νοσούντων ὕστερον βοηδρομεῖς.
Οἱ δ' οὐδὲν ἡμῖν ἐν γένει πεφυκότες,
πάλαι παρόντες, οἱ μὲν ἐν χωστοῖς τάφοις
κεῖνται πεσόντες, πίστις οὐ σμικρὰ πόλει,
ὧ δ' ἔν θ' ὅπλοισι καὶ παρ' ἱππείοις ὄχοις
ψυχρὰν ἄησιν δίψιόν τε πῦρ θεοῦ
μένουσι καρτεροῦντες, οὐκ ἐν δεμνίοις
πυκνὴν ἄμυστιν ὡς σὺ δεξιούμενοι.
Ταῦθ' ὡς ἂν εἰδῇς Ἕκτορ' ὄντ' ἐλεύθερον
καὶ μέμφομαί σοι, καὶ λέγω κατ' ὄμμα σόν.

Ῥῆσος Τοιοῦτός εἰμι καὐτός, εὐθεῖαν λόγων
τέμνων κέλευθον, κοὐ διπλοῦς πέφυκ' ἀνήρ.
Ἐγὼ δὲ μεῖζον ἢ σὺ τῆσδ' ἀπὼν χθονὸς
λύπῃ πρὸς ἦπαρ δυσφορῶν ἐτειρόμην·
ἀλλ' ἀγχιτέρμων γαῖά μοι, Σκύθης λεώς,
μέλλοντι νόστον τὸν πρὸς Ἴλιον περᾶν
ξυνῆψε πόλεμον· Εὐξένου δ' ἀφικόμην
πόντου πρὸς ἀκτάς, Θρῇκα πορθμεύσων στρατόν.
Ἐνθ' αἱματηρὸς πέλανος ἐς γαῖαν Σκύθης
ἠντλεῖτο λόγχῃ Θρῄξ τε συμμιγὴς φόνος.
Τοιάδε τοί μ' ἀπεῖργε συμφορὰ πέδον
Τροίας ἱκέσθαι σύμμαχόν τέ σοι μολεῖν.

Version latine.

AGRÉGATION.

A remettre à M. Boulanger le 18 avril; correction le 25 avril.

De l'emploi des «traits» dans le discours.

Sententiam ueteres quod animo sensissent uocauerunt. Id, cum est apud oratores frequentissimum, tum etiam in usu cotidiano quasdam reliquias habet: nam et juraturi «ex animi nostri sententia» et gratulantes «ex sententia» dicimus. Non raro tamen et sic locuti sunt ut sensa sua dicerent; nam sensus corporis uidebantur. Sed consuetudo iam tenuit ut mente concepta sensus uocaremus, lumina autem praecipueque in clausulis posita sententias, quae minus crebrae apud antiquos nostris temporibus modo carent... Duae autem sunt diuersae opiniones, aliorum contentias solas paene sectantium, aliorum omnino damnantium, quorum mihi neutrum admodum placet. Densitas earum obstat inuicem, ut in satis omnibus fructibusque arborum nihil ad justam magnitudinem adolescere potest, quod loco in quem crescat caret; nec pictura in qua nihil circumlitum est eminet. Facit res eadem concisam quoque orationem. Sub-

Digitized by Google

sistit enim omnis sententia, ideoque post eam utique aliud est initium: unde soluta fere oratio, et ex singulis non membris sed frustis collata structura caret, cum illa rotunda et undique circumcisa insistere inuicem nequeant. Praeter hoc etiam color ipse dicendi quam libet claris, multis tamen ac uariis maculis conspergitur: porro, ut adferent lumen clauus et purpurae, in loco insertae, ita certe neminem deceat intertexta pluribus notis vestis. Huic quibusdam contrarium est studium, qui fugiunt ac reformidant omnem hanc in dicendo uoluptatem, nihil probantes nisi planum et humile et sine conatu. Ita dum timent ne aliquando cadant, semper jacent. Ego uero haec lumina orationis, uelut oculos quosdam eloquentiae esse credo; sed neque oculos esse toto corpore uelim, ne cetera membra officium suum perdant; et, si necesse sit, uete rem illum horrorem dicendi malim, quam istam nouam licentiam. Sed patet media quaedam uia, sicut in cultu uctuque accessit aliquis citra reprehensionem nitor. Quare, sicut possumus, adiiciamus uirtutibus: prius tamen sit uitiis carere, ne dum uolumus meliores esse ueteribus, simus tantum dissimiles.

Thème latin

AGRÉGATION.

A remettre à M. Boulanger le 25 avril; correction le 2 mai.

Messieurs, vous m'avez comblé d'honneur en m'appelant à vous; mais la gloire n'est un bien qu'autant qu'on en est digne: et je ne me persuade pas que quelques essais écrits sans art et sans autre ornement que celui de la Nature, soient des titres suffisants pour oser prendre place parmi les maîtres de l'art, parmi les hommes éminents qui représentent ici la splendeur littéraire de la France, et dont les noms, célébrés aujourd'hui par la voix des nations, retentiront encore avec éclat dans la bouche de nos derniers neveux.

Vous avez eu, messieurs, d'autres motifs en jetant les yeux sur moi, vous avez voulu donner à l'illustre compagnie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir depuis longtemps une nouvelle marque de considération; ma reconnaissance, quoique partagée, n'en sera pas moins vive. Mais comment satisfaire au devoir qu'elle m'impose en ce jour? Je n'ai à vous offrir que votre propre bien: ce ne sont quelques idées sur le style que j'ai puisées dans vos ouvrages: c'est en vous lisant, c'est en vous admirant qu'elles ont été conçues; c'est en les soumettant à vos lumières qu'elles se produiront avec quelque succès.

Il s'est trouvé dans tous les temps des hommes qui ont su commander aux autres par la puissance de la parole. Ce n'est néanmoins que dans les siècles éclairés que l'on a bien écrit et bien parlé. La véritable éloquence suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit. Elle est bien différente de cette facilité naturelle de parler qui n'est qu'un talent, une qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples et l'imagination prompte.

BUFFON, Discours sur le style (début).

Digitized by Google

Thème latin

CERTIFICAT DE LATIN

A remettre à M. Boulanger le 12 avril; correction le 19 avril.

Celui qui règne dans les Cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui, Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il le fait lui-même, pour le bien du monde, et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples.

BOSSUET, Oraison funèbre d'Henriette de France (début).

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

Inscriptions d'Ostie

1) C. I. L. XIV, 375

P · LVCILIO
P · F · P · N · P · PRO
NEP · GAMALAE
AED · SACR · VOLK
aEDILI · D · D · ALLECTO
gRATIS · DECVRIONI
pONTIFICI · IIVIR · CENSO
RIAE · POT · QVINQVENNAL
IN · COMITIS · FACTO · CVRA
torI · PECVNIAE · PVBLICAE · EXIGEN
dAE · ET · ADTRIBVENDAE
iN · LVDOS · CVM · ACCEPISSET · PVBLIC
LVCAR · REMISIT · ET · DE · SVO · EROGATI
ONEM · FECIT
idEM · SVA · PECVNIA · VIAM · SILICE · STRAVIT
qVAE · EST · IVNCTA · FORO · AB · ARCV · AD · ARCVM
idEM · EPVLVM · TRICHILINIS · CCXVII
COLONIS · DEDIT
idEM · PRANDIVM · SVA · PECVNIA · COLONIs
OSTIESIBVS · BIS · DEDIT
idEM · AEDEM · VOLCANI · SVA · PECV
NIA · RESTITVIT
idEM · AEDEM · VENERIS · SVA · PECV
NIA · CONSTITVIT

Digitized by Google

idEM · AED · FORTVNAE · SVA · PECV
NIA · CONSTITVIT
idEM · AED · CERERIS · SVA · PECVNIA
CONSTITVIT
idEM · PONDERA · AD · MACELLVM
CVM · M · TVRRANIO · SVA · PECV
NIA · FECIT
idem AEDEM · SPEI · SVA · PECVNIA
ConsTITVIT
idEM · TRIBVNAL · IN · FORO . MAR
MOREVM · FECIT
hVIC · STATVA · INAVRATA · D · D
P · P · POSITA · EST
iTEM · AHENEA · D · D . P · P · POSITA
pROXVME · TRIBVNAL · QVAES
proptEREA · QVOD · CVM ‘ RES · PVBLICA
pRAEDIA · SVA · VENDERET · OB · POL
lICITATIONEM · BELLI · NAVALIS
HS XV CC · REI · PVBLICAE · DONAVit
huNC · DECVRIONES · FVNERE · PV.
bLICO · EFFERendum · CENsVERVNT

2) Ibid. 376

P · LVCILIO · Pf
P · N · P · PRO · N · GAMALAe
AED · SACR · VOLCANI ·
EIVSDEM · PR · TERT · DEC ·
AD · LECTO · D · D INFANTI
IIVIR · PRAEFECTO · L · CAESAR
AVG · F · CENS · Q · A · PONTIF ·
TABVLAR · ET · LIBRORVM ·
CVRATORI · PRIMO · CONSTITVt
HIC · LVDOS · OMNES · QVOS · FECIT ·
AMPLIFICAVIT · IMPENSA · SVA
IDEM · MVNVS · GLADIATORIVM · DED
IDEM · AEDEM · CASTORIS · ET · POLLVCIS · REST
IDEM · CVRATOR · PECVNIAE · PVBLICAE · EXI
GENDAE · ET · ATTRIBVENDAE · IN · COMI
TIIS · FACTVS · CELLAM · PATRI · TIBERINO
RESTITVIT
IDEM · THERMAS · QVAS · DIVVS · PIVS · AEDIFi
CAVERAT ‘ VI · IGNIS · CONSVMPTAS · REFEC·T
PORTICVM · REPARAVIT
IDEM · AEDEM · VENERIS · IMPENSA · SVA
RESTITVIT
IDEM · PONDERA · AD · MACELLVM · ET · MEN
SVRAS · AD · FORVM · VINAR · S · P · FECIT
IDEM · NAVALE · A · L · COILIO · AEDIFICATVM
EXTRVITIBVS · FERE · COLLAPSVM
RESTITVIT
HVIC · STATVA ‘ AENEA · PEQ · PVB · D · D · POSIT
EST

Digitized by Google

3) Ibid. 172

Q · PETRONIO · Q · F
MELIORI
PROC · ANNON · ADIVTORI · CVRATORIS
ALVEI · TIBERIS · ET · CLOACARVM
CVRATORI · REI · PVBL · SAENESIVM
PRAETORI · ETRVR · XV · POPVLORVM
BIS · TRIB · MIL · LEG · III · GALLICAE · SCr
Q̄ · VI · PRIMO · PRINCIPI · PRAET · LAVR
LAVIN · IIII · VIRO · Q̄Q̄ · FAESVLIS
PONTIF · FAESVLIS · ET · FLORENTIAE
CORPVS · MESOR · FRVM · OST
L · D · D · D · P

Histoire du Moyen-Age.

Exercices de diplomatique.

I. — 715, 25 juin. — Metz.

Charte de donation en faveur de l'abbaye Saint-Arnoul de Metz.

ORIG. A Perdu.

COP. B1 Copie du X. s., Arch. dép. Moselle, H. 137.
B2 Copie remaniée du XII. s., Arch. départ. Moselle, H. 137.

EDIT. Wolfram, *Kritische Bemerkungen zu den Urkunden des Arnulfsklosters, Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte*, Bd 1 (1889), p. 43.

Remarque. — On a pris pour base de l'édition suivante la copie B1, on a imprimé entre parenthèses et en italique les passages propres à B2.

In nomine Christi, sub die VIII (1) kalendas Julii (2), anno quinto regni (3) domini Dagoberti regis. Quotiens, ut solet, humana fragilitas, aliquae personae de hac luce migraverint, oportet ad suos heredes de ipsius facultate pro animae suae remedio ad loca Sanctorum debeant delegere, ut eis in aeterna beatitudine pro hac re merces adcrescat. Ideo nos in Dei nomine Hugo sacerdos et germanus meus illuster vir Arnulfus dux, nec non Pippinus et Godefridus, dum contigit ut genitor noster illuster vir Drogo quondam de hac luce migraret, nostra fuit petitio ad venerabilem virum Leutbertum abbatem de basilica Sanctorum Apostolorum, quae est foris murum Mettis civitate constructa, ubi avus noster domnus Arnulfus in corpore requiescit, ut ibidem jam dictum genitorem nostrum Drogonem sepelire deberemus, et ipse Leutbertus benigno animo visus fuit prestitisse. Ideo nos tam pro ipso loco sepulture, quam et pro

(1) B2 octavo.
(2) B2 julias.
(3) B2 omet regni.

Digitized by Google

remedio anime predicti genitoris nostri, villam nuncupatam Vidiacum sitam in pago Mettinse, quam ipse genitor suus avus noster Pippinus suo munere concessit, ipsam villam ad basilicam Sanctorum Apostolorum clericis vel pauperibus alimoniam ibidem accipientibus, aut lectoribus inibi deservientibus, a die praesenti per hanc cartulam donationis visi fuimus concessisse; hoc est tam infra murum (*domum nostram in loco qui Romana Sala dicitur*) quam et foris murum Mettis civitate, tam terris, domibus, basilicis aedificiis, acolis, mancipiis, libertis, vineis (*XIII in Vico casellis cum decimis suis et VII masellis*) silvis, campis, (1) pratis pascuis, farinariis, appendiciis, cultis et incultis, aquis aquarumve decursibus, mobilibus et immobilibus cum omni integritate seu adjacentiis, ad se aspicientes vel pertinentes, vel omni genere quadrupedum, quicquid in ipsa villa Pippinus et predictus genitor noster visi fuerunt tenuisse vel possedisse, (*et infra urbem et extra*) ipse abba vel successores sui ad partem suprascriptae basilicae hoc habeant, teneant atque possideant et quicquid in oportunitatem ipsius basilicae exinde facere decreverint libero in omnibus potiantur arbitrio. Et si, quod non credimus esse venturum, si nos ipsi aut ulli de heredibus aut pro heredibus nostris, vel quaecumque opposita persona contra hanc paginam delegationis sive testamenti ambulare presumpserit, aut aliquam causam exinde removere temptaverit, in primis iram Dei omnipotentis incurrat, et a liminibus Sanctorum efficiatur extraneus et sic marescat in radice, ut nunquam florescat in ramis, et insuper componat intra ipsam basilicam et sacratissimo fisco, auri libras. V., argenti pondera X, et quod repetit evindicare non possit, sed praesens delegatio sive testamentum omni tempore plenissimam obtineat firmitatem stipulatione subnixa. Actum Mettis publice, sub die et tempore quo supra. Hugo acsi peccator sacerdos hanc delegationem sive testamentum a me factum firmavi, Arnulfus dux hunc testamentum consentiens.

+ Signum Milonis + Signum Widonis comitis + Signum Eremberti comitis + Signum Warnarii comitis.

JI. — 783, 1er mai. — Thionville

Diplôme de Charlemagne pour l'abbaye Saint-Arnoul de Metz.

COP. Copie du début du IXème siècle, Arch. départ. Moselle, H 42 (1).

EDIT. *M. G. H. — Diplomatum Karolinorum*, t. I, No 149.

INDIQ. B. — M. 262 (253).

(*Chrismon*) Carolus gratia Dei rex Francorum et Langobardorum ac patricius Romanorum. Quicquid enim locis sanctorum venerabilium ob amorem domini nostri Jesu Christi cedimus vel confirmamus, hoc nobis procul dubio ad mercedem vel stabilitatem regni nosti in Dei nomine pertinere confidimus. Igitur notum sit omnium fidelium nostrorum magnitudini praesentium et futurorum, qualiter nos in aelimosina dilectissime conjugis nostrae Hildegarde reginae ad basilicam, quae est constructa in honore sancti Jacobi vel ceterorum beatorum apostolorum, ubi sanctus

(1) B2 omet campis.

Digitized by Google

Arnulfus pretiosus corpore requiescit, villa nostra nuncupata Caminitto sita in ducato Moslinse, in comitatu Mettense una cum appendiciis, ecclesiis, quae ad ipsam villam pertinere videntur, cum omni integritate tam terris, domibus, aedificiis, accolabus, mancipiis, vineis, silvis, campis, pratis, pascuis, aquis aquarumve decursibus, omnia ex omnibus, per hanc nostram auctoritatem concedimus vel condonamus perpetualiter ad possedendum. Quam villam cum omnibus suis adiacentiis ideo specialiter in ipso sancto loco concedimus, ut exinde pro remedio predictae conjugis nostrae continuae die noctuque luminaria ad ejus sepluchrum fieri debeant. Et quia scimus multa, quae prius studiose fiunt, postea refrigescente caritate in neglegentiam devenire, idcirco interdicimus omnibus abbatibus sive custodibus ejusdem venerabili loco et per divinum eos obtestamur examen, ut jam fatam villam numquam presumant alicui beneficio tribuere neque per precariam, ut fieri adsolet, prebere neque ad nullum omnino istius saeculi usum inflectere, sed, ut diximus, pro remedium animae ipsius dilectae conjugis nostrae Hildegarde ad ipsum sanctum locum luminaria incessabiliter fiant et quod ex hisdem luminaribus superfuerit, illi exinde preordinati ab ipsis custodibus alantur, qui pro saepe fatae dilectae nostrae conjugis anima missas cotidie faciant vel psalmodia et preces in conspectu domini jugiter effundant. Si quis autem ex abbatibus venerandi illius loci hanc nostram voluntatem violare presumpserit, aeternam effugere non valeat damnationem et beatum adversum se Arnulfum non adjutorem, sed potius sentiat accusatorem. Sed et servos Dei, qui ad hoc opus preordinati fuerint, per individuum sanctae trinitatis nomen adjuramus, ut nullam neglegentiam faciant quin, ut premissum est, continuae in orationibus et missarum solemniis et psalmodiis studiosae insistant. Omnes autem nostros, qui futuri sunt, per Christum Dei filium redemptorem omnium adjuramus et exposcimus successores sive cujuscumque ordinis judices, ut nullus hoc quod statuimus audeat inrumpere et quolibet modo aliter quam volumus inmutare. Quod si quis eorum facere temptaverit, quicquid ipse statuerit, a suo sentiat adversario convelli et insuper judicium nobiscum sit habiturus coram justissimo judice. Et ut haec auctoritas firmior habeantur vel diuturnis temporibus melius conservetur, manu propria subter adnotavimus et de anulo nostro sigillare jussimus.

Signum (*Monogramma*) Caroli gloriosissimi regis.

(*Chrismon*) Ercambaldus advicem Radoni (*Signum recognitionis*).

Data kal. maias anno quinto decimo et nono regni nostri ab incarnatione autem domini nostri Jesu Christi anno septingentesimo tertio in die Ascensionis dominice, in cujus vigilliis ipsa dulcissima conjux nostra obiit in anno tercio decimo conjunctionis nostrae; actum Theudonevilla palatio nostro; in Dei nomine feliciter indictione sexta.

III. — 942 (n. s.), 10 janvier. — Francfort.

Diplôme d'Otton Ier confirmant la réforme de l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz.

ORIG. B. N., Coll. Lorraine, vol. 980, No 3.

Digitized by Google

EDIT. *M. G. H., Diplomatum regnum et imperatorum Germaniae*, t. I. D. D. O. 45.

INDIQ. Stumpf, 94 (sous la date de 941).

(*Chrismon*). In nomine sanctae et individuae trinitatis. Otto divina ordinante clementia rex. Noverit omnium fidelium nostrorum tam presentium quam et futurorum industria, qualiter Adalbero Metensis sedis antistes venerabilis nostram adiit sublimitatem, nobis referens quod canonici monasterii sancti Arnulfi in ejus episcopatu consistentes, posthabita canonice regulae conversatione, laico more vivere maluerunt; quos dum idem episcopus antedictus post creberrimas ammonitiones incorrigibiles esse cognovit, consilio totius cleri sui eos inde potius expelli quam inhonestam inibi ducere vitam decrevit. Prelibati autem canonici pro hoc ad nos proclamationem fecerunt, verum nos inutilem eam considerantes, flagitationibus prelibati episcopi nostri ceterorumque fidelium nostrorum obtemperantes regia potestate sancimus ut, congregata inibi Deo famulantium honesta congregatione, ex hoc inantea monachica ibi perpetualiter vita ducatur. Et ut haec nostri precepti auctoritas inviolabilis aeternaliter perduret, manu nostra subtus illud firmavimus et anuli nostri impressione corroborari precepimus.

Signum domini Ottonis (*Monogramma*) invictissimi regis.

Brun cancellarius ad vicem Fridurici archicappellani recognovi. (*Signum recognitionis*) (*Sigillum*).

Data IIII id. jan. anno incarnationis domini DCCCCXLI, indictione XIIII, anno domni Ottonis VI; actum in Vranconevurt; in Dei nomine amen.

LANGUE ALLEMANDE

Version allemande

(à remettre à M. Leroux avant le 24 avril)

ERLEBNIS

Mit silbergrauem Dufte war das Tal
Der Dämmerung erfüllt, wie wenn der Mond
Durch Wolken sickert. Doch es war nicht Nacht.
Mit silbergrauem Duft des dunklen Tales
Verschwammen meine dämmernden Gedanken,
Und still versank ich in dem webenden,
Durchsichtigen Meere und verliess das Leben.
Wie wunderbare Blumen waren da
Mit Kelchen dunkelglühend! Pflanzendickicht,
Durch das ein gelbrot Licht wie von Topasen
In warmen Strömen drang und glomm. Das Ganze
War angefüllt mit einem tiefen Schwellen
Schwermütiger Musik. Und dieses wusst ich,
Obgleich ichs nicht begreife, doch ich wusst es:

Digitized by Google

Das ist der Tod. Der ist Musik geworden,
Gewaltig sehnend, süss und dunkelglühend,
Verwandt der tiefsten Schwermut.
Aber seltsam!
Ein namenloses Heimweh weinte lautlos
In meiner Seele nach dem Leben, weinte
Wie einer weint, wenn er auf grossem Seeschiff
Mit gelben Riesensegeln gegen Abend
Auf dunkelblauem Wasser an der Stadt,
Der Vaterstadt, vorüberfährt. Da sieht er
Die Gassen, hört die Brunnen rauschen, riecht
Den Duft der Fliederbüsche, sieht sich selber,
Ein Kind am Ufer stehn, mit Kindesaugen,
Die ängstlich sind und weinen wollen, sieht
Durchs off'ne Fenster Licht in seinem Zimmer —
Das grosse Seeschiff aber trägt ihn weiter
Auf dunkelblauem Wasser lautlos gleitend
Mit gelben, fremdgeformten Riesensegeln.

Hugo von Hofmannsthal.

Thème allemand.

(à remettre à M. Schlagdenhauffen le 17 avril).

Il faut un certain temps et un certain recul pour que les choses récemment vues s'ordonnent et se fixent dans l'esprit et y prennent l'attitude qu'elles auront désormais. Avant qu'elles y aient acquis leur situation définitive, elles s'y combattent et s'y contredisent sourdement. Chacune d'elles cherche à attirer l'attention et à mériter la préférence. Elles créent ainsi dans la mémoire une agitation pittoresque et mouvante.

C'était ainsi que je revoyais devant moi les aspects différents de la ville asiatique, en sa campagne fertile et arrosée, au pied de son Olympe verdoyant et neigeux, dans son mystère de cité orientale où passent des femmes voilées et des hommes à turbans, avec ses rues sinueuses ombragées de platanes, ses fontaines fraîches, ses débris de vieux murs byzantins, son bazar aux galeries voûtées où les marchands, accroupis aux seuils de leurs boutiques basses, vendent des tapis, des babouches et, en d'étroites fioles de verre, des essences qui semblent l'âme même des fleurs dont elles éternisent les parfums; où ils déploient d'un geste obséquieux et grave, les étoffes bariolées, les gazes vaporeuses et brillantes, tramées de soie et d'or, que tissent toujours les habiles ouvriers d'Asie comme au temps des Mille et une Nuits. Mais ce n'était pas à la Brousse industrieuse et pittoresque que revenait mon souvenir; c'était à la Brousse des tombeaux, à la Brousse des mosquées.

Comme ils sont beaux, parmi leurs grands cyprès, en leurs enclos de solitude, ces lieux de mort et de prière! Et c'étaient eux que j'évo-

Digitized by Google

quais de préférence pour graver en ma mémoire la pureté de leurs marbres et l'éclat de leurs parois d'émail, et, entre tous, cette Yéchil-Djami, la mosquée aux faïences vertes qui la font ressembler, chatoyantes, somptueuses, délicates et étranges, à l'intérieur de quelque grotte marine. Son reflet, déjà lointain, semblait teindre jusqu'ici même les vagues glauques de la mer, tandis que les voiles du navire, en leur blancheur enflée de brise, faisait songer aux blanches coupoles musulmanes que nous avions quittées pour voguer vers Rhodes la chrétienne, aux châteaux gothiques et aux églises en ruine. *H. de Régnier.*

Langues et littératures anglaises

Version anglaise.

A remettre à M. Pons le 11 avril (1).

THE MIDLANDS

(John Drinkwater)

Black in the summer night my Cotswold hill
  Aslant my window sleeps, beneath a sky
Deep as the bedded violets that fill
  March woods with dusky passion. As I lie
Abed between cool walls I watch the host
  Of the slow stars lit over Gloucester plain,
And drowsily the habit of these most
  Beloved of English lands moves in my brain,
While silence holds dominion of the dark,
Save when the foxes from the spinneys bark.

I see the valleys in their morning mist
  Wreathed under limpid hills in moving light,
Happy with many a yeoman melodist:
  I see the little roads of twinkling white
Busy with fieldward teams and market gear
  Of rosy men, cloth-gaitered, who can tell
The many-minded changes of the year,
  Who know why crops and kine fare ill or well;
I see the sun persuade the mist away,
Till town and stead are shining to the day.

I see the wagons move along the rows
  Of ripe and summer-breathing clover-flower,

(1) Les candidats à la licence pourront se borner à la traduction des 3 premières strophes; les candidats à l'Agrégation et au Certificat secondaire traduiront le texte entier.

Digitized by Google

I see the lissom husbandman who knows
  Deep in his heart the beauty of his power,
As, lithely pitched, the full-heaped fork bids on
  The harvest home. I hear the rickyard fill
With gossip as in generations gone,
  While wagon follows wagon from the hill.
I think how, when our seasons all are sealed,
Shall come the unchanging harvest from the field.

I see the barns and comely manors planned
  By men who somehow moved in comely thought,
Who, with a simple shippon to their hand,
  As men upon some godlike business wrought;
I see the little cottages that keep
  Their beauty still where since Plantagenet
Have come the shepherds happily to sleep,
  Finding the loaves and cups of cider set;
I see the twisted shepherds, brown and old,
Driving at dusk their glimmering sheep to fold.

And now the valleys that upon the sun
  Broke from their opal veils, are veiled again,
And the last light upon the wolds is done,
  And silence falls on flock and fields and men;
And black upon the night I watch my hill,
  And the stars shine, and there an owly wing
Brushes the night, and all again is still,
  And, from this land of worship that I sing,
I turn to sleep, content that from my sires
I draw the blood of England's midmost shires.

LANGUES MÉRIDIONALES.

Thème italien pour le 28 avril.

Voir plus haut le texte du thème allemand.

Version italienne pour le 18 avril.

Castiglione, *Il Cortegiano*, éd. Cian, livre I, chap. 42.

Digitized by Google

III. — Sujets donnés aux examens de la Faculté (1929).

Version latine et commentaire.

Les partis en Gaule à l'arrivée de César.

Locutus est pro his Divitiacus Aeduus: Galliae totius factiones esse duas: harum alterius principatum tenere Aeduos, alterius Arvernos. Hi cum tantopere de potentatu inter se multos annos contenderent, factum esse, uti ab Arvernis Sequanisque Germani mercede arcesserentur. Horum primo circiter milia XV Rhenum fransisse posteaquam agros cultum et copias Gallorum homines feri ac barbari adamassent, traductos plures; nunc esse in Gallia ad centum et viginti milium numerum. Cum his Aeduos eorumque clientes semel atque iterum armis contendisse; magnam calamitatem pulsos accepisse, omnem nobilitatem, omnem senatum, omnem equitatum amisisse. Quibus proeliis calamitatibusque fractos, qui et sua virtute et populi Romani hospitio atque amicitia plurimum ante in Gallia potuissent, coactos esse Sequanis obsides dare nobilissimos civitatis et jureiurando civitatem obstringere, sese neque obsides repetituros neque auxilium a populo Romano imploraturos neque recusaturos quominus perpetuo sub illorum dicione atque imperio essent.

Composition d'histoire ancienne.

Les rapports entre Athènes et Sparte — de 478 à 432.

Histoire moderne et comtemporaine.

I. La Réforme française avant Calvin. Briçonnet, Lefebvre d'Etaples et le groupe de Meaux. — II. La fuite de Louis XVI. Causes, récit des événements, conséquences intérieures et extérieures.

Histoire du Moyen-Age.

Décrire sommairement une terre seigneuriale à l'époque carolingienne. (le *mansus indominicatus* et les tenures; conditions des terres et des personnes; les pouvoirs du seigneur).

Géographie.

Les courants de l'Océan Atlantique (et dépendances).

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Chronique slave

FRANT. CINEK, *La question religieuse en Tchécoslovaquie de 1918 à 1925*, Olomouc, 1926, in-8°, 320 pages.

Ce livre ne présente aucune unité. L'auteur y parle, dans quatre études successives, sans lien entre elles et de longueur inégale, de plusieurs questions qui auraient mérité chacune une étude plus approfondie. Au moins trouve-t-on dans ce livre un certain nombre de faits, dont le plus curieux est la constitution d'une église tchécoslovaque au lendemain de l'indépendance de la République tchécoslovaque. — La nouvelle religion est issue de la fraction radicale de l'union catholique du clergé tchécoslovaque qui, réclamant depuis longtemps le mariage des prêtres et quelques autres réformes, fonde le 15 septembre 1919 un club du clergé réformiste. Au congrès du 8 janvier 1920 ce club consomme le schisme avec Rome et le 10 janvier, les chefs du mouvement, Farský, Pavlík et surtout Zahradník-Brodský, publient un premier manifeste où est exposée leur doctrine libérale et fondée sur la tradition tchèque anti-germanique et anti-romaine qui remonte au hussitisme. — La nouvelle religion se scinde rapidement en partis, les conservateurs, qui, avec Zahradník-Brodský, veulent maintenir la discipline de l'église avec seulement une organisation plus moderne, et les radicaux qui, avec Pavlík, sont franchement modernistes et réclament une nouvelle formule de christianisme. Sur les instances du parti conservateur, soucieux de ne point rompre la tradition apostolique, la nouvelle église, qui prend le nom d'église tchécoslovaque, entre en rapports avec le Synode de l'église orthodoxe serbe de Belgrade, qui détache en Tchécoslovaquie l'évêque de Niš Dositej. Après de longues et pénibles tractations, Pavlík est sacré évêque à Belgrade le 25 septembre 1921 selon le rite orthodoxe sous le nom de Gorazd. A la même époque, les radicaux l'emportent définitivement sur les conservateurs, et Zahradník-Brodský, premier fondateur de la nouvelle église, disparaît de la scène. — A peine maîtres de la situation, les radicaux se scindent à leur tour en deux fractions dont l'une, avec l'évêque Pavlík-Gorazd, incline au rapprochement avec l'orthodoxie serbe, tandis que l'autre, avec Farský, évolue plutôt vers un radicalisme extrême. Pendant que Pavlík-Gorazd part faire du prosélytisme en Amérique, Farský poursuit son action radicale et publie en septembre 1922 le „Catéchisme tchécoslovaque", dont la doctrine est pour le moins inattendue: Dieu est la loi du monde; il s'est révélé par des prophètes: Moïse, Socrate, Mahomet, Zarathoustra, Bouddha, Confucius, Cyrille et Méthode, Jean Hus, Coménius et Jésus-Christ, qui est le plus grand, mais qui n'est

Digitized by Google

pas Dieu; il n'y a ni enfer, ni jugement après la mort; l'église tchécoslovaque a ses quatre évangélistes: Cyrille, Jean Hus, Coménius et le président Masarýk. La publication de ce document surprenant amena une véhémente protestation de Dositej, qui reprit aussitôt le chemin de Belgrade, et le schisme du 21 juillet 1924, par lequel Pavlík-Gorazd se ralliait à l'orthodoxie, tandis que la fraction radicale, triomphant avec Farský, organisait définitivement la nouvelle église dans les premiers jours de 1925. Ainsi s'est formée sous nos yeux, à date récente, une nouvelle église, qui, issue du christianisme et du catholicisme, n'est plus ni catholique, ni protestante, ni orthodoxe, ni même au fond très chrétienne. — On regrettera que d'un aussi beau sujet M. Cinek n'ait pas tiré meilleur parti. Outre que le livre est confus et mal construit, l'auteur, catholique croyant, qui juge en théologien et non en historien, est dépourvu de sens critique, et se borne le plus souvent à faire le procès d'opinions qui ne sont pas les siennes sans essayer suffisamment de pénétrer le sens profond et historique du mouvement.

L. TESNIÈRE.

LÉON TOLSTOÏ, *Comment l'amour est mort . . .* (Inédits), Traduction de H. J. Sikorski; Paris, Les éditions du monde moderne, 1927.

«C'est une bonne fortune pour les Éditions du Monde Moderne», dit le prospectus joint à ce volume, «que de publier aujourd'hui un ouvrage inédit du grand Léon Tolstoï.» Dans le titre même du livre, «Comment l'amour est mort» est qualifié de «roman inédit». Laissant de côté la question de savoir si, pour le récit de 59 pages qui donne son titre à ce recueil de contes, les épithètes de «nouvelle» ou d'«opuscule», ne seraient pas mieux indiquées que celles de «roman» ou d'«ouvrage», on a le droit que déplorer que, même chez les maisons d'édition les plus sérieuses, l'usage soit en train de s'établir d'étendre la mention «inédit», bien faite d'ailleurs pour allécher le public, à la traduction d'œuvres qui ont déjà été publiées dans leur langue originale. En l'espèce, le texte russe des nouvelles en question a été publié à Paris dès 1926: Л. Н. Толстой Неизданные разсказы и пьесы, Paris, Karbasnikov, 1926. Au cas ou l'éditeur et le traducteur, qui ne mentionnent pas cette source, l'auraient réellement ignorée, nous nous faisons un agréable devoir de la leur signaler. Mais alors, comment se fait-il que M. Sikorski ait traduit précisement les nouvelles qui s'y trouvent, dont l'ordre seul est modifié? Et comment se fait-il que, sur les deux pièces de théâtre que contient en outre le volume russe, l'une, «La famille corrompue», soit annoncée au verso du faux titre français comme étant également traduite par le même auteur et à la même librairie?

Ce petit point de bibliographie une fois élucidé, constatons la valeur littéraire et l'intérêt historique de ce recueil de contes. Si «Comment l'amour meurt» relève de l'inspiration un peu fade de Tolstoï moralisateur, par contre l'«Histoire de la journée d'hier» est d'une analyse psychologique détaillée et pénétrante, et l'«Entretien sur la propriété agraire» est un appoint précieux pour l'étude de l'influence considérable de Henry George sur Tolstoï.

Mais s'il est équitable de féliciter, et l'éditeur, et le traducteur, du choix de l'original russe, on a le regret de ne pouvoir ni féliciter l'éditeur du choix du traducteur, ni féliciter le traducteur de la traduction qu'il a perpétrée.

Digitized by Google

Il suffit de lire quelques pages de la version de M. Sikorski pour se rendre compte qu'il est brouillé à mort avec l'emploi des temps en français. Le titre lui-même contient une faute de temps inexplicable. Какъ гибнетъ любовь fournit un présent imperfectif et doit donc se traduire: *Comment l'amour meurt.* Un présent perfectif eût donné en français un futur (bien que M. Sikorski traduise я пойду (*j'irai*) par le conditionnel: *j'irais bien* (p. 146)). Mais on voit mal comment M. Sikorski peut aboutir à un passé composé. Il est vrai qu'il traduit bien le présent imperfectif спитъ (*dort*) par l'imparfait: *dormait* (p. 89). Comme tous les Slaves qui savent mal le français, M. Sikorski rend assez régulièrement les passés imperfectifs russes par l'imparfait français, même quand il faut le passé simple: *Serge le regardait* (p. 17), *entrait* (p. 21), *rejoignait* (p 21), *disait* (p. 25), *répondait* (pp. 25, 48 et 59), *se taisait* (p. 26), *prêtait* (p. 37), *tâchait* (p. 56), *répliquait* (p. 113), *enlevait* (p. 141), etc. De même онъ нѣсколько разъ убѣгалъ случаевъ быть ей представлену (*il évita plusieurs fois des occasions de lui être présenté*) est traduit par: (*il évitait toute occasion de lui être présenté.* S'il arrive fréquemment qu'un passé imperfectif doive être traduit par un passé simple, par contre le passé perfectif ne peut jamais se traduire par un imparfait. Cela n'empêche pas M. Sikorski de rendre онъ встрѣтилъ par *il rencontrait* (p. 17), я провелъ par *je passais* (p. 163), спросили мы его (*lui demandâmes-nous*) par *demandions-nous* (p. 170), et я началъ опять (*je recommençai*) par *je commençais de nouveau* (p. 182). Devant cet abus immodéré d'imparfaits, on déplore que M. Sikorski ait justement laissé échapper l'occasion de l'employer à la p. 164, où il eût été de rigueur dans la phrase: «*Qu'est-ce qu'il y a?*» *demandâmes-nous à l'ordonnance qui, en pantalon rayé, maintenu par un seul bouton, traversa* (au lieu de *traversait*) *la rue en se grattant le dos.* — Au moins M. Sikorski a-t-il le mérite de varier ses fautes Nous rencontrons: le passé composé pour le passé simple (*ai-je demandé*, p. 116), le passé composé pour le présent (*nous avons été habitués*, au lieu de *nous avons l'habitude*, p. 11), le plus-que-parfait pour le passé composé (*t'avait dit, t'avait aperçu, s'était empressé, avait donné* p. 79), le plus-que-parfait pour le passé antérieur (*quand il était arrivé à l'autre bout du corridor . . . .*, p. 145), l'imparfait pour le plus-que-parfait (*s'il entrait*, p. 21, *si j'embrassais*, p. 97), le conditionnel passé pour le conditionnel présent (*j'aurais dû écrire*, p. 89), le conditionnel présent pour l'imparfait (*Serait-ce que vous n'auriez pas envie d'y aller*, p. 14), le conditionnel passé pour l'auxiliaire *devoir* à l'imparfait (*Jamais Serge n'oublierait* au lieu de *ne devait oublier*, p. 27) et l'auxiliaire *devoir* à l'imparfait pour le passé composé (*ils devaient toujours être* au lieu de *ils ont toujours été*, p. 65). — M Sikorski est également brouillé avec les nombres et confond à plaisir le pluriel et le singulier. En français, quand il y a deux sujets, le verbe doit être au pluriel, et on ne peut écrire: *son sourire et son regard exprimait le plaisir* (p. 30), *était assis* (en russe сидѣли, au pluriel) *le prince Komakov, le Général*, etc. (p. 40). Pourquoi traduire: *son gilet blanc et sa cravate* (p. 14), quand le texte russe porte expressément: *son gilet et sa cravate blancs* (бѣлые)? Pourquoi rendre le pluriel братцы мои par *mon camarade* (p. 165)? Le russe сани est régulièrement traduit par le français *traîneaux* (pp. 42, 44, 78 (4 ×), 83) au lieu de *traîneau*. M. Sikorski ignorerait-il que le mot est, en russe, un *plurale tantum?* — Partout on sent le travail fait à la hâte et sans soin. Pourquoi *Entrons* (en français dans le texte) devient-il: *Entrons, alors* (p. 35)? Pourquoi *Vot'numéro?* (en français dans le texte) devient-il *Votre numéro?* (p. 12)? Pourquoi *N. N.*, abréviation de *Nikolaï Nikalaïévitch* devient-il *Mon maître* (pp. 111, 112 et 113)? Pourquoi Dimitri s'écrit-il par *i* à la page 78 (2 ×) et par *y* (*Dimitry*) aux pages 80,

Digitized by Google

81 (4 ×), 83 (2 ×) et 86? Pourquoi la *langue* (языкъ) *tsigane* devient-elle un *dialecte* (p. 47)? Смутиться exprime l'idée de trouble et non celle de chagrin (p. 71). Le plus beau, c'est que *Serge Ivine* (bien transcrit p. 85), employé d'abord à l'instrumental Ивинымъ, devient à cette occasion *Ivinine* aux pp. 16 et même 17. Passons condamnation sur les mots non traduits: *Il me fut très agréable de me sentir troublé en même temps qu'elle* [*et de sourire en même temps qu'elle*] (p. 71), *par mon prénom* [*ou par mon nom de famille*] *ou* . . . (p. 73). Et pourtant de telles omissions conduisent droit au non-sens. Si nous ignorons que Sémen Térentzévitch est sorti (*Sémen Térentzévitch se tut, puis se leva* [*et sortit*] *sans mot dire*, p. 133), comment pouvons-nous comprendre que c'est de lui qu'on dit ensuite du mal, surtout quand Такая каша, въ головѣ! (*Quel salmigondis, dans sa tête!*) est rendu par *Quel mélange, dans sa tête!* (p. 183). Mais M. Sikorski ne recule pas devant les non-sens les plus évidents: Она не имѣетъ понятія о томъ, что такое права, покорность, власть (*Elle* (la caille) *n'a aucune idée de ce que c'est que les privilèges, la soumission, la puissance*) est rendu pour: *Elle n'a aucune idée de ce que représentent les droits à la soumission, le pouvoir* (p. 108). Si M. Sikorski trouve un sens à ces *droits à la soumission*, il eût dû nous en faire part dans une note de bas de page, qui n'eût certes pas manqué d'intérêt. Les tournures: *Où est ici l'instruction universelle* (p. 91), *Est-ce que vous êtes pour la première fois au théâtre* (p. 147), *Elle m'est beaucoup trop grande* (p. 177), sont des russismes. M. Sikorski emploie volontiers *ainsi* au lieu de *aussi* (pp. 81, 89) et *aussi* au lieu de *non plus* (*Moi aussi, je ne comprends pas cela*, p. 14). Il ne faut pas dire: *j'ai failli oublier* (p. 15), mais *j'allais oublier*, ni *Je jouerai plutôt aux échecs* (p. 116), mais *Je préfère jouer aux échecs*.

Voici enfin quelques beaux exemples de galimatias:

Traduction Sikorski:

Le prince Komakov appartenait au nombre de ces riches célibataires d'un certain âge auxquels la société est devenue une nécessité des plus absolues et en même temps des plus ennuyeuses mais enfin indispensables (p. 21).

Toutes ses forces vitales étaient concentrées . . . sur le sens du toucher qui le faisait vibrer en unisson parfaite avec la taille souple de la comtesse au point qu'elle semblait ne faire qu'un avec lui (p. 27).

On aurait beau dire que c'est de la bêtise: elle nous fut commune: et voilà (p. 71).

Si quelqu'un avait des doutes sur une telle conversation, voici qui l'éclairera (p. 77).

Il y avait déjà peu de monde qui se promenait dans le corridor (p. 147).

Au lieu de:

Le prince Komakov était un de ces riches célibataires sur le retour, pour qui le monde était devenu la plus indispensable et à la fois la plus ennuyeuse des nécessités.

Toutes ses forces vitales étaient concentrées . . . . dans la sensation de la taille de la comtesse, qui épousait si bien tous ses mouvements à lui, qu'elle semblait ne faire qu'un avec lui.

Bêtise, si l'on veut, mais que nous fîmes ensemble.

Si quelqu'un se refusait à croire qu'il existe des conversations secrètes de ce genre, en voici la preuve:

Déjà la foule qui se promenait dans le corridor s'éclaircissait.

Ici près de la porte, se tiennent le long du mur, des habits noirs, inconnus. Dieu seul sait pourquoi venus ici (p. 23) et *il était absolument content* (p. 180) sont d'un français plus que douteux. Quant à *J'ai eu l'occasion de l'observer encore à cette occasion-là* (p. 85), c'est du Joseph Prudhomme des meilleurs jours. Signa-

Digitized by Google

lons enfin à M. Sikorari que *Allons ensemble* (p. 16) au lieu de *Partons ensemble* est malheureux, et que *nous avions pris, dans une futaie, une femme de vertu exemplaire* (p. 103) laisse subsister dans le texte français une ambiguïté qui est absente du texte russe.

A défaut du français, M. Sikorski devrait au moins posséder à fond le russe. Il n'y paraît pas. Лѣтъ десять ne signifie pas *dix ans* (p. 14) mais bien *une dizaine d'années*. Quant au datif russe *M. Charlès'y* (*à M. Charles*), M. Sikorski en prend la désinence russe *y* (prononcée *ou*) pour notre *y* (i grec) et il traduit bravement *à M. Charly*, non sans nous avertir charitablement en note que ce nom est *en français dans le texte!*

Sans doute cette énumération, bien incomplète, paraîtra-t-elle longue et fastidieuse. Mais il était bon de montrer, au moins une fois, preuves en mains, au public français, jusqu'à quel point on ose se moquer de lui.

Quand on prétend traduire un texte russe en français, il devrait être admis que l'on est tenu de savoir bien à la fois le russe et le français. Or, ainsi qu'il ressort des exemples cités ci-dessus, M. Sikorski connaît très mal le français, et n'est pas très sûr non plus de son russe. Dans ces conditions, il a toutes les qualités requises pour faire un mauvais traducteur. Le métier de traducteur est un métier qui doit s'apprendre comme un autre. On ne s'improvise pas plus traducteur qu'on ne s'improvise ingénieur ou mécanicien. Trop de gens s'imaginent encore qu'il suffit de baragouiner deux langues pour pouvoir faire une traduction. La seule excuse de M. Sikorski est qu'il n'est hélas pas le seul de son espèce. Il s'est abattu sur la France, depuis qu'elle a reconnu l'intérêt de la littérature russe et que le public a pris goût à en lire les chefs-d'œuvre, une nuée de traducteurs, qui, sous prétexte de donner une version française d'un texte russe, le massacrent d'une façon abominable. Les contresens pullulent, agrémentés sans vergogne de parfaits non-sens, sans compter les fautes de français et l'inconséquence des transcriptions; et il faut vraiment que le texte original des grands romanciers russes soit d'une singulière puissance, pour qu'il nous apparaisse encore beau et intéressant à travers d'aussi affreuses mutilations. Il importe néanmoins, pour le bon renom de la littérature russe en France, d'avertir le public du départ qu'il y a lieu de faire entre les originaux et les traductions, et de le mettre sérieusement en garde contre des versions aussi mauvaises que celle de M. Sikorski. Notre public doit savoir que de telles traductions ne sont que de pâles et lointains reflets de l'original.

Le mal dont souffre M. Sikorski s'explique d'ailleurs par des causes plus profondes. Sans être peut-être difficiles, les langues slaves en général et le russe en particulier sont des langues compliquées et qui nécessitent une étude grammaticale sérieuse. Or, habitués que nous sommes à opérer avec des langues relativement faciles telles que l'anglais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol, nous avons trop tendance à vouloir nous jeter immédiatement sur les littératures slaves, avant de connaître suffisamment les langues dans lesquelles elles sont écrites. Sans doute, la philologie et la grammaire sont-elles pour beaucoup de Français de pénibles pensums. Mais on ne dira jamais suffisamment à quel point ils sont indispensables au début. Ceci ne veut pas dire qu'il faille réduire l'enseignement littéraire à un enseignement philologique, ainsi qu'il arrive le plus souvent dans les pays de l'Europe Centrale, où trop de philologues sont imperméables aux idées générales. Mais c'est pécher par excès contraire que de considérer la philologie comme une discipline inférieure à la littérature et de prétendre s'en dispenser comme on le fait trop souvent. A vouloir aborder trop vite des textes

Digitized by Google

très difficiles, on les aborde sans préparation suffisante et on se condamne, sans parler de grossiers contresens, à ne jamais en comprendre la profondeur ni en saisir la beauté.

Pour en revenir à M. Sikorski, nous carressons l'espoir, peut-être téméraire, que cette exécution sommaire, indulgente et méritée l'engagera à ne reprendre ses travaux de traduction qu'après avoir fait au préalable une étude approfondie de la langue française, de la langue russe et de l'art de traduire.

Lucien TESNIÈRE.

DOSTOIEVSKI. — *Un joueur, Notes d'hiver sur des impressions d'été*, traduction intégrale par Henri Mongault et Marc Laval, avertissements et notes de Henri Mongault, 2ème éd., Paris. Bossard, 1928.

Si l'on a parfois le pénible devoir de stigmatiser les mauvaises traductions, comme nous venons de le faire, il est agréable de pouvoir, en revanche, signaler au grand public les versions françaises, dont le texte est établi avec soin par des gens connaissant leur métier. Nous avons justement sous les yeux la traduction du *Joueur* de Dostoïevski par Henri Mongault et Marc Laval. Saisissons cette occasion pour opposer cette conception de la traduction à celle dont il a été question ci-dessus, et pour féliciter la maison Bossard d'avoir su s'attacher des traducteurs aussi éminents que M. Mongault et ses collaborateurs. Lorsqu'une maison d'édition à le trop rare courage de faire des sacrifices pour pouvoir présenter au public une collection d'une aussi belle tenue littéraire que celle des « Textes intégraux de la littérature russe » de la Maison Bossard, il est du devoir de ceux qui sont qualifiés pour en apprécier la valeur de signaler la chose au grand public, afin que celui-ci puisse, dans son propre intérêt, soutenir l'œuvre entreprise. Il faut que le grand public sache que, dans l'état actuel des choses, la collection dirigée par M. Mongault pour le compte de la maison Bossard est à peu près la seule en France qui mérite d'être recommandée dans le domaine des traductions russes en français, qui, comme l'a si bien dit M. Mazon, a été « malencontreusement exploité jusqu'à ces derniers temps par certains industriels de la littérature ne connaissant que médiocrement le russe et le français. »

A la différence de la plupart des traducteurs qui encombrent le marché, M. Mongault connait bien le russe et le français. En outre, il travaille consciencieusement. Lui arrive-t-il de se heurter à quelque passage difficile, obscur ou délicat, au lieu d'éluder la difficulté, de chercher une ficelle, ou de supprimer purement ou simple le passage embarrassant, il aborde le problème de front et ne le quitte pas avant de l'avoir résolu. S'agit-il d'un calembour ou de quelque idiotisme vraiment intraduisible, M. Mongault n'abandonne jamais la partie sans prévenir loyalement le lecteur par une note de bas de page. On se trouve ainsi en présence de traductions françaises qui gardent du texte original tout ce qu'il est humainement possible d'en garder. Enfin M. Mongault écrit dans un français non seulement correct, mais élégant, souple et ne sentant aucunement la traduction. Aussi les livres qu'il a traduits sont-ils d'une lecture agréable. Il y a lieu de se réjouir de leur succès et de leur en souhaiter un plus grand encore à l'avenir.

Lucien TESNIÈRE.

Digitized by Google

T
3101
.B3

N 2 9 1929

7e ANNÉE
No 7

1929
MAI-JUIN

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France 15 fr. - Etranger 20 fr.
Prix du numéro : France 2 fr. - Etranger 2,50 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE.

			Pages
I.	E. Cavaignac.	*La question achéenne*	263
II.		**Chronique.**	
	A. Grenier	*L'école antique de Nimes*	267
	H. Tronchon	*Davos, cours de printemps*	268
		Avis aux étudiants	271
III.		**Doctorat ès-lettres. Soutenance de M. Grabar.**	
	P. Perdrizet	*La thèse complémentaire*	272
	G. Millet	*La thèse principale*	273
IV.		**Concours et examens.**	
		Textes à traduire ou à commenter. (Grec, p 278. — Latin, p. 279. — Français, p. 282. — Allemand, p. 282. — Italien, p. 283. — Histoire du moyen-âge, p. 283. — Epigraphie latine, p. 285.)	
V.		**Revue bibliographique.**	
	M. Bloch	— *Géographie unive selle*, t. IX et XV (Sion et Sorre)	287
	A. Koszul	— *Die englische Literatur der Gegenwart seit 1870* (Wild Friedrich)	289
		— *An introduction to bibliography for literary students* (Mc Kerrow)	290
	H. Tronchon	*The Saint Simonian religion in Germany* (Butler L. M.)	291
		— *Anthologie de la Poésie hongroise contemporaine* (Pogany)	294
		— *Xavier Marmier, sa vie, son œuvre* (C. Aymonier) .	295
VI.		**Table des matières**	296

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, Paris VI^e^

——— *En vente chez tous les Libraires.* ———

Digitized by Google

7e ANNÉE
No 7

1929
MAI - JUIN

LA QUESTION ACHÉENNE [1])

Au temps d'Aménophis III (vers 1400), les palais de Cnosse et de Phaistos sont encore debout, mais les couches où se rencontrent les souvenirs du Pharaon magnifique sont les dernières: la catastrophe a suivi de près. On remarquera que l'intervalle entre ce Pharaon et le roi hittite Mursil II (1350-1325) est insuffisant pour permettre à des Achéens du Péloponnèse d'envahir la Crète et de se répandre sur la côte d'Asie-Mineure.

Avec Mursil II commencent, jusqu'à nouvel ordre, nos documents hittites sur les Ahhijiwa. Une ville de Millawanda, qu'on a pu placer sans invraisemblance dans la Milyade des classiques, s'écarte des Hittites pour se donner au roi des Ahhijiwa. Un prince cilicien se réfugie, fuyant les armes de Mursil, dans une île (sans doute Cypre), puis semble aller chez le roi des Ahhijiwa, qui paraît l'avoir livré au Hittite. Enfin, nous avons le récit d'une longue négociation de Mursil avec un certain Tagawalawas, frère du roi des Ahhijiwa. Le début du récit manque malheureusement, mais il appert de la suite que Tagawalawas demande à vivre comme vassal des Hittites. au roi des Ahhijiwa, Mursil donne le titre protocolaire de «frère», comme aux rois d'Egypte ou de Babylone.

Sous les règnes de Muwatalla et de Hattusil III, rien sur les Ahhijiwa, jusqu'à nouvel ordre. En revanche, sous ces rois, la suzeraineté hittite semble s'être étendue sur Cypre: c'est probablement dans cette «île de la mer» qu'a été interné Urhi-Tesub, après sa dépossession (vers 1290).

Sous le règne de Dudhalijas IV (vers 1250), nous entendons de nouveau parler des Ahhijiwa. Dans un traîté conclu avec le roi amorrhéen, celui-ci s'engage à observer la même attitude que le

(1) C'est l'état actuel de la «question achéenne», telle qu'elle se présente après la publication des *Keilschriftliche Urkunden aus Boghazkeui* XIV, 1 et 3. Il est inutile de dire que la publication de documents encore inédits tels que celui qui nous est donné par hasard dans les *Kleinasiatische Forschungen* de MM. Sommer et Eheloef (I, 1, p. 96), peut d'un jour à l'autre apporter des éclaircissements nouveaux.

Digitized by Google

grand roi hittite vis-à-vis des rois «d'Egypte, de Babylone, d'Assyrie et *des Ahhijiwa*». Le nom de ce dernier a été, il est vrai, effacé ensuite par le scribe, sans doute parce qu'on a réfléchi à Boghazkeui que, pour un prince de la région du Liban, l'hypothèse d'une collusion ou d'un conflit avec le roi des Ahhijiwa était vraiment bien lointaine. Mais le fait qu'on a pensé à lui indique qu'il apparaissait comme placé, vis-à-vis de la monarchie hittite, dans la même position que les trois autres. Ailleurs, Dudhalijas, qui a eu beaucoup à s'occuper des pays d'Assuva (Ouest de l'Asie-Mineure), nous montre les riverains du fleuve Seha (quelque part dans la Pamphylie), récalcitrants, et comptant sur l'appui du roi des Ahhijiwa.

Enfin, avec le règne d'Arnuwandas (après 1250), nous avons sur les Ahhijiwa un long document, diligemment publié par M. Götze (1928): l'acte d'accusation contre Madduwattas.

Ce Madduvattas s'est rendu coupable d'une longue série d'actes d'ingratitude envers Dudhalijas, puis envers Arnuwandas, qui paraît le traduire devant une sorte de «cour des Pairs», composée des grands feudataires de l'empire hittite. Lorsqu'il fuyait devant les armes d'Attarissijas, roi des Ahnijiwa, Dudhalijas l'a recueilli, protégé avec son entourage, d'abord contre Attarissijas, puis contre la famine. Il l'a établi dans le pays de Tippasla (vers la Pisidie), en lui faisant prêter serment d'allégeance, spécialement contre Kupanta-*Kal*, roi d'Arzawa (Cilicie), et contre Attarissijas. Lorsque Maddhuwattas a été serré de près par Kupanta-*Kal* qu'il avait provoqué, Dudhalijas l'a fait défendre par ses généraux. Puis Attarissijas est venu attaquer, lui aussi, Madduwattas avec 100 chars (non pas vaisseaux, comme l'avait dit d'abord M. Forrer) et probablement 1000 fantassins: encore une fois, la main tutélaire de Dudhalijas s'est étendue sur lui. En récompense, Madduwattas a intrigué contre les Hittites avec les gens de Dalawa. Il s'est réconcilié avec Kupanta-*Kal*, lui a même donné sa fille, l'a poussé à la révolte (on voit dans un autre document que Kupanta-*Kal* a été renversé par Dudhalijas et Arnuwandas, alors prince-régent). Bien plus, Madduwattas, qui était engagé à ne pas dépasser les rives du fleuve Sijanta, s'est étendu dans les pays d'Arzawa. Il a enlevé le district de Hapalla à Arnuwandas. Il s'est approprié le district de Jalanti et d'autres voisins. Il a reçu chez lui les émigrés hittites. Il a intrigué avec les gens de Pitasas et attiré ainsi des désastres sur la ville fidèle de Marasa (Marash dans le Taurus?). Alors Arnuvandas lui a envoyé Mullijaras pour se plaindre de tant d'infractions. Madduwattas a reconnu ses torts pour le Hapalla, mais prétendu garder le Jalanti et les districts voisins. Il a refusé de rendre un fugitif... (suit un passage mutilé où étaient sans doute complétés les griefs articulés par Mullijaras). Enfin le roi hittite s'est plaint que le pays d'Alasia (Cypre) ait été pillé. Madduwattas a répondu: «Le pays d'Alasia a été ravagé par Attarissijas et l'homme de Piggaja, *puis par moi* (ceci a été effacé). Dudhalijas ne m'avait pas dit qu'il re-

Digitized by Google

vendiquait cette contrée, mais je consens à rendre ce qui a été pris.» Et Arnuwandas de s'indigner: Attarissijas et l'homme de Piggaja sont pourtant des rois *Kuriwanes* (sans doute *foederati*), et, quant à Madduwattas, c'est un serviteur de ma couronne. Suit un passage mutilé où il était question d'imprécations (peut-être celles qui avaient accompagné les traités conclus avec Attarissijas ou Madduwattas) et l'indication: «Fin de la 1ère tablette du réquisitoire contre Madduwattas.»

N'ayant pas la seconde tablette, nous ignorons comment s'est terminée «l'affaire Madduwattas». Mais le dernier passage de la première nous montre le roi des Ahhijiwa étendant sa main vers Cypre.

Or, du temps même du roi Arnuwandas (vers 1230), le Pharaon Mernephtah nous parle de gens qu'il appelle les Akaiwasha. C'est la première fois que le nom paraît parmi ceux que les Egyptiens indiquent pour des peuples venus de par delà la mer. Il s'agit de l'invasion des Libyens dans le Delta occidental. Ils ont avec eux des Akaiwasha et d'autres auxiliaires, parmi lesquels les Lukka (Lyciens). Les Akaiwasha laissent plusieurs centaines d'hommes sur le carreau. Il est vrai que les documents figurés égyptiens semblent indiquer chez eux la coutume de la circoncision. Mais cette coutume égyptienne s'était répandue chez certains des Sémites voisins de l'Egypte. Elle avait pu, étant donné les relations bien attestées de l'Egypte avec le monde minoen, gagner par là aussi quelques adhérents. Enfin Hérodote la signale chez les Colchidiens du Caucase... Ajoutons que les Akaiwasha ne reparaissent pas parmi les Peuples de la Mer qui, un peu plus tard (après 1200), ont inquiété l'Egypte de Ramsès III.

On a rapproché ces faits de ceux qu'indique la linguistique. Elle atteste une étroite parenté entre les dialectes que parlent, plus tard, les Grecs d'Arcadie, de Pamphylie et de Cypre. C'est l'indice d'une antique unité linguistique qui allait du Péloponnèse à Cypre. Ce vieux dialecte est plus voisin de l'ionien et de l'éolien que des dialectes du Nord-Ouest qui, par la suite, ont submergé le Péloponnèse et se sont répandus jusqu'à la côte qui fait face à Rhodes. Et l'on a appliqué à cette première couche grecque le nom des Achéens, confiné plus tard dans des coins du golfe de Corinthe et de la Thessalie, mais dont l'épopée atteste la splendeur passée.

C'est faire preuve d'un excès de goût pour le paradoxe et l'hypercritique que de reculer devant l'assimilation des Ahhijiwa des Hittites, des Akaiwasha des Egyptiens, avec les Ἀχαιοί grecs. Elle force à supposer une forme primitive Ἀχαιϝοί, mais la forme latine *Achivi* avait conduit depuis longtemps au même résultat.

L'image d'une grande expansion achéenne, aux XIV^e^ et XIII^e^ siècles, dans la Grèce continentale, les côtes asiatiques de la mer Egée, et Cypre, se précise ainsi devant nos yeux.

Digitized by Google

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les dernières découvertes relatives à l'alphabet du texte de Madduwattas. On sait qu'elles conduisent à reporter l'apparition de l'alphabet de Phénicie, sinon jusqu'à l'époque de Ramsès II (1300-1250), du moins beaucoup plus près de cette époque qu'on ne le faisait naguère. Or, on a vu depuis longtemps que les Grecs avaient dû arriver à Cypre avant que l'alphabet y fût connu, puisqu'ils y ont conservé jusqu'à l'époque classique une écriture dérivée des écritures minoennes. L'époque de leur établissement dans l'île se placerait donc bien dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Le nom de la reine Kheteb, que Wenamon a rencontrée à Cypre vers 1100, n'oriente malheureusement d'une façon précise ni vers les Phéniciens ni vers les Grecs.

Telle se présente à l'heure actuelle la question achéenne. Mais les textes de Boghaz-Keui n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

E. CAVAIGNAC.

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'Ecole antique de Nimes

Plusieurs de nos étudiants ont eu l'heureuse fortune de profiter, au cours des grandes vacances dernières, des bourses de voyage qui venaient d'être instituées pour leur permettre de faire connaissance des provinces françaises autres que l'Alsace et la Lorraine. A ceux qui, cette année, seront appelés à bénéficier de ces bourses, aux autres également, non moins qu'aux lecteurs de notre *Bulletin*, quels qu'ils soient, nous tenons à signaler et à recommander comme le meilleur emploi possible de leurs vacances, les cours de l'Ecole antique de Nimes.

L'école antique est tout à fait une école de vacances. Vers la fin d'août et le début de septembre, une session de 18 jours fait alterner les conférences avec six excursions d'une journée et les visites des monuments et des musées de la ville. Les trois derniers jours sont consacrés à une grande excursion en autocar, qui permet de faire connaissance avec toute la région. Excursions et visites sont dirigées par des érudits spécialisés dans l'étude des monuments en question. Les conférences, qui ont lieu généralement dans la soirée, sont données par des savants de la région. Liberté pleine et entière est laissée à chacun de suivre ou de ne pas suivre les exercices portés au programme. Ce programme est publié en avril ou mai au plus tard et affiché dans toutes les Universités. L'essentiel en est la visite, avec de bons guides, de Nimes, de ses monuments, et des monuments intéressants de la Provence. On ne saurait souhaiter de vacances plus captivantes.

Avec ses monuments incomparables, plus nombreux et mieux conservés que dans aucune autre ville de France, au centre d'une contrée extrêmement pittoresque, heureuse et pleine de souvenirs, Nîmes doit exercer un attrait tout particulier sur tous ceux qui, par goût, ou en raison de leurs études, s'intéressent au passé. Les antiquités romaines tiennent naturellement le premier rang dans l'enseignement de l'Ecole antique. Mais le moyen âge a laissé également en Languedoc et en Provence d'admirables monuments que l'on se garde bien de négliger; l'enceinte d'Aigues-Mortes, par exemple, la cité de Carcassonne, les Saintes-Maries-de-la-Mer, sans parler des grandes abbayes comme celle de Mont-

Digitized by Google

Majour ou d'églises comme Saint-Trophime d'Arles. Le côté pittoresque n'est d'ailleurs pas oublié dans le programme de l'Ecole antique. La Fontaine de Vaucluse, la Ste-Baume, les gorges de l'Ardèche et du Verdon, l'ascension du Mont-Ventoux sont des excursions que l'on ne saurait faire en de meilleures conditions qu'avec elle.

Aucune inscription préalable, aucun diplôme n'est exigé. Les conférences, les visites de monuments et des Musées sont absolument gratuites; le prix des excursions en chemin de fer ou en autocar est fixé au stricte minimum. Chacun est libre d'ailleurs de choisir les excursions qui l'intéressent: des remises importantes sont consenties aux étudiants.

Nous ne saurions trop recommander aux étudiants en Lettres de profiter des commodités exceptionnelles que l'Ecole antique leur offre de s'instruire, de compléter leur formation et de passer des vacances agréables. Ils peuvent la recommander à leurs camarades des autres Facultés, de l'Ecole des Beaux-Arts, du Conservatoire et même aux élèves des Lycées. L'administration universitaire pourrait sans doute leur obtenir des conditions de logement et de nourriture extrêmement avantageuses et, pour ceux qui voyageraient en groupe, les chemins de fer accorderaient des réductions intéressantes.

La session a eu lieu l'an dernier du dimanche, 21 août, au mercredi, 7 septembre. Elle se tiendra cette année approximativement au même moment, qui est l'une des époques les plus favorables, à une visite du midi de la France.

Les étudiants qui désireraint consacrer à l'Ecole antique de Nîmes une partie de leurs vacances sont priés, pour tout renseignement complémentaire, de s'adresser, soit au signataire de cet article, soit au Doyen de la Faculté des Lettres. Ils peuvent d'ailleurs aller à Nîmes sans en rien dire à personne. Mais il leur sera avantageux de faire connaître à l'avance leurs intentions s'ils veulent qu'on s'efforce de leur obtenir des avantages particuliers. Nous sommes convaincus qu'ils seront enchantés de cet emploi intelligent de leurs vacances.

A. GRENIER.

Davos, cours de printemps

Tout est dit, je pense, et l'on vient trop tard, quand il s'agit de louer la cordiale et charmante hospitalité qu'offre Davos, soit que le grand soleil chaud y brille sur des candeurs éclatantes, soit qu'un retour d'hiver ramène tout au blanc simple et au gris. Et M. Charles Blondel a exposé ici-même (mai 1928) ce qu'avait été la première session, l'an dernier.

Les cours de celle-ci ont eu lieu du 17 mars au 6 avril. Le landammann de Davos, Dr Branger, le généreux et dévoué secrétaire général Dr Paul Müller et la tout aimable et précieuse collaboratrice qu'est

Digitized by Google

Mme Müller, le sympathique agent consulaire de France et de Belgique M. F. Wilmotte, l'administration du Grand Hôtel et Belvédère où les professeurs de cette année étaient reçus d'admirable façon et où les cours avaient lieu, M. Federle, directeur de la belle station climatique Schatzalp, les Chemins de Fer Rhétiques qui ont organisé tout un voyage circulaire (Davos — Wiesen — Filisur — Tiefencastel — Thusis et la Basse Engadine — Coire — Landquart — Davos), le landammann et Mgr l'Evêque de Coire qui, malgré son grand âge, a lui-même fait les honneurs de son palais, de très aimables et savants *ciceroni*, la direction de l'hôtel Steinbock à Coire, la direction générale des Postes fédérales qui nous a fait remettre un album richement illustré, pour accompagner ceux que nous offraient comme souvenir la ville de Davos et, pour notre émerveillement, l'administration du Parc National Suisse au canton des Grisons: tous ont droit à notre vive gratitude pour tant de complaisance et d'attentions prévenantes.

Et le professeur G. Salomon de Francfort, grand animateur de ces *Hochschulkurse*, a été l'activité et l'obligeance mêmes, toujours sur la brèche, prompt à tout, jamais en défaut, et entre temps galvanisant à lui seul, s'il l'eût fallu, notre longue tablée internationale de professeurs où quelques dames avaient bien voulu s'asseoir, ou saluant — à regret — chaque départ d'une allocution spirituelle et cordiale, en allemand, en français, prenant alors ses mots « devant lui, comme il les trouvait », et les trouvant avec bonheur. Professeur Salomon, qui ne souscrirait pour un exemplaire de ces *Gesammelte Tischreden*, qui, j'en ai peur, ne seront point publiées!

Les étudiantes et étudiants, nos compagnons de séjour, sont repartis ravis eux aussi de l'accueil qui leur a été fait, qu'ils fussent les invités de telle ou telle direction d'hôtel, ou titulaires de l'une de ces «bourses françaises de Davos», qui n'ont pas eu de peine à trouver preneurs, ou, parfois, venus à leurs frais. Une quarantaine de jeunes Françaises et Français, Sorbonne, Ecole Normale, Universités de province, professeurs de lycées. Espérons que l'on pourra faire, l'an prochain, plus d'heureux, qu'à l'occasion des demi-bourses seront suffisantes et permettront de déléguer deux Français pour un (la bourse entière était de 1250 francs pour vingt jours, à raison de 8 ou 10 francs suisses par jour de pension, voyage à demi-tarif jusqu'à la frontière suisse, réduction à partir de là pour ceux qui réussissaient à se grouper). S'il est vrai que telle ou telle Université manque un peu d'étudiants assez au courant de l'allemand pour suivre utilement les conférences bilingues de Davos, que l'on reporte sur Strasbourg un éventuel droit de représentation supplémentaire!

Les trois jeunesses, allemande, française et suisse, ont appris à se connaître, et ce sera sans doute, à la longue, un des résultats heureux de ces rencontres périodiques. On a causé, discuté, suivi des cours assez souvent, excursionné, *skié* ensemble, entre 1600 et 2000 — et puis, au départ, échangé force cartes de visite. Aucun des jeunes gens avec qui j'ai eu l'occasion de mettre en commun quelques impressions

Digitized by Google

ne m'a dit avoir eu, à quelque moment que ce fût, le moindre motif d'irritation, d'humeur ou de désenchantement.

A dater de cette année, chaque professeur français désigné «amène» deux étudiants de son Université. Strasbourg avait élu une étudiante littéraire, licenciée, bientôt diplômée d'études supérieures, et un étudiant en philosophie, d'origine étrangère, licencié et bientôt docteur de l'Université. Ils sont revenus très heureux de ces trois semaines de vacances documentaires et d'admirable cure d'air.

Le dernier soir, trois étudiants, Allemand, Français, Suisse, ont dit à tour de rôle, et fort bien, ce qu'ils avaient à coeur de dire. Quelques jours auparavant, la jeunesse avait invité les *alte Herren* à une soirée dansante et aimablement satirique, cordiale et réussie; quelques-uns des conférenciers des deux semaines précédentes y furent traités de belle sorte par de spirituels Sosies; l'étudiant venu de Strasbourg incarnait pour quelques minutes un philosophe allemand distingué, et tel membre de l'Institut de France s'est vu, de la meilleure grâce du monde, «canulé» comme un simple universitaire de province.

Cette année, M. Henri Lichtenberger avait fait la conférence inaugurale (peu de jours après avoir parlé à Strasbourg), avec son talent aimablement persuasif et toute l'autorité qu'on lui reconnaît, de l'un et l'autre côté du Rhin, dans l'étude des questions de coopération intellectuelle franco-germanique. La suite des cours s'est déroulée sur trois semaines, conformément au programme explicite que nos Universités avaient reçu. A part quelques changements *in extremis:* deux professeurs français (sur sept) n'ont pu venir, grippés, et c'est dommage; il y a eu quelques modifications dans la représentaion du corps enseignant allemand. Cette année, un professeur belge, un hollandais, un italien, ont été invités à se joindre aux collègues allemands, français et suisses. A mesure que ces cours de Davos affirmeront, assureront leur existence et prendront le développement qu'il faut leur souhaiter désormais — et que la Saison de Printemps se double ou non d'une Saison d'Automne, comme on en parlait déjà l'an dernier — on compte accroître la part faite à la Belgique, à la Hollande, à l'Italie, en réserver une à l'Angleterre. Et ce sera fort bien.

Je ne redirai pas quelles matières furent traitées cette année à Davos: le programme imprimé y suffit, et deux revues locales donneront un résumé des conférences, avec photographies des orateurs. A la demande des étudiants, la plupart des exposés étaient précédés ou suivis d'un résumé dans la langue autre que celle de l'exposé même. Il y a eu plusieurs séances de discussion, le soir après dîner, *Arbeitsgemeinschaften* familières et animées où chacun parlait sa langue, étudiant ou professeur, et qui ont paru très goûtées. Cette année encore, tout l'honneur de ces Cours est allé aux choses philosophiques, et l'on a pu assister à quelques belles joutes. C'est, en somme, l'esprit de l'oeuvre, et l'on ne saurait s'en plaindre, si la vie philosophique de deux grands peuples est le reflet le plus exact de leur activité. Mais le succès très net qu'ont eu certaines conférences un peu plus orien-

Digitized by Google

tées vers la simple littérature ou l'art, semble indiquer que l'on pourra sans crainte les faire un peu plus nombreuses, une fois ce courant d'échanges bien établi et le pli général bien marqué.

Eux aussi, les professeurs, de langues française et allemande, ont appris à se connaître, plus et mieux que par leurs livres. Ce peut être beaucoup. Les relations ont été parfaitement courtoises, souvent aimables. Mais les Universités allemandes commençant leurs congés de Pâques plus tôt que les nôtres, il est arrivé que la plupart des leçons de collègues allemands ont eu lieu les deux premières semaines, la plupart des leçons françaises, la troisième ou la seconde; et dès un peu avant la fin, portefeuilles affaissés, un certain nombre d'étudiants regagnaient l'Allemagne ou la France. Regrettant de manquer certaines conférences françaises, un professeur allemand et sa femme le disaient aimablement, pour une autre session: « Es muss gemischt werden! »

Quelle institution humaine serait parfaite dès le deuxième essai? Et l'on garde un si bon souvenir de ces Cours de Davos, et l'on n'a, somme toute, qu'à en dire tant de bien!

Henri TRONCHON.

Avis aux Etudiants

Nous invitons les étudiants à prendre connaissance des affiches apposées au premier étage du Palais universitaire, relatives:

1) à un concours ouvert par le Service d'exploitation industrielle des tabacs et le service des allumettes, pour le recrutement de rédacteurs des manufactures et de contrôleurs adjoints de culture;

2) à un concours ouvert par le Ministère du Travail et de l'Hygiène pour l'emploi de rédacteur à ce Ministère.

N. B. — *La licence ès lettres assure des avantages à ces deux concours.*

Digitized by Google

DOCTORAT ÈS LETTRES

Soutenance de Thèse de M. Grabar

I. Thèse complémentaire

M. Grabar a soutenu ses thèses de doctorat d'Etat le 20 juin dernier. Son jury, présidé par M. Maugain, doyen, était composé de MM. Gabriel Millet, professeur au Collège de France, Bloch, Piganiol, Tesnière et Perdrizet.

La soutenance a porté d'abord sur la tèse dite complémentaire; «*Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique*», ouvrage in-8° de 150 pages, orné de 28 figures dans le texte et de 16 planches hors texte, en phototypie. Comme l'ont fait remarquer les membres du jury, il ne s'agit pas là d'une thèse au sens strict du mot, d'un travail destiné à démontrer une proposition ou une théorie. C'est une série de recherches sur des monuments d'époque et de nature fort divers, des céramiques (du 9e ou du 10e siècle), des tétraévangiles enluminés (du 13e siècle), un manuscrit illustré du 15e siècle, qui renferme la version serbe du roman d'Alexandre, par le Ps. Callisthène. Ce qui donne une certaine unité à ces trois dissertations au premier abord disparates, c'est d'abord qu'elles sont toutes trois consacrées à des oeuvres balkaniques; mais surtout, c'est qu'elles ont permis à l'auteur de mettre en lumière certains côtés mal connus de l'influence orientale sur l'art «byzantin». A cet égard, le chapitre sur les céramiques de Patleina semblera du plus vif intérêt. M. Grabar a justement insisté sur les rapports qui unissent ces terres cuites décoratives à l'art de la Perse des Sassanides. Pour l'histoire des icones, le grand tableau céramique qui représentait saint Théodore est un monument unique. Il n'est pas moins intéressant pour l'étude de la dévotion de saint Théodore dans les Balkans. A ce propos, M. Perdrizet est entré dans diverses considérations, d'où il résulte que M. Grabar n'aurait pas dû, pour commenter une icone du 9e siècle, représentant saint Théodore, parler de la grande icone, encore inédite, de Serrès, qui est du 15e siècle, et qui représente, non pas saint Théodore, mais les SS. Théodores (p. 19). Il eut mieux valu, pour faire mesurer l'importance qu'avait dans la chrétienté du haut Moyen âge la dévotion en question, rappeler

Digitized by Google

par exemple cette fresque de Tahull en Catalogne, du 10e siècle, qui montre St Théodore avec son nom «écrit en caractères grecs» (Puig i Cadafalch, *Le premier art roman*, p. 150).

Sur l'hypothèse émise par M. Grabar au sujet des miniatures de la version serbe du Ps. Callisthène, MM. Piganiol et Perdrizet ont fait les plus expresses réserves. Ces miniatures, bien médiocres et bien tardives (elles datent du 15e siècle), reproduiraient, d'après M. Grabar, des illustrations alexandrines, datant des premiers siècles de notre ère: seulement, pour expliquer les incroyables maladresses du copiste serbe (voir par ex. pl. 14 les éléphants de Porus), M. Grabar pense que ce copiste n'a pas connu les illustrations alexandrines d'une façon directe et immédiate: il n'en a eu qu'une connaissance médiate: l'intermédiaire supposé par M. Grabar, aurait été un manuscrit à miniatures, gréco-oriental, copié, avec des modifications de goût oriental, sur le manuscrit alexandrin dans les derniers siècles du premier millénaire (p. 132). Est-il nécessaire de dire la fragilité et l'audace de pareilles hypothèses?

Les juges de la thèse complémentaire ont d'ailleurs rendu hommage à l'immense et solide érudition de l'auteur, à la précision de son style, à la correction grammaticale et typographique. Visiblement, M. Grabar arrivera à posséder en perfection la langue française. Sa thèse complémentaire, écrite plusieurs années après la thèse principale, est d'une langue plus sûre, d'un style plus coulant que l'autre. Au total, le mérite de cet ouvrage semble principalement consister dans la nouveauté d'un grand nombre d'observations ingénieuses et de comparaisons fort savantes. C'est un livre qui intéressera vivement, non seulement les historiens de l'art chrétien d'Orient, mais les iconographes: ceux-ci n'auront guère à y relever d'autre inadvertance que p. 58 (en haut) et pl. III 1, où Hérodiade est évidemment un *lapsus calami* (au lieu de Salomé).

P. PERDRIZET.

II. Thèse principale.

Valeur de l'oeuvre. — Le livre de M. Grabar (1) se classera parmi les oeuvres principales dont les études byzantines auront à tirer profit. Il vaut par la richesse et la nouveauté des matériaux, par le mérite de la mise en oeuvre. Tous les monuments y sont étudiés d'après les originaux. Et pourtant il contient peu de descriptions. C'est avant tout un commentaire approfondi, qui témoigne à la fois d'un savoir archéologique très étendu, et d'un sens très juste de l'oeuvre d'art, et de l'histoire de l'art. C'est plus que l'étude d'une région ou d'une école artistique. L'auteur se fait une idée personnelle de tous les développements de l'art chrétien en Orient, il nous propose une solution à des problèmes essentiels.

(4) *La peinture religieuse en Bulgarie I.* — Texte in-8o de 22 — 396 pages et une carte hors texte.

Digitized by Google

Assurément, le travail, tel qu'il est, peut nous laisser quelques regrets. Il nous apporte le fruit de longues années de labeur. Nous aurions volontiers conseillé à l'auteur de faire encore un effort pour le mettre au point. Sa composition laisse à désirer. Nous aurions souhaité bien souvent un exposé plus sobre, mieux ordonné et plus clair, et, par endroits, en revanche, une recherche plus poussée. Ces imperfections, à vrai dire, trouvent leur excuse dans l'étendue même et la complexité de l'ouvrage. Cette rédaction date déjà de plus de deux ans, et ce que l'auteur a écrit depuis nous montre qu'il a su largement améliorer ses méthodes, atteindre même à une véritable maîtrise.

Discussion des conclusions. — Il ne faudrait point nous laisser tromper par le titre. La peinture religieuse conservée en Bulgarie, M. Grabar a justement insisté sur ce point, appartient à l'art byzantin. Les plus anciennes, celle de Perušica, au 7e siècle, de Bačkovo, à la fin du 12e, sont d'un temps où la Bulgarie actuelle était une province de l'Empire, et les oeuvres bulgares sous les Assénides, au 12e et au 14e siècles, et même encore sous les Turcs, vers la fin du 15e, ont toutes reçu l'empreinte de Byzance. Chacune d'elles — c'est là un fait considérable — vient enrichir d'un élément nouveau notre connaissance de l'art byzantin. Ceci est particulièrement intéressant pour le 14e et le 15e siècles, parce que, dans tout l'Orient orthodoxe, les peintures de ce temps présentent un caractère nouveau. Elles sont en relation avec la première renaissance italienne, en sorte que les problèmes qui se posent à leur sujet, dépassent en intérêt l'histoire même de l'art byzantin.

L'art byzantin a suivi le développement suivant. Jusqu'au 7e siècle, le peintre faisait un récit, et ce fut un récit d'un caractère pittoresque. Du 10e au 12e siècle, l'image est le symbole du dogme et se distingue par l'ordre et la sobriété, ainsi que l'art classique. Au 14e siècle, sans sortir du cadre tracé à l'époque précédente, l'iconographie revient au récit pittoresque. Deux questions se posent à propos de cet art nouveau: 1) Quelle en est la valeur et le caractère? 2) Quelle en est l'origine?

Une solution a été donnée par le professeur Ajnalov, le maître de l'Ecole russe, qui fut le maître de M. Grabar. L'art byzantin du 14e siècle n'a point d'originalité, parce qu'il n'a pas su observer la nature et représenter la vie. Il ne fait que combiner des motifs empruntés à l'Occident et joint à ces emprunts quelques motifs antiques.

M. Grabar développe cette théorie, mais il se sépare de son maître sur un point important. L'art du 14e siècle a presque tout emprunté à l'antique, ou plutôt à l'art chrétien qui s'est formé sous l'influence de l'antique pendant la période antérieure aux Iconoclastes. Il ne doit presque rien à l'Occident.

Cette conclusion sur le caractère et l'origine même de l'art byzantin au 14e siècle me paraît sujette à caution.

La définition même que M. Grabar nous donne de cet art: «style fleuri», «pathos artificiel» (p. 13), «maniérisme gracieux», «mouvement fougueux», «pathétique théâtral», «exercice de style» (p. 229), «pathétique grandiose», «somptuosité ostentatoire» (p. 335), «recherche de la

Digitized by Google

forme» (p. 314), toutes ces expressions fort exagérées, qui dépassent même de beaucoup la pensée de M. Ajnalov, se trouvent en contradiction avec les faits mêmes que l'auteur nous apporte.

Ce sont d'abord les peintures de Boiana, de 1259, où l'auteur reconnaît une recherche nouvelle de la vie dans l'expression des visages et le choix des accessoires. Ce sont ensuite les deux groupes de peintures du 14e siècle, celle de Crkvata et de Berende. A Crkvata, p. 234, M. Grabar voit le «reflet de la vie et du naturel d'une scène hellénistique». Il dit encore, p. 239: «Tels sont la vivacité et le naturel de ce groupe qu'on se croirait devant une reproduction de modèles vivants, devant une image de balladins du moyen âge. Mais pareille interprétation serait certainement fausse. Sans doute, ce groupe contient un élément réaliste, seulement cet élément doit dater de plusieurs siècles.»

Il reconnaît aussi que l'art de Berende «dérive d'une tradition qui conserve, avec une fraîcheur remarquable, bien des éléments de la peinture chrétienne des plus anciennes époques», et que cet art «n'entre entièrement dans aucun des groupes d'oeuvres byzantines que nous avons mentionnés au commencement de ce chapitre». Il est clair que les peintres du 14e siècle n'auraient pu reproduire la fraîcheur et le naturel des modèles hellénistiques que M. Grabar suppose, s'ils n'avaient su eux-mêmes observer la vie. Le fait essentiel qui me paraît avoir échappé à M. Ajnalov, ainsi qu'à M. Grabar, est le développement de l'humanisme, l'influence des auteurs antiques, qui, dès le 12e siècle, ont appris aux Byzantins que l'art doit être l'expression de la vie. C'est ainsi que le culte des lettres a conduit les artistes à chercher à exprimer la vie. Ils ne pouvaient trouver une meilleure voie pour y arriver que l'imitation des modèles antiques. L'art byzantin n'a pu représenter la nature qu'en restant dans le cadre idéaliste qui lui était imposé à la fois par la culture antique et par la tradition religieuse. Mais, dans ce cadre, il a su tracer des figures vivantes, et ce sont ces figures vivantes que nous rencontrons déjà dans certains monuments de la fin du 12e siècle, puis à Boiana, au milieu du 13e siècle, et enfin à Kahrié-Djami et à Mistra, au 14e siècle. En réalité, la définition de M. Grabar se rapporte uniquement à deux églises de Tirnovo, Saint-Georges, et les Saints-Pierre-et-Paul, et l'auteur reconnaît implicitement que l'art véritable du 14e siècle échappe à cette définition, lorsqu'il écrit, p. 248, à propos de la première de ces deux églises: «Cette rhétorique, d'une irréprochable virtuosité, ne peut dater que de la seconde moitié du 14e siècle ou du commencement du siècle suivant.» Observons que ces prophètes aux mouvements hardis, et peut-être exagérés, représentent une fin de série et que, plus d'un demi-siècle auparavant, la coupole de Fétiyé-Djami, à Constantinople, nous montre l'émotion provoquée par la parole de Dieu sous une forme plus discrète, et sur ce point encore, nous pourrons citer à Mistra des figures d'un mouvement hardi, mais juste, éloigné de toute rhétorique.

Sur l'origine antique des motifs qui paraissent nouveaux au 14e siècle, M. Grabar jette une vive lumière, et c'est, à notre sens, un des mérites essentiels de ce livre. Le problème, à vrai dire, est difficile, car nous

Digitized by Google

ne pouvons toujours déterminer si tel motif antique, ou plutôt, pour nous servir de l'expression de l'auteur, pré-iconoclaste, fut abandonné entièrement par l'art byzantin ou conservé par lui, exceptionnellement, au second plan. Les monuments byzantins du 10e au 12e siècles nous sont parvenus en petit nombre, et parmi les motifs qui subsistent, il en est qui ont échappé à l'auteur, ce qui l'a conduit, sur certains points de détails, à des conclusions erronnées. M. Grabar, d'ailleurs, a vu le danger. Il a souvent hésité, ce qui donne, en ce cas, à son exposé un certain caractère d'indécision.

Nous admettrons donc, avec M. Grabar, que le 14e siècle se distingue par un retour très prononcé aux procédés antiques, et nous chercherons comment les artistes de ce temps ont retrouvé ces motifs. Les motifs leur son parvenus, naturellement, par les monuments de style antique, en particulier par les miniatures, qui pouvaient être conservées à cette époque, ou par leurs répliques byzantines. Ils les ont retrouvés aussi, et sur ce point le livre de M. Grabar nous apporte des vues nouvelles et des faits nouveaux, par l'art populaire. Les peintures de style populaire, en particulier celles de Zemen, reproduisent, ainsi que l'auteur l'a prouvé, les procédés du 6e et du 7e siècles. Ces mêmes monuments nous montrent des motifs iconographiques, tels que le Christ dans l'abside, ou bien l'Ancien des jours près de l'Hétimasie, qui appartiennent à la tradition «pré-iconoclaste», conservée en Cappadoce, et l'on peut montrer que de tels motifs ont pu ainsi passer de cette tradition populaire dans les monuments de style byzantin. Mais, sur ce point, aux conclusions de M. Grabar, nous pouvons opposer un fait précis, qu'il ne pouvait connaître, parce que les peintures de l'école serbe et macédonienne n'ont pas encore fait l'objet d'une publication complète. Voici le fait: le cycle de la passion, à Zemen, reproduit très exactement par le choix même des scènes, et par la composition de chacune d'elles, celui de l'école macédonienne, tel que nous le connaissons, en particulier à Nagoričino. Comme M. Grabar attribue Zemen à la seconde moitié du 14e siècle, nous conclurons que les modèles de la grande école de style byzantin ont été copiés par des artistes de village, et que ceux-ci n'ont rien fourni à l'iconographie officielle. D'autre part, ce cycle macédonien, je l'ai montré dans mon «Iconographie de l'Évangile», se trouve étroitement lié à l'art des primitifs en Italie. On ne pourra donc admettre, avec M. Grabar, que les deux scènes qui rappellent les modèles latins, partage des vêtements et préparation des clous, ne peuvent venir de l'Occident.

A ces critiques, je pourrais ajouter quelques observations positives, je pourrais expliquer quelle est, à mon sens, la signification des peintures bulgares du 13e au 15e siècle. Les autres peintures de cette époque sont nombreuses et pourtant encore mal connues. Pour préparer son travail, M. Grabar n'avait à sa disposition que deux publications d'ensemble: Kahrié-Djami et Mistra. De la Serbie, de la Macédoine et de l'Athos, il ne savait que ce que j'en ai dit dans mon «Iconographie de l'Évangile», ce qu'en a dit M. Okunev dans un article relativement court. En m'aidant de ce qui a paru depuis, et des documents inédits que j'ai entre les

Digitized by Google

mains, je pourrais indiquer ce que les monuments bulgares étudiés par M. Grabar ajoutent à notre connaissance de l'art chrétien d'Orient à cette époque. Il serait trop long de développer un tel argument. Il me suffira de souligner un fait essentiel, c'est que les monuments de Bulgarie ne font jamais double emploi avec ceux de Macédoine ou de Mistra. Boiana nous apprend comment l'idéalisme byzantin se laisse d'abord pénétrer discrètement par l'observation de la nature. Crkvata, sur le Lom, nous montre, sous la forme la plus pure, les architectures et les formes antiques qui seront ensuite développées et combinées d'une façon arbitraire, parfois sans mesure, par les artistes du 14e siècle. Nous y voyons aussi comment, dans le domaine de l'iconographie, deux grandes écoles voisines, Constantinople et la Macédoine, se séparent l'une de l'autre. Berende nous permet parallèlement de remonter aux sources de la «Renaissance byzantine». Enfin, vers la fin du 15e siècle, alors que depuis longtemps dans tout l'Orient orthodoxe, sur la Morava ou en Russie comme à Mistra, le style de «l'école crétoise» a remplacé l'art de la première moitié du 14e, celui de Constantinople et celui de la Macédoine, il n'est pas sans intérêt de retrouver, au Nord-Ouest de la Bulgarie, ces deux traditions encore vivantes.

Conclusion. — Ces remarques suffisent à montrer l'importance du travail de M. Grabar, la haute signification des oeuvres qu'il nous révèle et qu'il commente avec un savoir et un sens critique digne de tout éloge. On peut faire certaines réserves: ce livre n'en marque pas moins le début d'une très belle carrière scientifique. G. MILLET.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

Textes à traduire ou à commenter.

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Version grecque

(LICENCE ET AGRÉGATION)

pour le 25 Mai 1929.

Σωκράτης. Κινδυνεύουσιν οἱ ἐν δικαστηρίοις καὶ τοῖς τοιούτοις ἐκ νέων κωκλινδούμενοι πρὸς τοὺς ἐν φιλοσοφίᾳ καὶ τῇ τοιᾷδε διατριβῇ τεθραμμένους ὡς αἰέται πρὸς ἐλευθέρους τετράφθαι

Θεόδωρος. Πῇ δή;

Σω. Ἧι τοῖς μὲν τοῦτο ὃ σὺ εἶπες ἀεὶ πάρεστι, σχολή, καὶ τοὺς λόγους ἐν εἰρήνῃ ἐπὶ σχολῆς ποιοῦνται· ὥσπερ ἡμεῖς νυνὶ τρίτον ἤδη λόγον ἐκ λόγου μεταλαμβάνομεν, οὕτω κἀκεῖνοι, ἐὰν αὐτοὺς ὁ ἐπελθὼν τοῦ προκειμένου μᾶλλον καθάπερ ἡμᾶς ἀρέσῃ· καὶ διὰ μακρῶν ἢ βραχέων μέλει οὐδὲν λέγειν, ἂν μόνον ἰύχωσι τοῦ ὄντος· οἱ δὲ ἐν ἀσχολίᾳ τε ἀεὶ λέγουσι — κατεπείγει γὰρ ὕδωρ ῥέον — καὶ οὐκ ἐγχωρεῖ περὶ οὗ ἂν ἐπιθυμήσωσι τοὺς λόγους ποιεῖσθαι, ἀλλ' ἀνάγκην ἔχων ὁ ἀντίδικος ἐφέστηκεν καὶ ὑπογραφὴν παραναγιγνωσκομένην ὧν ἐκτὸς οὐ ῥητέον, ἣν ἀντωμοσίαν καλοῦσιν· οἱ δὲ λόγοι ἀεὶ περὶ ὁμοδούλου πρὸς δεσπότην καθήμενον, ἐν χειρί τινα δίκην ἔχοντα, καὶ οἱ ἀγῶνες οὐδέποτε τὴν ἄλλως ἀλλ' ἀεὶ τὴν περὶ αὐτοῦ, πολλάκις δὲ καὶ περὶ ψυχῆς ὁ δρόμος· ὥστ' ἐξ ἁπάντων τούτων ἔντονοι καὶ δριμεῖς γίγνονται, ἐπιστάμενοι τὸν δεσπότην λόγῳ τε θωπεῦσαι καὶ ἔργῳ ὑπελθεῖν, σμικροὶ δὲ καὶ οὐκ ὀρθοὶ τὰς ψυχάς. Τὴν γὰρ αὔξην καὶ τὸ εὐθύ τε καὶ τὸ ἐλευθέριον ἡ ἐκ νέων δουλεία ἀφῄρηται, ἀναγκάζουσα πράττειν σκολιά, μεγάλους κινδύνους καὶ φόβους ἔτι ἁπαλαῖς ψυχαῖς ἐπιβάλλουσα, οὓς οὐ δυνάμενοι μετὰ τοῦ δικαίου καὶ ἀληθοῦς ὑποφέρειν, εὐθὺς ἐπὶ τὸ ψεῦδός τε καὶ τὸ ἀλλήλους ἀνταδικεῖν τρεπόμενοι πολλὰ κάμπτονται καὶ συγκλῶνται, ὥσθ' ὑγιὲς οὐδὲν ἔχοντες τῆς διανοίας εἰς ἄνδρας ἐκ μειρακίων τελευτῶσι, δεινοί τε καὶ σοφοὶ γεγονότες, ὡς οἴονται. Καὶ οὗτοι μὲν δὴ τοιοῦτοι, ὦ Θεόδωρε· τοὺς δὲ τοῦ ἡμετέρου χοροῦ πότερον βούλει διελθόντες ἢ ἐάσαντες πάλιν ἐπὶ τὸν λόγον τρεπώμεθα, ἵνα

Digitized by Google

μὴ καί, ὃ νυνδὴ ἐλέγομεν, λίαν πολὺ τῇ ἐλευθερίᾳ καὶ μεταλήψει τῶν λόγων καταχρώμεθα;

Θεόδωρος. Μηδαμῶς, ὦ Σώκρατες, ἀλλὰ διελθόντες. Πάνυ γὰρ εὖ τοῦτο εἴρηκας, ὅτι οὐχ ἡμεῖς οἱ ἐν τῷ τοιῷδε χορεύοντες τῶν λόγων ὑπηρέται, ἀλλ' οἱ λόγοι ἡμέτεροι ὥσπερ οἰκέται, καὶ ἕκαστος αὐτῶν περιμένει ἀποτελεσθῆναι ὅταν ἡμῖν δοκῇ· οὔτε γὰρ δικαστὴς οὔτε θεατὴς ὥσπερ ποιηταῖς ἐπιτιμήσων τε καὶ ἄρξων ἐπιστατεῖ παρ' ἡμῖν.

Thème grec pour le 23 mai 1929.

L'avenir de la science.

Sitôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la physique, et que, commençant à les éprouver en diverses difficultés particulières, j'ai remarqué jusques où elles peuvent conduire, et combien elles diffèrent des principes dont on s'est servi jusques à présent; j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer, autant qu'il est en nous, le bien général de tous les hommes; car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie, et que, au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique par laquelle connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement qui nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature: ce qui n'est pas seulement à désirer pour l'invention d'une infinité d'artifices qui feraient qu'on jouirait sans aucune peine des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent, mais principalement aussi pour la conservation de la santé.....

DESCARTES.

Thème latin

CERTIFICAT DE LATIN

A remettre à M. Boulanger le 24 mai; correction le 31 mai.

« Mais c'est à la charge, mon cher Terentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon ouvrage et que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous nous devons mutuellement entre amis. » Ainsi parle Longin et il nous donne ici, par son exemple, un des plus importants préceptes de la Rhétorique, qui est de consulter nos amis sur nos ouvrages et de les accoutumer de bonne heure à ne nous par flatter. Horace et Quintilien nous donnent le même conseil en plusieurs endroits et Vaugelas, le plus sage, à mon avis, des écrivains

Digitized by Google

de notre langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il y a de meilleur dans ses écrits. Nous avons beau être éclairés par nous-mêmes, les yeux d'autrui voient toujours plus loin que nous dans nos défauts et un esprit médiocre fera quelquefois apercevoir un habile homme d'une méprise qu'il ne voyait pas. On dit que Malherbe consultait sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois chez lui une vieille servante qu'il avait et à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies: et il m'assurait que, quand des endroits de plaisanterie ne l'avaient pas frappée, il les retouchait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient point.

Boileau, Réflexions sur Longin, I.

Version latine.

AGRÉGATION.

A remettre à M. Boulanger le 16 avril; correction le 23 avril.

Priusquam consules redirent Romam, M. Fuluius proconsul ex Aetolia redit; isque ad aedem Apollinis in senatu cum de rebus in Aetolia Cephallaniaque ab se gestis disseruisset, petit a patribus ut aequum censerent, ob rem publicam bene ac feliciter gestam et diis immortalibus honorem haberi juberent et sibi triumphum decernerent. M. Aburius tribunus plebis, si quid de ea re ante M. Aemilii consulis aduentum decerneretur, intercessurum se ostendit: eum contra dicere uelle, proficiscentemque in prouinciam ita sibi mandasse, ut ea disceptatio integra in aduentum suum seruaretur. Fuluium temporis jacturam facere: senatum etiam praesente consule quod uellet decreturum. Tum M. Fuluius: si aut simultas M. Aemilii secum ignota hominibus esset, aut quam is eas inimicitias impotenti ac prope regia ira exerceret, tamen non fuisse ferendum absentem consulem et deorum immortalium honori obstare et meritum debitumque triumphum morari, imperatorem rebus egregie gestis uictoremque exercitum cum praeda et captiuis ante portas stare, donec consuli ob hoc ipsum moranti redire Romam libitum esset. Verum enim uero cum sint nobilissimae sibi cum consule inimicitiae, quid ab eo quemquam posse aequi expectare, qui per infrequentiam furtim senatus consultum factum ad aerarium detulerit, Ambraciam non uideri ui captam, quae aggere ac uineis oppugnata sit, ubi, incensis operibus, alia de integro facta sint, ubi circa muros supra subterque terram per dies quindecim pugnatum, ubi a prima luce, cum jam transcendisset muros miles, usque ad noctem diu anceps proelium tenuerit, ubi plus tria milia hostium sint caesa. Jam de deorum immortalium templis spoliatis in capta urbe qualem calumniam ad pontifices attulerit! Nici Syracusarum ceterarumque captarum ciuitatium ornamentis urbem exornari fas fuerit, in Ambracia una capta non ualuerit belli jus. Et patres conscriptos orare et ab tribuno petere ne se superbissimo inimico ludibrio esse sinant.

Digitized by Google

Thème latin

AGRÉGATION.

A remettre à M. Boulanger le 30 mai; correction le 6 juin.

On abuse quelquefois beaucoup de ce reproche de pédanterie et souvent on y tombe en l'attribuant aux autres. La pédanterie est un vice d'esprit et non de profession et il y a des pédants de toutes robes, de toutes conditions et de tous états. Relever des choses basses et petites, faire une vaine montre de sa science, entasser du grec et du latin sans jugement, s'échauffer sur l'ordre des mois attiques, sur les habits des Macédoniens et sur de semblables disputes de nul usage, piller un auteur en lui disant des injures, déchirer outrageusement ceux qui ne sont pas de notre sentiment sur l'intelligence d'un passage de Suétone ou sur l'étymologie d'un mot, comme s'il s'agissait de la religion et de l'Etat, vouloir faire soulever tout le monde contre un homme qui n'estime pas assez Cicéron comme contre un perturbateur du repos public, ainsi que Jules Scaliger a tâché de faire contre Erasme, s'intéresser pour la réputation d'un ancien philosophe comme si l'on était son proche parent, c'est proprement ce qu'on peut appeler de la pédanterie. Mais il n'y en a point à entendre ni à expliquer des mots artificiels assez ingénieusement inventés et qui n'ont pour but que le soulagement de la mémoire, pourvu qu'on en use avec les précautions que l'on a marquées.

Logique de Port-Royal, Premier discours.

Version latine

(CERTIFICAT D'ÉTUDES LATINES)

(*à remettre à M. Grenier le* 14 *mai*).

Ex industria Senecam in omni genere eloquentiae distuli propter vulgatam falso de me opinionem qua damnare eum et invisum quoque habere sum creditus. Quod accidit mihi dum corruptum et omnibus vitiis fractum dicendi genus revocare ad severiora judicia contendo. Tum autem solus hic fere in manibus adolescentium fuit. Quem non equidem omnino conabar excutere sed potioribus praeferri non sinebam quos ille non destiterat incessere, cum diversi sibi conscius generis placere se in dicendo posse, quibus illi placent, diffideret. Amabant autem eum magis quam imitabantur tantumque ab eo defluebant, quantum ille ab antiquis descenderat. Foret enim optandum, pares ac saltem proximos illi viro fieri. Sed placebat propter sola vitia et ad ea se quisque dirigebat effingenda quae poterat, deinde cum se jactaret eodem modo dicere, Senecam infamabat. Cujus et multae alioqui et magnae virtutes fuerunt, ingenium facile et copiosum, plurimum studii, multa rerum cognitio, in qua tamen aliquando ab his, quibus inquirenda quaedam mandabat, deceptus est. Tractavit etiam omnem fere studiorum materiam. Nam

Digitized by Google

et orationes ejus et poemata et epistolae et dialogi feruntur. In philosophia parum diligens, egregius tamen vitiorum insectator fuit. Multae in eo claraeque sententiae, multa etiam morum gratia legenda sed in eloquendo corrupta pleraque atque eo perniciosissima quod abundat dulcibus vitiis. Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio. Nam si aliqua contempsisset, si partem non concupisset, si non omnia sua amasset, si rerum pondera minutissimis sententiis non fregisset, consensu potius eruditorum quam puerorum amore comprobaretur.

(QUINTILIEN, *Inst.*, *Orat.*, X, 1. 125-131.

Langue et littérature françaises

Dissertation française (licence)

à remettre à M. Gillot.

Définir le point de vue religieux, politique et littéraire de Voltaire, d'après les *Lettres anglaises*.

Thème allemand.

(A remettre à M. Spenlé, le 16 mai)

Houdon ne serait qu'un ouvrier prestigieux, si, en restituant les os, les nerfs et les muscles de l'animal humain, il n'avait su restituer aussi le caractère, la conscience, hôtes invisibles et pourtant essentiels animateurs de la chair. C'est tout le problème de l'art du portrait que de faire affleurer sur les réalités anatomiques d'un visage les réalités supérieures de la pensée incarnée. Au delà de la transcription du plus habile copiste commence ce système dont la divination seule fait l'artiste. Personne n'a mieux résolu l'énigme et éclairé l'arcane que le simple Houdon, insoucieux de toutes théories.

Ceux qui aiment et comprennent la sculpture peuvent, en étudiant ses bustes, goûter des joies spéciales, à peu près indicibles comme toutes celles que donne le sens de la matière. On ne peut guère traduire en mots ce que ressent un amateur de porcelaines chinoises quand il les tâte en closant les yeux; et il n'est pas plus aisé de rendre verbalement le plaisir d'un passionné de modelage lorsqu'il examine la manière dont Houdon traite une prunelle, poursuit les sinuosités d'une lèvre, les méandres d'une veine ou d'une ride, ou montre par les subtils fléchissements d'un certain plan dans une joue le hiatus caché que causa la disparition d'une dent. Ce sont là des satisfactions réservées à un petit nombre d'hommes initiés aux problèmes de la plastique et de la ressemblance. Mais ce qui appartient à tous, c'est le caractère et l'âme. C'est l'évidence du génie physionomique. Nous n'avons pas vu avec nos yeux les êtres que Houdon a représentés et pourtant nous sommes sûrs qu'ils furent tels, nous les reconnaissons, ils vivent parmi nous pour toujours. Nous savons dès le premier regard que Voltaire, Diderot,

Digitized by Google

Mirabeau ou La Fayette ne pouvaient pas être autrement. Ces bustes certifient leurs goûts, leurs aspirations, leurs passions, leurs tares: tout ce que nous ont appris leurs écrits, leurs actes, leur biographie est là confirmé, et quand une nuance de l'expression a pu déconcerter, la découverte d'un document inédit, nous prouvera tôt ou tard que cette nuance, notée par l'artiste, était l'effet d'une vérité anticipatrice.

Toute séance de portrait est un duel où le modèle se défend avec quelque hypocrisie: devant un homme de la perspicacité de Houdon, la défense est vaine, il faut livrer tout de soi au dialecticien et au confesseur. Nous ne doutons pas, en présence de ces oeuvres criant la vérité. Dans l'atelier du solitaire se sont succédé pendant soixante ans des êtres qui, de par leurs fonctions sociales, déguisaient leur pensée à leurs familiers comme à la foule, et nourrissaient de vastes ambitions. Mais lui, le fils de plébéiens, le calme petit bourgeois, il les a tenus sous son regard intense et par le droit souverain de l'art, il les a scrutés et possédés. Quand il en était las, il modelait ses trois fillettes pour sa propre joie: il continuait d'élucider l'énigme de la vie dans cette jeune chair issue de la sienne, et il créait des chefs-d'oeuvre, où l'on sent frémir toute la tendresse de son coeur. Avec quelle suavité ce modeleur de rois, de chefs, de tribuns, a su définir la blandice d'une moue enfantine, d'une boucle de cheveux ramenée sur un front, la gracilité de ce petit poème qu'est une oreille d'enfant! Dans ces images de Sabine, de Claudine et de Jeanne-Ange, le génie qui a tant scruté les hommes s'abandonne à son tour, il nous entr'ouvre enfin son intimité.

Camille MAUCLAIR.

Version italienne pour le 16 mai.

Machiavel, *Istorie fiorentine*, libro 3, cap XIII, de «Se noi avessimo» à «Duolmi bene».

Version italienne pour le 30 mai.

Congiura dei Pazzi. Machiavel, *Istorie fiorentine;* libro 8, cap. VI.

HISTOIRE DU MOYEN-AGE.

Exercices de diplomatique.

985, 30 décembre — Metz.

Charte de l'évêque de Metz, Adalbéron II, pour l'abbaye St-Pierre de Senones.

ORIG.: Arch. depart. Vosges, II H 1.
EDIT.: *Gallia Christiana*, XIII, instr. col. 453 (sous la date de 938).

Digitized by Google

In nomine Dei aeterni et salvatoris nostri Jesu Christi Adelbero divina sufragante misericordia sancte Mediomatrice ecclesiae humilis presul. Agnoscat omnium fidelium nostrorum presentium scilicet et futurorum successorum nostrorum industria quod Rambertus venerabilis abbas una cum omni congregatione beati Petri apostolorum principis Senoniensis monasterii nostram adiit clementiam deprecando ut quod predecessores nostri de rebus Sti Stephani eidem cenobio contulerunt et benigne in futuro permansurum statuerunt scilicet ecclesiam. I. sitam in villa nuncupante Episcopivilla in comitatu Albinse cum mansis. VIIII. ad eandem pertinentibus; insuper etiam decreverunt ut, si quis ex familia beati Petri uxorem ingenuam almi prothomartiris Stephani duxerit filios filiasque procreaverit, censum cum omni servitio eidem prefato monasterio conferant. Icirco nos pro divino intuitu vel anime nostre remedio seu pro eterna retributione renovamus manuque propria firmamus atque ad usus illorum conferre et conservare decernimus obsequentes antecessorum nostrorum decreta.....statuerunt et salubriter firmaverunt sine aliqua distratione feliciter et inviolabile permanere cupimus. Et ut firmum inconvulsumque per futura tempora maneat assensum prebemus atque per hoc nostre confirmationis decretum sollerter corroboramus quatinus liberius in ipso sacro loco deinceps Deo militent et pro nobis devotissime eis exorare delectet. Supplex itaque expostulo atque obnixe piam successorum meorum deprecor industriam ut sicut ipsi sua illibata volunt et permaneant..... ita pie a nobis promulgata temere minime presumant dissolvere constitut (a), ut participato mecum remunerationis denario a patre familias in judicio et constituens et constituta servans pari aeternaliter gaudeamus tripudio. Et ut hoc nostrae auctoritatis atque augmentionis decretum inconvulsam aevis temporibus obtineat firmitatem manu propria illud superius firmavimus fidelium quoque nostrorum manibus hoc ipsum roborari pariter jussimus. Actum Metis puplice (sub die) III Kalendas januarii Anno III regnante Ottone rege feliciter indiccione X (III).

Signum domni Adelberonis gloriosi pontificis qui hanc notitiam fieri jussit.

+ Beatricis, ducis
+ Zendebaldi comitis palatii
+ Warneri abbatis
+ Item Warneri
+ Stephani primicerii *(Locus sigilli)*
+ Gibuini decani
+ Wigerici cantoris
+ Wigerici custodis.

Ego Latbaldus advicem Lotharii cancellarii scripsi atque recognovi.

Digitized by Google

HISTOIRE ANCIENNE

EPIGRAPHIE LATINE

Inscriptions militaires

1) Dessau, 2188

HERCVLI MACVSANO
OB REDITVM DOMINI NOSTRI
M · AVRELI · ANTONINI · PII
FELICIS · AVG · EQVITES · SINGVLARES
ANTONINIANI · EIVS · CIVES
BATAVI · SIVE · THRACES · ADLECTI
EX · PROVINCIA · GERMANIA
INFERIORI · VOTVM · SOLVERVNT
LIBENTES · MERITO · III KAL · OCT
IMP · D · N · ANTONINO · AVG · II · ET
TINEIO · SACERDOTE · II · COS

2) C. I. L. VI, 3308

D · M
VLPI · TITI · EQ · SING · AVG · N
TVR · EMERITI · NAT · BOIVS · VIX
ANN · XXXV · MIL · ANN · XVI · AL
LECT · EX · ALA I THR · EX ' PANN
SVP · VLPIVS · FELICIO · PATER
ET · HER · ET · SEPTIM · PROVINCIA
LIS · ET · MARCELLINVS · VERVS
HER · B · M · F · CVRANTE · C · CESTIO
SEVERO · VET · AVG · N

3) C. I. L. VIII, 2634

DEO
MARTI MILITIAE
POTENTI STATVAM
IN HONOREM LEG
III AVG · VALERIANAE
GALLIENAE VALERIANAE
SATTONIVS IV
CVNDVS P · P · QVI
PRIMVS LEG · RENO
VATA APVT AQVI
LAM VITEM POSV
IT VOTVM DEDIT
DEDICANTE
VETVRIO VETV
RIANO VC LEG
AVGGG · PR PR

4) Dessau, 2350

IN · H · D · D · PRO
SALVTE · IMP · SEVERI
ALEXANDIRI · AVG · DEO
APOLLINI · DYSPRO · LV ' S
OLIQ · DE · MILITES · LEG
XXXV · V V P · F · SVB · CVRA
AGENT · T · F · APRI · COM
MODIANI · LEG · AVG · P · P · ET
CANNVTI · MODESTI · LEG
LEG · SEPT · MVCATRA
IMAG · ET · SEPT · CALLVS
ET · SEPT · MVCATRA · ET
SEPT · DEOSPOR · ET · SEPT
SAMMVS · ET · SEPT · MVCATRA
CANDIDATI · V · S · L · M ·
MAXIMO · IT . ET · AELIANO · COS .

5) C. I. L. VIII, 2975

D M
M · SILI · M · F · QVIR
FAVSTI · AM · MIL ·
LEG · III · AVG
DEF · IN · PARTHIA
VIX · AN · XXXXI
FRATRI · PIENTISSIM
L · SILIVS · RVFINVS · SIG
LEG · III · AVG · ET · SILIVS
QVIETVS · MIL · LEG · EIVS

6) Ibid. 2465

I · O · M · IVN · REG · MIN
MARTI · VICT · AVGGg
PRO SALVTE
IMPP · L · SEPTIMI · SE
VERI · PII · ET · M · AVRELI
ANTONINI · AVGG · ET
p · sept · getae VEXILL
leg · iii · aug · P · V · MO
RANS · IN · PROCINCT
CVR . AEMILIO EMERITO
DEC · AL · I · PAN · SATVR
NI · ET · GALLIO · COS · V̄ · N
MAIAS · V · S ·

Digitized by Google

7) Ibid. 2528

GENIO · LAMBAESIS
PRO · SALVTE
IMPP · CAESS · L · SEPTIMI
SEVERI · PERTINACIS · AVG
ET · M · AVRELI ANTONINI
AVG · FE[LIC · PAR · BR · GER · MAX]
AVG · ET · IVLIAE · AVG · MA
TRI AVG N · ET CASTROR
DEDICANTE · Q · ANICIO · FAVS
LEG. AVGG · PR · PR · C V CoS DES
L · BAEBIVS · FAVSTIA
NVS SIG · LEG · III · AVG · P · V ·
L · BAEBI · FELICIS · VET · EX
SIGNIFERO FILIVS
VOTVM SOLVIT

8) Ibid. 2675

DEO · SOL · IN
VICTO · MI
THRAE
M · AVREL
M · F · SERGI
A . CARNV
NTO · SABI
NVS · PRAE
FECT · LEG ·
III · AVG · P · V
MAXIMI
NIANAE V · S · L · M

9) C. I. L. XIV, 2255

IMP · CAES · L · SEPT · SEVER · PII · PERT · AVG · ET · IMP · CAES ·
M · AVREL · ANT · PII · FELIC · AVG · PARTH · MAX · BRITANN ·
MAX · P · P · ET · IVLIAE · AVG · MATRI · AVG · N · ET · SENAT · ET · PA
TRIAE · ET · CASTR · MINERV · AVG · SACR · DASIMIVS
FIRMINVS · CORN · LEG · ET · AVR · VICTORIN · ACTAR ·
CVM · IMM · LIBR · ET · EXACTIS · VOT · M · F ·

10) C. I. L. VI, 2440

DIIS · MANIBVS
L · NAEVI · L · F · CAM · PAVLLINI
EVOC · AVG
MILITAVIT · IN · CHO · I · PR · EQVES
OPTIO · EQVITVM
CORNICVLAR · TRIBVNI
MILITAVIT · IN · CALIGA · ANN · XVI
EVOCATVS · FVIT · ANN III
L · PESSEDIVS · AGILIS · EVOC · AVG
AMICO · OPITIMO · FECIT

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Géographie Universelle, publiée sous la direction de P. VIDAL DE LA BLACHE *et* L. GALLOIS, in-4°, Paris, Armand Colin. T. XV, par Pierre DENIS; 2 vol., 210 et 269 p., 89 fig., 82 p..., 2 cartes hors texte: 1927 — T. XIV, *Mexique et Amérique Centrale,* par Max SORRE; 234 p., 48 fig., 48 pl., 1 carte hors texte, 1928 — T IX: *Asie des Moussons,* par Jules SION: *Première partie: Chine, Japon;* 272 p., 43 fig., 48 pl., 1 carte hors texte; 1928.

La publication de la *Géographie Universelle* se poursuit avec tant de régularité et de promptitude, que les comptes rendus ont peine à se tenir au même pas. Nous réunirons aujourd'hui, dans une même notice, quatre volumes, et l'Amérique avec l'Asie.

L'Amérique du Sud est probablement une des régions du globe les moins faciles à décrire. Encore fort mal connue dans certaines de ses parties, elle présente, par surcroît, dans les formes du terrain, le climat, les genres de vie, une complexité qui aisément surprend et déconcerte. Des civilisations très différentes s'y sont succédé , tantôt se détruisant l'une l'autre, tantôt se superposant ou se mélangeant. Enfin plusieurs des sociétés qui composent aujourd'hui cette foule humaine subissent, sous nos yeux, des transformations incessantes et très rapides, dont le contrecoup, naturellement, se fait sentir sur l'habitat et même le paysage. Par bonheur M. Denis ne connaît pas le pays seulement par les livres. Ses deux volumes s'inspirent constamment d'une expérience directe des hommes et des lieux. Ils sont profondément instructifs. Le seul tort de l'auteur est sans doute de ne pas avoir fait la part assez large à l'ignorance de son public. Très détaillé, bourré de noms propres qu'il n'est pas toujours commode d'indentifier sur les cartes, trop morcelé surtout, l'exposé, qui, dans chacune de ses parties, prises à part, conserve toujours une parfaite clarté, n'en est pas moins, en son ensemble, assez difficile à suivre. Le lecteur y puisera beaucoup d'indications précises et intelligentes sur le peuplement, les routes, la vie humaine en un mot, — mais à une condition: prendre la peine de grouper lui-même des indications que le livre ne fournit guère qu'à l'état de fragments. Une vision par masses semble pourtant indispensable à toute oeuvre de synthèse (1).

(1) On regrettera que, selon une habitude trop répandue dans les ouvrages français, l'index ne retienne que les noms propres. Des mots tels que *blano, sertao,* etc., auraient dû y trouver place.

Digitized by Google

Le livre de M. Max Sorre sur le Mexique, l'Amérique Centrale et les Antilles frappe tout d'abord par le sérieux du travail, le souci, qui se marque à chaque pas, d'information exacte et de description précise. L'auteur est parvenu à donner avec beaucoup de force le sentiment de l'extrême variété qui caractérise, dans ses différentes régions, l'Amérique du Nord tropicale. La part des sociétés indigènes est, à juste titre, faite beaucoup plus large que dans les volumes de M. Denis où elle semblait, par endroits, un peu mince. Naturellement, dans l'étude de la vie humaine contemporaine, l'action des Etats-Unis apparaît presque partout; leur pénétration est décrite d'une façon très intéressante (excellentes indications, notamment, sur l'activité, si curieuse, de l'*United Fruits Company*); peut-être aurait-on pu souhaiter une analyse plus poussée des éléments sociaux qui sont les agents de cette conquête économique et, parfois, politique: à quels milieux appartiennent les immigrants américains? immigrants temporaires, ou non? quelles forces sociales, au juste, sont derrière eux? La liaison économique des Antilles Anglaises avec le Canada est mise en lumière avec beaucoup de pénétration. En revanche, la constitution agraire du Mexique, où coexistent de façon si instructive le grand domaine quasi seigneurial et la petite propriété, est un peu maigrement traitée. Ça et là, on relève quelques affirmations d'un déterminisme géographique certainement trop rapide. Vaut-il la peine de se demander si la civilisation aztèque était capable d'évolution? Je n'en suis pas persuadé; mais ce dont je suis sûr c'est que l'idée de Reclus, selon laquelle «le caractère continental» de cette civilisation «la privait de facultés de renouvellement» ne mérite que d'être passée sous silence (1).

M. Jules Sion doit consacrer à l'Asie des Moussons deux volumes. Le premier, qui vient de paraître, apporte l'étude générale — physique et humaine — et deux études régionales: Chine, Japon. Il se lit, d'un bout à l'autre, avec un intérêt qui ne faiblit pas. Effet d'un don littéraire des plus remarquables — peut-être faudrait-il dire plus généralement d'un don esthétique, car ce n'est sans doute pas un hasard si l'illustration de ce volume se distingue, entre toutes, à la fois par sa valeur expressive et sa beauté? Oui, certes; mais, visiblement, ce bonheur dans la forme n'est que le signe de qualités, plus profondes, d'intelligence et d'intuition. La description des genres de vie — soit dans l'exposé d'ensemble, soit dans les études de détail — témoigne, en particulier, d'un sentiment extrêmement fin de la vie sociale et d'une rare justesse de touche. Constamment, le développement amenait, par la force même des choses, les problèmes de causalité les plus difficiles: dans l'explication des caractères singuliers qui marquent les sociétés d'Extrême-Orient, quelle part accorder ou refuser aux facteurs proprement géographiques? M. Sion, avec raison, est bien loin de négliger l'action des phénomènes physiques: voyez ses observations sur l'influence exercée par l'instabilité du climat

(1) La carte du site de Mexico (p. 47) n'est pas très parlante. Une carte des grandes lignes de chemins de fer du Mexique et de l'Amérique Centrale eût été la bienvenue.

Digitized by Google

(p. 21). Mais il a des réalités humaines une connaissance trop sûre pour ignorer le poids dont pèsent sur les groupes sociaux les habitudes traditionnelles — historiques, voire préhistoriques — et les représentations sentimentales ou religieuses (cf, par exemple, p. 38, 53, 215). Et il a trop de tact aussi pour vouloir, à tout prix, tout expliquer. Il sait se contenter au besoin d'indiquer, d'un trait délicat, quelles sont les voies fausses où la recherche des causes ne saurait, sous peine d'erreur, s'engager et les chemins plus sûrs qui, peut-être, mèneront un jour au but. Ainsi son livre n'informe pas seulement; il suggère et fait surgir les questions. Je ne citerai qu'un exemple: à voir la négligence où l'agriculture chinoise, obstinément, laisse l'élevage, on se prend à penser que la collaboration, en Europe, du champ et de la prairie ou pâture, si familière à nos yeux qu'elle a fini par nous paraître toute naturelle, pose, elle aussi, un problème historique et des plus graves. C'est le propre des livres vraiment intelligents que de contraindre le lecteur à réfléchir, et non pas seulement sur leur sujet propre. Marc BLOCH.

WILD FRIEDRICH. *Die englische Literatur der Gegenwart seit* 1870; *Drama und Roman.* Dioskuren-Verlag, Wiesbaden 1928. 403 pages, 10 M.

C'est ici l'un des ouvrages allemands pour lesquels l'on éprouve plus de gratitude peut-être que de profonde admiration, le fruit d'une longue patience qui n'est évidemment pas de toute nécessité du génie. L'auteur nous donne un catalogue, un catalogue méthodique d'ailleurs, de cette énorme production qui fait du drame et surtout du roman anglais de ces cinquante dernières années des genres si malaisés à bien connaître. On peut comparer cet ouvrage à celui de Harold Williams, par exemple, ou à la bibliographie de Rickert et Manly; on sera étonné de l'ampleur et de la précision que M. Wild a su donner à ses investigations. Après une introduction où, non sans quelque artifice, il essaie de justifier en ce qui concerne son sujet la date choisie par les éditeurs comme point de départ des histoires qu'ils publient, il nous présente, groupés chaque fois sous une dizaine de rubriques, tous ces drames, ces romans de la première et de la seconde période (1870-1900-1925 environ), dont il offre non seulement les titres, mais avec quelques indications sur l'origine des auteurs quelques lignes de résumés. Aucun des contemporains dont le nom vient aussitôt à l'esprit ne me semble manquer à cette revue imposante — ni Forster, ni Lawrence, ni même (quoique si peu remarqué généralement) Montague. C'est plutôt pour l'avant-dernière période que l'on entreverrait quelques lacunes: et par exemple les noms de Rhoda Broughton et de «John Halsham» (Forrester Scott) me paraîtraient mériter de figurer ici, chacun pour des raisons différentes et des mérites inégaux. Mais on ne saurait être complet avec un programme aussi généreux, comme on ne saurait éviter, dans un pareil essai de classement, des rapprochements parfois singuliers (Kipling ne figure-t-il pas entre Montague et Jerome K. Jerome?). Peu importe, et le livre fait grand honneur au souci nouveau qui tourne vers la littérature nouvelle tant d'efforts universitaires d'outre-Rhin. A. KOSZUL.

Digitized by Google

Mc KERROW, Ronald B. *An introduction to bilbiography for literary students.* Clarendon Press, Oxford, 1927. XVI, 360 pages, 18 sh.

Le titre de cet ouvrage peut induire en erreur: il ne s'agit pas ici de «bibliographie» au sens où les «étudiants de littérature» l'entendent d'ordinaire; il s'agit de la technique de la production du livre, de tout l'appareil matériel — papier, typographie, gravure, reliure — d'où le livre sort. Et c'est dire que le bibliophile et le bibliothécaire se trouveront ici plus que l'étudiant de littérature en terrain familier. Mais justement c'est l'une des originalités de la critique savante d'outre-Manche d'avoir en ces vingt ou trente dernières années insisté sur l'utilité, sur la nécessité souvent, d'une étude attentive de tout ce matériel, pour l'histoire des «lettres». Et s'il est vrai qu'en France nous avons accordé trop peu d'estime à ce genre de considérations, on ne saurait trop remercier M. Mc Kerrow de l'exemple qu'il nous donne. Reprenant des notes publiées en 1913 dans les *Transactions of the Bibliographical Society*, il a accumulé ici une masse prodigieuse de renseignements dont nous ne trouverions qu'à peine l'équivalant en compulsant chez nous les ouvrages des Rouveyre, des Maire, des Mortet, *et tutti quanti.* Tympans et frisquettes, vergeures et pontuseaux; réclames et signatures, galées et frottons, tous les mystères de l'art de Gutenberg sont ainsi passés en revue, et la longue expérience de l'auteur glisse à chaque instant dans un exposé qui, sans cela, pourrait paraître aride le cas significatif qui éclaire ces considérations générales. S'il est permis de demander davantage à qui nous donne déjà tant, on pourrait exprimer le voeu que dans la nouvelle édition de l'ouvrage qu'on peut prévoir, M. Mc Kerrow traduise plus systématiquement les termes techniques dont il se sert (il le fait à l'occasion, p. 82 n. 3, par ex.), qu'il cite p. 111 le cas des gravures du *Ship of Fools*, qu'il donne dans son chapitre sur le papier la reproduction du curieux intérieur d'atelier qu'on trouve dans cet Amman, à qui une autre vue serait avantageusement empruntée lorsqu'il s'agit d'expliquer la disposition de la frisquette, etc. Tout lecteur qui en sentira la tentation, pourra insinuer dans ce recueil quelque petite observation personnelle de ce genre — qui d'ailleurs ne fera neuf fois sur dix que confirmer celles de notre auteur: c'est ainsi que, complétant ce qui est dit, pages 73 et 188,, des interruptions initiales dans la série des signatures, on pourrait citer le cas des *Fables and Stories moralized* de l'Estrange (1699), où, suivant le double cahier in-folio de l'avertissement au lecteur, sans aucune réclame, A et A2, vient en deux cahiers simples, signés a et b, sur papier portant deux filigranes distincts, avec réclame annonçant le premier cahier double du texte B et B2, la table alphabétique — évidemment postérieure de composition au reste du livre, sinon à l'avertissement lui-même.

On peut estimer aussi que si sur les méthodes de production M. Mc Kerrow nous donne tout, et plus que tout ce qui a chance d'être vraiment utile à l'historien des lettres, il y aurait peut-être beaucoup à dire, beaucoup à chercher encore, sur les méthodes de vente et de publication — sur le procédé des souscriptions, sur les annonces, sur les vieilles

Digitized by Google

bibliothèques «circulantes». Enfin, il serait souhaitable qu'une nouvelle refonte de ces notes érudites vaille un jour à l'ensemble une ordonnance plus logique, et en fasse plus agréable la lecture d'affilée. Mais tel qu'il est, cet ouvrage est des plus précieux à consulter; c'est un manuel de bibliologie, sinon de bibliographie, qui devrait être dans toutes nos bibliothèques. A. KOSZUL.

L. M. BUTLER. *The Saint Simonian religion in Germany, A study of the Young German Movement.* Un volume in 8° de XIII — 446 pages (4 planches) Cambridge, at the University Press, 1926.

Cet important ouvrage se place au premier rang de ceux qui ont commémoré le centenaire de Saint-Simon (1825). Conçu un peu à l'instigation du professeur J. G. Robertson de Londres, ce qui déjà le recommande, il est très bien informé des travaux, français ou autres, sur le Saint Simonisme, comme aussi de toute la *littérature* concernant les auteurs allemands qu'il étudie : il a notamment un mot aimable pour la *french acuteness* de M. Henri Lichtenberger : critique de Heine. Il remet en lumière bien des choses presque ignorées — des gens presque oubliés, aussi. Heine a pour compagnons ici non seulement Gutzkow, mais Théodore Mundt avec la pauvre Charlotte Stieglitz, et Laube, et Wienbarg. Quelques longueurs dans l'analyse psychologique, d'ailleurs intéressante et ferme, peut-être un excès de division parfois, et des répétitions dans la déduction des idées (p. 154,166). Mais l'ensemble est vivant, direct, en très grande partie neuf, et la présentation excellente[1]). Même lorsqu'il étadie un auteur de quatrième ordre — c'est le cas pour Mundt, et M. Butler ne le cache pas — la biographie du moins devient intéressante, les analyses de romans, en fonction de la vie de l'auteur, ont leur rôle dans la marche de ce drame heurté, noir et navrant, qu'est le timide apostolat Saint-Simonien outre Rhin ; et les plus médiocres ont si durement souffert des brutalités officielles, qu'on les prend en pitié, eux et leur folle chimère — moins généreuse souvent, moins pure même, que celle du Saint Simonisme français.

La première partie *(Saint-Simon et le Saint-Simonisme)* n'apprendra pas grand chose à des lecteurs français, mais elle avait sa raison d'être. La seconde, *(Le Saint-Simonisme en Allemagne)*, apporte des informations précises et fort utiles : presse, brochures, état de l'opinion remarquablement renseignée malgré quelques erreurs, mais assez peu sympathique en somme, sauf au côté négatif de la doctrine : la foi protestante prémunit le public ; l'éducation philosophique aussi, en partie ; cela, bien que beaucoup de littérature Saint-Simonienne passe le Rhin, et que nombre de voyageurs allemands en France aillent voir rue Taitbout : « L'Allemagne écoute à la porte, mais avec peur et dégoût ». Boerne reste à peu près en dehors de la question ; et c'est dommage. Mais les Varnhagen — (moins qu'on n'a dit) — Rahel surtout, et cet étrange prince de Pückler-Muskau, son disciple, ont leur office, important quoiqu'un peu en marge. D'autres femmes seront

[1]) Je n'ai aperçu qu'un lapsus : p. 417 « la tristesse du chair. »

Digitized by Google

d'actives courtières en Saint-Simonisme : Bettina von Aruim, à son insu peut-être, — et elle n'est plus jeune —, Charlotte Stieglitz, etc.

Mais HENRI HEINE est la figure centrale, et M. Butler fait d'abord une étude serrée et attachante de ses relations personnelles avec les Saint Simoniens, bien que les documents soient rares et Heine lui même assez réticent. Le Saint Simonisme contribue à l'attirer à Paris ; d'accord avec Bazard plutôt, mais plus en sympathie avec Enfantin, il semble avoir évité de prendre ouvertement parti ; il suit toute la crise, mais en dit peu de chose : l'espoir qu'Enfantin fondait sur son apostolat en Allemagne est déçu ; l'enthousiasme d'avant Paris semble tomber assez vite : si Heine se tait, c'est peut-être surtout par reconnaissance pour un accueil chaleureux, et par amitié. Pourtant son *Allemagne* est écrite à la demande d'Enfantin, un peu sous son influence. Sur le tard, il dira leur fait aux derniers Saint-Simoniens. M. Butler retrace toute l'histoire de cette querelle et en donne les causes. Ce nouveau protestant qui prétend ne devoir son panthéisme qu'à Hegel, semble avoir retenu de Saint-Simon (comme de Spinoza) plus qu'il ne dit ou ne croit, si peu qu'il ait souci de coordonner ses idées philosophiques ou religieuses. Sa philosophie progressiste de l'histoire, sa théorie de l'art, sa proclamation de la « réhabilitation de la chair », ne peuvent pas ne point faire songer au Saint-Simonisme. Disciple d'ailleurs distant, très personnel et subjectif, partagé entre Saint-Simon et Hegel dont il subit l'ascendant à deux reprises, contre qui il se rebelle, et cherchant dans le souvenir des imaginations Saint-Simoniennes, plus tard peut-être qu'on ne l'a cru, quelque « espérance de salut ».

LAUBE est attiré surtout par le côté socialiste de la doctrine, et les théories relatives aux femmes. Sans se décider tout d'abord à aller jusqu'en France, il s'informe des Saint-Simoniens à travers les hasards d'une vie inquiète, traquée, et leur devra « la seule période ou il ait eu quelque chose comme une vision spiritualiste de la vie ». Il est à Paris en 1839, en 1847, bien tard pour devenir Saint-Simonien ; et il a depuis longtemps commencé la série des désaveux. Comme écrivain, il se désintéresse de l'aspect religieux de la théorie, pour n'user que du thème sur les femmes et l'émancipation de la chair. L'influence de Heine, très forte en lui, s'allie à celle d'Enfantin, qui se perçoit jusqu'assez tard dans ses idées sociales. Son système de vie même est bâti (selon M. Butler) sur le Saint Simonisme, bien que Laube n'en convienne point. La prison, puis la peur, dissiperont ces fumées.

GUTZKOW, après Heine le plus grand des gens de la Jeune Allemagne, ne connait d'abord le Saint-Simonisme que par Carové et les gazettes germaniques. Il semble y voir avant tout (et assez bien) un symptôme de l'esprit du siècle. Il se défendra (vainement) d' y être sympathique. Jusque vers 1833 il en reste à la « période de demi-intérêt » puis, en contact fréquent avec Laube alors enthousiaste Gutzkow, assez peu d'accord avec lui pourtant, est affiré lui aussi par certaines conceptions sociales et . . . féministes des Saint-Simoniens. George Sand aidant sans doute, il plaide lui aussi la cause de la beauté, le l'amour sensuel, sans aller jamais jusqu'à s'intéresser à l'aspect religieux du Saint-Simonisme. Et puis, sur lui aussi quelques

Digitized by Google

semaines de prison font leur œuvre, et Gutzkow n'est plus Saint-Simonien (s'il le fut, et peut-être M. Butler n'en doute-t-il pas assez), il n'est même plus « Jeune Allemagne ».

Le médiocre MUNDT semble, vers 1834, « en état de réceptivité » à l'égard du Saint-Simonisme, qu'il ignore malgré les publications allemandes déjà nombreuses de Veit, Rahel et d'autres, et qu'il découvre peu après, lors d'un voyage à l'étranger. Lui aussi, la réhabilitation de la chair le séduit, Y a t-il dans sa conception de l'histoire, dans ses rêves, dans son zèle chrétien, dans sa réfutation de l'erreur Saint-Simonienne et son désir d'un compromis, autant de Saint-Simonisme que le croit M. Butler ? Ses romans, où l'élément Saint-Simonien est bien mince vraiment, valaient-ils la peine d'être contés en détail ? George Sand, à qui Mundt consacrera toute une étude, n'agit-elle pas sur lui plus que tout autre alors ? En tout cas il tournera bride, et finira le plus bourgeoisement du monde, sans que l'inutile suicide de Charlotte Stieglitz ait éveillé en lui la moindre étincelle de génie. Et pourtant, à ses heures quasi Saint-Simoniennes, vers 1835, il eut quelque chose d'assez grand ; pour M. Butler « le Saint-Simonisme lui a traversé le cœur ; à d'autres, l'esprit seulement. »

Quant à WIENBARG, si peu de temps qu'ait duré sa carrière Saint-Simonienne, il y est allé plus avant que tous les autres de la Jeune Allemagne. Eux visaient à la liberté politique et sociale, et lui à la beauté. Heine fut son maître ; Bazard et Enfantin aussi, pour M. Butler, qui fait assez grand cas de lui, au risque de paraître « partial ». Venu à des conclusions toutes différentes de celles des Saint-Simoniens. Il était parti de prémisses assez voisines, au sujet notamment de l'amour et des femmes. Frappé durement lui aussi, il sut du moins ne pas s'abaisser.

On voit à travers combien de choses périmées ce bon travailleur fait sa trouée et pousse son « étude au microscope ». Il aboutit, fort judicieusement, à restituer au mouvement de la Jeune Allemagne un aspect religieux et social, au moins aussi important, que l'aspect mi-politique, mi-littéraire sous lequel on a coutume de le considérer. Anti-Catholicisme, sorte de néo-mitténarisme naïf, nous en avons vu autant chez nous vers la même date : le phénomène, le reflet du moins, est européen. Théories subvezsives sur le mariage et culte de la chair ont en somme été pris plus au sérieux qu'en France parmi certaines sphères littéraires d'Allemagne. Le Saint-Simonisme a tenté — plus ou moins — quelques esprits d'outre Rhin, non par ce qu'il y avait en lui de socialisme, non par l'industrialisme qui suivit et dont ils se désintéressèrent, mais par ses rêves d'émancipation et certaines apparences de son idée de la beauté.

Au total, une série d'efforts négatifs contre « la tyrannie, la piété, la pruderie et le romantisme de leur temps ». Efforts condamnés à s'écraser contre une réaction violente qui leur vaut au moins, rétrospectivement, quelque sympathie. Et puis, le « mouvement fut sauvé de l'oubli par son association au nom de Heine ».

HENRI TRONCHON.

Digitized by Google

Anthologie de la Poésie hongroise contemporaine. — Version française sous la direction de Béla Pogany; révision de Géo Charles. — Un volume in-16 carré de 215 pages. Paris, Les Ecrivains Réunis, 1927.

Une publication en langue française, c'est une introduction dans la conscience du monde civilisé, dit la Préface. Bon nombre de ces poètes ont vécu à Paris: André Ady, qui n'est plus, mais les domine de loin, et aussi Déry, Forbàth, Illyés, Kassàk; et d'autres habitent des provinces qui ne sont plus hongroises.

Est-il vrai que «l'âme et la langue hongroises prennent leur origine dans le fond brumeux de l'Asie»? Les linguistes de là-bas n'en conviennent pas tous. S'il y a, de ce chef, divergence entre l'esprit français analytique et l'esprit hongrois synthétique, on n'a rien fait pour nous la masquer. Les tendances ici représentées sont d'avant-garde, en politique aussi bien qu'en art; Kassàk, l'un des chefs de ces jeunes gens, n'est pas le seul à considérer l'élément prolétarien comme le fond de sa poésie (p. 99), non plus qu'à sonner le rappel des poètes d'aujourd'hui «qui chantent le nouveau visage du temps à Rome, Paris, Moscou, Berlin, Londres et Budapest!».

Plus d'un, comme Babits, Kosztolànyi, A. Thoth, a traduit en hongrois les plus illustres lyriques européens; A. Komor se réclame d'Apollinaire en même temps que de Claudel; tel autre donne un souvenir à Laplace comme à Dostoievski, ou se dit (p. 164) «un enfant Nietzschéen»; et dans un poème du *Buffle* il est difficile de ne pas retrouver Leconte de Lisle. — Mais on irait vite assez loin sur cette voie. Même les plus cosmopolites de goût et d'art se déclarent Magyars avant tout.

L'un, qui n'est pas des plus connus, voit l'univers se changer à ses yeux, nous dit-on, en un univers magyar — (ces «présentations» d'amis de cénacles ne manquent pas, à l'occasion, de grandiloquence). — Beaucoup traduisent la plainte hongroise au «Christ magyar: qui nous aidera s'il ne nous aide?» (p. 94). «Hélas, ce sol, ce triste sol de misère, c'est mon pays», s'écrie Kosztolànyi. Mécs est un «merle noir à la cage de désolation», qui «piaille quand même». Un autre pleure le «beau Peuple brun déchiré par l'Europe hystérique». Tel autre, qui dut revenir de Sibérie, tard après la guerre, par Singapore, s'écrie «Patrie!» en revoyant mutilée l'Autriche-Hongrie de naguère, cette «marâtre».

— «Oui, assure l'un des plus jeunes (p. 214), j'ai tout expérimenté par le radio de la pensée et par l'avion sans moteur de la volonté». Et ce n'est pas la hardiesse qui manque à travers tout cela. Mais, pour quelques poèmes qui sembleront étranges (*La grande Vache*, p. 48), d'autres comme *Parfum, Parfum*, de Gellért, *L'Image d'une Tête d'Aveugle reflétée dans la glace*, de Kemény, *Les Plaintes d'un pauvre petit Enfant*, ou *La Tristesse s'est fiancée à ma Soeur*, ou *Le Peuple triste de Pest* de Kosztolànvi, et même *Mythologie Noire*, de Mées, ou la pièce sans titre de Nadàs avec ses «débris

Digitized by Google

d'idées et de sentiments», sont originaux, émouvants ou curieux. — Sauf quelques erreurs ou lapsus (un stèle, l'eau bruisse, etc...), la traduction semble directe, sincère, désireuse de ne rien voiler. Ce qu'elle a de rudesse et d'étrangeté futuriste ou cubiste, de heurté, de rugueux, de violence parfois, est-ce un mérite de traducteurs fidèles, de réviseur exact? est-ce un défaut continu? L'examen des textes mêmes permettrait seul d'en juger; les traductions d'Ady ne sont pas sans faiblesses. Henri TRONCHON.

C. AYMONIER, agrégé de l'Université, *Xavier Marmier, sa vie, son Oeuvre.* Avec un portrait gravé par Robert Fernier. Un volume in 8 écu de 180 pages. Besançon, éditions Séquania, 1928.

Biographie sans prétentions scientifiques, mais complète et intéressante. Elle campe avec bonheur, en plein milieu natal toujours aimé, toujours vivant au coeur, cette figure sympathique de montagnard Comtois, tenace et têtu, croyant et fidèle, parfaitement sain et droit, admirateur de son demi-compatriote Lamartine, et fervent de Vigny, ce qui l'honore. Des «opinions criminelles», comme disait un ami, feront de Marmier un attardé, fort peu «à la page», mais l'un des Quarante aussi, entouré de hautes amitiés dévouées. Le romancier, honnête, trop honnête, et le sachant, est bien oublié. Le poète, plus encore: il s'y attendait, et M. Aymonier lui est un peu trop indulgent. Le folkloriste et le voyageur, chez qui Leconte de Lisle, Hugo, Dumas père ont puisé, auraient gagné l'un comme l'autre à se tenir moins à la surface et à la fleur des choses, (quel qu'en fût l'intérêt ou le charme), à insister davantage. Marmier eut le mérite de courir fort loin, d'Amérique du Nord en Palestine, de l'Adriatique et du Danube aux plaines russes, en Finlande et aux régions circumpolaires. Voyageur amusé, désintéressé, intrépide, il a trop voyagé pour un critique si s'est trop satisfait, au retour, du jeu des rapprochements imprévus. Il y a quelque excès à le dire «un pionnier de la littérature comparée», un «universel comparatiste». Mais il fut, après Mallet, avec J. J. Ampère, un des tout premiers Scandinavisants de langue française. On n'a pas encore étudié de près ce que valent ses traductions, très louées, du scandinave et du russe: on devrait bien s'en aviser. Sans trop d'illusions sur l'utilité actuelle de ses ouvrages, M. Aymonier fait de lui un portrait vivant, impartial. Un regret: peut-être parce que lui aussi «craint de paraître trop savant», il ne donne aucune indication des sources documentaires où il a puisé, extérieures à l'oeuvre même; cela aurait bien son intérêt pour d'autres chercheurs. Henri TRONCHON.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

G. Maugain, Nécrologie; Henri Carteron 197

Variétés

A. Koszul, Wickham Steed 37
G. Maugain, Les belles vacances de sept étudiants 155
P. Montet, Les ruines de San 1

Chroniques

Travaux récents soumis à la Faculté :

Doctorat d'Etat 12, 101, 272

Statistique des examens de la Faculté 10
Succès de la Faculté aux concours secondaires et primaires . . . 11
Effectifs de la Faculté en 1927-1928 11
Fondation Thiers 12
Visites de professeurs étrangers 162
Certificats de licence 162
Amicale des étudiants 162
Avis aux étudiants 235, 236, 271
Légion d'honneur 235, 202
Echos divers 101

Réunions du samedi :

Linguistique, Orientalisme et Archéologie 3, 159, 199
Histoire des religions 98, 159, 200, 233
Histoire littéraire 198, 232

Initiation et Méthodes

E. Cavaignac, La question achéenne 263
Fouché et Havelka, Initiation phonétique à l'étude des langues romanes 40
A. Juret, Esquisse d'une histoire de la langue latine 89
A. Juret, Les langues dans l'Europe nouvelle 189
J. Karst, Aperçu bibliographique de l'Etat actuel de la Linguistique caucasienne 228

Digitized by Google

Pages

Concours et Examens

I. *Notes sur les auteurs et les questions des programmes:*

M. Bloch, *Le régime seigneurial en France (X^e-XII^e siècle)* . . 52
A. Boulanger, *Salluste, De Catilinae conjuratione* 75
A. Koszul, *Shakespeare: King Lear* 237
A. Oguse, *Ménandre* 49, 111. 203
J. Pommier, *Notes sur les Destinées* 102, 163
H. Tronchon, *Prévost* 207

II. *Sujets à traiter et textes à commenter:*

Anglais 68. 144, 176, 252
Allemand 67, 127, 143, 218, 252, 282
Epigraphie latine 130, 178, 215, 247, 285
Français (grammaire) 126
Français (littérature) 126
Grammaire et philologie anciennes 66, 213
Grec 16, 63, 122, 123, 173, 212, 244, 278
Histoire ancienne 176
Histoire du moyen-âge 19, 71, 129, 177, 220, 255, 283
Latin 16, 64, 124, 174, 213, 245, 279
Italien 24, 71, 129, 177, 220, 255, 283

III. *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire (1928):*

Agrégation de philosophie 24
— d'histoire et de géographie 24
— d'allemand 25
— d'anglais 220
— de grammaire 74
— des lettres 74
— d'italien 74
Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes:
— Allemand 145
— Anglais 146

IV. *Sujets donnés aux examens de la Faculté:*

Licence d'histoire et de géographie 26, 256
Certificats libres 147
Baccalauréat 27, 29, 31, 77, 147, 222

V. *Rapports sur les examens du Baccalauréat:*

(par M.M. Collomp, Boulanger, Pons, Schneegans, Carteron) . .
. . . . . 28, 30, 82, 77, 147

Digitized by Google

Pages

Revue bibliographique

Aymonier, *Xavier Marmier* (Tronchon) 295
Ballester R. *Histoire de l'Espagne, trad. de Legrand* (Bloch) 35
Bardy G. *Littérature grecque chrétienne* (Collomp) 151
Becker Ph. Aug. *Andry de la Vigne* (Schneegans) 182
Buck H. S. *A Study in Smollett* (Pons) 83
Butler L. M. *The Saint-Simonian religion in Germany* (H. Tronchon) . . 229
Calvin Jean, *Epître au Roi François I* (Schneegans) 181
Chavigny Paul, *La vocation de nos enfants* (Pfister) 33
Cicéron, *L'Amitié, trad. de L. Laurand* (Grenier) 152
Cinek Frant, *La question religieuse en Tchécoslovaquie de 1918 à 1925* (L. Tesnière) 257
Cohen Gustave, *Le théâtre en France au moyen-âge* (Schneegans) 52
Dostoievski, *Un joueur, trad. par Mongault Laval* (L. Tesnière) 262
Ellis Arthur, *Stéphane Mallarmé in english verse* (Koszul) 87
Huizinga J. *Herbst des Mittelalters* (Bloch) 33
Kerrow R. B. *An introduction to bibliography* (Koszul) 290
Kœssler et Derocquigny, *Les Faux amis* (Pons) 84
Lœfstedt Einar, *Syntactica* (A. Juret) 225
Maas P. *Textkritik* (Collomp) 149
Marshall Doroty, *The English Poor in the XVIIIth century* (Pons) . . . 82
Müller Frederik, *Altitalisches Wörterbuch* (A. Juret) 225
Nicoll Allardyce, *A history of late eighteenth century drama 1750-1800* (Koszul) 86
Ovide, *Les Métamorphoses*, trad. de G. Lafaye (Grenier) 153
Pogany Béla, *Anthologie de la poésie hongroise contemporaine* (Tronchon) . 229
Rathbone Goddard, *Womens Costume in French tests* (Hœpffner) 187
Rouillard G. *L'administration civile de l'Europe byzantine* (P. Collomp) . 223
Sainéan L. *Problèmes littéraires du XVIe siècle* (Schneegans) 186
Sion Jules, *Asie des Moussons* (Bloch) 287
Sorre Max, *Mexique et Amérique centrale* (Bloch) 287
Tafrali O. *La cité pontique de Dionysopolis* (Collomp) 250
Tolstoï Léon, *Comment l'amour est mort* (L. Tesnière) 258
Turberville A. S. *English men and manners* (Pons) 81
Waters E. G. R. *The Anglo-Norman of St. Brendan* (Hœpffner) 187
Wild F. *Die englische Literatur der Gegenwart seit 1870* (Koszul) . . . 289

Digitized by Google

AUX BIBLIOPHILES, AU PUBLIC CULTIVÉ QUI SUIT AVEC
INTÉRÊT LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

La Librairie BERGER-LEVRAULT

STRASBOURG

23, PLACE BROGLIE, 23 :—: TÉLÉPHONE 40-96

**présente les derniers ouvrages scientifiques,
toutes les nouveautés littéraires,
les beaux livres d'art, les éditons de luxe.**

Une bibliothèque de prêt groupe 5000 volumes élégamment reliés qui sont à la disposition du Public pour quelques centimes.

BURBERRYS

IMPERMÉABLES
COSTUMES
POUR LA
VILLE
ET LES
SPORTS

BURBERRYS

13, RUE DE LA MÉSANGE
TÉLÉPHONE 15-04 STRASBOURG

LE MONSIEUR ÉLÉGANT
se coiffe chez

MEYER-WERNER

MAITRE-CHAPELIER

STRASBOURG
142, GRAND RUE, 142
7, HAUTE MONTÉE, 7

Maison fondée en 1816.

Digitized by Google

Adresses utiles

Hôtel-Pension du Cercle Evangélique, 7, rue Finkmatt } chambres pour pensionnaires
Hôtel-Pension de la Croix-Bleue, 24, Fb. National } et autres. Repas. Abonnements
Pension dans famille, parlant français et allem., Mme Peter, 3, quai Saint-Nicolas
Foyer de la Jeune Fille, 16, rue des Charpentiers, restaurant, tea-room, cours et clubs
Pension Jehl, 19, rue Schweighäuser. Chauffage central.
Hôtel Bristol-Diebold, face à la gare, confort moderne, prix très modérés.
Restaurant Zimmer, 8, rue du Temple-Neuf.
Pension Stéphanie, 4, Allée de la Robertsau.
Pension Elisa, 5, rue Goethe.
Pension Weisheimer, 11, place de Bordeaux.
Pension Guiliermo, 28, rue Wimpheling.
Pension Bender Wathisberger, 22, rue Sleidan.

Librairie **BERGER-LEVRAULT**
23, Place Broglie — Téléphone 4096
Dépositaire de tous les ouvrages nécessaires
au *Corps Enseignant* et aux *Elèves* des Facultés
Ouvrages techniques allemands à des prix extrêmement réduits

Treuttel et Würtz, 31, rue des Hallebardes (libr. franç. depuis 1770).
En magasin tous livres utiles à MM. les professeurs et étudiants.

Librairie de la Mésange, 18, rue de la Mésange, Strasbourg.
Librairie universitaire d'Alsace, J. Defrenne, 1, place de l'Université, Strasbourg.
Paillet-Mazerand, Librairie ancienne et moderne, 6, rue des Ecrivains.

Librairie **UNION**
31, Place de la Cathédrale et 50, rue des Hallebardes, Strasbourg.
Librairie générale et scientifique, ouvrages en langues
étrangères: anglaise, allemande, italienne.
Sur papeterie, rabais pour MM. les Etudiants.

Bloch, opticien, 15, rue du Dôme. — Maison fondée en 1838. — Téléphone 403.
Horlogerie - Bijouterie **E. RISS** *81, rue des Grandes-Arcades.*
Spécialité: Montres marques Oméga, Longines, Zénith, Lip, etc

Digitized by Google

J. HAUERT, A la Ville de Nancy, 1, rue du Dôme et 1, rue Brûlée
Téléph. 2268 Grande maison de blanc et lingeries, layettes. Téléph. 2268

Etablissements Savelkoul, March.-Tailleurs, Confections
48, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, 48. — Strasbourg.

Tailleur-Chapelier-Chemisier
au Royal-Club, 24-26, rue des Grandes-Arcades, Strasbourg.

St-Remy, Tailleur, Confectionneur, Chemisier
Grand Magasin — Spécialiste du Vêtement — 20 Succursales en France
30, rue du 22-Novembre, Strasbourg.

MAGMOD

Les GRANDS MAGASINS MAGMOD-STRASBOURG
offrent des choix considérables et vendent toujours les meilleures marchandises aux meilleurs prix.

MAGMOD

Chaussures Lienhardt

Place Kléber
Vieux-Marché-
-exn-Poissons

vous offrent le plus grand choix, les modèles les plus riches, aux prix les plus avantageux. Téléphone 37—68.

CHAUSSURES GEIGER, 5, rue de l'Outre, près la Place des Étudiants.

Pour l'Enseignement Pratique des Langues Vivantes
Par l'Image et la Méthode Directe

Les **"T A·D" Tableaux Auxiliaires Delmas**
sont en usage dans plus de 5000 Écoles du monde entier.

La collection des T. A. D. comprend : Pour la Classe, **16 Grands Tableaux Muraux en couleurs** (90 × 120 centimètres) ; Pour les Élèves et le Professeur ; **16 Tableaux Portatifs** (20 × 29 cm.) réunis en deux cahiers. Un **Livret explicatif.** — Des **Livres d'Etudes** qui complètent la Méthode d'Enseignement.

Spécimens et Renseignements gratuits sur demande à : **DELMAS, Éditeur, 6, Place Saint-Christoly, BORDEAUX (France).**

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX. Contenant les programmes des cours et les règlements des 4 facultés : Droit, Sciences, Lettres, Pharmacie et Médecine. 7 fr. 50 franco.
En vente: Imprimerie de l'Université, 3, place St-Christoly. — BORDEAUX.

Digitized by Google

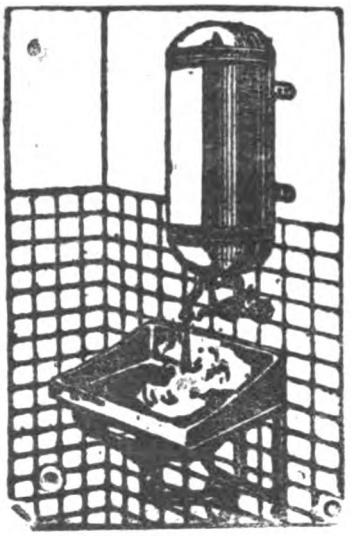

Installez
votre Salle de Bain,
votre Cuisine,
à l'ELECTRICITÉ

Demandez notre Brochure:
CHAUFFAGE PAR ACCUMULATION.

ELECTRICITÉ DE STRASBOURG S. A.

1, rue du 22-Novembre — Téléphones 9.47, 9,48.

GOUTEZ nos
Conserves & Confitures
Bonbons & Chocolats
Farines & Potages

VOUS Y REVIENDREZ

ÉTABLISSEMENTS UNGEMACH
SOCIÉTÉ ALSACIENNE D'ALIMENTATION
UGMA-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND
NOV 15 1932
UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARY

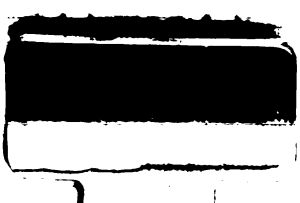

Digitized by Google

Digitized by Google